DOCUMENTS DE LA SESSION

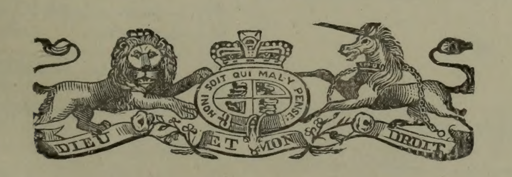
VOLUME 5.

TROISIÈME SESSION DU QUATRIÈME PARLEMENT

DU

CANADA.

SESSION 1880-81.



VOLUME XIV.

Imprimerie MacLean, Roger et Cie, rue Wellington, Ottawa.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

VOL. XIV.—SESSION 1880-81.

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

CLASSÉS PAR ORDRE NUMÉRIQUE ET EN VOLUMES.

Nos

MATIÈRES DU VOLUME N° 1.

1...... Comptes Publics :—Pour l'exercice terminé le 30 juin 1880.

Budget du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1882.

Budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1881.

Autre budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1881.

Budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1882.

MATIÈRES DU VOLUME N° 2.

2...... Commerce et Navigation :—Tableaux du commerce et de la navigation du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, compilés des rapports officiels.

MATIÈRES DU VOLUME N° 3.

3...... Intérieur :—Rapport du ministère de l', pour l'exercice terminé le 30 juin 1880.

4...... Revenu de l'Intérieur:—Rapports, états et statistique du revenu de l'intérieur du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1880.

Supplément n° 1 :—Statistique des canaux pour la fin de la saison de navigation de 1880.

Supplément n° 2 :—Poids et mesures, 1880.

Supplément n° 3 :—Falsification des substances alimentaires, pour 1880.

MATIÈRES DU VOLUME N° 4.

5 ..... Chemin de fer et canaux :—Rapport annuel du ministre des chemins de fer et canaux, pour l'exercice 1879-80, sur les travaux placés sous son contrôle.

5a..... Réponse à un ordre ; état donnant les noms des diverses personnes auxquelles a été payée la somme de $23,931, citée à la page 18 du rapport du ministre des chemins de fer pour l'année expirée le 30 juin 1880, comme montant total payé pour "construction de voies ferrées, anciens comptes." (*Pas imprimée.*)

5b..... Rapports, statistique des chemins de fer du Canada, et capital, trafic et frais d'exploitation des chemins de fer du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1880.

MATIÈRES DU VOLUME N° 5.

MATIÈRES DU VOLUME N° 6.

MATIÈRES DU VOLUME N° 7.

MATIÈRES DU VOLUME N° 8.

Nos

21...... Manitoba et territoire du Nord-Ouest :—Réponse à ordre ; état indiquant les quantités de terres vendues par le gouvernement du Canada dans la province du Manitoba et les territoires du Nord-Ouest ; aussi, la quantité de terres octroyées gratuitement ou autrement.

21a..... Réponse à ordre ; annonces publiées depuis l'arrivée au pouvoir de l'administration actuelle, au sujet de l'établissement ou de la vente des terres publiques dans aucune partie du Manitoba ou du Nord-Ouest.

21b..... Réponse à adresse ; correspondance concernant la vente de grandes étendues de terrain dans le Nord-Ouest à M. Brassey ou à tout autre particulier, et la description de toute telle étendue de terrain. (*Pas imprimée.*)

21c..... Réponse à ordre ; chiffre total d'acres de terre vendus et pris à titre de *homesteads* et sujets au droit de préemption, à dater de l'acquisition du Nord-Ouest jusqu'au 31 octobre dernier, et le montant total qui en a été perçu en argent.

21d.... Réponse à adresse ; copie de tous arrêtés du conseil accordant des octrois de terre dans le Nord-Ouest à aucune compagnie de chemin de fer autre que celle du chemin de fer de Colonisation du Sud-Ouest du Manitoba ; aussi, de la route ou terminus des dits chemins de fer. (*Pas imprimée.*)

21e..... Réponse à adresse ; copie de l'arrêté du conseil octroyant environ 1,328,000 acres de terre dans le Nord-Ouest à la compagnie du chemin de fer de Colonisation du Sud-Ouest du Manitoba ; aussi, de la route ou du terminus du chemin de fer.

21f..... Réponse à adresse ; correspondance ou documents non encore produits, touchant toute vente de terrains dans le Nord-Ouest à quelque compagnie de chemin de fer.

21g.... Réponse à ordre ; état faisant connaître le montant d'argent affecté chaque année au service des terres fédérales, et les sommes dépensées pour arpentages et pour administration.

21h..... Réponse à ordre ; état donnant l'étendue des terres à présent arpentées dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, les frais de tel arpentage à la date du 30 juin et du 1er novembre derniers ; le nombre d'arpenteurs employés et le nombre moyen de lots arpentés.

21i..... Réponse à ordre ; statistique et autres informations sur lesquelles ont été basés les plans et les prix adoptés en 1879 pour les ventes des terres de chemins de fer et de préemption, et maintenant en vigueur. (*Pas imprimée.*)

21j..... Traverse à Selkirk, C. P. C. :—Réponse à ordre ; correspondance relative aux réclamations présentées par des particuliers dont les terres ont été expropriées pour la traverse du chemin de fer du Pacifique canadien à Selkirk. (*Pas imprimée.*)

21k.... Terres de la Colombie-Britannique, C. P. C. :—Réponse à adresse ; arrêtés du conseil et correspondance échangée avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, concernant les terres qui sont ou qui doivent être affectées à la construction du chemin de fer du Pacifique dans cette province.

21l..... Société de colonisation, Manitoba :—Réponse à ordre ; documents échangés soit entre le département de l'intérieur, à Ottawa, et le bureau des terres, à Winnipeg, ou le président de la Société de colonisation du Manitoba, se rattachant à l'octroi ou à l'échange des réserves de la dite société aussi bien qu'aux difficultés survenues en 1877 à propos de l'établissement du township Taché. (*Pas imprimée.*)

21m ... Société de colonisation de Hamilton, N.-O. :—Réponse à adresse ; correspondance concernant la demande faite par des colons établis sur des terres réservées pour la société de colonisation de Hamilton, dans le district de la Queue d'Oiseau, à l'effet qu'il leur soit permis de prendre des terres sujettes au droit de préemption, à un dollar par acre. (*Pas imprimée.*)

21n..... Reserve de terres publiques, N.-O :—Réponse à adresse ; ordres en conseil en vertu desquels le gouvernement a réservé des terres publiques au Manitoba pour le bénéfice des Métis ou des Sauvages qui y résidaient avant que le gouvernement eût obtenu le contrôle des territoires du Nord-Ouest ; aussi, celles qui ont été réservées pour des Cies de steamers, des Mennonites, des Islandais, etc. (*Pas imprimée.*)

21o..... Terrains de chemin de fer, C.-B, :—Réponse à adresse ; correspondance et télégrammes échangés entre M. J. W. Trutch et le gouvernement, concernant les terrains de chemins de fer dans la Colombie-Britannique. (*Pas imprimée.*)

Nos

22...... BANQUES D'ÉPARGNES :—Trois minutes approuvées en conseil relativement à l'administration des banques d'épargnes et au mode de calculer les taux d'intérêt accordés sur les dépôts dans les banques, etc., etc.

23...... CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN :—Mémoire sur le coût estimatif de la construction de certaines sections du chemin de fer du Pacifique canadien ; aussi, un état du coût du dit chemin de fer à la date du 30 novembre 1880.

23a...... Réponse à ordre ; copie de toutes les offres faites au gouvernement pour la construction d'une voie ferrée entre aucun point du chemin de fer projeté du Pacifique canadien et le Sault-Sainte-Marie.

23b...... Réponse à ordre ; copies des contrats pour le chemin de fer du Pacifique canadien, aux termes de la section 19 de l'acte 37 Vict., chap. 14. (*Pas imp.*)

23c...... Réponse à adresse ; copie de la commission royale décernée à MM. Clarke, Keefer et Miall, pour s'enquérir de certaines affaires publiques.

23d...... Réponse à ordre ; rapports de toutes explorations faites depuis la dernière session sur la ligne entre la Baie Sud-Est et le Sault-Sainte-Marie, ou sur la ligne entre la Baie Sud-Est et la Baie du Tonnerre.

23e...... Réponse à ordre ; correspondance relative au contrat pour l'embranchement de la Baie-Georgienne (du chemin du Pacifique) échangée depuis le 9 février 1880 ; aussi, les détails des arrangements pris en vue de régler les réclamations présentées par Smith, Ripley et Cie, ou Heney, Charlebois et Flood, au sujet du dit contrat.

23f...... Réponse à ordre ; documents indiquant toutes modifications faites en vertu des dispositions d'aucun des contrats pour la construction d'aucune partie du chemin de fer du Pacifique canadien antérieurement au 21 octobre dernier, et de tous estimés ou états dressés quant au résultat de telles modifications sur le coût des travaux.

23g...... Réponse à ordre ; carte indiquant les octrois que l'on se propose de faire au chemin de fer du Pacifique, aux termes du contrat déposé sur le bureau de la Chambre. (*Pas imprimée.*)

23h...... Réponse à ordre ; état montrant les diverses modifications et changements faits dans le tracé, le plan ou autrement, par le moyen desquels le coût estimatif des sections du chemin de fer du Pacifique entre Kamloops et Yale, entre Yale et Port-Moody, entre la Baie du Tonnerre et Selkirk, entre Selkirk et Jasper, entre Jasper et Kamloops, a subi, en avril 1880, une réduction sur l'estimé de 1878 ; et un état du montant du dit estimé de 1878.

23i...... Réponse à ordre ; état des recettes provenant des chemins de fer du gouvernement en opération dans la province du Manitoba et le territoire de Kéwatin pendant les mois de septembre, octobre et novembre.

23j...... Réponse à ordre ; état mentionnant les études faites dans l'automne de 1879 et l'hiver de 1879-80, par les officiers chargés de l'exploration du chemin de fer du Pacifique, au sujet de la route méridionale ou ligne riveraine, entre le Rocher-Rouge, baie de Népigon, et le terminus du chemin de fer du Pacifique à la Baie du Tonnerre.

23k...... Réponse à adresse ; correspondance, relative aux contrats pour les deux sections de 100 milles chacune du chemin de fer du Pacifique, à l'ouest de la rivière Rouge ; et touchant l'annulation d'aucun des dits contrats, l'exécution des travaux sur ces sections, et leur coût.

23l...... Réponse à ordre ; état indiquant la quantité de rails d'acier et d'attaches achetés par le gouvernement en 1879, et la moyenne du prix auquel ils ont été achetés, ainsi qu'un état de l'intérêt sur tel prix d'achat à dater du paiement, au prix pour lequel une partie des dits rails et attaches doit être transportée à la Cie du chemin de fer du Pacifique.

2° La quantité de tels rails et attaches déjà livrée.

3° La quantité de tels rails et attaches déjà employée par le gouvernement, et celle requise par le gouvernement pour compléter la partie du chemin de fer qu'il a à construire.

4° La quantité restante qui devra être transportée à la compagnie, et le prix auquel elle sera cédée.

5° La valeur marchande de la dite quantité en dernier lieu mentionnée d'après la moyenne des prix pour chacun des mois de septembre et octobre, A.D. 1880, et d'après le prix à la date du 21 octobre 1880.

23m... Une nouvelle proposition pour la construction du chemin de fer du Pacifique canadien, soumise à l'honorable sir Charles Tupper, C.C.M.G., M.P., ministre des chemins et canaux, Ottawa, Canada.

Nos

23*n*.... CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN :—Télégrammes concernant les cautionnements déposés au sujet de la nouvelle proposition pour la construction du chemin de fer du Pacifique canadien.

23*o*.... Réponse à ordre ; information sur laquelle le gouvernement a basé sa décision en acceptant le chemin de fer "Union Pacific" tel qu'originairement construit, comme type déterminant la qualité et la nature du chemin de fer du Pacifique canadien projeté, de ses matériaux et de son équipement ; et de toute estimation détaillée qui a été faite par aucun officier du gouvernement au sujet du coût des travaux en cours d'exécution et qui doivent être exécutés par le gouvernement, et de ceux qui doivent être exécutés par la compagnie projetée conformément à ce type.

23*p*.... Réponse à adresse ; copie de l'ordre passé en conseil en 1873, désignant Esquimalt comme le terminus occidental du chemin de fer du Pacifique canadien. (*Pas imprimée*)

23*q*.... Réponse à adresse ; correspondance entre le gouvernement et les propriétaires de la grue hydraulique brevetée de Haggas pour locomotives, qui a été fournie, l'an dernier, au gouvernement, pour la première section du chemin de fer du Pacifique canadien à l'ouest de la Baie du Tonnerre. (*Pas imp.*)

23*r*..... Réponse à adresse ; rapports au conseil et tous ordres en conseil concernant la mise en disponibilité de Sandford Fleming, ingénieur en chef du chemin de fer du Pacifique canadien. (*Pas imprimée.*)

23*s*..... Réponse à ordre ; état donnant la quantité et la valeur des matériaux en fer pour ponts sur le chemin de fer du Pacifique canadien entre Selkirk et Kamloops ; aussi, tous les renseignements que possède le gouvernement relativement au nombre, à la longueur et à la nature des ponts. (*Pas imp.*)

23*t*..... Réponse à ordre ; correspondance concernant la réclamation présentée par C. Horetzky pour une plus forte rémunération que celle qu'il a reçue pour avoir exploré la région comprise entre les rivières Skeena et de la Paix, pendant l'année 1879. (*Pas imprimée.*)

23*u*.... Communication de M. Drinkwater, secrétaire de la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien, datée de Montréal, le 25 février 1881, transmettant un extrait des minutes de la première assemblée des directeurs, tenue le 17 février dernier, se rapportant au traité projeté qui doit être conclu entre le gouvernement et la compagnie au sujet de permis de circulation à accorder, sous certaines circonstances, sur une partie du chemin de fer du Pacifique canadien jusqu'à la station de Callander, etc.

23*v*..... Etat des sommes requises pour l'embranchement de Pembina du chemin de fer du Pacifique canadien.

24...... RECETTES ET DÉPENSES :—Etat détaillé des recettes et dépenses, pour les six mois expirés le 31 janvier 1881.

25...... MISES A LA RETRAITE :—Etat de toutes les indemnités et gratifications octroyées en vertu de l'acte 33 Vict., chap. 4.

26 ..... SUCRE :—Réponse à ordre ; état donnant la quantité de sucre expédiée d'Halifax par la voie de l'Intercolonial à aucuns points en Canada, pendant les années expirant le 31 décembre 1878 et le 11 mars 1880 respectivement, et les tarifs imposés pour le voiturage.

27...... BANQUES :—Liste des actionnaires des diverses banques du Canada. (*Pas imprimée.*)

28...... RECENSEMENT :—Rapport du travail fait et des deniers dépensés au sujet du prochain recensement. (*Pas imprimé.*)

29...... CANAL LACHINE :—Réponse à ordre ; correspondance d'ingénieurs au sujet du récent accident survenu sur la section 11 du canal Lachine, actuellement sous contrat. (*Pas imprimée.*)

30...... GARANTIES ET SÉCURITÉS :—Etat détaillé des garanties et sécurités enregistrées dans le département du secrétaire d'Etat du Canada. (*Pas imprimée.*)

31...... TABAC CANADIEN :—Réponse à ordre ; état donnant les noms et le domicile des personnes qui, depuis le premier de mai 1880, ont obtenu des licences pour la fabrication de tabac cultivé en Canada. (*Pas imprimée.*)

31*a*..... Réponse à ordre ; état faisant connaître le montant du revenu perçu sur le tabac canadien pour l'année expirée le 31 décembre 1880. (*Pas imprimée.*)

Nos

32...... COMMISSION GÉOLOGIQUE :—Rapport des opérations, par Alfred R. C. Selwyn, F.R.S., F.G.S., directeur, pour l'année 1878-79. (*Pas ré-imprimé comme document de la session.*)

33...... MAJOR C. WILSON :—Réponse à ordre ; correspondance échangée entre le major C. Wilson, du 33e bataillon, et le ministre de la milice, relativement au remboursement de certains droits d'entrée payés sur carabines importées pour l'usage de l'association de tir à la cible du 33e bataillon. (*Pas imprimée.*)

34...... HAVRE DE REFUGE DE RONDEAU :—Réponse à ordre ; état donnant les noms des personnes qui ont présenté des soumissions en vue d'exécuter les travaux pour lesquels des annonces ont été publiées cette année touchant l'amélioration du havre de refuge à Rondeau. (*Pas imprimée.*)

35..... STATUTS :—Rapport officiel de la distribution des statuts du Canada, 43 Victoria, seconde session du quatrième parlement, 1880. (*Pas imprimé.*)

36 ..... CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Réponse à ordre ; correspondance, rapports et autres documents concernant la réclamation de M. Patrick Ultican, de Belledune, comté de Ristigouche, pour dommages causés à sa ferme par suite d'inondations ou autre cause se rapportant au chemin de fer Intercolonial. (*Pas imprimée.*)

36*a*..... Réponse à ordre ; correspondance concernant la vente du foin dans le comté de King, Nouveau-Brunswick, le long de l'Intercolonial. (*Pas imprimée.*)

36*b*..... Réponse à ordre ; correspondance, preuve et sentence arbitrale de M. Simard, arbitre officiel, dans l'affaire de Lucien Morin, Antille, et de plusieurs autres personnes de la paroisse de Saint-Roch-des-Aulnets, comté de l'Islet, qui réclament une indemnité du gouvernement pour des fosses d'emprunt faites sur leurs terres, pour l'Intercolonial. (*Pas imprimée.*)

36*c*..... Réponse à ordre ; copie des avis concernant la vente du foin le long de l'Intercolonial ; le nom des soumissionnaires, etc. (*Pas imprimée.*)

36*d*..... Réponse à ordre ; documents et comptes se rapportant à une réclamation faite par G. A. Girouard pour une prétendue fourniture de traverses pour l'Intercolonial, pour laquelle un paiement de $2,640 paraît avoir été fait par mandat spécial.

36*e*. ... Réponse à ordre ; instructions données à Collingwood Schreiber, écr., ingénieur civil, au sujet des enquêtes qu'il a faites, ou qui lui restent à faire, contre certains employés sur la division nord du chemin de fer Intercolonial ; aussi au sujet des démissions et destitutions d'employés, sur la même division du chemin de fer. (*Pas imprimée*)

36*f*. ... Réponse (en partie) à ordre ; état donnant les noms des différents employés sur le chemin de fer Intercolonial, dans les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, leur âge, leur nationalité, à quelle croyance religieuse ils appartiennent, leur résidence, le montant actuel de leur salaire annuel, etc. ; aussi un état donnant les noms des différents employés de l'Intercolonial qui ont cessé d'être employés sur le chemin de fer depuis le 18 octobre 1878. (*Pas imprimée.*)

36*g*. ... Réponse à ordre ; décision des arbitres du Canada au sujet de la réclamation du nommé Alexander Forbes pour clôturage sur la ligne de l'Intercolonial, pour laquelle un paiement de $172.18 paraît avoir été fait par mandat spécial. (*Pas imprimée.*)

36*h*.... Réponse à ordre ; contrat passé entre le gouvernement et Denis Coholan, en date du 18 janvier 1877, et cette partie du devis concernant la dimension et le nombre de bacs employés avec les bateaux dragueurs faisant le curage au terminus en eau profonde du chemin de fer Intercolonial, à Saint-Jean, N.-B. (*Pas imprimée.*)

36*i*..... Réponse à ordre ; copie du contrat de Thomas B. Smith, pour clôturage sur la ligne de l'Intercolonial en 1871 et 1872, pour lequel un paiement de $1,894 50 a été fait par mandat spécial. (*Pas imprimée.*)

36*j*..... Réponse à ordre ; contrats passés depuis le 1er février 1877, pour travaux de curage au terminus en eau profonde du chemin de fer Intercolonial, à Saint-Jean, N.-B. (*Pas imprimée.*)

Nos

36k. ... CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Réponse à ordre ; rapport de l'exploration faite en 1880, en vue de la construction d'un embranchement au chemin de fer Intercolonial, pour amener de Saint-Michel ou de Saint-Charles le terminus à Saint-Joseph-de-Lévis. (*Pas imprimée.*)

36l..... Réponse à ordre ; état faisant connaître les réclamations des entrepreneurs et autres, se rattachant à la construction de l'Intercolonial, qui ont été présentées, ou sur lesquelles il a été fait rapport, depuis le rapport en date du 27 novembre 1880, fait par F. Shanly, écr.

36m ... Réponse à adresse ; arrêtés du conseil concernant les réclamations présentées, depuis le 1er janvier 1880, par des entrepreneurs du chemin de fer Intercolonial ; aussi, copie de toutes instructions adressées à M. Shanly à ce sujet.

36n .... Réponse à ordre ; état donnant le chiffre et la nature des réclamations faites par des entrepreneurs de l'Intercolonial depuis son achèvement ; les cas dans lesquels un règlement a été obtenu ; aussi, les rapports de MM. Sandford Fleming, C. Schreiber et Brydges, dans chaque cas.

MATIÈRES DU VOLUME N° 9.

37...... BUREAU DE POSTE DE PARKHILL :—Réponse à ordre ; copie de la preuve faite, cette année, devant l'inspecteur des postes, au sujet des affaires du bureau de poste de Parkhill. (*Pas imprimée.*)

38...... POISSON SALÉ :—Réponse à ordre ; états transmis au ministère du revenu de l'intérieur par l'inspecteur ou les sous-inspecteurs du poisson salé, du comté de Shelburne ; aussi un état des droits perçus par ces fonctionnaires. (*Pas imprimée.*)

39...... POIDS ET MESURES, NOMINATIONS ET DESTITUTIONS :—Réponse à ordre ; nominations et destitutions faites sous l'autorité de l'acte des poids et mesures, depuis le 1er juillet 1879 jusqu'à date, et les motifs de telles destitutions, s'il en est ; et les recettes et dépenses, en vertu du dit acte.

39a.... Réponse à ordre ; correspondance concernant la réclamation de Théotime Blanchard, ci-devant inspecteur des poids et mesures pour les comtés de Gloucester et Ristigouche, N.-B., pour qu'on lui rembourse cette partie de son salaire qui a été retenue à titre de contribution au fonds de retraite. (*Pas imprimée.*)

39b..... Réponse à ordre ; accusations portées contre Horatio N. Tabb, ci-devant sous-inspecteur des poids et mesures ; preuve faite à l'enquête instituée au sujet des dites accusations, et verdict rendu par l'officier chargé de faire l'enquête. (*Pas imprimée.*)

39c..... Réponse à ordre ; état faisant connaître les recettes et dépenses de la division des poids et mesures du ministère du revenu de l'intérieur ; aussi, les comptes détaillés de tous les instruments achetés pour l'usage de cette division, et des dépenses de deux voyages en Angleterre faits par le commissaire du revenu de l'intérieur. (*Pas imprimée.*)

40...... MINERAI DE FER ET D'OR :—Réponse à ordre ; minerais de fer et d'or exportés de Belleville ou du comté d'Hastings au cours de l'année dernière. (*Pas imprimée*).

41...... BÉTAIL EXPORTÉ :—Réponse à ordre ; état comparatif du nombre de bestiaux et de moutons exportés du Canada en Angleterre, pendant les années 1879 et 1880.

42...... LIMITES A BOIS, QUÉBEC :—Réponse à adresse ; correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et celui de Québec, relativement aux limites de bois situées au nord de la frontière de la province de Québec. (*Pas imprimée*).

43...... INSPECTION DU HARENG FUMÉ :—Réponse à ordre ; correspondance échangée entre le ministère du revenu de l'intérieur et la Chambre de Commerce d'Halifax au sujet du droit imposé pour l'inspection du hareng fumé. (*Pas imprimée.*)

44 ...... GUIDES, TERRITOIRE DU N.-O. :—Réponse à adresse ; état faisant connaître les noms et la nationalité de tous les guides (*Land guides*) dans la province du Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, et le salaire ou indemnité payé à chacun ; aussi, un état détaillé du coût ou des dépenses se rattachant à cette branche du service public.

Nos

45...... APPROVISIONNEMENTS POUR LA POLICE A CHEVAL :—Réponse à ordre ; annonces demandant des soumissions pour la fourniture des approvionnements requis pour la police à cheval et pour les Sauvages, et copie des soumissions présentées en réponse à telles annonces. (*Pas imprimée.*)

46...... COURS SUPRÊME ET DE L'ECHIQUIER :—Réponse à adresse ; états détaillés des jugements rendus par la Cour Suprême et la Cour de l'Echiquier, depuis le 1er jour de janvier dernier, le chiffre des réclamations et le montant des frais dans chaque cas.

47...... UNIVERSITÉ LAVAL :—Réponse à adresse ; correspondence et mémoire adressés par l'honorable ministre de la justice à l'honorable secrétaire d'Etat pour les colonies, depuis le mois de janvier 1879 jusqu'à ce jour, relativement à la modification de la charte royale accordée à l'Université Laval de Québec.

47*a*..... Réponse à adresse demandant les documents suivants :—

1. Le projet d'une nouvelle charte proposée pour l'Université Laval, lequel a été transmis en Angleterre avec une pétition de l'archevêque et des évêques ;
2. La réponse du secrétaire des colonies à cette pétition, ainsi que tous les autres documents relatifs à la question de l'Université Laval ;
3. La pétition et l'exposé de faits de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal," qui ont été enregistrés au bureau de l'honorable secrétaire d'Etat pendant le mois actuel. (*Pas imprimée comme document de la session.*)

48...... RIVIÈRE THAMES :—Réponse à ordre ; copie de tous relèvements de la rivière Thames entre Chatham et la cité de London, et de tous rapports faits depuis la dernière session en vue d'améliorer la navigation de cette rivière. (*Pas imprimée.*)

49...... CHEMIN DE FER DE L'ILE, C.-B. :—Réponse à adresse ; correspondance échangée avec le gouvernement de la Colombie-Anglaise, ou avec toutes personnes dans cette province, concernant le chemin de fer de l'Ile. (*Pas imprimée.*)

50...... NAUFRAGES, EAUX DE L'INTÉRIEUR :—Réponse à adresse ; correspondance échangée entre sir Edward Thornton et le secrétaire d'Etat des Etats-Unis au sujet des naufrages et du remorquage dans les eaux de l'intérieur.

51..... ACHAT DE LOCOMOTIVES :—Réponse à ordre ; état donnant le nombre de locomotives ou autre matériel roulant achetés durant l'année par le gouvernement, en vertu de contrats ou autrement, les localités où ils ont été fabriqués et achetés, et les prix payés.

52...... CANAL DE LA VALLÉE DE LA TRENT :—Réponse à ordre ; correspondance échangée entre des particuliers résidant à Chicago et le ministère des travaux publics ou celui des chemins de fer et canaux, au sujet de la construction du canal de la vallée de la Trent. (*Pas imprimée.*)

53...... SHELBURNE, GARDE-PÊCHE DE :—Réponse à ordre ; Etat des amendes imposées par le garde-pêche du comté de Shelburne, à qui imposées et pour quelle contravention. (*Pas imprimée.*)

54...... STATISTIQUE DES PÊCHERIES :—Réponse à ordre ; instructions adressées par le ministère de la marine et des pêcheries à ses officiers dans tout le Canada, pour les guider dans le recueil de la statistique relative au rendement annuel des pêcheries. (*Pas imprimée.*)

55...... ALLOCATION DE RETRAITE DES JUGES :—Réponse à adresse ; état donnant le nombre des charges de juges dans chaque province à l'époque de la Confédération, dont les titulaires se trouvaient aux termes de la loi, avoir droit dans certains cas à des pensions de retraite, et le nombre de juges dans chaque province qui recevaient à cette époque telles pensions de retraite ; aussi, un état semblable pour chaque année depuis la Confédération.

56...... TRAVAUX JUDICIAIRES, QUÉBEC :—Réponse à adresse ; mémoires et correspondance concernant le partage des travaux judiciaires dans la province de Québec.

57..... MAJOR GÉNÉRAL LUARD :—Réponse à adresse ; correspondance échangée avec le gouvernement impérial au sujet de la nomination du major général Luard comme officier commandant la milice du Canada. (*Pas imprimée.*)

58 ..... CANAL DE WILLIAMSBURGH :—Réponse à ordre ; rapport d'ingénieur établissant ce que coûterait l'augmentation de capacité du canal de Williamsburgh. (*Pas imprimée.*)

59...... MOUTURE DU BLÉ EN ENTREPÔT :—Réponse à adresse ; arrêtés du conseil et règlements officiels concernant la mouture du blé en entrepôt, en Canada, depuis le 14 mars 1879.

59*a*..... Réponse à ordre ; état donnant les noms de toutes les personnes qui ont importé du blé dans le but de le moudre en entrepôt ; aussi, un état donnant la quantité de farine exportée par chacune des dites personnes.

Nos

60...... E. V. BODWELL :—Réponse à adresse ; correspondance et autres documents sur lesquels a été basée la commission nommée dans le cas de M. E. V. Bodwell, alors surintendant du canal Welland ; aussi, copie de tous documents se rattachant au transfert de M. Bodwell dans la Colombie Anglaise. (*Pas imprimée.*)

61...... TARIF POUR LE TRANSPORT DU GRAIN *viâ* HALIFAX :—Réponse à ordre ; correspondance au sujet du tarif pour le transport du grain en Angleterre *viâ* Halifax, ou se rapportant en quelque manière à la question du transport du grain ou autres produits par le chemin de fer Intercolonial et par steamers ou autres navires, du port d'Halifax en Angleterre.

61*a*.... Réponse supplémentaire à ordre ; correspondance entre le ministère des chemins de fer et canaux et les propriétaires de steamers, au sujet du tarif pour le transport du grain en Angleterre *viâ* Halifax.

62...... FER POUR PONTS :—Réponse à ordre ; état de la quantité et de la valeur des matériaux en fer pour ponts et des ponts en fer importés des Etats-Unis et déclarés aux douanes du Canada, et le droit perçu sur ces articles depuis le 1er janvier 1875 jusqu'au 15 décembre 1880, et indiquant tous les cas dans lesquels les articles ont été saisis pour évaluation trop basse. (*Pas imprimée*).

63 ..... REMISES DE DROITS :—Réponse à ordre ; état de toutes réclamations faites depuis le 14 mars 1879 pour remise de droits sur des articles fabriqués pour l'exportation, donnant les noms des personnes qui ont fait ces réclamations, et les articles pour lesquels la remise a été demandée. (*Pas imprimée*)

64...... EVALUATION DE MARCHANDISES, DOUANES :—Réponse à ordre ; instructions relatives à l'évaluation de marchandises adressées aux officiers de douane, et tous règlements faits sous l'autorité de la section 10, chap. 15, 42 Vic., concernant les évaluations. (*Pas imprimée.*)

65...... PÉNITENCIER :—Rapport du ministre de la justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1880.

66 ..... CHARYBDIS :—Message ; correspondance relative au don généreux fait par le gouvernement de Sa Majesté au gouvernement canadien de la corvette à vapeur "Charybdis," dans le but d'en faire un vaisseau-école.

67...... EMIGRATION, *via* SARNIA ET WINDSOR :—Réponse à ordre ; nombre de personnes qui sont passées du Canada aux Etats-Unis par la voie de Sarnia et de Windsor, depuis le 1er janvier 1880 ; aussi, un état du nombre de personnes qui sont venues des Etats-Unis en Canada, par la voie de Windsor et de Sarnia. (*Pas imprimée*).

68...... EMIGRATION, D'IRLANDE AU NORD-OUEST :—Message ; ordre en conseil proposant d'assister l'émigration de l'Irlande au Manitoba et au Nord-Ouest, et copie de la dépêche de Son Excellence le gouverneur général transmettant cet ordre.

69...... ASSOCIATION CO-OPÉRATIVE :—Réponse à adresse ; correspondance échangée entre le ministère des douanes et le percepteur du port de Montréal, concernant les rapports de ce dernier avec l'Association co-opérative ; aussi, copie de tous ordres et règlements du département se rapportant aux officiers de douanes dans de pareil cas. (*Pas imprimée*)

70...... CHEMIN DE FER DE QUÉBEC AU LAC SAINT-JEAN :—Réponse à ordre ; rapport de A. L. Light, écuier, ingénieur en chef, de la province de Québec, concernant le chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean et la compagnie du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean. (*Pas imprimée, le rapport supplémentaire étant une copie revisée.*)

70*a*.... Réponse supplémentaire à ordre ; rapport de A. L. Light, écuier, ingénieur en chef de la province de Québec, concernant le chemin de fer de Québec au lac St-Jean et la compagnie du chemin de fer de Québec au lac St-Jean.

71...... CHEMIN DE FER DE L'ILE DU P.-E :—Réponse à adresse (Sénat) ; correspondance relative à l'accident arrivé au mois d'août dernier sur le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard entre les stations d'York et de Suffolk ; aussi un état du nombre des nouvelles traverses posées sur le dit chemin de fer depuis l'accident dont il s'agit, avec indication du coût de ces traverses. (*Pas imprimée comme document de la session.*)

72...... SERVICE DE SAUVETAGE :—Réponse à ordre ; correspondance concernant la création d'un service de sauvetage dans les eaux de l'intérieur du Canada. (*Pas imprimée.*)

Nos

73 ..... FRONTIÈRES, ONTARIO ET QUÉBEC :—Réponse à adresse ; correspondance entre le gouvernement du Canada et les autorités impériales au sujet de questions se rapportant aux limites des provinces d'Ontario et de Québec. (*Pas imprimée.*)

74 ..... RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS :—Réponse à ordre ; rapport de l'ingénieur qui a fait des relèvements hydrographiques en 1880, dans la rivière Saint-François, comté de Yamaska. (*Pas imprimée.*)

75 ..... EXPOSITION DE PARIS :—Réponse à ordre ; rapport des délégués canadiens à l'exposition de Paris.

75*a* .... Etat donnant les noms, etc., de toutes personnes nommées par le gouvernement fédéral en qualité de commissaires, etc., ou en rapport avec la section canadienne de l'exposition de Paris tenue en 1878, ainsi que le détail de tous deniers payés à chacune d'elles à titre d'appointements. Aussi un état détaillé des sommes dépensées pour frais de subsistance.

76...... AIDE AUX IRLANDAIS :—Réponse à adresse ; correspondance échangée entre le gouvernement canadien et les autorités impériales au sujet de l'application de cent mille piastres votées lors de la dernière session par le parlement fédéral pour venir en aide aux Irlandais menacés de famine.

77...... BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES :—Etat des baptêmes, mariages et sépultures dans certains districts de la province de Québec, pour l'année 1880. (*Pas imprimée.*)

78...... TRADUCTEURS FRANÇAIS :—Etat donnant les noms de toutes les personnes employées comme traducteurs français permanents et comme traducteurs français pendant la session, depuis le 1er janvier 1874 jusqu'au 1er février 1880, et les appointements de chacun d'eux respectivement. (*Pas imprimé.*)

78*a* .... Etat donnant les noms de toutes les personnes employées comme traducteurs français additionnels, traduisant à la page, pendant la dernière session du parlement fédéral. (*Pas imprimé.*)

78*b*..... Réponse à ordre ; correspondance relative à la division du département ou bureau de la traduction française, afin d'avoir un bureau spécial pour la traduction des lois du Canada. (*Pas imprimée.*)

79...... MAGISTRATS DE POLICE :—Réponse à adresse ; correspondance relative au droit des administrations locales de nommer des magistrats de police, des juges de paix et des inspecteurs de licences. (*Pas imprimée*)

80...... RECETTES ET DÉPENSES :—Etat des recettes et dépenses, du 1er au 10 février 1881, et du 1er juillet 1880 au 10 février 1881. (*Pas imprimé.*)

81...... PHARE FLOTTANT DE LA TRAVERSE (en bas) :—Réponse à ordre ; correspondance au sujet du bois fourni au département de la marine pour le phare flottant de la Traverse, en bas, pendant l'été dernier, et le prix payé pour ce bois, etc. (*Pas imprimée.*)

82...... MAJOR GÉNÉRAL LUARD :—Réponse à adresse ; correspondance relative à la nomination du major général Luard, et copie de toutes plaintes faites au sujet de la gestion des affaires de la milice par le dit Luard. (*Pas imprimée.*)

83...... MINERAI D'ARGENT :—Réponse à ordre ; état donnant le nombre de tonnes de minerai d'argent exporté d'Ontario durant les cinq dernières années. (*Pas imprimée.*)

84...... NAUFRAGES DANS LES EAUX CANADIENNES :—Réponse à adresse ; informations recueillies au sujet des naufrages dans les eaux canadiennes, plus particulièrement sur les bords des lacs Erié, Ontario et Huron et des rivières Sainte-Claire et Détroit. Aussi, un état des sommes dépensées pour recueillir ces informations, et à qui elles ont été payées. (*Pas imprimée.*)

85...... SAUVAGES, T. N. O :—Réponse à ordre ; état faisant connaître quelles sont les parties des territoires du Nord-Ouest, où il y a eu "manque absolu" des approvisionnements ordinaires qui servent à la subsistance des sauvages ; combien de sauvages se sont trouvés, par suite de ce manque d'approvisionnements, dépendre du département des sauvages pour leur subsistance. (*Pas imprimée.*)

85*a*. ... Réponse à ordre ; correspondance relative à la destitution d'aucun agent des sauvages ou autre fonctionnaire faisant partie de l'administration des affaires des sauvages dans les territoires du Nord-Ouest. (*Pas imprimée.*)

Nos

85*b*..... SAUVAGES, T.N.O. :—Réponse à ordre ; état indiquant quel progrès a été fait dans l'arpentage des réserves des sauvages en vertu de l'autorité de l'acte des Sauvages de 1880. (*Pas imprimée.*)

85*c*..... Réponse à ordre ; état faisant connaître les noms et la nationalité de chacun des instructeurs des Sauvages dans les territoires du Canada ; le salaire ou l'indemnité payé à chacun d'eux. Aussi un état des dépenses se rattachant à l'instruction des dits sauvages. (*Pas imprimée.*)

86..... LIMITES À BOIS, TERRITOIRES DU NORD-OUEST :—Réponse à adresse ; état mentionnant les diverses limites de bois (*timber limits*) concédés à des particuliers dans les territoires du Nord-Ouest et Kéwatin, et les noms des concessionnaires.

87..... ARPENTEURS FÉDÉRAUX :—Réponse à ordre ; état indiquant les noms des différents arpenteurs fédéraux qui, depuis 1873 jusqu'au 15 décembre 1880, ont été employés aux arpentages sur les terres publiques ailleurs que dans leurs différentes provinces respectives, leur âge, etc., avec un résumé indiquant, par province et par nationalité, le nombre d'arpenteurs qui travaillent dans la Colombie-Britannique, le Manitoba et le Nord-Ouest. (*Pas imprimée.*)

88 ..... ESTIMATIONS, DÉPART. DE L'INTÉRIEUR ET DÉPART. DES AFFAIRES DES SAUVAGES :—Estimation des sommes requises pour le ministère de l'intérieur pour l'exercice 1881-82, et une estimation semblable pour le départ. des affaires des Sauvages.

89..... PROJET DE LOI ACCORDANT UNE PRIME D'ENCOURAGEMENT POUR LES NAVIRES CONSTRUITS EN FRANCE ;—Réponse à adresse ; correspondance au sujet du projet de loi accordant une prime d'encouragement pour les navires construits en France, qui a été passé par la Chambre des députés, et qui est actuellement sous la considération du Sénat français. (*Pas imprimée.*)

90..... S. P. TUCK :—Correspondance relative aux dettes contractées pour main-d'œuvre et matériaux par S. P. Tuck, comme entrepreneur des travaux d'agrandissement du canal Saint-Pierre au Cap-Breton. (*Pas imprimée.*)

91..... CANAL BEAUHARNOIS :—Réponse à ordre ; état indiquant la date de la nomination de Thomas Brossoit dit Bourguignon, comme payeur et percepteur sur le canal de Beauharnois, ainsi que le montant de toutes ses dépenses contingentes. (*Pas imprimée.*)

91*a*.... Réponse à ordre ; copie des différents baux accordés par le gouvernement à différentes personnes ou compagnies pour l'usage de pouvoirs d'eau et pour certains privilèges, relativement à la construction de quais ou hangars sur le canal Beauharnois. (*Pas imprimée.*)

91*b*..... Réponse à ordre ; rapport de H. Parent, ingénieur, concernant le changement de pont sur l'écluse du canal de Beauharnois, à Valleyfield. (*Pas imprimée.*)

91*c*..... Réponse à ordre ; rapport de H. Parent, ingénieur, concernant le fermage de certain terrain sur la rive nord du canal de Beauharnois, à Valleyfield. (*Pas imprimée.*)

91*d*.... Réponse à ordre ; montant des péages perçus sur le canal Beauharnois, chaque année depuis 1872 jusqu'à date. (*Pas imprimée.*)

91*e*..... Réponse à ordre ; rapports faits par Antoine Dosithé Danis, en qualité de percepteur et payeur sur le canal de Beauharnois, soumis par lui aux ministères du revenu de l'intérieur, des travaux publics et des chemins de fer et canaux. (*Pas imprimée.*)

92..... HAVRE DE NEW CARLISLE :—Réponse à ordre ; rapport de l'ingénieur qui a fait le relevé hydrographique du havre de New-Carlisle en 1880. (*Pas imprimée.*)

93 ..... PASSAGE DE LA RESTIGOUCHE :—Réponse à ordre ; correspondance relative à l'émission d'une licence en faveur de M. James Quinn pour le passage de la rivière Ristigouche, entre Cross Point, dans la province de Québec, et Campbellton, dans celle du Nouveau-Brunswick. (*Pas imprimée.*)

94 .... BUREAU D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL :—Réponse à adresse ; correspondance depuis le 1er janvier 1875, relative à la division du bureau d'enregistrement de Montréal et à la réclamation formulée en conséquence par G. H. Ryland, écuier, s'appuyant sur un arrangement conclu entre lui et le lord haut-commissaire de Sa Majesté de la part du gouvernement impérial, en l'année 1841. (*Pas imprimée comme document de la session.*)

94*a* .... Réponse supplémentaire à adresse ; correspondance échangée entre le gouvernement impérial, le gouvernement fédéral et le gouvernement de Québec, depuis le 1er janvier 1875, relativement à la division du bureau d'enregistrement de Montréal et à la réclamation formulée en conséquence de cette division par G. H. Ryland, écuier. (*Pas imprimée comme document de la session.*)

Nos

95...... SERVICE POSTAL, RIVE NORD :—Réponse à ordre ; documents et correspondance concernant l'adjudication du dernier contrat pour le service postal sur la rive nord entre Little Current et Sault-Sainte-Marie. (*Pas imprimée.*)

96...... M. LESUEUR ;—Réponse et réponse supplémentaire ; rapport concernant la mise à la retraite de M. LeSueur, ci-devant du ministère des postes. (*Pas imprimée.*)

97...... POLICE FÉDÉRALE :—Etat de la dépense de la police fédérale pendant l'année 1880, conformément à l'acte 31 Vict., chap. 3, sec. 6. (*Pas imprimé*)

98...... MESURES LÉGISLATIVES SUR LA SANTÉ PUBLIQUE :—Copie de toutes résolutions de conventions médicales demandant l'adoption de mesures législatives sur la santé publique.

99...... PERMIS DE PÊCHE, LACS HURON ET SUPÉRIEUR :—Réponse à ordre ; permis pour fonds de pêche sur les lacs Huron et Supérieur, pendant les deux dernières années. (*Pas imprimée.*)

99*a*..... Réponse à ordre ; correspondance relative aux patentes émises pendant les quatre dernières années, pour des fonds de pêche à Killarney et les environs, dans le district d'Algoma. (*Pas imprimée.*)

100........ BRISE-LAMES DE SHIPPÉGAN :—Réponse à ordre ; rapports d'ingénieurs ou autres concernant les réparations faites à la digue ou au brise-lames de Shippigan, N.-B., en 1880. (*Pas imprimée.*)

101...... GRADUÉS DU COLLÈGE MILITAIRE :—Réponse à ordre ; état faisant connaître les noms des gradués du collège militaire qui ont obtenu des certificats de première classe, et de ceux qui ont obtenu des certificats de seconde classe lors du dernier examen annuel ; les noms de ceux qui sont entrés dans l'armée anglaise ; les noms de ceux qui ont été employés par le gouvernement canadien ; et les noms de ceux qui ont quitté le Canada pour aller se fixer aux Etats-Unis. (*Pas imprimée.*)

102...... CHEMIN DE FER DU CAP TOURMENTE ET DU CAP TRAVERSE :—Réponse à ordre ; correspondance échangée pendant les deux dernières années concernant l'établissement de voies ferrées pour relier l'Intercolonial au Cap Tourmente, dans le comté de Westmoreland, et le cap Traverse, dans l'Ile du Prince-Edouard, au chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard. (*Pas imprimée.*)

103....... RECENSEMENT :—Réponse à ordre ; état donnant le nombre de personnes inscrites lors du dernier recensement, bien qu'elles fussent absentes de la localité où leurs noms ont été enregistrés ; le dit état devant mentionner séparément chaque province, et faire la différence entre les personnes que l'on prétendait être temporairement absentes. Aussi un état faisant connaître les moyens (si aucuns) à prendre, pendant le prochain recensement, pour obtenir les renseignements suggérés par la présente motion, (*Pas imprimée.*)

103*a*.... Réponse à ordre ; liste donnant les noms des divers officiers chargés de faire le prochain recensement, et mentionnant la fonction assignée à chacun d'eux, et le district pour lequel il est nommé. (*Pas imprimée.*)

103*b*..... Réponse à ordre ; copie de toutes instructions écrites et de toutes formules préparées pour l'usage de chacun des officiers qui ont fait le recensement en 1871, et des renseignements analogues sur les instructions se rapportant au recensement de 1881. (*Pas imprimée.*)

104....... COMMISSION D'HALIFAX :—Réponse à adresse ; correspondance échangée entre Son Excellence le gouverneur général et le professeur Henry Y. Hinds, au sujet d'une statistique soumise à la " Commission de Halifax," instituée sous l'autorité du traité de Washington. (*Pas imprimée.*)

104*a* ..... Correspondance relative à une prétendue falsification de certaines données statistiques présentées comme partie de la cause anglaise, à la Commission des Pêcheries qui a siégé à Halifax en 1877 ; aussi copie de tout rapport fait par le commissaire des pêcheries sur cette prétendue falsification. (*Pas imprimée.*)

105........ TERRITOIRES DU N.-O., NOUVEAUX NOMS :—Réponse à ordre ; correspondance concernant la substitution de noms nouveaux aux noms anciens et historiques dans les territoires du Nord-Ouest, plus particulièrement le long de la route du chemin de fer du Pacifique. (*Pas imprimée.*)

106........ SQUATTERS, POINTE PELÉE :—Réponse à ordre ; correspondance concernant les droits des squatters établis sur les réserves navales à la Pointe-Pelée, dans le comté d'Essex. (*Pas imprimée.*)

107....... PUBLICITÉ ET ABONNEMENTS :—Réponse à ordre ; état détaillé des dépenses encourues pendant les années 1878 et 1879 pour la publication d'annonces du gouvernement. (*Pas imprimée.*)

Nos

108....... J. B. Eager:—Réponse à ordre ; état détaillé des sommes d'argent qui ont été payées à J. B. Eager, ci-devant commis dans le bureau de poste de Hamilton, depuis la date de sa mise à la retraite ; aussi, correspondance relative à la mise à la retraite du dit J. B. Eager, et le motif de cette mise à la retraite. (*Pas imprimée.*)

109....... Immigration, Manitoba :—Réponse à ordre ; état mentionnant le chiffre des immigrants qui se sont rendus dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest pendant l'année expirée le 31 octobre 1880 ; le nombre de personnes qui ont acheté des terres, et de celles qui ont acquis des *homesteads* et des droits de pré-emption ; le nombre d'acres de terre vendus. (*Pas imprimée.*)

110....... Frais de voyage :—Réponse à ordre ; détail des dépenses encourues par les différents membres du gouvernement ou toutes autres personnes qui ont été envoyés en Angleterre, ou ailleurs, par le gouvernement, depuis le 1er novembre 1878 jusqu'à date.

110*a* .... Réponse à ordre ; état des dépenses encourues par des membres du gouvernement et des personnes au service du gouvernement, envoyés en Angleterre, ou ailleurs, pour affaires du gouvernement, depuis le 1er janvier 1874 jusqu'au 1er octobre 1878.

111....... Deniers payés à la Cie de la B. d'Hudson :—Réponse à ordre ; état détaillé des deniers payés à la Cie de la Baie d'Hudson par les différentes branches de l'administration, depuis la cession de son territoire au Canada. (*Pas imprimée.*)

111*a* .... Réponse à adresse ; correspondance échangée avec la Cie de la Baie d'Hudson ou toute personne agissant en son nom, concernant le quart sud-est et la moitié nord de la section 7 du canton nº 17, rang 20, à l'ouest de la première grande méridienne, et tous documents, etc., concernant la concession du dit territoire à la compagnie. (*Pas imprimée.*)

111*b*...... Réponse à adresse ; correspondance adressée au gouvernement depuis la dernière session du parlement, concernant la navigation de la Baie d'Hudson. (*Pas imprimée.*)

112....... Jardin du Chateau, Québec :—Réponse à ordre ; documents qui ont été adressés au gouvernement en faveur de la réclamation faite par Henry A. P. Holland pour obtenir possession du jardin du Château, à Québec. (*Pas imprimée.*)

MATIÈRES DU VOLUME Nº 10.

113....... Commission du service civil :—Rapport de la commission du service civil, et annexe contenant les témoignages.

114....... Bureau de poste, Sorel :—Réponse à adresse ; correspondance échangée entre le gouvernement et Michel Mathieu, écr., avocat, M.P.P., relativement à l'achat d'une propriété pour l'établissement d'un bureau de poste en la ville de Sorel. (*Pas imprimée.*)

115..... Boîtes aux lettres du bureau de poste, Montréal :—Réponse à ordre ; état faisant connaître le nombre des boîtes, tiroirs et casiers non loués avant l'augmentation du loyer, et le nombre de ceux non loués depuis la dite augmentation. (*Pas imprimée.*)

116....... Port de Wiarton ;—Réponse à ordre ; copie du rapport de l'ingénieur qui a fait un relèvement du port de Wiarton. (*Pas imprimée.*)

117....... Riz et poudre, Col.-Brit. :—Réponse à ordre ; état faisant connaître tous les droits perçus sur le riz et la poudre importés dans la province de la Colombie-Britannique pendant la dernière année. (*Pas imprimée.*)

118....... Houille importée :—Réponse à ordre ; état donnant la quantité de houille importée en Canada depuis le 30 juin dernier, et le droit perçu sur la dite houille. (*Pas imprimée.*)

119....... Lac Manitoba :—Réponse à ordre ; rapports faits depuis la dernière session, concernant le niveau actuel de l'eau dans le lac Manitoba, et ce qu'il en coûterait pour l'abaisser. (*Pas imprimée.*)

120....... Compte-rendu officiel des débats, C. des C :—Etat détaillé du coût réel chaque année, du compte-rendu officiel des débats, pour les quatre dernières années, ainsi qu'un état en détail des montants payés, chaque année, pour ce service. (*Pas imprimée.*)

Nos

121..... Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul :—Réponse à adresse ; correspondance au sujet de la direction et de l'administration du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, depuis le 1er janvier 1880. (*Pas imprimée.*)

122..... Pointe Saint-Pierre-les-Becquets :—Réponse à ordre ; documents se rapportant aux améliorations à faire sur les battures du fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis la pointe Saint-Pierre-les-Becquets, ainsi que des rapports et des plans des ingénieurs du gouvernement sur ces travaux. (*Pas imprimée.*)

123..... Cie anglo-canadienne de Prêts et de Placements :—Etat des affaires et une liste des actionnaires de la Cie anglo-canadienne de Prêts et de Placements (à responsabilité limitée), à la date du 31 décembre 1879, en conformité de l'acte 43 Victoria, chap. 53. (*Pas imprimée.*)

124...... Pont de la Chaudière :—Réponse à ordre ; état indiquant la valeur imposable du fer importé pour la construction du pont de la Chaudière, telle que déclarée en douane, le montant ajouté à cette valeur par l'estimateur ou le percepteur du port d'Ottawa, les noms des négociants nommés comme estimateurs sous l'autorité de la sec. 45, chap. 10, 40 Vic., et qui ont été chargés de l'estimation finale. (Le dit état est aussi en réponse à un ordre de la Chambre du 20 décembre dernier, pour copie de toute correspondance relative à la saisie ou à l'évaluation des matériaux en fer destinés au pont du chemin de fer construit sur la Chaudière, et les résultats de telle évaluation, s'il en est.)

125...... Toile cirée pour fenêtres :—Réponse à ordre ; état donnant le nombre de verges de toile cirée pour rideaux de fenêtres, importées en Canada pendant les derniers douze mois, et leur valeur totale. (*Pas imprimée.*)

126.. .. Bureau de poste, Prescott :—Réponse à ordre ; Correspondance se rattachant au transfert du bureau de poste de Prescott à l'hôtel-de-ville. (*Pas imprimée.*)

127...... Port de Cascumpec :—Réponse à ordre ; rapport de l'ingénieur sur le relèvement du port de Cascumpec, comté de Prince, Ile du Prince-Edouard, durant l'été de 1880, dans le but d'améliorer le dit port.

128...... Maître de poste de Vankleek Hill :—Réponse à ordre ; correspondance relative à la démission de Duncan McDonell, ci-devant maître de poste de Vankleek Hill, dans le comté de Prescott ; et toute correspondance échangée entre le maître-général des postes et le nommé McLaurin, maître de poste actuel de Vankleek Hill, touchant sa nomination à la dite charge. (*Pas imprimée.*)

129...... Rivière Yamaska :—Réponse à ordre ; rapport de l'ingénieur qui a fait les relevés hydrographiques, en 1880, de la rivière Yamaska, depuis son embouchure jusqu'à la Belle-Pointe, dans les comtés de Bagot et de Saint-Hyacinthe. (*Pas imprimée.*)

130...... Lac Erié, relèvements :—Réponse à ordre ; rapports des relevés hydrographiques faits par feu John Lindsay, écr., I.C., sur la rive nord du lac Erié entre le récif de la Pointe-Pelée et l'embouchure de la rivière Détroit. (*Pas imprimée.*)

131...... Pont tournant, canal de la Baie Burlington :—Réponse à adresse ; arrêtés du conseil règlant l'usage du pont tournant pour chemin de fer qui traverse le canal de la Baie Burlington. (*Pas imprimée.*)

132...... Mandats sur la poste :—Réponse à ordre ; état donnant le montant d'argent expédié par mandats de poste, en Grande-Bretagne, en Irlande et aux Etats-Unis, pendant l'année 1880, et le coût de ces mandats. (*Pas imprimée.*)

133...... Boston, port d'hiver :—Réponse à ordre ; correspondance échangée entre le directeur général des postes et les propriétaires, ou les agents des steamers de la ligne Allan, concernant le choix qu'ils ont fait de Boston pour leur port d'hiver, ou s'y rapportant en quelque manière. (*Pas imprimée.*)

134...... Pisciculture, Newcastle :—Réponse à ordre ; état indiquant les frais d'entretien de l'établissement de pisciculture de Newcastle, Ontario, pour l'année 1876 et chacune des années subséquentes, y compris 1880. (*Pas imprimée.*)

135...... Bureau de poste, Dominion City :—Réponse à ordre ; témoignages pris devant le sous-maître de poste de Winnipeg, pendant l'année courante, au sujet des plaintes graves proférées contre l'administration du bureau de poste de Dominion City. (Cette réponse contient l'information demandée par un ordre semblable en date du 21 février dernier.) (*Pas imprimée.*)

136....... Port de Toronto :—Réponse à ordre ; rapports faits par des ingénieurs du gouvernement concernant les travaux du port de Toronto, depuis le 1er janvier 1880. (*Pas imprimée.*)

Nos	
137	RIVIÈRE NICOLET :—Réponse à ordre ; correspondance relative au creusement de la rivière Nicolet et d'un port de refuge à l'entrée de cette rivière. (*Pas imprimée.*)
138	BRISE-LAMES DE SOURIS-OUEST :—Réponse à ordre ; correspondance et rapports d'ingénieurs concernant la construction d'un brise-lames à Souris-Ouest, dans le comté de King, Ile du Prince-Edouard. (*Pas imprimée.*)
139	CHEMIN DE FER D'ESQUIMALT À NANAÏMO :—Réponse à ordre ; rapports de J. W. Trutch concernant une voie ferrée entre Esquimalt et Nanaïmo et entre Emory et Burrard Inlet. (*Pas imprimée.*)
140	JOSEPH C. LISLOIS :—Réponse à adresse ; correspondance échangée entre le gouvernement et M. Joseph Charles Lislois, au sujet de la réclamation faite par ce dernier pour couvrir les pertes qu'il a éprouvées dans l'incendie d'un de ses bâtiments, et copie du rapport de l'arbitre officiel. (*Pas imprimée.*)
141	MEILLEURE ADMINISTRATION DE LA JUSTICE :—Réponse à adresse ; correspondance entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique et entre les juges de la Cour Suprême de la Colombie-Britannique et les gouvernements local et fédéral sur l'acte relatif à la meilleure administration de la justice (1878) et sur l'acte de judicature (1879), passés par la législature provinciale—aussi copie de la protestation officielle formulée par ces juges contre l'aveu donné à ces actes. (*Pas imprimée.*)
142	ACQUISITION DU CHEMIN DE FER Q. M. O. ET O. :—Réponse à adresse ; correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et celui de la province de Québec, concernant l'acquisition, par les autorités fédérales, du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, ou touchant l'octroi d'une subvention à ce même chemin. (*Pas imprimée.*)
143	QUAI À PORT-HOOD :—Réponse à ordre ; correspondance entre le gouvernement et la personne chargée de la dépense et des réparations faites au quai public à Port-Hood, durant l'été et l'automne derniers. (*Pas imprimée.*)
144	PORT DE MEAFORD :—Réponse à ordre ; état indiquant les dépenses faites pour le port de Meaford pendant les années 1879 et 1880, et les rapports des ingénieurs à ce sujet depuis le mois de janvier 1879. (*Pas imprimée.*)
145	JUGE DE LEEDS ET GRENVILLE :—Réponse à adresse ; correspondance relative à la charge de juge de la cour de comté et de juge puîné dans les comtés unis de Leeds et Grenville. (*Pas imprimée.*)
146	PONT SUSPENDU UNION, RIVIÈRE OTTAWA :—Réponse à ordre ; état indiquant le revenu et la dépense provenant du pont suspendu Union, sur la rivière Ottawa, depuis 1867 jusqu'au 1er janvier 1881. (*Pas imprimée.*)

RAPPORT DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL

SUR LES

COMPTES DES CRÉDITS

DE

L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

1880

POUR L'INFORMATION DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON

1880

INDEX

COMPTES DES CRÉDITS

PARTIE I

COMPTES DES DÉPENSES

J

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

ANNEXE

RAPPORT

DE

L'AUDITEUR-GÉNÉRAL

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1880.

Le soussigné a l'honneur de soumettre au parlement, en vertu de la 41e Vic., chap. 7, les comptes des crédits et des dépenses autorisés par la loi pour l'exercice de 1879-80.

APPLICATION DES CRÉDITS.

L'excédant de dépenses quelque peu importantes proviennent ordinairement des lettres de crédit données aux différents départements ou à leurs officiers chargés de la dépense.

On sait que maintenant la plus grande partie des dépenses se fait au moyen de lettres de crédit, la banque sur laquelle on tire étant remboursée dans chaque cas après le paiement des chèques.

Souvent les crédits ouverts à la banque couvrent plusieurs crédits votés par le parlement, et comme il serait évidemment impossible de refuser le remboursement à la banque lorsque la dépense a excédé un ou plusieurs crédits, il arrive nécessairement que les sommes dépensées excèdent les sommes votées.

Quant à l'excédant des dépenses contingentes du gouvernement civil, la cause en est autre. Cette dépense se fait principalement par les trois fonctionnaires suivants :

1. Le comptable des dépenses contingentes, qui fait des paiements directs.

2. Le papetier, qui transmet des états mensuels de ses distributions durant le mois précédent.

3. L'imprimeur de la reine, qui n'a transmis ses comptes qu'assez longtemps après l'expiration de l'époque à laquelle ils se rapportent.

On étudie actuellement les moyens à prendre pour empêcher, s'il y a possibilité, que durant l'exercice courant, la dépense excède les crédits.

TÉLÉGRAPHIE ET FRAIS DE ROUTE.

La loi relative aux dépenses contingentes porte apparemment que le paiement des frais de télégraphie encourus à Ottawa, et des frais de route du personnel du service intérieur sera fait sur les crédits votés pour les dépenses contingentes du gouvernement civil.

Pendant plusieurs années on a eu l'habitude d'inclure dans les crédits sous le contrôle spécial de quelques-uns des départements, par exemple des départements des travaux publics, des chemins de fer et des finances, les sommes nécessaires aux deux services ci-dessus mentionnés.

Le soussigné a cru devoir appeler l'attention sur cette question, attendu qu'on pourrait peut-être juger à propos, lorsque le budget sera à l'étude, d'aviser aux moyens de faire figurer toutes les dépenses de cette nature au chapitre des dépenses contingentes du gouvernement civil.

APPOINTEMENTS DU PERSONNEL À OTTAWA PORTÉS AU COMPTE DES CRÉDITS AFFECTÉS AU SERVICE EXTÉRIEUR.

En examinant les comptes des dépenses de crédits autres que les crédits affectés aux appointements des employés du gouvernement civil, on voit figurer continuellement des sommes payées comme appointements ou rétributions à des personnes employées aux ministères même des travaux publics, des chemins de fer et canaux, de l'agriculture et de l'intérieur.

Peut-être serait-il mieux d'inclure ces fonctionnaires dans le personnel régulier du service intérieur s'ils sont employés d'une manière permanente, et s'ils ne le sont pas, de régler qu'ils doivent être payés sur les crédits affectés aux dépenses contingentes du gouvernement civil.

AUDITEURS PROVINCIAUX.

Les dépenses se rattachant aux bureaux des auditeurs provinciaux ont été payées sur les crédits affectés aux frais de gestion, et l'on n'était pas certain à quel ministère il fallait les rapporter. C'est pourquoi les lettres suivantes ont été échangées entre le sous-chef du département des finances et le soussigné :—

OTTAWA, 25 mai 1880.

MONSIEUR,—La lettre ci-incluse m'a été adressée durant ma maladie, et j'ai tardé à vous la communiquer jusqu'à ce jour. Veuillez la lire et me faire savoir s'il y a moyen d'accorder la demande de M. Drummond.

Bien à vous,

J. M. COURTNEY,
Sous-chef, ministère des finances.

M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur généra

BUREAU DE L'AUDITEUR, 29 mai 1880.

MONSIEUR,—J'accuse réception de votre lettre du 25 du courant, me transmettant celle de M. Drummond, sous-receveur général à Winnipeg.

Les difficultés dans lesquelles se trouve M. Drummond à raison de la demande que je lui ai adressée de faire certaines choses pour le bureau de l'auditeur, et des instructions à lui données par M. Tims de ne pas les faire, me fournissent l'occasion d'exposer au gouvernement, par votre entremise, les rapports que ce bureau doit nécessairement avoir avec les provinces éloignées. Voici les raisons pour lesquelles j'ai écrit à M. Drummond et à ceux qui remplissent les mêmes fonctions que lui dans les autres provinces :

1. La chose se faisait du temps de M. Langton.

2. Il est très commode de pouvoir communiquer avec une personne se trouvant sur les lieux, et il serait plus difficile autrement d'obtenir les renseignements voulus et faire exécuter les instructions du bureau.

Les besoins de ce bureau, en ce qui concerne les provinces éloignées, sont principalement occasionnés par le système de crédits ouverts aux agents des différents départements. Ce système est nécessaire pour éviter des retards qui nuiraient beaucoup au service public.

Il est du devoir de l'auditeur de veiller à ce que les inscriptions des dépenses soient régulièrement faites aux différents comptes des crédits auxquels elles appartiennent, et de limiter les dépenses aux services autorisés par le gouvernement selon que les divers règlements le permettent.

Il est évidemment nécessaire, dans les cas de dépenses considérables des deniers publics, afin que tout se fasse conformément à des principes généraux, que quelqu'un soit chargé de veiller à ce que les auditeurs fassent leur devoir et d'attester par son contre-seing qu'il a vérifié les comptes.

Le contre-seing est aussi une garantie que les deniers publics ne sont employés que pour le service du gouvernement.

Il me semble que dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, qui ont chacun un sous-receveur général, les auditeurs devraient représenter mon bureau, et que dans l'Ile du Prince-Edouard, le Manitoba et la Colombie-Britannique, la personne qui représente le département des finanees devrait aussi représenter mon bureau, et en relever dans la mesure de ses devoirs vis-à-vis de moi. Ceci, cependant, n'est que ma manière de voir. Le point sur lequel j'insiste, c'est que ce qu'il y a à faire pour mon bureau soit fait par des personnes qui soient reconnues comme tenues d'obéir aux instructions qu'elles tiendront de moi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

M. J. M. Courtney,
Ministre des finances.

Aucune réponse n'a été faite à cette dernière lettre, et les rapports des auditeurs avec mon bureau n'ont pas encore été déterminés.

CONTROLE DES COMPTES DU CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Avant la mise en opération de la loi concernant l'audition, les comptes des chemins de fer Intercolonial et de l'Ile du Prince-Edouard étaient vérifiés par M. T. D. Tims, inspecteur des finances.

Un arrêté de la commission de la trésorerie a autorisé M. Tims à continuer la vérification de ces comptes à ma place.

Bien que le soussigné ait approuvé le projet de cet arrêté, ayant été consulté à ce sujet avant son adoption, on a trouvé des objections à ce que la même personne soit attachée à deux départements, ce qui a donné lieu à la lettre suivante :—

BUREAU DE L'AUDITEUR, 26 avril 1880.

CHER MONSIEUR,—Peu de temps avant votre maladie, il avait été convenu que nous discuterions les rapports de M. Tims avec mon bureau relativement à l'examen des comptes des chemins de fer.

Peut-être pourriez-vous vous occuper de l'affaire maintenant.

Vous vous convaincrez sans peine qu'il est très important pour moi que la chose soit réglée.

Bien à vous,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

M. J. M. COURTNEY,
Sous-chef, ministère des finances.

Le soussigné a aussi insisté verbalement auprès du président de la commission de la trésorerie sur la nécessité de faire relever M. Tims entièrement de mon bureau ou du ministère des finances.

Jusqu'ici rien n'a été fait à ce sujet.

OBLITÉRATION DES EFFETS PUBLICS.

Au sujet de la lettre du sous-ministre des finances, en date du 12 décembre 1879, concernant l'oblitération des effets publics arrivés à échéance, laquelle lettre a été publiée dans mon dernier rapport, le soussigné doit déclarer que les effets ne lui ont pas encore été transmis pour vérification. Le soussigné apprend que l'oblitération de ces effets se fait actuellement.

DÉFAUT DE CONTRÔLE SUR L'ÉMISSION DES BILLETS FÉDÉRAUX.

Au sujet du contrôle des dépenses, il serait peut-être à propos d'appeler l'attention sur un défaut apparent dans l'acte d'audition en ce qu'il règle les attributions de l'auditeur général relativement aux effets publics. Bien qu'il soit chargé, conjointement avec le département des finances, de l'oblitération des billets fédéraux, il n'a aucun contrôle sur l'émission de ces billets.

SÉNAT ET CHAMBRE DES COMMUNES.

On remarquera, en lisant la correspondance incluse dans ce rapport concernant les dépenses des deux chambres, que certains paiements ont été faits par l'une et l'autre contrairement aux lois, et que si la chose doit se continuer durant l'exercice courant, il sera nécessaire de modifier ces lois.

FORMULES DES ESTIMATIONS BUDGÉTAIRES ET DÉTAILS.

Le soussigné est d'avis qu'on devrait aviser aux moyens à prendre pour que les mêmes règles générales soient suivies pour tous les services dans les estimations budgétaires et relativement aux détails à donner sur chaque prévision.

RÉMUNÉRATIONS SUPPLÉMENTAIRES AUX EMPLOYÉS PERMANENTS.

Le soussigné n'est pas bien sûr que son devoir l'oblige à attirer l'attention sur es rémunérations supplémentaires accordées à des personnes employées par le gouvernement d'une manière permanente et à traitements fixes, mais il a cru qu'il n'y aurait pas de mal d'en parler dans ce rapport. Si son devoir ne s'étend pas à cela, on lui donnera probablement des instructions à ce sujet.

FRAIS DE ROUTE.

Comme il paraît y avoir de graves objections à accepter de la part d'officiers employés à quelque service extérieur des notes de dépenses à tant par jour, sans état détaillé de ces dépenses et sans certificat de ces officiers attestant que ces dépenses ont été réellement et nécessairement encourues dans l'intérêt public, la lettre suivante a été adressée à la commission de la trésorerie :—

BUREAU DE L'AUDITEUR, 24 septembre 1880.

Le soussigné a l'honneur de recommander, afin de donner effet à l'arrêté du conseil du 6 mai 1876, que toute personne qui rendra compte de ses frais de route, soit tenue d'indiquer chaque article de dépense, avec la date, et de fournir des pièces justificatives, à la manière des agents qui voyagent au compte des particuliers, et d'annexer aux comptes une déclaration conçue dans les termes suivants :

Je déclare que les articles de la note ci-dessus représentent les déboursés faits par moi tels qu'inscrits et nécessaires au service public.

Les comptes qui parviennent au soussigné indiquent que c'est l'opinion générale que le fonctionnaire peut en tous cas demander le maximum des dépenses mentionné dans l'arrêté du conseil déjà cité.

Telle ne paraît pas avoir été l'intention du conseil. Voici, du reste, le texte de l'acte d'audition à ce sujet, article 3.

"Le salaire ou traitement alloué à tel officier ou personne lui tiendra lieu de tous honoraires, allocations ou émoluments de quelque nature que ce soit, excepté les déboursés faits et autorisés, les parts de saisies, les confiscations et les amendes," ce qui n'est pas compatible avec le paiement de frais de route et de séjour au dehors, autres que les déboursés réellement faits.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

M. J. M. COURTNEY,
Secrétaire du bureau de la trésorerie.

Aucune réponse à cette lettre n'a été reçue.

CONSULTATIONS EN MATIÈRE DE DROIT.

Le soussigné a remarqué dans les comptes de crédits du contrôleur et de l'auditeur général anglais des sommes affectées aux consultations en matière de droit. Jusqu'ici, au Canada, aucun crédit n'a été voté pour des consultations de cette nature.

CLOTURE DES COMPTES DE L'EXERCICE.

Les principaux obstacles qui s'opposent à la clôture des comptes de l'exercice presque immédiatement après l'expiration de l'année financière, sont (1) les paiements qui sont faits dans le Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, et dont il ne peut être obtenu d'état qu'après un certain temps ; et

2. Le paiement du traitement des juges et des pensions des officiers en retraite qui se fait sur demande par les banques autorisées, quelquefois longtemps après l'expiration de l'exercice.

En ce qui concerne cette dernière catégorie de paiement, le soussigné recommande que l'on substitue au système de reçus, celui de l'envoi de chèques datés d'Ottawa à la fin de chaque mois.

On a éprouvé quelque difficulté au sujet des crédits affectés au paiement des annuités aux Sauvages du Nord-Ouest, à cause des délais qui surviennent dans le transport des fonds de Winnipeg aux endroits où les paiements doivent être faits.

EMPLOI DES CRÉDITS AVANT LE COMMENCEMENT DE L'EXERCICE POUR LEQUEL ILS SONT VOTÉS.

La lettre suivante a été écrite en conséquence d'un mandat du gouverneur général autorisant certaine dépense avant la fin de l'exercice 1879-80.

OTTAWA, 6 décembre 1880.

MONSIEUR,—Au sujet du paiement, au mois de juin dernier, par le receveur général à M. E. Dewdney, de la somme de cent cinquante-sept mille dollars ($157,000) pour être transmise au Nord-Ouest et affectée au paiement des annuités des Sauvages en vertu des traités 4, 6 et 7, j'ai l'honneur de vous informer qu'aucune partie de cette somme n'a été employée au paiement de ces annuités qu'après le 1er juillet 1880; je vous prie, en conséquence, de vouloir bien faire transférer cette somme des comptes de 1879-80 à ceux de 1880 81.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général, Ottawa.

La somme avait été remise au commissaire des Sauvages avant la fin de l'exercice 1879-80, mais n'a été payée aux Sauvages qu'en 1880-81. Sur réception de cette lettre, j'ai autorisé le transfert demandé.

EXAMEN DES COMPTES EN VERTU DE L'ARTICLE 48 DE L'ACTE D'AUDITION.

Le soussigné a été chargé par le ministre des finances, en vertu de l'article 48 de l'acte d'audition, d'examiner les comptes du fonds des Sauvages, et il fait faire cet xamen actuellement.

DÉTAILS DE DÉPENSES MENTIONNÉES DANS LE RAPPORT DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL.

En consultant une lettre du ministère de l'agriculture, publiée dans le présent rapport, on remarquera qu'on s'oppose à ce que l'auditeur général publie les détails des dépenses. Il est souvent difficile de donner des explications compréhensibles sans entrer dans les détails.

La différence de $552.01 que l'on remarquera entre la somme de $60,177.29, qui est inscrite dans ce rapport sous le chapitre de législation, pour impressions, papier et reliure, et la somme de $59,625.28, inscrite pour les mêmes fins aux comptes publics, s'explique comme suit :

En examinant dans mon bureau les pièces justificatives à l'appui de cette dépense, on a trouvé, mais trop tard pour modifier les comptes publics, que l'on avait inscrit à tort sous le chapitre de législation un item de $1,262.50, provenant de la vente de papier, etc., déposés par M. Hartney le 30 juin 1879, tandis que ce montant aurait dû être porté au crédit des revenus casuels, et que la somme de $710.49 avait été payée par inadvertance à la banque de Montréal pour couvrir des chèques tirés par le comptable de la Chambre des communes sur son crédit particulier et qui avaient été envoyés par mégarde à ce bureau pour remboursement.

Les lettres suivantes sur divers sujets n'ont besoin d'aucun commentaire :—

CIRCULAIRE ADRESSÉE AUX EXAMINATEURS DANS LE BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL.

17 février 1880.

MONSIEUR,—En examinant les comptes, veuillez ne pas vous écarter des instructions suivantes : —

1. Commencez par les crédits autorisés par la loi, en suivant les détails des estimations, lorsque le budget a été voté sans changement par le parlement.

2. Portez à la subdivision du crédit les paiements qui vous paraissent y appartenir réellement.

3. Les comptes de l'année ne doivent pas comprendre les paiements faits avant le commencement ou après la fin de l'exercice.

4. Les comptes doivent embrasser des périodes mensuelles, et l'on doit me prévenir lorsqu'un département qui est tenu de transmettre les comptes mensuels néglige de le faire pendant plus de deux mois après l'expiration de la période.

5. Examinez les chèques et autres pièces justificatives transmis avec les comptes mensuels, et attachez les chèques aux autres pièces justificatives correspondantes.

6. Assurez-vous que les pièces justificatives démontrent que la dépense est portée au crédit qu'il appartient, que les réclamations contre le gouvernement sont légitimes, et que les paiements ont été faits aux personnes qui y avaient droit.

6. Lisez les actes du parlement et les arrêtés du conseil, afin de voir s'ils n'ont pas été transgressés.

7. Faites vos observations sur les articles de paiements d'appointements ou autres qui ne reposent pas sur l'autorité nécessaire ou l'outrepassent.

8. Comparez le grand-livre des crédits avec les comptes mensuels, et examinez le livre des remboursements pour les remboursements, à moins que ceux-ci n'aient été inscrits dans le livre des crédits.

Bien à vous,

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

BUREAU DE L'AUDITEUR, 17 juin 1880.

MONSIEUR,—Les comptes du chemin de fer Intercolonial pour les premiers huit mois de l'exercice courant, ont été examinés dans mon bureau et l'on a appelé particulièrement mon attention sur les montants dus au gouvernement.

Il me semble que les employés du chemin de fer Intercolonial ne doivent pas faire crédit aux marchands et autres, bien que ceux-ci aient des réclamations non réglées contre le chemin de fer.

Si l'administration des chemins de fer du gouvernement doit à quelqu'un, il est facile de lui donner un chèque pour payer le montant de la réclamation.

D'un autre côté, en livrant les marchandises qui ont été transportées sur le chemin, on doit exiger un chèque pour payer le prix du transport.

J'ai l'honneur d'être,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

M. T. TRUDEAU,
Sous-chef, ministère des chemins de fer et des canaux.

BUREAU DE L'AUDITEUR, 24 juin 1880.

MESSIEURS,—J'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de l'Acte d'audition du Canada, dont je vous transmets copie sous ce pli, il est nécessaire que tous ceux qui ont des deniers publics du Canada en dépôt observent les règlements suivants :

1. Tous les mouvements de deniers doivent se faire sur certificat signé par le sous-ministre des finances et par l'auditeur général.
2. Le paiement des obligations et des coupons doit se faire comme à présent.
3. Les autres paiements doivent se faire sur certificat ou lettre de crédit du sous-ministre des finances et de l'auditeur général, comme susdit.
4. Tous les comptes doivent être faits en double, une copie pour le ministère des finances et l'autre pour l'auditeur général.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

MM. BARING, frères et Cie.
MM. GLYN, MILLS, CURRIE et Cie.
M. C. ASHWORTH,
Gérant de la banque de Montréal.

BUREAU DE L'AUDITEUR, 28 juin 1880.

MONSIEUR,—En ouvrant un crédit pour le montant des honoraires payés sur les bills privés déposés par le comptable de la Chambre des communes, j'enfreins les principes généraux adoptés à l'égard des différents ministères, et je ne le fais que parce que je n'ai pas reçu d'instructions à ce sujet du parlement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A l'honorable J. G. BLANCHET,
Président de la Chambre des communes.

BUREAU DE L'AUDITEUR, 19 juillet 1880.

MONSIEUR,—Je prends la liberté de vous signaler l'article 32 de l'acte d'audition qui veut, comme vous le remarquerez, que tous les dépositaires de deniers publics, s'assurent, avant de faire des paiements, que ces paiements ont été autorisés par ce bureau.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. A. DRUMMOND,
Gérant de la banque de Montréal.

BUREAU DE L'AUDITEUR, 3 août 1880.

MONSIEUR,—Je prends la liberté de signaler à votre attention l'article 33 de l'acte d'audition.

En vertu de cet article vous remarquerez que lorsque le gouvernement achète une propriété, le paiement ne peut en être fait que lorsque l'estimateur en a attesté la valeur. Tous les arrêtés du conseil concernant l'achat de terrains doivent mentionner le nom de l'estimateur qui en a approuvé le prix.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. J. O. COTÉ,
Greffier du conseil privé.

CIRCULAIRE AUX DÉPARTEMENTS.

BUREAU DE L'AUDITEUR, 18 octobre 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que tous les frais de route du service intérieur, ainsi que les frais de télégraphie des ministères, doivent être payés sur les crédits affectés au paiement des dépenses contingentes de chaque département civil.

J'ai l'honneur d'être, etc.,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 7 décembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les états de vos dépenses de l'exercice terminé le 30 juin 1880, pour les impressions du parlement, l'indemnité des députés et les dépenses contingentes de la Chambre des communes. Je les ai signés et je les accompagne des remarques suivantes :—

Impressions du parlement.

Votre état accuse une dépense de $57,727.65, tandis que durant l'exercice, les déboursés réels sont, d'après mon rapport, de $60,177.29. La différence s'explique par l'état suivant :—

Total des frais d'impressions du parlement d'après le rapport de l'auditeur		$ 60,177 29
Papier en magasin au commencement de l'exercice	$ 5,250 40	
A déduire, papier en magasin à la fin de l'exercice	2,158 37	
		3,092 03
		$ 63,269 32
A déduire, balance due par l'imprimeur de la reine		5,541 67
Dépenses d'après votre état		$ 57,727 65

Compte de l'imprimeur de la reine.

Le 4 mars 1880, à la demande de l'imprimeur de la reine, la somme de $2,070.94 a été portée au débit du compte du crédit affecté aux impressions diverses, et mis à l'avoir du crédit des impressions du parlement ; de sorte que cette somme devrait être déduite du compte de l'imprimeur de la reine, et la balance restant au débit du compte des impressions du parlement, serait de $5,541.67, au lieu de $7,612.61, somme portée sur notre état.

Indemnité payée aux députés.—Dépenses contingentes de la Chambre des communes.

Les dépenses sous ce chapitre durant l'exercice sont, d'après mon rapport:—

Indemnité	$ 221,786 20	
Appointements et dépenses contingentes...	134,307 93	
		$356,094 13
Votre état accuse une dépense de	$ 356,560 79	
Et vous en déduisez comme remboursement d'une partie du traitement de M. Lowe	466 66	
		$356,094 13

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. Henry Hartney,
Greffier du comité des impressions du parlement.

Les lettres explicatives suivantes, au sujet du gouvernement civil, ont été reçues trop tard, comme leurs dates l'indiquent, pour être insérées à l'endroit où elles auraient dû l'être :—

Ottawa, le 2 décembre 1880.

Monsieur,—En réponse à votre lettre du 19 du mois dernier, au sujet de la différence entre les déboursés autorisés et les déboursés réellement faits comme dépenses contingentes du secrétariat d'Etat pour le dernier exercice, j'ai l'honneur de vous informer que le montant voté n'a pas été entièrement dépensé, d'abord parce que plusieurs employés surnuméraires, dont les appointements étaient ci-devant payés sur le crédit affecté aux dépenses contingentes, ont été nommés employés permanents, et aussi parce que l'on a surveillé strictement les dépenses contingentes, afin de pratiquer autant d'économie que possible dans cette catégorie de nos dépenses.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

EDOUARD J. LANGEVIN,
Sous-secrétaire d'Etat.

J. L. McDougall,
Auditeur général.

DÉPARTEMENT DES POSTES, CANADA,
OTTAWA, le 4 décembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai reçu instruction du directeur général des postes d'accuser réception de votre lettre du 19 du mois dernier, appelant son attention sur les sommes dépensées par ce département durant le dernier exercice pour le compte des dépenses contingentes en comparaison avec les crédits votés, et demandant une explication de la cause de la différence entre les dépenses autorisées et les déboursés réels. En réponse, je dois vous dire qu'il a été impossible, sans nuire à l'efficacité du service, de réduire les dépenses contingentes à moins de $29,773.61. Je dois aussi ajouter que les dépenses contingentes du département durant l'exercice terminé le 30 juin 1879, étaient de $33,412.13. De sorte que, comparé à l'exercice précédent, l'exercice expiré le 30 juin 1880 accuse une diminution considérable des dépenses contingentes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
W. WHITE.
Secrétaire.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 4 décembre 1880.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre demandant la cause de la différence qui existe entre le crédit voté pour les dépenses contingentes de ce département et les déboursés réels durant le dernier exercice, j'ai l'honneur de vous informer qu'en ce qui concerne le ministère proprement dit, les dépenses ont excédé le crédit parce qu'il a fallu payer des employés surnuméraires et faire faire dans le département des travaux qui n'avaient pas été prévus lorsque les estimations ont été faites ; en ce qui concerne la division des pénitenciers, la dépense additionnelle se compose de frais de route encourus par le préfet du pénitencier du Manitoba mandé à Ottawa pour affaires officielles, et certains frais de médecins par lui payés durant sa maladie occasionnée par les défectuosités des égoûts du pénitencier. Ces deux items n'avaient pas été prévus.

J'ai l'honneur d'être,
Votre obéissant serviteur,
Z. A. LASH,
Sous-chef, ministère de la justice.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Le soussigné doit de nouveau rendre témoignage de l'empressement avec leque les renseignements qui lui paraissaient nécessaires pour l'accomplissement de ses devoirs, lui ont été ordinairement fournis par les officiers auxquels il s'est adressé.

J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Bureau de l'auditeur général,
Ottawa, février 1880.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

INTÉRÊT SUR LA DETTE PUBLIQUE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		Principal.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
Payable à Londre.		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Emprunt consol. canadien, 5 pour cent, (22 Vict., chap. 84 et 14)		31,374,602 50	1,568,730 10	1,568,681 47	48 63	
Bons, province du Canada 5 pour cent, (12 Vict., chap. 5)		118,260 00	1,022 00	5,913 00	....	4,891 00
6 pour cent, 14 et 15 Vict., chap. 73	£924,900 0 0					
6 pour cent, 12 Vict., chap. 5	321,500 0 0					
6 pour cent, 18 Vict., chap. 3 et 102	76,500 0 0					
6 pour cent, 16 Vict., chap. 157	91,800 0 0					
6 pour cent, 18 Vict., chap. 4	38,388 7 1					
6 pour cent, 12 Vict., chap. 5	62,811 12 11					
6 pour cent, 18 Vict., chap. 4	174,770 11 0					
6 pour cent, 12 Vict., chap. 5	244,607 17 1					
6 pour cent, 18 Vict., chap. 3 et 103	52,761 3 7					
6 pour cent, 12 Vict., chap. 58 et 16 Vict., chap. 17	42,460 8 4					
6 pour cent, 19 et 20 Vict., chap. 86, et 12 Vict., chap. 5	228,900 0 0					
6 pour cent, 22 Vict., chap. 83 et 20 Vict., chap. 17	268,200 0 0					
Total, 6 pour cent.	£2,527,600 0 0	12,300,986 67	682,550 00	679,922 00	2,628 00	
Bons émis par le N.-Brunswick, à 6 p. c.—Ch. de fer du N.-B. et du Canada	£44,000 0 0					
19 Vict., chap. 14 et 16, N.B.	96,800 0 0					
19 Vict., ch. 16, N.B.	782,100 0 0					
Total	922,900 0 0	4,491,446 67	269,486 80	269,486 80		
Bons émis par la N.-Ecosse, à 6 p. c.—27 Vict., ch. 6, N.E.	222,500 0 0	1,082,833 33	64,970 00	64,970 00		
A reporter		49,368,129 17	2,586,758 90	2,588,973 27	2,676 63	4,891 00

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

INTÉRÊT SUR LA DETTE PUBLIQUE—*Suite.*

COMPTES des sommes dépensées, etc.—*Fin.*

Service.		Principal.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report...........		49,368,129 17	2,586,758 90	2,588,973 27	2,676 63	4,891 00
Bons émis par la C.-Brit., à 6 pour cent.						
Acte d'emprunt de la Col.-Brit., 1863.	£50,000 0 0					
Acte d'emprunt de Vancouver, 1863...	40,000 0 0					
Acte d'emprunt de la Col.-Brit..........	100,000 0 0					
Total................	£190,000 0 0	924,666 67	55,480 00	55,480 00		
Bons émis par l'Ile Prince-Edouard, à 6 pour cent—						
34 Vic., chap. 4, I.P.E	£183,800 0 0					
do do ...	40,400 0 0					
Total...............	£224,200 0 0	1,091,106 66	65,466 40	65,466 40		
Emprunt fédéral, à 5 pour cent—						
31 Vic., chap. 13.....	£500,000 0 0	2,433,333 33	121,666 67	121,666 66	0 01	
Emprunt fédéral, à 4 pour cent—						
Emprunt de l'Intercolonial, garanti...	£3,000,000 0 0					
Emp. de la Terre de Rupert, garanti.....	300,000 0 0					
Emprunt de 1874.....	4,000,000 0 0					
Emprunt de 1875, garanti................	1,500,000 0 0					
Emprunt de 1875, non-garanti..........	1,000,000 0 0					
Emprunt de 1876.....	2,500,000 0 0					
Emprunt de 1878, garanti................	1,500,000 0 0					
Emprunt de 1878, non-garanti..........	1,500,000 0 0					
Emprunt de 1879.....	3,000,000 0 0					
Total, 4 pour cent.	£18,300,000 0 0	89,060,000 00	2,978,400 00	3,562,400 00	....	584,000 00
Total payable à Londres..................................		142,877,235 83	5,807,771 97	6,393,986 33	....	586,214 36

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

INTÉRÊT SUR LA DETTE PUBLIQUE—*Suite.*

Service.	Principal.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
Payable au Canada.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Canada, 5 pour cent, 22 Vic., chap. 84	114,450 00	5,722 50	5,722 50		
Nouv.-Ecosse, 6 p. cent, 27 Vic., chap. 6	951,920 01	57,115 20	57,115 20		
Nouv.-Brunswick, 6 pour cent—					
28 Vic., chap. 11........ $38,400 00					
27 Vic., chap. 3.......... 84,500 00					
	122,900 00	7,374 00	7,374 00		
Ile du Prince-Edouard, 6 pour cent—					
34 Vic, chap. 15......... 14,600 00					
16 Vic., chap. 18......... 39,500 00					
30 Vic., chap. 3 .... 3,500 00					
34 Vic., chap. 4 .... 143,500 00					
	201,100 00	12,066 00	12,134 14	....	68 14
Débentures, 6 p. cent., 31 Vic, chap. 4.	538,000 00	32,280 00	32,280 00		
Effets A, 6 pour cent (capital 30 juin 1880).. 16,700 00	....	92,788 79	74,026 57	18,762 22	
Effets B, 6 p.c. (do) .. 405,452 57	....	111,493 57	97,303 87	14,189 70	
do C, 6 p c. (do) .. 0 00	422,152 57	2,650 00	2,120 00	530 00	
do A, 5 p.c. (do) .. 438,076 81	....	22,952 59	22,378 17	574 42	
do B, 5 p.c. (do) ..2,617,900 00	....	97,875 00	118,279 83	....	20,404 83
do C, 5 p.c. (do) .. 61,616 01	....	3,080 80	3,080 78	0 02	
do D, 5 p.c. (do) ..6,126,644 76	9,244,237 58	37,793 60	159,166 85	....	121,373 25
Caisses d'épargnes—					
Des postes, 4 et 5 pour cent...	3,945,669 11	114,681 38	136,075 47	....	21,394 00
Toronto, 4 pour cent.	259,861 01	8,770 00	9,679 85	.. ..	909 85
Winnipeg, 4 pour cent.....................	118,299 49	1,963 00	3,748 60	....	1,785 60
Nouvelle-Ecosse, 4 pour cent..........	3,016,355 78	90,438 81	107,815 82	....	17,377 01
Nouveau-Brunswick, 4 pour cent...	1,911,948 25	69,102 43	70,139 59	....	1,037 16
Colombie-Britannique, 5 pour cent.	1,284,169 88	56,714 40	58,940 83	....	2,226 43
Ile du Prince-Edouard, 4 pour cent	516,652 66	15,099 20	18,403 39	....	3,304 19
Fonds des sauvages, 5 et 6 pour cent.	3,039,210 38	161,749 43	159,984 40	1,765 03	
Pensions des veuves et subventions non-commuées, 5 pour cent.........	11,123 57	877 07	708 84	168 23	
Fonds de dépôts, 5 pour cent	3,843 119 17	192,155 95	192,155 94	0 01	
Indemnité aux seigneurs, townships..	....	....	260 00		
Compensation aux seigneurs	... .	....	24,319 99		
Fonds d'amortissement du havre de Québec, 5 pour cent.	....	....	2,544 24	....	31,247 78
Baring Frères et Cie, intérêt sur compte courant.........................	....	....	1,636 29		
Banque de Montréal, do ...	....	....	2,487 26		
Total payable au Canada..........	....	1,194,743 72	1,379,882 42	....	185,138 70
do do à Londres.........	....	5,807,771 97	6,393,986 33	....	586,214 36
Intérêt sur la dette publique......	....	7,002,515 69	7,773,868 75	....	771,353 06

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
F. HAYTER.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

PRIME ET CHANGE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.
Prime, escompte et change	20,000 00	43,354 09	....	23,354 09

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
F. HAYTER.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

FONDS D'AMORTISSEMENT.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Emprunt canadien consolidé	420,021 30	423,192 54		3,171 24
do de l'Intercolonial	235,555 55	232,626 67	2,928 88	
do de la Terre de Rupert	23,403 10	24,333 33		930 23
do de la Colombie-Britannique	67,150 33	65,700 00	1,450 33	
do fédéral 4 pour cent, 1874	118,718 21	124,586 67		5,868 46
do do 1875	115,282 13	119,288 20		4,006 07
do do 1876	69,089 65	69,482 90		393 25
do do 1878	112,420 00	119,124 32		6,704 32
do do 1879		37,473 33		37,473 33
	1,161,640 27	1,215,807 96		54,167 69

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
F. HAYTER.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

RACHAT DE LA DETTE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Dû à Londres.				
Province du Canada, 14 et 15 Vic., chap. 73, et 12 Vic., chap. 5	6,065,813 31	5,882,826 67	182,986 64	
Dû au Canada.				
Province de l'Ile du Prince-Edouard	32,444 46	2,271 09	30,173 37	
Bons du Nouveau-Brunswick, 28 Vic., ch. 10	....	800 00	....	800 00
Effets fédéraux—				
6 pour cent A, B et C, 31 Vic., chap. 4	....	693,949 40	....	693,949 40
5 do A	....	2,000 00	....	2,000 00
5 do B	....	243,800 00	....	243,800 00
5 do D	....	37,006 17	....	37,006 17
Rachats de droits casuels—compensation aux seigneurs	....	5,490 65	....	5,490 65
Nouvelle-Ecosse—rachat de billets mutilés	....	357 20	....	357 20
Ile du Prince-Edouard—rachat de mandats impay.	....	81 11	....	81 11
	6,098,257 77	6,868,582 29	....	770,324 52

SOMMAIRE.

——	Crédit.	Dépense.	En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Intérêt	7,002,516 69	7,773,868 75	....	771,353 06
Prime et change	20,000 00	43,354 09	....	23,354 09
Fonds d'amortissement	1,161,640 27	1,215,807 96	....	54,167 69
Rachat de la dette	6,098,257 77	6,868,582 29	....	770,324 52
	14,282,413 73	15,901,613 09	....	1,619,199 36

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
F. HAYTER.

8—c

DÉPARTEMENT DES FINANCES, 8 décembre 1880.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 2 du courant, demandant la cause de la différence entre le crédit affecté au paiement de l'intérêt de la dette publique et les déboursés réels, j'ai l'honnenr de dire que :—

1. Lorsque les estimations budgétaires ont été préparées, l'emprunt de 1879 n'avait pas été négocié, et,

2. Que les estimations de l'intérêt à payer sur les effets publics et les dépôts dans les caisses d'épargnes étaient basées sur les derniers renseignements qu'on pouvait se procurer lors de la préparation des estimations, savoir, les balances au 31 décembre 1878. L'augmentation provient de l'intérêt payé sur les effets publics et les dépôts reçus subséquemment.

Ces items expliquent en grande partie la différence, mais je dois ajouter que j'ai conclu des arrangements avec nos agents financiers en Angleterre à la fin de l'année, (31 décembre) pour faire transférer les dividendes non payés, au crédit du receveur général, et aussi pour recevoir une liste des coupons formant ces dividendes non payés. MM. Baring et Glyn ont de plus convenu de transmettre régulièrement, à la fin de chaque semestre, les coupons oblitérés à être defalqués, et j'espère pouvoir avant longtemps clore ces comptes.

Votre obéissant serviteur,

J. M. COURTNEY,
Sous-chef du ministère des finances.

A l'auditeur général.

OTTAWA, 9 décembre 1880.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 2 du courant, concernant la différence qui existe entre le crédit affecté au rachat de la dette et les sommes déboursées, j'ai l'honneur de vous dire que tout le montant de la dette due en Angleterre n'a pas été payé pendant le dernier exercice, mais que la balance a été payée durant le présent exercice; que les obligations de la province de l'Ile du Prince-Edouard échues au commencement de l'année ont été payées et portées au compte de l'exercice de 1878-79; et que les retraits considérables d'effets publics à 6 p. c. ont été occasionnés par le fait que plusieurs porteurs ont préféré retirer leurs placements plutôt que de les convertir en effets portant 5 p. c.

Votre obéissant serviteur,

J. M. COURTNEY,
Sous-chef, ministère des finances.

A l'auditeur général.

OTTAWA, 9 décembre 1880.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 2 du courant, j'ai l'honneur de vous dire que l'excédant de la dépense, sous le chapitre, Primes, escompte et change, a été occasionné par le transfert au Canada d'une partie du produit de l'emprunt de 1879, et que l'excédant des calculs relatifs au fonds d'amortissement provient également du premier emploi pour l'emprunt de 1879.

Dans ma lettre concernant l'intérêt sur la dette publique, je vous ai informé que lors de la préparation des estimations, l'emprunt de 1879 n'avait pas été négocié.

Votre obéissant serviteur,

J. M. COURTNEY,
Sous-chef, ministère des finances.

A l'auditeur général.

COMPTES DES CRÉDITS AFFECTÉS

A

L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1880.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880.

FRAIS D'ADMINISTRATION.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.			Comparaison de la dépense avec le crédit.	
		Appointements.	Dépenses contingentes.	Total	En moins.	En plus.
	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Inspecteur des finances	2,600	2,600 00	....	2,600 00	....	....
Bureau du sous-receveur-général, Toronto	7,600	5,900 00	1,045 92	6,945 92	654 08	....
do do Montréal	5,500	5,500 00	204 11	5,704 11	....	204 11
do sous-receveur général et auditeur, Halifax.	10,000	9,450 00	1,323 06	10,773 06	....	773 06
do do Saint-Jean, N.B.	11,400	10,200 00	914 20	11,114 20	285 80	....
do do Winnipeg	5,000	2,100 00	518 00	2,618 00	2,382 00	....
do do Victoria, C.B.	7,000	5,840 00	646 11	6,486 11	513 89	....
do do Charlottetown	4,000	3,300 00	465 65	3,765 65	234 35	....
do auditeur, Prince Arthur's Landing	....	300 00	67 00	367 00	....	367 00
Caisses d'épar. de la campagne :						
Nouvelle-Ecosse		5,949 97	1,086 68	7,036 65		
Nouveau-Brunswick	12,500	3,600 00	281 37	3,881 37	730 24	....
Colombie-Britannique		800 00	51 74	851 74		
Total du crédit	65,600				4,800 36	1,344 17
					1,344 17	
Total des dépenses	....	55,539 97	6,603 84	62,143 81		
Solde	....	....	....	....	3,456 19	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN GORMAN.

BUREAU DE L'AUDITEUR, 12 novembre 1880.

MONSIEUR,—Je vous envoie ci-joint copie du compte des crédits affectés aux frais d'administration durant l'exercice terminé le 30 juin dernier.

Vous m'obligeriez en me transmettant vos remarques sur le solde en plus ou en moins de ces crédits.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A J. M. COUTNEY,
Sous-chef, ministère des finances.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

FRAIS D'ADMINISTRATION—*Suite.*

ÉTAT comparatif de la dépense et du crédit pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Estimation.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins de l'estimation.	En plus de l'estimation.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
a Agents à Londres : Commission, courtage, etc., pour le paiement de l'intérêt sur la dette, du fonds d'amortis., etc..	123,907 30	131,815 91	....	7,908 61
b Timbres, frais de poste et de télégraphie	2,000 00	2,614 17	....	614 17
c Dépenses se rattachant à l'émission et au rachat de billets fédéraux..........	20,000 00	13,163 12	6,836 88	....
d Impressions, annonces, frais de messagerie, etc., y compris l'impression de billets fédéraux.....	25,000 00	35,909 58	....	10,909 58
Tenure et commission seigneuriales..........	....	84 78	....	84 78
Total de l'estimation	170,907 30		6,836 88	19,517 17
				6,836 88
Total de la dépense.	....	183,587 59		
En plus de l'estimation..........	....	....	....	12,680 29

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur-général.

Examiné,
JOHN GORMAN.

OTTAWA, 23 novembre 1880.

MONSIEUR,—J'accuse réception de votre lettre du 12 du courant, contenant un résumé des frais d'administration pour l'exercice terminé le 30 juin dernier, et me demandant des explications sur la différence qui existe entre l'estimation et les dépenses réelles.

Il y a deux classes de dépenses pour ce service,—celles faites en vertu de lois et celles qui sont votées par le parlement. En examinant ces dernières, je trouve que les crédits affectés à deux des chefs de dépenses sur trois, qui paraissent avoir été excédés, sont inscrits dans l'extrait d'une manière différente de l'année dernière, mais comme la somme n'en est pas forte, ce n'est pas important ; les dépenses faites en conséquence d'un crédit du parlement sont en général inférieures à l'estimation et sont le résultat de l'économie pratiquée dans l'administration des diverses agences.

Quant aux dépenses faites en vertu de lois, l'excédant de dépenses est en grande partie dû à ce qu'on est obligé de payer durant l'exercice une plus forte somme que d'habitude pour les billets fédéraux.

Je vous renvoie le résumé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. M. COURTNEY,
Sous-chef, ministère des finances.

A l'auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

FRAIS D'ADMINISTRATION—*Suite.*

SOMMAIRE des dépenses autorisées par la loi.

—	——	Montant.	Total.
		$ cts.	$ cts.
a	Agents à Londres—Commission, courtage, etc. :		
	Glyn, Mills, Currie et Cie	50,312 19	
	Baring frères et Cie	73,044 33	
	Glyn, Mills, Currie et Cie., et Baring frères et Cie.	5,639 98	
	Banque d'Angleterre	332 15	
	Morton, Rose et Cie	327 33	
	Agent de la couronne pour les colonies	1,130 42	
	Banque de Montréal, Londres	1,029 54	
			131,815 94
b	Timbres, frais de poste et de télégraphie :		
	Glyn, Mills, Currie et Cie	1,363 64	
	Baring frères et Cie	439 44	
	Morton, Rose et Cie	27 25	
	Agent de la couronne pour les colonies	46 80	
	Banque de Montréal, Londres	8 03	
	Sir John Rose	667 33	
	Banque de Montréal, Moncton	61 68	
			2,614 17
c	Dépenses se rattachant à l'émission et au rachat de billets fédéraux :		
	Différentes personnes employées à compter, inscrire et détruire des billets fédéraux		2,955 00
	L'hon. ministre des finances, frais de route	1,265 33	
	T. D. Tims do	1,081 32	
	J. M. Courtney do	431 33	
	G. Y. Crookshank do	363 20	
	W. R. Baker do	296 82	
	J. Patterson do	100 00	
	F. Toller do	40 00	
	R. W. Baxter do	49 00	
	F. Lewis do	19 50	
	C. E. Turgeon do	72 75	
	R. W. Crookshank do	65 03	
			3,784 28
	J. P. Taylor, commis surnuméraire	915 00	
	J. C. Beatty do	732 00	
	H. S. Watson do	670 00	
	G. R. Bliss do	306 00	
	E. Capbert do	280 00	
	F. Beaudry do	210 00	
	J. MacLean, service spécial	75 00	
	A. McMeiken do	24 00	
			3,212 00
	F. Langelier, services professionnels	110 00	
	G. Larue do	40 00	
	Diverses personnes do	17 00	
			167 00
	A Pinkerton, dépenses *in re* vol à Toronto	1,231 79	
	Banque de Montréal do do	50 00	
	Diverses personnes, *re* procès *vs* Checkley et autres	435 38	
	do *re* détournements à la banque d'épargnes, N.-E.	52 47	
			1,769 64
	Banque de la Colombie-Britannique, commis. sur billets fédéraux		29 75
	Imprimeur de la reine	877 86	
	Bureau de la papeterie	367 59	
			1,245 45
			13,163 12

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

FRAIS D'ADMINISTRATION—*Suite*

SOMMAIRE des dépenses autorisées par la loi—*Suite*.

—	——	Montant.	Total.
		$ cts.	$ cts.
d	Impressions, publicité, frais de messagerie, etc., y compris l'impression de billets fédéraux :		
	Cie d'impression de billets de banque de l'Amérique Britannique..	35,000 00	
	Cie de lithographie Burland	98 55	
	Cie de messageries du Canada.	769 13	
	Chemin de fer du Saint-Laurent et de l'Ottawa........................	22 70	
	do Québec, Montréal, Ottawa et Occidental	19 20	
			35,909 58

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN GORMAN.

OTTAWA, 15 avril 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous dire, en réponse à votre circulaire du 16 mars dernier, qu'à l'exception du sous-inspecteur des finances, qui ne reçoit que $2.50 par jour, les officiers du ministère des finances, que l'on fait voyager pour affaires officielles, reçoivent des frais de séjour de $3.50 par jour, durant leur absence d'Ottawa

Votre obéissant serviteur,

W. REGINALD BAKER,
Pour le sous-chef du ministère des finances.

A l'auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET LES LIEUT.-GOUVERNEURS DES PROVINCES.

Crédit $122,999 96

ETAT comparatif de la dépense et du crédit pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Son Excellence le très-honorable sir John Douglas Campbell, marquis de Lorne, C.C., C.C.M.G., gouverneur général du Canada	....	48,666 63	48,666 63	....	....
Lieut.-gouverneur de la province de l'Ontario ...	....	10,000 00	....	....	....
Son Honneur D. A. McDonald..............	....	....	10,000 00	....	....
Lieut.-gouverneur de la province de Québec ...	....	10,000 00	....	....	....
Son Honneur Luc Letellier de St. Just, du 1er au 25 juillet 1879.................. *a*	684 93				
Son Honneur Théo. Robitaille, du 26 juillet 1879 au 30 juin 1880	9,327 92	....	10,012 85	....	12 85
Lieut.-gouverneur de la province de la Nouvelle-Ecosse	....	9,000 00	....	....	....
Son Honneur A. G. Archibald, C.M.G........	....	....	9,000 00	....	....
Lieut.-gouverneur de la province du Nouveau-Brunswick.	....	9,000 00	....	....	....
Son Honneur E. B. Chandler, du 1er juillet 1879 au 6 février 1880..................	5,405 17				
Son Honneur Robert D. Wilmot, du 11 février 1880 au 30 juin 1880............ *b*	3,491 38	....	8,896 55	103 45	....
Lieut.-gouverneur de la province de Manitoba et Kéwatin	....	10,000 00	....	....	....
Son Honneur Joseph E. Cauchon	....	....	9,999 96	0 04	....
Lieut.-gouverneur des Territoires du N.-Ouest.	....	7,000 00	....	....	....
Son Honneur David Laird	....	....	7,000 00	....	....
Lieut.-gouverneur de la province de la Colombie-Britannique	....	9,000 00	....	....	....
Son Honneur A. N. Richards....................	....	....	9,000 00	....	....
Lieut.-gouverneur de la province de l'Ile du Prince-Edouard	....	7,000 00	....	....	....
Son Honneur sir Robert Hodgson, du 1er au 18 juillet 1879	338 71				
Son Honneur T. Heath Haviland, 19 juillet 1879 au 30 juin 1880	6,661 29	....	7,000 00	....	....
Sir A. T. Galt, C.C.M.G., Haut Commissaire. ..	....	3,333 33	3,333 33	....	....
		122,999 96	122,909 32	103 49	12 85
Dépense, en moins de l'estimation.........	....	....	....	90 64	....

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

a. Payé en plus par la banque, par inadvertance, au lieut.-gouverneur Letellier.

b. Economie due à la vacance survenue entre le décès du lieutenant-gouverneur Chandler, le 6 février, et la nomination de son successeur, le 11 du même mois.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL.

Crédit ....$10,800.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Addi. au traite. du secrétaire du gouv. général.....	600 00	600 00	....	....
Contrôleur et aides-de-camp..........................	3,000 00	3,000 00	....	....
1 premier commis	2,250 00	2,250 00	....	....
1 commis de 1ère classe	1,750 00	1,750 00	....	....
1 commis de 2me classe ancienne.....................	1,250 00	1,250 00	....	....
1 do do cadette........................ *a*	950 00	925 00	25 00	....
2 messagers et 1 ordonnance........................ *b*	1,060 00	666 64	333 36	....
	10,800 00	10,441 64	358 36	....
1 secrétaire, 31 Vic., chap. 33..........................	2,400 00	2,400 00		
	13,200 00	12,841 64		
Dépense, en moins de l'estimation..............	....	....	358 36	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

---

a. Traitement augmenté pour 6 mois à compter du 1er janvier 1880 par un arrêté du Conseil du 16 janvier 1880. Augmentation estimée pour tout l'exercice.
b. Dû à ce que le sergent Stroulger s'est retiré depuis le 1er septembre 1879, avec un mois de salaire par année de service.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

CONSEIL PRIVÉ.

Crédit .... $15,730.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef (greffier) .... *a*	3,200 00	3,251 06	....	51 06
1 premier commis, adjoint .... *b*	2,200 00	2,005 89	194 11	....
1 commis de 1ère classe .... *c*	1,750 00	1,166 56	583 44	....
2 commis de 2ème classe ancienne	2,800 00	2,800 00	....	....
3 do cadette .... *d*	2,650 00	2,625 00	25 00	....
1 secrétaire particulier	600 00	600 00	....	....
1 portier et messager	600 00	600 00	....	....
4 messagers .... *e*	1,930 00	1,890 00	40 00	....
	15,730 00	14,938 51	842 55	51 06
Dépense, en moins de l'estimation	....	....	791 49	....
1 ministre, 36 Vic., chap. 31	7,000 00	....		
L'honorable John O'Connor, du 1er juillet au 31 janvier........ $4,088 31; L'honorable L. R. Masson, du 1er février au 30 juin........ 2,916 69	....	7,000 00		

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

---

a. La dépense en plus est due à l'arrêté du Conseil qui accorde aux parents de l'employé décédé le traitement d'un mois entier. M. Himsworth est décédé le 7 janvier 1880 et M. Côté lui a succédé le 13 du même mois.

b. Diminution causée par la promotion de M. Côté et la nomination de M. McGee, avec des appointements moins élevés.

c. M. F. H. Himsworth a été mis à la retraite le 1er mars.

d. Sur estimation, l'augmentation de M. Newby n'étant que pour 6 mois.

e. do M. Groom do

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880.—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DIVISION DES PÉNITENCIERS.

Crédit.. $18,275.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.
1 sous-chef	a	3,600 00	3,600 00	......	......
1 premier commis		1,550 00	1,550 00	......	......
4 commis de 2me classe ancienne		5,200 00	5,200 00	......	......
1 do cadette		700 00	700 00	......	......
1 commis de 3me classe	b	500 00	316 66	183 34	......
secrétaire particulier	c	350 00	600 00	......	250 00
2 messagers		900 00	900 00	......	......
1 comm. de 2e classe anc., dep. le 1er juil.'79; 1 commis de 2e classe cadette, depuis le 1er janvier 1880, selon budget supplém.	d	1,525 00	1,373 51	151 49	......
		14,325 00	14,240 17	334 83	250 00
Dépense, en moins de l'estimation		......	......	84 83	......

DIVISION DES PÉNITENCIERS.

Service.		Crédit.	Dépense.	En moins.	En plus.
1 inspecteur		2,250 00	2,250 00	......	......
2 sous-inspecteurs, Manitoba et Colombie-Britannique	e	500 00	375 03	124 97	......
1 commis de 2me classe ancienne		1,200 00	1,200 00	......	......
		3,950 00	3,825 03		
Dépense, en moins de l'estimation		......	......	124 97	
1 ministre, 36 Vic., chap. 31		7,000 00	......		
L'honorable James McDonald		......	7,000 00		

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

(Voir page 12 pour les remarques.)

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE.

Crédit .... $37,380.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef	3,200 00	3,200 00	....	....
1 commis de 1re classe	1,650 00	1,650 00	....	....
2 commis de 2me classe cadette .... *a*	1,700 00	1,812 50	....	112 50
1 premier commis, division de la comptabilité........	3,000 00	3,000 00	....	....
2 commis de 1re classe do ... *b*	3,250 00	3,262 50	....	12 50
2 commis de 2me classe ancienne do ... *c*	2,800 00	2,441 66	358 34	....
2 do cadette do ... *d*	1,700 00	1,600 00	100 00	....
1 directeur des magasins, div. des magasins........	2,200 00	2,200 00	....	....
1 commis de 1re classe do	1,500 00	1,500 00	....	....
1 commis de 2e classe ancienne do	1,400 00	1,400 00	....	....
1 do cadette do	900 00	900 00	....	....
1 do do do	800 00	800 00	....	....
1 premier commis, division militaire..................	2,200 00	2,200 00	....	....
1 commis de 1re classe do .... *e*	1,750 00	1,400 00	350 00	....
1 do surnumér., div. militaire ..	1,400 00	1,400 00	....	....
1 commis de 2me classe ancienne .... *f*	1,400 00	900 00	500 00	....
4 do cadette .... *g*	4,000 00	4,200 00	....	200 00
Secrétaire particulier.. .... *h*	600 00	600 00	....	....
1 gardien de bureau..................................	500 00	500 00	....	....
3 messagers	1,430 00	1,430 00	....	....
	37,380 00	36,396 66	1,308 34	325 00
Dépense, en moins de l'estimation.......	....	....	983 34	....
1 ministre, 36 Vic., chap. 31	7,000 00	....	....	....
L'hon. L. R. Masson, 1er juillet 1879 jusqu'au 31 janvier 1880........$1,083 31; Sir Alex. Campbell, 1er février jusqu'au 30 juin 1880............ 2,916 69	....	7,000 00	....	....

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

a. et *b.* Estimation insuffisante. M. Lane a été promu à la 2me classe ancienne, par un arrêté du Conseil du 4 août 1879.

c. d. e. et *f.* Il y a surestimation.

g. Estimation insuffisante. MM. Sherwood et Larose ont été promus à la 2me classe ancienne par un arrêté du Conseil du 4 août 1879.

h. M. Hopkirk a été transféré du ministère des postes, en sa qualité de secrétaire particulier, depuis le 1er février 1880. Ses appointements de commis pour toute l'année figurent dans les comptes du ministère des postes.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

SECRÉTARIAT D'ÉTAT.

Crédit........ .... $33,550.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef	3.200 00	3,200 00		
1 premier commis ... *a*	2,200 00	2,300 00		
1 do greffier de la cour. en chancellerie	2,000 00	2,000 00		
1 do gardien des archives... *b*	1,700 00	1,825 00		125 00
1 imprimeur de la reine... *c*	2,200 00	2,175 00	25 00	
1 sous-régistraire général... *d*	1,800 00	2,025 00		225 00
3 commis de 1re classe... *e*	5,200 00	5,187 50	12 50	
3 commis de 2me classe ancienne... *f*	4.200 00	5,325 00		1,125 00
1 commis de 2me classe cadette... *g*	1,000 00	5,541 67		4,541 67
11 commis de 3me classe... *h*	7,000 00	4,258 29	2,741 71	
4 messagers ... *i*	1,950 00	2,152 50		202 50
	32,550 00	34,989 96	2,779 21	6,219 17
Dépense, en plus de l'estimation...				3,439 96
Somme portée au compte du crédit affecté à l'augmentation du personnel...				2,187 46
Somme pour laquelle il n'y a pas eu de prévisions.				1,252 50
1 ministre, 26 Vic, chap. 81 ...	7,000 00			
L'honorable James Cox Aikins ...		7,000 00		

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B SIMPSON.

B

REMARQUES.

a. M. Powell reçoit aussi $200 comme secrétaire de la commission du service civil.

b. Les appointements de M. Morgan ont été portés par un arrêté du conseil du 13 juin 1879 à $1,800, à compter du 1er janvier 1879; la différence entre les deux sommes est l'augmentation en vertu de l'acte du service civil pour 6 mois à compter du 1er janvier 1880.

c et *d.* Surestimation.

e. Les appointement de M. Catellier ont été portés par un arrêté du conseil du 13 juin 1879 à $2,000, à partir du 1er janvier 1879; la différence entre ces sommes est l'augmentation en vertu de l'acte du service civil.

f. Les appointements de M. Gliddon, $1,125, paraissent avoir été oubliés dans la préparation du budget.

g. MM. Burns, Ballantyne, Learoyd, Roxborough, Robertson, Potvin et Kingston ont été promus à la 3me classe, et M. Pulford est un nouvel employé depuis le 1er novembre 1879.

h. Seulement neuf commis de 3me classe ont été payés, trois d'entre eux l'étaient depuis le 1er novembre 1879, et un depuis le 1er février 1880.

i. Le salaire de James Larkin pour les 6 mois d'augmentation, $15, n'a pas été estimé; et H. Allen, qui remplit ses fonctions depuis le 1er janvier 1880, est un nouvel employé, $187.50.

REMARQUES SUR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET LA DIVISION DES PÉNITENCIERS.

a. M. Lash reçoit en outre, comme notaire du bureau des affaires des Sauvages, $400; sur le crédit affecté à l'administration de la justice pour divers services, $395; sur le crédit affecté à l'exploration du chemin de fer du Pacifique, $10; et sur celui affecté aux lignes télégraphiques du chemin de fer du Pacifique,, $75; sur le crédit affecté aux dépenses contingentes du ministère de la marine et des pêcheries, $40; du ministère des postes, pour services professionnels *in re Waterburry* vs. *Dewe*, $25; du chemin de fer Intercolonial, $134.77; et pour services relatifs à l'acte de tempérance du Canada, $550.

b. Surestimation.

c. Les appointements de M. Hall ont été portés par arrêté du Conseil du 21 novembre 1879, de $350 à $600, à compter du premier jour de l'exercice financier.

d. Surestimation, la place de commis de 2me classe cadette n'ayant été remplie que depuis le 26 février 1880. La place de commis de 2me classe ancienne pour laquelle on a fait des prévisions dépend de la division des pénitenciers, et les appointements qui y sont attachés paraissent sous ce titre dans les comptes publics.

---

e. Economie due à ce qu'on s'est dispensé des services de M. Thos. Nixon, du Manitoba, depuis le 1er janvier 1880.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Crédit.. .... $55,618.33

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef		3,200 00	3,200 00		
2 commis de 1re classe	a	2 750 00	2,650 00	100 00	
1 commis de 2e classe ancienne	b	1,300 00	1,400 00		100 00
1 do cadette		700 00	700 00		
Secrétaire particulier	c	600 00	350 00	250 00	
Division des Sauvages.					
1 premier commis, sous-surintendant général		2,250 00	2,250 00		
1 do (inspecteur des agences)		1,800 00	1,800 00		
1 commis de 1re classe		1,600 00	1,600 00		
2 commis de 2e classe ancienne	d	2,700 00	2,712 50		12 50
5 do cadette	e	4,500 00	4,550 00		50 00
2 do do	f	408 33		408 33	
3 commis de 3e classe		1,750 00	1,750 00		
Terres de l'artillerie.					
2 commis de 1re classe	g	3,050 00	3,075 00		25 00
1 commis de 2e classe ancienne		1,150 00	1,150 00		
1 do cadette		750 00	750 00		
Terres fédérales.					
2 premiers commis		4,800 00	4,800 00		
1 commis de 1re classe	h	1,500 00	2,183 07		683 07
5 commis de 2e classe ancienne		6,850 00	6,850 00		
7 do cadette	i	6,650 00	8,735 05		2,085 05
3 commis de 3e classe	j	1,200 00	1,800 00		600 00
Police à cheval du Nord-Ouest.					
1 premier commis	k	1,750 00	1,800 00		50 00
1 commis de 2e classe ancienne	l	1,250 00	1,212 50	37 50	
1 do cadette		1,000 00	1,000 00		
5 messagers	m	2,110 00	2,102 50	7 50	
		55,618 33	58,420 62	803 33	3,605 62
Dépense, en plus de l'estimation					2,802 29
Somme portée au compte du crédit affecté à l'augmentation du personnel					2,672 55
Somme pour laquelle il n'y a pas eu de prévisions					129 74
1 ministre, 26 Vic., ch. 31		8,000 00			
Le très hon. sir John A. Macdonald, C.C.B.			8,000 00		

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

REMARQUES.

a. c. et *m.* Sur estimation.

b. Estimation insuffisante.

d. Les appointements de M. de Boucherville ont été augmentés en vertu de l'acte du service civil, à compter du 1er avril 1880.

e. Les appointements de M. Kirkpatrick ont été augmentés en vertu de l'acte du service civil, à compter du 1er octobre 1879, et ceux de M. Benson, à compter du 1er avril 1880.

f. Le crédit supplémentaire n'a pas été employé.

g. Les appointements de M. Mill ont été augmentés en vertu de l'acte du service civil, à compter du 1er janvier 1880.

h. Les appointements de M. Johnson ont été augmentés de $25, en vertu de l'acte du service civil à compter du 1er janvier 1880. Ceux de M. McGee, du 1er juillet 1879 au 18 janvier 1880, $658,07, n'ont pas été estimés. A compter de cette date, M. McGee a été transféré au bureau du Conseil Privé.

i. MM. Hamilton, $700, Côté, $466.67, à compter du 1er novembre 1879 ; Pinard, $905.83, à compter du 5 août 1879, sont de nouveaux employés, dont les appointements n'ont pas été estimés. MM. Lacasse, du 1er octobre 1879, et Gordon, du 1er janvier 1880, ont eu leurs appointements augmentés en vertu de l'acte du service civil.

j. Les appointements de M. Brady, un nouvel employé recevant $600 par année, n'ont pas été inscrits dans le budget.

k. Les appointements de M. White, augmentés en vertu de l'acte du service civil, ont été estimes d'une manière insuffisante.

l. Les appointements de M. Fortescue, ont été augmentés en vertu de l'acte du service civil, à compter du 1er avril 1880. Cette augmentation avait été inscrite dans le budget pour toute l'année.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880.—*Suite.*

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL.

Crédit..$16,850.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde et du déficit de chaque item du crédit.

Service.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.
1er commis, sous-auditeur..................		2,400 00	2,400 00	....	....
2 commis de 1ère classe..................	a	3,100 00	3,150 00	....	50 00
2 do do surnuméraires..............	b	2,800 00	1,400 00	1,400 00	....
2 commis de 2me classe ancienne..............	c	2,650 00	2,612 50	37 50	....
6 do do cadette..............	d	4,900 00	5,100 00	....	200 00
2 messagers..................		1,000 00	1,000 00	....	....
	e	....	266 67	....	266 67
		16,850 00	15,929 17	1,437 50	516 67
		....	....	516 67	....
Dépense, en moins de l'estimation........		....	....	920 83	....
Appointements de l'audit. général, 41 Vic., chap. 7		3,200 00	....	....	....
J. L. McDougall..................		....	3,200 00	....	....

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a. Dépense en plus causée par l'augmentation des appointements de M. Hector par arrêté du Conseil du 19 janvier 1880 ; cette augmentation prenant effet depuis le premier jour de l'exercice financier.

b. Diminution due à la mise à la retraite de M. Shay.

c. Diminution due à ce que les appointements n'ont été augmentés que pendant trois mois, bien qu'ils aient été estimés pour un plus long temps.

d. Estimation insuffisante, causée par la nomination de MM. Gorman et Hayter, par arrêté du Conseil du 26 janvier 1880.

e. John B. Lynch, nommé commis de 3ème classe à compter du 1er novembre, par arrêté du Conseil du 29 octobre 1879.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880.—Suite

GOUVERNEMENT CIVIL.—*Suite.*

MINISTÈRE DES FINANCES ET BUREAU DE LA TRÉSORERIE.

Crédit (Ministère des Finances)................................ $49,930
Crédit (Bureau de la Trésorerie) 2,650

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef	3,200 00	3,200 00	....	....
1 premier commis, grand-livre fédéral........ *a*	2,400 00	1,400 00	1,000 00	....
1 do dépenses contingentes........	2,400 00	2,400 00	....	....
1 do caisse d'épargnes	2,050 00	2,050 00	....	....
6 commis de 1re classe .... *b*	9,750 00	9,612 45	137 55	....
13 commis de 2me classe ancienne........ *c*	16,800 00	16,425 00	375 00	....
12 commis de 2me classe cadette........ *d*	10,350 00	10,137 46	212 54	....
1 commis de 3me classe........ *e*	650 00	1,050 00	....	400 00
Secrétaire particulier........	400 00	400 00	....	....
4 messagers .... *f*	1,930 00	2,130 00	....	200 00
	49,930 00	48,804 91	1,725 09	600 00
Dépense, en moins de l'estimation........	....	....	1,125 09	....

BUREAU DE LA TRÉSORERIE—CRÉDIT, $2,650

Service.	Crédit.	Dépense.	En moins.	En plus.
1 secrétaire........	1,000 00	1,000 00	....	....
1 commis de 1re classe........	1,650 00	1,650 00	....	....
	2,650 00	2,650 00	....	....
1 ministre, 36 Vic., chap. 31........	7,000 00	....	....	....
Sir S. L. Tilley	....	7,000 00	....	....

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

---

a. M. Godard a été mis à la retraite le 1er février 1880, et sa place est restée vacante depuis.

b. Sur estimation, M. Street qui a remplacé M. Cross (transféré au ministère des chemins de fer et canaux) a été nommé à $1,300 par année; M. Cross recevait $1,100.

c. M. Dickieson, a succédé à M. Orde à compter du 1er octobre 1879. M. Orde a été transféré à la division des Sauvages depuis le 1er juillet 1879. M. Wiggins, qui a été nommé à la place de M. Geddes, décédé, reçoit $1,100 année ; M. Geddes recevait $1,350.

d. Sur estimation. M. Bliss, qui a succédé à M. Fosbery, décédé, reçoit $800 ; M. Fosbery recevait $950.

e. M. Stanton est un nouvel employé dont les appointements n'ont pas été inscrits dans le budget.

f. James McCaffrey, un nouvel employé, était payé avec les fonds affectés aux dépenses contingentes, et ses appointements n'ont pas été inscrits dans le budget.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.

Crédit.. $28,105.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		Crédit.	Dépense,	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 commissaire	a	3,200 00	3,200 00	....	....
1 sous-commissaire	b	2,400 00	2,400 00	....	....
1 premier commis, comptable	....	1,837 50	1,837 50	....	....
5 com de 1re classe, pour la div. des étalons	c	7,350 00	5,950 00	1,400 00	....
4 commis de 2me classe ancienne	d	4,437 50	4,762 50	....	325 00
7 commis de 2me classe cadette	e	6,200 00	5,200 00	1,000 00	....
1 commis de 3me classe	f	650 00	1,950 00	....	1,300 00
1 artisan	g	680 00	....	680 00	....
2 messagers	h	950 00	1,450 00	....	500 00
1 secrétaire particulier	....	400 00	400 00	....	....
		28,105 00	27,150 00	3,080 00	2,125 00
		....	....	2,125 00	....
Dépense, en moins de l'estimation		....	....	955 00	....
1 ministre, 36 Vic., chap. 31		7,000 00	....	....	....
L'hon. L. G. F Baby		....	7,000 00	....	....

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné.
JOHN B. SIMPSON.

---

a. M. Brunel reçoit un traitement additionnel de $800, porté au compte de la division des poids et mesures.

b M. Miall a reçu en outre $250 pour avoir examiné les comptes du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, et $500 pour services rendus aux commissaires des pêcheries pendant leur enquête.

c. Diminution due à ce que quatre seulement ont été employés.

d. Excédant dû aux augmentations faites en vertu de la loi, et à la promotion de M. Carter par arrêté du conseil du 2 octobre 1879.

e. Diminution causée par le fait qu'on n'en a employé que six.

f. Excédant dû à ce qu'on en a employé trois au lieu d'un.

g. N'a pas été employé.

h. Estimation insuffisante. Trois messagers employés, dont l'un comme ouvrier. Un messager, Archambault, reçoit en outre $50 sur le crédit affecté aux dépenses contingentes de la division des poids et mesures. Ce dernier paiement est en contravention de l'acte du service civil.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

MINISTÈRE DES DOUANES.

Crédit.. $29,700

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 commissaire .... *a*	3,200 00	3,200 00	....	....
2 premiers commis........................	4,400 00	4,400 00	....	....
6 commis de 1re classe	9,500 00	9,500 00	....	....
4 commis de 2me classe ancienne........................	5,150 00	5,150 00	....	....
7 do cadette........................ *b*	5,800 00	5,775 00	25 00	....
1 commis de 3me classe .... *c*	650 00	1,441 67	....	791 67
2 messagers .... *d*	1,000 00	900 00	100 00	....
1 secrétaire particulier .... *e*	....	600 00	....	600 00
	29,700 00	30,966 67	125 00	1,391 67
Dépense, en plus de l'estimation........................	....	....	....	1,266 67
Montant porté au compte du crédit voté pour l'augmentation du personnel, etc........................	....	....	....	816 67
Dépense pour laquelle il n'y a pas eu de prévisions	....	....	....	450 00
1 ministre, 36 Vic., chap. 31........................	7,000 00	....	....	....
L'hon. M. Bowell........................	....	7,000 00	....	....

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a. M. Johnson reçoit en outre $1,000 comme président du bureau des experts.
b. Surestimation.
c. Les appointements de MM. Bowell, $400, et Watters, $416.67 n'ont pas été inscrits dans l'estimation. Ce sont de nouveaux employés:
d. Sur estimation.
e. Il n'a pas été porté au budget.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880.—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

MINISTÈRE DES POSTES.

Crédit...$90,725.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		Crédit.	Dépense	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef	a	3,200 00	3,200 00		
1 premier commis, secrétaire		2,800 00	2,800 00		
4 commis de 1ère classe	b	5,800 00	6,337 50		537 50
8 do 2me do ancienne	c	10,700 00	8,433 32	2,266 68	
3 do do cadette	d	2,200 00	4,450 00		2,250 00
20 do 3me classe	e	10,750 00	9,641 64	1,108 36	
Aspirant	f		911 20		911 20
Secrétaire particulier	g		490 31		490 31
Division de la comptabilité.					
2 premier commis, comptables		4,500 00	4,500 00		
1 commis de 1ère classe		1,550 00	1,550 00		
4 do 2me. do ancienne	h	5,150 00	5,325 00		175 00
8 do do cadette	i	5,900 00	8,387 49		2,487 49
8 do 3me classe	j	4,250 00	4,762 50		512 50
1 premier commis, caissier		2,200 00	2,200 00		
Division des mandats d'argent.					
1 premier commis, surintendant	k	2,100 00	2,087 50	12 50	
1 commis de 1ère classe		1,750 00	1,750 00		
4 do 2me do ancienne	l	4,700 00	4,837 50		137 50
4 do do cadette	m	3,700 00	5,975 00		2,275 00
9 commis de 3me classe	n	4,500 00	4,212 50	287 50	
Division des caisses d'épargne.					
1 premier commis, surintendant	o	2,250 00	2,300 00		50 00
1 commis de 1ère classe		1,600 00	1,600 00		
1 do 2me do ancienne	p	1,000 00	1,125 00		125 00
4 do do cadette	q	3,600 00	4,300 00		700 00
7 do 3me do	r	4,100 00	3,500 00	600 00	
3 messagers	s	1,400 00	1,390 00	10 00	
Aspirant	t		150 00		150 00
Montant additionnel pour les appointements.	u	1,025 00		1,025 00	
		90,725 00	96,216 46	5,310 04	10,801 50
		97,725 00	103,216 46	5,310 04	10,801 50
Dépenses, en plus de l'estimation					5,491 46
Somme portée au compte du crédit voté pour l'augmentation du personnel					1,961 20
Dépense pour laquelle il n'y a pas eu de prévisions					3,530 26
1 ministre, 36 Vic., c. 31		7,000 00			
L'hon. Alex. Campbell, 1er juillet au 30 janvier 1880... $4,083 31; L'hon John O'Connor, 1er février au 30 juin 1880... 2,916 69			7,000 00		

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,

JOHN B. SIMPSON.

J. L. McDOUGALL.

Auditeur général.

8—2½

REMARQUES.

a. M. Griffin reçoit aussi $400 comme président de la commission du service civil.

b. M. Sydney Smith a été promu à cette classe à $1,400 par année, et ses appointements n'ont donc été qu'en partie payés avec les fonds affectés à cette fin.

c. Sept personnes seulement ont été employées dans cette classe, et l'une d'elles, M. P. Cartier ne l'a été que pendant deux mois, et a été transféré au ministère des travaux publics.

d. MM. Brodie et Blair depuis le 1er juillet 1879, et M. Fortier, depuis le 1er janvier 1880, ont été promus à la 2ème classe; la différence consiste en ce que les augmentations en vertu de l'acte du service civil ne sont pas portées au budget.

e. Dix-sept personnes seulement ont été employées dans cette classe. M. Doucet a été transféré au bureau de poste d'Ottawa, depuis le 1er octobre 1879, et M. Beecher lui a succédé depuis le 1er novembre. MM. Brodie et Blair ont été promus comme il vient d'être dit.

f. MM. Chamard, $300; Taylor, $111.20; Brooks, $200; Marsan, $150, et Palmer $150, sont de nouveaux employés dont les appointements n'ont pas été estimés.

g. M. Hopkirk a été secrétaire particulier jusqu'au 31 janvier 1880, et transféré depuis cette date au secrétariat du ministre de la milice. Ses appointements de commis de 2ème classe ancienne ont été payés par le ministère des postes pendant toute l'année. M. Sparrow devint secrétaire particulier du ministre des postes le 1er février 1880.

h. Il n'est pas fait de prévisions pour les augmentations en vertu de l'acte du service civil.

i. MM. Jones et Wallis ont été promus à la 2ème classe à $700 par année. L'estimation de la différence a été insuffisante. M. Allen a permuté avec M. Evanturel, du ministère des travaux publics, depuis le 1er septembre 1879.

j. Estimation insuffisante.

k. L'augmentation de M. Forsyth en vertu de l'acte du service civil, date du 1er octobre 1879.

l. Les augmentations en vertu de l'acte du service civil ont été omises dans les prévisions budgétaires.

m. Il n'y a pas eu de prévisions pour les appointments de M. Thorn $900, nommé à cette classe et pris dans le service extérieur du ministère des postes, et pour ceux de MM. Bonner $700, du 1er juillet; Wall, $337,50, et Spencer, $337.50, depuis le 1er janvier 1880, promus à cette classe.

n. MM. Bonner, Wall, et Spencer promus, (voir *m.*) M. Hale, pris dans le service extérieur, a été nommé à $600 par année.

o. L'augmentation en vertu de l'acte du service civil a été omise dans les prévisions budgétaires.

p. Estimation insuffisante. M. J. R. Smith a été promu à cette classe avec $1,000 d'appointements par année à partir du 1er janvier 1879.

q. M. McCuaig a été promu à cette classe à $700 par année.

r. M. McCuaig promu. MM. Smyth et Black ont été nommés le 1er octobre 1879 à $600 et $400 par année; la différence est une surestimation.

s. Surestimation.

t. Les appointements de M. Geddes, nommé commis aspirant le 1er janvier 1880, n'ont pas été inscrits.

u. Voir les explications qui précèdent.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

Crédit .... $31,150.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.
1 sous-chef	a	3,200 00	3,200 00		
1 secrétaire		2,350 00	2,350 00		
1 commis de 1ère classe	b	1,560 00	1,580 00		20 00
5 commis de 2ème classe ancienne	c	6,400 00	6,575 00		175 00
1 commis de 3ème classe	d	700 00	650 00	50 00	
1 attaché pour service spécial	e	1,250 00	1,300 00		50 00
1 commis aspirant		300 00	300 00		
1 gardien de bureau		500 00	500 00		
2 messagers		800 00	800 00		
1 secrétaire particulier		600 00	600 00		
Division des brevets d'invention.					
1 premier commis		2,150 00	2,150 00		
1 commis de 1ère classe	f	1,300 00	1,325 00		25 00
3 commis de 2ème classe ancienne	g	3,500 00	3,675 00		175 00
2 do cadette	h	1,950 00	1,925 00	25 00	
5 commis de 3ème classe	i	3,540 00	3,490 00	50 00	
2 commis aspirants	k	600 00	300 00	300 00	
1 réparateur de modèles		450 00	450 00		
		31,150 00	31,170 00	425 00	445 00
					425 00
Dépense, en plus de l'estimation					20 00
1 ministre, 36 Vic., chap. 31		7,000 00			
L'honorable John H. Pope			7,000 00		

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a. Le Dr Taché a reçu en plus $250 pour avoir examiné les comptes du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.

b. Les appointements de M. Small ont été portés à $1,600 par arrêté du Conseil, à compter du 1er janvier 1880.

c Les appointements de MM. Johnson, Têtu et Jackson ont été augmentés en vertu de l'acte du service civil, à compter du 1er janvier 1880, l'estimation de la différence se trouvant insuffisante.

d, h et *i.* Surestimation.

e, f et *g.* Estimation insuffisante.

k. Un seul commis aspirant a été employé.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES.

Crédit.. $27,530.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef	3,200 00	3,200 00		
1 commissaire des pêcheries	2,400 00	2,400 00		
1 premier commis	2,000 00	2,000 00		
1 surintendant général des phares et ingénieur-constructeur..... *a*	2,100 00	1,303 54	796 46	
3 commis de 1ère classe	5,200 00	5,200 00		
3 do 2ème do ancienne..... *b*	3,850 00	3,812 50	37 50	
7 do do cadette, dont un secrétaire particulier..... *c*	6,650 00	7,400 00		750 00
2 do 3ème do ..... *d*	1,300 00	1,937 91		637 91
2 messagers	830 00	830 00		
	27,530 00	28,083 95	833 96	1,387 91
				833 96
Dépense, en plus de l'estimation				553 95
1 ministre, 36 Vic., chap. 31	7,000 00			
L'honorable J. C. Pope		7,000 00		

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

---

a. Diminution due au transfert de M. Tomlinson au ministère des chemins de fer et canaux, depuis le 9 février 1880.

b. Surestimation, les appointements de M. Gourdeau n'ayant été augmentés que pendant trois mois de l'année.

c. MM. Pope et Chisholm ont été augmentés en vertu de l'acte du service civil, à compter du 1er janvier 1880, et MM. Carleton et Halkett ont été promus à cette classe à partir de la même date, mais l'on n'a fait d'estimations pour ces augmentations ni dans l'un ni dans l'autre cas.

d. MM. J. B. Halkett et Carleton, commis de 3me classe, ont été promus à la 2ème classe cadette, et MM. Béliveau et Andrew Halkett nommés à $400, depuis le 1er juillet 1879, et M. Nicholson, nommé à $500 depuis le 10 juillet, sont de nouveaux employés.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880.—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Crédit .... $53,830.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Travaux publics.	Chemins de fer et canaux.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
2 sous-chefs.......................... *a*	4,100 00	3,424 98	3,075 02	6,500 00	....	2,400 00
1 premier commis secrétaire..........	2,400 00	600 00	1,800 00	2,400 00	....	....
1 do comptable	2,200 00	549 99	1,650 01	2,200 00	....	....
9 commis de 1re classe .... *b*	15,180 00	9,002 46	6,025 04	15,027 50	152 50	....
3 commis de 2me classe ancienne *c*	3,800 00	3,412 51	433 32	3,845 83	....	45 83
11 do cadette........ *d*	9,550 00	4,569 00	3,729 21	8,298 21	1,251 79	....
Secrétaire particulier............	600 00	150 00	450 00	600 00	....	....
1 Ingénieur en chef......................	4,000 00	999 99	3,000 01	4,000 00	....	....
1 sous-ingénieur do .... *e*	3,200 00	2,300 00	....	2,300 00	900 00	....
1 architecte do	3,000 00	3,000 00	....	3,000 00	....	....
1 ingénieur en chef des chemins de fer en exploitation	4,000 00	999 99	3,000 01	4,000 00	....	....
4 messagers.............................. *f*	1,800 00	1,072 91	592 53	1,665 44	134 56	....
3 commis de 3e classe............. *g* }	....	1,270 31	....	1,270 31	....	1,270 31
1 photographe .... *h* }	....	349 98	1,050 02	1,400 00	....	1,400 00
	53,830 00	31,702 12	24,805 17	56,507 29	2,438 85	5,116 14
Dépense, en plus de l'estimation...	....	....	....	....	....	2,677 29
Montant porté au compte du crédit affecté à l'augm. du personnel.	....	....	....	....	....	3,370 31
Dépense, en moins de l'estimation.	....	....	....	....	....	693 02
2 ministres, 36 Vic., chap. 31......	14,000 00	....	....	....	....	....
L'hon. H. L. Langevin, ministre des travaux publics..................	....	7,000 00	....	7,000 00	....	....
Sir Charles Tupper, ministre des chemins de fer et canaux......	....	....	7,000 00	7,000 00	....	....

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,

JOHN B. SIMPSON.

REMARQUES.

a. Lors de la séparation des ministères des chemins de fer et canaux et des travaux publics, le 1er octobre 1879, M. Baillairgé a été nommé sous-chef de ce dernier ministère, mais les appointements attachés à cette place n'ont pas été portés au budjet.

b. Sur estimation.

c. Dû à la nomination de M. Cartier, dont les appointements ont excédé d'autant la somme disponible lors du transfert de M. Street au ministère des finances.

d. M. Duffy, qui s'est noyé, n'a été payé que pendant deux mois; M. Greenfield, nommé le 1er février 1880, l'a été pendant cinq mois, et M. Verrault depuis le 13 octobre 1879.

e. M. Baillairgé a été nommé sous-chef du ministère des travaux publics le 1er octobre 1879, et M. Perley lui a succédé depuis le 1er janvier 1880 avec des appointements de $3,000.

f. Michael Walsh, qui recevait $500, a été mis à la retraite le 1er janvier 1880, et H. O'Neil lui a succédé à partir du 19, à $300 par année.

g et *h.* Il n'y a pas eu d'estimation.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

COMMISSION DU SERVICE CIVIL.

Crédit $600

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Wm. H. Griffin, président... .... *a*	600 00	400 00	....	....
Grant Powell, secrétaire...... .... *b*	....	200 00	....	....
	....	600 00	....	....

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

---

a. Voir remarque "*a*" relative aux appointements des employés du ministère des postes.
b. Voir remarque "*a*" relative aux appointements des employés du secrétariat d'Etat.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

AUGMENTATION DU PERSONNEL, ETC.

Crédit... $10,000

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Pour faire face aux dépenses qu'entraîneront des changements probables dans le personnel ou autres....................	10,000 00	....	....	....
Secrétariat d'Etat.				
MM. Pulford, $466.67; Kirwan, $333.33; Dunn, $333.33; Cunningham, $112.47; Grison, $433.33; et McDonald, $208.33. *a.*	....	2,187 46	....	....
Ministère de l'intérieur.				
MM. Brady, $600; Hamilton, $700; Côté, $466.67; et Pinard, $905.88.................. *b.*	....	2,672 55	....	....
Ministère des travaux publics.				
MM. Baillairgé, $2,400; Talbot, $287.06; Lewis, $349.92; et Côté, $333.33.......... *c.*	....	3,370 31	....	....
Ministère des douanes.				
MM. Bowell, $100; et Watters, $416.67..................	....	816 67	....	....
Ministère des postes.				
MM. Chamard, $300; Taylor, $111.20; Brooks, $200; Marsan, $150; Palmer, $150; Thorn, $900; et Geddes, $150..... *d.*	....	1,961 20	....	....
	10,000 00	11,008 19	....	1,008 19

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a, b, c, d. Voir le compte des crédits affectés aux dépenses des ministères.

RÉCAPITULATION.

GOUVERNEMENT CIVIL, pour l'exercice 1879-80.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Traitement du gouverneur général	48,666 63	48,666 63		
do lieut.-gouverneur de l'Ontario	10,000 00	10,000 00		
do do de Québec	10,000 00	10,012 85		12 85
do do de la Nouvelle-Ecosse	9,000 00	9,000 00		
do do du Nouveau-Brunswick	9,000 00	8,896 55	103 45	
do do du Manitoba et Kéwatin	10,000 00	9,999 96	0 04	
do do des Territoires du Nord-O.	7,000 00	7,000 00		
do do de la Colombie-britanniq.	9,000 00	9,000 00		
do do de l'île du Prince-Edouard	7,000 00	7,000 00		
do de 12 ministres, à $7,000	84,000 00	84,000 00		
do 1 premier ministre à $8,000	8,000 00	8,000 00		
do du secrétaire du gouverneur général	2,400 00	2,400 00		
do de l'auditeur général	3,200 00	3,200 00		
Autorisé par des lois spéciales	217,266 63	217,175 99	103 49	12 85
Traitement de l'honorable sir A. T. Galt, G.C.M.G., haut commissaire du Canada	3,333 33	3,333 33		
Bureau du secrétaire du gouverneur général	10,800 00	10,441 64	358 36	
Bureau du conseil privé	15,730 00	14,938 51	791 49	
Ministère de la justice	14,325 00	14,240 17	84 83	
do do division des pénitenciers	3,950 00	3,825 03	124 97	
do milice	37,380 00	36,396 66	983 34	
do secrétariat d'Etat	32,550 00	35,989 96		
Porté au comp. du créd. affecté à l'aug. du person.	2,187 46			1,252 50
Ministère de l'intérieur	55,618 33	58,420 62		
Porté au comp. du créd. affecté à l'aug. du person.	2,672 55			129 74
Bureau de l'auditeur général	16,850 00	15,929 17	920 83	
Ministère des finances	49,930 00	48,804 91	1,125 09	
Bureau de la trésorerie	2,650 00	2,650 00		
Ministère du revenu de l'intérieur	28,105 00	27,150 00	955 00	
do des douanes	29,700 00	30,966 67		
Porté au comp. du créd. affecté à l'aug. du person.	816 67			450 00
Ministère des postes	90,725 00	96,216 46		
Porté au comp. du créd. affecté à l'aug. du person.	1,961 20			3,530 26
Ministère de l'agriculture	31,150 00	31,170 00		20 00
do la marine et des pêcheries	27,530 00	28,083 95		553 95
do des travaux publics, chemins de fer et canaux	53,830 00	56,507 29		
Porté au comp. du créd. affecté à l'aug. du person.	3,370 31		693 02	
Commission du service civil	600 00	600 00		
Augment. du personnel, nouvell. nominations, etc.				1,008 19
	512,431 52	512,331 04	6,036 93	6,944 64
*Moins, dépense en plus pour l'aug. du person.	1,008 19			
	511,423 33			
Dépenses contingentes des ministères	141,750 00	165,764 80		24,014 80
Papeterie	13,000 00		13,000 00	
Totaux	886,773 29	898,605 16	28,447 40	40,279 27

* Voir remarques sur les observations préliminaires.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880.—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL.

Crédit.. $15,000

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses contingentes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	15,000 00			
Télégrammes		3,438 97		
Frais de poste		541 06		
Abonnements à des journaux		991 42		
Uniformes		95 20		
Pavillons		90 80		
Almanach des adresses		14 00		
Frais de messagerie		35 11		
Agent de la police secrète		153 75		
Rapports de la Cour Suprême		12 00		
Frais de route, gouverneur général		5,000 00		
do lieut.-col. DeWinton		438 76		
do John Kidd		473 45		
do Wm. Campbell		377 87		
do agent de police secrète		80 95		
do ordonnances		243 33		
Louage de voitures		152 75		
Commis surnuméraires		46 50		
Transcription		128 53		
Papeterie *a*		86 91		
Livres de renvoi et autres		9 00		
Listes du bureau colonial		2 64		
Revues périodiques *b*		155 96		
Débats de la Ch des C. et du Sénat *c*		35 00		
Marchandises *d*		22 85		
Lithographie		12 75		
Gravure		130 30		
Traduction		38 40		
Brochures		73 66		
Transport de la malle à Rideau Hall		44 00		
Listes de la marine		6 06		
Montage de cartes		5 25		
Ordonnances		989 96		
Papetier de la reine		735 18		
Imprimeur de la reine		203 43		
	15,000 00	14,865 80	134 20	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

REMARQUES.

a. Dans cette somme sont compris des items de papeterie achetée en dehors du bureau chargé de cette fourniture.

b. Bien que les comptes d'abonnements aux journaux illustrés et aux revues soient compris dans cet item, et qu'ils ne soient pas mentionnés dans l'acte qui régit les dépenses contingentes du gouvernement civil, on a jugé qu'il ne fallait pas appliquer rigoureusement les dispositions de cet acte aux revues, etc., reçues dans le bureau du secrétaire du gouverneur général.

c. Exemplaires des Débats de la Chambre des Communes et du Sénat pour le ministère des colonies.

d. Ces effets sont de la catégorie de ceux qui auraient dû être achetés par l'entremise du ministère des travaux publics.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1878—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

CONSEIL PRIVÉ.

Crédit .... $3,500.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses contingentes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	3,500 00			
Télégrammes		124 40		
Frais de poste		44 71		
Abonnements à des journaux		711 95		
Menues dépenses		136 75		
Almanachs des adresses		43 00		
Frais de route—ministre		92 80		
do W. H. Lee		70 00		
do Conseil à et de Québec		242 93		
Louage de voitures		203 96		
Commis surnuméraires		286 50		
Papeterie. *a*		12 50		
Livres de renvoi et autres		174 40		
Horloges *b*		48 50		
Revues *c*		171 95		
Débats de la Ch. des C. et du Sénat		25 00		
Marchandises *d*		38 75		
Lithographie *e*		6 00		
Gravure		45 00		
Services spéciaux—Hewitt Bernard		200 00		
do M. J. Griffin		200 00		
do John Langton		50 00		
Impressions		11 20		
Photographies *f*		23 25		
Cadres de gravures *g*		41 80		
Reliure		9 60		
Messager surnuméraire		233 00		
Code civil		6 00		
Estampes		10 00		
Glace		5 52		
Papetier de la reine		291 23		
Imprimeur de la reine		221 09		
	3,500 00	3,781 80		281 80

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

REMARQUES.

a. Dans cet item est compris de la papeterie obtenue en dehors du bureau chargé de cette fourniture.

b, d. Ces articles auraient dû être achetés, tel que prescrit par la loi, par l'intermédiaire du ministère des travaux publics.

c. Dans cette somme sont compris les comptes pour *Blackwood's Magazine*, et des revues.

e, f et *g.* Ces comptes ne sont pas conformes à l'acte concernant les dépenses contingentes.

BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ,
OTTAWA, 23 novembre 1880.

MONSIEUR,—Relativement à votre lettre circulaire du 19 courant, attirant mon attention sur les dépenses contingentes de mon département pour l'exercice 1879–80, comparées aux prévisions budgétaires, je remarque que le crédit était de $3,500 et les dépenses de $3,781.80, soit une dépense en plus de $281.80.

Pour expliquer cet excédant de dépenses je vous ferai observer que les crédits annuels de ce bureau ont été grandement réduits depuis quelques années. Le crédit de l'exercice 1877–78 était de $7,000; celui de 1878-79, de $4,000; celui de 1879–80 et 1880–81, de $3,000 chacun.

J'ai examiné soigneusement et vérifié chaque item de dépense, qui n'a été faite que lorsque je l'ai jugé nécessaire.

Votre obéissant serviteur,
J. O. COTÉ,
Greffier du conseil privé.

A J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Crédit.. $5,250.00

ETAT comparatif du crédit et de la dépense pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	3,500 00			
Télégrammes		977 23		
Frais de poste		65 07		
Abonnement à des journaux		442 47		
Menues dépenses		155 35		
Almanachs des adresses		10 75		
Frais de route, ministre		214 00		
do Z. A. Lash		44 00		
Louage de voitures		15 50		
Commis surnuméraires		498 50		
Copie		92 00		
Papeterie ... a		4 00		
Livres de renvoi et autres ... b		295 86		
Cartes géographique		10 00		
Services spéciaux, P. Lynch ... c		50 00		
do E. J. O'Neill		5 00		
Débats de la Ch. des C. et du Sénat		102 00		
Marchandises ... d		8 05		
Lithographies		4 00		
Parliamentary Companions		6 00		
Rapports de la Cour Suprême		8 00		
Gazette Officielle		2 40		
Décisions des tribunaux		8 00		
Glace		9 20		
Lithogramme		9 00		
Code Civil		6 00		
Cachets		17 25		
Papetier de la reine		581 37		
Imprimeur do		387 24		
Division des pénitenciers.	1,750 00			
Télégrammes		202 57		
Abonnement à des journaux		18 00		
Frais de route, J. G. Moylan		1,118 84		
do S. L. Bedson ... e		225 00		
do W. W. Walkem		40 00		
Transcription		8 00		
Glace		1 84		
Inspection du pénitencier du Manitoba		156 00		
Drogues do do ... f		401 00		
Rapport de J. S. Farrell		35 00		
Papetier de la reine		105 42		
Imprimeur do		25 90		
	5,250 00	6,365 81		1,115 81

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

REMARQUES.

a. Papeterie obtenue ailleurs qu'au bureau chargé de cette fourniture.

b. Quelques-unes de ces publications ne paraissent pas être des ouvrages qu'on puisse convenablement appeler livres que le ministère de la justice peut avoir besoin de consulter.

c. Cette dépense paraît être en contravention à l'acte du service civil.

d. Ces articles auraient dû être achetés par l'entremise du ministère des travaux publics.

e et *f.* Ces items auraient dû être payés avec les fonds affectés au pénitencier du Manitoba. Ils n'auraient pas dû être portés au compte de ce crédit.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite*.

MILICE ET DÉFENSE.

Crédit.. $6,000

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses contingentes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	6,000 00			
Télégrammes		211 03		
Frais de port		135 37		
Publicité et abonnement à des journaux		641 19		
Menues dépenses		38 88		
Almanachs des adresses		13 50		
Fret et messageries		1 50		
Frais de route du ministre		113 20		
Louage de voiture		254 95		
Surnuméraires		317 50		
Transcription		20 00		
Papeterie *a*		66 53		
Livres de référence		284 68		
Débats de la C. des C. et du Sénat		43 00		
Marchandises		55 03		
Traduction		194 50		
Impressions		26 75		
Transport des malles *b*		16 00		
Réparations à l'horloge		6 00		
Guide illustré		30 00		
Code civil		6 00		
Cachets		6 50		
Glace		8 28		
Plans, Montréal		120 00		
Livrets de chèques et étampage *c*		548 13		
Sacs de malle		6 46		
Papetier de la reine		1,281 69		
Imprimeur de la reine		866 54		
	6,000 00	5,313 21	686 79	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a. Papeterie obtenue en dehors du bureau chargé de cette fourniture.
b. Cet item ne peut pas être convenablement porté à ce compte.
c. Ces articles étaient pour le service extérieur, et ne peuvent être régulièrement inscrits au compte des dépenses contingentes du gouvernement civil.

(*Voir lettre ăt a page* 49.)

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880.—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

SECRÉTARIAT D'ÉTAT.

Crédit.. $8,000 00

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses contingentes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	8,000 00			
Télégrammes		189 15		
Frais de port		108 77		
Publicité et abonnement à des journaux		960 61		
Menues dépenses		100 00		
Almanachs des adresses		31 50		
Fret et messageries		349 20		
Commis surnuméraires		2,944 00		
Papeterie ... *a.*		4 25		
Livres de référence		12 00		
"Débats"		29 00		
Traduction ... *b.*		119 50		
"Annual Register."		25 00		
Glace		11 04		
Papetier de la reine		428 43		
Imprimeur de la reine		400 45		
	8,000 00	5,712 90	2,287 10	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a. Papeterie obtenue ailleurs qu'au bureau chargé de cette fourniture.
b. $16.10 de cet item ont été payés à M. Bélanger, un commis de ce ministère, en contravention à l'article 20 de l'acte du service civil.

8—3½

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880.—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Crédit.. $6,000 00

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses contingentes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	6,000 00			
Télégrammes	....	1,059 88	....	....
Frais de port	....	421 95	....	....
Publicité et abonnement à des journaux	....	633 98	....	....
Menues dépenses	....	265 17	....	....
Almanachs des adresses	....	53 00	....	....
Fret et messageries	....	69 63	....	....
Louage de voitures	....	556 48	....	....
Commis surnuméraires	....	1,762 49	....	....
Transcription	....	67 00	....	....
Papeterie ... *a*	....	25 25	....	....
Livres de référence et autres	....	88 75	....	....
Cartes géographiques	....	32 50	....	....
" Débats"	....	34 00	....	....
Marchandises ... *b*	....	277 81	....	....
Lithographie	....	8 25	....	....
Gravures	....	168 50	....	....
Traduction ... *c*	....	440 50	....	....
Impressions ... *d*	....	182 88	....	....
Transport des malles ... *e*	....	50 00	....	....
Monter des cartes géographiques	....	45 30	....	....
Guide illustré	....	30 00	....	....
Code civil	....	6 00	....	....
Cachets	....	8 75	....	....
Glace	....	11 04	....	....
Horloge	....	8 00	....	....
Décisions de la cour Suprême	....	4 00	....	....
Papetier de la reine	....	2,253 75	....	....
Imprimeur de la reine	....	2,066 40	....	....
	6,000 00	10,631 26	....	4,631 26

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a. Obtenue ailleurs qu'au bureau de la papeterie.
b. Quelques-uns de ces articles auraient dû être achetés par l'entremise du ministère des travaux publics.
c. Non régi par l'acte concernant les dépenses contingentes.
d. Cette dépense aurait dû être faite par l'entremise de l'imprimeur de la reine.
e. Cet item n'aurait pas dû être porté à ce compte.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

BUREAU DE L'AUDITEUR-GÉNÉRAL.

Crédit.. $2,500 00

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses contingentes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	2,500 00			
Télégrammes		47 79		
Frais de port		44 83		
Abonnement à des journaux		88 68		
Menues dépenses		16 07		
Frais de route, J. L. McDougall		5 50		
do Jas. Patterson		134 97		
Almanachs des adresses		99 25		
Commis surnuméraires		1,406 00		
Livres de référence		3 75		
Marchandises		1 50		
Impressions		19 40		
Glace		5 52		
" Annual Register"		2 50		
Loyer de téléphone		15 00		
Papetier de la reine		390 88		
Imprimeur do		265 78		
	2,500 00	2,547 42		47 42

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—*Suite.*

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MINISTÈRE DES FINANCES ET BUREAU DE LA TRÉSORERIE.

Crédit.. $7,000 00

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses contingentes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	7,000 00			
Télégrammes	....	1,596 02		
Frais de port	....	509 74		
Publicité et abonnement à des journaux	....	1,011 02		
Menues dépenses	....	193 94		
Almanachs des adresses	....	12 00		
Frais de route, ministre	....	520 00		
do F. Toller	....	20 68		
do N. S. Garland	....	12 75		
Louage de voiture	....	87 25		
Commis surnuméraires	....	1,924 00		
Transcription	....	105 00		
Papeterie *a.*	....	3 50		
Livres de référence et autres	....	59 85		
" Débats "	....	53 00		
Marchandises *b.*	....	32 00		
Lithographie	....	45 25		
Gravure	....	49 75		
Impressions	....	211 40		
Guide illustré	....	12 00		
Code civil	....	6 00		
Cachets	....	104 50		
Glace	....	5 52		
Réparer un filtre	....	10 60		
Ecran	....	1 50		
" Annual Register"	....	32 50		
Messager surnuméraire	....	184 00		
Papetier de la reine	....	1,479 61		
Imprimeur do	....	1,596 84		
Bureau de la trésorerie.				
	500 00			
Papetier de la reine	....	15 00		
Imprimeur do	....	65 53		
	7,500 00	9,970 75	....	2,270 75

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné, J. L. McDOUGALL,
JOHN B. SIMPSON. *Auditeur général.*

a. Papeterie obtenue ailleurs qu'au bureau chargé de cette fourniture.
b. Articles qui auraient dû être achetés par l'entremise du ministère des travaux publics.

(*Voir lettre à la page* 49.)

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

DOUANES.

Crédit.. $14,000 00

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses contingentes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	14,000 00			
Télégrammes	....	1,741 40		
Frais de port	....	142 89		
Annonces et abonnement à des journaux	....	1,151 70		
Menues dépenses	....	229 72		
Almanachs des adresses	....	53 50		
Fret et messageries	....	6 55		
Frais de route—ministre	....	200 00		
do J. Johnson	....	50 00		
Louage de voitures	....	38 25		
Commis surnuméraires	....	190 50		
Transcription	....	109 00		
Papeterie	....	30 00		
Livres de référence... *a.*	....	247 91		
Cartes géographiques	....	12 00		
" Débats "	....	14 00		
Marchandises... *b.*	....	12 00		
Gravures	....	116 50		
Impressions	....	15 71		
Montage de cartes géographiques	....	2 80		
Guide illustré	....	30 00		
Code civil	....	6 00		
Glace	....	5 52		
Décisions de la Cour Suprême	....	10 00		
Chromographe... *c.*	....	3 00		
Messager surnuméraire	....	15 00		
Papetier de la reine	....	862 38		
Imprimeur de la reine	....	1,437 40		
	14,000 00	6,733 73	7,266 27	....

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

---

a et *c.* Papeterie obtenue ailleurs qu'au bureau chargé de cette fourniture.
b. Articles qui auraient dû être achetés par l'entremise du ministère des travaux publics.

Voir lettre à page 50.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

REVENU DE L'INTÉRIEUR.

Crédit.. $8,000 00

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses contingentes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	8,000 00			
Télégrammes	....	633 01		
Frais de port	....	222 15		
Publicité et abonnement à des journaux	....	479 86		
Menues dépenses	....	323 67		
Almanachs des adresses	....	9 00		
Frais de route—ministre	....	300 64		
do A. Audet	....	30 00		
do A. Brunel	....	50 00		
Louage de voitures	....	277 00		
Commis surnuméraires	....	3,292 00		
Papeterie .... *a.*	....	138 60		
Livres de référence et autres	....	308 30		
Cartes géographiques	....	94 00		
"Débats"	....	75 00		
Marchandises .... *b.*	....	21 27		
Gravure	....	87 75		
Traduction	....	17 00		
Brochures	....	3 00		
"Annual Register"	....	60 00		
"Parliamentary Companion"	....	60 00		
Guide illustré	....	60 00		
Code civil	....	19 00		
Cachets	....	92 40		
Glace	....	2 76		
Papetier de la reine	....	768 56		
Imprimeur de la reine	....	761 86		
	8,000 00	8,186 83	....	186 83

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

a. Obtenue en dehors du bureau chargé de cette fourniture.
b. Ces articles auraient dû être achetés par l'entremise du ministère des travaux publics.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

TRAVAUX PUBLICS.

Crédit $10,000 00

ETAT comparatif de la dépense et du crédit pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	10,000 00			
Télégrammes		2,502 00		
Frais de port		331 48		
Publicité et abonnement à des journaux		616 41		
Almanachs des adresses		27 00		
Femmes de journée		8 00		
Frais de route, H. F. Perley		421 63		
do F. J. McKay		362 50		
do P. Cartier		164 00		
Louage de voitures		5 85		
Transcription		239 00		
Papeterie a.		442 26		
Livres de référence et autres		156 65		
Cartes géographiques		111 38		
Débats de la chambre des communes et du sénat		71 50		
Marchandises		156 70		
Guide illustré		55 00		
Gravures		202 50		
Impressions		680 25		
Brochures		42 00		
Documents supplémentaires		13 62		
Reliure		7 75		
Code civil		18 00		
Cachets		202 50		
Polygraphe b.		11 00		
Blanchissage d'essuie-mains		94 99		
Annual Register		75 00		
Décisions de la Cour Suprême		4 00		
Plans de Montréal		120 00		
Instruments mathématiques		5 40		
Encadrement		1 00		
Messager surnuméraire		20 55		
Papetier de la reine		4,156 85		
Imprimeur de la reine		2,290 01		
	10,000 00	13,616 78	....	3,616 78

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné, J. L. McDOUGALL,
JOHN B. SIMPSON. *Auditeur général.*

a et *b*. Ces articles auraient dû être achetés par l'intermédiaire du bureau de la papeterie.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

CHEMINS DE FER ET CANAUX.

ETAT de la dépense pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du déficit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Nil.			
Télégrammes	....	1,806 98		
Frais de port	....	207 30		
Publicité et abonnement à des journaux	....	328 42		
Menues dépenses	....	76 02		
Almanachs des adresses	....	10 00		
Louage de voiture	....	7 00		
Papeterie *a*	....	245 88		
Livres de référence et autres	....	174 24		
Guide Illustré	....	52 00		
Débats de la Ch. des C. et du Sénat	....	77 25		
Marchandises *b*	....	28 30		
Lithographie	....	30 25		
Gravure	....	323 00		
Sacs de malle	....	16 55		
Impressions	....	85 49		
Cadres	....	3 50		
Blanchissage d'essuie-mains	....	47 25		
Reliure	....	36 75		
" Annual Register "	....	30 00		
" Parliamentary Companion "	....	10 00		
Matériaux de photographie *c*	....	103 76		
Code civil	....	18 00		
Plans de Montréal	....	120 00		
Papetier de la reine	....	2,236 95		
Imprimeur do	....	1,631 14		
	....	7,706 03	....	7,706 03

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

---

a. Obtenue ailleurs qu'au bureau de la papeterie.

b. Ces marchandises auraient dû être achetées par l'intermédiaire du ministère des travaux publics.

c. Il paraît douteux que cette dépense puisse convenablement être portée au compte des dépenses contingentes du gouvernement civil.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MINISTÈRE DES POSTES.

Crédit.. $26,000 00

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses contingentes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	26,000 00			
Télégrammes	....	986 74		
Frais de port	....	551 13		
Publicité et abonnement à des journaux	....	1,854 29		
Menues dépenses	....	965 35		
Almanachs des adresses	....	107 00		
Fret et messageries	....	19 24		
Frais de route du ministre	....	582 72		
do J. H. Thomas	....	214 00		
do H. G. Hopkirk	....	172 05		
do F. McKay	....	50 00		
do J. Hall	....	39 50		
Louage de voiture	....	123 00		
Commis surnumeraires	....	2,348 00		
Transcription	....	304 50		
Papeterie	....	2 00		
Livres de référence et autres	....	326 05		
Cartes géographiques	....	40 00		
Messager surnumraire	....	11 00		
Débats de la Ch. des C. et du Sénat	....	43 00		
Marchandises	....	613 33		
Traduction	....	113 05		
Impressions	....	10 55		
Guides de poste ... *a.*	....	2,891 90		
Régistre du Canada	....	100 00		
" Parliamentary Companions "	....	120 00		
Guide illustré	....	18 00		
Blanchissage d'essuie-mains	....	222 68		
Allocation additionnelle au messager Bennett.. *b.*	....	49 98		
Glace	....	11 04		
Encâdrement de gravures ... *c.*	....	6 00		
Emballage de formules ... *d.*	....	5,892 14		
Présent de Noël aux garçons messag. du télégraphe	....	7 75		
Papetier de la reine	....	3,100 57		
Imprimeur de la reine	....	7,877 05		
	26,000 00	29,773 61	....	3,773 61

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

REMARQUES.

a et *c*. Ces items ne devraient pas être portés au comptes des dépenses contingentes.

b. Ce paiement paraît être en contravention à cette partie de l'acte du servic civil qui fixe le salaire maximum d'un messsager de ministère.

d. Cet item ne devrait pas être porté au comptes des dépenses contingentes.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

Crédit.. $8,000 00

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses contingentes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	8,000 00			
Télégrammes		922 22		
Frais de port		786 99		
Publicité et abonnement à des journaux		537 94		
Menues dépenses		207 92		
Almanachs des adresses		17 50		
Fret et messageries		229 49		
Messager surnuméraire		32 00		
Dessinateur do		62 00		
Frais de route—J. C. Taché		80 00		
Louage de voiture		115 45		
Commis surnuméraires		879 50		
Transcription		15 00		
Papeterie a		21 25		
Livres de référence et autres		114 00		
Gardien des modèles b		915 00		
Nettoyer les do c		976 50		
Débats de la Ch. des C. et du Sénat		61 00		
Marchandises		66 30		
Gravures		137 50		
Impressions		67 95		
Décisions de la Cour Suprême		8 00		
Brochures		6 00		
Encâdrement de gravures		22 50		
Reliure		1 65		
Lithographie d		9 55		
Liasses e		20 00		
Code civil		12 00		
Cachets		1 25		
Glace		10 59		
Papetier de la reine		1,115 66		
Imprimeur do		1,082 91		
	8,000 00	8,535 62		535 62

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

a, d et *e*. Obtenues ailleurs qu'au bureau de la papeterie.
b et *c*. Ne devraient pas être portés au compte des dépenses contingentes.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MARINE ET PÊCHERIES.

Crédit.. $8,000 00

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses contingentes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	8,000 00			
Télégrammes	....	1,159 74		
Frais de port	....	291 15		
Publicité et abonnement à des journaux	....	2,317 87		
Almanachs des adresses	....	9 50		
Menues dépenses	....	110 00		
Frais de route du ministre	....	520 00		
Commis surnuméraires	....	1,828 50		
Messager do	....	53 00		
Transcription	....	78 17		
Livres de référence et autres	....	81 85		
Listes du ministère des colonies	....	3 38		
Débats de la chambre des communes et du sénat	....	37 00		
Marchandises *a*	....	23 35		
Gravure	....	23 50		
Encâdrement de gravures	....	3 50		
Cachets	....	47 57		
Services professionnels, Z. A. Lash *b*	....	40 00		
American Register	....	2 50		
Papeterie *c*	....	36 75		
Cartes géographiques	....	17 11		
Parliamentary Companion	....	24 00		
Compilation de rapports	....	30 00		
Dépense pour la location des phares *d*	....	78 00		
Papetier de la reine	....	1,033 75		
Imprimeur do	....	1,173 70		
	8,000 00	9,123 89	....	1,123 89

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. Ces marchandises auraient dû être achetées par l'intermédiaire du ministère des travaux publics.

b et *d.* Ces items ne devraient pas être portés au compte des dépenses contingentes.

c. Pour papeterie obtenue ailleurs qu'au bureau chargé de cette fourniture.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

HAUT COMMISSAIRE DU CANADA, A LONDRES, ANGLETERRE.

Crédit $3,000 00

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses contingentes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Frais de voyage du Haut Commissaire et de sa famille de Montréal à Liverpool *viâ* Halifax, y compris le transport par chemins de fer et paquebots et frais pend. leur détent. à Halifax.	3,000 00	946 32	....	....
Ameublement de maison et de bureau.................. *a*	....	1,259 85	....	....
Un trimestre de loyer de bureau payé d'avance.....	....	771 61	....	....
Change sur traites..	....	22 22	....	....
	3,000 00	3,000 00	....	....

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a. Cette somme ne comprend qu'une partie des dépenses, le solde de ce compte restant impayé parce que le gouvernement n'avait pas fait de prévisions suffisantes

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MINISTÈRES EN GÉNÉRAL.

Crédit.. $10,000 00

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses contingentes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication du solde ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	10,000 00			
Télégrammes	....	544 30		
Abonnements à des journaux	....	410 44		
Menues dépenses....................................	....	40 00		
Messageries	....	4 08		
Essuie-mains	....	362 60		
Femmes de journée...................................	....	17,063 25		
Frais de route, l'hon. R. D. Wilmot	....	300 00		
Listes du ministère des colonies....................	....	17 31		
Marchandises	....	620 26		
Canon du midi.......................................	....	226 01		
Réparer un cachet...................................	....	3 00		
Enluminure de l'adresse du sénat et de la chambre des communes à la princesse..............	....	50 00		
Valeur d'un livre détruit...........................	....	3 07		
Papetier de la reine................................	....	206 39		
Imprimeur do	....	28 49		
	10,000 00	19,879 20	....	....
Commission du service civil.				
Papetier de la reine................................	....	17 88		
Imprimeur do	....	2 28		
	....	20 16	....	9,889 36

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

---

a. Cet item ne devrait pas être porté à ce compte.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880.—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL, DÉPENSES CONTINGENTES—*Fin.*

POUR TOUS LES SERVICES. RÉCAPITULATION.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses contingentes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Bureau du gouverneur général	15,000 00	14,865 80	134 20	....
Conseil privé	3,500 00	3,781 80	....	281 80
Ministère de la justice	3,500 00	4,028 24	....	528 24
do division des pénitenciers	1,750 00	2,337 57	....	587 57
Milice et défense	6,000 00	5,313 21	686 79	....
Secrétariat d'Etat	8,000 00	5,712 90	2,287 10	....
Intérieur ... *a*	7,000 00	10,631 36	....	3,621 26
Auditeur général	2,500 00	2,547 42	....	47 42
Finances	7,000 00	9,890 22	....	2,890 22
Commission de la trésorerie	500 00	80 53	419 47	....
Douanes	14,000 00	6,733 73	7,266 27	....
Revenu de l'intérieur	8,000 00	8,186 83	....	186 83
Travaux publics	10,000 00	13,616 78	....	3,616 78
Chemins de fer et canaux	Nil.	7,706 03	....	7,706 03
Postes	26,000 00	29,773 61	....	3,773 61
Agriculture	8,000 00	8,535 62	....	535 62
Marine et pêcheries	8,000 00	9,123 89	....	1,123 89
Commission du service civil	....	20 16	....	20 16
Haut commissaire du Canada, à Londres, Ang.	3,000 00	3,000 00	....	....
Départements en général	10,000 00	19,879 20	....	9,879 20
	141,750 00	165,764 80	10,793 83	34,808 63
Dépense, en plus du crédit	....	....	....	24,014 80

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a. Une somme de $1,000 votée pour ce service dans le budget supplémentaire, a été, par inadvertance, inscrite sous le titre "Sauvage" dans celui-ci. Ceci expliquera la différence qui existe entre la dépense en plus, tel que mentionnée plus haut, et celle qui figure à la page 36.

REMARQUES.

Je remarque qu'en faisant le compte des frais de route, on inscrit toujours le temps entier depuis le matin du jour du départ jusqu'au soir du jour de retour. Ceci est contraire aux dispositions de l'arrêté du conseil du 6 mai 1876, qui n'accorde qu'une demi-journée, le jour du départ et le jour de l'arrivée.

BUREAU DE L'AUDITEUR, 31 janvier 1880.

MONSIEUR.—Je viens de terminer l'examen de vos comptes comme comptable des dépenses contingentes pour les six derniers mois de 1879, et je crois que c'est le moment d'attirer votre attention sur certains paiements qui ne me paraissent pas être des inscriptions légitimes au compte des dépenses contingentes du gouvernement civil.

Dans celles du bureau du gouverneur général, l'agent de police secrète et subsistence.

Dans celles du Conseil privé, messager additionnel Gouldthrite.

Finances, services spéciaux, commis des douanes, et frais d'administration.

Le paiement fait aux commis des douanes paraît être contraire à la section 20 de l'acte du service civil.

Douanes, impressions, autres que celles commandées par l'imprimeur de la reine.

Milice, impressions, autres que celles commandées par l'imprimeur de la reine.

Ministère des Postes, impressions, autres que celles commandées par l'imprimeur de la reine.

Agriculture, gardien de la chambre des modèles.

L'arrêté du conseil du 13 février 1871 appuyant la section 2 de l'acte concernant les dépenses contingentes, a été dernièrement confirmé. Vous verrez donc à ce que toutes réquisitions de fournitures, de réparations, de changements ou autres dépenses pour les édifices, soient signées par le sous-chef du ministère et approuvées par le ministre en exercice.

Je remarque que presque tous les ministères ont acheté de la papeterie en dehors du bureau chargé de cette fourniture, et dans quelques-uns de ces comptes de papeterie, je trouve des dépenses pour le *Blackwood's Magazine* et quatre revues, le *Harper's Weekly*, etc. Il me semble que ce ne sont pas des items qui puissent légitimement être portés au compte des dépenses contingentes.

Il paraît y avoir un paiement de deux mois d'appointements en une fois à un commis surnuméraire du ministère des finances, division des assurances. Ceci élude la loi, section 19 de l'acte du Service Civil.

On ne devrait pas payer plus d'un mois d'appointements avec les fonds votés pour les dépenses contingentes.

Il y a aussi un paiement à M. Tims, pièce justificative n° 54, pour louage de voitures d'Ottawa à Kingsmere. Cette dépense ne me paraît pas régulière sur les fonds affectés aux dépenses contingentes du ministère.

Lorsque des fonds sont déposés au crédit du receveur général pour le remboursement de dépenses, remarquez soigneusement si le certificat de dépôt porte un endossement indiquant à quel ministère il faut en donner crédit.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A THOMAS ROSS, écr.,
Comptable des dépenses contingentes du ministère des finances.

BUREAU DE L'AUDITEUR, 10 février 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous conseiller de prendre soin à l'avenir lorsque vous paierez des livres de référence, des cartes, etc., de voir à ce que le sous-chef qui certifie le compte le fasse d'une manière spéciale, en mentionnant que tel item est un livre de référence, une carte, ou autre chose.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A THOMAS ROSS, écr.,
Comptable des dépenses contingentes du ministère des finances.

OTTAWA, 6 février 1880.

MONSIEUR,—Le comptable des dépenses contingentes m'a transmis la lettre que vous lui avez écrite, le 31 janvier dernier, au sujet des dépenses qu'il avait faites durant les six mois qui se sont terminés le 31 décembre 1879. Je me propose de prendre l'un après l'autre chaque item auquel vous vous objectez:

Bureau du secrétaire du gouverneur général, agent de police secrète et subsistence.

Je crois que ce paiement a été sanctionné à la recommandation du ministre de la justice, mais j'ai conseillé au comptable des dépenses contingentes d'attirer l'attention du secrétaire de Son Excellence sur ce sujet.

Ministère du Conseil privé, messager additionnel Gouldthrite.

A ce sujet, j'ai prié le comptable des dépenses contingentes d'écrire au greffier du Conseil.

Agriculture, gardien de la chambre des modèles.

Le comptable a écrit au sous-chef du ministère de l'agriculture à ce sujet.

Finances, services spéciaux. Quant à cet item, bien qu'il ne tombe pas littéralement dans aucune des catégories définies dans l'acte, je ne doute pas que ce paiement soit légal et que l'acte prévoyait tels services, mais d'une manière ou d'une autre, le fait est que pour le tarif, le courtage et autres frais de législation, les paiements occasionnés par les services spéciaux ont été dernièrement une nécessité que j'espère faire cesser bientôt. Je suppose que cette question peut se régler par un arrêté du Conseil.

Douanes, commis.

Quant à ce paiement, je puis dire que j'en suis en grande partie responsable. Le ministre des finances m'a informé qu'il avait demandé au ministère des douanes des états spéciaux; que ces états n'étaient pas des rapports ordinaires de routine, mais qu'ils étaient préparés spécialement et en dehors de leurs occupations ordinaires par quelques-uns des commis de ce ministère. Il m'a demandé si je croyais qu'il serait bon de payer pour ce service additionnel. J'ai répondu que je croyais la chose possible, attendu que ces travaux n'étaient pas faits pour le ministère auquel ces commis étaient attachés, mais je serais bien content de faire décider cette question, et avec votre permission, je vous conseillerais d'en référer au ministère de la justice.

Frais d'administration.

Je me propose de vous demander de m'accorder un crédit pour ce service.

Division des assurances, ministère des finances.

L'emploi de M. McMinn, le commis en question, a été sanctionné par un arrêté du conseil à partir du 1er décembre dernier, et j'ai donné instruction de ne payer à l'avenir qu'un mois d'appointements aux commis surnuméraires sans l'autorité d'un arrêté du conseil.

Paiements à M. Tims, louage de voitures.

En justice pour cet officier, je dois dire que j'ai moi-même autorisé le paiement de cette somme et que cette dépense a été nécessitée par le fait que durant mon absence

cet été, M. Tims m'a remplacé, et durant ce temps sa famille demeurait à Kingsmere' à quelques milles d'ici. M. Tims m'informa que l'ex-auditeur général lui permettait ce louage de voiture chaque fois qu'il était appelé à Ottawa par affaires; je verrai cependant à ce que cette somme soit remboursée. Il ne me reste plus maintenant qu'à examiner les items généraux, savoir: la papeterie, les impressions, le mobilier et les accessoires et les livres de référence.

J'ai donné instruction au comptable des dépenses contingentes d'adresser une circulaire aux divers ministres les avertissant qu'il ne pouvait payer les comptes de papeterie, d'impressions, et de mobilier et des accessoires, attendu que la législature et les arrêtés du conseil ont pourvu à la demande de ces fournitures et que ces demandes doivent être adressées respectivement au bureau de la papeterie, à l'imprimeur de la reine et au ministère des travaux publics.

Quant aux paiements que vous mentionnez au sujet de la revue *Blackwood* et de quatre autres revues, le comptable des dépenses contingentes a attiré mon attention sur le fait que l'acte qui régit les dépenses contingentes des départements, désigne entre autre dépenses contingentes "l'achat de livres de référence, cartes, etc.," et je trouve que tous les paiements qu'il a faits, le sont d'après les certificats des sous-chefs de ministères, qui déclarent que ces dépenses étaient nécessaires pour le service public. Je ne sais pas quel département a ordonné ces revues, et cette question me paraît de peu d'importance, mais ce qui l'est plus, c'est de savoir comment doit agir le comptable des dépenses contingentes, qui a le pouvoir de payer pour des livres de référence lorsqu'un sous-chef certifie de la nécessité de certains achats.

Veuillez avoir l'obligeance de me donner de plus amples renseignements et vous m'obligerez.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. M. COURTNEY,
Sous-chef du ministère des finances.

A l'auditeur général.

OTTAWA, 23 novembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 19 du courant attirant notre attention sur les dépenses contingentes du ministère de la milice, pendant le dernier exercice financier, comparées aux prévisions budgétaires.

En réponse, je dois vous dire que lorsque l'on a estimé les divers items, celui que vous mentionnez dans votre lettre était porté à $6,000, et cette somme, administrée avec économie et avec soin, a été jugée suffisante pour faire face aux dépenses de ce service. Dans le cours de l'année cependant, une certaine somme payée pour impressions que l'on ne pouvait pévoir, et diverses autres dépenses imprévues dont vous trouverez ci-joint un état détaillé, a dû être portée au compte des dépenses contingentes, et c'est là la raison pour laquelle les dépenses ont excédé le crédit de $313.21.

J'ai l'honneur d'être monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. EUG. PANET,
Sous-chef du ministère de la milice et de la défense.

A l'auditeur général.

Etat des dépenses contingentes pour lesquelles il n'a pas été fait de prévisions pour l'exercice 1879-80 :—

Traduction des règlements de la milice	$194 50
Planches des *Musketry instructions and field exercises*	310 50
Papier do do do do	76 80
Plan Cadastral de Montréal, etc., par Sicotte	120 00
	$701 80

C. EUG. PANET,
Sous-chef.

OTTAWA, 23 novembre 1880.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 19 du courant me demandant d'expliquer la différence entre les prévisions et les dépenses faites pour le compte des dépenses contingentes, qui existe pour la commission de la trésorerie et pour ce ministère.

Lorsque les prévisions budgétaires ont été faites et soumises au Parlement, le ministère, sous sa nouvelle forme, n'avait été que peu de temps en opération, et les prévisions ont en conséquence été basées sur des données probablement insuffisantes. Vous verrez, cependant, en comparant ces dépenses avec celles de l'exercice 1878-79, qu'on a fait une économie de plus de $3,000.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. M. COURTNEY,
Sous-chef du ministère des finances.

A l'auditeur général, Ottawa.

OTTAWA, 24 novembre 1880.

MONSIEUR.—En réponse à votre circulaire du 19 du courant, appelant mon attention sur les exigences de l'acte d'audition, au sujet de la comparaison entre le crédit et les dépenses, j'ai l'honneur de vous dire que les dépenses contingentes de ce ministère (compte du gouvernement civil) pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin dernier, s'élevaient à la somme de $6,733.73, tandis que le crédit voté pour ces dépenses était de $14,000.

A l'exclusion des items secondaires, la somme dépensée en moins peut être répartie sur trois chefs de dépenses, savoir:—Commis surnuméraires, abonnements et annonces dans les journaux, et papeterie, impressions, etc. Par l'adjonction au personnel régulier de trois commis surnuméraires employés en permanence, une somme de $1,300 qui paraît économisée dans les dépenses contingentes, a été par ce fait réellement inscrite au compte des appointements, et une somme additionnelle d'environ $800 a été économisée en nous dispensant des services d'autres commis surnuméraires. On a dépensé près de $2,300 de moins pour abonnement et annonces dans les journaux durant le dernier exercice que durant le précédent. Quant aux items de papeterie, impressions, etc., vu le fait qu'on a du dépenser une somme plus qu'ordinaire durant le dernier exercice, les renouvellements dans la forme des livres, des formules en blanc, etc., ont été moins considérables que ce que l'on peut regarder comme la quantité normale, et ont résulté en une économie de $2,400 comparés à l'exercice précédent.

Les sommes nécessaires pour ces objets, aussi bien que pour services supplémentaires, ne peuvent être évaluées qu'approximativement, attendu qu'on ne peut contrôler ces dépenses que jusqu'à un certain point, et qu'elles dépendent de circonstances qu'on ne peut prévoir lorsqu'on prépare le budget.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. JOHNSON,
Commissaire des douanes.

A J. L. McDougall, écr.,
Auditeur général.
etc., etc., etc.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 25 novembre 1880.

Monsieur,—En réponse à votre circulaire du 10 courant, j'ai reçu instruction de vous dire que la dépense en plus faite par ce ministère durant le dernier exercice financier pour le compte des dépenses contingentes du gouvernement civil, est due à la division de l'ancien ministère des travaux publics, qui a nécessité la commande de nouveaux livres tant pour le ministère des travaux publics que pour celui des chemins de fer et canaux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. H. ENNIS,
Secrétaire.

A J. L. McDougall, écr.,
Auditeur général, Ottawa.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté par la loi aux différents items du budget, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit, selon le cas.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec les prévisions. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Cour Suprême et Cour de l'Echiquier du Canada—				
Traitement du juge en chef	8,000 00			
Wm. J. Ritchie		8,000 00		
Traitements de cinq juges puisnés				
S. H. Strong	7,000 00	6,999 96	0 04	
W. A. Henry	7,000 00	6,999 96	0 04	
T. Fournier	7,000 00	6,999 96	0 04	
J. W. Gwynne	7,000 00	6,999 96	04	
H. G. Taschereau	7,000 00	7,000 00		
Traitement du régistraire	2,600 00			
R. Cassels, jr		2,600 00		
	45,600 00	45,599 84		
	Crédit.			
Rapporteur de la Cour Suprême et de l'éch. *a*	1,900 00	1,975 00		75 00
Commis dans le bureau du régistraire	525 00	525 00		
Premier messager *b*	500 00	600 00		100 00
Second do	360 00	360 00		
	3,285 00	3,460 00		175 00
Dépense en plus de l'autorisation				175 00
Dép. cont. et déboursés, y compris l'impression, la reliure et la distribution des décisions, frais de route des juges, ainsi que les appoint. des officiers, shérif, crieur, etc., dans les cours Suprême et de l'Echiquier, et $150 pour les livres des juges	5,000 00			
D. W. Macdonell, ouvrage à la journée		550 00		
R. Cassels, jr., dépenses contingentes		800 00		
do livres des juges		150 00		
G. Duval, frais de route *in re.* Sir N. F. Belleau *vs.* la Reine		26 80		
Juge Fournier, frais de route		30 00		
W. F. Powell, présence en cour, etc		565 25		
Impression, reliure, etc		3,086 48		
Papeterie		257 42		
	5,000 00	5,465 95		465 95
Dépense, en plus de l'autorisation *c*				465 95

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

OBSERVATIONS.

a. Prévisions insuffisantes, les appointements de M. Duval ayant été portés à $2,000 à partir du 1er janvier 1880, et ayant été de $1,950 à partir de juillet 1879.

b. Ce messager (F. Curran) reçoit $100 sur les dépenses contingentes comme crieur des Cours Suprême et de l'Echiquier.

c. Prévisions insuffisantes.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté par la loi aux différents items du budget, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit, selon le cas.

Service.	Autorisé par la loi. — Prévisions.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec les prévisions. En moins.	En plus.
Ontario.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Cour d'Appel—				
Traitement du juge en chef	6,000 00			
L'hon. Thos. Moss	....	6,000 00		
Traitements de trois juges puînés	15,000 00			
C. S Patterson	....	5,000 00		
G. W. Burton	....	4,999 92	0 08	
J. C. Morrison	....	4,999 92	0 08	
	21,000 00	20,999 84	....	
Cour du Banc de la Reine—				
Traitement du juge en chef	6,000 00			
L'hon. J. H. Hagarty	....	6,000 00		
Traitement de deux juges puînés	10,000 00			
J. D. Armour	....	5,000 00		
M. C. Cameron	....	4,999 92	0 08	
	16,000 00	15,999 92	....	
Cour de Chancellerie—				
Traitement du chancelier	6,000 00			
L'hon. J. G. Spragge	....	6,000 00		
Traitements de deux vice-chanceliers, à $5,000	10,000 00			
S. H. Blake	....	5,000 00		
W. Proudfoot	....	4,999 92	0 08	
	16,000 00	15,999 92	....	
Cour des Plaids Communs—				
Traitement du juge en chef	6,000 00			
L'hon. Adam Wilson	....	6,000 00		
Traitements de deux juges puînés	10,000 00			
Thos. Galt	....	4,499 92	0 08	
F. Osler	....	5,000 00		
	16,000 00	15,999 92	0 08	
Allocations des circuits, Ontario	13,000 00	11,800 00	1,200 00	
Dépenses en moins des prévisions	....	....	1,200 00	
A reporter	82,000 00	80,799 60	....	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté par la loi aux différents items du budget, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit, selon le cas.

Service.	Autorisé par la loi. — Prévisions.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec les prévisions. En moins.	Comparaison de la dépense avec les prévisions. En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ontario—Suite.				
Report	82,000 00	80,799 60		
Cour Maritime	600 00			
K. McKenzie, juge		600 00		
Dépenses contingentes	500 00			
Brown frères, pour livres $21 10; Smith, Rolph et Cie, sceau et presse 20 00; J. M. Jacobs, 1 lithograme 9 25; Dominion Blank Form Co, formules 4 25; John Bruce (constable) 16 00 — a		70 60	429 40	
Total	1,100 00	670 00	429 40	
	83,100 00	81,470 20		
Dépenses en moins des prévisions			1,629 80	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. Estimation trop élevée.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté par la loi aux différents items du budget, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit, selon le cas.

Service.		Autorisé par la loi. — Estimation.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec les prévisions. En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ontario—Suite.					
Cours de comté—					
Traitements de trente-sept juges, y comp. celui d'Algoma, variant de $2,000 à $2,600 chacun..		88,200 00			
Frais de route des juges des cours de comté, y compris celui d'Algoma ..... *a*		9,800 00			
G. M. Boswell	$2,800 00				
Z. Burnham	2,799 96				
Arch. Bell	2,200 00				
J. Deacon	2,600 00				
W. W. Dean	2,599 92				
R. Dennistoun	2,600 00				
J. Daniell	2,600 00				
W. Elliott	2,599 92				
J. R. Gowan	2,800 00				
D. J. Hughes	2,800 00				
S. J. Jones	2,800 00				
R. P. Jellett	2,600 00				
J. J. Kingsmill	2,600 00				
G. W. Leggatt	2,599 92				
D. H. Lizars	2,600 00				
H. Macpherson	2,599 99				
W. Millar	2,800 00				
D. S. McQueen	2,799 96				
T. Miller	2,600 00				
A. McDonald	2,799 96				
R. McDonald	2,599 92				
H. S. McDonald	2,199 96				
T. B. MacMahon	2,600 00				
K. McKenzie	2,599 92				
L'hon. W. McCrae	2,600 00				
C. Robinson	2,599 92				
W. A. Ross	2,600 00				
J. G. Stevenson	2,600 00				
J. F. Pringle	2,200 00				
C. V. Price	2,200 00				
E. J. Senkler	2,200 00				
W. B. Squier	2,199 96				
L'hon. Geo. Sherwood	2,800 00				
A. F. Scott	2,600 00				
J. S. Sinclair	2,599 92				
W. S. Senkler	2,600 00				
W. H. Wilkinson	2,600 00				
		....	95,599 23		
Traitements de douze juges puînés, à $2,000 chacun		24,000 00			
J. A. Ardagh	$2,200 00				
J. Boyd	2,199 96				
A. C. Chadwick	2,200 00				
G. McK. Clarke	2,200 00				
F. Davis	2,200 00				
G. H. Dartnell	2,200 00				
A reporter		122,000 00	95,599 23		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté par la loi aux différents items du budget, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit, selon le cas.

Service.		Autorisé par la loi. — Prévision.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec les prévisions. En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ontario—Suite.					
Report		122,000 00	95,599 23		
Cours de comté—*Suite.*					
T. A. Lazier	2,200 00				
A. Lacourse	2,199 96				
R. Lyon	2,200 00				
I. F. Toms	2,199 96	....	21,999 88		
		122,000 00	117,599 11	4,400 89	
Dépense, en plus du crédit		....	....	4,400 89	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

---

a. Les frais de route des juges des cours de comté, savoir : $200 par année chacun, y compris Algoma, sont payés en même temps que les traitements.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté par la loi aux différents items du budget, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit, selon le cas.

Service.	Autorisé par la loi. — Prévisions.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec les prévisions. En moins.	En plus.
Québec.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Cour du Banc de la Reine—				
Traitement du juge en chef	6,000 00			
Sir A. A. Dorion		6,000 00		
Trait. de quatre juges puisnés, à $5,000 chacun.	20,000 00			
S. C. Monk		4,999 92	0 08	
T. K. Ramsay		4,999 92	0 08	
U. J. Tessier		4,999 94	0 06	
Alex. Cross		4,999 92	0 08	
	26,000 00	25,999 70	0 30	....
Cour Supérieure.—				
Traitement du juge en chef	6,000 00			
W. C. Meredith		6,000 00		
Traitement de neuf juges, à $5,000 chacun	45,000 00			
L. E. N. Casault $5,000 00				
Louis B. Caron 4,999 92			0 08	
F. G. Johnson 4,999 92			0 08	
Louis A. Jetté 4,999 94			0 06	
R. McKay 4,999 92			0 08	
A. C. Papineau 5,000 00				
H. T. Rainville 4,999 97			0 03	
A. Stuart 4,999 92			0 08	
F. W. Torrance 5,000 00				
Traitement de treize juges, à $4,000 chacun	52,000 00			
J. W. Bossé $3,999 96			0 04	
L. Belanger 4,000 00				
J. W. Bourgeois 4,000 00				
W. W. Chagnon 4,000 00				
M. Doherty 3,999 96			0 04	
C. Dunkin 4,000 00				
Chas. Ignace Gill 4,000 00				
J. Maguire 4,000 00				
L. A. Olivier 3,999 96			0 04	
A. Polette 3,999 96			0 04	
M. A. Plamondon 4,000 00				
L. V. Sicotte 3,999 96			0 04	
H. T. Taschereau 4,000 00				
Traitement de treize juges, à $3,500 chacun	10,500 00			
M. Laframboise $3,499 92			0 08	
J. McCord 3,499 92			0 08	
A. B. Routhier 3,499 92		107,499 15	0 08	
	113,500 00	113,499 15	0 85	....
Cour de Vice-Amirauté—				
Traitement du juge	2,000 00			
Geo. O. K. Stuart		1,999 92	0 08	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté par la loi aux différents items du budget pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit, selon le cas.

Service.	Autorisé par la loi. — Prévisions.	Dépenses.	Comparaison de la dépense avec les prévisions. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Québec—Suite.				
Allocations des circuits ... *a*	13,000 00	10,723 00	2,277 00	...
Cour de Vice-Amirauté—				
Appointements du greffier ...	666 66			
J. Dunbar ... *b, c, d*	...	666 60	0 06	
Salaire de l'huissier ...	333 34			
J. B. Parkin ...	...	333 24	0 10	
	1,000 00	999 84	0 16	...

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

REMARQUES.

a. Estimation trop élevée.

OTTAWA, 24 février 1880.

b. MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer qu'aujourd'hui je me suis occupé de vos appointements, et j'ai donné avis à la Banque de Montréal, à Québec, de vous payer vos appointements de février, au taux de........................... $55 55
Moins, l'excédant payé durant 7 mois 18 69

En argent... $36 86

La déduction est due à ce que vous êtes payé au taux de $698.64 au lieu de $666.66, suivant l'autorisation du Parlement.

Afin de vous fournir de nouveaux renseignements, je transcris un extrait d'une lettre signée par le sous-chef du ministère de la justice en date du 27 janvier 1880.

" Il semble y avoir peu de doute, en ce qui concerne l'auditeur général, qu'on puisse, comme les choses se trouvent aujourd'hui, payer à M. Dunbar plus de $666.66 par année, somme qui est votée dans ce but par le Parlement."

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A J. DUNBAR, écr.,
Régistraire de la cour de Vice-Amirauté,
Québec.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COUR DE VICE-AMIRAUTÉ,
QUÉBEC, 1er mars 1880.

c. MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 24 février dernier, et de vous dire que la Banque de Montréal, ici, a déduit de mes appointements de février, la somme que vous mentionnez ($18.69), à cause du prétendu excédant qui m'a été payé durant sept mois.

Comme je conclus de l'extrait de la lettre du sous-chef du ministère de la justice que vous avez bien voulu me communiquer, que je ne puis obtenir par l'entremise de votre département l'équivalant de mes appointements (£150 sterling), en monnaie canadienne, puis-je vous demander à qui je dois m'adresser à ce sujet.

Relativement à cette affaire le juge de la cour d'amirauté me prie d'attirer votre attention sur une erreur contenue dans le rapport de l'auditeur général qui vient d'être publié; à la page 80, on a porté au débit de la cour de vice-amirauté, à Québec, un crédit de $13,000 et des dépenses de $11,421.68 pour allocations de circuits, tandis qu'on n'a jamais accordé ce crédit à cette cour, et qu'elle n'a jamais fait les dépenses qu'on lui attribue.

J'ai l'honneur d être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. DUNBAR,
greffier.

A J. L. McDOUGALL, écr.,
Auditeur général, Ottawa.

---

d. L'erreur en question est simplement typographique; il ne restait aucun espace entre les deux items de manière à montrer que les allocations des circuits formaient un item séparé.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses contingentes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi. — Prévisions.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec les prévisions. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Nouvelle-Ecosse.				
Cour Suprême—				
Traitement du juge en chef	5,000 00			
Sir Wm. Young		4,999 92	0 08	
Traitement du juge de la Cour d'Equité	5,000 00			
J. W. Ritchie		4,999 92	0 08	
Traitements de cinq juges puisnés	20,000 00			
W. F. des Barres		3,999 96	0 04	
A. James		3,999 96	0 04	
H. McDonald		3,999 96	0 04	
H. W. Smith		3,999 96	0 04	
R. L. Weatherbee		3,999 96	0 04	
	30,000 00	29,999 64	0 36	....
Cour de Vice-Amirauté—				
Traitement du juge	600 00			
Sir Wm. Young		600 00		
	600 00	600 00	....	....
Allocations des circuits	4,000 00			
H. McDonald		400 00		
Alex. James		900 00		
H. W. Smith		600 00		
W. F. des Barres		700 00		
R. L. Weatherbee		700 00	700 00	
	4,000 00	3,300 00	700 00	....
Dépense, en moins des prévisions ... *a*	....	....	700 00	
Cours de comté—				
Traitement du juge pour le comté d'Halifax; do de six autres juges à $2,400 chacun	14,400 00			
G. A. Blanchard		2,345 17		
S. Campbell		2,345 17		
M. B. des Brisay		2,345 17		
J. W. Johnstone, Co. Halifax		2,400 00		
W. A. D. Morse		2,345 17		
A. H. Savary		2,345 17		
B. E. Tremaine		2,345 17	....	2,071 02
	14,400 00	16,471 02	....	2,071 02
Dépense, en plus des prévisions	....	....	....	2,071 02

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice termin le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi. — Estimation.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec les prévisions. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Nouvelle-Ecosse—Suite.				
Cours de comté—*Suite*—				
Frais de route des juges des cours de comté...	1,400 00			
G. A. Blanchard............	....	199 92	0 08	
S. Campbell............	....	199 92	0 08	
M. B. des Brisay............	....	199 92	0 08	
J. W. Johnstone............	....	199 92	0 08	
W. A. D. Morse............	....	199 92	0 08	
A H. Savary............	....	199 92	0 08	
B. E. Tremaine............	....	199 92	0 08	
	1,400 00	1,399 44	0 56	....
Total............	....	51,770 10		

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

---

a. Estimation trop élevée.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880--Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit

Service.	Autorisé par la loi. — Estimation.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec les prévisions. En moins.	En plus.
Nouveau-Brunswick.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Cour Suprême—				
Traitem. du juge en chef (l'hon. J. C. Allen)..	5,000 00	4,999 92	0 08	
do de 4 juges puînés, à $4,000..	16,000 00	....	....	
Charles Duff	....	3,999 96	0 04	
Charles Fisher...	....	4,000 00	....	
A. L. Palmer	....	3,999 96	0 04	
A. R. Wetmore	....	3,999 96	0 04	
J. W. Weldon	....	3,999 96	0 04	
	21,000 00	24,939 76	0 24	
Cour de Vice-Amirauté—				
Traitement du juge	600 00	600 00	....	
Allocations des circuits	3,200 00	....	....	
John C. Allen	....	400 00	....	
Charles Duff	....	600 00	....	
Charles Fisher	....	500 00	....	
A. L. Palmer	....	100 00	....	
A. R Wetmore	....	400 00	....	
J. W. Weldon.	....	500 00	700 00	
	3,200 00	2,500 00	700 00	
Surplus du crédit........ *a*	....	....	700 00	
Cours de comté—				
Traitem. de cinq juges de comté, à $2,400 ch.	12,000 00	....	....	
B. Botsford	....	2,400 00	....	
Jas. G. Stevens	....	2,400 00	....	
Jas. Steadman	....	2,400 00	....	
Ed. Williston	....	2,400 00	....	
Chas. Watters	....	2,400 00	....	
	12,000 00	12,000 00	....	
Frais de route des juges des Cours de comté	1,000 00	....	....	
B. Botsford........ *g*	....	199 92	0 08	
Jas. G. Stevens........ *h*	....	199 92	0 08	
Jas. Steadman........ *j*	....	199 92	0 08	
Ed. Williston........ *k*	....	199 92	0 08	
Chas. Watters........ *l*	....	199 92	0 08	
	1,000 00	999 60	0 40	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes nstructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. Estimation trop élevée.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

Etat comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi. — Prévisions.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec les prévisions. En moins.	En plus.
Manitoba.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Cour du Banc de la Reine				
Traitement du juge en chef	5,000 00			
E. B. Wood		4,999 93	0 07	
Traitements de deux juges puînés, à $4,000 chaque	8,000 00			
L. Betournay ... *a*		1,322 57		
Jos. Dubuc ... *b*		2,533 31	3,310 80	
J. C. McKeagny ... *c*		833 32		
	13,000 00	9,689 13	3,310 87	
Surplus du crédit			3,310 87	
Allocations des circuits	1,500 00			
E. B. Wood		1,195 00		
L. Betournay		125 00		
Jos. Dubuc ... *d*		250 00		70 00
	1,500 00	1,570 00		70 00
Surplus des dépenses				70 00

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,

John B. Simpson.

a. Traitement payé du 1er juillet 1879 au 30 octobre, à feu le juge Bétournay.

b. Traitement payé du 13 novembre 1879 au 30 juin 1880, au juge Dubuc.

c. Traitement payé du 1er juillet au 31 août 1879, à feu le juge McKeagny.

d. Estimation insuffisante.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi. — Prévisions.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec les prévisions. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Colombie-Britannique.				
Cour Suprême—				
Traitement du juge en chef	5,820 00			
Sir M. B. Begbie		5,820 00		
Traitement d'un juge puisné	4,850 00			
H. P. P. Crease		4,849 92	0 08	
Traitement d'un juge puisné	4,000 00			
J. H. Gray		3,999 96	0 04	
	14,670 00	14,669 88	0 12	
Cours de comté—				
Traitements de cinq magistrats stipendiaires, variant de $2,250 à $3,400 chaque	13,300 00			
H. M. Ball		3,399 96	0 04	
P. O. Rielly		3,000 00		
E. H. Saunders		2,400 00		
W. R. Spaulding		2,250 00		
A. F. Pemberton		2,250 00		
	13,300 00	13,299 96	0 04	
Allocations des circuits—	10,000 00			
Sir M. B. Begbie		1,453 00		
H. P. P. Cruse		297 75		
J. H. Gray				
H. M. Ball		480 75		
P. O. Rielly		2,135 25		
E. H. Saunders		308 75		
W. R. Spaulding		346 00		
	10,000 00	5,021 50		
Déduction des remboursements		139 00		
		4,882 50		
Surplus du crédit *a*			5,117 50	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a. Estimation trop élevée.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi. — Prévisions	Dépense.	Comparaison de la dépense avec les prévisions.	
			En moins.	En plus.
Ile-du-Prince-Edouard.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Cour Suprême—				
Traitement du juge en chef	2,000 00	3,000 00		
do du régistraire	2,500 00	2,499 96	0 04	
do du vice-chancelier	2,500 00	2,449 96	0 04	
	8,000 00	7,999 92	0 08	
Allocations des circuits	600 00			
E. Palmer	....	200 01	....	0 01
Jas. Peters	....	200 04	....	0 04
Jos. Hemsley	....	200 04	....	0 04
	600 00	600 09	....	0 09
Cours de comté—				
Traitement de trois juges	6,000 00			
Dennis O. M. Reddin *a*	....	2,400 00	....	400 00
George Alley *b*	....	2,400 00	....	400 00
Wm. H. Pope, du 1er juillet au 8 octobre.	....	649 98	}	26 36
Thos. Kelly, du 24 octobre au 30 juin. *c*	....	1,376 38		
	6,000 00	6,826 36	....	826 36
Surplus des dépenses	....	....	....	826 36
Frais de route des juges de la cour de comté	600 00			
D. O. M. Reddin *d*	....	199 92		
Geo. Ally *e*	....	199 92		
W. H. Pope *f*	....	55 91		
Thos. Kelly *g*	....	137 57		
	600 00	593 32	6 68	
Surplus du crédit	....	....	6 68	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a, *b* et *c*. Estimation insuffisante.
d, *e*, *f* et *g*. Estimation trop élevée.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ÉTAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi. — Prévisions.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec les prévisions. En moins.	En plus.
Territoires du N.-O.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Traitements de trois magistrats stipendiaires.	9,000 00			
M. Ryan		3,000 00		
Hugh Richardson		3,000 00		
	9,000 00	6,000 00		
Surplus du crédit *a*			3,000 00	
E. Richard, shérif		1,200 00		1,200 00
Surplus de dépense *b*				1,200 00
Frais de route des magistrats stipendiaires dans les territoires du Nord-Ouest	4,500 00			
M. Ryan		582 00		
Hugh Richardson		829 61		
J. Campbell, wagon		100 00		
S. et H. Borbridge, harnais		79 85		
	4,500 00	1,591 46		
Surplus du crédit *c*			2,908 54	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a. Deux magistrats seulement (MM. Ryan et Richardson) ont été employés.

b. Chiffre fixé par la loi; mais pas de crédit voté.

c. Estimation trop élevée.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

DIVERS JUGES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense et du crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	15,000 00			
Z. A. Lash, services professionnels, McMaster *vs.* la reine	....	50 00		
Z. A. Lash, services professionnels, *in re* grands jurés	....	25 00		
Z. A. Lash, services professionnels, pertes de la compagnie de la Baie d'Hudson	....	100 00		
Z. A. Lash, services professionnels, prisonniers simples, pénitencier de Saint Jean, N.B.	....	200 00		
Z. A. Lash, services professionnels, *in re* MacLean, Roger et Cie	....	20 00		
Edouard Richard, frais de route	....	750 00		
do *in re* Coureur-Rapide	....	512 00		
Isaac Cowie, *in re* vols de chevaux	....	14 17		
George Verey, services professionnels, *in re* Ka-Ka-Ki-Kutchin, ou Coureur-Rapide	....	30 00		
Argent et vêtements fournis au prisonn. Bennett	....	42 00		
D. O'Connor, services professionnels, *in re* compagnie de sauvetage	....	60 20		
Rations et vêtements de prisonniers au Nord-Ouest	....	818 30		
J. W. Brereton, frais de route	....	92 00		
do traitem. du commissaire de police	....	999 96		
J. A. M. Aikens, dépense de commission	....	915 82		
Lt.-Gov. Laird, payé à des témoins dans des procès au criminel	....	357 55		
A. Bissonette, *in re* contref. d'estampilles postales	....	44 65		
Dan'l McPhelan, *in re* la reine *vs.* John Creighton	....	28 00		
Diverses personnes—procès au criminel	....	321 10		
Imprimeur de la reine, impression, reliure, etc	....	21 86		
	15,000 00	5,402 61	9,597 39	
Surplus du crédit .... *a*	....	....	9,597 39	
Acte à l'effet de prévenir les crimes.				
	300 00			
L'hon. E. A. Dery	....	100 00	....	....
L'hon. P. J. O. Chauveau	....	100 00	....	....
L'hon. Chas. Alleyn	....	100 00	....	....
	300 00	300 00	....	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. Estimation trop élevée.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit,

Service.	Crédit.	Autorisé par le statut. Estimation.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Cour suprême et cour de l'échiquier du Canada		45,600 00	45,599 84	0 16	
Cour suprême, traitem. du personnel	3,285 00		3,460 00		175 00
do dépenses contingent.	5,000 00		5,465 95		465 95
Ontario—					
Cour d'Appel		21,000 00	20,999 84	0 16	
Banc de la Reine		16,000 00	15,999 92	0 08	
Chancellerie		16,000 00	15,999 93	0 07	
Plaids communs		16,000 00	15,999 92	0 08	
Cour maritime	500 00	600 00	670 60	429 40	
Cours de comté		122,000 00	117,599 11	4,400 89	
Allocations des circuits		13,000 00	11,800 00	1,200 00	
Québec—					
Banc de la Reine		26,000 00	25,999 70	0 30	
Cour supérieure		113,500 00	113,499 15	0 85	
Vice-amirauté		2,000 00	1,999 92	0 08	
do greffier	666 66		666 60	0 06	
do prévôt	333 34		333 24	0 10	
Allocations des circuits		13,000 00	10,723 00	2,277 00	
Nouvelle-Ecosse—					
Cour suprême		30,000 00	29,999 64	0 36	
Vice-amirauté		600 00	600 00		
Allocations des circuits		4,000 00	3,300 00	700 00	
Cours de comté		14,400 00	16,471 02		2,071 02
Frais de route des juges des cours de comté		1,400 00	1,399 44	0 56	
Nouveau-Brunswick—					
Cour suprême		21,000 00	24,999 76		3,999 76
Vice-amirauté		600 00	600 00		
Allocations des circuits		3,200 00	2,500 00	700 00	
Cours de comté		12,000 00	12,000 00		
Frais de route des juges des cours de comté		1,000 00	999 60	0 40	
Manitoba—					
Banc de la reine		13,000 00	9,689 13	3,310 87	
Allocations des circuits	1,500 00		1,570 00		70 00
Territoires du Nord-Ouest—					
Traitements de trois magistrats stipendiaires		9,000 00	6,000 00	3,000 00	
Frais de route de trois magistrats stipendiaires	4,500 00		1,591 46	2,908 54	
E. Richard, shérif			1,200 00		1,200 00
Colombie-Britannique—					
Cour suprême		14,670 00	14,669 88	0 12	
Cours de comté a		13,300 00	13,299 96	0 04	
Allocations des circuits	10,000 00		4,882 50	5,117 50	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit voté.	Autorisé par la loi. Estimation.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec les prévisions. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ile du Prince-Edouard—					
Cour Supérieure		8,000 00	7,999 92	0 08	
Allocations des circuits		600 00	600 09		0 09
Cours de comté		6,000 00	6,826 36		826 36
Frais de route des juges des cours de comté		600 00	593 32	6 68	
Divers	15,000 00		5,402 61	9,597 39	
Acte à l'effet de prévenir les crimes	300 00		300 00		
	41,085 00	558,070 00	574,311 41	33,651 77	8,808 18
Surplus du crédit				24,843 59	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

OBSERVATIONS.

a. Jusqu'au commencement de l'exercice courant, M. le juge Sanders recevait $3,000 de traitement, mais la 35e Vict. ch. 20, n'autorise que le chiffre de traitement payé cette année. Les lettres suivantes sont suffisamment explicites :

BUREAU DE L'AUDITEUR, OTTAWA, 2 mars 1880.

MONSIEUR,—Je me suis occupé depuis quelque temps de la surpaie apparente qui vous a été faite sur votre traitement de magistrat stipendiaire de Lilooet et Clinton, C.-B. L'acte fixe votre traitement à $2,400 par année, mais je vois que vous avez reçu pendant le dernier exercice $2,999.96, et que vous êtes actuellement payé sur ce pied. J'ai, en conséquence, chargé l'auditeur de payer votre traitement du mois de mars et à l'avenir sur le pied de $2,400, savoir: $200 par mois, moins les surpaies de $400 qui vous ont été faites dans le cours de huit mois. Ce remboursement pourra se faire selon que vous vous arrangerez avec l'auditeur, soit en bloc soit en versements mensuels de $100, de façon que cette irrégularité soit réglée à la fin de l'exercice, c'est-à-dire le 30 juin 1880.

Pour plus ample renseignement je vous dirai, qu'ayant soumis la question au ministère de la justice, j'ai reçu la réponse suivante : En réponse à votre lettre du 25 du courant au sujet du traitement payé au magistrat stipendiaire de Liloet et Clinton, C.B., j'ai l'honneur de dire que je connais pas d'autre autorité relative au payement de ce traitement que la 35e Vic., ch. 20, qui fixe ce traitement à $2,400 par année.

Z. A. LASH,
S.-M. J.

J'écris par le même courrier à l'auditeur.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. le JUGE SANDERS,
Lilcet et Clinton,
V ctori a C.-B.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE, 22 juin 1880.

MONSIEUR,—J'ai reçu une lettre du juge Sanders, de Clinton, C.-B., au sujet de son traitement.

Il m'apprend qu'il n'a rien touché depuis trois mois, l'auditeur de Victoria ayant apparement reçu instruction de ne pas le payer. Vous vous rappellerez que la difficulté relative à son traitement se borne à la différence entre la somme fixée par le statut et les $3,000 qu'il a ci-devant reçues. Il ne peut y avoir de raison pour que le traitement fixé par la loi ne lui soit payé, et que la balance ne reste en souffrance jusqu'à ce que l'on soit arrivé à une conclusion satisfaisante à ce sujet.

Je crois que vous devriez télégraphier à votre agent à Victoria de payer au juge Sanders le traitement que lui accorde la loi jusqu'à nouvel ordre.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
Z. A. LASH,
S.-M. J.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1879—Suite.

POLICE FÉDÉRALE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses de la POLICE FÉDÉRALE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit.

Service.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Police fédérale.		12,747 25			
1 surintendant, à $2.00 par jour		....	732 00		
1 policier, à 1.75 do		....	638 75		
1 do 1.65 do		....	602 25		
4 do 1.50 do		....	2,190 00		
2 do 1.40 do		....	1,022 00		
11 do 1.25 do		....	5,863 45		
Agent Carpenter		....	747 25		
Uniformes—N. et T. Garland, drap bleu	$171 60				
C. Esmonde, boutons	6 30				
Une paire de pantalons	5 36				
P. Stringer, façon	168 44				
Casques	37 80				
Gants de laines	9 05				
Billets de chemin de fer	10 00				
Papéterie	42 80				
H. St. Ormand, services et frais de route	99 50				
R. W. Powell, M.D., services	21 50	....	572 35		
		12,747 25	12,368 05	379 20	
Surplus du crédit		....	....	379 20	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

CRÉDIT—PÉNITENCIERS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses du PÉNITENCIER DE KINGSTON, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
Personnel—Appointements—	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 préfet	2,600 00	2,600 00	....	
1 sous-préfet	1,400 00	1,400 00	....	
2 aumôniers—protestant	1,200 00	1,200 00	....	
—catholique romain	1,200 00	1,200 00	....	
1 chirurgien	1,800 00	1,800 00	....	
1 comptable	1,000 00	999 98	0 02	
1 commis du préfet	700 00	699 96	0 04	
1 gardien en chef	800 00	799 92	0 08	
1 garde-magasin	700 00	699 96	0 04	
1 instituteur	600 00	600 00	....	
1 économe	650 00	649 92	0 08	
1 commis des travaux et instructeur en chef des métiers	1,000 00	999 96	0 04	
2 instructeurs de métiers—1ère classe	1,400 00	1,399 92	0 08	
4 do —2e classe	2,240 00	2,239 68	0 32	
1 infirmier	700 00	699 96	0 04	
6 gardiens *a*	3,000 00	2,499 60	500 40	
43 gardes	19,350 00	} 18,606 43	1,643 57	
2 do département des aliénés *b*	900 00			
4 charretiers	1,400 00	1,399 68	0 32	
1 directrice	500 00	499 92	0 08	
1 sous-directrice	300 00	300 00	....	
1 sous-directrice adjointe *c*	....	142 34	....	142 34
Gratifications de retraite *d*	1,925 00	....	1,925 00	
Uniformes *e*	1,598 00	1,570 28	27 72	
Entretien *f*	56,288 58	45,162 22	11,126 36	
Dépenses d'exploitation *g*	20,366 00	17,479 07	2,886 93	
Compte du capital *h*	1,300 00	1,068 03	231 97	
Montant nécessaire pour 50 détenus, l'addition au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul n'étant pas prête à temps	6,000 00	....	....	
Mont. consacré aux indust., surplus du crédit. *i*	....	5,797 07	202 93	
	130,917 58	112,513 90	18,546 02	142 34
Excédant du crédit	....	....	18,403 68	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

OBSERVATIONS.

a. Economie des appointements d'un gardien.

b. Economie résultant de ce que les services des gardes ont été irréguliers et que quelques-uns ont été à différentes périodes sans emploi.

c. Cette dépense n'a pas été autorisée.

d à *i.* Estimation trop élevée.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

PÉNITENCIERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses du PÉNITENCIER de SAINT-VINCENT-DE-PAUL, QUÉBEC, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépenses.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Personnel—Appointements—				
1 préfet	2,600 00	2,600 00		
1 sous-préfet	1,400 00	1,400 00		
1 aumônier protestant	1,200 00	1,200 00		
1 aumônier catholique romain	1,200 00	1,200 00		
2 chirurgiens	1,200 00	1,200 00		
1 comptable ... *a*	1,000 00	999 96	0 04	
1 commis du préfet ... *b*	700 00	699 96	0 04	
1 premier gardien ... *c*	800 00	799 92	0 08	
1 garde-magasin ... *d*	700 00	699 96	0 04	
1 instituteur	600 00	600 00		
1 économe ... *e*	650 00	649 92	0 08	
1 commis des ateliers et instructeur ... *f*	700 00	699 96	0 04	
2 instructeurs ... *g*	1,400 00	1,399 92	0 08	
1 do	600 00	600 00		
2 do ... *h*	1,120 00	1,119 84	0 16	
1 do ... *j*	500 00	499 92	0 08	
1 infirmier ... *k*	560 00	559 92	0 08	
1 mécanicien	780 00	780 00		
8 gardiens ... *l*	4,000 00	4,006 30	....	6 30
24 gardes ... *m*	10,800 00	10,513 97	286 03	
1 messager	450 00	450 00		
1 jardinier ... *n*	560 00	559 92	0 08	
2 charretiers ... *o*	500 00	499 92	0 08	
3 gardes à l'essai ... *p*	....	174 96	....	174 96
Gratifications de retraite ... *q*	1,425 00	985 43	439 57	
Uniformes	1,124 00	1,124 00		
Entretien ... *r*	24,700 42	24,028 57	671 85	
Dépenses d'exploitation ... *s*	10,675 50	12,078 81	....	1,403 31
	71,914 92	72,131 16	1,398 33	1,584 57
Surplus des dépenses	....	....	....	186 24

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

OBSERVATIONS.

De *a* à *o*, inclusivement. Différence entre le total des paiements mensuels et le chiffre des appointements de l'année.

p. Dépense non autorisée.

q. et *r*. Estimation trop élevée.

s. Estimation insuffisante.

Il y a eu surplus de dépenses relativement au crédit total, bien que les livres du crédit au bureau de l'auditeur n'aient indiqué ce surplus qu'après la clôture de l'exercice, une partie des déboursés ayant été faits à même une somme de $400 restée entre les mains du préfet et du comptable sur le crédit de l'exercice précédent.

OTTAWA, 2 décembre 1880.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 22 novembre relative à un surplus de dépenses faites aux pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, j'ai l'honneur de faire le rapport qui suit: Les comptes de ce pénitencier ont été reçus ici, accompagnés d'une demande de la somme totale de $6,156.93, bien que la somme réellement nécessaire fût de $5,968.02, $188.61 ayant été payés à même le fonds des dépenses contingentes pendant le mois, lesquelles auraient dû être déduites.

Les $188.61 ont été remboursés par dépôt le 5 octobre 1880.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

Z. A. LASH,
S.-M. J.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général, Ottawa.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880.—Suite.

PÉNITENCIERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses du PÉNITENCIER DE SAINT-JEAN, N.-B., pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Personnel—Appointements—				
1 préfet	1,400 00	1,400 00		
2 aumôniers	800 00	799 92	0 08	
1 chirurgien	600 00	600 00		
1 comptable	900 00	900 00		
1 premier gardien	500 00	499 92	0 08	
1 économe, garde-magasin et instituteur	700 00	699 84	0 16	
3 gardiens et instructeurs	1,500 00	1,499 76	0 24	
6 gardes *a*	2,700 00	2,649 96	50 04	
2 do	800 00	799 92	0 08	
1 commissionnaire et commis du magasin	450 00	450 00		
1 directrice	250 00	249 96	0 04	
1 sous-directrice	180 00	180 00		
Gardien de nuit *b*		360 00		360 00
Allocations de retraite *c*	550 00		550 00	
Uniformes	486 00	292 50	193 50	
Entretien *d*	11,924 56	11,956 86		32 30
Dépenses d'exploitation *e*	3,968 00	3,993 12		25 12
Industries *f*		1,616 28		1,616 28
Millet à balais *g*	2,200 00	1,548 81	651 19	
	29,908 56	30,496 85	1,445 41	2,033 70
Surplus des dépenses				588 29

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a. Le sixième garde ne recevant que $400 par année.
b. Non compris dans le crédit.
c. Paraît n'avoir pas été nécessaire.
d et *e.* Estimation trop élevée.
f. Non compris dans le crédit.
g. Estimation trop élevée.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

PÉNITENCIERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses du pénitencier d'HALIFAX, N.-E., pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Personnel—Appointements—				
1 préfet	1,400 00	1,400 00	....	
2 aumôniers	800 00	799 92	0 08	
1 chirurgien	500 00	499 92	0 08	
1 comptable, instituteur et commis du préfet	800 00	799 92	0 08	
1 premier gardien, économe et garde-magasin	600 00	600 00	....	
4 instructeurs de métier	2,000 00	1,999 68	0 32	
1 do	700 00	699 96	0 04	
5 gardes	2,250 00	2,250 00	....	
1 messager	450 00	450 00	....	
1 directrice	250 00	249 93	0 07	
1 tailleur *a*	....	28 68	....	28 68
Allocations de retraite *b*	425 00	....	425 00	
Uniformes *c*	528 00	391 57	136 43	
Entretien *d*	6,703 50	5,992 99	710 51	
Dépenses d'exploitation *e*	1,900 00	879 20	1,020 80	
Industries *f*	500 00	479 38	20 62	
Transfèrement des prisonniers à Kingston. *g*	....	683 22	....	683 22
	19,806 50	18,204 37	2,314 03	711 90
Excédant du crédit	....	....	1,602 13	
Pénitencier général des provinces maritimes.				
Combustible	....	1,365 10		
Menus comptes	....	69 75		
Frais de lithographie	....	32 97		
Papeterie et impressions	....	21 41		
	....	*h* 1,489 23		

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a. Pas de prévisions. Sous le chef "Rations" il y a un paiement de $23.82 pour ce service.

b. Ne semble pas nécessaire.

c, *d*, *e* et *f*. Estimation trop élevée.

g. Pas de prévisions.

h. Payé à même le crédit général.

8—6

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

CRÉDIT—PÉNITENCIERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses du PÉNITENCIER DE LA MONTAGNE-DE-PIERRE, MANITOBA, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Personnel—Appointements—					
1 préfet		1,400 00	1,400 00		
1 premier gardien	*a*	800 00	799 92	0 08	
2 aumôniers	*b*	400 00	399 84	0 16	
1 chirurgien	*c*	800 00	799 92	0 08	
1 comptable et garde-magasin	*d*	800 00	799 92	0 08	
5 gardes, $600 chaque	*e*	3,000 00	3,124 96	....	124 96
1 économe		650 00	649 92	0 08	
Allocation de l'intructeur de métiers	*f*	220 00	220 00		
1 messager et garde		600 00	600 00		
1 garde surnuméraire	*g*	....	300 00	....	300 00
Allocation de retraite	*h*	325 00	313 08	11 92	
Uniformes	*j*	352 00	393 15	....	41 15
Entretien	*k*	6,567 20	6,096 56	470 64	2,645 51
Dépenses d'exploitation	*l*	4,322 00	6,967 51		
Compte du capital, terrain, etc	*m*	200 00	328 51	....	128 51
Industries	*n*	50 00	34 90	15 10	
		20,486 20	23,228 19	498 14	3,240 13
Surplus de la dépense		....	....	....	2,741 99

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

REMARQUES.

a, b, c, d, e. f. Différence entre le total des paiements mensuels et le chiffre des appointements de l'année.

e. Surpaie apparente autorisée par le crédit supplémentaire de $3,101.

g. Payé sans autorisation.

h k et *n.* Estimations trop élevées. *Voir* note (1).

j l et *m.* Estimations insuffisantes. *Voir* note (2).

(1). Dans les détails de ce compte qui se trouvent dans la partie III des Comptes Publics, on verra que l'on a inscrit sous le titre *Habillements* des sommes payées pour huile de pétrole, savon, sel, farine, tabac, carottes, graines de semence et sacs de farine.

Sous le chef *Allocations de sortie* on trouvera également inscrites des sommes dépensées en habillements, livres pour la bibliothèque catholique, services de médecins, frais de route du préfet et des officiers et loyer du logement du garde.

Sous le chef *Rations* on trouvera une faucheuse et moissonneuse.

" *Eclairage* on trouvera les gages d'un garde surnuméraire.

" *Chauffage* on trouvera des sacs de farine.

" *Salle d'armes* on trouvera de la farine et du savon.

" *Papéterie* on trouvera 17 journées de travail à couper de la glace.

" *Bibliothèque* on trouvera des services extraordinaires de médecins; et ainsi de suite.

(2.) Il a été reçu $2,877.80 pour l'entretien des aliénés; ce qui fait qu'au lieu d'un déficit apparent il y a eu excédant de $135.81.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

PÉNITENCIERS—*Fin.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses du pénitencier de New-Westminster, C.-B., pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item de ce crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Personnel—Appointements—				
1 préfet	1,200 00	1,200 00		
2 aumôniers *a*	400 00	399 84	0 16	
1 chirurgien *b*	500 00	499 92	0 08	
1 comptable et garde-magasin *c*	800 00	799 92	0 08	
1 gardien chef *d*	800 00	799 92	0 08	
1 économe et garde *e*	650 00	624 64	25 36	
5 gardes, à $600 chacun *f*	3,000 00	3,025 00	....	25 00
1 messager et garde	600 00	600 00		
1 instituteur	200 00	....	....	
....	....	100 00	....	
....	....	100 00	....	
Uniformes *g*	950 00	69 44	880 56	
Entretien *h*	3,445 55	5,138 90	....	1,693 35
Dépenses d'exploitation *j*	1,700 00	1,281 86	418 14	
Compte du capital—Organisat. et équipement *k*	2,000 00	556 20	1,443 80	
Industries *l*	100 00	....	100 00	
	16,345 55	15,195 64	2,868 26	1,718 35
Surplus du crédit	....	....	1,149 91	

RÉCAPITULATION.

Kingston, Ont	130,917 58	112,513 90	18,403 68	
Saint-Vincent-de-Paul, Q	71,944 92	72,131 16	....	186 24
Saint-Jean, N.B	29,908 56	30,496 85	....	588 29
Halifax, N E	19,806 50	18,204 37	1,602 13	....
Montagne-de-pierre, Man	20,486 20	23,228 19	....	2,741 99
New-Westminster, C.B	16,345 55	15,195 64	1,149 91	....
	289,409 31	271,770 11	21,155 72	3,516 52
			17,639 20	
Déduction de la somme reçue pour l'entretien des aliénés du Manitoba	....	....	2,877 80	
			14,761 40	
Dépenses pour le pénitencier général des provinces maritimes *a*	....	....	1,489 23	
Surplus réel des crédits	....	....	16,250 63	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

REMARQUES.

a, b, c, d. Différence entre le total des paiements mensuels et le chiffre des appointements de l'année.

e. En septembre, un des gardes n'a été payé que du 1er au 16.

f. En septembre, un garde surnuméraire a été payé du 15 au 30.

g, j, k et *l.* Estimations trop élevées.

h. Estimation insuffisante.

---

a. Non compris dans le crédit, et payé sur le crédit général.

BUREAU DE L'AUDITEUR, 11 novembre 1880.

MONSIEUR,—Je vois que plusieurs pénitenciers disposent de leurs produits à crédit. J'aimerais que les ventes se fissent exclusivement argent comptant.

Quant aux dépenses, les différents items du crédit sont subdivisés par l'administration de votre département pour la gouverne des préfets des différents pénitenciers. Les préfets ne se conforment pas toujours à ces subdivisions, mais inscrivent dans l'une ce qui appartient à l'autre. Veuillez les prier de faire leurs inscriptions de façon à ce qu'elles correspondent aux titres sous lesquels on les trouve.

Les crédits étant votés comme ils le sont aujourd'hui, personne en dehors de votre département ne saurait trouver à redire si les chiffres affectés à ces subdivisions des crédits étaient dépassés.

Même si les prévisions budgétaires soumises au parlement, portaient ces subdivisions, rien n'empêcherait qu'il y eût désaccord entre elles et les différentes sommes de dépenses, pourvu que le total de celles-ci ne dépassât pas le montant du crédit.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

A M. Z. A. LASH,
Sous-ministre de la justice.

OTTAWA, 2 décembre 1880.

MONSIEUR,—La réponse à votre lettre du 22 novembre, au sujet des dépenses du pénitencier de Kingston, relatives à l'exercice terminé le 30 juin 1880, j'ai l'honneur de faire le rapport suivant: $6,000 ont été portées au budget pour l'entretien de 40 détenus que l'on s'attendait à faire transférer du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul; le transfèrement n'a pas eu lieu, et ce crédit n'a pas été dépensé; $2,000 pour gratifications à des officiers sortant de charge, n'ont pas non plus été dépensées. Le nombre des graciés ayant été moindre que celui qu'on avait compté, $1,117 ont été épargnées sur la somme affectée à cet item. La population de la prison durant l'exercice 1879-80 a été de 83 au-dessous du chiffre prévu, et l'entreprise de la fourniture, des rations et autres provisions ayant coûté moins cher qu'on ne s'attendait, il est resté une balance non dépensée de $8,886.68 pour l'entretien.

On n'a pas jugé nécessaire de faire pendant l'exercice autant de réparations que de coutume aux édifices et à l'outillage, ce qui a laissé une balance de $400 au crédit de frais d'exploitation.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Z. A. LASH,

S.-M. J.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général, Ottawa.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

LÉGISLATION.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
Sénat.		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appointements du personnel et dépenses contingentes du sénat .... a		51,518 00	47,113 68	4,404 32	
Pour faire face aux dépenses se rattachant à la publication des débats du sénat		3,000 00	4,825 00	....	1,825 00
Chambre des communes.					
Appointements du personnel, d'après l'estimation du greffier .... b		58,350 00	57,608 33	741 67	
Dépenses de comités, commis surnuméraires pour la session, etc... c	$10,300 00				
Dépenses supplémentaires........	2,455 00				
		12,755 00	13,606 20	....	851 20
Dépenses contingentes........ d	19,600 00				
Dépenses supplémentaires........	1,546 31				
		21,146 31	19,252 69	1,893 62	
Publication des débats........	15,000 00				
Dépenses supplementaires........	4,425 00				
		19,425 00	14,087 47	5,337 53	
Appointements et dépenses contingentes, d'après l'estimation du sergent-d'armes........ e		28,050 00	29,753 24	....	1,703 24
Divers.					
Crédit pour la bibliothèque du parlement, y compris $3,000 pour livres de droit........		7,000 00	7,000 00		
Appoint. des officiers (additionnels) et dép. conting. de la bibliothèque......	$5,000 00				
Dépenses supplémentaires........	500 00				
		5,500 00	3,282 86	2,217 14	
Impressions, reliure et distribution des lois........	12,000 00				
Dépenses supplémentaires........	2,500 00				
		14,500 00	9,582 63	4,917 37	
Impressions, papier à imprimer et reliure........		70,000 00	60,177 29	9,822 71	
Dép. conting. du greffier de la cour. en chancel...		1,200 00	80 97	1,119 03	
Impressions diverses........		2,000 00	988 31	1,011 69	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

LÉGISLATION—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit pour l'exercice terminé le 3 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Sénat—				
Traitement du président	4,000 00	4,000 00		
Indemnités des sénateurs ... $77,000 00				
Frais de route des sénateurs ... 10,558 80				
	87,558 80	82,624 40	4,934 40	
Chambre des Communes—				
Traitement du président	4,000 00	3,999 96	0 04	
Indemnité des députés ... $206,000 00				
Frais de route des députés ... 26,000 00				
	232,000 00	221,786 20	10,213 80	
Bibliothèque—				
Officiers et dépenses contingentes	12,610 00	12,610 00	....	
Dépenses d'élections—				
Crédit statutaire, 36 Vic., chap. 9	5,000 00	....		
Argenteuil	....	519 21		
Bonaventure	....	76 05		
Carleton, N.-B	....	163 70		
Carleton, N.-E., 1879	....	273 60		
Charlotte, N.-B., 1878	....	545 63		
Chateauguay	....	354 19		
Cornwall	....	212 06		
Durham	....	9 00		
Laprairie	....	11 00		
Montmorency	....	346 39		
Marquette, 1878	....	323 15		
do 1880	....	113 35		
Nicolet	....	13 50		
Lanark-Nord	....	399 87		
Provencher	....	360 55		
Saint-Maurice	....	20 75		
Sunbury	....	4 00		
Trois-Rivières	....	5 00		
Westmoreland	....	373 77		
Yale et Kootenay	....	838 38		
Yamaska	....	372 97		
York, N.-B., 1878	....	50 00		
Urnes électorales, serrures	....	20 00		
Services professionnels relatifs à l'élection de Montréal-Ouest, 1878	....	14 99		
	5,000 00	5,421 11		
Surplus de la dépense	....	....	....	421 11
Elections contestées—				
Argenteuil	....	143 86		
Bellechasse	....	143 50		
Cornwall	....	264 75		
Missisquoi	....	132 00		
Montmagny	....	13 00		
Richelieu	....	159 72		
	....	856 83		
Dépenses non portées au budget	....	....	....	856 83

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
GEO C BOLTON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

LÉGISLATION—*Suite.*

(*a*) Appointements du personnel et dépenses contingentes du Sénat.

Nom.	Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Robt. Le Moine	Greffier, maître en chancellerie, caissier et comptable	3,400 00	3,400 00		
Fennings Taylor	Greffier-adjoint, assistant-greffier et maître en chancellerie	2,800 00	2,800 00		
E. L. Montizambert	Greffier en loi, secrétaire des comités et traducteur anglais	2,800 00	2,800 00		
Rév. Canon Johnston	Chapelain	400 00	400 00		
James Adamson	Deuxième assistant-greffier, rédacteur des procès-verbaux anglais et premier commis anglais	1,600 00	1,600 00		
Peter Miller	Deuxième commis anglais et commis des affaires de routine	1,400 00	1,400 00		
Neil W McLean	Troisième commis anglais et greffier des bills privés	1,400 00	1,400 00		
A. A. Boucher	Troisième assistant-greffier et traducteur en chef français	1,900 00	1,900 00		
Alfred Garneau	Premier traduct. français et commis.	1,600 00	1,600 00		
J. D. St. D. Le Moine	Rédacteur des procès-verbaux, 2me traducteur français et sergent-d'armes	1,200 00	1,200 00		
Ivanhoe Taché	Rédacteur-adjoint des procès-verbaux français et deuxième sergent-d'armes	900 00	900 00		
R. W. Stephen	Assistant comptable et commis	1,200 00	1,200 00		
Alex. Souter	Commis de classe cadette	800 00	850 00		50 00
R. E. Kimber	Gentilh. huissier de la verge noire	1,350 00	1,350 00		
J. B. Myrand	Maître de poste	1,000 00	1,000 00		
Peter Dunne	Concierge	1,000 00	1,000 00		
Pierre Rattey	Huissier	800 00	800 00		
S. J. Jones	Préposé au cabinet de lecture	800 00	800 00		
Charles Young	Messager du président	700 00	700 00		
James Doherty	Gard. du vestiaire et aide-huissier	600 00	600 00		
F. Gilbert	Messager de la banque	750 00	750 00		
Thomas Wheeler	Messagers permanents	600 00	600 00		
John Dunne	do do	600 00	600 00		
André Gravelle	Menuisier	600 00	600 00		
	Divers.				
	4 pages, à $1.50 par jour	600 00	507 00	93 00	
	7 messag. pour la session, $250 chacun	1,750 00	2,000 00		250 00
	Femmes de journée, etc	1,568 00	1,515 12	52 88	
	Papeterie	4,400 00	5,672 10		1,272 10
	Abonnements aux journaux étrangers et canadiens	4,000 00	1,601 42	2,398 58	
	Frais de poste et transport des malles	700 00	664 54	35 46	
	Diverses notes de fournisseurs	3,500 00	2,517 50	982 50	
	Pour faire face à div. dépens. imprév.	4,800 00	2,386 00	2,414 00	
	Total du crédit	51,518 00		5,976 42	1,572 10
	Total des dépenses		47,113 68	1,572 10	
	Balance non-dépensée			4,404 32	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880 —Suite.

LÉGISLATION—*Suite.*

(*b*) APPOINTEMENTS du personnel de la Chambre des Communes.

Nom.	Service.	Prévisions	Dépense.	Comparaison de la dépense avec les prévisions. En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Alfred Patrick.	Greffier de la Chambre..................	3,400 00	3,400 00		
Henry Hartney	Comptable	* 2,600 00	2,800 00	....	200 00
John G. Bourinot..	Greffier adjoint	2,000 00	2,000 00		
J. P. Leprohon.....	Deuxième greffier adjoint	1,600 00	2,100 00	....	500 00
D. W. Macdonell...	Sergent d'armes......	2,000 00	2,000 00		
H. R. Smith	Assistant do	1,200 00	1,200 00		
G. W. Wicksteed..	Greffier en loi	3,400 00	3,400 00		
W. Wilson............	Assistant greffier en loi et traducteur en chef anglais	2,000 00	2,000 00		
T. G. Coursolles...	do do traducteur français	2,000 00	2,000 00		
J. R. E. Chapleau.	Traducteur des procès-verbaux et des journaux	1,800 00	1,800 00		
F. B. Hayes.	Assistant traducteur anglais	1,600 00	1,600 00		
J. F. Gingras........	do français	1,700 00	1,700 00		
J. A. Genand........	do do	1,400 00	1,400 00		
R. J. Wicksteed....	do anglais	1,200 00	1,200 00		
A. Fréchette.........	do français	1,200 00	1,200 00		
A. Gelinas............	do do	1,200 00	1,200 00		
L. Laframboise......	do do	1,000 00	1,000 00		
E. Query..	Correcteur....................................	800 00	800 00		
R. Brewer	Teneur de livres et assistant comptable	1,200 00	1,200 00		
F. MacGillivray....	Com. des affaires de routine et archives	1,400 00	1,400 00		
H. B. Stuart	Expéditionnaire anglais	1,200 00	1,200 00		
R. Romaine...........	Correcteur et commis de la papeterie...	1,200 00	416 67	} 83 33	
J. S. Sloane (décé.)	do do ...	....	700 00	}	
I. B. Taylor..........	Commis chargé des index	1,000 00	1,000 00		
C. Panet...............	Secrétaire des comités des bills privés et des ordres permanents........	1,200 00	1,200 00		
Walter Todd.........	Adjoint do do ...	800 00	800 00		
R. McG. D. Moffatt	Secrétaire des comités des chemins de fer, des banques et du commerce	1,200 00	1,200 00		
E P. Hartney........	Secrét. du comité des comptes publics...	1,200 00	1,200 00		
Elie Tassé......... ...	Secrétaire en chef des comités	1,200 00	1,450 00	....	250 00
F. X. Blanchet......	Adjoint do	1,200 00	1,200 00		
H. Poetter	Secrétaire des procès-verbaux............	1,700 00	1,700 00		
W. C. Bowles.......	Adjoint du secrétaire des procès-verbaux et secrétaire du greffier.......	1,450 00	1,450 00		
W. B. Ross...........	Commis des journaux anglais..............	1,800 00	1,800 00		
A. D. G. Taylor....	Adjoint do et commis des requêtes	1,300 00	1,300 00		
H'y Lindsay (décé.)	Commis des documents de la session...	1,100 00	91 66	} 258 34	
W. F. Costigan.....	do do ...	....	750 00	}	
P. Rivet	Commis des journaux français............	1,500 00	1,500 00		
J. H. T. Blais........	Adjoint do	1,000 00	1,000 00		
P. Poirier	Maître de poste..................................	1,200 00	1,200 00		
T. Falardeau	Assistant maître de poste..................	800 00	800 00		
Jas. Dalton..	Commis de classe cadette....................	800 00	250 00	550 00	
....	do do	800 00	....	800 00	
	Total du crédit............................	58,350 00	....	1,691 67	950 00
	Total de la dépense.......................	....	57,608 33	950 00	
	Balance non dépensée	....	....	741 67	

* M. Hartney a aussi $300 comme secrétaire du comité des impressions.

Comptes des crédits affectés à l'exrecice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

LÉGISLATION—*Suite.*

(*c*) Dépenses des comités, commis surnuméraires pour la session, etc.

Service.	Prévisions.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec les prévisions. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Secrétaire de l'orateur	300 00	.....	300 00	
5 commis pour la session, permanents	2,000 00	2,000 00		
Commis pour la session, des comités, témoins et sténographes $6,000 00				
Dépense supplémentaire 2,455 00	8,455 00	8,680 20	.....	225 20
4 traducteurs français pour la session	2,000 00	2,926 00	.....	926 00
Total du crédit	12,755 00	.....	300 00	1,151 20
Total des dépenses	.....	13,606 20	.....	300 00
Surplus des dépenses	.....	.....	.....	851 20

(*d*) Dépenses contingentes.

Service.	Prévisions.	Dépense.	En moins.	En plus.
Fonds de retraite	1,100 00	1,111 70	.....	11 70
Papeterie $7,000 00				
Dépense supplémentaire 1,546 31	8,546 31	8,546 31		
Frais de poste	500 00	911 46	.....	411 46
Journaux et publicité	3,000 00	2,343 61	656 39	
Divers	4,000 00	3,566 29	433 71	
Dépenses imprévues, autorisées par la commission administrative	4,000 00	2,773 32	1,226 68	
Total du crédit	21,146 31	.....	2,316 78	423 16
Total des dépenses	.....	19,252 69	423 16	
Balance non dépensée	.....	.....	1,893 62	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

LÉGISLATION—*Fin.*

(*e*) APPOINTEMENTS—Sergent d'Armes—Budget.

Nom.	Service.	Prévisions	Dépense.	Comparaison de la dépense avec les prévisions. En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
L. Dubé	Concierge	1,200 00	1,200 00		
E. Pelletier	Assistant-concierge	900 00	900 00		
J. Lemonde	Huissier	800 00	800 00		
N. Turgeon	Messager permanent	900 00	737 50	162 50	
E. Storr	do	700 00	700 00		
J. Brown	do	700 00	700 00		
E. Stacey	do	700 00	650 00	50 00	
V. Brice	do	700 00	600 00	100 00	
O. Roberge	do	650 00	650 00		
M. Laflamme	do	650 00	650 00		
J. E. Asselin	do	650 00	600 00	50 00	
E. Deroche	do	600 00	543 75	56 25	
G. Lizotte	do	600 00	400 00	200 00	
J. T. Towers	do	500 00	318 75	181 25	
....	do	400 00	......	400 00	
J. Fitzsimmons	Gardien de nuit	600 00	600 00		
G. Smith	do	600 00	600 00		
J. Sinclair	Menuisier	700 00	700 00		
	26 messagers sessionnels, à $200	5,200 00	7,672 00	......	2,472 00
	12 pages, à $150	1,800 00	2,494 00	......	694 00
	10 femmes de journées perman., à 50 cts.	1,825 00			
	10 do surnuméraires pour la session, à 50 cts.	500 00	3,074 11	0 89	
	Dépenses contingentes, département du concierge	750 00			
	Préposé au gaz, durant la session	125 00	107 50	17 50	
	Messagers à la retraite	300 00	......	300 00	
	Ouvriers et autres	5,000 00	5,055 63	......	55 63
	Total du crédit	28,050 00	......	1,518 39	3,221 63
	Total de la dépense	......	29,753 24	......	1,518 39
	Surplus de la dépense	......	......	......	1,703 24

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL DU CANADA.
OTTAWA, 15 novembre 1880.

MONSIEUR,—Au sujet des dépenses du dernier exercice, j'attire votre attention sur les remarques suivantes que l'examen de vos comptes me suggère.

Employés du sénat.

Je désirerais savoir sur quelle autorité sont payés les appointements de chaque employé. Le traitement mensuel est souvent payé par différents chèques, et les chèques sont généralement datés du premier du mois. Si cet état de chose n'est basé sur aucune autorisation, je voudrais que les appointements fussent payés à l'ordre de l'employé par un seul chèque, et que la date de celui-ci ne fût pas antérieure au 27 du mois.

Fonds de retraite.

Je remarque aussi qu'il n'est fait aucune réduction sur les appointements des employés pour le fonds de retraite. Veuillez me dire pourquoi cette différence entre la façon dont sont traités sous ce rapport les employés du sénat et ceux des différents départements du service civil.

Dépenses contingentes.

Le concierge qui a reçu dans le cours de l'année une forte somme pour déboursés, ne paraît pas avoir donné de détails de ses dépenses. Je ne vois aucuns reçus donnés par les journaliers et les femmes de journée. Je crois qu'il serait bon qu'il y eût un bordereau de signé lorsque ces gens sont payés.

Reliure pour le sénat.

Voulez-vous avoir la complaisance de m'informer si la reliure est faite à l'entreprise ou non? S'il y a un contrat de passé, je serais bien aise d'avoir une copie de la table des prix.

Il peut se faire que quelques-unes de ces choses soient basées sur quelque règlement du comité chargé du contrôle des dépenses contingentes du sénat. Naturellement, dans ce cas, je serais parfaitement satisfait de recevoir une copie de ces règlements.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

R. LEMOINE, écr.,
Greffier du sénat.

OTTAWA, 20 novembre 1880.

MONSIEUR,—J'accuse réception de votre lettre du 15, dans laquelle vous me soumettez quelques observations sur mes comptes du dernier exercice.

Après m'être occupé de votre lettre, j'y réponds comme suit :

Employés du sénat.

Vous trouverez mentionnée dans la colonne du bordereau de paye ci-inclus portant le titre *Authority for payment*, l'autorité sur laquelle sont payés les appointements de chaque employé.

Les appointements mensuels sont souvent payés par plusieurs chèques à la demande et pour la commodité de l'employé, qui peut ainsi consacrer une partie de son traitement au paiement de ses dettes, et cela sans frais si le paiement de celles-ci doit se faire en d'autres endroits du Canada.

L'autorité sur laquelle sont payés mensuellement d'avance les appointements des employés du sénat se trouve dans les journaux du Conseil Législatif de la ci-devant province du Canada, volume 16, pages 285 et 305 et dans les journaux du Sénat, volume 1, pages 138, 139 et 147, 148, et volume 2, pages 163 et 168. Les comptes et pièces justificatives examinés et approuvés à chaque session par le comité spécial du Sénat ont invariablement montré que les appointements avaient été mensuellement payés d'avance.

Fonds de retraite.

La raison pour laquelle il n'a pas été exigé pour l'alimentation du fonds de retraite, de retenue sur les appointements des officiers du Sénat depuis 1873, c'est que le 1er mai de cette année, le sénat adopta un rapport du comité chargé du contrôle des dépenses contingentes présenté la veille, et dans lequel ce comité recommandait entre autres choses que " l'argent à verser au fonds de retraite le soit par le greffier du sénat à même le crédit affecté aux dépenses contingentes du sénat." Voir les journaux du Sénat, volume 6, page 264 (note) et page 277.

Dépenses contingentes.

Le concierge étant chargé du blanchissage de certains articles, ainsi qu'il est détaillé dans ses comptes mensuels, reçoit pour le prix de ce service, un chèque qui couvre aussi les gages du journalier (Thomas Gravel). Il reçoit en outre un chèque mensuel pour le paiement des femmes de journée permanemment employées, et, durant la session, un autre chèque pour les gages des femmes de journée temporairement au service du sénat.

Les reçus donnés par le concierge contiennent tous les renseignements voulus. Il n'est pas donné de chèques à ces personnes, parce qu'elles ne peuvent signer leur nom, et j'aurais à les endosser moi-même avant qu'ils pussent passer à la banque.

Le système fonctionne bien. Personne ne m'a fait de plainte à ce sujet, et la pratique a l'approbation du comité.

Reliure pour le Sénat.

La reliure est faite par l'entrepreneur choisi par le Parlement. Le contrat est entre les mains du secrétaire du comité des impressions. Il est arrivé que quelques menus ouvrages ont été commandés à d'autres qu'aux entrepreneurs, comme vous avez pu voir par mes comptes qui sont en votre possession. Si vous désirez des explications au sujet d'aucun de ces ouvrages je suis prêt à vous les donner.

Bien à vous,

ROBERT LEMOINE,
Greffier du Sénat.

A M. J. L. McDougall,
Auditeur général.

Bureau de l'auditeur-général du Canada,
Ottawa, 13 novembre 1880.

Monsieur,—Au sujet des dépenses du dernier exercice, j'ai tire votre attention sur les remarques suivantes, que l'examen des comptes me suggère.

Indemnité et frais de route des députés.

Je remarque que l'indemnité entière est payée lors même que les députés ne se sont pas présentés en Chambre le dernier jour de la session, bien que les termes de la 31e Vic., ch. 3, et la 31 Vic., ch. 31, me paraissent défendre la chose. Le comptable ne suit pas la pratique ordinaire de donner un chèque payable à ordre à chaque personne, mais retire de fortes sommes et paye en billets de banques. Le comptable m'informe que la principale objection qu'il y ait à l'adoption du système suivi ailleurs et qui est regardé généralement comme préférable, est que les députés trouvent la chose incommode. Ce système ne paraît pas avoir plus d'inconvénients pour les membres des Communes que pour les sénateurs, et cependant, le greffier du sénat ne fait ses paiements que par chèques et m'informe que personne ne trouve à redire à ce mode de paiements.

Employés de la Chambre.

Je désirerais savoir sur quelle autorité sont payés les appointements de chaque employé. Le traitement mensuel est souvent payé par différents chèques, et les chèques sont généralement datés du premier du mois. Si cet état de choses n'est basé sur aucune autorisation, je voudrais que les appointements fussent payés à l'ordre de l'employé par un seul chèque, et que la date de celui-ci ne fut pas antérieure au 27 du mois.

Fonds de retraite.

Je remarque aussi qu'il n'est fait aucune réduction sur les appointements des employés pour le fonds de retraite. Veuillez me dire pourquoi cette différence entre la façon dont sont traités sous ce rapport les employés de la Chambre et ceux des différents départements du service civil.

Dépenses contingentes.

Le concierge, qui a reçu dans le courant de l'exercice $3,074 11 pour déboursés ne me paraît pas avoir donné de détails de ses dépenses. M. A. Audet, traducteur, a reçu, en sus de son traitement, $328 pour services supplémentaires. Veuillez m'en donner la raison.

M. H. J. Morgan, du secrétariat d'Etat, a reçu d'avance pour compte d'annonces $110. Il n'est pas d'ordinaire de faire des avances, et je suggère qu'il vaudrait mieux ne plus en faire.

Il peut se faire que quelques-unes de ces choses soient basées sur quelques arrêtés de la commission chargée de l'économie interne de la Chambre des Communes. Naturellement, dans ce cas, je serais parfaitement satisfait de recevoir une copie de ces arrêtés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. MACDOUGALL,
Auditeur général.

Honorable J. G. BLANCHET,
Président de la Chambre des Communes,
Ottawa.

LÉVIS, 19 novembre 1880.

CHER MONSIEUR,—Je m'occuperai des choses que vous mentionnez dans votre lettre du 13 quand j'irai à Ottawa au commencement du mois prochain.

Bien à vous,

J. G. BLANCHET.

J. L. MACDOUGALL,
Auditeur général,
Ottawa.

OTTAWA, 24 novembre 1880.

CHER MONSIEUR,—En réponse à votre question de ce matin, j'ai l'honneur de dire que la somme de $1,111.70 versés au fonds de retraite comprend la part des officiers et celle des messagers de la Chambre des Communes, et a été payée à même le crédit. L'estimation du greffier était de $1,100.00, et celle du sergent-d'armes de $300.

Bien à vous,

HENRY HARTNEY,
Comptable.

J. L MACDOUGALL,
Auditeur général,
Ottawa.

OTTAWA, 24 novembre 1880.

MONSIEUR,—Je remarque que j'ai omis, dans ma lettre du 13 du courant, d'attirer votre attention sur le paiement d'indemnité fait à trois députés qui me paraissent ne pas y avoir droit selon l'acte cité dans ma lettre. Je veux parler de M. C. J. Coursol, M. J. B. Mongenais, et M. C. F. Ferguson.

Ces messieurs ont reçu l'indemnité entière quoiqu'ils aient été absents de la Chambre une partie de la session.

Votre obéissant serviteur,

J. L. MACDOUGALL,

Auditeur général.

Honorable J. G. BLANCHET,
Orateur de la Chambre des Communes.

Comptes des crédits affectés à l'exercice finissant le 30 juin 1880—Suite.

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Pour faire face aux dépenses se rattachant à la garde des archives publiques ... *a*	3,000 00	...	...	...	...
Balance restante du crédit de 1878-79, disponible par arrêté du conseil du 25 juin 1879...	108 25				
		3,108 25	3,217 82	...	109 57
* *Pour faire face aux dépenses se rattachant à l'organisation du Patent Record*...	...	7,200 00	4,502 97	2,697 03	...
Pour faire face aux dépenses se rattachant à la préparation de la statistique criminelle...	5,000 00	...	...	...	...
Balance restante du crédit de 1878-79, disponible par arrêté du conseil du 25 juin '79..$3,726 21 Moins,—balance périmée le 1er octobre 1879...... 2,942 22	783 99				
		5,783 99	5,012 34	771 65	...
Pour faire face aux dépenses du recensement...	...	5,000 00	3,873 15	1,126 85	...
Pour permettre de contribuer aux dépenses de la prochaine exposion de l'Ontario (qui se tiendra à Ottawa) et de donner à cette exposition un caractère fédéral ; l'emploi de tout ou de partie de cette somme ayant été laissé à la discrétion du ministre de l'agriculture...	...	5,000 00	4,992 08	7 92	...

*La balance restante du crédit voté pour le *Patent Record* en 1878-79, disponible par arrêté du conseil du 25 juin 1879, est devenue périmée parce qu'elle n'avait pas été dépensée le 1er octobre.

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général

Examiné,
JOHN GORMAN

8—7

REMARQUES.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

OTTAWA, CANADA, 22 novembre 1880.

MONSIEUR,—Je vous renvoie ci-inclus le compte des crédits indiquant les dépenses faites pour "les arts, l'agriculture et la statistique" pendant l'exercice 1879-80, qui correspond aux comptes départementaux portant le même titre.

Les balances restantes indiquent que les besoins des divers services n'ont pas atteint le chiffre des prévisions, et constituent, pour leurs montants respectifs, une économie sur les dépenses autorisées par le Parlement.

L'excédant de dépenses à l'item "archives" est dû au fait que la reliure des documents historiques s'est élevée à la somme de $109.57 de plus qu'on ne s'y attendait lorsqu'ils ont été donnés au relieur, et au fait qu'on a payé sans retenir le surplus jusqu'au prochain exercice financier.

J'ai l'honneur d'être, momsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. C. TACHÉ,
Sous-chef du ministère de l'agriculture.

A l'auditeur-général, Ottawa.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880--Suite.

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Pour faire face aux dépenses se rattachant à l'exposition de Paris						
Balance restante du crédit de 1878-79, disponible par arrêté du conseil du 25 juin 1879......	$15,559 25					
Moins périmé le 1er oct. 1879	15,271 88					
		287 37				
Crédit supplémentaire....................		25,000 00				
			25,287 37	1,909 88	23,377 49	
Pour faire face aux dépenses se rattachant à l'exposition d'Australie						
Balance restante du crédit de 1878-79, disponible par arrêté du conseil du 25 juin 1879	4,041 67					
Moins périmé le 1er oct. 1879	3,291 67					
		....	750 00	750 00		

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN GORMAN.

REMARQUES.

BUREAU DE L'AUDITEUR, 8 octobre 1880.

MONSIEUR,—Ayant fait examiner vos états de compte pour les derniers mois de l'exercice qui s'est terminé le 30 juin dernier, je désire vous faire les observations suivantes :—

Archives publiques.

Vous ne m'avez encore fourni aucun détail ou aucune pièce justificative des dépenses de M. Annand, du bureau de Londres, Angleterre, s'élevant à la somme de £425. 1s. 7d. sterling.

Exposition de Paris.

Les pièces justificatives des dépenses de ce service pour l'exercice 1879–80, aussi bien que pour 1878–79, n'ont pas encore été reçues.

Patent Record.

Le compte de $1,530.49 de la compagnie de Lithographie de Burland, payé le 3 octobre 1879, manque. Je désirerais savoir si cette compagnie fait ce travail en vertu d'un contrat, et si c'est d'après un contrat j'aimerais bien en recevoir copie.

Recensement.

Le compte de McLean et Roger, de $448, payé en juillet 1879, manque. Sous ce titre on paie maintenant les appointements d'un grand nombre de commis, qui paraissent être employés régulièrement toute l'année, et leurs appointements sont tantôt inscrits dans un compte, tantôt dans un autre. Il me semble qu'on devrait les faire tomber sous les dispositions de l'acte du Service Civil, et les payer avec les fonds affectés au gouvernement civil.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL.
Auditeur général.

DR J. C. TACHÉ,
Sous-chef du ministère de l'agriculture,
Ottawa.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Enregistrement des mariages, baptêmes et sépulture, province de Québec .... *a*	....	810 00		810 00

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN GORMAN.

a. Voir le rapport préliminaire.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant et du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appoint. des agents et employés de l'immigrat. *a*	22,950 00	27,379 45	....	4,429 45
do agents-voyageurs........ *b*	5,200 00	11,083 35	....	5,883 35
Inspection médicale, port de Québec........ *c*	1,300 00	1,299 96	0 04	
Quarantaine, Grosse-Isle .... *d*	9,566 00	8,779 20	786 80	
do Saint-Jean, N.B. .... *e*	2,400 00	1,917 47	482 53	
do Pictou, N.E. .... *f*	800 00	712 76	87 24	
do Halifax, N.E. .... *g*	3,200 00	2,566 92	633 08	
do Charlottetown, P.E.I........ *h*	1,000 00	843 14	156 86	
Salubrité publique........ $5,000 00 / Quarantaine des bestiaux........ 10,000 00 } *j*	15,000 00	5,824 33	9,175 67	
Dépenses contingentes des agences canadiennes et autres agences régulières........ *k*	24,000 00	27,045 79	....	3,045 79
Frais de route des agents-voyageurs........ *l*	7,000 00	18,731 61	....	11,731 61
Partie des $18,145.95, étant la balance restante du crédit de 1878-79, reportée par l'arrêté du conseil du 25 juin 1879	1,015 06	....	1,015 06	
Total du crédit	93,431 06	....	12,337 28	25,090 20
Total des dépenses........	....	106,183 98	....	12,337 28
Excédant des dépenses........	....	....	....	12,752 92
Pour aider à l'immigration et faire face à ses dépenses, y compris les dépenses estimées pour le transport de Mennonites........ $86,200 00 / Partie des $18,145 95 étant la balance restante du crédit de 1878-79, reportée par l'arrêté du conseil du 25 juin 1879........ 17,130 89	103,330 89	77,020 37	26,310 52	
Crédit supplémentaire— Pour rembourser en partie, les frais considérables faits en 1774-75 par le gouvern. du Nouv.-Brunswick pour l'immigration...	10,000 00	....	10,000 00	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN GORMAN.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880.—Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE—*Suite.*

(*a*) Appointements des agents et employés de l'immigration.

Agences.	Noms du personnel.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Québec	L. Stafford, agent, 12 mois	1,500 00	1,500 00		
	P. Doyle, sous-agent, 12 mois	1,000 00	1,000 00		
	A. Stein do do	1,000 00	1,000 00		
	W. Anderson, interprète do	450 00	450 00		
	James Lilly, messager do	200 00	200 00		
Montréal	J. J. Daley, agent, 12 mois	1,200 00	1,200 00		
	Wm. McNichols, sous-agent, 12 mois		915 00		915 00
	J. Quinn, messager, 12 mois	200 00	366 00		166 00
Ottawa	W. J Wills, agent do	1,200 00	1,200 00		
	Diverses personnes, interprètes		289 00		289 00
Toronto	J. A. Donaldson, agent, 12 mois	1,400 00	1,400 00		
	A. Gaunt, messager do	400 00	366 00	34 00	
Kingston	R. Macpherson, agent do	1,100 00	1,100 00		
	H. Hitchen, messager do		366 00		366 00
Hamilton	J. Smith, agent do	1,100 00	1,100 00		
	Wm. Clever, messager, 10 mois		250 00		250 00
London	A. G. Smythe, agent, 12 mois	800 00	800 00		
	J. Hunter, messager, 12 mois		366 00		366 00
Halifax	E. Clay, agent do	1,000 00	1,000 00		
Saint-Jean, N.B.	John Livingston, agent intér., 8 mois. } Samuel Gardner, agent, 4 mois }	1,000 00	666 66 333 34		
Manitoba et Territoires du N.-O.	W. Hespeler, agent, Winnipeg, 12 mois } J. E. Têtu, agent, Dufferin, 12 mois }	2,400 00	1,400 00 1,000 00		
	John Gray, agent, Glyden, 1 mois		83 33		83 33
	Diverses personnes, messagers, etc		665 00		665 00
Londres, Ang.	L'hon. W. Annand, agent, 12 mois } F. J. Dore, comptable do A. B. Davenay, commis do E. W. A. Dixon, bibliothéc. do M. Pope, messager do }	7,000 00	3,999 91 2,499 76 1,000 00 599 82 263 53		1,363 12
	Total du crédit	22,950 00		34 00	4,463 45
	do des dépenses		27,379 45		34 00
	Excédant de la dépense				4,429 45

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880.—Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE—*Fin.*

(*b*) Appointements des agents voyageurs.

Noms.	——	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
C Lalime	12 mois d'appointements.....................	....	1,200 00		
John Sumner.....	12 do	....	1,200 00		
W.C.B.Grahame	1 do déc, 1878. $100 00	}	1,000 00		
do ...	9 do 1879-80. 900 00				
John Taylor	11 do dep. le 15 juillet 1879 au 15 juin 1880...	....	1,100 00		
A. O. Kellam	7⅔ do	....	766 66		
Thos. Connolly .	3 do	....	300 00		
Ch. Pennoyer.....	4 do	....	400 00		
Thos. Steers, fils.	....	....	483 72		
Thos. Frost........	....	....	124 98		
G. R. Kingsmill.	....	....	375 00		
			6,950 36		
J. E. Klotz	3 mois d'appoint. comme agent d'Europe. £61 12 9				
John Dyke.........	13 do do 400 12 4				
Chas. Foy....	13 do do 222 12 6				
Thos. Graham....	8 do do 164 7 4				
	849 4 11		4,132 99		
	Total du crédit........................	5,200 00			
	Total des dépenses......................	....	11,083 35		
	Excédant de la dépense...........	....	....	....	5,883 35

(*c*) Inspection médicale, Port de Québec.

A. Rowand........	Médecin visiteur, 12 mois........................	900 00	900 00		
do	Service de la chaloupe, 12 mois............	400 00	399 96	0 04	
	Total du crédit........................	1,300 00			
	Total des dépenses......................	....	1,299 96		
	Excédant de la dépense.	....	....	0 04	

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE—*Suite.*

(*d*) QUARANTAINE, Grosse-Ile.

Nom.	Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
F. Montizambert	Médecin surintendant, 7½ mois	1,200 00	1,600 00		400 00
M. McKay	Econome de l'hôpital, 7½ mois	450 00	562 50		112 50
	Sergent de police	256 00		256 00	
A. Anderson	Interprète norvégien, 7½ mois	300 00	475 00		175 00
W. Brantigan	Aide de l'économe, 7½ mois	200 00	350 00		150 00
	Constable	180 00		180 00	
Come Langlois	Patron de la chaloupe, 7½ mois	210 00	392 50		182 50
George Doucour	Chaloupiers, 7½ mois	210 00	362 50		152 50
Xavier Turcotte	do do	180 00	325 00		145 00
John Turcotte	do do	180 00	325 00		145 00
Edward Mason	Boulanger et charretier, 7½ mois		525 00		525 00
Rév. J. B. Bolduc	Services de l'aumônier, 7½ mois		200 00		200 00
Edwin Jones	do do		200 00		200 00
P. Turgeon	Transport, chaloupe et bateau à vapeur		300 00		
Cie des vapeurs du St-Laurent	do do do	1,200 00	1,000 00		100 00
Div. personnes	Aliments et médicaments	1,600 00	601 84	998 16	
do	Papeterie $ 94 58				
do	Chaloupe, voiles et canot 379 39				
P. Garneau et Frère	Marchandises 435 16				
Chinic, Beaudet et Cie	Quincaillerie 208 40				
Dr Montizambert	Allocations pour rations 244 00				
do	do un cheval 200 00				
Div. personnes	Divers. marchand. et services 154 59				
	Total $1,716 12				
	Moins, reçu par la vente du pain 156 26				
			1,559 86	1,840 14	
		3,400 00			
	Total du crédit	9,566 00		3,274 30	2,487 50
	Total de la dépense		8,779 20	2,487 50	
	Balance restante			786 80	

(*e*) QUARANTAINE, Saint-Jean, N.-B.

Nom.	Service.	Crédit.	Dépense.	En moins.	En plus.
W. S. Harding	Médecin visiteur, 12 mois	1,000 00	1,000 00		
Cath. Doherty	Infirmière, 12 mois	300 00	300 00		
W. S. Harding	Service de la chaloupe	600 00	600 00		
Div. personnes	Dépenses contingentes	500 00	17 47	482 53	
	Total du crédit	2,400 00			
	Total de la dépense		1,917 47		
	Balance restante			482 53	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE—*Suite.*

(*f*) QUARANTAINE, Pictou, N.-E.

Nom.	Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit — En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
H. Kirkwood	Médecin visiteur, 12 mois	400 00	399 96	0 04	
M. McKenzie	Infirmière, 12 mois..........	300 00	300 00		
....	Dépenses contingentes.............	100 00	12 80	87 20	
	Total du crédit..................	800 00			
	Total de la dépense..............	....	712 76		
	Balance restante..................	....	....	87 24	

(*g*) QUARANTAINE, Halifax, N.-E.

Nom.	Service.	Crédit.	Dépense.	En moins.	En plus.
W. W. Wickwire	Médecin visiteur, 12 mois	1,000 00	1,000 00		
Rév. Jno. Woods	Aumônier, 12 mois	100 00	99 96	0 04	
Rév. W. J. Ancient..........	do 10 mois..................	100 00	83 30	16 70	
John Devlin.....	Econome, 12 mois..................	560 00	560 00		
Mary Devlin......	Infirmière, 12 mois	150 00	150 00		
W. W. Wickwire	Service de la chaloupe, 12 mois	600 00	600 00		
Div. personnes...	Dépenses contingentes...............	690 00	73 66	616 34	
	Total du crédit..................	3,200 00			
	Total de la dépense..............	....	2,566 92		
	Balance restante..................	....	....	633 08	

(*h*) QUARANTAINE, Charlottetown, Ile du P.-E.

Nom.	Service.	Crédit.	Dépense.	En moins.	En plus.
W. H. Hopkirk...	Médecin visiteur, 12 mois	400 00	399 96	0 04	
Thomas Cullen..	Econome, 12 mois	300 00	300 00		
Div. personnes...	Dépenses contingentes...............	300 00	143 18	156 82	
	Total du crédit	1,000 00			
	Total de la dépense..............	....	843 14		
	Balance restante	....	....	156 86	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE—*Suite.*

(*j*) Salubrité publique.

Nom.	Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit — En moins.	Comparaison de la dépense avec le crédit — En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
D. McEachran...	Inspecteur des bestiaux		1,158 08		
J. A. Couture....	do		600 00		
M. Walsh..	do		242 00		
Malcolm Baker...	do		499 98		
R. Bunting	do		125 00		
E. Carter	do		31 00		
Ch. f. Gr.-Tronc.	Services de l'agent spécial, 2 mois		1,000 00		
L'hon. J. H. Baker	Renseignements		50 00		
J. S. Lynch, M.D	Services professionnels		430 00		
J. McWilliams...	Rapport des arrivages		50 00		
D. H. Cameron, M.D.	Services professionnels		97 00		
Div. personnes...	Déboursés, etc		1,479 53		
do ...	Annonces, impressions, etc		61 74		
	Total du crédit, salubrité publique ....$ 5,000 00 Quarant. des bestiaux.. 10,000 00	15,000 00			
	Dépense totale		5,824 33		
	Balance restante.			9,175 67	

(*k*) Dépenses contingentes des agences canadiennes et autres.

Nom.	Service.	Crédit.	Dépense.	En moins.	En plus.
L. Stafford	Québec		2,490 43		
J. J. Daley	Montréal		2,657 96		
W. J. Wills	Ottawa		1,245 67		
R. Macpherson.	Kingston		529 54		
J. A. Donaldson	Toronto, y compris $135.11 pour les dépenses des délégués		2,027 29		
J. Smith	Hamilton		500 96		
A. G. Smythe	London		217 03		
E. Clay	Halifax		1,170 28		
J. Livingston	Saint-Jean, N.B		164 00		
J. E. Têtu	Dufferin, Man		1,013 35		
W. Hespeler	Winnipeg, Man		1,481 08		
John Gray	Glyden		75 00		
Wm. Annand	Londres, Ang., £3,898 12 0 sterling .... $18,973 20 Moins—Reçu du gouvernement d'Ontario. 5,500 00		13,473 20		
	Total du crédit	24,000 00			
	Dépense totale		27,045 79		
	Excédant de dépense				3,045 79

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1810—Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE—*Suite.*

(*l*) Frais de route des agents-voyageurs.

Nom.	Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
W. C. B. Grahame			3,809 75		
John Sumner			766 30		
C. Lalime			1,300 09		
Thomas Steers			364 15		
Chas. Penuoyer			350 00		
S. Capper			361 00		
John Taylor			171 95		
A. O. Kellam			250 10		
G. R. Kingsmill			255 00		
Thos. Connolly			250 00		
J. Murphy			124 00		
Thos. Frost			39 00		
T. McGovern			25 00		
J. E. Klotz	Depense en Europe £ 83 9 3				
John Dyke	do 890 18 4				
Chas. Foy	do 506 15 11				
Thos. Graham	do 356 9 3				
A. G. Nicholson	do 303 17 2				
Thos. Connolly	do 50 0 0				
	£2,191 9 11		10,665 27		
	Total du crédit	7,000 00			
	Dépense totale		18,731 61		
	Excédant de dépense				11,731 61

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE—*Suite.*

(*m*) Pour aider à l'immigration et faire face aux dépenses, y compris les dépenses estimées par le transport des Ménonites.

Service.			Prévisions.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec les prévisions. En moins.	En plus.
			$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Crédit de 1879-80			86,200 00			
Partie des $18,145.95, étant la balance restante du crédit de 1878-79, reportée par arrêté du Conseil du 25 juin 1879			17,130 89			
Transport		57,549 56				
Moins, porté au compte de la prov. de l'Ontario.	29,789 92					
J. Y. Shantz, remboursement de frais de transport des Ménonites	2,594 89					
		32,384 81				
				25,164 75		
Impressions, publicité, etc		24,709 55				
Moins, remb. par la prov. de l'Ont.		225 00				
				24,484 55		
Frais de route des délégués				14,799 79		
Agents spéciaux				6,299 67		
Frais de route des agents spéciaux et autres				887 04		
* Repas servis aux immigrants				3,559 01		
Gardien à la Pointe Lévis				981 75		
Divers				843 81		
Total du crédit			103,330 89			
Total des dépenses				77,020 37		
Balance restante					26,310 52	

* Ce montant ne comprend pas toutes les depenses pour les repas. Une partie en est payée par l'agence de Québec.

On remarquera que bien que la dépense totale faite pour l'immigration et la quarantaine soit la même que celle qu'indiquent les comptes publics, cette sub division est quelque peu différente de celle qui y est mentionnée. L'examen prouvera que cette différence n'est pas importante.

Examiné,
JOHN GORMAN,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
OTTAWA, CANADA, 30 novembre 1880.

MONSIEUR,—Je vous renvoie l'extrait des comptes de crédit (Immigration et Quarantaine) pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin dernier, avec les observations suivantes:—

A part le crédit 57 pour l'immigration ($92,416), le crédit 58 "pour aider à l'immigration et faire face à ses dépenses," ($86,200) a été accordé pour combler tout déficit dans les subdivisions du crédit de l'immigration énumérées dans le budget, de sorte que chaque fois qu'il paraît y avoir dans votre état, un excédant de dépense il devait être équilibré avec des fonds pris sur l'item $86,200.

Par exemple, sous le titre "agents-voyageurs" le ministre n'avait intention de ne comprendre que les agents en Europe, mais votre état indique et comprend les noms d'autres personnes employées par le ministre pour des services spéciaux. Si vous déduisez ces noms, les appointements des agents en Europe resteraient dans les limites de la somme spécifiée dans cette sub-division.

Les mêmes remarques s'appliquent aux "dépenses contingentes des agences canadiennes et autres," et aux "frais de route des agents-voyageurs," savoir: qu'il y est suppléé par cet item de $86,200.

Les dépenses se rattachant à la quarantaine de la Grosse Ile vous ont déjà été expliquées dans une lettre du ministère en date du 22 du courant.

Quant aux subdivisions que vous faites des dépenses générales, le ministre ne pense pas que votre département soit autorisé à fournir des détails à moins qu'ils ne soient demandés par le parlement, le crédit ne spécifiant aucune dépense spéciale.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. C. TACHÉ,
Sous-chef du ministère de l'agriculture.

A l'auditeur général, Ottawa.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
OTTAWA, CANADA, 3 décembre 1880.

MONSIEUR,—Je vous envoie ci-inclus l'état des dépenses de ce ministère pour l'exercice terminé le 30 juin dernier, dont le total correspond à celui de vos comptes de crédits.

Le ministre me charge, en même temps de vous dire que le crédit voté par le parlement pour l'immigration et la quarantaine, a toujours été regardé comme un tout par ses prédécesseurs et par lui-même, sans s'occuper des divers chefs des dépenses.

Il demande donc de le traiter de la même manière dans votre rapport sur les crédits, ce qui sera conforme aux intentions du parlament.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. C. TACHÉ,
Sous-chef du ministère de l'agriculture.

A l'auditeur général, Ottawa.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 2 décembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 20 novembre dernier, contenant vos remarques sur le compte des crédits de l'exercice terminé le 30 juin 1880.

La subdivision du crédit 57, "Frais de route des agents voyageurs," ne semble pas s'appliquer aux dépenses des agents en Europe *seulement*. La classification indiquée dans l'état qui vous a été faite d'après les états mensuels fournis par votre ministère, le seul ajouté étant l'avance de $250 faite à M. Connolly pour les dépenses qu'il a faites pendant son voyage en Europe.

Vous voudrez bien transmettre en même temps le compte des crédits, et les pièces justificatives qui manquent et dont vous parlez dans votre lettre du 22 novembre dernier, pour les comptes du dernier exercice.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

DR J. C. TACHÉ.
Sous-chef du ministère de l'agriculture,
Ottawa.

BUREAU DE L'AUDITEUR,
16 février 1880.

MONSIEUR—J'ai fait examiner les comptes de crédit fournis par votre ministère, pour les mois de juillet, août, septembre et octobre, et voici les observations que j'ai à faire :

Grosse Ile.

Les appointements de deux aumôniers recevant $200 chacun, ne sont pas prévus dans le budget, et ils ne sont pas nommés régulièrement par un arrêté du conseil ; ils ne peuvent être portés régulièrement au compte des dépenses contingentes.

W, Brantigan $50, pour services rendus comme interprète allemand. Il ne devrait pas recevoir cette somme pour les raisons données plus haut, et de plus parce qu'il reçoit en même temps un salaire de $200 par saison comme économe de l'hôpital.

Le bordereau de paie du personnel d'hiver, manque.

Frais de route.

Dans tous les cas, on devrait donner les détails des dépenses aussi bien que le reçu du paiement. Ils me manquent pour l'honorable R. Read, $200 ; le Rev. J. Cox, $150 ; Thomas Moore, $186.76 et $164.

Je désirerais aussi attirer votre attention sur le fait que les états des dépenses des agents accompagnant les comptes ne sont ni vérifiés ni examinés par aucun des employés de votre ministère, avant d'être payés.

Quarantaine.

Il n'est rien retenu à H. Kirkwood, médecin surintendant de Pictou, et à W. H. Hopkirk, de Charlottetown, pour le fonds de retraite.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

DR J. C. TACHÉ,
Sous-chef du ministère de l'agriculture,
Ottawa.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
OTTAWA, CANADA, 17 février, 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 16 du courant et aux observations que vous faites au sujet de certains paiements faits par ce ministère pour le compte de l'immigration et de la quarantaine, je suis chargé de vous transmettre ci-inclus un mémoire expliquant les divers items que vous mentionnez.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. LOWE,
Secrétaire du ministère de l'agriculture.

A l'auditeur général,
Ottawa.

MÉMOIRE :

Aumôniers de la Grosse Ile : Ont été depuis plusieurs années payés avec les fonds affectés aux dépenses contingentes, attendu qu'il n'y a aucune nomination permanente pour cet office. Ils sont nommés chaque année par les autorités de leurs églises respectives.

W. Brantigan : $50 comme interprète. Cette somme est payée afin d'économiser les appointements d'un interprète régulier, dont les services étant nécessaires, étaient payés séparément autrefois.

Bordereau de paie du personnel d'hiver : Ce bordereau n'est transmis qu'à la fin de l'hiver. On fait toujours une avance de fonds au commencement de l'hiver comme dans le cas actuel.

Service spécial, L. Dauray : Un paiement additionnel a été permis par le ministre en vue de services spéciaux rendus. $700 étaient suscrites dans le bill des subsides et dans le budget, au nom de M. Dauray, qui n'a reçu que $650.

Frais de route : Des reçus sont formés chaque fois qu'il est possible de le faire. Un chèque peut être transmis par la malle, et aucun reçu renvoyé en retour, le destinataire se trouvant quelques fois sur le point de partir du Canada. Le chèque est un reçu. Dans le cas de l'honorable M. Read, du Rév. J. Cox, et de Thomas Moore que vous mentionnez, tous les paiements ont été portés au compte de leurs frais de route comme délégués agricoles ou autres services se rattachant à cette délégation. Dans chaque cas le ministre a ordonné le paiement d'une somme en bloc.

Dépenses des agents : Quant à la nourriture des émigrants et au confort à donner aux immigrants malades, c'est un sujet qui est, tant qu'au prix et à l'opportunité de la chose, laissé entièrement au jugement et à la discrétion du ministre responsable.

Quant à l'accusation de ne pas vérifier ou examiner les comptes de ce ministère avant de la payer, elle est injuste. Les comptes des agents sont non-seulement vérifiés, mais invariablement soumis au ministre avant qu'il n'en autorise le paiement. Cette idée s'est peut-être suggérée à votre esprit parce qu'ils ne portent pas de marque de vérification rouge ou bleue.

Quarantaine : Les Drs Kirkwood et Hopkirk n'ont rien payé au fonds de retraite. Le ministère des finances et non celui-ci, est responsable de cela puisque c'est lui qui a donné ordre de les payer.

BUREAU DE L'AUDITEUR, 26 janvier, 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 17 du courant, accompagnant un mémoire en réponse à mes remarques sur les états que j'ai reçus de votre ministère.

Relativement à vos explications, j'ai à faire les observations qui suivent :—

Aumôniers de la Grosse Ile.

Je prétends encore que les appointements des aumôniers ne peuvent être régulièrement portés au compte des dépenses contingentes. Si le ministère veut garder ces aumôniers, il devra inscrire leurs appointements dans les prévisions budgétaires et j'espère qu'ils seront compris dans le budget qui sera bientôt soumis au parlement.

Service spécial, L. Dauray.

Cet item est directement en opposition avec la section 20 de l'acte 31 Vic., ch. 34, qui édicte que " nulle allocation ou gratification ne sera accordée pour *aucun* travail de surcroît qu'un officier ou commis serait requis de faire dans le département dont il fait partie."

Frais de route.

Je voudrais que tous les agents fussent obligés de fournir au ministère un état détaillé de leurs dépenses avant de recevoir un chèque en règlement de compte, et que dans le cas d'avances, les détails soient subséquemment fournis. * * *

Je suis content d'apprendre que tous les états et pièces justificatives soient examinés et vérifiés dans votre département avant d'être payés, et je vous conseillerais de faire apposer sur chaque compte, les initiales du commis qui l'examine.

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Dr. J. C. Taché,
Sous-chef du ministère de l'agriculture,
Ottawa.

Ministère de l'Agriculture.
Ottawa, Canada, 27 février 1880.

Monsieur,—L'attention du ministre de l'agriculture ayant été attirée sur un paragraphe de votre lettre du 26 du courant dans laquelle vous dites :—

" Je prétends encore que les appointements des aumôniers ne peuvent être régu-
" lièrement portés au compte des dépenses contingentes. Si le ministère veut garder
" ces aumôniers, il devra inscrire leurs appointements dans les prévisions budgétaires,
" et j'espère qu'ils seront compris dans le budget qui sera bientôt soumis au parlement."

Le ministre me charge de vous dire qu'il est d'opinion que ces paiements sont d'une nature tout à fait éventuelle et c'est pour cela que ces appointements ont été intentionnellement omis dans la liste des appointements du personnel régulier inscrits au budget.

Que par conséquent, le ministre n'a pas intention de changer les prévisions budgétaires, mais qu'au contraire il a intention de les soumettre au parlement dans leur forme ordinaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. LOWE,
Secrétaire du ministère de l'agriculture.

J. L. McDougall,
Auditeur général,
Ottawa.

Ottawa, 7 mars 1880.

Cher monsieur,—En réponse à votre lettre du 1er du courant, je désire vous faire remarquer que les taxes pour le fonds de retraite n'ont pas été déduites sur les bordereaux de paie pour les services additionnels en avril et en novembre, et que la somme reçue durant ces mois n'a pas été comprise dans le calcul des appointements d'aucun des employés récemment mis à la retraite. Il n'y a aucune distinction sensible entre les paiements faits en avril et en novembre et ceux qui l'ont été durant l'hiver, et sur lesquels la taxe a été déduite. Les bordereaux de paie de l'hiver non plus que ceux d'avril à novembre ne sont pas votés directement, mais ils sont payés avec les fonds affectés aux dépenses contingentes.

Je serais content de voir les appointements d'avril et de novembre contribuer au fonds de retraite comme ceux des autres mois.

La saison, au lieu de comprendre *six* mois, dure réellement, comme le disent les règlements, les *huit* mois qui suivent immédiatement le 1er avril de chaque année."

Votre dévoué,

F. MONTIZAMBERT, M.D.

H. B. SMALL, écr.,
Comptable du ministère de l'agriculture.

BUREAU DE L'AUDITEUR, 10 mars, 1880.

MONSIEUR,—Votre ministère m'a transmis la copie d'une lettre de F. Montizambert, M.D., au sujet des bordereaux de paie des officiers de la quarantaine de la Grosse Ile. J'apprends par cette lettre :—

1. Que la saison dure généralement 7½ à 8 mois.

2. Que jusqu'à ce jour on a eu l'habitude de payer aux employés le montant total du crédit pour les six mois de service, savoir :—juillet, août, septembre, octobre, mai et juin.

3. Qu'ils étaient payés au même taux sur les fonds affectés aux dépenses contingentes pour le temps que durait la saison au-delà des 6 mois.

4. Qu'une nouvelle allocation était faite au personnel d'hiver, et qu'elle était aussi payée sur les fonds affectés aux dépenses contingentes.

5. Qu'aucune déduction n'a été faite pour le fonds de retraite, sur les paiements de service additionnel dépassant les six mois, bien qu'un certain montant ait été retenu dans ce but sur ce qui est alloué au personnel d'hiver.

Par exemple, Andrew Anderson reçoit $300, moins la retenue pour le fonds de retraite, pour 6 mois de service comme interprète norvégien, $100 pour deux mois additionnels, savoir :—novembre et avril, sur lesquelles il n'est rien retenu pour ce fonds, et $130, moins la déduction pour le fonds de retraite, pour service durant l'hiver, ce qui fait en tout une somme de $500.

Il me semble :—

1. Que les crédits, tels que votés par le parlement, sont accordés pour toute la saison de quarantaine. Vous remarquerez que dans le cas du Dr Montizambert lui-même, on les considère comme tels.

2. Si l'on décide que le crédit n'est que pour six mois, alors je conseillerais de faire une augmentation proportionnelle, et de demander un crédit pour toute la saison.

3. Que les dépenses du personnel d'hiver devraient être inscrites dans les prévisions budgétaires.

4. Qu'aucune des dépenses dont je viens de parler ne devrait être payée avec le crédit affecté aux dépenses contingentes.

5. Que la déduction pour le fonds de retraite devrait être faite sur toutes les sommes payées en appointements.

Comme les employés ont déjà été payés pour cinq mois de services, et qu'il faudra les payer pour les trois mois du printemps, je serais très heureux si vous vouliez bien prendre des mesures de les payer pendant les deux mois additionnels, autrement qu'avec les fonds affectés aux dépenses contingentes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

DR. J. C. TACHÉ,
Sous-chef du ministère de l'agriculture,
Ottawa.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 22 mai 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 12 du courant, accompagnant un état des dépenses de votre ministère pour le mois de février dernier, ainsi que certaines pièces justificatives, et des chèques.

Vous me feriez plaisir en m'envoyant le plus tôt possible les états de mars et d'avril.

Je désirerais aussi vous dire que je n'ai reçu aucun des états de compte de Londres pour l'exercice courant, et j'espère que vous me les transmettrez aussitôt que possible après la clôture du présent exercice financier. Je vous conseillerais de nouveau de me transmettre ces comptes mensuellement, et je vous prierais de le faire durant l'exercice qui va commencer.

Vous avez sans doute reçu un grand nombre de pièces justificatives et de chèques qui n'avaient pas été expédiés en même temps que les états correspondants, durant les derniers mois de l'exercice courant, et je serais heureux de les avoir maintenant.

Je désirerais attirer votre attention sur les états suivants de février :—

Pièce justificative 15, traite sur l'Angleterre pour £45 sterling en faveur de W. H. Chambric, d'Irlande, agriculteur-délégué, $219.50; aussi pièce justificative 57, lettre de change, £50 sterling, J. W. Down, pour appointements, $233.33. Demande devrait être faite à ce bureau pour toute lettre de change dont on peut avoir besoin au lieu d'en acheter dans les banques ici, et de les payer par chèques tirés sur le compte de la lettre de crédit. Dans le premier cas, on a demandé 50c. en sus du taux ordinaire; et dans le dernier on a mis $233.33 comme cours canadien; on a probablement voulu mettre $243.33. Pièce justificative 36, J. Livingston, dépenses durant 1879, $164. Les pièces justificatives des détails de ce compte n'ont pas été transmises, bien que par sa lettre il paraît les avoir envoyées au ministère.

Statistique criminelle.—Je voudrais avoir des détails de la dépense de $289.35 et de $387.40 faite en décembre, et de $170.05 en janvier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

DR. J. C. TACHÉ,
Sous-chef du ministère de l'agriculture,
Ottawa.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 20 juin 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception le 8 du courant, par l'intermédiaire du sous-chef du ministère des finances, des états et pièces justificatives des dépenses du bureau d'émigration de Londres, Angleterre, pour les dix mois qui se sont terminés le 30 avril dernier, et les ayant fait examiner je prends la liberté de faire les observations suivantes :

1. Il est désirable que l'état mensuel des dépenses soit d'accord avec l'état mensuel de la banque, et s'il manque quelque pièce justificative ou chèques, ils peuvent être transmis subséquemment. Dans le compte de banque du premier mois de cet exercice, il paraît y avoir plusieurs paiements qui avaient été inscrits dans l'état du dernier mois de l'exercice précédent.

2. Le chèque tiré en paiement d'appointements ou en à-compte devrait accompagner les pièces justificatives correspondantes. Aucun des chèques n'a été transmis pour les dépenses des dix mois que nous examinons, et je vous demanderai de me les transmettre le plus tôt que vous pourrez.

3. Tous les comptes devraient être examinés avant paiement par les employés et certifiés corrects quant aux quantités, aux prix, etc.

8—8½

4. Dépenses des agents voyageurs.—Les items devraient, dans tous les cas, être accompagnés de leurs pièces justificatives. Dans le cas de M. Foy, aucuns détails ne sont donnés de l'allocation de $4 par jour qu'on lui a faite. Les états de M. Dyke et de M. Graham sont plus complets, quoiqu'ils ne soient pas accompagnés des pièces justificatives, quelques cas exceptés.

5. Etats de janvier.—John Lowe, déboursés et dépenses à Québec et à bord du navire, £11 14s. 1d., et en Angleterre, £32 15s. 8d. Aucun détail n'est fourni.

6. Etats de mars.—John Dyke, le compte de D. Musgrove, £5 18s. 6d., pour treillis en fil de fer est compris dans son état général sous le titre "extraordinaire," et est acquitté par une somme de £6 11s. 8d. Ce compte est inscrit de nouveau dans l'état du bureau comme ayant été payé directement à lui par chèque de ce montant.

7. Etats d'avril.—McCorquodale et Cie, impressions et papeterie, £3 8s. 0d. On ne m'a transmis les pièces justificatives que pour £2 0s. 6d.

8. Le 30 juin 1879, l'agent paraît avoir eu en caisse une somme de £3 12s. 4d., balance en menue monnaie tirée de la banque et non dépensée. Cette somme devra maintenant être employée à réduire les dépenses de cet exercice, mais s'il reste aucune balance en caisse à la fin de l'année, après avoir payé les comptes de juin, elle devrait être déposée chez les banquiers.

9. En donnant de suite à votre agent de Londres des instructions conformes à ces conseils, il pourra se guider sur elles en arrêtant ses comptes pour cet exercice.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Dr J. C. Taché,
Sous-chef du ministère de l'agriculture,
Ottawa.

Bureau de l'auditeur,
30 octobre 1880.

Monsieur,—Ayant fait examiner les états des derniers mois de l'exercice financier terminé le 30 juin dernier, je prends la liberté de vous faire les observations suivantes:—

Comptes des crédits.

Dans les états mensuels reçus de votre ministère durant l'exercice 1879-80, les dépenses qui auraient dû être inscrites sous le titre de "dépenses contingentes des agences canadiennes et autres agences régulières," le sont sous le titre de "dépenses en général." Dans le compte des dépenses de toute l'année, que vous êtes prié de fournir en conformité de la 37me section de l'acte d'audition, vous voudrez bien faire classer les dépenses sous les différents chefs, comme dans le budget. Cette section dit que cet état devra être fourni chaque année le ou avant le 31 octobre, et je dois vous prier de me l'expédier vers cette époque afin d'éviter tous retards dans la clôture des comptes du dernier exercice.

Plusieurs pièces justificatives manquèrent durant l'année et devront être transmises à mesure que vous les recevrez. Un grand nombre d'elles ne sont pas encore parvenues à ce bureau, et je vous en envoie ci-joint une liste détaillée.

Il manque aussi quelques chèques, comme le constate le compte, et vous m'obligeriez en me transmettant de suite ces pièces justificatives et ces chèques.

Quarantaine de la Grosse-Ile.

Le Dr. Montizambert a reçu durant le dernier exercice financier, $1,600 selon le bordereau de paie, et une somme additionnelle de $444, prise sur les dépenses contingentes pour l'allocation qui lui est faite pour les rations et le louage de son cheval. Comme ses appointements ne sont que de $1,200, et qu'ils sont inscrits pour cette somme dans le budget, le paiement des $400 additionnelles paraît être irrégulier, et

fait sans autorisation, et exigera de nouvelles explications. Dans son compte des dépenses contingentes, il inscrit un paiement de $200 chacun au révérend J. B. Z Bolduc, et à Edwin Jones, écuier, comme allocation accordée aux aumôniers par le gouvernement, mais les pièces justificatives de ces items qu'il transmet ne sont pas signées. Je vous les renvoie ci-inclus pour les faire compléter.

Les déductions pour le fonds de retraite ont été faites pour la première fois sur les appointements du personnel d'hiver en 1879–80. Jusqu'à ce jour aucune déduction n'a été faite sur les appointements du personnel pendant les mois de novembre et d'avril de chaque année. Comme je l'ai déjà fait, je recommanderai de faire un nouveau remaniement du budget pour ce service, et de prendre une décision quant aux déductions à faire pour le fonds de retraite.

Dépenses des agents voyageurs.

On accorde à certains agents une allocation quotidienne, dans un cas elle s'est élevée à $250, pour laquelle il n'a été fourni aucun autre détail. Ceci est contraire à l'arrêté du conseil qui dit formellement que les paiements réels seuls faits aux hôteliers, etc., seront alloués.

Un chèque de $100 a été signé le 22 juillet 1879, en faveur de W. C. B. Grahame, pour ses dépenses courantes. Le 25 août un autre chèque de $327.26 a été signé pour payer la balance de ses dépenses de juillet. L'état qu'il a fourni y compris les dépenses de M. Steers, indiquait une dépense de $427.26 pour ce mois. Subséquemment, le 8 septembre, un chèque de $100 a été signé en sa faveur pour " la balance des dépenses de juillet," ce qui paraît être un second paiement attendu qu'il n'a été déduit d'aucun des états subséquents. Si l'opinion que j'ai sur cette transaction est correcte, le dernier paiement de $100 devra être déduit sur le prochain compte de dépenses qu'il fournira.

Dépenses contingentes des agences canadiennes et autres agences régulières.

Des avances ont été faites de temps à autres aux agents pour faire face aux dépenses tombant dans cette catégorie, et il en est généralement rendu compte à la fin du trimestre courant. L'agent de Montréal ne l'a pas fait, et j'aurais besoin maintenant d'un état des sommes totales qu'il a payées durant l'exercice.

Salubrité publique.

Par un arrêté du conseil du 10 juin 1880, une gratification de deux mois d'appointements a été accordée au Dr Rowand, et lui a été payée par un chèque tiré sur la lettre de crédit, en juin. Une somme égale lui a de nouveau été payée en août, mais je ne trouve aucune autorisation. Veuillez me la donner.*

Un paiement de $1,138.70 a été fait le 3 mai 1880, au chemin de fer Grand Tronc; de cette somme $1,000 sont pour deux mois de services de l'agent spécial, et le reste pour ses frais de route. En face de cette somme payée, qui me parait très-forte, puisqu'elle est au taux de $500 par mois, je désirerais avoir de plus amples détails.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Dr J. C. Taché,
Sous-ministre de l'agriculture,
Ottawa.

---

*Un arrêté du conseil a subséquemment autorisé ce second paiement.

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880.

PENSIONS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	
Diverses pensions..... a	880 00	545 93	334 07	
Nouvelles pensions de miliciens..... b	5,283 00	5,156 50	126 50	
Pour subvenir à la pension des vétérans de la guerre de 1812..... c	35,000 00	30,560 00	4,440 00	
Compensation aux pensionnaires au lieu de terre..	7,000 00	5,635 50	1,364 40	
	48,163 00		6,264 97	
Total de la dépense.....	.....	41,898 03		
Solde.....	.....		6,264 97	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

a. Le solde de ce crédit, $334.07, est dû au décès de madame Antrobus.
b. Le solde de ce crédit, $126.50, est dû au décès de miliciens.
c. Le solde de ce crédit, $4,440.00, est dû au décès de vétérans.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

PENSIONS—*Suite.*

Etat comparatif de la dépense et du crédit pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Pensions.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Juges, Cour Suprême	9,999 99	9,999 84	0 15	
do Québec *a*	25,666 66	28,202 35		2,535 69
do Ontario *b*	4,800 00	4,033 11	766 89	
do Nouvelle-Ecosse *c*	6,266 66	5,986 64	280 02	
do Ile du Prince-Edouard		1,903 15		1,903 15
Divers.				
Ci-devant province du Canada *d*	1,044 40	972 97	71 43	
Colombie-Britannique *e*	6,941 12	3,732 86	3,208 76	
Pensions de miliciens.				
Miliciens et veuves de miliciens, Haut-Canada, (guerre de 1812) *f*	9,000 00	5,560 00	3,440 00	
Miliciens, Bas-Canada, (guerre de 1812) *g*	1,000 00	600 00	400 00	
Fonds de retraite.				
Allocations annuelles aux employés retraités	119,000 00	127,792 22		8,792 22
	183,718 83		8,166 75	13,231 06
Total de la dépense		188,783 14		
Surplus de la dépense				5,064 31

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. L'excédant de $2,535.69 de ce crédit est dû à la mise à la retraite du juge Loranger.
b. Le solde de $776.89 est dû au décès du juge Burrows.
c. Le solde de $280.02 est dû au décès du juge Marshall.
d. Le solde de $71.43 est dû au décès de Sarah Ussher.
e. Le solde de $3,208.76 est dû au décès de R. J. Ker, ex-auditeur, et à la nomination à cet emploi de J. W. Trutch, ex-arpenteur général.
f. Le solde de $3,440.00 est dû au décès durant l'exercice de plusieurs miliciens et de veuves de miliciens.
g. Le solde de $400.00 est dû au décès de miliciens.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

MILICE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté à la milice, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Crédit autorisé par la loi pour la division militaire .... $6,600 00 Crédit, états-majors de district........ 23,800 00 *a*	30,400 00	30,137 46	262 54	
Soldes des majors de brigade .... *b*	17,400 00	16,094 27	1,305 73	
Allocation pour l'instruc. militaire ..$40,000 00 *c* Crédit supplémentaire........ 2,520 00	42,520 00	42,515 21	4 79	
Arsenaux publics et soin des armes........ *d*	52,000 00	51,977 29	22 71	
Solde des exercices et toutes autres dépenses se rattachant à l'instruction militaire des volontaires .... *e*	175,000 00	172,924 59	2,075 41	
Dépenses contingentes .... *f*	46,000 00	45,886 22	113 78	
Salles d'exercices et champs de tir...$10,000 00 *g* Solde du crédit, 1878-1879..$11,902 88 Moins, somme périmée le 30 sept. 1880........ 8,691 36 3,211 52	13,211 52	13,154 96	56 56	
Soin et entretien des propriétés militaires .... $8,000 00 *h* Solde du crédit, 1878-1879 .... $1,649 67 Moins, somme périmée le 30 sept., 1880 .... 287 34 1,362 33	9,362 33	9,283 18	79 15	
Collège militaire .... $59,000 00 *j* Remboursé par les cadets 14,942 39	73,942 39	73,012 77	929 62	
Ecoles militaires, instr. milit. dans les collèges. *k*	14,000 00	3,856 77	10,143 23	
Munitions, uniformes, matériel. .....$115,000 00 Solde du crédit, 1878-79, ... 6,110 81 *l*	121,110 81	116,394 74	4,716 07	
Solde, entretien et équipement des batteries d'artillerie de place, "A et B," et des écoles d'artillerie....$115,000 00 *m* Crédit supplémentaire 2,000 00	117,000 00	116,942 23	57 77	
Gardes à Rideau Hall .... *n*	5,000 00	2,971 22	2,028 78	
Pièces d'artillerie et armes à feu améliorées..... *o*	20,000 00	....	20,000 00	
Emploi de la milice par les autorités civiles— *p* Solde du crédit, 1878-79........ $1,854 24 Moins, la somme périmée le 30 sept. 1880........ 1,302 30	551 94	551 94		
Conversion de pièces d'artillerie à âme lisse... *q*	16,500 00	5,000 00	11,500 00	
Service spécial, territoires du Nord-Ouest........ *r*	4,000 00	4,258 47	....	258 47

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OBSERVATIONS.

a. Soldes, division militaire et état-major de district.
Balance restante, $262.64. Cette somme est devenue périmée, parce qu'elle n'a pas été employée, le général ex-commandant de la milice et son aide-de-camp ayant remis son commandement avant l'expiration de l'exercice financier.

b. Majors de brigade.
Solde du crédit, $1,305.73. Ce solde est périmé. Les prévisions de cet item comprennent les frais de route des majors de brigade en tournée d'inspection, et pour cela, on a besoin d'une certaine latitude, et la dépense se trouve déterminée par les exigences du service.

c. Allocation pour l'instruction militaire.
Solde du crédit, $4.79, périmé.

d. Arsenaux publics et soin des armes.
Solde du crédit, $22.71, périmé.

e. Solde d'exercice et toutes autres dépenses se rattachant à l'instruction militaire des volontaires.
Solde de crédit, $2,075.41, périmé. Il est impossible de prévoir exactement la somme que pourra exiger ce service.

f. Dépenses contingentes.
Solde du créd t, $113.78, périmé. Même remarque que pour le service précédent.

g. Salles d'exercice et champs de tir.
Solde du crédit, $56.56, périmé.

h. Soin et entretien des propriétés militaires.
Solde du crédit, $79.15, périmé.

j. Collège militaire.
Solde du crédit, $929.62, périmé.

k. Ecoles militaires et instruction militaire dans les collèges.
Solde du crédit, $10,143.23, périmé.

l. Munitions, uniformes, matériel.
Solde du crédit, $4,716.07. Cette balance est restée disponible pendant trois mois en vertu d'un arrêté du conseil, du 12 juin 1880, parce qu'elle était nécessaire pour faire face au paiement de matériel militaire, d'uniformes et de munitions commandés en Angleterre durant l'exercice financier, mais qui n'avaient pas été livrés le 30 juin 1880.

m. Batteries "A" et "B," école d'artillerie.
Solde du crédit $57.77, périmé.

n. Garde à Rideau Hall.
Solde du crédit, $2,628.78, périmé. L'estimation a été calculée pour subvenir aux exigences de ce service. La garde n'a pas été nécessaire pendant toute cette période, et de là la différence entre les prévisions et la dépense.

o. Pièces d'artillerie et armes à feu améliorées.
Montant du crédit, $25,000, périmé. On n'a fait aucune dépense pour ce service durant l'exercice.

p. Emploi de la milice par les autorités civiles.
Il n'est rien resté de ce crédit. Les services des miliciens ayant été payés avec la somme rendue spécialement disponible sur les crédits de l'exercice précédent.

q. Conversion des pièces d'artillerie à âme lisse.
Le solde de ce crédit est resté disponible jusqu'au 30 septembre 1880, en vertu d'un arrêté du conseil du 12 juin 1880, afin de payer des pièces alors en cours de fabrication mais non encore terminées.

r. ervice spécial, territoires du Nord-Ouest.
La dépense pour ce service a dépassé de $258.47 les crédits votés, et l'on doit attribuer cet excédant aux frais de transport d'armes, de munitions, etc., expédiés de Winnipeg à Fort Carlton, et qui ont dépassé les calculs.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880.

MILICE.

Détails des soldes de la division militaire et de l'état-major de district, 1879-'80.

Service.	Prévisions.	Dépense.	En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Dépenses autorisées par la loi.				
Division militaire.				
1 major général de milice	4,000 00	3,666 63	333 37	
1 adjudant général de milice aux quart. généraux	2,600 00	2,600 00	....	
	6,600 00	6,266 63	....	....
Dépense en moins des prévisions	....	....	333 37	....
	6,600 00	....	....	....

Service.	Crédit.	Dépense.	En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Estimation des dépenses sujettes à un crédit.				
Division militaire.				
1 aide-de-camp du major général, 1 mois, à $1,000 par année	1,000 00	83 33		
1 aide-de-camp du major général, 7 mois, à $600 par année	....	350 00		
Etat-major de district	22,800 00	....		
12 sous-adjudants généraux de district, à $1,200 chacun	....	14,400 00		
1 payeur de district	....	600 00		
1 sous-inspecteur d'artillerie	....	1,200 00		
1 sous-adjudant de district, W. O. Smith, arrérages, 2 ans, 1 mois et 15 jours, à $300 p. a.	....	637 50		
Dépenses contingentes de l'état-major.				
Allocation à l'adjudant général aux quart. génér.	....	600 00		
do à 12 sous-adjudants généraux, à $500 chacun	....	6,000 00		
	23,800 00	23,870 83		
Dépenses en plus du crédit	....	....	....	70 83

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
Geo. C. Bolton.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880.—Suite.

MILICE.

DÉTAILS des dépenses pour munitions, uniformes et approvisionnements comparées au crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880.

Service.	Crédit.	Dépenses.	En plus.	En moins.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Munitions .... $25,000 00 Partie de la balance restante, reportée de 1878-'79... $1,168 79 — 1,168 79	26,168 79	8,693 58	....	17,475 21
Uniformes .... $50,000 00 Partie de la balance restante, reportée de 1878-'79... 2,790 49 — 2,790 49	52,790 49	47,106 28	....	5,684 21
Matériel .... $40,000 00 Partie de la balance restante, reportée de 1878-'79... 2,151 53 — 2,151 53	42,151 53	60,594 88	18,443 35	
Montant périmé de la balance restante, reportée de 1878-'79... 608 56				
Total de la balance restante, reportée de 1878-'79... $6,719 37				
Total du crédit	121,110 81			
Total de la dépense	....	116,394 74		
Dépense, en moins du crédit	....	....	....	4,716 07
	121,110 81	121,110 81		

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

CREDIT—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD, (CAPITAL.)

Etat comparatif de la dépense et du crédit pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item.

Service.	Crédit.	Crédit supplémentaire.	Crédit total.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Prolong. du chem. jusq. Souris, quai, gares, dépendances, etc......	....	20,000 00	20,000 00	16,539 82	3,460 18	

CRÉDIT—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL, (CAPITAL.)

Etat comparatif de la dépense et du crédit pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item.

Service.	Crédit.	Crédit supplémentaire.	Crédit total.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Achat de la division de la Rivière-du-Loup ...	1,500,000 00	....	1,500,000 00	1,500,000 00	....	....
Réparat. et pose de rails d'acier sur la division de la Rivière-du-Loup	375,000 00	....	375,000 00	374,435 96	564 04	....
Matériel roulant pour la div. de la Riv.-du-Loup	....	159,100 00	159,100 00	} 15,139 47	238,360 53	....
Wag. à marc. et w. plats, div. de la Riv.-du-Loup	....	94,400 00	94,400 00			
Total, division de la Rivière-du-Loup.....	1,875,000 00	253,500 00	2,128,500 00	1,889,575 43	238,924 57	....
Serre-écrous................	....	....	40,000 00	32,797 83	7,202 17	....
Prol. jusqu'à Halifax....	....	5,500 00	5,500 00	7,164 02	....	1,664 02
Terminus en eau profonde, Saint-Jean......	100,000 00	....	100,000 00	94,545 65	5,454 35	....
Achèvement de la ligne.	....	29,000 00	29,000 00	{ 20,396 67	} 5,068 33	....
Achats de terrains, Sackville................	....	....	....	{ 3,535 00		
Total des dépenses....	....	....	....	2,048,014 60		
			2,303,000 00	....	256,649 42 1,664 02	1,664 02
Balance restante.	....	....	....	....	254,985 40	

Vérifié,

THOMAS D. TIMS,

Inspecteur des finances.

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880.

CHEMINS DE FER ET CANAUX.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs au chemin de fer CANADIEN DU PACIFIQUE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	
a Prolongement du Canada Central.	1,000,000 00			
Payé à D. McIntyre et J. Worthington		485,999 00		
D. McIntyre et Cie		143,495 00		
		629,494 00	370,506 00	
b Embranchement de la baie Georgienne	800,000 00			
Payé à Heney, Charlebois et Flood		950 00		
Diverses services, frais de route, etc		9,980 52		
		10,930 52	789,069 48	
c Fort William à la rivière des Anglais	110,000 00			
Payé à Purcell et Ryan		81,400 00		
Divers services		4,032 75		
		85,432 75	24,567 25	
d De la rivière des Anglais à la rivière à l'Aigle	800,000 00			
Payé à Purcell et Cie. entrepreneurs		535,300 00		
Northern Transportation Co., transport		15,084 00		
Miller Frère et Mitchell, carvelles		21,100 00		
Dominion Bolt Co., boulons et noix		2,662 50		
Cie du ch. de fer Intercolonial, éclisses		5,465 48		
Truro Patent Frog Co., aig. de crois., etc		5,000 00		
Brown, Routh et Cie., mobilier		1,499 66		
T. et R. Kenny, approv., parti de Caddy		12,214 68		
Morton, Rose et Cie., rails d'acier, etc		110,667 30		
J. St. V. Caddy's, dépenses de Caddy		55,747 06		
Diverses dépenses, frais de route, etc.		6,788 30		
		771,528 98	28,471 02	
e De la rivière à l'Aigle à Kéwatin	1,100,000 00			
Payé à Fraser et Manning, entrepreneurs		26,550 00		
Manning, McDonald, McLaren et Cie, entrepreneurs		402,750 00		
Miller Frère et Mitchell, carvelles		3,820 00		
Truro Patent Frog Co., aig. de crois., etc.		2,000 00		
Morton, Rose et Cie, rails d'acier		81,041 03		
Northern Transportation Co		16,100 00		
W. T. Jennings, déboursés		34,871 47		

a et *e*. Ces travaux sont en voie d'exécution, mais ne sont pas poussés aussi rapidement qu'on s'y attendait.

b. Contrat d'entreprise annulé.

c et *d*. Travaux en voie d'exécution.

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880.

CHEMINS DE FER ET CANAUX—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs au chemin de fer CANADIEN DU PACIFIQUE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
D. S. Curry, déboursés		20,797 37		
Banq. de Montréal, pour le b. prin. C.C.P.		2,000 00		
Publicité		828 40		
O'Connor et Hogg, services professionnels		490 49		
W. R. Bown, services professionnels		1,500 00		
L. K. Jones, frais de route		200 00		
Menus comptes		85 00		
D. S. Curry, bureau à Winnipeg		590 00		
		593,533 74	506,466 26	
Kéwatin à Selkirk	1,000,000 00			
Payé à Joseph Whitehead, entrepreneur		484,860 00		
Joseph Upper et Cie., matériel roulant		50,000 00		
Whitehead, Ruttan et Ryan, traverses		20,800 00		
J. H. Rowan, déboursés		25,518 96		
D. S. Curry do		237,855 39		
do do		449 73		
do bureau à Winnipeg		700 00		
T. H. White, déboursés		1,593 67		
W. B. Smellie do		240 89		
P. Grant do		100 00		
Hon. C. Watters		1,830 00		
Peter Grant, appointements		720 00		
T. D. Taylor do		200 00		
T. H. White do		600 00		
C. W. Mitchell, do		400 00		
Banque de Montréal, bureau principal		2,000 00		
F. W. Bent, appointements etc		452 10		
T. J. Thompson do		229 50		
Peter Grant do		783 80		
T. J. Lynskey		507 16		
Banque de Montréal, divers		2,067 80		
A. McArthur, services professionnels		750 00		
		832,659 00		
Moins—Divers remboursements		1,690 22		
		830,968 78	169,031 22	
Remise aux locomotives à Selkirk	30,000 00			
Payé à Gouin, Murphy et Upper, entrepren.		30,000 00		
D. S. Curry, déboursés		289 27		289 27
		30,289 27		

---

f Ces travaux sont en voie d'exécution, mais n'ont pas marché aussi rapidement qu'on s'y attendait.

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880.

CANAUX ET CHEMINS DE FER—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs au chemin de fer CANADIEN DU PACIFIQUE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Embranchement de Pembina..............$150,000 00				
Crédit supplémentaire 25,000 00	175,000 00			
Payé à Kavanagh, Murphy et Upper, entrepreneurs		29,000 00		
Pénitencier de Kingston, sig. de branch..		2,000 00		
Joseph Upper et Cie, ponts temporaires..		1,089 01		
North-West Transportation Co., transp..		49,800 44		
J. Taylor et frères, fontes, etc		139 32		
R. Dickson, entreprises		13,050 00		
St. Paul, Minneapolis and Manitoba Railway Co		5,694 04		
Red River Transportation Co		2,698 12		
Joseph Whitehead, traverses de ch. de fer		32,118 97		
D. Duffy, drainage		2,466 75		
T. J. Lynskey, embranchem. de Pembina..		8,569 91		
D. S. Curry, déboursés		17,828 57		
do do bureau de Winnipeg		319 05		
J. H. Rowan, déboursés		3,365 49		
S. Knight do		1,381 92		
J. M. Ross do		250 00		
Joseph Tomlinson do		2,660 42		
G. P. Brophy, appointements et frais de route		3,062 22		
Banque des marchands, terrains		1,560 07		
Banque de Montréal, petits comptes		100 00		
Publicité		294 77		
		177,449 07		
Moins—divers remboursements		354 34		
		177,094 73		2,094 73
Gares et service de l'eau .... *g*	80,000 00			
Payé à R. Dickson, entreprise		3,016 20		
Gouin, Murphy et Upper, entreprise		3,785 00		
R. Fisher et fils, installation des gares		495 00		
McKechnie et Bertram, injecteurs		463 24		
J. Taylor et frères, soupapes de locomotive		253 91		
W. Hazlehurst, plaques tournantes		2,016 00		
"Eclipse" Wind-mill Co., moulin à vent		1,000 00		
T. J. Lynskey, embranchem. de Pembina		1,134 18		
D. S. Curry, déboursés		18,865 44		
Imprimeur de la reine		123 71		
Banque de Montréal, petits comptes		428 27		
		31,580 95		48,419 05

g. En voie d'exécution.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

CHEMINS DE FER ET CANAUX—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs au chemin de fer CANADIEN DU PACIFIQUE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item.

Service.	Cédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En plus.
	$ cts.	$ cts.	cts.	$ cts.
a Colombie-Britannique	600,000 00			
Payé à E. V. Bodwell, appointements et frais de route		3,256 60		
J. W. Trutch, do do		3,404 54		
b M. Eberts, à compte, frais de route		500 00		
b E. P. Bender, do do		500 00		
b C. F. Hannington, do do		500 00		
b F. C. Gamble, do do		500 00		
b G. A. Keefer, do do		1,000 00		
b T. B. Hamlin, do do		500 00		
b H. J Cambie, do do		800 00		
b H. A. F. McLeod, do do		500 00		
b W. O. Strong, do do		500 00		
Banque de Montréal, petits comptes		5,230 00		
Gazette, Montréal, impression de discours		475 00		
Frais de route de sir John A. Macdonald en Angleterre, en 1879		2,324 37		
Publicité		2,478 73		
Imprimeur de la reine		2,178 47		
Graham et Bodwell, déboursés		35,041 64		
Bureau principal		2,000 00		
Transfert de 1880-81		767 00		
" gouvernement civil		99 00		
		62,555 35		
Moins, dépenses reportées à 1880-81 $9,464 28				
" remboursements 749 79		10,214 07		
		52,341 28	547,658 72	
Lignes télégraphiques et voie	140,000 00			
Payé à Oliver, Davidson et Cie. entreprise		2,200 00		
R. Fuller, entreprise		14,000 00		
F. N. Gisborne, appointements		487 48		
D. O'Connor, services professionnels		698 70		
Wm. Compton, frais de route		263 50		
Banque de Montréal, petits comptes		819 55		
Sifton, Glass et Cie, entreprise		3,984 80		
Oliver, Davidson et Cie, intérêt		2,143 02		
Wm. Compton, déboursés		1,130 22		
F. N. Gisborne, do		850 00		
		26,577 27	*c* 113,422 73	

a Travaux donnés à l'entreprise et en voie d'exécution.
b Il devra en être justifié.
c N'a pas été nécessaire durant cet exercice.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880.—Suite.

CHEMINS DE FER ET CANAUX—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs au chemin de fer CANADIEN DU PACIFIQUE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
a A l'ouest de la Rivière-Rouge	1,000,000 00			
Payé à Stephen Reynolds et Cie, rails d'acier		1,481 26		
Miller frères et Mitchell, carvelles		10,505 00		
M. E. Dansereau, réception des rails		1,844 18		
John Ryan, entreprise		154,167 42		
J. S. Aikin, terres		4,000 00		
Truro Patent Frog Co., croisements et aiguilles		5,000 00		
Morton, Rose et Cie, rails d'acier		368,079 77		
Marcus Smith, traitement et déboursés		8,343 38		
Thomas Ridout, frais de route		100 00		
Ryan, Whitehead et Ruttan, entreprise		2,700 00		
Publicité		5,208 51		
Marcus Smith et J. H. Rowan, déboursés		1,000 00		
Wm. Murdoch, déboursés		12,499 47		
Banque de Montréal, menus comptes		5,690 00		
Wm. Skead, déboursés		1,304 19		
Kavanagh frères, approvisionnements		4,787 94		
Cie de navigation du Nord-Ouest		1,357 29		
W. B. Smellie, frais de route		250 00		
Wm. Murdoch, déboursés		2,000 00		
D. S. Curry, déboursés		21,287 48		
do do bureau de Winnipeg		600 00		
Banque de Montréal		4,319 25		
		616,525 14		
A déduire—Remboursé		330 14		
		616,195 00		
			383,805 00	
b Matériel roulant	120,000 00			
Payé à Chas. Boss, charrue à neige		900 00		
Chemin de fer Intercolonial		28,000 00		
Banque de Montréal, menus comptes		1,338 90		
do do		2,410 22		
Chas. Blackwell, déboursés		1,861 83		
Publicité		2,955 28		
Imprimeur de la reine		115 54		
			82,418 23	
		37,581 77		

a Travaux en voie d'exécution.

b Estimation trop élevée.

8—9

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880 —Suite.

REVENU—CHEMINS DE FER ET CANAUX—*Suite.*

ÉTAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs au CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Explorations, crédit........................ $100,000 00				
Crédit supplémentaire................ 75,000 00	175,000 00			
Dépenses..	....	150,973 68		
Balance reportée à 1880-81..........................	....	....	24,026 32	

ARPENTAGES ET INSPECTIONS.

Service.	Crédit.	Dépense.	En moins.	En plus.
a Crédit supplémentaire....................................	2,000 00	1,733 90	266 10	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON

---

a Estimation trop élevée.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

CAPITAL—CHEMINS DE FER ET CANAUX—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses des CANAUX, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Divers — Ce montant est déduit du crédit du département des travaux publics "pour travaux auxquels il n'a pas été autrement pourvu."	355 05	355 05		
a Canal Lachine	1,150,000 00			
Payé à Wm. Davis et fils		176,900 00		
Whitney et Doty		35,679 14		
Alphonse Charlebois		34,006 27		
McNamee, Gaherty et Fréchette		22,590 83		
Rodgers, Kelley et Cie		22,050 00		
James Worthington et Cie		19,400 00		
D. S. Booth		5,955 85		
McGauvreau et Tucker		5,044 25		
James Worthington et Cie		3,100 00		
Williamson, Rodgers et Farrell		2,500 00		
O'Brien et Sullivan		1,680 00		
Ingénieurs dirigeants		25,384 91		
Services professionnels		8,187 83		
Impression du rapport de l'ingénieur en chef		1,250 00		
Lithographie		192 00		
Arbitrages		660 00		
Geo. Dowker, dragage ... $883 55				
do pavage d'un pont ... 154 05				
do canal d'alim. no. 3 ... 60 50				
do portes d'écluses ... 83 40				
		1,181 50		
Frais de route		200 00		
Publicité		1,791 53		
Divers		1,115 60		
		368,869 74	781,130 26	
Crédit supplémentaire pour pension d'hommes payé à D. McLanaghan	697 00	697 00		

a Les travaux sont en voie d'exécution, mais ne sont pas poussés aussi rapidement que l'on comptait.

8—9½

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

CAPITAL—CHEMINS DE FER ET CANAUX—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses des CANAUX, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
a Canal Cornwall	140,000 00			
Payé à Gordon, Woodward et Chamberlain		99,550 00		
D. S. Booth		4,976 82		
Ingénieurs locaux		4,291 65		
Services professionnels		401 08		
Achat de terrain		232 40		
		109,454 95	30,545 05	
Canaux du Saint-Laurent	80,000 00			
Payé aux ingénieurs locaux et aux arpenteurs		2,972 67		
Impress. du rapport de l'ingénieur en chef		592 89		
Publicité		889 47		
Dessinateurs, transcription, etc		4,759 53		
		9,214 56	70,785 44	
a Canal Welland	2,000,000 00			
Payé comme suit à compte des entreprises :				
Patrick Larkin ... Sec. 1		42,840 00		
Dennison, Belden et Cie ... do 2		*b* 49,308 40		
do do ... do 3		*b* 18,847 02		
Blake, frère et Campbell ... do 4		*b* 9,954 54		
Alexander Manning ... do 5		*b* 20,290 52		
Patrick Shannon ... do 6		*b* 13,478 23		
Higgins et Sullivan ... do 7		*b* 26,372 30		
Cairns, Morse, Hart et Cie ... do 8 et 9		*b* 41,473 77		
John Ginty et Cie ... do 10		*b* 23,421 97		
Paul Ross ... do 11		*b* 29,545 80		
Lobb, Dawson et Murray ... do 12		67,800 00		
Ginty et Dickey ... do 13		*b* 17,399 31		
John Brown, par procureurs ... do 14		7,400 00		
do do ... do 15		9,000 00		
do do ... do 16		7,600 00		
R. J. Campbell, par ayants-cause do 17 et 18		134,900 00		
Haney, Haney et Parry ... do 19 et 20		67 900 00		
John Carroll ... do 23		18,700 00		
C. F. Dunbar ... do 24		7,100 00		
Ferguson, Mitchell et Symmes ... do 25		1,300 00		
John Carroll ... do 26		*b* 28,209 64		
Hunter, Murray et Cleveland ... do 27		143,900 00		
Ferguson, Mitchell et Symmes ... do 28		17,800 00		
John Ferguson et Cie ... do 30		5,100 00		
Ambrose Clark ... do 33		3,400 00		
Bannerman et Cie ... do 33		39,600 00		
Ambrose Clark ... do 34		5,700 00		
F. B McNamee et Cie ... do 34		52,700 00		
Hunter, Murray et Cleveland ... do 35		182,600 00		
C. F. Dunbar ... do 36		32,300 00		
Usher et Battle, déversoir		18,600 00		
D. S. Booth, bois		*b* 10,953 51		
A reporter		1,155,495 01		

a. Les travaux sont en voie d'exécution mais ne sont pas poussés aussi rapidement que l'on comptait. *b.* Paiement final.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

CAPITAL—CHEMINS DE FER ET CANAUX—*Suite.*

ÉTAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses des CANAUX, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report		1,155,495 01		
Payé aux ingénieurs locaux		35,976 57		
Dessinateurs		2,420 30		
Services professionnels et frais de route		8,579 78		
Achat de terrains et dommages		24,756 95		
Réparations des nouvelles levées		10,071 53		
Impress. du rapport de l'ingénieur en chef		2,250 00		
Lithographie		300 00		
Gratifications		356 66		
Menus comptes		6,691 28		
Publicité		6,026 67		
		1,252,924 75	747,075 25	
a Ecluse et canal Sainte-Anne	50,000 00			
Ingénieurs et menus comptes		124 41		
Publicité		2,930 27		
		3,054 68	46,945 32	
a Ecluse et canal de Carillon	300,000 00			
Payé à R. P. Cooke et Cie. $105,100 00				
F. B. McNamee et Cie. 84,600 00				
		189,700 00		
Geo. Dowker, construction du barrage		1,630 76		
Ingénieurs locaux		8,043 04		
Papéterie		189 33		
Menus comptes		3,653 56		
		203,216 69	96,783 31	
a Canal Grenville	200,000 00			
Payé à James Goodwin		69,549 82		
Génie		6,644 26		
Services professionnels		615 00		
Papéterie		28 88		
E. H. Parent, arrérages d'appointements		666 66		
Menus comptes		72 43		
		77,577 05		
Publicité		720 53		
		78,297 58	121,702 42	

a. Les travaux sont en voie de construction mais ne sont pas poussés aussi rapidement que l'on comptait.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Fin.

CAPITAL—CHEMINS DE FER ET CANAUX—*Fin.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses des CANAUX, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
a Canal Culbute—				
Montant du crédit $12,000 00				
do non dépensé le 30 sep... 1,190 84				
do du crédit supplément... 7,000 00	20,190 84			
Payement à John Burns........final $4,109 41				
John Harvey.................. 1,630 00	....	5,739 41		
Dommages aux terrains, etc..................	....	6,411 75		
Ingénieurs locaux..................................	....	1,961 64		
Appointements et menus compte............	....	2,410 29		
		16,523 09		
Publicité..	....	165 11		
		16,688 20	3,502 64	
b. Canal Saint-Pierre—				
Montant du crédit 90,000 00				
Report de 1878-'79......................... 36,700 00	126,700 00			
Payé à J. T. Kennedy, ayant c. de S. P. Tuck	....	75,900 00		
Personnel des ingénieurs..........................	....	3,078 03		
Menus comptes..	....	1,142 51		
		80,120 54	46,579 46	
Divers.				
b. Crédit..	10,000 00			
Relèvement de la rivière Trent 330 05				
Relèv. de la baie de la Famine. 266 15				
Services professionnels et frais de route.......................... 231 45				
Publicité 133 85	....	961 50	9,038 50	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. SIMPSON.

a. Les travaux sont en voie de construction mais ne sont pas poussés aussi rapidement que l'on comptait.
b. Les travaux sont suspendus pendant l'hiver.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

CAPITAL—TRAVAUX PUBLICS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses des EDIFICES PUBLICS, OTTAWA, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec les prévisions. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Terrains .... a	3,000 00	757 43	2,242 57	
Addition à l'édifice de l'ouest........ b	5,000 00	5,380 40	....	380 40
Murs des terrasses. Crédit supplémentaire pour payer aux entrepren. la bal. due sur leur entrep.	2,592 67	2,592 67		
	10,592 67	8,730 50	2,242 57	380 40

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

---

a. Balance reportée à 1880-81.
b. Les travaux sont plus avancés que l'on ne comptait.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

PERCEPTION DU REVENU—TRAVAUX PUBLICS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses de l'AMÉLIORATION DES RIVIÈRES NAVIGABLES, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec les prévisions.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Amélioration des rivières navigables.................. *a*	10,000 00			
Crédit supplémentaire pour payer G. H. Miles.	100 00	9,845 72	254 28	
St-Laurent, enlèvement de chaînes et ancres. *b*	12,000 00	6,601 35	5,398 65	
Rapides Neebish, riv. Ste-Marie, lac Huron. *c*	9,000 00	8,949 31	50 69	
Enlèvement de roches, Victoria, C.-B........ *d*	8,000 00	179 25	7,820 75	
Haut de la rivière Fraser, C.B., enlèvement de rochers au Cotton Wood Canyon......	10,000 00	10,000 00		
Rivière Assiniboine, entre Winnipeg et Portage-la-Prairie, enlèvement d'obstacles à la navigation et construction de digues	2,500 00	2,499 63	0 37	
	51,600 00	38,075 26	13,524 74	
Rivière St.-Jean, N.-B., balance reportée de 1878-79	1,470 00	1,470 00	....	
	53,070 00	39,545 26	13,524 74	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

---

a. Balance non nécessaire.
b. Comptes non réglés reportés à 1880-81.
c. Balance non nécessaire.
d. Crédit insuffisant.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

ÉDIFICES PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ÉTAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses des EDIFICES PUBLICS, ONTARIO, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Prévisions.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec les prévisions.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Salle d'exercices, Ottawa........	15,000 00				
Crédit supplémentaire........	879 49				
Crédit voté par la ville d'Ottawa	2,950 00				
Département de la milice........	380 00				
		19,209 49	19,161 54	47 95	....
Bureau de poste d'Hamilton...... *a*	....	1,500 00	....	1,500 00	....
B. Poste et Douane de Windsor	18,000 00				
Crédit additionnel........	4,000 00				
		22,000 00	22,129 07	....	129 07
Bureaux publics de Brantford........	....	12,000 00	12,011 63	....	11 63
Collège militaire et fortifications de Kingston........	2,000 00				
En disponibilité au 30 septembre.	2,258 83				
Crédit supplémentaire, balance reportée par mandat spécial	3,107 11				
		7,365 94	6,951 40	414 54	....
Musée géologique d'Ottawa, crédit supplémentaire........ *b*	....	30,000 00	1,428 17	28,571 83	....
		92,075 43	61,681 81	30,534 32	140 70

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

a. Remis, en attendant que le département prenne une décision.
b. Balance reportée à 1880 81.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

ÉDIFICES PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses des EDIFICES PUBLICS pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec les prévisions.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ c's.	$ cts.	$ cts.
Edifices du parlement—				
Dommages causés par l'incendie—				
Crédit supplémentaire	12,000 00	10,974 41	1,025 59	
Ventilation—				
Crédit supplémentaire	4,200 00	4,202 10		2 10
Service téléphonique—				
Crédit supplémentaire	2,500 00	....	2,500 00	
	18,700 00	15,176 51	3,525 59	2 10

ÉDIFICES PUBLICS, ETC, QUÉBEC.

Service	Crédit.	Dépense.	En moins.	En plus.
Edifices publics, Québec—				
Fortifications de Québec et de Lévis, y compris les travaux dits améliorations Dufferin.... $40,000 00				
Crédit supplémentaire ....b 10,000 00	50,000 00	50,784 09	....	784 09
Prolong. de la terrasse Durham..c	15,000 00	2,086 40	12,913 60	
Bureau de poste et de douane de Saint-Jean ....d	9,000 00	4,391 33	4,608 67	
Entrepôt de Montréal—balance non dépensée du crédit de 1878-79 et reportée par mandat spécial à compter du 30 septembre ....e	10,000 00	10,130 17	....	130 17
	84,000 00	67,391 99	17,522 27	914 26

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

---

a. Reporté à 1880-81.
b. Les travaux ont été poussés plus rapidement qu'on ne comptait.
c. Ordres donnés trop tard pour que les travaux pussent être finis cette année.
d. Le dernier paiement sur certificat n'a pas été effectué, il reste d'autres travaux à faire.
e. Les travaux sont plus avancés qu'on ne comptait.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses des EDIFICES PUBLICS, OTTAWA, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Nouveau-Brunswick—				
Maison de douane, Saint-Jean.. *a* $100,000 00				
Crédit supplémentaire......... 60,000 00				
	160,000 00	160,478 08	....	478 08
Caisses d'épargne, Saint-Jean.................. *b*	14,000 00	5,373 13	8,626 87	....
Bureau de poste, Saint-Jean........................ *c*	89,500 00	53,799 09	35,700 91	....
do Frédéricton... *d* $16,000 00				
Crédit supplémentaire........ 6,000 00				
	22,000 00	19,358 88	2,641 12	....
Nouvelle-Ecosse—				
Hôpital de la marine, Lunenburg.............. *e*	4,000 00	3,541 64	458 36	....
Sydney, C.-B., hôpital de quarantaine....... *f*	2,000 00	....	2,000 00	....
Territoires du Nord-Ouest—				
Edifices publics.................................... *g*	10,000 00	3,737 92	6,262 08	....
Colombie-Britannique—				
Edifices publics, réparations..................... *h*	5,000 00	435 85	4,564 15	....
Maison de douane et entrepôt, Victoria... *i*	5,000 00	42 00	4,958 00	....
En général—				
Edifices publics en général...... *j* $10,000 00				
Crédit supplémentaire 5,000 00				
	15,000 00	12,624 07	2,357 93	....

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

a Les travaux ont été poussés plus rapidement qu'on ne comptait.
b. Les travaux n'ont pas marché aussi rapidement qu'on comptait.
c. Dû à ce que Flaberty et Cie ont failli à leur entreprise.
d. Dû à ce que Snow et Scoulter ont failli à leur entreprise.
e. Les travaux n'ont pas marché aussi rapidement qu'on comptait.
f. Ordre de ne pas continuer les travaux.
g. Murs commencés trop tard pour que le crédit pût être épuisé.
h. L'honorable B. W. Pearse a été congédié et n'a pas été remplacé.
i. Dû à ce que le titre du terrain d'emplacement de la douane n'était pas clair.
j. Balance non nécessaire.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses des EDIFICES PUBLICS, OTTAWA, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Compensation de la dépense avec le crédit. En moins.	Compensation de la dépense avec le crédit. En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Pénitencier général pour les provinces maritimes $16,000 00				
Montant disponible jusq. 30 sept. 4,973 29				
Crédit supplémentaire .... *a* 31,500 00	52,473 29	27,141 93	25,331 36	
Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.. 4,000 00				
Montant disponible le 30 sept...... 2,794 59				
Crédit supplémentaire.... .... *b* 7,700 00	14,494 59	9,462 18	5,032 41	
Pénitencier du Manitoba—égoûts, etc. .... *c*	3,000 00	3,411 25	....	411 25
do clôture— Crédit supplémentaire .... *d*	2,000 00	....	2,000 00	
Pénitencier de Kingston 3 000 00				
Montant disponible le 30 sept... ..... 350 25				
Crédit supplémentaire....... ..... *e* 7,700 00	11,050 25	5,057 18	5,993 07	
Manitoba et la Col.-Britannique—chauffage...... *f*	4,000 00	2,442 38	1,557 62	
Kingston, Saint-Vincent-de-Paul, Dorchester, Manitoba et Colombie-Britannique— Pour l'achat de pompes Babcock .... *g*	880 00	898 00	....	18 00
Victoria (C.-B.) pénitencier—somme adjugée par arbitres à Kinsman et Styles..........	5,632 00	....	5,632 00	
	93,530 13	48,412 92	45,546 46	429 25

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

a. Les travaux n'ont pas marché aussi rapidement qu'on comptait.
b. do do do
c. Les travaux sont plus avancés qu'on ne comptait.
d. Il n'a pas été donné d'ordre de poursuivre les travaux.
e. Les travaux n'ont pas marché aussi rapidement qu'on comptait.
f. Quelques comptes se rapportant à cet item sont encore en souffrance.
g. La différence en sus du crédit a été dépensée pour inspection.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

ÉDIFICES PUBLICS—REVENU—*Suite*,

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses pour LOYERS, RÉPARATIONS, ETC., pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Loyers, répar., ameub., chauffage, etc..$175,000 00				
Crédit supplémentaire...... 45,000 00				
	220,000 00			
Rideau Hall		61,391 91		
Edifices d'Ottawa		104,910 46		
Edifices d'Ottawa, Rideau Hall et bureau de poste d'Ottawa, eau		9,000 00		
Musée géologique d'Ottawa		56 20		
Bureau de poste d'Ottawa		1,647 39		
Edifices publics de Toronto		6,778 12		
Bureau de poste et douane d'Hamilton		182 57		
Bureau de poste de Guelph		6 50		
Douane et bureau de poste de London		269 89		
Prescott, Fort-Wellington		1,393 50		
Edifices publics de Kingston		608 95		
Edifices publics de Québec		15,568 70		
Edifices publics de Montréal		4,612 37		
Trois-Rivières, vieilles casernes et douane		283 85		
Station de la quarantaine à la Grosse-Ile		150 00		
Hôpital de la marine de Chicoutimi		89 71		
Edifices publics du Nouveau-Brunswick		1,818 82		
Edifices publics de la Nouvelle-Ecosse		347 55		
Edifices publics de l'Ile-du-Prince-Edouard		1,051 44		
Edifices publics du Manitoba		11,979 57		
Edifices publics de Battleford		590 00		
Pénitenciers en général		11 00		
Impressions		1 05		
		222,649 55		
A déduire—divers remboursements		1,845 94		
		220,803 61		803 61
Chauffage des édifices publics........ *a*	40,000 00	29,230 78	10,769 22	
Enlèvement de la neige, édifices publics à Ottawa........ *b*	1,800 00	1,155 58	644 42	
Gaz, édifices publics, Ottawa...... $18,000 00				
Crédit supplémentaire...*c* 5,000 00				
	23,000 00	21,849 00	1,151 00	
Chauffage et éclairage de Rideau Hall........ $5,000 00				
Crédit supplémentaire ... 3,000 00				
	8,000 00	8,000 00		
	72,800 00	60,235 36	12,564 64	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. Le chauffage n'a pas coûté aussi cher que les années précédentes.
b. Soumissions demandées; diminution dans le prix due à la concurrence.
c. La quantité employée a été moins grande que l'on ne comptait.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses des PORTS ET BRISE-LAMES, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ontario—				
Port de Kincardine..... *a*	5,000 00	1,870 30	3,129 70	....
Port de Toronto..... *b*	10,000 00	10,315 29	....	315 29
Port de Collingwood..... *c*	6,500 00	6,506 98	....	6 98
Port de Meaford, balance non dépensée du dépôt fait par le township de Saint-Vincent en 1876.....	624 33	624 00	0 33	....
Québec—				
Bas du Saint-Laurent, réparation des différents brise-lames..... *d*	10,000 00	9,705 00	295 00	....
Nouveau-Brunswick—				
Port de Saint-Jean.....	5,000 00	5,000 00	....	....
Pointe-du-Chêne, Shédiac..... *e*	4,000 00	4,023 78	....	23 78
Port de Richibouctou, crédit supplément... *f*	800 00	753 41	46 59	....
Baie-du-Rocher, disponible jusq. 30 septembre.	1,530 00	1,530 00	....	....
Nouvelle-Ecosse—				
Rivière Annapolis, comté d'Annapolis.....	1,500 00	1,500 00		
Ragged-Pond, comté de Guysborough..... *g*	2,000 00	1,991 43	8 57	
Comté de Digby (réparation)..... *h*	2,000 00	1,970 80	29 20	
Anse-à-la-Truite, comté de Digby (réparation)	1,000 00	999 76	0 24	
Baie-aux-Vaches, Cap-Breton..... *i*	5,000 00	5,125 00	....	125 00
Arichat-Ouest.....	{ 4,000 00			
Crédit supplémentaire..... *j*	{ 500 00	3,995 00	505 00	
Port de Lingan..... *k*	2,000 00	1,978 14	21 86	
Port de Bayfield, disponible jusqu'au 30 sept...	....	63 00	....	63 00
Petitdegrat-Inlet, crédit supplémentaire..... *l*	2,000 00	992 70	1,007 30	

a. Reporté au 30 septembre.
b. c. et *e.* Pour terminer les travaux entrepris.
d. L'achèvement des travaux n'a pas coûté aussi cher que l'on comptait.
f. g. et *h.* Les travaux n'ont pas coûté aussi cher que l'on comptait.
i. Pour terminer les travaux commencés.
j. Crédit demandé par erreur.
k. Il n'y aura pas lieu de dépenser la balance, les travaux étant terminés.
l. Balance reportée à 1880-81.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses des PORTS ET BRISE-LAMES, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit

Service.		Crédit.	Dépenses.	Comparaison de la dépense avec les prévisions. En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ile-du-Prince-Edouard—					
Baie de Colville, Souris	$10,000 00				
Disponible jusqu'au 30 sept. *a*	4,659 00				
		14,659 00	9,432 67	5,226 33	
New-London *b*		1,500 00	1,613 04	....	113 04
Ile Wood, disponible jusqu'au 30 sept		1,645 00	1,645 00		
Réparations en général, provinces maritimes		10,000 00			
Cranberry-Head	$499 95				
Jetée de Digby	217 32				
Tignish	555 02				
Medway	214 73				
Tignish-Sud	37 00				
Port de Saint-Jean	750 00				
Malpeque	356 29				
Anse Campbell	130 22				
Baie-du-Rocher	330 00				
Jetée de Parrsboro	195 79				
Services des inspecteurs, etc	1,167 50				
Publicité *c*	88 75				
		....	4,642 57	5,357 43	
Glissoires, etc *d*		15,600 00			
Travaux du St-Maurice	$9,756 76				
Nation-du-Sud	488 45				
Estacades de la Gatineau	409 50				
Services professionnels, etc	863 50				
Transcription	148 50				
Publicité	305 74				
		....	11,972 45	3,627 55	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

a. Balance reportée.
b. Pour terminer les travaux commencés.
c et *d*. Balance reportée au 30 septembre.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses pour DRAGUEURS ET DRAGAGE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		Crédit.	Dépenses.	Comparaison de la dépense avec les prévisions. En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Dragueurs—					
Crédit	$10,000 00				
Crédit supplémentaire	4,000 00				
		14,000 00	13,784 63	215 37	
Dragage—					
Crédit		98,000 00	98,006 52		6 52

TRAVAUX DIVERS.

Travaux divers auxquels il n'est pas autrement pourvu—					
Crédit	10,000 00				
A déduire—dépenses du département des chemins de fer et des canaux ... *a*	355 05				
		9,614 95	4,057 93	5,587 02	
Explorations et inspections—					
Crédit	30,000 00				
Crédit supplémentaire ... *b*	15,000 00				
		45,000 00	45,332 86		332 86
Arbitrages ... *c*		10,000 00	10,035 38		35 38
Télégraphes terrestres dans les provinces maritimes, subvention ... *d*		20,000 00	15,695 85	4,304 15	
Télégraphes terrestres et câbles sous-marins.... *e*		15,000 00	5,241 76	9,758 24	
Secours aux pêcheurs du Labrador—					
Crédit supplémentaire ... *f*		437 24		437 24	
Intérêts sur le prix d'achat de l'île de Bunker, N.-E.—					
Crédit supplémentaire		106 52	106 52		
		100,188 71	80,470 30	20,086 65	368 24

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général

a. Balance reportée au 30 septembre.
b. Pour faire face aux engagements pris.
c. Dépense plus élevée qu'on ne comptait.
d. Somme engagée et reportée à 1880-81.
e. Travaux suspendus. Nouveau crédit, 1880-81, $200,000.
f. Somme reportée au 30 septembre.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

SERVICE PAR VOIE DE MER ET DANS LES EAUX DE L'INTÉRIEUR.

SUBVENTIONS POSTALES.......................... $147,700.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Vapeurs fédéraux..........................	125,000 00	106,069 90	18,930 10	....
Subventions postales—				
Communication à la vapeur entre Halifax et Saint-Jean, *via* Yarmouth.....................	10,000 00	10,000 00	....	....
Navigation à la vapeur sur les lacs Huron et Supérieur .... *a*	12,500 00	11,600 00	900 00	....
Service à la vapeur entre San Francisco et Victoria, C.-B	54,000 00	54,000 00	....	....
Communication à la vapeur avec les îles de la Madeleine..........................	4,200 00	4,200 00	....	....
Communication à la vapeur entre l'Ile du Grand-Manan, N.-B., et la terre ferme......	1,500 00	1,500 00	....	....
Subvent. aux vap. faisant le serv. entre Campbellton, N.-B., Gaspé et les ports interméd.	10,000 00	10,000 00	....	....
Pour payer 9 mois de subvention, à $50,000 par année, à une ligne de steamers faisant le service entre le Canada, les Antilles et le Brésil, à condition que le gouvernement du Brésil paie aussi la même somme.......................... *b*	37,500 00	....	37,500 00	....
Subvention aux vapeurs faisant le service entre Halifax et Cork..........................	10,000 00	10,000 00	....	....
Communication à la vapeur entre Halifax, Cap-Breton, et l'Ile du Prince-Edouard...	4,000 00	4,000 00	....	....
Communication à la vapeur entre la Nouvelle-Ecosse et Port Pierre..........................	4,000 00	4,000 00	....	....
	147,700 00	109,300 00	38,400 00	....
Une année de subvention à la compagnie de paquebots de Montréal (aut. p. 36 Vic., c. 33.)	126,533 33	126,533 34	....	0 01
Examen des capitaines et seconds—				
Appointements du président	1,800 00	1,800 00	....	....
do do (juin, 1879)......	....	147 00	....	147 00
do du commis	900 00	291 66	608 34	....
Frais de route du président, impression des certificats, etc..........................	1,550 00	2,014 77	....	464 77
Total du crédit..........................	4,250 00	....	....	....
Total de la dépense..........................	....	4,253 43	608 34	611 77 608 34
Excédant de la dépense..........................	....	....	....	3 43

a. Pour ce service, on a fait des arrangements qui ont coûté $900 de moins que les prévisions.

b. Les négociations entamées dans ce but n'étaient pas assez complètes pour inaugurer ce service au commencement de l'exercice.

8—10

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

SERVICE PAR VOIE DE MER ET DANS LES EAUX DE L'INTÉRIEUR—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exereice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Récompenses pour sauvetage, etc	3,000 00	2,263 15	736 85	....
Enquête sur les naufrages, etc	1,000 00	606 73	393 27	....
Enregistrement et classification des navires canadiens	500 00	257 75	242 25	....
Police de rade de Montreal—				
Inspecteur, chef et constables	10,290 00	10,334 33	....	44 33
Uniformes	1,300 00	1,330 12	....	30 12
Loyer du poste	500 00	500 00	....	....
Divers	1,000 00	966 61	33 39	....
Total du crédit	13,090 00			
Total de la dépense	....	13,131 06	33 39	74 45
				33 39
Excédant de la dépense	....	....	....	40 06
Police de rade. Québec—				
Chef de police	1,200 00	1.200 00	....	....
Commis	1,000 00	1,000 00	....	....
Salaire des hommes	11,800 00	13,332 04	....	1,532 04
Uniformes	3,000 00	2,773 15	226 85	....
Gréement des bateaux à vapeur, etc	2,500 00	1,704 03	795 97	....
Divers	2,500 00	2,085 26	414 74	....
Total du crédit	22,000 00			
Total de la dépense	....	22,094 48	1,437 56	1,532 04
				1,437 56
Excédant de la dépense	....	....	....	94 48
Enlèvement des obstructions dans les rivières navigables $325 00				
Crédit supplémentaire 500 00	825 00	825 00	....	....

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
T. GEO. AUMOND.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

PHARES ET SERVICE COTIER.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Salaires et allocations des gardiens de phares—				
En amont de Montreal	33,612 00	33,793 95		181 95
Entre Québec et Montréal	6,944 00	6,926 67	17 33	
En aval de Québec	33,869 00	30,852 26	3,016 74	
Nouveau-Brunswick	22,263 00	22,320 36		57 36
Nouvelle-Ecosse	44,380 00	45,102 80		722 80
Ile du Prince-Edouard	3,795 00	3,828 82		33 82
Colombie-Britannique	7,575 00	6,236 20	1,338 80	
Pour faire face aux salaires des gardiens de nouveaux phares dans la Confédération	2,500 00		2,500 00	
Total du crédit	154,938 00			
Total de la dépense		149,061 06	6,872 87 995 93	995 93
Balance restante			5,876 94	
Entretien et réparations—				
En amont de Montréal	35,900 00	31,724 66	4,175 34	
Entre Québec et Montréal	12,730 00	9,597 21	3,132 79	
En aval de Québec	61,850 00	65,851 61		4,001 61
Nouveau-Brunswick	35,600 00	33,673 15	1,926 85	
Nouvelle-Ecosse	102,900 00	71,086 80	31,813 20	
Ile du Prince-Edouard	14,140 00	11,459 35	2,680 65	
Colombie-Britannique	12,385 00	9,340 79	3,044 21	
Quai et sifflet d'alarme de Head Harbor, Nouveau-Brunswick—crédit supplémentaire	5,000 00	5,259 31		259 51
Total du crédit	280,505 00			
Total de la dépense		237,992 88	46,773 04 4,260 92	4,260 92
Balance restante			42,512 12	
Construction de phares, etc.	40,000 00	24,248 25	15,751 75	
Reporté du crédit du dernier exercice, par A. C...	16,081 97	15,001 99	1,079 98	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
T. GEO. AUMOND.

8—10½

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

PÊCHERIES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Pêcheries, Ontario	12,000 00	12,003 37		3 37
do Québec	12,000 00	12,591 78		591 78
do Nouvelle-Ecosse	15,000 00	14,180 55	819 45	
do Nouveau-Brunswick	10,500 00	11,975 48		1,475 48
Pour faire face aux frais judiciaires encourus dans la cause McFee *vs.* Mowat—crédit supplémentaire	315 52	315 52		
do Ile du Prince-Edward	3,000 00	2,686 49	313 51	
do Manitoba	200 00	19 75	180 25	
do Colombie-Britannique	1,000 00	1,399 92		399 92
Total du crédit	54,015 52		1,313 21	2,470 55
Total de la dépense		55,172 86		1,313 21
Excédant de la dépense				1,157 34
Pisciculture, etc.—				
Piscicult., passe-migrat. et bancs d'huîtres *a*	16,000 00	29,109 61		109 61
Construction de nouveaux établissem. à l'Ile du P.E., Cap-Breton, Québec et N.-Brunswick *a*	10,000 00			
Entretien de ces établissements *a*	3,000 00			
Total du crédit	29,000 00			
Total de la dépense		29,109 61		
Excédant de la dépense				109 61
Protection des pêcheries dans le golfe et le bas du Saint-Laurent—crédit supplémentaire	3,000 00	1,880 08	1,119 92	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
T. GEO. AUMOND.

a. Budget supplémentaire.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 3 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Observatoires—				
Québec	2,400 00	2,227 72	172 28	
Toronto	4,800 00	4,800 00		
Kingston	500 00	500 00		
Montréal	500 00	500 00		
Nouveau-Brunswick	1,200 00	1,026 79	173 21	
Observatoires météorologiques—				
Surintendant	1,000 00	585 16	414 84	
Sous-surintendant	1,500 00	875 00	625 00	
Secrétaire-correspondant	1,200 00	600 00	600 00	
Opérateur de télégraphe; do employé occasionnellement; Deux aides; Messager; Surintendant de la construct. des appareils; Computations; Gardien des approvisionnements	3,200 00	3,769 85	....	569 85
Inspecteur des stations	800 00	800 00		
Stations principales	4,640 00	4,900 00	....	260 00
Stations de télégraphe	5,356 00	4,016 00	1,340 00	
Stations sémaphoriques	2,020 00	1,731 50	288 50	
Mâts et sémaphores, réparations	800 00	568 34	231 66	
Achat d'instruments	1,600 00	1,426 43	173 57	
Papeterie et impressions	800 00	1,613 04	....	813 04
Télégraphie	11,700 00	11,924 06	....	224 06
Frais de route du surintendant	500 00	151 49	348 51	
Frais de trans., de poste, combust., éclair., etc.	550 00	313 22	236 78	
Matériaux	150 00	1,540 51 (Matériaux et Main-d'œuvre)	....	1,240 51
Main-d'œuvre	150 00			
Dépenses contingentes	194 00	1,585 40	....	1,391 40
Stations de télégraphe de réserve	840 00	600 00	240 00	
Total	37,000 00	37,000 00	4,498 86	4,498 86

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
T. GEO. AUMOND.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

HOPITAUX DE LA MARINE POUR LES MARINS MALADES ET SANS RESSOURCES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
Hôpitaux de la marine.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Hôpital de la marine et des immigrants, Québec...	20,000 00	19,991 22	8 78	....
Hôpital général de Montréal, et autres ports dans Québec..................	4,000 00	2,506 46	1,493 54	....
Hôpital de Sainte-Catherine, Ontario................	500 00	500 00	....	....
Hôpital de Kingston, Ontario................	500 00	500 00	....	....
Hôpital général d'Halifax.................. $3,500 00 Autres ports dans la Nouvelle-Ecosse 11,250 00	14,750 00	9,867 66	4,882 34	....
Hôpital de Saint-Jean .... $4,000 00 Autres ports dans le N.-Brunswick ... 7,750 00	11,750 00	9,950 99	1,799 01	....
Ports de la Colombie-Britannique	4,000 00	3,006 79	993 21	....
Ports de l'Ile du Prince-Edouard................	3,000 C0	2,473 65	526 35	....
Achat d'un terrain et d'un édifice destiné à servir d'hôpital de la marine, à Alberton, Ile du Prince-Edouard................	1,200 00	1,200 00	....	....
Marins naufragés et sans ressources.				
Province de Québec	1,500 00	59 04	1,440 96	....
de la Nouvelle-Ecosse................	4,000 00	1,373 77	2,626 23	....
du Nouveau-Brunswick................	1,000 00	299 46	700 54	....
de la Colombie-Britannique	500 00	....	500 00	....
de l'Ile du Prince-Edouard................	500 00	19 51	480 49	....
Total................	7,500 00	1,751 78	6,748 22	....
Pour rembourser à la Chambre de Commerce de Londres les frais qu'elle a encourus pour les naufragés et les marins dénués de ressources.	3,000 00	3,282 68	....	282 68

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
T. GEO. AUMOND.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

INSPECTION DES BATEAUX À VAPEUR.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Inspection des bateaux à vapeur—				
Président	1,800 00	1,800 00		
Vice-président	1,400 00	1,400 00		
Inspecteur, division de Toronto	1,200 00	1,200 00		
do do Montréal	1,200 00	1,200 00		
do do Trois-Rivières	1,000 00	1,000 00		
do do Québec	1,000 00	1,000 00		
do do l'Ontario	1,000 00	1,000 00		
do do la Col.-Britannique	750 00	746 25	3 75	
do do Manitoba	100 00	75 00	25 00	
Frais de route du président et dépenses se rattachant à l'inspection des bateaux à vapeur	900 00	570 20	329 80	
Secrétaire de la commission	300 00	....	300 00	
Frais de route et dép. incidentes de l'inspect. du Nouv.-Brunswick et de la Nouv.-Ecosse	825 00	591 22	233 78	
Frais de route de l'inspecteur de la division de Toronto, et dép. conting. de son bureau	430 00	175 40	254 60	
Frais de route de l'inspecteur de Trois-Rivières	125 00	64 46	60 54	
Frais de route de l'inspecteur de Québec	150 00	34 96	115 04	
do do l'Ontario Est	260 00	156 96	103 04	
do do Montréal	200 00	144 75	55 25	
do do Manitoba	100 00	77 17	22 83	
Loyer de bureau, Montréal	250 00	250 00		
Achat d'instruments et de manomètres	200 00	....	200 00	
Pour faire face aux frais de route, aux dépenses de bureau, etc., de l'insp. de la Col.-Britan.	500 00	184 02	315 98	
Gravure et imp. des certific. de mécan. et imp. en franç. du rapp. de l'insp. des bat. à vap.	300 00	116 75	183 25	
Divers	....	67 20	....	67 20
Total du crédit	13,990 00		2,202 86	67 20
			67 20	
Total de la dépense	....	11,854 34		
Balance restante	....	....	2,135 66	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
T. GEO. AUMOND.

25 FÉVRIER 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me fournir une liste des différents gardiens de phares, indiquant en même temps leur salaire et la somme sur laquelle ils contribuent au fonds de retraite, etc. Je vous envoie une formule.

Je demeure, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

WM. SMITH, écuier,

Sous-chef du ministère de la marine et des pêcheries.

FORMULE.

LISTE nominale des gardiens de phares, leur salaire, la somme sur laquelle ils contribuent au fonds de retraite, et la date de l'arrêté du conseil qui l'autorise.

Gardien de phares.	Salaire.		Somme sur laquelle ils contribuent au fonds de retraite.	Date de l'arrêté du conseil.	

Je désirerais avoir une liste des gardiens de phares en amont de Montréal, entre Montréal et Québec, en aval de Québec, au Nouveau-Brunswick, à la Nouvelle-Ecosse, à l'Ile du Prince-Edouard et à la Colombie Britannique.

---

26 FÉVRIER 1880.

MONSIEUR,—Veuillez m'envoyer un extrait des contrats faits par ou au nom de votre ministère, depuis le dernier contrat dont les détails m'ont été transmis.

Il est impossible de faire l'audition de vos comptes d'une manière satisfaisante, sans avoir les renseignements que je vous demande.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

WM. SMITH, écuier,

Sous-chef du ministère de la marine et des pêcheries.

---

28 FÉVRIER 1880.

MONSIEUR,—Dans les comptes que vous envoyez à ce bureau dans le but de nous aider à préparer les comptes des crédits, toutes les dépenses " d'entretien et de réparation des phares " sont comprises sous le titre " Comptes généraux," à l'exception des bouées, balises et canons d'alarme.

Veuillez classer chaque dépense sous son chef propre, selon le budget. Je suis obligé de préparer mes comptes des crédits selon le budget.

Je suis, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

WM. SMITH, écuier,

Sous-chef du ministère de la marine et des pêcheries.

6 MARS 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un état indiquant les items contenus dans le compte des crédits du trimestre terminé le 30 septembre 1879, qui ne paraissent pas conformes aux comptes généraux et aux pièces justificatives. Vous remarquerez dans cet état qu'aucune pièce à l'appui n'a été fournie pour les dépenses faites pour "l'hôpital de la marine de Québec," et pour les "pêcheries et pour l'Ile du Prince-Edouard." Je désirerais avoir un état mensuel des chèques ainsi que les chèques eux-mêmes transmis à votre ministère par vos agences.

Dans le cas de remboursements des dépenses, un avis indiquant à quel compte ils se rapportent spécialement, permettrait à l'examinateur de faire la vérification convenable et serait très utile à mon bureau en général.

Je remarque qu'on envoie rarement les reçus de la taxe du fonds de retraite, bien que les montants soient portés aux comptes. Ils devraient accompagner les autres pièces justificatives et porter un endossement indiquant à quel service ils se rapportent. Comme je présume que les comptes de vos agences qui me sont envoyés pour vérification sont identiquement semblables à ceux que l'auditeur local transmet pour être remboursés à la banque, il serait désirable de me faire connaître tout changement fait par votre ministère dans la manière dont votre agent a inscrit une dépense, afin que j'aie l'occasion d'examiner le crédit sur lequel ces dépenses ont été faites et de déterminer de suite s'ils doivent être permanents, de manière à éviter la nécessité d'examiner à la fin de l'année de nombreuses différences. Je vous ai parlé de ceci dans une lettre précédente, et je vous le rappelle dans le cas où mes observations auraient été négligées.

Comme je dois faire mes comptes de crédit suivant le budget, on devrait faire particulièrement attention d'inscrire les dépenses sous chaque chef de dépense auquel elles appartiennent. Ma principale difficulté, en ce qui concerne les subdivisions de vos comptes, vient de ce chef: "entretien, phares et service côtier."

Je demeure, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

WM. SMITH, écr.,
Sous-chef du ministère de la marine et des pêcheries.

---

15 JUIN 1880.

MONSIEUR,—En examinant votre compte de crédit du mois d'avril, je m'aperçois que votre compte pour l'entretien des phares dans la Nouvelle-Ecosse, ne s'accorde pas avec celui que vous a envoyé votre agent de la Nouvelle-Ecosse. Le compte de crédit donne $4,052.50 et celui de votre agent $3,194.03; veuillez expliquer cette différence. Je désirerais aussi attirer votre attention sur la contribution payée au fonds de retraite par les gardiens de phares de l'Ile du Prince-Edouard, et qui a été portée au compte de l'entretien au lieu de l'être à celui des salaires.

Dans le Nouveau-Brunswick, la contribution de J. H. et de J. G. Harding au fonds de retraite, est portée au compte des salaires au lieu de celui de l'entretien. Je vous en parle aujourd'hui bien qu'il n'y ait aucune inscription de ce genre dans les comptes d'avril.

Dans l'item "récompense pour sauvetages, etc.," il y a une différence entre le compte de crédit ($55,86) et les comptes transmis par le ministère ($55.89), veuillez expliquer.

Je demeure, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

WM. SMITH, écr.,
Sous-chef du ministère de la marine et des pêcheries.

26 octobre 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus un mémoire indiquant les pièces justificatives qui manquent, ainsi que les différences qui existent dans vos comptes de l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 1880.

Je trouve qu'une somme de $900 a été payée à M. L. A. Blanchet, du bureau de M. Gregory, à Québec, pour de menues dépenses, dont il n'a rendu aucun compte. Pour faire une audition convenable de vos comptes, je vous prie de m'envoyer tous les détails des dépenses ainsi que les comptes des personnes qui ont reçu l'argent.

Je vous prierais de revoir ma lettre du 6 mars dernier, vous demandant le compte et les pièces justificatives des dépenses des "pêcheries de l'Ile du Prince-Edouard," qui ne me sont pas encore parvenus. J'attire aussi votre attention sur l'arrêté du conseil du 13 janvier 1880, qui ordonne que les gardiens de phares à qui l'on fournit une habitation doivent payer une contribution au fonds de retraite, sur $50, valeur à laquelle est estimée le loyer de chacune de ces habitations. Je remarque qu'aucun paiement n'a encore été fait pour cela.

Je demeure, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL.
Auditeur général.

Wm. Smith, écr.,
Sous-chef du ministère de la
marine et des pêcheries.

---

22 novembre 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre un état comparatif de la dépense et du crédit affecté aux divers services sous le contrôle de votre ministère pour l'exercice terminé le 30 juin 1880.

Comme il me faut soumettre au parlement les dépenses de chaque chef des divers crédits, j'ai tâché de faire les subdivisions lorsque vous avez négligé de les indiquer.

Lorsque mes subdivisions ne s'accordent pas avec celles de vos livres, veuillez me donner la raison de ces différences. En même temps veuillez me donner la raison des dépenses en plus ou en moins de chaque crédit, et faites les autres observations qui pourront vous paraître importantes.

Je vous serais obligé d'accorder une attention immédiate à ces divers sujets, attendu que j'ai besoin de ces renseignements pour mon rapport qui est actuellement entre les mains des imprimeurs.

Je demeure, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL
Auditeur général.

Wm. Smith, écr.,
Sous-chef du ministère de la
marine et des pêcheries.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

INSPECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
Dépenses autorisées par la loi, 38 *Vic.*, *c.* 20, *sec.* 23.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	cts.
Traitement du surintendant des assurances, J. B. Cherriman	4,000 00	4,000 00		
	Octroi.	Dépenses.		
Pour faire face aux dépenses se rattachant à l'inspection des compagnies d'assurances	6,000 00			
C. E. Anderson, appointements		2,200 00		
A. K. Blackadar do		1,212 50		
W. J. McMinn, surnuméraire, $2.50 par jour		686 50		
W. D. O'Brien do 2.00 do		60 00		
Elliot C. Anderson, do 2.00 do		58 00		
Diverses dépenses		387 60		
Frais de route, J. B. Cherriman		432 63		
do C. E. Anderson		30 00		
Livres		111 75		
Abonnements à des journaux		91 14		
Burland et Cie, lithographies		54 35		
Timbres		6 60		
Imprimeur de la reine, impress., reliure, etc		112 94		
Papeterie, du bureau chargé de cette fournit		107 72		
	6,000 00	5,551 73		
Dépense en moins des prévisions			448 27	
Autorisé par la loi	4,000 00	4,000 00		
Voté par le parlement	6,000 00	5,551 73		
	10,000 00	9,551 73		
Total de la dépense, en moins des prévisions			448 27	
Reçu des compagnies d'assurances durant l'année $8,005 91				

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON

REMARQUES.

BUREAU DU SURINTENDANT DES ASSURANCES,
OTTAWA, 30 novembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint l'état des recettes et des dépenses.

Pour expliquer l'item $8,005.91, reçu des compagnies d'assurances, je dois vous dire que les dépenses de ce bureau sont arrêtées, en ce qui concerne la taxe, au 31 mars de chaque année (date à laquelle expirent les permis d'assurance), et je taxe les compagnies proportionnellement pour telle partie des dépenses que le ministre des finances ordonne, mais le paiement tombe dans l'exercice suivant; ainsi, les dépenses de ce bureau pour l'année terminée le 31 mars 1879, ont été de $8,293, sur lesquelles on a déduit une certaine somme due par une des compagnies, ce qui a laissé $8,155.39 que le ministre m'a ordonné de répartir entre toutes les compagnies. Sur cette somme il avait été payé le 30 juin 1880, $7,982.60, laissant $172.79 encore dus. En outre de ces paiements un compte de $6.24 dû pour l'exercice précédent, et une somme de $17.07 pour une évaluation spéciale de polices, ont aussi été payés, ce qui a porté le total reçu jusqu'à ce jour à $8,005.91, comme je l'ai dit plus haut.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. B. CHERRIMAN,
Surintendant des assurances.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

SUBVENTIONS AUX PROVINCES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Provinces.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ontario	a	1,196,872 80	1,196,872 80		
Québec	b	959,252 80	959,252 80		
Nouvelle-Ecosse	c	383,053 74	378,630 13	4,423 61	
Nouveau-Brunswick	d	428,752 60	428,009 64	742 96	
Manitoba	e	90,000 00	105,653 04		15,653 04
Colombie-Britannique	f	208,093 56	208,086 23	7 33	
Ile du Prince-Edouard	g	155,560 40	154,341 67	1,218 73	
Totaux		3,421,585 90	3,430,846 31	6,392 63	15,653 04
Dépense, en plus					9,260 41

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. PATTERSON.

OTTAWA, 13 décembre 1880.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 6 courant, j'ai l'honneur de vous dire que dans le compte des dépenses de subventions, les sommes payées en moins aux provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de la Colombie-Britannique et de l'Ile du Prince-Edouard, sont dues à certaines parties de la dette de ces provinces qui ont été payées depuis que le budget a été soumis au parlement; l'augmentation dans le cas du Manitoba est conforme à l'acte 42 Vict., ch. 2.

Votre obéissant serviteur,

J. M. COURTNEY,
Sous-chef, ministère des finances.

A l'auditeur général.

REMARQUES.

a. En sus de la subvention, l'intérêt est aussi payé (semestriellement) à la province de l'Ontario sur les soldes à l'avoir des fonds de dépôts suivants:

Fonds des bâtisses du Haut-Canada............	$1,472,391 41	$73,619 57
Fonds de l'école de grammaire du H.-C......	312,769 04	15,638 45
Et sa part, suivant le recensement de 1871, sur la balance à l'avoir du fonds des écoles communes..............................	1,645,644 47	47,438 62
		$136,696 64

b. La province de Québec reçoit aussi (semestriellement) 5 pour cent d'intérêt sur la balance à l'avoir du

Fonds de l'éducation supérieure du Bas-Canada.	$412,314 25	$20,615 71
Et sa part, suivant le recensement de 1871, sur les balances à l'avoir du fonds des écoles communes..............................	1,645,644 47	34,843 60
		$55,459 31

c. La diminution est due aux paiements en acompte sur la dette, diminuant la balance sur laquelle la province reçoit 5 pour cent d'intérêt. Voir partie 4, Comptes Publics.

d. Le compte de la dette du Nouveau-Brunswick est dépassé. Des paiements sont cependant encore faits sur ce compte et portent intérêt de 5 pour cent. Voir partie 4, Comptes Publics.

e. L'acte 42 Vict., ch. 2, a augmenté la subvention de $15,653.64, à partir du 1er juillet 1879, jusqu'à la fin de l'exercice 1881.

f. Le compte de la dette a été chargé d'une somme de $1,488.71 durant l'exercice, et $7.33 d'intérêt ont été déduits de la subvention due à la province, ce qui explique la différence.

g. Comme cette province ne possède aucune terre de la couronne, une allocation de $45,000 par année est ajoutée à la subvention, moins 5 pour cent d'intérêt sur tout paiement fait par le Canada pour l'achat de terres de grands propriétaires. Divers paiements faits pour l'achat de terres durant l'exercice, portant intérêt, expliquent la diminution.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880.

EXPLORATION GÉOLOGIQUE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Exploration géologique		50,000 00	49,999 16	0 84	
Recettes—					
Montant du crédit	$50,000 00				
Moins—somme non-employée	0 84				
		49,999 16			
Ministère de l'agriculture—solde de compte de l'exposition de Paris	718 70				
Sandford Fleming—pour photographies qui lui ont été fournies	25 50				
S. E. le marquis de Lorne—pour un piédestal en marbre	125 00				
Smithsonian Institute—frais de transport de livres	3 95				
		873 15			
		50,872 31			
Dépenses—					
Appointements		25,234 00			
Explorations	$14,052 62				
Impressions, etc. $7,923 06					
Moins—reçu de H. Hartney 1,409 46					
	6,513 60				
Traductions	751 40				
Transfèrements à Ottawa.	665 60				
Papeterie	607 12				
Dépenses contingentes	3,672 88				
		26,263 22			
Avances faites aux explorateurs, porter au compte de 1880-81.					
R. Bell	$675 00				
H. Fletcher	200 00				
H. G. Vennor	300 00				
R. W. Ells	200 00				
A. Webster	225 00				
L. W. Ord	150 00				
T. C. Weston	125 00				
W. Broad	75 00				
A. R. C. Selwyn	1,323 16				
J. Richardson	100 00				
		3,373 16			
		54,870 38			
Moins avances reportées des comptes de 1878-79		3,998 07			
		50,872 31			

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
H. G. DUNLEVIE.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 14 juin 1880.

MONSIEUR,—Je désirerais attirer votre attention sur les pièces justificatives 4 et 7 des items de dépense du mois d'avril : MM. Scott Barlow et J. F. Whiteaves et sa femme, frais de transport de Montréal à Ottawa et retour, pour trouver des maisons à louer. Ces items me paraissent, faute d'explication, une dépense irrégulièrement faite des deniers publics, et je vous prierais de demander à ces personnes de rembourser ces sommes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A. R. C. SELWYN, écr.,
Exploration géologique, Montréal.

EXPLORATION GÉOLOGIQUE DU CANADA,
MUSÉE ET BUREAU, 76 RUE ST. GABRIEL,
MONTRÉAL, 16 juin 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur, en l'absence de M. Selwyn, d'accuser réception de votre lettre du 14 juin, et conformément à vos instructions, je vous transmets les chèques officiels nos 1 à 182, tirés par ce bureau sur la banque de Montréal, depuis le 1er juillet 1879 jusqu'au 31 mai 1880. Le chèque n° 182, bien que signé le 31 mai, n'a été présenté qu'en juin, et ne sera par conséquent rendu par la banque qu'à la fin du mois présent.

Quant à la dépense de MM. Barlow et Whiteaves, pour frais de route à Ottawa, pour chercher des maisons à louer, je crois qu'ils ont été autorisés à agir de la sorte par M. Selwyn, qui, je crois, a donné cette permission en conformité d'instructions reçues du très honorable ministre de l'intérieur, dans une lettre du lieut.-col. Dennis, en date du 26 janvier 1880, dont je vous envoie un extrait. Je soumettrai cependant cette affaire au directeur, à son retour du Nord-Ouest, et je ferai en sorte qu'il y accorde une attention immédiate.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
G. R. GRANT.

J. L. McDOUGALL, écr.,
Auditeur général, Ottawa.

EXTRAIT D'UNE LETTRE, N° 104, E. G. C., DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.
OTTAWA, 26 janvier 1880.

MONSIEUR,—Relativement à votre lettre du 21 du courant, au sujet du transfèrement du personnel du Musée Géologique de Montréal à Ottawa, j'ai l'honneur, conformément aux instructions du très honorable ministre de l'intérieur, de vous informer qu'un crédit spécial sera demandé à la prochaine session du parlement pour faire face aux frais de transport du mobilier, etc., du personnel de la commission, ainsi qu'aux frais du transfèrement du musée y compris le mobilier du bureau, le laboratoire, la bibliothèque, etc., et je vous prierais, pour cela, de vouloir bien me fournir un état estimatif des frais qu'entraînera ce transfèrement.

Le ministre m'autorise de vous dire qu'il serait opportun que les messieurs faisant partie du personnel et occupant des maisons donnassent avant le 1er du mois suivant les avis ordinaires de fin de bail.

J. S. DENNIS.

Prof. A. S. C. SELWYN, F. R. S.,
Directeur de la commission géologique, Montréal.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 30 juillet 1880.

MONSIEUR,—Au sujet de la lettre du secrétaire de l'exploration géologique accompagnant la vôtre du 28 du courant, je dois dire que la différence qui existe entre son compte et celui de ce bureau est due aux causes qui suivent:

1. On lui a demandé de rembourser le montant des chèques tirés sur la banque, pour être crédités au compte de l'argent déposé au crédit du directeur, à la fin de l'année, ce montant étant de $421.07. Le chèque lui permettant de déposer $421.07 (balance en sa caisse à la fin de l'exercice précédent) au crédit du receveur général, aurait dû être inclus comme il l'a été dans l'état de compte pour le remboursement de la banque, mais non pas les chèques représentant l'emploi de cet argent.

2. La somme reçue du département de l agriculture aurait dû être déposée au crédit du receveur général, et l'on aurait dû demander à ce bureau un crédit permettant au directeur de l'exploration de dépenser cet argent. J'aurais été forcé de refuser ce crédit, parce que cet argent a été dépensé pour le département de l'agriculture dans le cours d'un exercice précédent et ne devrait pas entrer en compte avec le crédit de l'exercice qui nous occupe.

3. Il y a dans un chèque une petite inexactitude de $18, comme il est mentionné dans l'état de situation annuel et celui du mois d'octobre. Ce chèque porte le nᵒ 73.

Les $718.70 reçus du département de l'agriculture devraient être remises au crédit du receveur général sur le crédit de l'exercice actuel.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

M. L. RUSSELL, écr.,
Faisant fonctions de sous-ministre de l'intérieur,
Ottawa.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 2 septembre 1880.

MONSIEUR,—En examinant l'état de situation annuel de l'exploration géologique, je remarque que la pièce nᵒ 84, mars 1880, indique que dix piastres par mois d'augmentation d'appointements, ont été payées à M. Wallace Broad, pendant la période s'étendant du 1er juillet au 31 janvier 1880, soit en tout la somme de soixante et dix piastres. Veuillez donc avoir la complaisance de me dire sous quelle autorité cette augmentation d'appointements a été payée. Dites-moi aussi, s'il vous plait, comment se font les nominations des employés à l'exploration géologique, et quels sont les pouvoirs du directeur relativement à ces nominations, à la détermination ou l'augmentation des appointements. Je vous demande cela parce que je ne trouve l'augmentation dont il s'agit basée sur aucune autorisation directe du ministre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. M. McDOUGALL,
Auditeur général.

J. S. DENNIS, écr.,
Sous-ministre de l'intérieur,

MONTRÉAL, 6 septembre 1880.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 2 du courant, adressée à M. G. M. Dawson, j'ai l'honneur de vous informer que la nomination de M. Broad comme membre du personnel de l'exploration géologique ne date que du 1er juillet 1880. Jusqu'alors ses appointements étaient fixés par le directeur, comme cela se fait toujours pour les employés temporaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
G. R. GRANT.

M. LINDSAY RUSSELL, écr.,
Faisant fonctions de sous-ministre de l'intérieur,
Ottawa.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

SAUVAGES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du du crédit

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
Ontario et Quebec.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Gratuités annuelles aux Sauvages de Québec........	4,200 00	4,200 00		
Achats de couvertures de laine pour les Sauvages âgés et infirmes, Ontario et Québec	1,600 00	1,600 00		
Ecoles des Sauvages, Ontario et Québec.	5,000 00	5,000 00		
Pour porter de 96c. à $4 00 par têtes les annuités et accordées aux Chippewas des lacs Supérieur Huron, en vertu du traité Robinson	14,000 00	14,000 00		
Secours aux Sauvages du lac Saint-Jean	1,000 00	1,000 00		
Subventions additionnelles aux écoles des Sauvages d'Ontario, où le besoin s'en fera le plus sentir...	1,200 00	1,200 00		
Crédit total..............................	27,000 00			
Dépense totale....................................	....	27,000 00		

NOTE.—Ces crédits ont été votés comme supplément au fonds affecté aux Sauvages d'Ontario et de Québec.

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
H. G. DUNLEVIE.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

SAUVAGES—*Suite.*

Etat comparatif de la dépense et du crédit pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	
Sauvages du Nord-Ouest, secours, etc.	4,500 00	4,418 43	81 57	
Sauvages du Nouveau-Brunswick, secours, etc.	4,500 00	4,491 86	8 14	
Sauvages de l'Ile du Prince-Edouard, secours, etc.	2,000 00	2,000 00	....	
Sauvages de la Colombie-Britannique— *a*				
Surintendance de Victoria	13,363 00	10,882 47	2,480 53	
do de Fraser	13,425 00	6,738 59	6,686 41	
Exploration et commission des réserves	24,140 00	*23,939 72	200 28	
Total, crédit	50,928 00			
Total, dépense	....	41,560 78		
Balance non employée	....	....	9,367 22	

* Note —Sur cette somme $159.63 ne figurent pas dans les comptes du département des affaires des sauvages, mais sont restés entre les mains du Dr Powell, surintendant-visiteur, à qui le département a demandé de rembourser cette somme.

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
H. G. Dunlevie.

OBSERVATIONS.

a

Colombie-Britannique.

Estimation.		Dépense.
$ 5,396 00	Pour l'achat d'instruments, de grain de semence et de graines, dans l'intérêt général des Sauvages	$1,113 55
4,115 00	Secours aux malades et aux pauvres	2,429 88
2,500 00	Services médicaux et médicaments	2,753 16
2,000 00	Education	2,127 00
8,527 00	Appointements et dépenses générales diverses	8,545 54
4,250 00	Frais de route	651 93
24,140 00	Commission des réserves et arpentages	23,780 09
	Balance non employée	9,526 85
$50,928 00		$50,928 00

L'estimation de 1879-80 a été basée sur celle de 1878-79, et presque toutes les prévisions se sont très rapprochées des frais des différents services.

Sous quelques rapports, cependant, l'état des choses s'est amélioré, et l'amélioration de la condition des sauvages et les secours qu'on leur porte n'ont pas durant le dernier exercice nécessité l'emploi de tout le crédit affecté à cette fin, la différence en moins étant de $5,967.57. Quant aux frais de route, les dépenses ont considérablement diminué grâce à l'abolition des fonctions de surintendant à la surintendance Fraser, tandis que les dépenses trouvées nécessaires pour la surintendance de Victoria n'ont pas épuisé le crédit.

La somme ainsi non employée est de $3,598,07 ; ajoutée à la somme ci-dessus ainsi qu'à $359.91, balance non employée du crédit des arpentages et de la commission des réserves, donne un total de.......... $9,925 55

Ce chiffre est réduit par un surcroît de dépenses sous les chefs suivants:

Soins médicaux	$253 14	
Ecoles	127 00	
Appointements	18 54	
		398 70
Ce qui réduit la balance non dépensée à		$9,526 85

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

MINISTÈRE DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
6 décembre 1880.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880.—Suite.

SAUVAGES—*Suite.*

ÉTAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service	Crédit.	Supplémentaire.	Total du crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Manitoba et le Nord-Ouest.						
163. Annuités, traités nos 1 et 2	25,820 00	713 00	26,533 00	26,533 00		
do do no 3	15,025 00		15,025 00	14,975 00	50 00	
do do no 4	38,125 00	899 00	39,024 00	39,024 00		
do do no 5	15,775 00	1,355 00	17,130 00	17,130 00		
do do no 6	50,170 00	27,495 00	77,665 00	*81,229 02		3,564 02
do do no 7	41,625 00		41,625 00	39,123 00	2,502 00	
Commutation d'annuités pour ceux qui en feront la demande	1,000 00		1,000 00	50 00	950 00	
		30,462 00			3,502 00	3,564 02
Total du crédit			218,002 00			
Total des dépenses				218,064 02		3,502 00
Balance non dépensée						62 02
g. 164. Instruments aratoires, bétail, grains, outils, wagons, munitions, frais de transport, en vertu des traités nos 1 et 2	7,680 00		7,680 00	6,113 11	1,566 89	
Traité no 3	3,200 00		3,200 00	3,091 95	108 05	
do no 4	6,500 00		6,500 00	4,671 19	1,828 81	
do no 5	4,540 00		4,540 00	5,444 11		904 11
do no 6	10,500 00	13,050 00	23,550 00	26,129 36		2,579 36
do no 7	12,000 00		12,000 00	4,827 92	7,172 08	
Total du crédit			57,470 00		10,675 83 3,483 47	3,483 47
Total de la dépense				50,277 64		
Balance non dépensée					7,192 36	

* NOTE.—Une somme de $182.02 se trouve à ne pas figurer dans les livres du département, et reste à régler entre ce bureau et le département.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

SAUVAGES—*Suite.*

Etat comparatif de la dépense et du crédit pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Supplémentaire.	Total du crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit — En moins.	Comparaison de la dépense avec le crédit — En plus.
Manitoba et Nord-Ouest—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
165. Provisions fournies aux sauvages assemblés pour recevoir les annuités en vertu des traités	....	56,930 00				
Crédit supplémentaire— Somme additionnelle	68,000 00					
Achat de 1,000 sacs de farine..........	6,500 00					
Pour parer à l'éventualité d'une famine parmi les Sauvages du Nord-Ouest dans le cours du printemps.........	9,952 00	84,452 00				
Mandat du gouverneur général, Partie du n° 15, pour $40,000, émis en vertu d'un arrêté du conseil du 15 juin 1880.........	....	16,190 22	157,572 22	157,572 22		
166. Approvis. triannuel d'habillem. en vertu des traités ci-dessus	....	5,520 00				
Mandat du gouverneur général, Partie du n° 15, pour $40,000, émis en vertu d'un arrêté du conseil du 15 juin 1880..........	....	122 27	5,642 27	5,642 27		
h. 167. Appoint. des instituteurs, et coût des maisons d'écoles.........	....	....	11,000 00	2,849 45	8,150 55	
168. Arpent., réserves des Sauvages.	....	15,000 00				
Mandat du gouverneur général, Partie du n° 15, pour $40,000 émis en vertu d'un arrêté du conseil du 15 juin 1880..........	....	4,131 28	19,131 28	19,131 28		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite

SAUVAGES—*Suite.*

Etat comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item de ce crédit.

Service.	Crédit.	Crédit supplémentaire.	Total du crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
j. 169. Dépenses générales—						
Surintendance de Manitoba.	25,035 00					
do du N.-Ouest.	14,400 00					
Pour l'érection de maisons et de granges pour les professeurs d'agriculture qui seront envoyés aux sauvages du Manitoba..................	2,500 00					
Pour l'érection de maisons et de granges pour les professeurs d'agriculture qui seront envoyés aux sauvages du Nord-Ouest................	15,000 00	56,935 00				
Crédit supplémentaire—						
Etablissement de fermes modèles, de fermes des sauvages et arpentages....	....	47,498 00				
Mandat du gouv.-gén., partie du no 15, pour $40,000, émis en vertu d'un arrêté du conseil, du 15 juin 1880..	....	19,556 23	123,989 23	137,664 59	....	13,675 36
k. 170. Sioux, Manitoba et Nord-Ouest.	....	....	7,000 00	3,973 32	3,026 68	
l. 171. Pour pourvoir au paiement des inspecteurs d'agriculture du Nord-Ouest..................	....	11,250 00				
Crédit supplémentaire—						
Montant additionnel requis....	....	10,000 00	21,250 00	19,866 86	1,383 14	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
H. G. Dunlevie.

OBSERVATIONS.

Je donne ci-après en quelques mots la raison des différences les plus importantes entre les dépenses pour les affaires des sauvages du Manitoba et du Nord-Ouest, et les crédits portant les numéros 164, 167, 169, 170 et 171.

(*g.*) Crédit 164. La difficulté d'estimer d'une façon quelque peu approximative combien de bandes nomades se rendront sur les réserves dans le cours d'une année donnée. En 1879-80, le nombre en a été moins considérable que l'on ne comptait, et la raison peut-en être que les chances de la chasse ont conduit plusieurs bandes à des endroits beaucoup plus éloignés que d'ordinaire et qu'elles ne sont pas encore revenues.

(*h.*) Crédit 167. Ce crédit devait faire face aux appointements d'instituteurs et à la construction de maisons d'école, mais il n'en a pas été construit, et il n'y a eu de dépenses que pour appointements, et dans une faible mesure pour livres et effets d'école.

(*j.*) Crédit 169. Le surcroît des dépenses sous ce chef, peut être attribué à ce que la somme affectée par le budget supplémentaire aux dépenses de fermes modèles, etc., $64,998.00, était de près de $8,000.00 au-dessous des dépenses de ce service et du bureau du commissaire des sauvages ; tandis que les $58,999.00 du budget proprement dit et du budget supplémentaire, affectés aux autres dépenses, ont été trouvés tout-à-fait insuffisants pour le service, dont les dépenses se sont élevées en chiffres ronds à $65,000.00, formant un déficit de $6,000.00 ; soit, en tout, environ $14,000.00.

(*k.*) Crédit 170. La partie de ce crédit de $7,000.00 destinée aux Sioux établis dans les limites fixées par le traité n° 2, était de $4,000.00. La somme réellement dépensée pour eux ainsi que pour le traitement et les frais de route de l'agent, est de $3,900.00, tandis qu'environ $60.00 seulement des $3,000.00 destinés aux Sioux des environs de Qu'Appelle furent dépensés ; de sorte que tout le crédit destiné aux Sioux du Nord-Ouest est resté intact. La raison en est que ces Sioux vivent entièrement des produits de leur chasse et qu'ils n'ont pas encore exprimé le désir de s'établir dans une réserve.

(*l.*) Crédit 171. Il était tout-à-fait impossible d'estimer approximativement la somme qu'il y aurait à payer pour gages des ouvriers agricoles ; le premier crédit de $11,350, était absolument insuffisant, et le crédit supplémentaire de $10,000 est allé au-delà des besoins du service.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
6 décembre 1880.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

SAUVAGES—*Fin.*

SOMMAIRE de la dépense pour l'exercice terminé le 30 juin 1880.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Sauvages—				
Ontario et Québec	27,000 00	27,000 00		
Nouvelle-Ecosse	4,500 00	4,418 43	81 57	
Nouveau-Brunswick	4,500 00	4,491 86	8 14	
Ile du Prince-Edouard	2,000 00	2,000 00		
Colombie-Britannique	50,928 00	41,560 78	9,367 22	
Manitoba et Nord-Ouest	621,057 00	615,041 65	6,015 35	
Grand total	709,985 00			
Total de la dépense		694 512 72		
Balance non dépensée			15,472 28	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
H. G. DUNLEVIE.

BUREAU DE L'AUDITEUR, 26 avril 1880.

MONSIEUR,—Au sujet des états des dépenses du Dr Powell, votre agent dans la Colombie-Britannique, et des pièces justificatives se rattachant aux différents items, je dois dire qu'il est contraire aux règlements qu'on a adoptés pour la gouverne des comptables—

1o. De payer différents comptes avec un même chèque ;

2o. De payer sur traite sans compte détaillé ;

3o. D'employer des fonds à rembourser en paiement de comptes.

Il me semble qu'il n'y a pas de raison pour qu'il soit permis au Dr Powell d'agir contrairement au système suivi généralement.

Je crois que l'on devrait envoyer au Dr Powell les instructions suivantes :

1o. Chaque compte doit être payé séparément sur un chèque payable à l'ordre de la personne à laquelle la somme est due, à moins que cette somme ne soit petite et qu'il soit nécessaire de payer en billets de banque. Les pièces justificatives doivent porter le même numéro que le chèque ;

2o. Il ne doit être fait de paiement qu'au moyen d'un chèque à déduire du montant de la lettre de crédit ;

3o. La lettre de crédit donne le pouvoir général de toucher, et la répartition par services ne doit se faire que lorsque les chèques sont donnés ;

4o. Tout argent reçu de quelque source ou pour quelqu'objet que ce soit, doit immédiatement être mis au crédit du receveur général, et lorsque la chose est possible le dépôt doit être fait par la personne au nom de laquelle est fait le paiement ;

5o. Les comptes doivent être rendus mensuellement et contenir un état des paiements opérés dans le cours du mois, ainsi que des dépôts faits au crédit du receveur général.

Bien que les états doivent se faire par périodes d'un mois, celui du mois de juillet peut être gardé jusqu'à la fin d'août ou au commencement de septembre, dans le but de pouvoir y joindre les pièces justificatives et les chèques payés. Le même délai est accordé pour les états des autres mois. Si lorsqu'est arrivé le temps d'expédier un état il reste encore à recevoir quelques pièces justificatives, celles-ci pourront être envoyées avec l'état suivant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

L. VANKOUGHNET, écr.,
Sous-surintendant général,
Ministère des affaires des Sauvages.

BUREAU DE L'AUDITEUR, 12 novembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le chèque de M. Edgar Dewdney, en date du 4 septembre 1880, payable à l'ordre de Donald Ross pour la somme de $179, conformément à l'état des dépenses du Manitoba, pour la semaine terminée le 15 du mois dernier.

Comme ce chèque ne contient aucun renseignement de nature à m'indiquer, en l'absence de pièces justificatives, sous quel chef je dois en inscrire le montant, je vous prie de m'informer aussitôt que vous le pourrez du numéro du crédit sous lequel je dois l'inscrire.

Je dois dire que ce n'est pas le seul chèque donné en paiement par M. Dewdney qui soit dans ce cas.

J'ai devant moi une note se rapportant à deux chèques de M. Dewdney, payés selon l'état relatif au Manitoba pendant la semaine terminée le 8 juillet dernier, pour le crédit 1879-80, l'un en faveur du rév. G. Flett pour $75, et l'autre en faveur de F. Fisher pour $42. Ces chèques ont été portés au compte du crédit 169 de 1879-80, sauf vérification lors de la réception des pièces justificatives, vu que ces chèques ne contenaient rien qui pût me permettre de déterminer à quel crédit ils appartiennent.

Je n'ai pas encore reçu les pièces justificatives relatives à ces chèques, non plus que l'état des chèques non payés de M. Dewdney, émis avant le 30 juin dernier, état dont j'ai besoin avant de parfaire sa lettre de crédit pour le dernier exercice.

C'est en raison de cette difficulté d'inscrire aux crédits qu'il appartient les chèques des agents du Manitoba et du Nord-Ouest en l'absence des pièces justificatives, que je vous ai écrit ma lettre du 23 juillet dernier. Depuis lors, je regrette de le dire, les chèques de M. Dewdney n'ont pas changé.

Afin de faciliter davantage la clôture des comptes des agents de votre département de bonne heure après le 30 juin de chaque année, je vous prie de bien vouloir leur donner instruction d'envoyer des états mensuels à ce bureau de même qu'à votre département, des chèques qu'ils émettront, lesquels états devront indiquer en outre des numéros, des dates et des montants de ces chèques, les noms des personnes auxquelles ils sont donnés et la nature du paiement qu'ils représentent. De cette façon je pourrai faire porter les inscriptions aux crédits qu'il appartiendra sans avoir à attendre pour les pièces justificatives comme j'ai dû maintes fois faire dans le cours du dernier service.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

J. L. MACDOUGALL,
Auditeur général.

L. VANKOUGHNET, écuier,
Sous-surintendant général,
Département des affaires des Sauvages.

OTTAWA, 22 novembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 12 du courant et du chèque inclus de $179, signé par M. Edgar Dewdney, en date du 4 septembre dernier, payable à l'ordre de Donald Ross.

En réponse, je dois vous dire que le département a écrit à M. Dewdney au sujet de ce chèque, et lorsque sa réponse sera reçue vous en serez informé.

Quant aux deux autres chèques dont parle votre lettre en faveur du révérend G. Flett pour $75 et de F. Fisher pour $42, je dois dire qu'ils sont applicables au crédit 169 de 1879-80, et que les pièces justificatives ont été reçues à ce bureau et vous seront envoyées avec l'état de situation final par l'exercice terminé le 30 juin 1880 à la surintendance du Nord-Ouest.

Relativement aux observations que vous faites sur la difficulté de porter les chèques des agents du Manitoba et du Nord-Ouest aux crédits qu'il appartient, en l'absence des pièces justificatives, j'ai à vous informer que des instructions basées sur votre lettre du 23 juillet dernier au sujet de cette difficulté, ont été envoyées à M. le commissaire Dewdney aussitôt que cette lettre a été reçue ; j'attirerai l'attention de M. Dewdney sur ces instructions. En même temps je communiquerai à M. Dewdney et aux autres agents du Manitoba et du Nord-Ouest les nouvelles instructions que vous suggérez relativement à l'envoi des états mensuels à votre bureau de même qu'à celui-ci.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général,
Affaires des Sauvages.

J. L. MCDOUGALL, écuier,
Auditeur général, Ottawa.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

POLICE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Supplémentaire.	Total.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Solde de la police, y compris l'état-major	119 060 00	....	119,000 00	106,143 66	12,856 34	....
Solde additionnelle aux cultivateurs et artisans	3,500 00	....	3,500 00	2,572 20	927 80	....
Rations	42,700 00	5,000 00	47,700 00	50,154 18	....	2,454 18
Fourrage	45,700 00	7,000 00	52,700 00	52,282 07	417 93	....
Combustible et éclairage	5,000 00	4,000 00	9,000 00	11,866 06	....	2,866 06
Uniformes	22,000 00	....	22,000 00	20,771 40	1,228 60	....
Réparations, renouvellements, remonte, armes et munitions	36,000 00	....	36,000 00	36,540 02	....	540 02
Médicam. et soins médicaux	2,000 00	....	2,000 00	3,082 81	....	1,082 81
Livres et papeterie	1,000 00	700 00	1,700 00	1,640 75	59 25	....
Frais de transport, guides, charretiers et journaliers	25,000 00	4,800 00	29,800 00	36,474 87	....	6,674 87
Dépenses contingentes	3,000 00	3,500 00	6,500 00	6,792 64	....	292 64
Edifices	4,000 00	....	4,000 00	4,534 46	....	534 46
Total du crédit	....	....	333,900 00			
Total de la dépense	....	....	....	332,855 12	15,489 92 14,445 04	14,445 04
Balance non dépensée	....	....	....	....	1,044 88	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
H G. DUNLEVIE.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DE LA POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.
OTTAWA, 12 novembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre sous ce pli un état comparatif du crédit voté pour la police à cheval du Nord-Ouest et des dépenses de ce service, pour l'exercice 1879-80.

Le crédit est divisé en douze chefs, dont cinq accusent un surplus de crédit et sept un surplus de dépenses ; mais le crédit total est de $1,044.88 de plus que les dépenses collectives, selon les chiffres qui suivent :

Crédit	$333,900 00
Dépense	332,855 12
Balance non employée	$ 1,044 88

La seule explication que je puisse donner relativement aux chefs accusant un déficit, est que la nature des services attendus de la police ne permet pas de diviser le crédit d'avance, attendu que les choses dépendent en grande partie de la clémence ou de la rigueur de la saison.

A l'item du combustible, par exemple, il y a déficit. Cela est dû à l'extrême rigueur de l'hiver dernier. L'item du transport, des guides, des voitures, où il y a un excédant de dépenses, dépend en très grande mesure du service des détachements, et de celui des visites aux camps sauvages, que la police peut avoir à faire, ses services étant beaucoup plus dispendieux dans les saisons pluvieuses que dans les temps secs. A l'article de la solde, s'il y a excédant de crédit indiqué à l'état ci-joint, c'est dû à ce que des membres du personnel ont tiré des magasins plusieurs articles qui y sont gardés pour leur commodité, la valeur de ces articles ayant été portée lors de leur achat aux différents chefs du crédit.

A l'avenir les différents chefs du crédit seront crédités de la valeur des articles retirés par les membres de la police sera portée au débit de la solde.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. S. DENNIS,
Sous-ministre de l'intérieur.

J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

DIVERS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dette avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Gazette du Canada .... *a*	4,000 00	3,294 72	705 28	
Impressions diverses	10,000 00	10,000 00	....	
Dépenses imprévues sujettes à un arrêté du conseil, et dont un compte en détail sera soumis au Parlement durant les premiers quinze jours de la prochaine session	50,000 00	22,175 51	27,824 49	
Commutation de remise de droits sur articles importés pour l'usage de l'armée et de la marine .... *b*	12,000 00	2,093 34	9,906 66	
Dépenses du gouvernement des territoires du Nord-Ouest .... *c*	17,000 00	9,527 07	7,472 93	
Dépenses du gouvernement du district de Kéwatin .... *d*	5,000 00	1,861 50	3,138 50	
Dépenses probables de la mise en vigueur de la loi relative au commerce des spiritueux .... *e*	5,000 00	4,228 40	771 60	
Supplémentaire— A payer M. E. Miall une autre somme en reconnaissance de services se rapportant à la commission des pêcheries d'Halifax	500 00	500 00	....	
Supplémentaire— A payer M. J. G. Moylan une balance de compte pour frais de transport de Toronto à Ottawa	300 00	300 00	....	
Supplémentaire— A payer M. le juge Armour, en entier pour services professionnels rendus par lui en rapport avec les frontières nord et ouest d'Ontario .... *f*	2,000 00	....	2,000 00	
Supplémentaire— Pour récompenser M. Blair Botsford comme gardien, $105, et M. J. B. Foster, comme sous-gardien, $66, du pénitencier de Dorchester, pour dépenses pour visiter le pénitencier de Kingston	171 00	171 00	....	
Supplémentaire— A payer le montant de la gratuité pour secours en Irlande	100,000 00	100,000 00		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

DIVERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Supplémentaire— Pour rembourser au gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard les frais d'entretien de prisonniers dont la peine était de deux ans ou plus	16,589 25	16,589 25		
Supplémentaire— Pour 400 exemplaires de "*Todd's Parliamentary Government in the British Colonies*"	1,600 00	1,600 00		
Supplémentaire— A payer pour la garde et l'entretien d'un aliéné criminel dans la Colombie-Britannique, du 30 septembre 1878 eu 30 juin 1880	455 00	455 00		
Supplémentaire— Secours aux incendiés de Hull	7,000 00	7,000 00		
Supplémentaire— Prix d'achat, frais de transport et d'empaquetage de curiosités indiennes achetées par le surintendant Powell	1,235 55	1,235 55		
Supplémentaire— Crédit nécessaire pour rembourser à certains ci-devant sous-inspecteurs de poids et mesures, les montants retenus sur leurs appointements au profit du fonds de retraite ... *g*	2,877 27	1,987 19	890 08	
Supplémentaire— A payer à sir Alexander Galt pour services et dépenses en juin, juillet, août et septembre, dans ses négociations commerciales avec l'Espagne, la France, etc ... *h*	6,500 00	....	6,500 00	
Mandat du gouverneur général— Achat de 300 exemplaires du *Parliamentary Companion*	700 00	700 00		

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN GORMAN.

OTTAWA, 4 décembre 1880.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre d'hier, au sujet de la partie du crédit portant le titre "Divers" qui tombe sous le contrôle de ce département, j'ai l'honneur de vous informer que jusque vers le temps où les estimations de ce chef ont été préparées, c'était l'habitude de porter au chef portant le titre *Commutation de droits sur articles importés pour l'usage de l'armée et de la marine*, non seulement les commutations proprement dites au lieu de remboursements de droits, mais encore tous les remboursements de droits sur articles à l'usage de l'armée et de la marine, et l'estimation à cette fin se trouvait plutôt au-dessous qu'au-dessus de ce qu'elle devait être.

Depuis, selon une interprétation plus rigoureuse du terme, rien que les montants payés en commutations ont été portés à ce compte, et les remboursements proprement dits l'ont été au compte des remboursements de droits.

La somme payée dans le cours du dernier exercice, $2,093.34, est probablement quelque peu au-dessous de ce qu'il y aura généralement à payer par exercice, cette somme variant selon le nombre d'officiers servant au Canada sans être attaché à aucun mess d'officiers.

J'ai l'honneur, etc.,

J. JOHNSON,
Commissaire des douaues.

J. L. McDOUGALL, écr.,
Auditeur général.

OTTAWA, 4 décembre 1880.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre d'hier, j'ai l'honneur de vous informer que la raison pour laquelle n'a pas été payée la somme de $2,000 mentionnée dans le qudget supplémentaire comme destinée "à payer au complet M. le juge Armour pour services professionnels relatifs aux lignes de frontière nord et ouest de la province de l'Ontario," est que M. Armour a présenté une réclamation de $5,000 pour ses services et a refusé d'accepter $2,000. Sa réclamation est encore en souffrance.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

Z. A. LASH,
Député du ministre de la justice.

J. L. McDOUGALL, écr.,
Auditeur général.

OTTAWA, 7 décembre 1880.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 3 du courant, j'ai l'honneur de vous informer qu'il vous a été fait une demande formelle de payer à la Banque de Montréal la dépense faite en vertu du crédit de $6,500 pour payer à sir Alex. Galt pour services et dépenses se rattachant à ses négociations relatives au commerce, mais que faute de plus amples renseignements vous avez rejeté cette demande.

Je dois aujourd'hui ajouter que le conseil a recommandé qu'il soit émis un mandat de $4,058.32, montant des items dont vous avez reçu le détail, et que le parlement sera, si je ne me trompe, appelé à voter un nouveau crédit pour la balance.

Votre obéissant serviteur,

J. M. COURTNEY,
Sous ministre des finances.

J. L. McDOUGALL, écr.,
Auditeur général.

OTTAWA, 7 décembre 1880.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 3 du courant, me priant de donner des explications au sujet des balances non-employées des crédits votés par le parlement pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, pour le gouvernement des territoires du Nord-Ouest et de Kéwatin, respectivement, j'ai l'honneur de vous dire que certaines dépenses pour lesquelles on avait fait des prévisions dans les deux cas, n'ont pas été faites.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. S. DENNIS,
Sous-chef du ministère de l'intérieur.

J. L. MCDOUGALL, écr.,
Auditeur général.

OTTAWA, 9 décembre 1880.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 3 du courant, contenant des papiers, et me demandant des renseignements au sujet de la balance restante des crédits votés pour la publication de la *Gazette du Canada*, et pour la mise en vigueur de l'acte concernant le trafic des boissons enivrantes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, j'ai l'honneur de vous dire, quant au premier item, que l'imprimeur de la reine fait le rapport qui suit:—

1. Que le coût réel de la *Gazette du Canada* pour l'exercice financier qui s'est terminé le 30 juin 1880, a été de $3,657.30. Une partie de ces frais est due à ce que le volume de 1878-79 étant quelque peu plus petit qu'on ne s'y attendait, nous avons pu reporter un excédant de papier payé avec les fonds de ce crédit, pour cet exercice, s'élevant en argent à $493.89, tandis que cette année nous n'avons pu reporter du papier que pour une valeur de $131.31, la balance $362.58 se trouvant comprise dans la somme ci-dessus.

2. Je ne crois pas qu'il soit excessif de faire des prévisions de 10 pour cent, et le montant ci-dessus donnerait moins. De fait, je crois qu'il serait insuffisant. Par exemple, la *Gazette* de l'année dernière a atteint 1,828 pages, contre 1,420 pages en 1878-79; et pour montrer l'augmentation du présent exercice, le papier employé cette année, en novembre, s'élève à environ 36 rames, contre 24 rames 10 mains l'année dernière.

Quant à la balance non-dépensée du crédit affecté à la mise en vigueur de la seconde partie de l'acte de Tempérance de 1878, je dois dire qu'on peut l'expliquer en grande partie par le fait que toutes les procédures relatives aux pétitions faites en vertu de l'acte ont été suspendues en attendant la décision de la Cour Suprême sur la question qui a été soulevée quant à sa légalité. La question se trouve maintenant décidée, puisque la Cour a rendu un jugement affirmant la constitutionnalité de l'acte, et les procédures qui avaient été suspendues pour les raisons qui viennent d'être citées, au sujet de pétitions faites en vertu de l'acte, ont été récemment renouvelées.

D'après les renseignements que je possède actuellement, je suis porté à croire qu'un grand nombre de pétitions demandant l'adoption de l'acte seront présentées entre ce jour et la clôture de l'exercice financier, et que la somme ($5,000) votée pour ce service durant l'exercice qui se terminera le 30 juin prochain, sera trouvée insuffisante. Je recommanderai donc de demander un crédit additionnel de $2,500 pour faire face aux dépenses de ce service jusqu'à l'expiration du présent exercice financier.

Je puis ajouter que ces remarques pourront tout probablement s'appliquer à la somme qui sera votée pour ce service pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1882.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
EDOUARD J. LANGEVIN,
Sous-secrétaire d'Etat.

J. L. MCDOUGALL, écr.,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

DOUANES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Services.	Supplémentaire.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ontario	....	....	221,195 00	220,135 27	1,059 73	
Québec	....	....	192,630 00	191,110 46	1,519 54	
Nouveau-Brunswick	....	....	92,575 00	92,383 45	191 55	
Nouvelle-Ecosse	....	....	105,795 00	108,833 88	....	3,038 88
Manitoba	....	....	12,500 00	12,960 12	....	460 12
Territoires du Nord-Ouest	....	....	2,500 00	1,845 41	654 59	
Colombie-Britannique	....	....	23,604 00	21,167 92	2,436 08	
Ile du Prince-Edouard	....	....	25,270 00	21,471 71	3,798 29	
Inspection	....	....	16,000 00	14,645 50	1,354 50	
Divers	....	....	15,000 00	12,311 84	2,688 16	
Commission des experts et service préventif extérieur	10,000 00	10,000 00	20,000 00	17,026 81	2,973 19	
Général	6,000 00	....	6,000 00	....	6,000 00	
Total du crédit	....	....	733,069 00		22,675 63 3,499 00	3,499 00
Total de la dépense	....	....	....	713,892 37		
Balance non dépensée	....	....	....	....	19,176 63	
Pour payer des arriérés d'appointements à des officiers et des ex-officiers de douanes dans l'Ile du P.-E	2,233 86	....	2,233 86	2,233 86		

SERVICE EXTÉRIEUR.

Ports.	Appointements.	Dépenses contingentes.
Ontario.	$ cts.	$ cts.
Amherstburg	3,125 00	211 10
Belleville	2,700 00	382 54
Brantford	2,666 66	471 15
Brighton	600 00	155 17
Brockville	3,200 00	602 19
Chatham	2,750 00	307 53
Clifton	9,535 74	2,585 26
Cobourg	2,200 00	212 89
A reporter	....	....

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

DOUANES—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR—*Suite.*

Ports.	Appointements.	Dépenses contingentes.
	$ cts.	$ cts.
Report	....	....
Ontario—Suite.		
Colborne	800 00	7 11
Collingwood	900 00	67 02
Cornwall	1,362 51	112 90
Cramahe	400 00	149 48
Darlington	1,750 00	172 60
Dover	1,041 66	114 70
Dundas	1,000 00	127 75
Dunnville	1,400 00	27 76
*Elgin	50 00	....
Fort Erié	4,500 00	313 75
Galt	800 00	53 07
Gananoque	1,021 60	691 81
Goderich	1,700 00	94 39
Guelph	2,920 02	393 69
Hamilton	18,330 37	4,168 62
Hope	2,458 33	201 26
Kincardine	400 00	17 45
Kingston	11,404 16	1,980 11
Kingsville	800 00	35 28
Lindsay	1,000 00	92 58
London	8,493 00	1,606 40
Morrisburg	997 27	210 82
Napanee	1,900 00	181 45
Newcastle	700 00	21 13
Niagara	1,300 00	150 53
Oakville	1,600 00	221 35
Oshawa	1,350 00	70 96
Ottawa	8,450 00	1,861 03
Owen Sound	1,000 00	40 00
Paris	1,000 00	25 66
Pénétancouchine	700 00	3 55
Peterboro'	800 00	151 73
Picton	1,500 00	139 35
Prescott	5,193 75	674 90
Prince-Arthur, débarcadère du	1,650 00	47 35
Rowan	500 00	52 50
Saint Catharines	3,400 00	283 82
Saint Thomas	2,525 00	451 57
Sarnia	4,463 92	413 53
Saugeen	300 00	57 96
Sault Sainte-Marie	2,829 16	746 27
Stratford	2,600 00	163 17
Toronto	40,374 93	9,317 31
Trenton	500 00	133 75
Wallaceburg	1,555 36	133 27
Whitby	1,700 00	68 77
Windsor	8,848 82	571 69
Woodstock	1,500 00	39 03
Total	188,547 26	31,588 01

* A cessé le 1er octobre 1879 d'être un port indépendant et est devenu un des ports secondaires de Prescott.

8—12½

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

DOUANES—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR—*Suite.*

Ports.	Appointements.	Dépenses contingentes.
Québec.	$ cts.	$ cts.
Clarenceville	600 00	80 00
Coaticooke	4,700 00	576 23
Dundee	1,339 60	150 49
Frelighsburg	850 00	88 19
Gaspé	1,800 00	186 89
Hemmingford	1,100 00	80 00
Lacolle	450 00	315 00
Madeleine, Iles de la	1,400 00	93 66
Montréal	68,550 83	36,607 82
New Carlisle	3,100 00	122 49
Percé	1,050 00	90 65
Potton	1,400 00	45 99
Québec	33,865 00	14,024 74
Rimouski	587 50	34 42
Russeltown	1,100 00	117 15
Saint-Armand	1,600 00	95 01
Saint-Hyacinthe	300 00	14 33
Saint-Jean	3,800 00	378 02
Sherbrooke	2,909 00	184 27
Sorel	500 00	68 80
Stanstead	3,474 96	190 10
Sutton	1,300 00	58 64
Trois-Rivières	1,000 00	139 68
Bradore, Baie de	600 00	....
Total	137,367 89	53,742 57
Nouveau-Brunswick.		
Bathurst	2,100 00	133 00
*Bay Verte	66 66	0 75
Campo Bello	1,100 00	113 50
Caraquette	800 00	118 20
Chatham	4,000 00	145 18
Dalhousie	2,360 00	85 86
Dorchester	1,100 00	62 18
Frédericton	3,500 00	642 41
Grandes Chûtes	1,616 66	36 32
Hillsboro'	1,900 00	8 48
McAdam's Junction	1,600 00	74 12
Moncton	1,600 00	34 84
Newcastle	3,200 00	24 94
Richibouctou	3,135 00	111 69
Sackville	1,166 60	64 79
Shédiac	1,104 49	83 14
Shippegan	660 00	25 30
Saint-André	3,075 00	230 55
Saint-George	916 66	115 09
Saint-Jean	40,930 76	5,633 05
St-Stephen	4,950 00	369 81
†Isles West	408 33	....
Woodstock	2,700 00	279 59
Total	83,990 66	8,392 79

* A cessé le 1er sept. 1879 d'être un port indépen. et est devenu un des ports secondaires de Sackville.
† A cessé le 1er fév. 1880 d'être un port indépend. et est devenu un des ports secondaires de St-André.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880.—Suite

DOUANES—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR—*Suite.*

Ports.	Appointements.	Dépense.
Nouvelle-Ecosse.	$ cts.	$ cts.
Amherst	3,160 00	24 25
Annapolis	1,310 00	49 49
Antigonish	1,466 66	88 71
Arichat	2,170 00	32 69
Baddeck	2,100 00	159 98
Barrington	792 50	99 02
Bridgeton	920 00	....
Cornwallis	1,970 00	68 03
Digby	1,913 33	254 20
Guysboro'	1,776 25	338 90
Halifax	50,346 00	8,299 28
Liverpool	1,500 00	79 48
Lockport	600 00	....
Londonderry	660 00	2 93
Lunenburg	2,305 00	122 19
Margaretsville	800 00	13 60
North Sydney	2,600 00	327 13
Parrsboro'	908 06	75 27
Pictou	5,933 61	212 85
Port-Hawkesbury	700 00	....
Port-Hood	710 00	5 60
Port-Medway	500 00	3 94
Shelburne	550 00	9 76
Sydney	2,876 66	....
Truro	1,020 00	85 57
Weymouth	1,500 00	54 72
Windsor	2,510 00	9 73
Yarmouth	4,460 00	334 40
Total	98,058 07	10,775 81
Manitoba.		
Winnipeg	8,250 00	4,710 12
Territoires du Nord-Ouest.		
Fort-McLeod, compte de commission	....	957 42
Fort-Walsh do	....	887 99
Total	....	1,845 41
Colombie-Britannique.		
Victoria	17,078 00	2,578 67
New-Westminster	1,426 00	85 25
Total	18,504 00	2,663 92

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

DOUANES—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR—*Suite.*

Ports.	Appointements.	Dépense.
Ile du Prince-Edouard.	$ cts.	$ cts.
Charlottetown	14,536 92	2,121 25
Summerside	4.325 52	488 02
Total	18,862 44	2,609 27
Inspection des ports	9,200 00	5,445 50
Commission des experts et service préventif extérieur	....	17,026 81
Diverses dépenses contingentes du bureau principal	....	12,311 84

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions

Examiné, J. L. McDOUGALL,

T. GEO. AUMOND, *Auditeur général.*

BUREAU DE L'AUDITEUR, OTTAWA, 11 mars 1880.

MONSIEUR,—Je désire attirer votre attention sur l'item suivant de dépense des douanes, pour juillet et août 1879 :

La pièce justificative, no 50, d'un remboursement de droit imposé sur du maïs déclaré à la douane de Stanstead, le 5 avril, et arrivé au Canada le 11 mars 1880. D'après des décisions précédentes de votre département, le remboursement ne peut se faire que lorsque la déclaration a été faite avant le 15 mars.

Le no 130 est le bordereau de paie des surnuméraires du port de Saint-Jean. Relativement aux quatre derniers noms sur la liste qui paraissent aussi sur le bordereau de paie des employés permanents, la section 3 de l'acte d'audition semblerait leur interdire de recevoir aucune allocation en dehors de leurs appointements réguliers.

Si les autres personnes dont les noms se trouvent sur le bordereau de paie, ne "remplissent pas les fonctions établies" on ne devrait pas faire de déduction sur leurs salaires pour le fonds de retraite, (38 Vict., ch. 4, ss. 1 et 3.)

Le no 31 contient des reçus de R. Baker et de E. Inglis, d'Halifax, pour augmentation de salaire. Ces paiements ne semblent pas être autorisés par la section 3 de l'acte d'audition.

Le no 32 justifie de la dépense de $35 faite par le ministère, pour un écritoire et un casier. Ces articles auraient dû être commandés par l'entremise du ministère des travaux publics. (31 Vict., ch. 35, sec. 2.)

31 mars 1880

Le no 226 contient le bordereau de paie des surnuméraires du port de Toronto. Le montant payé à MM. Fleming, Douglas, Baxter et Munro, en sus de la somme autorisée par l'arrêté du conseil, est en contravention de la sec. 3 de l'acte d'audition.

Le no 267, dépenses de W. H. Fraser, y compris $15 pour quatre jours entiers de voyage. Un arrêté du conseil du 6 mai 1876 restreint à $3.50 par jour les frais de route, à part les frais réels de transport.

Le no 269 comprend deux paiements de $57.16, appointements pour juillet et août, de F. J. Morrison, faisant fonction de préposé aux arrivages du port de Victoria. Cet employé a-t-il été engagé au taux de $57.16 par mois ou à $700 par année. ?

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

J. JOHNSON, écuier,
Commissaire des douanes.

11 novembre 1880.

MONSIEUR,—En vous transmettant l'état comparatif ci-joint des dépenses de la douane (service extérieur) pour l'exercice terminé le 30 juin dernier, je dois vous dire, en conformité de l'acte d'audition, pour expliquer l'excédant des dépenses sur le crédit originaire, dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Manitoba, que dans cette dernière province, cet excédant est entièrement dû à la nécessité de faire face à l'augmentation du trafic, causée par l'achèvement des communications par chemin de fer, ce qui exige de garder durant tout l'hiver des officiers qu'on ne gardait auparavant que durant la saison de navigation, et dont le nombre, encore inconnu lors de la préparation du budget, n'a pu être estimé d'une manière satisfaisante.

Dans la Nouvelle-Ecosse, l'excédant a été causé par la nécessité de nommer de nouveaux officiers à certains endroits où il fallait un plus grand nombre d'employés, et qui étaient le plus exposés à favoriser le trafic illicite, par exemple dans le Cap Breton, et à Yarmouth, et à cause de l'augmentation des affaires dans le port extérieur de New Glasgow ; il est dû aussi au paiement d'arrérages d'appointements à Port Hawkesbury, et à une augmentation du personnel du service extérieur nécessitée durant l'hiver dans le port d'Halifax, à raison du transit par ce port en hiver.

Cet excédant de dépenses a été prévu, et il y a été pourvu dans le budget supplémentaire par un crédit de $6,000; mais comme le crédit originaire pris en bloc a été trouvé plus que suffisant, etqu le crédit supplémentaire n'a pas été divisé et réparti entre les divers chefs, on l'a laissé périmer avec les autres balances restantes.

Il serait difficile de donner des détails au sujet des autres balances restantes, formées comme elles le sont d'une multitude de petits items, qui réunis s'élèvent à une somme comparativement forte, et économisée par un contrôle judicieux exercé sur les dépenses contrôlables aux divers ports.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéisssant serviteur,
J. JOHNSON,
Commissaire.

J. L. McDOUGALL, éculer,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

PERCEPTION DU REVENU.

Accise.

État comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appointements des officiers et inspecteurs de l'accise.................. *a* $175,240 00 3,000 00	178,240 00	151,895 01	26,344 99	
Frais de route, loyer, combustible, papeterie, etc.................. *b* 35,000 00 Crédit supplémentaire, 1879-80.... 2,500 00	37,500 00	59,845 48	....	22,345 48
Allocation aux percepteurs de douane sur droits perçus par eux....................................	2,000 00	2,282 60	....	282 60
Service douanier.................. ..... *c* $5,500 00 1,000 00	6,500 00	5,261 82	1,238 18	
	224,240 00	219,284 91	27,583 17	22,628 08

Inspection et mesurage de bois.

Appointements.................................. *d*	15,700 00	13,244 03	2,455 97	
Dépenses contingentes..................................	4,300 00	3,827 00	473 00	
Emoluments des inspecteurs-mesureurs..............	47,500 00	22,260 32	25,239 68	
	67,500 00	39,331 35	28,168 65	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
F. Hayter.

a. La dépense pour les appointements des officiers de l'accise, diffère de $20,293, qui sont les appointements des commis aspirants de l'accise, etc., durant l'exercice, d'avec les $172,188.01, qui sont les chiffres inscrits dans le rapport du revenu de l'intérieur.

b. Dépassant les chiffres du rapport du ministère du revenu de l'intérieur de $20,293, appointements des commis aspirants de l'accise, et de $1,917.19 quote-part du ministère pour l'entretien des bureaux locaux à Toronto, Halifax et Charlottetown.

c. En remboursement de $400, qui devra être inclus par le ministère du revenu de l'intérieur dans les comptes de 1880-81, se trouve ici porté au compte de 1879-80. Pour plus amples détails sur l'accise, voyez la correspondance avec le ministère du revenu de l'intérieur, page 187.

d. Le chiffre de la dépense se trouve de $14,304.88, dans le rapport du ministère du revenu de l'intérieur; la différence, $1,060.85, étant les appointements des officiers nommés par un arrêté du conseil.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

PERCEPTION DU REVENU—*Suite.*

Poids et mesures et gaz.

Etat comparatif de la dépense et du crédit, pour à l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appointements des sous-inspecteurs des poids et mesures ..... *a*	40,800 00	31,508 84	9,291 16	
Appointements des inspecteurs du gaz ..... *a*	8,000 00	7,799 87	200 13	
Loyer, combustible, frais de poste, papeterie, etc., etc ..... $23,500 00; Pour liquider les dettes encourues sous l'empire de l'acte des poids et mesures de 1873—crédit supplémentaire.. 3,500 00	27,000 00	21,258 05	5,741 95	

Inspection des principaux produits canadiens.

Pour l'achat et la distribution d'échantillons de farine, etc., et autres dépenses néces. par la loi..	3,000 00	966 94	2,033 06	

Falsification des substances alimentaires.

Pour subvenir aux dépenses en vertu de l'acte......	10,000 00	8,887 37	1,112 63	

Appointements et dépenses contingentes des officiers préposés aux canaux.

Appointements des préposés aux canaux..... *b*	25,820 00	23,548 30	2,271 70	.....
Dépenses contingentes	6,200 00	7,767 51	.....	1,567 51
	32,020 00	31,315 81	2,271 70	1,567 51

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,

F. Hayter.

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

---

a. Le chiffre des dépenses donné par le ministère est de $32,114.59, et de $8,138.62, respectivement. $605.66 et $338.35 sont les appointements des officiers nommés par le ministère du revenu de l'intérieur.

b. Cette dépense, joint à $3,237.34, montant payé aux commis temporaires, etc., durant l'exercice, forme $26,785.64, chiffre inscrit dans le rapport du revenu de l'intérieur.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

PERCEPTION DU REVENU—*Suite.*

PERCEPTION DES DROITS SUR LES GLISSOIRES ET ESTACADES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appointements .... *a*	17,845 00	14,296 98	3,548 02	
Dépenses contingentes	2,700 00	4,285 30	....	1,585 30
	20,545 00	18,582 28	1,962 72	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
F. HAYTER.

---

a. $17,115.27, chiffres des dépenses pour appointements des préposés aux canaux, dans le rapport du ministère du revenu de l'intérieur, se décompose comme suit:—

Argent payé et déductions correspondantes pour le fonds de retraite	$14,296 98
Gages des aspirants, portés dans le compte des crédits à celui des dépenses contingentes	2,818 10
Déduction pour le fonds de retraite pour la première partie de l'année sera $80, salaire d'un compteur de bois qui ultérieurement a reçu le montant plein en argent	0 19
	$17,115 27

MINISTÈRE REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 7 décembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 3 du courant, contenant un état des dépenses de ce ministère, sur un crédit voté dans le but de permettre au ministère de rembourser à certains sous-inspecteurs de poids et mesures le montant déduit de leurs appointements pour le verser dans le fonds de retraite, et en réponse, j'ai l'honneur de vous dire que la dépense en moins, de huit cent quatre-vingt-dix piastres et huit centins, ($890.08), a été le résultat de la retenue de ce remboursement à certains sous-inspecteurs qui n'ont pas parfaitement rempli leurs fonctions, ou qui n'avaient pas rendu un compte satisfaisant des fonds publics qui sont passés par leurs mains.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
A. BRUNEL,
Commissaire.

J. L. McDOUGALL, écr.,
Auditeur général.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 7 décembre 1880.

MONSIEUR,—1. En réponse à votre lettre du 17 novembre dernier, contenant un état des crédits votés, et des sommes dépensées pour le revenu de l'intérieur durant l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 1880, je dois vous informer que l'excédant de dépenses contingentes de l'accise, est dû à votre refus de permettre d'inscrire au compte des salaires, les appointements des officiers aspirants, qui, auparavant, étaient portés à celui des dépenses contingentes.

2. C'était la coutume autrefois, et si l'on fait aujourd'hui le transfert, l'excédant apparent de dépenses disparaîtra de même que la dépense en moins apparente dans le compte des salaires.

2. La même remarque s'applique aux dépenses pour les salaires des préposés aux canaux et pour les dépenses contingentes, ainsi que pour celles des préposés aux glissoires et estacades.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
A. BRUNEL,
Commissaire.

J. L. McDOUGALL, écr.,
Auditeur général, Ottawa.

BUREAU DE L'AUDITEUR.
OTTAWA, 12 mars 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous annoncer l'achèvement de mon examen des pièces justificatives des dépenses du revenu de l'intérieur pour les mois de juillet et août 1879. Je prends la liberté d'attirer votre attention sur les items de dépense qui suivent:—

Pièce justificative no 9,244. Dépenses contingentes des mesureurs de bois de Québec, contenant deux comptes d'annonces. On ne paraît pas s'être conformé à l'arrêté du conseil du 17 décembre 1875, ordonnant, entre autre chose, la certification de tous les comptes d'annonces, par l'imprimeur de la reine.

No 9,270. Frais de transfert d'un officier de l'accise et de sa famille, onze personnes, de Chippawa à Sainte-Catheine. Existe-t-il dans votre ministère aucun règlement qui limite les frais ?

Je remarque que bien que la classification des détails du crédit affecté aux appointements des officiers et inspecteurs de l'accise dans le budget de 1879-80, soit

faite selon le chiffre, votre ministère s'en tient, dans ses comptes mensuels, à l'ancien système de classification par divisions. L'obligation de s'assurer si l'on observe l'intention du parlement devient beaucoup plus compliqée lorsque la classification des détails fournis par les ministères diffère de celle qui est faite dans le budget.

J'ai etc.,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A. Brunel, écr.,
Commissaire du revenu de l'intérieur.

Ministère du revenu de l'intérieur,
Ottawa, 15 mars 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 12 du courant, demandant des explications sur certains paiements faits par ce ministère. En réponse j'ai l'honneur de vous dire:—

1. Relativement aux dépenses contingentes des mesureurs de bois, Québec, que les annonces en question se rapportent au conseil des examinateurs des aspirants mesureurs de bois, dont le surintendant est *ex-officio* président, et que ces annonces sont publiées par lui et ont trait aux assemblées de ce conseil. Cette pratique et l'habitude de payer ces comptes sur son certificat ont prévalu dès l'origine, et par induction, elles paraissent être justifiées par les dispositions de l'acte concernant les mesureurs de bois, qui constitue le conseil des examinateurs.

2. Quant au paiement des dépenses de transfert d'un officier de l'accise et de sa famille, de Chippawa à Sainte-Catherine, je dois vous dire que ce compte est conforme aux règlements de ce ministère sur ce sujet, et je vous en envoie une copie. Je dois ajouter que les déboursés de cette nature sont nécessairement à la discrétion du département et devraient, je crois, être approuvés par l'auditeur sans observations, à moins que l'auditeur ne se propose de contrôler les détails du service.

3. Quant au dernier paragrapho de votre lettre, relatif à la classification des détails des appointements du service extérieur, je dois vous faire remarquer que la classification par divisions et par districts est devenue une partie nécessaire du système de payer par l'entremise des banques sur des bordereaux de paie *pro forma* approuvés par le département de l'auditeur. En vertu du système récemment adopté d'accorder des crédits, il est douteux qu'on puisse prendre une autre manière d'agir s'il vous faut vous fournir des pièces justificatives valables. Les reçus d'argent doivent évidemment être pris dans les divisions où sont payés les officiers, et je ne vois aucune méthode de les prendre aussi facilement que sur un bordereau de paie. En supposant que vous contrôliez les paiements d'appointements suivant les arrêtés du conseil en vertu desquels les officiers sont nommés, vous me permettrez de vous dire qu'aussi longtemps que nous resterons dans les limites de la somme votée pour chaque branche de service, ce sera une preuve évidente que les fonds sont dépensés conformément aux intentions du parlement lorsqu'il vote ces fonds.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
A. BRUNEL,
Commissaire.

J. L. McDougall, écr.,
Auditeur général, Ottawa.

Bureau de l'auditeur, 17 novembre 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 15 mars contenant des explications sur certains paiements faits par le ministère du revenu de l'intérieur dans les mois de juillet et août 1879.

1. Je n'ai pu trouver dans l'acte concernant les mesureurs de bois ou ses amendements, aucune disposition ayant rapport aux dépenses se rattachant au conseil des examinateurs. Veuillez me transmettre les numéros des articles dont vous parlez.

2. Je reconnais le droit d'un ministère d'établir certains règlements au sujet des allocations de frais de transfèrement qui ne soient en conflit avec aucun acte du Parlement ou aucun arrêté du conseil. Il est de mon devoir de m'assurer que les règlements départementaux ainsi que les actes du parlement et les arrêtés du conseil, soient observés. Votre circulaire nº 61 sera donc publiée dans mon rapport sur les comptes des crédits de 1879–80, ainsi que mon autorité pour approuver cet item et autres semblables.

3. Une règle en vigueur dans le bureau d'audition anglais, et qui a l'approbation du comité des comptes publics ici, exige que le département qui fait la dépense, rende compte de chaque item du crédit mentionné dans le budget. Dans le cas actuel, pour votre commodité, les dépenses payées par chaque chèque se rapportent fréquemment à plusieurs items du crédit. Pour se conformer aux intentions du parlement, on devrait suivre l'une de ces deux lignes de conduite: (1) Un chèque pourrait être donné pour chaque salaire, et alors on tournerait la difficulté apparente que vous soulevez; ou bien (2) le chèque, restant comme il l'est aujourd'hui, serait considéré comme la pièce justificative des paiements de plusieurs items de crédit,—vous détermineriez les subdivisions du chèque et vous feriez un compte de crédit.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

A. Brunel, écr.,

Commissaire du revenu de l'intérieur.

(*Circulaire No* 61).

Ministère du revenu de l'intérieur,

Ottawa, 31 mai 1872.

Monsieur,—Comme il paraît y avoir quelqu'incertitude sur la manière dont seront alloués les frais de route des officiers du service extérieur de ce ministre, transférés d'un endroit à un autre pour le service public, j'ai l'honneur de vous informer que les règles suivantes gouverneront l'audition de ces comptes:—

1. Si ce sont des officiers qui n'ont pas de famille, ils recevront leurs frais de route réellement nécessaires pour se rendre à l'endroit où ils sont transférés, et une somme n'excédant pas le coût d'une semaine de pension au taux ordinaire demandé dans les maisons de pension respectables de l'endroit où ils sont stationnés. Ils devront payer tous les autres frais. S'ils étaient rappelés, on leur allouerait leurs dépenses nécessaires pour le voyage de retour.

2. Lorsque des officiers ayant une famille sont transférés de leur résidence à une place *temporaire*, on leur allouera leurs frais de route nécessaires, et le montant plein de leur pension pendant qu'ils rempliront ces fonctions temporaires, au taux ordinaire demandés à l'endroit où ils pourraient être stationnés.

3. Lorsque des officiers ayant une famille reçoivent avis de changer de résidence, *sans promotion*, on leur allouera les frais de route nécessaires pour eux, leur famille et leur mobilier, ainsi qu'une semaine de pension pour eux et pour les membres de leur famille, au taux demandé à l'endroit où ils sont transférés.

4. Lorsque des officiers n'ayant pas de famille sont transférés avec promotion, on ne leur allouera pas de frais de route.

5. Lorsque des officiers ayant une famille sont transférés, avec promotion, l'allocation des frais de route sera soumise au ministère, qui décidera spécialement s'il doit ou non les accorder, suivant les circonstances.

Je demeure, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. BRUNEL,

Commissaire.

BUREAU DE L'AUDITEUR, 3 juin 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les items de dépense suivants, pour les mois de septembre et d'octobre 1879 :—Pièces justificatives 9,516 et 9,726, paiements de $15 par mois à John Fowler, messager de la division des poids et mesures du ministère du revenu de l'intérieur, pour services supplémentaires se rattachant à l'inspection des étalons. L'article 3 de l'acte d'audition défend à un employé recevant un salaire de remplir aucune autre charge lucrative lui donnant des émoluments autres que ses appointements réguliers.

Le n° 9,601 comprend une dépense de $29.50 faite par A. P. Wright, pour six jours de frais d'hôtel. Ceci dépasse la limite fixée par l'arrêté du conseil du 6 mai 1876.

Les bordereaux de paie des poids et mesures de la division d'Ottawa pour les mois d'août, septembre et octobre, contiennent le nom de Charles Leduc comme sous-inspecteur, tandis que l'arrêté du conseil du 4 août 1879 mentionne le nom de J. B. Leduc, comme nommé à cette charge. Veuillez expliquer.

16 juin 1880.

Le n° 9,776 contient les frais d'hôtel de A. P. Wright, pendant 25 jours, s'élevant à $94.40. La somme la plus élevée autorisée par l'arrêté du conseil du 6 mai 1876 serait de $87.50.

Le chèque n° 10,031, pour $800, frais judiciaires payés à l'honorable J.A. Chapleau, n'est accompagné d'aucune pièce justificative. Veuillez m'en fournir les détails.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A. BRUNEL, écr.,
Commissaire du revenu de l'intérieur.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 9 janvier 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous prier d'autoriser de faire un transfert du compte des dépenses contingentes de glissoires et estacades à celui des appointements des préposés des glissoires et estacades, d'une somme de $1,224 qui a été payée durant les six premiers mois du présent exercice financier à des commis surnuméraires employés dans le bureau du percepteur des droits de glissoires et d'estacades dans cette cité.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
A. BRUNEL,
Commissaire.

J. L. McDOUGALL, écr.,
Auditeur général, Ottawa.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 4 mars 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous prier d'autoriser un transfert conformément à l'état ci-joint.

Cette somme jointe au montant mentionné dans ma lettre du 9 janvier dernier, forme le total de ce qui a été payé aux commis aspirants, etc., en appointements, depuis le 1er juillet jusqu'au 1er mars de cet exercice financier.

Sous le nouveau système de paiement des salaires tels transferts ne seront pas nécessaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
E. MIALL, jr.,
Sous-commissaire.

J. L. McDOUGALL, écr.,
Auditeur général, Ottawa.

BUREAU DE L'AUDITEUR, 7 juillet 1880.

La pièce justificative n° 10,070 comprend les frais d'hôtellerie de A. P. Wright, pour 24 jours, s'élevant à $102.75. La limite allouée par l'arrêté du conseil du 6 mai 1876 serait de $84.

Les n°s 10,108 et 10,115 couvrent certains paiements faits à Thos. Power, de Kingston, et à R. B. Dixon, de Guelph, pour services supplémentaires. Ces paiements semblent contraires à l'article 3 de l'acte d'audition.

Le n° 0,490 justifie du paiement de $25 à T. Moore, de Charlottetown, pour un trimestre de salaire. Aussi défendu par l'article 3.

N°s 10,049 et 10,156, $300 payés à R. Borradaile et $150 à R. Nettle. Ces paiements n'auraient dû être faits qu'en vertu d'un arrêté du conseil.

Le n° 10,222 justifie des frais d'hôtellerie de A. P. Wright pour 18½ jours, s'élevant à $94.85, la limite autorisée est de $64.75.

Un arrêté du conseil du 6 janvier 1880 nomme Henri Petit, sous-inspecteur des poids et mesures pour le district de Québec. Le bordereau déposé de février est signé par J. B. Petit. Veuillez expliquer.

Le nom de J. Landry, nommé sous-inspecteur des poids et mesures pour le district de Montréal, le 7 janvier 1880, ne paraît pas dans les bordereaux de paie de janvier et février.

Après avoir examiné plus attentivement les transferts demandés dans vos lettres du 9 janvier et du 4 mars, je dois vous dire que les appointements des commis temporaires peuvent être convenablement portés au compte des dépenses contingentes comme ils l'ont été jusqu'à présent. Bien que les dépenses de chaque item doivent être tenues séparément, vous avez le pouvoir de vous servir d'une partie d'un crédit pour suppléer à une autre partie du même crédit, pourvu que la dépense totale ne dépasse pas le crédit. Vous serez cependant prié d'expliquer tout écart entre les divers items du crédit et les dépenses réelles. (2ème rapport du comité des comptes publics, 1880.)

2 septembre 1880.

Le n° 10,373 justifie des dépenses de A. P. Wright pour 9½ jours, s'élevant à $38.50 ; la limite autorisée serait de $33.25.

7 septembre 1880.

Dans ma lettre du 2 septembre, j'ai omis de vous signaler que M. A. P. Wright n'a fourni aucune pièce justificative de ses frais d'hôtellerie. Veuillez être assez bon pour lui demander celles qu'il a obtenues, particulièrement pour les items de $25 et de $75 contenues dans son compte du mois de mars ?

28 septembre 1880.

Le n° 10,555 justifie d'un paiement de $10 à T. G. Gosnell, d'Hamilton, pour ouvrage fait les jours de fêtes légales. Ce paiement tombe dans la catégorie de ceux que défend l'article 3 de l'acte d'audition.

Conformément à votre demande, j'ai calculé les dépenses personnelles de M. A. P. Wright depuis son départ d'Ottawa, le 13 janvier, jusqu'à son retour le 23 avril, soit 101 jours. Le résultat est de $428.85 ou $4.25 par jour.

Les n°s 10,595 et 10,662 justifient des frais de route de E. Miall, jun.

Veuillez obtenir de M. Miall des pièces justificatives des items de dépenses personnelles s'élevant à $40 ?

Le n° 10,716 justifie du paiement de $50 à R. Archambault, un messager du ministère du revenu de l'intérieur, et porté au compte des dépenses contingentes des poids et mesures. M. Archambault étant un employé salarié, ce paiement est illégal. (31 Vict., ch. 34, sec. 18, et acte d'audition, sec. 3.)

Le no. 10,898. Les paiements mensuels de $15 à John Fowler, un autre messager du ministère du revenu de l'intérieur, sont aussi contraires à la 31 Vict.. ch. 34, sec. 18, et à l'acte d'audition, sec. 3.

Les avances faites durant l'exercice financier 1879–80, dont il n'a pas encore été rendu compte, sont les chèques 9,153, 9,911, 9,482½, 10,557 et 10,660, s'élevant à $465 en faveur du commissaire du revenu de l'intérieur, et 10,253, de $400 en faveur du sous-commissaire.

Les appointements des officiers surnuméraires inscrits par le ministère du revenu de l'intérieur, au titre "salaires," paraîtront dans le "compte des crédits" sous le titre "dépenses contingentes."

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A. Brunel, écr.,
Commissaire du revenu de l'intérieur.

Ministère du revenu de l'intérieur,
Ottawa, 5 octobre 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 28 septembre dernier, au sujet de l'audition des déboursés de ce ministère, et en réponse je vous ferai remarquer que le plus grand nombre des items que vous mentionnez seront expliqués d'une manière satisfaisante par le comptable en chef, et que lorsqu'il y aura des erreurs, elles seront rectifiées au moyen d'inscriptions convenables.

1. Quant aux pièces justificatives que vous exigez du sous-commissaire au sujet d'une dépense de $40 pour dé penses personnelles, je trouve en consultant ces deux comptes qu'il inscrit $5 par jour pour 8 jours. Supposant que vous avez intention d'allouer ce taux qui a été payé sans l'approbation du ministre ou de son député, je ne comprends pas qu'il faille produire pour un item de cette nature d'autres pièces à l'appui, à part le reçu de la personne à qui l'argent est payé.

2. Quant au paiement mensuel de $15 à John Fowler, cette allocation lui a été donnée depuis plusieurs années, et a été originairement autorisée par l'honorable M. Geoffrion, lorsqu'il était ministre du revenu de l'intérieur. M. Fowler était autrefois messager en chef, mais depuis qu'on lui a confié la garde des étalons, il n'a plus rempli les fonctions de messager. Le budget a renfermé pendant plusieurs années un item pour le salaire d'un mécanicien pour la division des poids et mesures, mais comme M. Fowler a rempli toutes ces fonctions non-seulement comme mécanicien mais aussi comme aide dans le laboratoire, aucune nomination nouvelle n'a été faite, et le salaire du mécanicien maintenant inscrit dans le budget à $680, couvre le paiement additionnel de $15 par mois. Je présume qu'il serait plus convenable de faire nommer Fowler au taux de $680, par arrêté du conseil.

3. Quant aux chèques émis en ma faveur, je vous ferai observer que les trois premiers, s'élevant à $225, m'ont été donnés pour faire face à des frais de route se rattachant spécialement au service extérieur. J'ai toujours été sous l'impression que les sous-chefs de ministères n'étaient pas obligés de fournir de pièces justificatives de dépenses de cette nature, et depuis dix ans que je remplis cet office, on ne m'a jamais demandé de le faire. Je ne me suis donc pas fait de règle soit de prendre de pièces à l'appui pour mes frais de route, ou de conserver celle que j'aurais pu prendre.

Quant aux deux autres chèques portés au compte du service préventif, je ne sais pas au monde pourquoi on les signale pour une audition spéciale. Il ne se passe presque pas de mois sans que des chèques soient émis sur ce crédit, mais c'est la première fois qu'on en ait fait une audition spéciale. Un de ces chèques, celui de $140, a été remis au ministre du revenu de l'intérieur pour récompenser un dénonciateur, sur les renseignements duquel on a pu découvrir une tentative de nouveau débarquement de tabac sujet à l'accise, déclaré pour l'exportation par la goëlette "Adeline." L'autre chèque a été donné pour un autre cas semblable, bien que les renseignements que nous avons payés ne nous aient pas conduits à des résultats aussi importants.

Il a toujours été compris que le crédit affecté au service préventif est voté pour un objet de ce genre. Nous avons habituellement découvert de trente à quarante alambics par année, et dans chaque cas nous avons payé le dénonciateur avec des fonds affectés au service préventif. On ne peut découvrir ces fraudes d'une autre

manière, car nous savons par expérience que la classe d'hommes qui, règle générale, peuvent seuls nous donner des renseignements sur leurs pratiques illicites, ne le font que lorsqu'ils ont l'assurance la plus positive que leurs noms ne seront pas dévoilés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. BRUNEL,

Commissaire.

J. L. McDougall, écr.,
Auditeur général, Ottawa.

Bureau de l'auditeur-général, 6 octobre 1880.

Monsieur.—En réponse à votre lettre du 5 du courant, j'ai l'honneur de vous faire les observations qui suivent :—

1. M. Miall réclame des frais de route. La question est réglée par le premier paragraphe de l'arrêté du conseil du 6 mai 1876, sous l'empire duquel un employé du service interne ne doit recevoir que le montant des sommes qu'il démontrera avoir réellement et nécessairement dépensées pour le service public. Des pièces justificatives doivent être produites pour toutes dépenses pour lesquelles il est d'ordinaire aux agents de particuliers de s'en procurer, et il doit y être joint un certificat de l'officier pour le montant total de la dépense.

2. John Fowler.—Veuillez obtenir aussitôt que possible un arrêté du conseil pour l'augmentation des appointements de John Fowler, et sanctionnant le paiement de cette augmentation qui a été fait pendant le dernier exercice.

3. Frais de route du commissaire. Je crois que chaque personne n'ayant pas le rang de ministre doit donner des détails de ses frais de voyage. Chaque fois que j'ai voyagé pour le service public en ma qualité actuelle, je me suis considéré comme tenu de donner les détails de mes dépenses. Non seulement cette politique protège le fonctionnaire qui débourse, mais dans le cas d'un officier dont le rang est élevé, fournit de plus un exemple aux autres.

Les deux chèques en faveur du commissaire pour le service préventif ont été mentionnés comme représentant tous les paiements faits pour ce service, et non pour rien en particulier.

Je crois que ce serait se conformer davantage à l'esprit de la loi sur l'apurement des comptes publics que de fournir au sujet des dépenses du service préventif des informations qui permettraient d'apurer confidentiellement les comptes de ce service.

Je remarque que le paragraphe de ma lettre se rapportant au paiement de M. Archambault a échappé à votre attention.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

A. Brunel, écr.,
Commissaire du revenu de l'intérieur.

Département du revenu de l'intérieur,

Ottawa, 21 octobre 1880.

Montréal,—1. Au sujet de la vôtre du 28 septembre dernier, et de ma réponse en date du 5 du courant, je désire vous donner de nouvelles explications relatives à deux des comptes que vous m'avez signalés.

2. Votre observation relative à la surpaie faite à M. Wright pour frais de route est exacte, et je regrette beaucoup que l'examen de ce compte n'ait pas été fait d'une façon plus satisfaisante. J'ai demandé à M. Wright des explications, et il m'informe que le sous-commissaire, qui a examiné ses comptes, ne leur a opposé aucune objection et ne lui a demandé aucunes pièces justificatives. Il dit de plus que le premier compte

n'ayant soulevé aucune objection, et aucune limite n'ayant été fixée aux dépenses qu'on lui permettrait de faire, il s'est cru justifiable de faire les frais portés aux comptes subséquents. Je crois que M. Wright a raison, et bien que je sois d'avis que ses dépenses ont été quelque peu extravagantes, puisqu'il affirme formellement que ces dépenses ont été réellement faites au service public, je ne vois pas comment on saurait revenir sur l'apurement de son compte par le sous-commissaire.

3. J'ai formellement averti M. Wright qu'à l'avenir ses comptes seront soumis à une examen très rigoureux, et que jamais on ne le remboursera d'autres frais que ceux mentionnés dans l'arrêté du conseil du 6 mai 1876.

4. Quant à la somme payée à l'agent de l'accise Gosnell, pour services rendus à des manufacturiers en dehors de ses heures de travail régulières, j'ai l'honneur de vous informer que dans tous les cas, les sommes comme celles dont il s'agit sont perçues de l'industriel par le percepteur. Les sommes ainsi perçues sont déposées au crédit du receveur général, et une somme égale est payée à l'agent qui a fait l'ouvrage.

5. Cette pratique a été suivie relativement aux préposés aux arrivages pendant au moins cinquante ans dans le service des douanes; elle a dû nécessairement être adoptée dans le service de l'accise relativement aux agents lorsque ceux-ci ont été nommés à des appointements fixes, et je ne crois pas qu'elle constitue une violation de la loi.

6. La nécessité de la chose vient comme suit: Un manufacturier, disons un malteur, veut entrer dans son établissement une cargaison ou un plein wagon d'orge. Cette orge doit être pesée en présence d'un officier, et comme on ne saurait retenir les navires ou les wagons de chemin de fer, sans encourir des dommages-intérêts, le déchargement se fait souvent après six heures du soir. Il serait injuste de soumettre le malteur à la nécessité de payer des dommages-intérêts de cette nature, et comme il est tout-à-fait disposé à payer pour le temps d'un agent, il a été préparé et adopté une table régulière des rétributions de ce service, et ces rétributions sont perçues comme il est dit plus haut. La chose arrive fréquemment.

7. On a cependant considéré qu'il n'est pas à propos de permettre à l'agent de toucher directement cette rétribution ; c'est pourquoi le mode de perception et de paiement expliqué plus haut a été adopté.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. BRUNEL.
Commissaire.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL, 25 octobre 1880.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 21 octobre, j'ai l'honneur de dire :—

1° Malgré l'explication de M. Wright, il serait illégal pour lui de retenir plus d'argent qu'il n'avait autorité à toucher. Il devrait rembourser le surplus.

2° Votre explication de l'affaire Gosnell indique que les paiements ont été raisonnables. Je suggérerais que vous demandiez un amendement à l'acte de l'audition légalisant ces paiements.

J'ai l'honneur d'être, etc.,
J. L. McDOUGALL.

A. BRUNEL, écr.,
Commissaire du revenu de l'intérieur.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880.—Suite.

CHEMINS DE FER ET CANAUX (REVENU).

ÉTAT comparatif de la dépense et du crédit à compte des CANAUX, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit pour le personnel.	Crédit pour réparations.	Dépense pour le personnel.	Dépense pour réparations.	Comparaison de la dépense et du crédit. En moins, personnel.	En moins, réparations.	En plus, personnel.	En plus, réparations.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Canal Lachine	34,000 00	10,000 00	38,950 90	10,223 62			4,950 90	223 62
Canal Beauharnois	15,000 00	8,000 00	15,362 61	8,997 34			362 61	997 34
Canal Cornwall	13,500 00	4,000 00	14,440 33	9,735 76	371 67			5,347 76
Crédit supplémentaire	1,312 00	388 00						
Canal Williamsburg	7,500 00	4,000 00	7,590 15	3,999 77		0 23	90 15	
Canaux du Saint-Laurent—Supplémentaire *a*		4,000 00				4,000 00		
Canal Welland	60,000 00	50,000 00	63,198 10	76,535 25	13,201 90			12,935 25
Crédit supplémentaire, $30,000.00	16,400 00	13,600 00						
Canal et écluse Sainte-Anne	2,000 00	1,500 00	2,152 57	1,704 71			152 57	204 71
Canal de Carillon et Grenville	11,000 00	8,000 00	11,959 14	7,625 54		374 46	959 14	
Canal de la Culbute	700 00		202 50		497 50			
Canal Rideau	26,500 00	5,500 00	26,463 88	7,382 72	1,516 12			1,562 72
Crédit supplémentaire, $1,800	1,480 00	320 00						
Ecluse Saint-Ours	1,800 00	1,000 00	1,614 01	705 54	185 99	294 46		
Canal Chambly	11,000 00	6,000 00	11,516 22	12,377 74	1,743 78			5,137 74
Crédit supplémentaire, $3,500	2,260 00	1,240 00						
Canal Saint-Pierre	700 00		400 00		300 00			
Canal de la baie Burlington		12,000 00		3,519 80		8,480 20		
Canaux divers *c*		1,000 00	1,188 92	3,128 35			1,188 92	2,128 35
Bassin du canal Rideau		4,000 00		4,051 33				51 33
	205,152 00	134,548 00	195,039 33	149,987 47	17,816 96	13,149 35	7,704 29	28,588 82

Crédit pour personnel et réparations, $339,700.00; dépenses pour personnel et réparations, $345,026.80; surplus de la dépense (*b*) $5,326.80.

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H P. GIBSON.

a La dépense à proprement porter au compte de ce crédit est comprise dans la dépense pour le canal de Cornwall ci-dessus mentionnée.
b Les prévisions pour réparations ne sont qu'approximatives.
c Au chiffre des dépenses ($3,128.35) ci-dessus donné il faut ajouter $133.85 pour publicité, inscrites sous le chef *Canaux divers* (capital) à la page 134.

13½

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—**Suite.**

TRAVAUX PUBLICS (REVENU).

ETAT comparatif de la dépense et du crédit à compte de l'ENTRETIEN ET RÉPARATIONS, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit pour le personnel.	Crédit pour réparations.	Dépense pour le personnel.	Dépense pour réparations.	Total du crédit.	Total de la dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En plus.
PORTS ET GLISSOIRES.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Réparations et dépenses de travaux—								
Glissoires du Saguenay	900 00	3,500 00	710 05	4,611 74	4,400 00	5,321 79	....	921 79
Travaux du Saint-Maurice	13,000 00	7,500 00	14,823 01	8,497 07	20,500 00	23,320 08	....	2,820 08
Travaux de la rivière Ottawa	20,000 00	12,500 00	17,465 29	9,746 36	32,500 00	27,211 65	5,288 35	....
Travaux de Newcastle	2,500 00	1,000 00	614 07	1,117 50	3,500 00	1,731 57	1,768 43	....
Quais en aval de Québec	....	2,000 00	30 00	3,042 70	2,000 00	3,072 70	....	1,072 70
Travaux de Belœil	....	....	25 00	....	....	25 00	....	25 00
	36,400 00	26,500 00	33,667 42	27,015 37	62,900 00	60,682 79	7,056 78	4,839 57

Total, crédit		$62,900 00
do dépense		60,682 79
Balance non dépensée	*a*	$2,217 21

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

a. Balance reportée au 30 septembre.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

REVENU DES TRAVAUX PUBLICS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit à compte de L'ENTRETIEN et RÉPARATIONS, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
a Lignes télégraphiques de la Colombie-Britannique, y compris la subvention	36,000 00	35,578 30	421 70	
Lignes télégraphiques entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme	2,000 00	1,946 66	53 34	
b Agent et dépenses contingentes, C.-Britannique	4,000 00	2,818 85	1,181 15	

a Balance non nécessaire.

L'agent a reçu le montant d'un autre crédit.

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

PERCEPTION DU REVENU.—*Suite.*

CHEMINS DE FER OUVERTS AU TRAFIC.

ENTRETIEN ET RÉPARATIONS, CHEMINS DE FER.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Supplémentaire.	Crédit.	Total du crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Locomotives	....	580,000 00	580,000 00	550,574 41	29,425 59	
Dép. pour wagons. $359,304 68 / Moins, dép. p. m... 1,989 64	....	390,000 00	390,000 00	357,315 04	32,684 96	
Entretien de la voie et des travaux d'art	....	435,000 00	435,000 00	385,556 57	49,443 43	
Dépenses des stations	....	215,000 00	215,000 00	192,036 98	22,963 02	
Frais généraux	....	135,000 00	135,000 00	117,546 71	17,453 29	
Succession de feu E. C. Ennis.	400 00	....	400 00	....	....	
	400 00	1,755,000 00	1,755,400 00	1,603,429 71	151,970 29	

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Service	Crédit	Dépense	En moins	En plus
Locomotives	64,000 00	57,580 58	6,419 42	....
Dépenses pour wagons	35,000 00	26,200 14	8,799 86	....
Entretien de la voie et des travaux d'art	100,000 00	50,858 87	49,141 13	....
Dépenses des stations	23,000 00	19,197 01	3,802 99	....
Frais généraux	8,000 00	10,803 95	....	2,803 95
	230,000 00	164,640 55	68,163 40	2,803 95
Surplus de dépense	....	....	2,803 95	
Surplus du crédit	....	....	65,359 45	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur géné r

Certifié,
THOMAS D. TIMS,
Inspecteur des finances.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

PERCEPTION DU REVENU—*Suite.*

CHEMINS DE FER OUVERTS AU TRAFIC.

ENTRETIEN ET RÉPARATIONS, CHEMINS DE FER.

DIVISION DE WINDSOR, CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Entretien de la voie et des travaux d'art....	10,000 00	4,526 99	5,473 01	

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN, EMBRANCHEMENT DE PEMBINA.

Service.	Budget supplémentare.	Mandat du gouverneur général.	Total du crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Locomotives......	20,000 00	10,000 00	30,000 00	30,035 75	....	35 75
Dépenses des wagons .... Dépenses par mille.	8,000 00	2,000 00	10,000 00	10,504 23 2,347 86	....	2,852 09
Entr. de la voie et des tr. d'art	10,000 00	6,000 00	16,000 00	16,449 83	....	449 83
Dépenses des stations..............	6,000 00	3,000 00	9,000 00	10,501 83	....	1,501 83
Frais généraux	6,000 00	4,000 00	10,000 00	9,052 51	947 49	
	50,000 00	25,000 00	75,000 00	78,892 01	947 49	4,839 50
Surplus du crédit	....	....	....	....	....	947 49
Excédant de la dépense...	....	....	....	....	....	3,892 01

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Certifié,
THOMAS D. TIMS,
Inspecteur financier.

Pour les explications relatives aux chemins de fer nationaux ouverts au trafic, voir l'annexe A.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880.

PERCEPTION DU REVENU—*Suite.*

POSTES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
ONTARIO.				
Service postal.				
Chemin de fer Grand-Tronc	86,000 00	84,957 02	1,042 98	
do Grand-Occidental	70,000 00	69,992 20	7 80	
Autres chemins de fer	95,000 00	106,832 82	....	11,832 82
Vapeurs et voiliers	6,000 00	5,089 74	910 26	
Diligence et autres modes ord. de transp. par terre.	200,000 00	198,674 30	1,325 70	
Appointements.				
Inspecteurs, sous-inspecteurs et commis	35,000 00	39,090 18	....	4,090 18
Commis de la poste sur les chemins de fer	82,000 00	89,357 66	....	7,357 66
Bureaux de poste de villes, maîtres de poste, sous-maîtres de poste, commis, facteurs, etc	132,000 00	146,918 54	....	14,918 54
Commis de la malle sur les vap. transatlantiques	....	4,190 40	....	4,190 40
Commission aux vendeurs de timbres-poste	....	10,478 73	....	10,478 73
Appoint. et rétribut. des maîtres de poste ruraux.	....	283,849 39	....	283,849 39
Divers.				
Combust. et éclairage, loyers, taxes de l'eau, etc., p. les bur. de poste de ville et les bur. des insp.	7,000 00	6,554 59	445 41	
Frais de route et dépense des inspect., sous-insp., commis de la malle sur les vap. transatl., etc	7,000 00	8,177 86	....	1,177 86
Papeterie, impressions et publicité	17,000 00	21,348 59	....	4,348 59
Divers autres items : timbres-poste, enveloppes, cartes-poste, timbres, sceaux, balances et poids, boîtes aux lettres des rues, ameublement de bureaux, comptes de fournisseurs, sacs, serrures, etc	40,000 00	54,089 61	....	14,089 61
Total	777,000 00	1,129,601 63	3,732 15	356,333 78
QUÉBEC.				
Service postal.				
Chemin de fer Grand Tronc	100,000 00	79,469 53	20,530 47	
do Intercolonial	18,000 00	25,714 40	....	7,714 40
Autres chemins de fer	30,000 00	36,204 81	....	6,204 81
Vapeurs et voiliers	5,000 00	7,322 30	....	2,322 30
Diligences et autres modes ord. de transp. par terre.	115,000 00	114,575 83	424 17	
A reporter	268,000 00	263,286 87	20,954 64	16,241 51

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

PERCEPTION DU REVENU—*Suite.*

POSTES—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit pour le service des postes, etc.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	268,000 00	263,286 87	20,954 64	16,241 51
QUÉBEC—*Fin.*				
Appointements.				
Inspecteurs, sous-inspecteurs et commis	14,000 00	18,414 82		4,414 82
Commis de la poste sur les chemins de fer	52,000 00	57,339 04		5,339 04
Bureaux de poste de villes, maîtres de poste, sous-maîtres de poste, commis et facteurs	101,000 00	107,887 63		6,887 63
Commis de la malle sur les vapeurs transatlantiq.	6,000 00	1,634 60	4,365 40	
Commission aux vendeurs de timbres-poste		5,159 89		5,159 89
Appointem. et rétribut. des maîtres de poste ruraux		79,325 81		79,325 81
Divers.				
Combust. et éclairage, loyers, taxes de l'eau, etc, p. les bur. de poste de villes et les bur. des insp.	6,000 00	6,394 07		394 07
Frais de route et dépenses des inspecteurs, sous-inspecteurs, commis de la malle, etc	4,000 00	4,486 02		486 02
Papeterie, impressions et publicité	8,000 00	8,283 23		283 23
Divers autres items: timbres-poste, cartes-poste, enveloppes, timbres, sceaux, balances et poids pour les maîtres de poste, boîtes aux lettres des rues, ameublements de bureaux, comptes de fournisseurs, sacs, serrures, etc	17,000 00	23,447 93		6,447 93
Total	476,000 00	575,659 91	25,320 04	124,979 95
NOUVEAU-BRUNSWICK.				
Service postal.				
Chemin de fer Intercolonial	34,000 00	34,400 00		400 00
Autres chemins de fer	14,000 00	16,175 51		2,175 51
Vapeurs et voiliers	8,000 00	7,350 00	650 00	
Diligences et autres modes ord. de transp. p. terre	46,000 00	42,044 97	3,955 03	
Appointements.				
Inspecteurs, sous-inspecteurs et commis	8,000 00	8,413 33		413 33
Commis de la poste sur les chemins de fer	14,000 00	14,387 23		387 23
Bureau de poste de ville, maîtres de poste, sous-maîtres de poste, commis et facteurs	25,000 00	26,448 36		1,448 36
Commission aux vendeurs de timbres-poste		986 31		986 31
Bureaux de poste ruraux		33,536 31		33,536 31
A reporter	149,000 00	183,742 02	4,605 03	39,347 05

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

PERCEPTION DU REVENU—*Suite.*

POSTES—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour le service des postes, etc.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	149,000 00	183,742 02	4,605 03	39,347 05
NOUVEAU-BRUNSWICK—*Fin.*				
Divers.				
Combustible et éclairage, loyer, etc, pour les bureaux de poste de villes et les bur. des inspect...	4,000 00	4,040 03	....	40 03
Frais de route et dépenses des inspecteurs, etc.....	1,500 00	645 22	854 78	
Papeterie, impressions et publicité	2,500 00	2,642 16	....	142 16
Divers autres items: timbres-poste, cartes-poste, enveloppes, timbres, etc., etc	6,000 00	6,645 93	....	645 93
Total	163,000 00	197,715 36	5,459 81	40,175 17
NOUVELLE-ECOSSE.				
Service postal.				
Chemin de fer Intercolonial	20,000 00	19,600 00	400 00	
Autres chemins de fer	10,000 00	7,620 54	2,379 46	
Vapeurs et voiliers	6,000 00	6,964 43	....	964 43
Diligences et aut. modes ordin. de transp. par terre	102,000 00	101,851 11	148 89	
Appointements.				
Inspecteurs, sous-inspecteurs et commis	10,000 00	8,877 31	1,122 69	
Commis de la poste sur les chemins de fer	8,000 00	8,082 58	....	82 58
Bureaux de poste de villes, maîtres de poste, sous-maîtres de poste, commis et facteurs	22,000 00	23,332 05	....	1,332 05
Commission aux vendeurs de timbres	....	1,002 22	....	1,002 22
Bureaux de poste ruraux	....	52,692 57	....	52,692 57
Divers.				
Combust. et éclairage, loyer, etc, pour les bur. de poste de villes et les bureaux des inspecteurs...	2,000 00	2,455 55	....	455 55
Frais de route et dépenses des inspecteurs, etc......	1,500 00	782 32	717 68	
Papeterie, impressions et publicité	3,500 00	3,301 39	198 61	
Divers autres items: timbres-poste, cartes-poste, enveloppes, timbres	7,000 00	7,412 30	....	412 30
Total	192,000 00	243,974 37	4,967 33	56,941 70

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

PERCEPTION DU REVENU—*Suite.*

POSTES—*Suite.*

Etat comparatif de la dépense et du crédit, pour le service des postes, etc.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
ILE DU PRINCE-EDOUARD.				
Service postal.				
Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard	9,000 00	10,080 00	....	1,080 00
Vapeurs et voiliers	13,000 00	12,590 00	410 00	
Diligences et autres modes de transport par terre..	13,000 00	11,855 37	1,144 63	
Appointements.				
Inspecteurs, sous-inspecteurs, commis, etc., bureaux de poste de villes, facteurs, etc.	8,000 00	7,140 00	....	7,981 78
Commis de la poste sur les chemins de fer		1,582 30		
Appointements et allocations aux maîtres de poste, etc.		7,259 48		
Divers.				
Combustible, éclairage, loyer, taxes, frais de route, papeterie, impressions, etc.	3,000 00	3,268 79	....	268 79
Total	46,000 00	53,775 94	1,554 63	9,330 57
MANITOBA (y compris les Territ. du Nord-Ouest.)				
Service postal.				
Chemins de fer	4,000 00	1,988 64	2,011 36	
Diligences et autres modes de transport par terre..	24,000 00	21,973 06	2,026 94	
Appointements.				
Inspecteurs, etc.	6,000 00	10,005 99	....	4,005 99
Divers.				
Combustible, éclairage, loyer, frais de route, etc...	3,000 00	4,200 51	....	1,200 51
Total	37,000 00	38,168 20	4,038 30	5,206 50
COLOMBIE-BRITANNIQUE.				
Service postal.				
Vapeurs et voiliers	21,000 00	15,870 00	5,130 00	
Diligences et autres modes de transport par terre..	36,000 00	19,058 44	16,941 56	
A reporter	57,000 00	34,928 44	22,071 56	....

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

POSTES—*Fin.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	57,000 00	34,928 44	22,071 56	....
COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.*				
Appointements.				
Inspecteurs, bureaux de poste, etc	7,000 00	11,087 06	....	4,087 06
Divers.				
Combustible, éclairage, loyer, frais de route, etc.	3,000 00	1,700 23	1,299 77	....
Total	67,000 00	47,716 73	23,371 33	4,087 06

RÉCAPITULATION.

Ontario	777,000 00	1,129,601 63	....	352,601 63
Québec	476,000 00	575,659 91	....	99,659 91
Nouveau-Brunswick	163,000 00	197,715 36	....	34,715 36
Nouvelle-Ecosse	192,000 00	243,974 37	....	51,974 37
Ile du Prince-Edouard	46,000 00	53,775 94	....	7,775 94
Manitoba (y comp. les territoires du Nord-Ouest)	37,000 00	38,168 20	....	1,168 20
Colombie-Britannique	67,000 00	47,715 73	19,284 27	....
Supplémentaire	60,000 00	....	....	....
Total	1,818,000 00	2,286,611 14	19,284 27	547,895 41
Moins—crédit supplémentaire	....	....	....	60,000 00
				487,895 41
				19,284 27
Excédant de la dépense	....	....	....	468,611 14

NOTE.—Dépenses totales de 1880, $2,286,611.14, dont $1,518,271.05 ont été payés par chèques sur lettres de crédit ; la balance, $468,340.09, représente les appointements et rétributions, etc., des maîtres de postes ruraux, qui sont déduits par eux de ce qu'ils reçoivent, après quoi ils transmettent simplement la balance.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
EDWARD C. BARBER.

OTTAWA, 22 novembre 1880.

MONSIEUR,—Relativement à votre lettre du 19 du mois dernier, et aux explications verbales que je vous ai données sur différents articles des comptes de ce département pour le trimestre terminé le 31 décembre 1879, j'ai l'honneur de vous donner les renseignements suivants :

1. Au sujet de l'augmentation des appointements, avec arrérages, payés à M. E. B. Bates, du bureau de poste d'Ottawa :

M. Bates avait, en 1878, atteint le maximum de la troisième classe des commis du service extérieur. C'est un commis d'un mérite et de capacités plus qu'ordinaires, mais les promotions avaient généralement été suspendues ; et lorsque le ministre des postes le fit monter à la seconde classe, il ordonna que la promotion datât du 1er janvier 1878, et M. Bates reçut ses arrérages d'appointements en conformité de cette ordonnance.

2. Les divisions d'inspection sont de deux classes, et les traitements des officiers sont selon l'échelle suivante :

—	Divisionse. 1re class. — Par année.	Divisionse. 2e class. — Par année.
	$ cts.	$ cts.
Inspecteur ayant rempli les fonctions d'inspecteur moins de 10 ans	2,200 00	2,000 00
do do plus de 10 ans et moins de 20 ans.	2,400 00	2,200 00
do do 20 ans et plus	2,600 00	2,400 00

Jusqu'au 1er janvier 1880, les divisions de Montréal, Toronto et London seules appartenaient à la première classe, mais alors le ministre des postes décida que la division d'Ottawa aurait dû être mise au nombre des divisions de première classe dès le mois de juillet 1876, et le traitement de M. l'inspecteur T. P. French fut réglé en conséquence, et les arrérages auxquels cette ordonnance lui donnait droit lui furent payés comme nous l'avons remarqué.

3. Les nominations, dans le service extérieur des postes, sont faites par ordonnances, mais les promotions et les augmentations des appointements sont réglés selon des tables adoptées pour les différentes branches du service extérieur des postes, et qui ont pour la plupart, avec de légères modifications, été en vigueur pendant les vingt dernières années.

Ces tables furent soumises au parlement dans le rapport de la commission du service civil de 1868-69.

De plus, le ministre des postes est autorisé par l'article 16 de l'acte des postes de 1875, à fixer les appointements et la rémunération de tous les officiers, commis ou employés au département des postes, sauf les prescriptions de toute loi relative au service civil, et l'acte du service civil n'établit aucune échelle d'appointements pour le service extérieur.

Ci-suit la table des appointements, etc., pour le service extérieur des postes.

Commis employés dans les bureaux de poste des villes et les bureaux d'inspecteurs.

4e classe.	3e classe.	2e classe.	1e classe—fonctions spéciales et nombre limité.
$360 en entrant avec augmentation annuelle de $40 jusqu'à ce que les appointements atteignent $520.	$600 en entrant avec augmentation annuelle de $40 jusqu'à ce que les appointements atteignent $800.	$900 en entrant avec augmentation annuelle de $40 jusqu'à ce que les appointements atteignent $1,100.	$1,000 à $1,600 par année, selon que le ministre des postes règlera pour chaque cas, en tenant compte du mérite du commis et de l'importance de ses fonctions.

Commis employés dans le service sur chemins de fer.

Classe.	En entrant.		Après 2 ans de service comme commis de la poste sur chemins de fer.		Après 5 ans de service comme commis de la poste sur chemins de fer.		Après 15 ans de service comme commis de la poste sur chemins de fer.	
	Service de jour.	Service de nuit.	Service de jour.	Service de nuit.	Service de jour.	Service de nuit.	Service de jour.	Service de nuit.
	$	$	$	$	$	$	$	$
3e classe......	480	600	520	640	560	700	640	800
2e do	600	720	640	800	720	880	800	1,000
1e do	720	880	800	1,000	880	1,100	960	1,200

Note.—Les commis de la poste sur chemins de fer reçoivent en outre de leurs appointements une allocation d'un demi-cent par mille parcouru en exercice de leurs fonctions dans les wagons-poste.

Officiers du service maritime et employés à bord des paquebots-poste.

Classe.	En entrant.		Après 2 ans.		Après 5 ans.		Après 10 ans.		Après 15 ans.	
	Appointements.	Alloc. par voyage.	Appointements.	Alloc. par voyage.	Appointements.	Alloc. par voyage.	Appointements.	Alloc. par voyage.	Appointements.	Alloc. par voyage.
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
1re classe.....	480	80	540	80	600	80	800	100	1,000	100
2e do	360	*50	420	50	....	....	....	....	....	....

Note.—Le voyage comprend jusqu'à Liverpool et retour.
* Il n'est alloué que $25 pendant le temps qu'un commis se met au courant de ses fonctions.

4. La rétribution payée à Duggan, le messager de poste d'Ottawa, comme facteur particulier du ministre des postes et du sous-ministre pour service du soir, est d'une nature tout-à-fait précaire, et, bien que plusieurs ministres l'ait sanctionnée, le paiement peut en être arrêté d'un jour à l'autre ; mais si cette allocation était ajoutée aux appointements réguliers de quelque employé, comme on le suggère, je crains qu'elle ne deviendrait permanente, et pour cette raison il vaut peut-être mieux laisser la chose où elle en est.

5. Publicité—Ce dont il est question est tout-à-fait exceptionnel et n'a lieu que sous l'autorisation directe du ministre, comme étant, selon lui, dans l'intérêt du service public.

6. Paiement à P. Whitty—Les boîtes aux lettres ont été fournies, comme vous l'avez remarqué, au prix convenu de $14.50. Les articles du compte ne pouvaient guères être réglés par arrangements. La note comprenait même quelque ouvrage particulier fait à Québec-Sud. Néanmoins, régler le prix d'un ouvrage avant que celui-ci ne soit exécuté est sans doute une excellente pratique, et le département la suit autant que les circonstances le permettent.

7. Les réclamations de MM. Pritchard et Mingard sont basées sur une échelle de prix convenue.

Ci-devant, les timbres étaient achetés à Londres, d'une maison ayant l'entreprise et la fourniture de ces instruments aux bureaux de poste anglais. Mais il y a quelques années, M. Pritchard, qui avait été attaché à cette maison, s'en vint dans ce pays et offrit de s'établir à Ottawa si on lui donnait la commande de ces timbres, qu'il offrait de fabriquer à meilleur marché que la maison anglaise.

Comme il était sous plusieurs rapports très commode et avantageux pour le département de faire construire ces instruments à Ottawa, l'offre fut acceptée. M. Pritchard a continué depuis à exécuter les commandes du département d'une façon satisfaisante et à des prix modérés. Ce travail est d'une nature si technique que je ne ne crois pas qu'il soit à désirer que l'on s'en rapporte pour les instruments en question au bureau de la papeterie, où l'on ne peut guère s'attendre à rencontrer des connaissances suffisantes de ces choses.

8. Les frais judiciaires dans l'affaire de Waterbury *vs* Dewe ont été payés sur demande du département de la justice qui en était chargé.

Je ferai remarquer qu'il me semblait absolument nécessaire, quel que dût être le jugement final dans cette affaire, de payer les frais à mesure qu'elle avançait devant les tribunaux, sans quoi elle eût, je suppose, été déboutée sur défaut.

9. Je ferais peut-être bien d'ajouter, au sujet de l'allocation à tant du mille ou à tant du passage donnée au commis de la poste sur chemin de fer ou sur paquebots-poste, que cette rétribution ne se paie que lorsque le service a été réellement fait, ce qui a pour résultat qu'il arrive rarement qu'un employé ne soit pas à son poste lorsque son tour arrive, si ce n'est lorsque la chose est clairement inévitable.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
W. H. GRIFFIN.

A M. J. L. McDougall,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

PÊCHERIES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
a Arpentages, Manitoba et Nord-Ouest, (y compris la commission, le personnel, les agences des terres, loyers, papeterie, etc..	$90,000 00				
a Somme additionnelle pour frais de subdivision et d'inspection de townships et arpentages de coupes de bois.....	27,500 00				
a Supplémentaire: Arpentages—Balances de comptes non réglées pour arpentages par blocs et subdivisions	5,000 00				
Somme additionnelle pour dépenses contingentes.........	1,000 00				
a Balance non dépensée du crédit de 1878-79 reportée en vertu d'un arrêté du conseil en date du 28 juin 1879.........	2,626 71				
		126,126 71	133,792 16	....	7,665 45
Supplémentaire :					
c Publication de brochures destinées à faire connaître les terres fédérales, etc		13,600 00	12,001 28	1,598 72	
Manitoba et Nord-Ouest : *d Land Guides*		4,414 40	605 00	3,809 40	
Colombie-Britannique : *e* Crédit additionnel.........		5,494 61	1,404 54	4,090 07	
				9,498 19	7,665 45
Total du crédit.........		149,635 72			
Total de la dépense		....	147,802 98	7,665 45	
Surplus du crédit		....	....	1,832 74	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN GORMAN.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 26 novembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 24 du courant contenant copie du compte des crédits votés et des dépenses faites pour les terres fédérales, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, et conformément à votre demande, je vous transmets ci-joint des observations sur les balances restantes tant en plus qu'en moins.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
LINDSAY RUSSELL,
Pour le sous-chef du ministère de l'intérieur.

J. L. MCDOUGALL, écr.,
Auditeur général, Ottawa.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 26 novembre 1880.

Observations sur les balances restantes dans le compte des crédits votés et des dépenses faites pour les terres fédérales, durant l'exercice terminé le 30 juin 1880.

(*a*) Dépenses en plus :

La dépense en plus de $7,665.45 pour les arpentages, le personnel, les agences des terres, etc., est due aux avances nécessaires faites aux arpenteurs des terres fédérales pendant les mois d'avril, mai et juin, pour des arpentages de l'exercice actuel. Les inspecteurs ne pouvaient partir sans ces avances, et s'ils avaient retardé leur départ jusqu'au 1er juillet, on n'aurait pu atteindre le but qu'on avait en vue en accordant un crédit de $300,000. Un tiers de la somme votée pour les arpentages d'une année quelconque devra toujours être payé en avances aux arpenteurs avant le 1er juillet, car la campagne d'arpentage commence en mai.

(*c*) Dépenses en moins :

L'estimation de $13,600 pour brochures, publicité, etc., ne peut se faire qu'approximativement, et quelques-uns des comptes se rattachant à ce service n'ont été présentés qu'après la clôture de l'exercice financier.

(*d*) Vu les grandes distances qui séparent les différentes agences des terres, et le manque de communications postales, les bordereaux de paie des guides n'ont pas été reçus à temps pour les payer avant le 1er juillet.

(*e*) Colombie-Britannique—Les paiements n'ont pas été faits par ce ministère.

LINDSAY RUSSELL,
Pour le sous-chef du ministère de l'intérieur.

J. L. MCDOUGALL, écr.,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

TERRES FÉDÉRALES.—*Suite.*

(*a.*) SOMMAIRE des dépenses d'arpentages, d'agences, etc.

Service.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense et du crédit. En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Arpentage des terres	$76,885 32				
do des coupes de bois	4,144 72				
Achats d'instruments	2,646 87				
			83,676 91		
Appointements des agents et inspecteurs dans le Manitoba, et le Nord-Ouest, suivant l'état marqué (*b*)	23,257 42				
App. des commis surnum. à Ottawa	3,664 95				
do do Winnipeg	1,170 00				
			28,092 37		
Dép. du bureau des bois de la Couronne, Winnipeg			3,882 65		
Frais de route, y compris tranférements des agents			3,847 28		
Dépenses de bureau, y compris loyer, nettoyage, améliorations, frais de poste, télég., trans., etc.			8,595 13		
Impressions, cartes, etc			4,658 53		
Frais de commission des examinateurs			258 75		
Frais judiciaires			780 54		
Total du crédit		126,126 71			
Total de la dépense			133,792 16		
Dépense en plus					7,765 45

(*b.*) APPOINTEMENTS des agents et inspecteurs dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest.

Service.		Crédit.	Dépense.	En moins.	En plus.
Donald Codd, agent, 10 mois, à $2,400 par année	$2,000 00	2,000 00	2,333 33		333 33
Donald Codd, agent, 2 mois, à $2,000 par année *a*	333 33				
A. J. Belch, commis, 10 mois, à $1,600 par année *b*	1,333 33				
A. J. Belch, commis, 2 mois, à $1,400 par année	233 33	3,800 00	1,566 66		166 66
Roger Goulet, commis, 12 mois			1,200 00		
Richard H. Hunter, commis, 12 mois			1,200 00		
Arthur Nesbitt, inspecteur de bois, 12 mois		2,200 00	1,100 00		
Geo. F. Newcomb do 12 do			1,100 00		
H. L. Labine, commis, 12 mois		2,900 00	1,000 00		
Alex. Jaffrey, do 12 do			1,000 00		
M. B. Wood, do 12 do			900 00		
Augustus Mills, agent des terres, 12 mois *c.*		5,000 00	1,200 00		200 00
Geo. Newcomb, do 12 do *d.*			1,200 00		200 00
Geo. Duck do 12 do			1,000 00		
Henry Landerkin do 12 do			1,000 00		
A. E. Fisher do 12 do			1,000 00		
Henry Powell, gardien, etc., 12 mois		720 00	720 00		
James Anderson, inspecteur de bois, 12 mois			1,200 00		1,200 00
A reporter					

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

TERRES FÉDÉRALES.—*Suite.*

(*b*.) APPOINTEMETS des agents et inspecteurs, etc.—*Fin.*

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	....	....	....	....
J. McP. Sutherland, agent local, 11¾ mois ....*f*..	....	681 18	....	681 18
Joseph Graham, agent local, 13 mois, depuis le 1er juin 1879...... ....*g*.	....	758 33	....	758 33
Bureau des arpenteurs.				
A. H. Whitcher, inspecteur, 12 mois........*h*..	2,000 00	1,999 92	0 08	....
Chas. D. Richards, dessinateur, 12 mois, à $3 par jour ....*i*..	1,095 00	1,098 00	....	3 00
Total du crédit	19,715 00	....	08	3,542 50
Total de la dépense	....	23,257 42	....	0 08
Dépense en plus	....	....	....	3,542 42

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN GORMAN.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 26 novembre 1880.

Observations sur les balances restantes dans le compte des crédits votés et des dépenses faites pour les terres fédérales durant l'exercice terminé le 30 juin 1880.

* * * * * * * * *

Appointements des agents, etc., dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest.

a. Les appointements de Donald Codd ont été portés à $2,400 par l'arrêté du conseil du 14 novembre 1878.

b. Les appointements de A. J. Belch ont été portés à $1,600 par l'arrêté du conseil du 14 janvier 1878. On avait intention de les réduire à $2,000 et $1,400 respectivement, mais vu la somme additionnelle de travail causée par l'examen et les témoignages à recueillir dans les réclamations de scrips des Métis, et par la distribution des terres des Métis, on leur a alloué leurs appointements à l'ancien chiffre pendant dix mois de l'exercice.

c et *d.* Les appointements d'Augustus Mills et de George Newcomb ont été portés à $1,200 par l'arrêté du conseil du 23 janvier 1875, et ils ont été payés sur ce chiffre jusqu'à la fin de la première année.

e. James Anderson, agent des bois de la couronne. Ses appointements sont de $1,200 en vertu d'un arrêté du Conseil du 24 juillet 1879.

f. Les appointements de M. J. M. P. Graham ont été fixés à $700 par un arrêté du conseil du 14 août 1879, à compter du 1er juin 1879.

h. A. H. Whitcher. La différence de huit cents est due à ce que les paiements mensuels étaient de ⅔ de cent de moins.

i. Charles D. Richards. Ses appointements sont de $3 par jour; 1880 étant une année bissextile, il a légitimement reçu $1,098.

LINDSAY RUSSELL,
Pour le sous-chef du ministère de l'intérieur.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

PERCEPTION DU REVENU—*Suite.*

MENUS REVENUS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit

Service.	Crédit.	Dépenses.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Dépenses se rattachant à la perception des menus revenus	10,000 00			
Timbres d'effets de commerce		1,563 53		
Passages d'eau		48 14		
Pont Suspendu *Union*		766 60		
Divers		63 83		
Total des dépenses faites par le ministère du revenu de l'intérieur		2,442 10		
Terres de l'artillerie		2,231 93		
Honoraires de brevets		278 42		
Total des dépenses pour la perception des menus revenus		4,952 55	5,047 55	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
F. HAYTER.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

CRÉDIT—PAPETERIE POUR LE BUREAU DE LA PAPETERIE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, voté pour le bureau de la papeterie, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Service intérieur.	Service extérieur.	Dépense.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Achat de papeterie ... *a* ..	13,000 00			
Bureau du secrétaire du gouverneur général		144 65	586 94	
Conseil privé		290 83		
Justice		491 11	1,277 91	
Milice et défense		1,340 66		
Secrétariat d'Etat		423 46	32,773 93	
Intérieur		1,614 59	1,645 65	
Finances		1,314 80		
Commission du service civil		16 88		
Surintendant des assurances		107 72		
Revenu de l'intérieur		727 64	2,447 90	
Douanes		795 60	3,253 95	
Postes		2,037 81	6,024 78	
Agriculture		766 42	166 55	
Marine et pêcheries		816 28	183 66	
Travaux publics		3,844 36	637 78	
Chemins de fer et canaux		2,219 94	2,520 73	
Bibliothèque du parlement		226 47		
Greffier de la couronne en chancellerie		9 73		
Frais de gestion			367 41	
Affaires des Sauvages		574 35	835 81	
En général		206 39		
Auditeur général		375 79		
Effets livrés et argent remboursé au recev. général			25 08	
		18,345 48	52,748 08	
Total	13,000 00			71,093 56

Une somme de $258.78 a été déposée au crédit du receveur général, décomposée comme suit :—

Remboursements	$ 25 08
M. B. et J. S. Perin, surcharge	2 15
Vente de boîtes de rebut	9 50
Vente de papier de rebut	222 05
	$258 78

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a. Bien que ce crédit soit inscrit dans le bill des subsides comme voté pour la papeterie du bureau chargé de cette fourniture, il ne comprend pas la papeterie achetée ou distribuée pendant l'exercice.

Le bureau de la papeterie, à son origine, a été organisé au moyen d'un crédit de $20,000. Les fournitures pour les différents ministères ont été inscrites au compte de leurs dépenses contingentes ou autres services, et portées au crédit du bureau de la papeterie. Les inscriptions de crédit ont été regardées comme légitimant l'achat d'une quantité égale pour renouveler le fonds de papeterie, et comme ce fonds à la fin de chaque exercice n'excède pas en valeur le montant qu'on avait au commencement, on ne se sert pas de ce crédit pour la papeterie.

Je conseille de faire voter séparément sous le titre " Divers " la somme qu'on jugera nécessaire pour le fonds de papeterie, attendu que le crédit peut donner lieu à des erreurs, parce qu'on croit que l'achat de la papeterie se trouve compris dans le crédit voté.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880.—Fin.

Annuités des inspecteurs-mesureurs de bois :—	
Payé sous l'autorité de l'acte 40 Vic., ch. 16.	5,320 54
** Saisies opérées par la couronne, douanes :—*	
Somme payée durant l'exercice, y compris le remboursement du produit des saisies de la couronne	18,421 80
** Saisies opérées par la couronne, accise :—*	
Somme payée durant l'exercice	5,358 27

* La dépense faite pour ces deux items, paraîtrait devoir être plus convenablement, des déductions sur le revenu provenant de ces sources.

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
John Gorman.

ERRATA.

Les fautes typographiques suivantes se trouvent dans les pages précédentes :—

Page 11. Dépenses du Secrétariat d'état, $34,989.96, lisez $35,989.96.

" 118. Compensation aux pensionnaires, $5,635.50, lisez $5,635.60.

" 126. D. S. Curry, déboursés, $20,797.37, lisez $20,797.35

" 139. Edifices publics en général, $12,624.07, lisez $12,642.07.

Tableau des items auxquels on n'a pas pourvu, soldes de crédits le 30 juin 1879, indiquant les sommes qui sont périmées et celles qui sont restées disponibles en vertu d'un arrêté du conseil.

Balances.	Non-pourvu.	Disponible en 1880-81.	Périmé.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Frais d'administration			3,456 19
Gouvernement civil—			
Bureau du gouverneur général			358 36
Bureau du conseil privé			791 49
Ministère de la justice			84 83
do do division des pénitenciers			124 97
do de la milice			983 34
do du secrétaire d'Etat	1,252 50		
do de l'intérieur	129 74		
Bureau de l'auditeur général			920 83
Ministère des finances			1,125 09
Bureau de la trésorerie			
Ministère du revenu de l'intérieur			955 00
do des douanes	450 00		
do des postes	3,530 26		
do de l'agriculture	20 00		
do de la marine et des pêcheries	553 95		
do des travaux publics			693 02
Augmentation du personnel et autres changements	1,008 19		
Dépenses contingentes départementales	24,014 80		
Papeterie			13,000 00
Administration de la justice—			
Divers frais judiciaires			9,597 39
Frais de route, magistrats stipendiaires, territoire du Nord-Ouest			2,908 54
Allocations de circuit, Colombie-Britannique			5,117 50
do Manitoba	70 00		
Dépens conting., etc., cours suprême et de l'échiquier	640 95		
Cour maritime, Ontario, dépenses contingentes			429 40
do Québec			0 16
Police fédérale			379 20
Pénitenciers—			
Kingston			18,403 68
Saint-Vincent-de-Paul	186 24		
Saint-Jean, N.B	588 29		
Halifax, N.E $1,602 13			
Moins—Dorchester 1,489 23			112 90
Manitoba			135 81
Colombie-Britannique			1,149 91
Législation—			
Dépenses contingentes du sénat			4,404 30
Personnel de la bibliothèque et dépenses contingentes			2,917 14
Dépenses contingentes des communes			5,418 38
Impressions parlementaires			10,374 72
Impression, reliure, etc., des lois			2,417 37
Commis de la couronne en chancellerie, dép. contingentes			1,119 03
Diverses impressions			1,011 69
Débats du sénat	1,825 00		
Lois criminelles		2,500 00	
Arts, agriculture et statistique—			
Archives publiques	109 57		
Patent Record		3,621 61	
Statistique criminelle		771 65	2,942 22
Recensement		1,126 85	
Exposition de Paris		23,377 49	15,271 88
do de Sydney, N.G.S			3,291 67
do d'Ontario			7 92

TABLEAU des items auxquels on n'a pas pourvu, soldes de crédits le 30 juin 1880, etc.—*Suite.*

Balances.	Non-pourvu	Disponible en 1880-81.	Périmé.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Exploration géologique			0 84
Observatoires—			
Québec			172 28
Nouveau-Brunswick			173 21
Emigration et quarantaine		6,377 97	
Pour aider l'émigration		9,179 63	
Pour rembourser le Nouveau-Brunswick		10,000 00	
Pensions—			
Nouvelles pensions de milice			126 50
Vétérans, 1812-15			4,440 00
Compensation au lieu de terrains			1,364 40
Trimestrielles			334 07
Hôpitaux de la marine—			
Hôpital de la marine et des émigrants, Québec			8 78
Québec			1,493 54
Nouvelle-Ecosse			4,882 34
Nouveau-Brunswick			1,799 01
Colombie-Britannique			993 21
Ile du Prince-Edouard			526 35
Chambre du Commerce, Londres	282 68		
Marins naufragés, etc			5,748 22
Milice—			
Division militaire et état-major de brigade			262 54
Majors de brigade			1,305 73
Exercice militaire			4 79
Munitions. } Uniformes } Approvisionnements militaires }		5,324 63	
Arsenaux publics			22 71
Soldes d'exercice			2,075 41
Dépenses contingentes			113 78
Salles d'exercice et champs de tir			8,747 92
Propriétés militaires			366 49
Collège militaire			929 62
Ecoles militaires			10,143 23
Artillerie de place, etc			57 77
Garde à Rideau Hall			2,028 78
Artillerie et armes à feu améliorées			20,000 00
Canons Palliser		11,500 00	
Milice en aide au pouvoir civil			1,302 30
Force spéciale, territoires du Nord-Ouest	258 47		
Travaux publics, capital—			
Chemin de fer Intercolonial :			
Réparer et poser des lisses d'acier sur la section de la Rivière-du-Loup		564 04	
Wagons fermés et à plate-formes		238,360 53	
Achèvement de la ligne		5,068 33	
Terminus en eau profonde, Saint-Jean		5,454 35	
Prolongement d'Halifax	1,664 02		
Serre-écrous		7,202 17	
Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard		3,460 18	
Chemin de fer du Pacifique :			
Prolongement du Canada Central, subvention		370,506 00	
Embranchement de la baie Georgienne		789,069 48	
Fort William à la rivière des Anglais		24,567 25	
Rivière des Anglais à la rivière à l'Aigle		28,471 02	
Rivière à l'Aigle à Kéwatin, Portage-du-Rat		506.466 26	
Portage-du-Rat à Selkirk, rivière Rouge		169,031 22	

TABLEAU des items auxquels on n'a pas pourvu, soldes de crédits le 30 juin 1880, etc.—*Suite.*

Soldes.	Non-pourvu.	Reporté à 1880-81.	Périmé.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Travaux publics, capital—Suite.			
Chemin de fer du Pacifique:			
Remise aux locomotives à Selkirk	289 27		
Embranchement de Pembina	2,094 73		
Gares et service de l'eau		48,419 05	
Colombie-Britannique		547,668 72	
Ligne télégraphique et chaussée		113,422 73	
Explorations		24,026 32	
Ouest de la rivière Rouge, y compris le pont, etc		383,805 00	
Matériel roulant		82,418 23	
Canaux:			
Lachine		781,130 26	
Cornwall		30,545 05	
Saint-Laurent		70,785 44	
Welland		747,075 25	
Ecluse et canal Sainte-Anne		46,945 32	
Ecluse et canal Carillon		96,783 31	
Grenville		121,702 42	
Culbute		3,502 64	7,809 16
Rideau			1,584 74
Saint-Pierre		46,579 46	
Divers		9,172 35	
Edifices publics, Ottawa—			
Terrains		2,242 57	
Edifice de l'ouest	380 40		6,621 88
Travaux publics, fonds consolidé—			
Amélioration des rivières		254 28	
Chaînes et ancres, Saint-Laurent		5,398 65	
Rapides Neebish		50 69	
Enlever le rocher, Victoria, C.-B		7,820 75	5,320 00
Rivière Assiniboine		0 37	
Travaux publics, Ontario—			
Salle d'exercices, Ottawa		47 95	
Bureau de poste, Hamilton		1,500 00	
do et maison de douane, Windsor	129 07		
Bureaux publics, Brantford	11 63		
Collège militaire et fortifications, Kingston		414 54	3,967 11
Edifice du parlement, dommage par le feu		1,025 59	
do ventilation	2 10		
do service téléphonique		2,500 00	
Musée géologique		28,571 83	
Edifices publics, Québec—			
Fortifications, Québec et Lévis	784 09		
Prolongement de la terrasse Durham		12,913 60	
Bureau de poste et maison de douane, Saint-Jean		4,608 67	
Entrepôt de vérification, Montréal	51 99		3,578 46
Nouveau-Brunswick—			
Maison de douane, Saint-Jean	478 08		
Caisses d'épargne, Saint-Jean		8,626 87	
Bureau de poste, Saint-Jean		3,700 91	
do Frédéricton		2,641 12	
Nouvelle-Ecosse—			
Hôpital de la marine, Lunenburg		458 36	
Hôpital de la quarantine, Sydney, C.-B		2,000 00	
Territoires du Nord-Ouest—			
Edifices publics		6,262 08	
Colombie-Britannique—			
Edifices publics, réparations		4,564 15	
Maison de douane et entrepôt, Victoria		4,958 00	

TABLEAU des item auxquels on n'a pas pourvu, soldes et crédits le 30 juin 1880, etc.—*Suite.*

Soldes.	Non-pourvu.	Reporté à 1880-81.	Périmé.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Pénitenciers—			
Pénitencier général, Dorchester		25,331 36	1,326 71
Saint-Vincent-de-Paul		5,032 41	
Manitoba, égoûts, etc	411 25		
do clôturage		2,000 00	
Kingston		5,993 07	2,983 70
Colombie-Britannique		5,632 00	
Manitoba et la Colombie-Britannique, chauffage		1,557 62	
Extincteurs Babcock	18 00		
Edifices publics en général		2,357 93	
Loyers, réparations, etc		11,761 03	
Havres et brise-lames—			
Ontario		2,183 43	
Québec		295 00	
Nouveau-Brunswick		22 78	210 00
Nouvelle-Ecosse		1,447 17	1,063 71
Ile du Prince-Edouard		5,113 29	8,259 15
Réparations en général, provinces maritimes		5,357 43	
Glissoires et estacades		3,627 55	
Dragage		208 85	
Divers—			
Divers travaux, arpentages et inspections, arbitrages et jugements, lignes télégrap. de terre et sous-marines		19,547 27	
Secours aux pêcheurs, Labrador		437 24	
Service par voie de mer et dans les eaux intérieures—			
Vapeurs fédéraux			18,930 08
Subventions postales—			
Lacs Huron et Supérieur			900 00
Canada, Antilles et le Brésil			37,500 00
Examen des capitaines et seconds	3 43		
Canots de sauvetage et récompenses pour sauvetages			736 85
Enquête sur les naufrages, etc			393 27
Enregistrement et classification des navires			242 25
Police de rade, Montréal	41 06		
do Québec	94 48		
Phares et service côtier—			
Appointements et allocations des gardiens de phares			5,876 94
Entretien et réparations de phares			42,512 12
Construction de phares et sifflets-d'alarme			16,831 73
Pêcheries—			
Appointements et déboursés	1,157 34		
Pisciculture	109 61		
Protection des pêcheries			1,119 92
Inspection de bateaux à vapeur			1,835 66
Inspection des assurances			448 27
Police à cheval			1,044 88
Sauvages—			
Nouvelle-Ecosse		81 57	
Nouveau-Brunswick			8 14
Colombie-Britannique		9,367 22	
Manitoba, traités	62 02		
do instruments aratoires, etc		7,192 36	
do provisions	16,190 22		
do habillements	122 27		
do instituteurs		8,150 55	
do arpentages	4,131 28		
do surintendance du Manitoba	33,231 59		
do Sioux		3,026 68	
do instructeurs d'agriculture		1,383 14	

TABLEAU des items auxquels on n'a pas pourvu, soldes de crédits le 30 juin 1880, etc.—*Suite.*

Soldes.	Non pourvu.	Reporté à 1880-81.	Périmé.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Divers—			
Canada Gazette			705 28
Dépenses imprévues			27,824 49
Services professionnels, juge Armour			2,000 00
Commutation, armée et marine			9,906 66
Territoires du Nord-Ouest			11,572 85
Kéwatin			3,138 50
Acte de tempérance du Canada			771 60
Remboursement du fonds de retraite aux sous-inspecteurs des poids et mesures		890 08	
Mission de commerce, sir A. T Galt			6,500 00
"Parliamentary Companions"	700 00		
Douanes—			
Bureau des experts			19,176 63
Accise—		4,955 09	
Poids et mesures—			
Appointements des inspecteurs de poids et mesures			9,291 16
do de gaz			200 13
Loyer, etc		5,741 95	
Mesurage du bois			28,168 65
Inspection de produits canadiens			2,033 06
Falsification des substances alimentaires			1,112 63
Travaux publics, revenu			
Perception de péages sur les canaux			704 19
do droits de glissoires et estacades			19,911 10
Entretien et réparations des canaux	5,460 65		
do do des havres et glissoires		2,217 21	
Lignes de télégraphe, Colombie-Britannique		421 70	
do Ile du Prince-Edouard		53 34	
Agent, Colombie-Britannique		1,181 15	
Chemin de fer Intercolonial		151,970 29	
do embranchement de Windsor		5,473 01	
Ile du Prince-Edouard		65,359 45	
Chemin de fer du Pacifique	28,892 01		
Bureaux de poste			3,328 95
Terres fédérales	793 97		
Menus revenus			5,047 55
Total	132,225 20	5,873,903 41	501,125 91

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

JAMES PATTERSON,
Sous-auditeur général.

R

DÉPENSES de 1879'-80,

Prévisions en vertu de la loi.	Prévisions de 1879-80.	Prévisions supplémentaires de 1879-'80.	Soldes de 1878-'79.	Pris dans un autre service.	Total des prévisions.	Service.
$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	
7,002,515 69					7,002,515 69	Intérêt sur la dette publique.
170,907 38	65,600 00				236,507 38	Frais de gestion
20,000 00					20,000 00	Primes, escompte et change
1,161,640 27					1,161,640 27	Fonds de secours
217,266 66	657,61[illegible] 00	11,891 66			886,773 32	Gouvernement civil
558,070 00	40,785 00	300 00			599,155 00	Administration de la justice.
	12,000 00	747 25			12,747 25	Police fédérale
	283,908 31	5,501 00			289,409 31	Pénitenciers
345,168 80	283,018 00	11,426 31			639,613 11	Législation
	96,400 00				96,400 00	Exploration géologique et observatoires
	25,200 00	25,000 00	24,359 96		74,559 96	Arts, agriculture, etc., y compris recensement
	178,616 00	11,000 00	19,145 95		208,761 95	Immigration et quarantaine.
	69,000 00	1,200 00			70,200 00	Hôpitaux de la marine
64,718 83	48,163 00				112,881 83	Pensions
119,000 00					119,000 00	Fonds de retraite
6,600 00	700,200 00	25,020 00	22,126 16		753,946 16	Milice
126,533 33	317,040 00	325 00			443,898 33	Service par voie de mer et dans les eaux intérieures..
	82,700 00	3,315 52			86,015 52	Pêcheries
	467,443 00	8,000 00	16,081 97		491,524 97	Phares et service côtier
	13,690 00				13,690 00	Insp. des bateaux à vapeur..
4,000 00	6,000 00				10,000 00	Insp. des Cies d'assurances.
	67,500 00				67,500 00	Mesurage du bois
3,421,585 90					3,421,585 90	Subventions aux provinces..
	982,280 00	269,819 00	52,874 34		1,304,973 34	Travaux et édifices publics, fonds consolidé
3,800 00	103,000 00	139,228 07			246,028 07	Divers
	484,523 00	185,462 00			669,985 00	Octrois aux Sauvages
	117,500 00	29,509 01			147,009 01	Terres fédérales
	308,900 00	25,000 00			233,900 00	Police à cheval
						Déductions sur le revenu—
	717,069 00	18,233 86			735,302 86	Douanes
	221,740 00	2,500 00			224,240 00	Accise
	72,300 00	3,500 00			75,800 00	Poids et mesures
	3,000 00				3,000 00	Insp. des produits canad..
	10,000 00				10,000 00	Falsif. des subst. aliment.
	1,761,600 00	60,000 00			1,821,600 00	Postes
	2,440,165 00	102,400 00			2,542,565 00	Travaux publics
	10,000 00				10,000 00	Menus revenus
6,098,257 77					6,098,257 77	Rachat de la dette
	2,015,000 00	288,000 00			2,303,000 00	Chemin de fer Intercolonial.
		20,000 00			20,000 00	Ch. de fer de l'Ile du P.-E...
	6,910,000 00	220,000 00			7,130,000 00	Chemin de fer du Pacifique..
	4,040,000 00	10,289 67	53,906 62		4,104,196 29	Travaux publics—capital
				17,948 38	17,948 38	Compte spécial, Ontario et Québec
		234,678 20			234,678 20	Items imprévus, 1878-79
19,320,064 63	23,612,455 31	1,713,346 55	188,495 00	17,948 38	44,850,809 87	

* Cette somme est la dépense faite par le ministère des douanes et celui du revenu de l'intérieur

JAMES PATTERSON,
Sous-auditeur.

comparées aux prévisions.

Dépense.	Sommes disponibles en 1880-'81.	Transfert à un autre service.	Soldes périmés.	Items auxquels il n'a pas été pourvu.	Dépenses en vertu d'une loi. En moins.	Dépenses en vertu d'une loi. En plus.	Total des prévisions.
$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
7,773,868 75						771,353 06	7,002,515 69
245,731 40			3,456 19			12,680 21	236,507 38
43,354 09						23,354 09	20,000 00
1,215,807 96						54,167 69	1,161,640 27
898,605 16			19,036 93	30,959 44	103 52	12 85	886,773 32
574,311 41			18,052 99	710 95	7,501 55		599,155 00
12,368 05			379 20				12,747 25
270,381 54			19,802 30	774 53			289,409 31
598,105 16	2,500 00		26,962 63	1,825 00	13,870 32		639,613 11
96,053 67			346 33				96,400 00
25,068 24	28,897 60		21,513 69	109 57		810 00	74,559 96
183,204 35	25,557 60						208,761 95
55,031 23			15,451 45	282 68			70,200 00
102,888 95			6,264 97		3,727 91		112,881 83
127,792 22						8,792 22	119,000 00
690,018 93	16,824 63		47,361 07	258 47			753,946 16
385,334 86			58,702 45	138 97		0 01	443,898 33
86,162 55			1,119 92	1,266 95			86,015 52
426,304 18			65,220 79				491,524 97
11,854 34			1,835 66				13,690 00
9,551 73			448 27				10,000 00
44,651 89			28,168 65			5,320 54	67,500 00
3,430,846 31						9,260 41	3,421,585 90
1,051,926 87	228,223 84		26,708 84	1,886 21			1,304,973 34
183,718 53	890 08		62,419 38	700 00		299 92	246 028 07
694,512 72	29,201 52		8 14	53,737 38			669,985 00
147,802 98				793 97			147,009 01
332,855 12			1,044 88				333,900 00
716,126 23			19,176 63				735,302 86
219,284 91	4,955 09						224,240 00
60,566 76	5,741 95		9,491 29				75,800 00
966 94			2,033 06				3,000 00
8,887 37			1,112 63				10,000 00
1,818,271 05			3,328 95				1,821,600 00
2,329,626 22	226,676 15		20,615 29	34,352 66			2,542,565 00
28,732 52			5,047 55			* 23,780 07	10,000 00
6,868,582 29						770,324 52	6,098,257 77
2,048,014 60	256,649 42			1,664 02			2,303,000 00
16,539 82	3,460 18						20,000 00
4,044,522 72	3,087,861 28			2,384 00			7,130,000 00
2,132,096 84	1,956,464 07		16,015 78	380 40			4,104,196 29
17,948 38							17,948 38
234,678 20							234,678 20
40,262,958 04	5,873,903 41		501,125 91	132,225 20	25,203 30	1,680,155 59	44,850,809 87

à compte de saisies faites par la couronne et pour laquelle il n'a pas été fait de prévisions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

ANNEXE.

RAPPORT INTÉRIMAIRE.

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, 8 mai 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que durant ma récente tournée dans les provinces maritimes, j'ai complété, de la manière ordinaire, dans les bureaux de Moncton, l'audition des comptes du chemin de fer Intercolonial, pour les huit mois de l'exercice actuel se terminant le 29 février dernier; cette date se trouvant la dernière à laquelle les livres étaient prêts à être examinés—ou à laquelle des états complets soient parvenus à ce ministère.

Le bilan ci-joint des livres, à la date du 29 février, indique que jusqu'à ce jour, les dépenses suivantes imputables au divers crédits votés par le parlement, avaient été faites :—

Pour le compte du capital			$ 176,758 75
Pour les frais d'exploitation			1,026,358 55
			$1,203,117 30
Le 30 juin 1879, le matériel général en magasin, y compris le matériel usé, était évalué à			$ 243,758 10
Le 29 février dernier, il ne s'élevait qu'à			109,004 78
Diminution durant 8 mois			$ 134,753 32
Le 29 février, les comptes ouverts étaient comme suit :—			
Solde de débit			$ 286,789 70
do crédit			28,121 09
Solde net non réglé			$ 258,668 61
Le 30 juin 1879, les soldes nets étaient de			144,718 65
Augmentation durant 8 mois			$ 113,949 96
Cette augmentation se décompose comme suit :—			
Total des chèques émis à Moncton, du 1er juillet 1879 au 29 février 1880, (moins les frais antérieurs)			$1,193,325 66
Ajoutez—matériel distribué, excédant sur les achats pendant la même période			134,753 32
			$1,328,078 98
Sur laquelle somme on a porté au compte du capital et des frais d'exploitation comme il vient d'être dit			1,203,117 30
			$ 124,961 68
Moins, différence entre les sommes brutes déposées au crédit du receveur général à Moncton, du 1er juillet 1879 au 29 février 1880, (moins les frais antérieurs) soit	$ 950,489 72		
Et les recettes brutes durant la même période	932,478 00		
			11,021 72
Augmentation nette dans les comptes ouverts, comme il vient d'être dit			$ 113,939 96

8—15

On remarquera que dans le bilan ci-joint le solde de débit des comptes ouverts a été décomposé comme suit:—

Bonnes créances	$236,400 91
Mauvaises	8,535 26
Douteuses	30,716 56
A transférer au grand livre fédéral, compte des rails prêtés	11,136 97
	$286,789 70

La plus grande partie des bonnes créances sont les soldes des comptes courants, dont on ne peut commodément se dispenser, d'après ce que l'on me dit. On devra, je crois, prendre des mesures pour recouvrer, si c'est possible, les créances douteuses, et l'autorisation a été donnée de débarrasser les livres du chemin de fer des creances reconnues absolument mauvaises, en les inscrivant au débit du fonds consolidé.

Je recommanderais de plus qu'on trouvât un moyen quelconque de donner instruction au comptable du chemin de fer, d'inscrire dans ses livres toute dépense qu'il jugerait à propos de faire à Ottawa. Je puis mentionner ici qu'on n'a pas encore donné au comptable de Moncton avis du paiement des $1,500,000 au chemin de fer Grand-Tronc, et des $3,535 payées par mandat spécial, non plus que du coût des rails d'acier actuellement livrés et employés sur le chemin de fer durant la dernière saison, et qu'il ne les a pas encore inscrits dans les livres du chemin de fer.

Entre autres comptes ouverts se trouvent (1) un compte de capital indéterminé s'élevant à $8,763.37, et (2) un compte indéterminé de $1,624 51, dont je prends la liberté d'annexer des détails, parce qu'ils renferment tous deux des items, qui, selon moi, devraient être inscrits autrement d'après une autorisation convenable.

Je puis dire que les $1,000 sont une avance faite à M. Foot, le comptable, pour lui permettre de faire face à de menues dépenses pressantes qui sont subséquemment payées par les chèques départementaux ordinaires de semaines en semaines.

Le compte du steamer *City of St. John* comprend la subvention de $10,000 payée par le ministère des chemins de fer pour le service entre Campbellton et Gaspé durant la dernière saison, pour le remboursement de laquelle un chèque devrait être donné ici, imputable au "*service par voie de mer et dans les eaux intérieures.*"

A l'exception des items dont je viens de parler, je suis heureux de faire rapport que les livres sont tenus de la manière la plus correcte, et que les inscriptions dans le bureau principal et dans les divisions s'accordent parfaitement entre eux ainsi qu'avec les états généraux transmis à Ottawa de mois en mois jusqu'à la fin de février dernier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

THOMAS D. TIMS,
Inspecteur des finances.

J. L. McDougall, écr.,
Auditeur général, Ottawa.

Mon inspection à Charlottetown a été inévitablement remise jusqu'après l'ouverture de la navigation avec l'Ile du Prince-Edouard.

T. D. T.

B.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Dépenses portées au compte du capital indéterminé, 1er juillet 1879 au 29 février 1880.

Prolongement à Halifax.

Ateliers, Richmond	$1,385 00	
Agrandissement des hangars pour le fret et des parcs à bestiaux	3,279 02	
Frais dans la cause de W. D. O'Brien	371 59	
Main-d'œuvre et matériaux pour la construction des plans inclinés pour le charbon, quai de New-Richmond	401 44	
		$5,437 05

Achèvement de la ligne.

Appointements de T. C. Duplessis pour juillet, août, septembre et octobre 1879	$533 32	
Frais judiciaires, y compris $100 payées à Z. A. Lash, sous-chef du ministère de la justice	772 91	
Somme adjugée à Lepage et Sylvain	440 00	
Dommages aux terres et décisions arbitrales	798 88	
Diverses petites réclamations	781 11	
		3,326 32
Total du capital indéterminé le 29 février 1880		$8,763 37

THOMAS D. TIMS,
Inspecteur des finances.

Ministère des finances,
Ottawa, 8 mai 1880.

Compte du capital.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL, PROLONGEMENT A HALIFAX, 1879–80.

Les sommes suivantes ont été payées jusqu'au 31 décembre 1879 :—

Rhodes et Curry, entrepreneurs des hangars à fret et à bestiaux	$1,870 50
Main-d'œuvre, etc., pour la construction des hangars à fret et à bestiaux	181 45
Main-d'œuvre et matériaux pour les voies d'évitement	1,036 34
Jordan et Fidler, entrepreneurs des ateliers	1,327 00
J. McLarnan, frais judiciaires, procès de W. D. O'Brien	371 59
	$4,780 88

COLLINGWOOD SCHREIBER.

Compte du capital.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL, COMPTE DE CONSTRUCTION, 1879-80.

Sommes payées jusqu'au 31 décembre 1879 :

M. Duplessis, appointements	$533 32
Réclamations de terrains et dommages	565 29
A. E. Gagnon, frais de route	139 71
Reliure des plans de droit de passage	58 56
Frais judiciaires dans la cause Milner	559 00
Compte du bois de construction	88 95
Main-d'œuvre, ancien compte	40 00
	$1,984 83

COLLINGWOOD SCHREIBER.

C.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Compte indéterminé, 29 *février* 1880.

		Remarques.
Thomas Foot	$ 1,000 00	Pour faire face à de menues dépenses.
Département des mécaniciens	83 68	Ces items disparaîtront en mars.
John J. Trites	121 00	
Gares	86 50	
A. W. Greenfield	8 33	Employés du ministère des chemins de fer, à Ottawa.
L. K. Jones	16 67	
Thomas Cross	150 00	
L. K. Jones	100 00	
A. W. Greenfield	58 33	
	$ 1,624 51	

THOMAS D. TIMS,
Inspecteur des finances.

MINISTÈRE DES FINANCES,
Ottawa, 8 mai 1880.

BUREAU DE L'AUDITEUR, 16 septembre 1880.

MONSIEUR,—Relativement à notre conversation d'hier au sujet des comptes du chemin de fer Intercolonial, je désirerais attirer spécialement votre attention sur les points suivants :—

1. La vérification de la balance de matériel déclarée.

2. Un examen des comptes ouverts, dans le but de me fournir un état de leur valeur.

3. Sur le compte des lisses prêtées, afin de me donner la valeur probable de ce compte.

M. Patterson, de ce bureau, a vu le comptable du ministère de la milice et les autorités du ministère des postes.

M. Macpherson croit que la réclamation faite contre son département n'est pas exacte, et le sous-chef du ministère des postes dit qu'il ne devrait y avoir rien contre son département. Le ministre intérimaire des chemins de fer s'est chargé de faire transférer les $34,130.83 inscrits aux comptes ouverts, à celui du chemin de fer du Pacifique.

Il est possible qu'on pourra régler en partie sinon en totalité le désaccord avec les ministres de la milice et des postes, en considération du fait que bien que les comptes ait été faits en 1879–80, ils ont été payés en 1880–81.

Je désire avant de clore les comptes de 1879–80, connaître la valeur réelle des comptes ouverts qui ont originé en 1879–80, afin de ne porter à ce crédit que cette partie des dépenses. Je ferai les mêmes observations pour le compte d'emprunt de rails.

Je recommanderais urgemment aussi à M. Pottinger de mettre fin au système de faire crédit aux étrangers. Je sais qu'il est commode d'avoir des comptes ouverts dans les départements jusqu'à ce qu'ils puissent être réglés, et que le chef de gare ait chaque jour une certaine somme d'argent en caisse, mais je ne vois pas pourquoi les commerçants qui font transporter des marchandises par le chemin de fer auraient un crédit ouvert pour le fret, qu'ils aient ou non des créances contre le chemin de fer. Vous pourrez peut-être examiner le système de faire transmettre au bureau principal les fonds que les chefs de gares reçoivent, et voir s'ils ont en caisse d'autres fonds que les recettes journalières.

Veuillez me dire la manière de purger la partie des comptes ouverts qui s'est accrue depuis 1879-80 et qui est sans valeur.

Il serait injuste de l'inscrire au débit du revenu de 1879-80, mais elle a été portée au crédit du revenu à mesure qu'elle augmentait et il semblerait logique de la déduire du revenu puisqu'elle n'a pu être réalisée.

Vous comprenez sans doute que je désire avoir les renseignements les plus complets sur les nombreuses questions que je ne touche pas dans cette lettre, et qui se

présenteront à vous dans le cours de votre examen des comptes à Moncton, y compris le classement des recettes, comme vous le recommandez, et le soin qu'auront pu prendre les employés à Moncton d'inscrire chaque item de dépense sous son titre de crédit propre.

Je serais heureux d'avoir votre rapport le plus tôt possible.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

T. D. Tims, écr.,
Inspecteur des finances.

Ministère des finances,
Ottawa, 23 octobre 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous faire rapport qu'en autant que les circonstances me l'ont permises, j'ai fait de temps à autre, de la manière ordinaire dans mon bureau à Ottawa, aussi bien que dans les bureaux principaux des chemins de fer exploités par le gouvernement, un examen et une audition approfondis des opérations financières du chemin de fer Intercolonial, du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard et de l'embranchement de Pembina du chemin de fer canadien du Pacifique, respectivement, durant l'exercice terminé le 30 juin 1880, et que j'ai trouvé tous les détails dans les bureaux généraux à Moncton, Charlottetown et Winnipeg, exacts et conformes aux rapports qui m'ont alors été transmis de ces endroits.

Ci-joint vous trouverez les états sommaires suivants des opérations du dernier exercice pour les divers lignes :—

A.—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

No. 1. Sommaire des dépenses.
2. " des recettes.
3. " des opérations financières.
4. " du compte du matériel.
5. Comptes ouverts.
6. Bilan, 30 juin 1880.
Comptes de crédit.

B.—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

No. 1. Sommaire des dépenses.
2. " des recettes.
3. " des opérations financières.
4. " du compte du matériel.
5. Comptes ouverts.
6. Bilan, 30 juin 1880.
Comptes de crédit.

C.—CHENIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

No. 1. Sommaire des dépenses.
2. " des recettes.
3. " des opérations financières.
4. " du compte du matériel.
5. Comptes ouverts.
6. Bilan, 30 juin 1880.
Comptes de crédit.

Le transfert de l'embranchement de Pembina du chemin de fer canadien du Pacifique n'ayant été fait au gouvernement que le 10 février dernier, les états que j'annexe à ce rapport ne comprennent que les opérations faites entre cette date et le 30 juin 1880.

1.—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Depuis le 1er août 1879, la longueur du chemin de fer Intercolonial a été portée de 714 milles à 847, par le transfert au gouvernement fédéral des lignes qui relient la Rivière-du-Loup à Hadlow Cove, vis-à-vis Québec.

Dépenses de capital.

Les dépenses du dernier exercice ont été:

Pour l'achat de l'embranchement de la Rivière-du-Loup	$1,500,000 00	
Renouvellement de cette ligne avec des rails en acier	389,575 43	
		1,889,575 43
Terminus à l'eau profonde, à Saint-Jean		94,545 65
Serre-écrous		32,797 83
Divers		31,095 69
		$2,048,014 60
Dépenses jusqu'au 30 juin 1879		36,317,705 04
Coût total, équipement et matériel roulant, jusq. 30 juin 1880.		38,365,719 64

Je tiens à dire ici qu'il m'est impossible d'exercer aucun contrôle sur le classement des dépenses dans les livres du chemin de fer. Ce contrôle ne peut être correctement exercé que par les ingénieurs et autres officiers chargés des dépenses, sur les lieux.

On remarquera en consultant les états ci-joints, que le crédit affecté au prolongement à Halifax, a été dépassé de $1,664.02. Le surintendant général m'informe que ces travaux étaient nécessaires pour le trafic, et qu'ils ont été exécutés après une autorisation venue d'Ottawa.

Frais d'exploitation.

En 1878-79, les frais d'exploitation pour les 714 milles de ch. de fer ont été de	$2,010,183 22
En 1879-80, les frais d'exploitation des 840 milles ont été de	1,603,429 71
Diminution en 1879-80	$406,753 51

Recettes.

En 1878-79, les recettes nettes provenant du chemin se sont élevées à	$1,294,099 69
En 1879-80, les recettes nettes provenant du chemin se sont élevées à	1,506,298 48
Augmentation en 1879-80	$ 212,198 79

Approvisionnements.

Le 30 juin 1879, la valeur des approvisionnements en magasin était de.	$243,758 10
Le 30 juin 1880, la valeur des approvisionnements en magasin était de.	163,889 03
Réduction en 1879-80	$79,869 07

Comptes ouverts.

Le bilan ci-joint des livres du chemin de fer, fait le 30 juin 1880, indique que les soldes nets des comptes restant non réglés à cette date étaient de	$179,103 11
Le 30 juin 1879, les soldes s'élevaient à	144,718 65
Augmentation dans le dernier exercice	$34,384 46

Je crois qu'il est de mon devoir d'attirer l'attention sur le nombre très considérable et toujours augmentant des comptes courants, dont quelques-uns sont anciens, que je trouve dans les comptes du chemin de fer que je reçois de mois en mois. Bien qu'on m'assure que plusieurs comptes courants inscrits dans les livres du chemin de fer soient inévitables, je suis néanmoins d'avis qu'on devrait adopter un système plus rigide d'exiger des règlements en argent pour le fret, à la livraison, et que dans chaque cas où des comptes courants sont autorisés, ils devraient être réglés et payés au moins une fois par mois.

Je prépare actuellement et je vous soumettrai bientôt, un état de toutes les balances restantes, avec explications complètes sur l'état de chaque compte, dans le but de mettre sur un meilleur pied cette partie du chemin de fer.

2.—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Compte du capital.

Les dépenses du dernier exercice pour le prolongement jusqu'à Souris, et pour les quais, gares, etc., se sont élevées à....	$ 16,539 82
Les déboursés faits jusqu'à la date du 30 juin 1879, étaient de.	3,450,048 75
Coût et équipement, le 30 juin 1880................	$3,466,588 57

Frais d'exploitation.

En 1878-79, de..	$223,313 12
En 1879-80..	164,640 55
Réduction en 1879-80..................................	$58,672 57

Recettes.

En 1878-79, de..	$125,855 91
En 1879-80..	113,851 11
Diminution en 1879-80..................................	$12,004 80

Approvisionnements.

Le 30 juin 1879, les approvisionnements en magasin étaient évalués à..	$46,415 59
Le 30 juin 1880, ils représentaient une valeur de................	70,617 99
Augmentation en 1879-80................................	$24,202 40

Comptes ouverts.

Le bilan du 30 juin dernier, on le remarquera, renferme une balance au crédit d'un "*compte indéterminé pour nouvelles locomotives,*" ouvert dans le but de répartir sur tout le dernier exercice le coût de deux nouvelles locomotives commandées durant l'année, mais qui n'ont pas encore été livrées, et qui sont encore impayées. Elles sont maintenant presque terminées, et leur prix sera porté aux comptes ouverts, dans les comptes de 1880-81.

Pour les raisons que je viens de donner, le bilan du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard indique le 30 juin 1880, un crédit net de $14,032.18, contre un solde net au débit de $5,315.95, impayé le 30 juin 1879.

3.—CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

L'embranchement de Pembina du chemin de fer canadien du Pacifique resta sous le contrôle des entrepreneurs jusqu'au 10 février dernier, date à laquelle le gouvernement en a assumé l'administration.

Les comptes soumis aujourd'hui ne comprennent donc que les opérations faites entre cette date et le 30 juin dernier.

Avant le 10 février, les entrepreneurs étaient tenus de rendre compte au gouvernement d'une partie de leur gain. Comme aucun de ces comptes n'est passé par mon bureau, je ne puis dire le montant exact perçu par le gouvernement en vertu de cet arrangement.

Les recettes nettes accrues entre le 10 février et le 30 juin 1880 se sont élevées à..	$104,975 69
Les frais d'exploitation nets, durant la même période ont été de	78,892 01
Excédant des recettes..............................	$26,083 68

On remarquera que dans les comptes ouverts il paraît y avoir une balance de $36,007.20, sous le titre de "gares."

Dans le cours de mon récent examen des comptes à Winnipeg, j'ai trouvé que la balance comprenait plus de $20,000 imputables au compte de construction, pour le transport de matériaux déjà livrés. Je me suis efforcé avant mon départ de Winnipeg et depuis mon retour à Ottawa, de faire règler et payer ces comptes, mais j'ai trouvé que l'ingénieur en chef ne pouvait pas autoriser de faire les inscriptions nécessaires au règlement de ces comptes, comme je le voulais, sans se mettre de nouveau en communication avec les ingénieurs dirigeant les travaux dans le Manitoba.

J'annexe de plus les états pour l'embranchement de Windsor (Annexe D), en date du 30 juin dernier, dans lesquels on verra que le tiers du gain que le chemin de fer Windsor et Annapolis est obligé de payer en vertu du présent arrangement,

s'élevait le 30 juin dernier à..	$14,011 97
Sur lequel il faut déduire pour l'entretien une somme de..........	4,526 99
Laissant un surplus de recettes de....................	$9,484 68

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOMAS D. TIMS,
Inspecteur des finances.

J. L. McDougall, écr.,
Auditeur général, Ottawa.

ANNEXE A.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Dt. No 1.—SOMMAIRE des dépenses de l'exercice terminé le 30 juin 1880. Av.

—	Montant.	Total.	—	Montant.	Total.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Chiffre des chèques signés par le département des ch. de fer à Moncton, durant l'exercice..	2,311,357 46		Frais d'exploitation, (selon l'état n° 2)...	1,603,429 71	
Payé au chemin de fer Grand-Tronc, pour l'achat de l'embranc. de la Rivière-du-Loup.	1,500,000 00		Capital (selon l'état n° 2)...........	2,048,014 60	
Payé à C. Milner pour terrains.........	3,535 00		Frais antérieurs........	329,945 32	
Distribution d'approvisionnements..................	79,869 07		Comptes ouverts transférés.	63,770 40	
Coût des rails en Angleterre.	206,057 56		Subvention au vapeur *City of St. John*, payée par le ministère des chemins de fer...	10,000 00	
			Rails, compte d'emprunt, reporté dans les livres à Ottawa	12,193 58	
			Inscrit au compte du ch. de f. C. du P. à Ottawa.	33,465 48	
		4,100,819 09			4,100,819 09

No. 2.—SOMMAIRE des recettes de l'exercice terminé le 30 juin 1880.

—	Montant.	Total.	—	Montant.	Total.
Chiffre brut des dépôts au crédit du receveur-général durant l'exercice—			Recettes durant l'exercice—		
En la banque de Montréal	1,864,613 93		Voyageurs.................................. $490,338 66		
Banque Molson........	1,015 81		Fret........ .... 915,486 50		
			Malles et divers................... 100,473 32		
				1,506,298 48	
			Frais antérieurs payés durant l'exercice.....	329,945 32	
			Comptes ouverts crédités (selon l'état n° 6).	29,385 94	
		1,865,629 74			1,865,629 74

No 3.—SOMMAIRE de l'argent reçu durant l'exercice terminé le 30 juin 1880.

—	Montant.	Total.	—	Montant.	Total.
Solde, le 30 juin 1879..........................	....	5,732 30	Dépôts au crédit du receveur général durant l'exercice	....	1,865,629 74
Recettes des gares durant l'exercice.........	1,553,852 46		Solde en caisse le 30 juin 1880.	....	18,068 83
Autres recettes durant l'exercice.	324,113 81				
		1,877,966 27			
		1,883,698 57			1,883,698 75

ANNEXE A—*Suite.*

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL—*Suite.*

Dt. No 4.—SOMMAIRE du compte des approvisionnements en général, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880. Av.

—	Montant.	Total.	—	Montant.	Total.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Solde en caisse le 30 juin 1879		243,758 10	Matériel en magasin—		
Chiffre brut des distribut. dur. l'exerc. 1879-80	783,367 47		Vieux rails	16,640 04	
Moins recettes brutes durant l'exercice 1879-80	703,498 40		Attaches	10,250 18	
			Autres approvisionnements	136,998 81	
Surplus des distributions		79,869 07			
Solde en caisse, 30 juin 1880		163,889 03			163,889 03

No 5.—COMPTES ouverts, exercice terminé le 30 juin 1880.

Soldes nets impayés le 30 juin 1879	144,718 65		Soldes de débit des comptes ouverts, selon le bilan du chemin de fer (état n° 7)	220,527 49	
Paiements durant l'exercice terminé le 30 juin 1880 (état n° 1)	63,770 40		Soldes de crédit do do	41,424 38	
		208,489 05			
Recettes durant l'exercice terminé le 30 juin 1880 (état n° 3)		29,385 94			
		179,103 11			179,103 11

No. 6.—Bilan d'après les livres du chemin de fer, le 30 juin 1880.

Dt.

Caisse		18,668 83
Gares		42,829 01
Chemin de fer de Spring Hill et Parrsboro		3,566 76
Compte général du chemin de fer des Comtés de l'Ouest	$17,653 25	
Compte du trafic do do	908 15	
		18,561 40
Chemin de fer du Cap-Breton		2,203 43
Embranchement de Windsor		553 43
Ch. de fer de Windsor et d'Annapolis	$7,413 80	
Punchard, Clark et Cie, Windsor	7,652 34	
		15,066 14
Chemin de fer de St. Martin et Upham		4,107 39
Embranchement d'Elgin		726 10
Chemin de fer Kent Northern		57 00
Chemin de fer Canadien du Pacifique		845 37
Chemin de fer Grand-Occidental		23 00
Ch. de fer Windsor et Annapolis (nouv. compte)		1,274 76
Cie des houillères de Vale		17,067 19
Cie des houillères de Spring Hill		2,194 41
Cie des houillères d'Acadia		5,956 52
Cie des houillères de l'Intercolonial		60 00
Cie de mines de charbon d'Albion		200 00
Ministère des postes		24,214 41
Cie de Messageries Intercoloniale		1,738 33
Compte de loyers		3,103 09
Compte indéterminé		4,738 83
Cie d'acier du Canada		24,717 41
Ministère de la milice		1,492 15
Cie de chars Pullman		865 88
Ministère de l'agriculture		9,134 68
Effets à recevoir		3,400 00
Laminoirs de Coldbrook		1,967 41
Ministère de la marine et des pêcheries		50 64
Cie des forges de la Nouvelle-Ecosse		439 69
Bateau-à-vapeur "City of St. John"		1,277 76
Laminoirs d'Halifax		17 86
Pénitencier de Dorchester		129 54
Cie de télégraphe Western Union		1,398 00
Divers comptes		8,481 07
A reporter		220,527 49

Av.

Compte fédéral		342,992 14
A reporter		342,992 14

ANNEXE A—*Suite*

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL—*Suite.*

Dt. No. 6.—Bilan d'après les livres du chemin de fer, etc.—*Suite.* Av.

—	Montant.	Total.	—	Montant.	Total.
	$ cts.	$ cts.			
Report	220,527 49		Report		342,992 14
Moins les soldes de crédit—					
Assurance contre les accidents. $ 9,461 74					
Embranchement de Chatham... 1,211 47					
Compte général du chemin de fer du Grand-Tronc.. 4,063 58					
Compte du trafic do ... 14,877 49					
Chemin de fer Albert 374 91					
Chemin de fer de l'Ile du P.-E. 7 56					
Cie de nav. à vap. de l'Ile P.-E. 53 63					
Comptes impayés 11,374 00	41,424 38				
		179,103 11			
Matériel		163,889 03			
		342,992 14			342,992 14

THOMAS D. TIMS,
Inspecteur des finances.

Ministère des finances,
Ottawa, 23 octobre 1880.

ANNEXE B.

No 7.—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Dt. SOMMAIRE des dépenses de l'exercice terminé le 30 juin 1880. Av.

—	Montant.	Total.	—	Montant.	Total.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Paiements—Chèques signés par le département du ch. de fer à Moncton, dur. l'exercice....	175,354 47		Imputés comme suit— Frais d'expioitntion (selon l'état No 9).......	164,640 55	
Coût des rails d'acier en Angleterre..	26,873 39		Capital do No 9).......	16,539 82	
Transferts des comptes ouverts (selon l'état No 13)	3,154 91		Approvisionnements do No 12).....	24,202 40	
		205,382 77			205,382 77

No. 8.—SOMMAIRE des recettes pour l'exercice terminé le 30 juin 1880.

Revenu perçu durant l'exercice— Voyageurs	51,679 86		Dépôts au crédit du receveur général durant l'exercice........	130,044 34	
Fret........	53,643 19				
Malles et divers	8,528 06				
		113,851 11			
Transferts des comptes ouverts (selon l'état No 13)........	....	16,193 23			
		130,044 34			130,044 34

No 9.—SOMMAIRE de l'argent reçu durant l'exercice terminé 30 juin 1880.

Balance le 30 juin 1879........	....	538 44			
Recettes des gares durant l'exercice........	114,731 42		Dépôts au crédit du receveur général durant l'exercice........	....	130,044 34
Autres recettes do	15,594 85		Balance en mains le 30 juin 1880	....	820 37
		130,326 27			
		130,864 71			130,864 71

ANNEXE B—*Suite.*

No. 10.—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD—*Suite.*

Dt. SOMMAIRE des approvisionnements en général, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880. Av.

—	Montant.	Total.	—		Montant.	Total.
	$ cts.	$ cts.			$ cts.	$ cts.
Balance en mains le 30 juin 1879	....	46,415 59	Balance en mains le 30 juin 1880, comme suit :—			
Achats durant l'exercice	66,633 19		Rails d'acier et éclisses	$42,296 33		
Moins—Distributions durant l'exercice.	42,430 79		Rails en fer, carvelles et écrous.	1,864 42		
			Vieux boulons et écrous en fer.	3,014 25		
		24,202 40			47,175 00	
			Autres approvisionnements		23,442 99	
		70,617 99				70,617 99

No. 11.—COMPTES OUVERTS, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880.

Solde net impayé le 30 juin 1879	....	5,315 96	Paiements durant l'exercice (selon l'état No 8)	3,154 91	
			Recettes des comptes ouverts durant l'exercice (selon l'état No 10)	16,193 23	
					19,348 14
			Balance à l'Av., le 30 juin 1880, d'après le bilan du chemin de fer (selon l'état No. 12)	....	14,032 18

No. 12.—Bilan, d'après les livres du chemin de fer, 30 juin 1880.

Approvisionnements		70,617 99	Assurances contre les accidents		1,943 40	
			Compte indéterminé de nouvelles locomotives		16,300 00	
					18,243 40	
			Moins—Soldes de débit—			
			En caisse	$ 820 37		
			Gares	1,244 52		
			Ministère des postes	2,016 00		
			Chemin de fer Intercolonial, surcharge	24 56		
			Ministère de la milice	3 82		
			Compte indéterminé	101 95		
					4,211 22	
			Balances nettes, comptes ouverts		14,032 18	
			Compte fédéral		56,585 81	
						70,617 99

THOMAS D. TIMS,
Inspecteur des finances.

Ministère des finances,
Ottawa, 23 octobre 1880

ANNEXE C.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE—EMBRANCHEMENT DE PEMBINA.

Dt. No 13.—Sommaire des dépenses, du 10 février au 30 juin 1880. Av.

—	Montant.	Total.	—	Montant.	Total.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Paiements par chèques émis à Winnipeg	390,828 86		Imputable aux frais d'exploitation	78,892 01	
do do Ottawa	1,295 00		Frais antérieurs	306,650 67	
Comptes courants (d'après l'état no 20)	3,630 07		Transféré au capital dans les livres à Ottawa	10,211 25	
		395,753 93			395,753 93

No 14.—Sommaire des recettes, du 10 février au 30 juin 1880.

—	Montant.	Total.	—	Montant.	Total.
			Revenu perçu—		
Dépôts bruts au crédit du receveur général à Winnipeg, du 10 février au 30 juin 1880	364,277 89		Voyageurs $32,530 50		
Transfert à Ottawa pour perception	3,544 22		Fret 64,271 66		
Transfert des comptes ouverts	43,804 25		Malles et divers 8,173 53		
				104,975 69	
			Frais antérieurs	306,650 67	
		411,626 36			411,626 36

No 15.—Sommaire de l'encaisse, du 10 février au 30 juin 1880.

—	Montant.	Total.	—	Montant.	Total.
Recettes brutes des gares	363,008 43		Dépôts au crédit du receveur général		364,277 89
Autres recettes	1,291 57				
		364,300 10	Balance en mains le 30 juin 1880		22 21
					364,300 10

No 16.—Compte général d'approvisionnements, du 10 février au 30 juin 1880.

—	Montant.	Total.	—	Montant.	Total.
Chiffre brut des achats		41,070 33	Chiffre brut des distributions		30,042 27
			Transfert des comptes ouverts, valeur des approvisionnements en mains le 30 juin 1880		11,028 06

No. 17.—COMPTES ouverts, du 10 février au 30 juin 1880.

Pris dans le compte des recettes (état no 14)	....	43,804 25	Pris dans le compte des dépenses (état no 13.	3,630 07	
			Pris dans le compte d'approvisionnements (état no 16)	11,028 06	14,658 13
			Soldes de débit (état no 18)	39,367 97	
			do crédit do	10,221 25	
			Solde nette impayée, 30 juin 1880	....	29,146 12

No. 18.—BILAN d'après les livres de chemins de fer, 30 juin 1880.

Comptes ouverts—Soldes de débit—							
En caisse		22 21			Compte fédéral.	....	40,174 18
Gares		36,007 20					
Ministère des postes		588 64					
Cie de messageries Américaine...		86 91					
G. P. Black		200 00					
John Ryan		280 69					
Compte indéterminé		2,099 87					
Chisholm et Dixon		19 95					
Compte de loyer		62 50					
		39,367 67					
Moins—soldes de crédit—							
Chemin de fer Intercolonial	$ 50 00						
Upper et Cie.	8,478 61						
Joseph Whitehead et Cie.....	1,693 24						
		10,221 85					
			29,146 12				
Approvisionnements en général..		....	11,028 06				
				40,174 18			40,174 18

THOMAS D. TIMS,
Inspecteur des finances.

MINISTÈRE DES FINANCES.
OTTAWA, 23 octobre 1880.

ANNEXE D.

No. 19.—EMBRANCHEMENT DE WINDSOR—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Dt. SOMMAIRE de la dépense des sept mois terminés le 30 juin 1880 Av.

—	Montant.	Total.	—	Montant.	Total.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Paiements par chèques à Moncton	....	5,718 77	Frais d'entretien de la voie et des travaux d'art	6,108 59	
			Moins—valeur des vieux matériaux vendus	1,581 60	
					4,526 99
			Transféré aux comptes ouverts	....	1,191 78
		5,718 77			5,718 77

No. 20.—SOMMAIRE des recettes pour les neuf mois terminés le 30 juin 1880.

—	Montant.	Total.	—	Montant.	Total.
Revenu accumulé—			Dépôts au crédit du receveur général	12,438 75	
Voyageurs	4,847 08				
Fret	8,603 69		Transféré aux comptes ouverts, (état no 25)	1,573 22	
Malles et divers	561 20				
		14,011 97			14,011 97

No. 21—COMPTES ouverts, 30 juin 1880.

—	Montant.	Total.	—	Montant.	Total.
Pris dans le compte des dépenses, état no 19	1,191 78		Solde au débit des comptes ouverts, 30 juin 1880, comme suit—		
do recettes do 20	1,573 22		Somme due par le chemin de fer Windsor et Annapolis	2,435 25	
			Somme due par le ch. de fer Intercolonial	329 75	
		2,765 00			2,765 00

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, 23 octobre 1880.

THOMAS D. TIMS,
Inspecteur des finances.

Ci-suit un état comparatif des frais d'exploitation et des recettes des diverses lignes exploitées par le gouvernement fédéral durant les exercices 1879 et 1880:

	Gains. 1879.	Frais d'exploitation. 1879.	Excédant de dépenses, 1879.	
Ch. de fer Intercolonial..	$1,294,099 69	$2,010,183 22	$716,083 53	
Ch. de fer de l'Ile du P.-E.	125,855 91	223,313 12	97,457 21	
	$1,419,955 60	$2,233,496 34	$813,540 74	
	1880.	1880.	1880.	Excédant de recettes. 1880.
Ch. de fer Intercolonial..	$1,506,298 48	$1,603,429 71	$97,131 23	
do de l'Ile du P.-E.	113,851 11	164,640 55	50,789 44	
do du P. C..........	104,975 69	78,892 01		$26,083 68
Embranchem. de Windsor	14,011 97	4,526 99		9,484 98
			$147,920 67	$35,568 66
Moins......................................			35,568 66	
	$1,739,137 25	$1,851,489 26	$112,352 01	
Augmentation en 1880....	$319,181 65			
Diminution en 1880.........................		$382,007 08		

On remarquera que les chiffres qui précèdent indiquent:

1. Que tandis que d'un côté les frais bruts de l'exploitation des chemins de fer fédéraux ont dépassé les gains nets de 1878-79 d'une somme de..	$813,540 74
L'excédant correspondant en 1879-80 ne s'est élevé qu'à.......	112,352 01
Laissant en faveur de 1879-80 une différence de....	$701,188 73
2. D'un autre côté, l'excédant de recettes en 1879-80 sur l'exercice 1878-79, s'est élevé à..	$319,181 65
Les frais d'exploitation en 1879-80 ont été inférieurs à ceux de 1878-79, d'une somme de..	382,007 08
Gain net en 1879-80, comme il est indiqué plus haut.	$701,188 73

RAPPORT

SUR

L'ETAT DE LA MILICE

DU

CANADA

POUR L'ANNÉE

1880.

PRÉSENTÉ AUX DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT PAR ORDRE DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL.



OTTAWA
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET Cie, RUE WELLINGTON

1881

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE,

OTTAWA, février 1881.

MILORD,—

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence le rapport ci-joint sur l'état de la milice du Canada pour 1880, lequel je soumets respectueusement à Votre Excellence.

ADOLPHE P. CARON,

Ministre de la milice et de la défense.

Son Excellence

Le Gouverneur Général,

Ottawa.

TABLE DES MATIÈRES.

(RAPPORT DE LA MILICE, 1880.)

RAPPORT ANNUEL

SUR

L'ÉTAT DE LA MILICE

DU

CANADA

—

1880

OTTAWA, 1er janvier 1881.

A l'honorable ministre de la milice et de la défense.

MONSIEUR,—En transmettant les rapports annuels accoutumés des aides-adjudants-généraux de districts militaires pour l'année qui vient de finir, il est de mon devoir de dire quelles sont, à l'égard des troupes dont j'ai eu l'honneur de recevoir le commandement, les impressions qu'elles m'ont faites dans les quelques occasions que j'ai eues de les observer.

La plupart des inspections annuelles avaient déjà été faites lors de mon arrivée, mais j'ai eu le plaisir de voir une portion de chaque arme de la milice, à l'exception du génie.

La milice du Canada peut se diviser en corps urbains et en corps ruraux.

CORPS URBAINS.

J'ai un rapport très favorable à faire des corps urbains. Ceux que j'ai inspectés sont composés de soldats doués d'un bon physique, bien exercés et intelligents; ils ont évidemment bien profité des occasions qui leur ont été données de s'instruire, et grâce à leurs sacrifices de temps et d'argent, ainsi qu'à la générosité de leurs officiers (car les prestations du gouvernement sont insuffisantes), ils sont bien dressés. En chiffres ronds, les 9,600 hommes composant les corps urbains ont coûté $75,000, ou environ $7½ chacun, pendant l'année.

CORPS RURAUX.

Je regrette de ne pouvoir parler aussi favorablement des corps ruraux, mais qu'on ne suppose pas un seul instant que j'accuse les soldats ou leurs officiers. Les hommes sont doués d'un beau physique (à quelques exceptions près) ; ils sont bien disposés et intelligents, mais l'occasion ne leur a pas été assez souvent donnée de se

mettre au fait de leurs devoirs. Si intelligents et bien disposés qu'ils soient, il est tout simplement impossible aux soldats d'apprendre l'exercice et la discipline dans l'espace du temps qui leur est fixé, savoir : 30 heures d'instruction par année. Et il ne faut pas oublier que les corps ruraux ne campent pas tous les ans ; les hommes ne savent pas quand ils pourront camper de nouveau, ils s'éloignent des environs, et il en résulte que les corps ruraux s'encombrent de recrues.

Pour empêcher que les corps ruraux ne dégénèrent en une simple yeomanrie armée et habillée, il est devenu *absolument nécessaire*, à mon avis, de dépenser plus d'argent pour eux. Tandis que les corps urbains ont coûté $75,000 pour 9,600 hommes, les corps ruraux n'ont coûté que $100,000 pour environ 27,000, ou, approximativement parlant, les derniers ont reçu par homme environ la moitié de ce que les premiers ont eu par tête—et ceci, malgré que les citoyens des villes ont plus d'avantage que les habitants de la campagne pour devenir soldats.

PREMIÈRE DÉPENSE À FAIRE—ECOLES MILITAIRES.

La première dépense que je désire voir faire au Canada comme étant la plus économique à la fin, est l'établissement d'écoles militaires pour l'instruction d'officiers et sous-officiers des autres branches du service, l'artillerie ayant déjà depuis quelques années des écoles fonctionnant avec un succès remarquable.

Dans ce but, je considère qu'on devrait augmenter la milice permanente *d'au moins* une demi-compagnie de génie, de quelques compagnies d'infanterie et d'un nombre de chevaux suffisant pour permettre de manœuvrer une batterie de campagne de quatre canons, et l'équitation devrait être enseignée à la cavalerie.

Il n'est pas nécessaire de discuter ici les détails de l'établissement de ces écoles, mais je considère qu'il est *essentiel* au bien de la milice qu'elles soient ouvertes, afin que les officiers et sous-officiers, après y avoir appris la discipline et les exercices, puissent retourner vers leurs soldats capables de leur enseigner à leur tour ces choses essentielles du service militaire. Savoir que ses *propres* officiers et sous-officiers peuvent lui enseigner ses devoirs, vaut beaucoup mieux pour un corps que ne peut valoir l'enseignement d'un instructeur d'emprunt.

CORPS RURAUX ; CAMPS DE SEIZE JOURS.

A part ces écoles d'instruction pour la milice entière, je considère que les corps ruraux devraient camper pour une période *d'au moins* 16 jours *chaque année.*

Solde.

Pendant que j'en suis aux campements, je pense qu'il est de mon devoir de dire qu'un mécontentement (des termes plus énergiques pourraient être employés pour un certain cas) s'est manifesté parmi les hommes parcequ'ils ne reçoivent pas de solde pour le jour où ils se rendent de leur domicile au camp, ni pour le jour où ils retournent du camp chez eux, ni pour le dimanche passé en campement.

L'expérience enseigne que rien ne dégoûte tant le soldat et n'est si dangereux que de s'attaquer à sa solde. Un homme perd ses gages réguliers pour les jours qu'il

emploie à se rendre au camp et en revenir. Ces jours, de même que le dimanche passé en campement, servent à son instruction militaire,—et je recommande en conséquence très fortement qu'en toute justice, et pour empêcher les mécontentements, les miliciens soient payés pour les jours en question.

DISCIPLINE.

Je considère que pour faire observer la discipline, le commandant devrait avoir le pouvoir, après avoir pris les informations convenables, de renvoyer du service tout individu coupable de telle faute qu'il peut considérer comme méritant cette punition, à condition que ce renvoi soit publié *immédiatement dans les ordres du bataillon* et que rapport en soit fait aux quartiers-généraux à Ottawa, dans le but de rendre la faute publique.

Je conseillerais aussi, pour l'efficacité de la milice, que l'on prît soin de faire subir l'inspection du chirurgien à chaque recrue avant de l'enrôler, et de n'admettre dans la milice que des hommes faits. J'ai remarqué des jeunes gens qui, de leur aveu, avaient moins de 16 ans.

ÉCOLES D'ARTILLERIE.

J'ai éprouvé beaucoup de satisfaction à visiter les écoles d'artillerie de Québec et de Kingston. Quant à leur condition, il suffit de dire qu'elles remplissent l'attente dans laquelle on peut être à leur égard après l'enseignement qui y a été donné pendant des années, sous la direction des habiles officiers de l'artillerie royale qui les ont commandées, avec l'aide d'officiers capables et bien disposés, appartenant à la milice d'artillerie.

Collège militaire royal.

J'ai éprouvé beaucoup de plaisir à visiter le collège militaire royal de Kingston, qui me semble être une admirable institution, dirigée par un commandant très habile le lieut.-colonel Hewett, I. R. Il est un point sur lequel je désire attirer surtout votre attention par rapport à cet établissement. Ayant été envoyé en garnison au Canada avant l'ouverture du collège, je me souviens que son objet passait alors pour être de former des jeunes gens aux emplois civils tout en leur donnant des connaissances militaires, afin que plus tard, bien qu'engagés dans des occupations civiles ils pussent, en cas d'évènemet, mettre leur instruction militaire au service de l'État. Il me semble qu'on a un peu perdu de vue cet objet, car les plus hautes récompenses offertes aujourd'hui à l'émulation des cadets ne sont pas des emplois civils dans le pays auquel le collège et les cadets eux-mêmes appartiennent, mais des commissions dans l'année impériale, données par le gouvernement anglais.

J'ose suggérer que l'on examine si l'intention primitive ne recevrait pas une exécution plus fructueuse par la nomination de quatre aspirants heureux à des emplois civils dans leur propres pays, comme premiers prix, en laissant aux cadets d'un esprit plus aventureux les quatre commissions militaires comme seconds prix. Grâce à leur éducation disciplinaire, des cadets qui auraient pris leurs degrés au collège militaire royal deviendraient des sujets précieux pour les emplois civils.

Le collège a besoin de ventilation et de salles supplémentaires pour les cadets et les professeurs.

FORTIFICATIONS.

J'ai déjà crû de mon devoir d'attirer votre attention sur l'état des fortifications à Québec et à Toronto.

Québec.

Ainsi que je l'ai déjà dit, la citadelle, à Québec, réclame une attention immédiate avant les gelées de l'hiver et les dégels du printemps; autrement, il en résultera un surcroît de dépense.

Toronto.

Le "vieux Fort" est tombé dans un triste état, et pour l'honneur du pays il réclame une attention immédiate. Bien qu'il ne soit pas à la hauteur des exigences modernes, il occupe un terrain qui me paraît avoir de l'importance au point de vue militaire, et qui, je crois, devrait en conséquence rester entre les mains du gouvernement. Je recommande qu'il soit fait des réparations aux murs, et aux bâtiments qui sont utiles comme magasins, qu'on enlève les vieux canons et affûts, et que l'on répare les plateformes, etc., etc.

Montréal.

Je dois vous demander de prendre en sérieuse considération le fait que la ville de Montréal se trouve sans aucune protection, et à ce sujet je vous ferai un rapport confidentiel. Si l'on considère que des forts détachés permanents seraient trop coûteux, et que l'on se fie à des ouvrages de campagne qu'il faudra élever toutes les fois que des circonstances critiques pourront surgir, je suggérerais que l'île Sainte-Hélène fût au moins mise immédiatement en état de défense et qu'on y logeât une petite garnison, qui devra être aussi une école militaire pour l'infanterie. L'île possède de grands magasins et poudrières ainsi que les restes de casernes malheureusement incendiées il y a quelques années, lesquels pourraient être réparés et rendus habitables.

Pour les détails complets concernant la milice, j'ai l'honneur de vous renvoyer aux rapports des officiers d'état-major de district, qui n'en dateront pas d'autres de leurs districts actuels, vu qu'une nouvelle distribution de l'état-major aura lieu sous peu.

HABILLEMENT ET FOURNIMENTS.

Mon rapport serait incomplet si je ne disais quelques mots sur ce sujet.

Après la nourriture, les armes et les munitions, de toutes les choses nécessaires à un soldat, la plus importante est une bonne chaussure commode. Je considère que les *bottes* devraient être fournies par le gouvernement, et *non* par les soldats individuellement. A l'heure qu'il est, la milice du Canada fournit sa chaussure elle-même, et ce, d'une manière non satisfaisante.

Le gouvernement fournit un bonnet de police "Kilmarnock" ou sa valeur, en laissant aux corps le soin de se pourvoir d'une coiffure de grande tenue, soit casque, colbach ou schako, selon le cas. Par conséquent, les corps qui désirent faire bonne figure s'imposent une dépense considérable qui retombe sur les miliciens individuellement ou sur leurs officiers. Ceci me paraît être un fardeau injuste. Le soldat donne son temps (qui vaut de l'argent), et il se donne de la peine et souffre des dérangements; je crois qu'en toute justice, on devrait lui fournir gratis tous ses effets d'habillement.

Le climat du Canada diffère de celui de l'Angleterre. Par conséquent, tout en étant sage de donner aux miliciens du pays une apparence qui les fasse ressembler de loin aux soldats réguliers de l'armée anglaise, de manière que l'ennemi ne puisse les distinguer les uns autres, nous ne devons cependant pas copier servilement la forme de tous les effets d'équipement fournis au soldat anglais. La coiffure du soldat canadien doit convenir au climat. Dans ce pays, où le soleil d'été est si ardent et où les hommes sont habitués à porter aux travaux des champs, des chapeaux de paille ou de feutre à larges bords, ni le bonnet de police Kilmarnock ni le casque d'ordonnance actuel de l'armée anglaise ne peuvent être considérés comme étant parfaitement appropriés. La coiffure du milicien canadien devrait protéger les yeux contre l'éclat de la lumière, et les tempes, la partie de la tête derrière les oreilles ainsi que la nuque contre les coups de soleil; et *il faut qu'elle soit telle qu'elle ne puisse gêner le tir.* Aucune coiffure ne devrait être approuvée à moins qu'elle n'ait été essayée et trouvée propre au tir à la cible ainsi qu'aux autres nécessités du métier de soldat. Je pense qu'on pourrait faire un bonnet de drap mou *en forme de casque* qui serait commode, économique et ressemblant de loin au casque anglais; et ce bonnet devrait être distribué à la place du Kilmarnock en laissant à chaque corps le soin de fournir l'ornement qui lui convient. Je suggérerais en conséquence qu'on n'ordonnât pas de fournitures, d'après les patrons d'ordonnance anglais pour le Canada, mais que la milice du pays fût équipée suivant des patrons approuvés à la suite d'expériences démontrant qu'il conviennent au climat, ressemblant de loin à l'uniforme de l'armée régulière, et différents de ceux d'aucune armée étrangère.

Je suis très fortement contre l'emploi de la terre à pipe par les soldats; maintenant qu'on a décidé de distribuer des ceinturons bruns à l'armée régulière, j'espère que le Canada ne commandera plus de ceinturons en cuir jaune, mais que les soldats habillés de rouge porteront des ceinturons bruns, et que les artilleurs et les carabiniers en auront des noirs aussitôt que les équipements actuels seront usés.

Il est malheureux, je crois, qu'une partie de la cavalerie canadienne ait adopté l'uniforme du 13me hussards. Il en coûte très cher aux officiers pour se le procurer (quelques uns n'ont pas les moyens de fournir l'uniforme de grande tenue), et, pour nettoyer (?) le leur, les soldats sont obligés de se servir de deux mélanges liquides—

e jaune de chrome pour les galons et la terre à pipe pour les parements, les ceinturons et les bandes des pantalons. Le résultat n'est pas satisfaisant. Par conséquent, je conseille de remplacer l'uniforme actuel par un uniforme bleu qui n'exige pas l'emploi du chrome ni de la terre à pipe et qui soit porté avec des ceinturons noirs ou bruns. En activité et dans les services à pied, la cavalerie ressemblerait alors de loin à un corps de carabiniers, chose qui en certaines occasions peut être d'une grande importance. Je conseille en outre d'armer la cavalerie du Canada des meilleures carabines longues à grande portée, et de donner une attention spéciale à ses exercices à pied ainsi qu'au tir à la cible ; leurs chevaux tranquilles et dociles se prêteront bien à ce genre de service. Des exceptions pourraient être faites à l'égard des dragons de la garde de la princesse Louise et de quelques corps qui ont à faire des services de parade spéciaux.

Quant aux équipements, je recommande ceux inventés par le Dr Oliver, ci-devant du 1er bataillon du 60me carabiniers. Ils ont été essayés avec succès par le 52me bataillon d'infanterie légère, le 1er bataillon de la brigade de carabiniers, et autres régiments, et je recommande que toutes les distributions futures soient de ce modèle, et qu'on se les procure *par l'entremise de leur inventeur*, afin que l'on profite de son expérience. On devrait d'abord en commander une petite fourniture pour les cadets du collège militaire royal, ainsi que pour les écoles d'instructions militaires, lorsqu'elles seront approuvées. On en distribuera par la suite aux corps qui feront preuve d'efficacité, à mesure que les équipements actuels seront usés.

ASSOCIATION DE TIR DU CANADA.

Comme premier commandant de camp de l'association nationale britannique de carabiniers, j'ai éprouvé beaucoup de satisfaction en trouvant à Ottawa une florissante association canadienne de carabiniers ayant de bons champs de tir où se rendent une fois par année, pour concourir, les diverses associations provinciales de carabiniers. L'expérience a démontré en Angleterre combien le tir à la cible est important pour l'encouragement des volontaires, et quelle émulation il produit. J'espère donc que le gouvernement de ce pays traitera avec libéralité l'Association de carabiniers du Canada et lui donnera les moyens d'accommoder à ses champs de tir les représentants des associations provinciales lorsqu'elles se rendront à Ottawa pour le concours annuel.

ARMES ET MUNITIONS.

On doit établir sous peu à Québec une fabrique de cartouches, ce qui fera que le Canada ne dépendra plus de l'Angleterre pour son approvisionnement de munitions ; et je considère que c'est un pas dans la bonne direction. Quoiqu'il en soit, j'espère qu'on se souviendra que la carabine Snider, dont la milice du Canada est actuellement pourvue, est une arme qui *a fait son temps*, et que la fabrique de cartouches doit être établie de manière à pouvoir manufacturer les munitions propres à la cara-

bine appelée à la remplacer. Dans quel que temps qu'il aît à en venir aux mains, il est *essentiel* que le Canadien ne se trouve pas en face de l'ennemi avec des armes inférieures à celles de ce dernier, ou bien il en résultera des désastres. Au point de vue de l'économie, il aurait donc été désirable que la milice eût été armée d'une carabine plus moderne que la carabine Snider, avant l'établissement d'une fabrique de cartouches.

J'ai l'honneur de transmettre une récapitulation de mes observations, et d'être, monsieur,

Votre très obéissant et humble serviteur,

R. G. A. LUARD,
Major-général, commandant la milice.

RÉCAPITULATION.

Ecoles.

1° Ecoles d'instruction militaire à établir.

Corps ruraux.

2° Dépense additionnelle pour les corps ruraux. On a calculé qu'il en coûterait environ $15 par homme pour leur donner l'instruction en camp pendant 16 jours, et c'est là la plus courte période que je recommanderais. Que le gouvernement décide quels sont les corps ruraux qu'il a l'intention de maintenir, et qu'il multiplie leur nombre d'hommes par 15 ; il obtiendra ainsi le chiffre de la dépense que je conseille de faire pour les corps ruraux. Ou, s'il s'arrête à une somme fixe pour ces corps, qu'on divise cette somme par 15, et le résultat sera le chiffre auquel je conseille de *limiter le contingent rural de la milice* Dans mon opinion, c'est la ruine de la milice que d'essayer à la maintenir sur un pied plus considérable que les moyens ne le permettent. Cela conduirait à l'indiscipline et à des embarras futurs.

Forts.

3° Dépense pour les fortifications à Montréal, Québec et Toronto.

Collège militaire royal.

4° Dépense pour la ventilation, et pour de nouvelles salles pour les professeurs et les cadets, au collège militaire royal à Kingston.

Corps urbains.

5° Dépense pour les corps urbains devant être la même que cette année.

Equipement.

6° Equipement et uniforme—le premier, devant être du patron d'Oliver ; le dernier devant être modifié en vue de la commodité et de l'économie.

EFFECTIF DE LA MILICE ACTIVE

Basé sur la réduction des compagnies à 42 sous-officiers et soldats pour la solde d'exercice.

Province.	District mil.	Corps urbains. Cies.	Nombre d'officiers et de soldats. Cav	A.C	A.P.	Gén	Inf.	Total.	Corps ruraux. Cies.	Nombre d'officiers et de soldats. Cav.	A.C	A.P.	Gén	Inf.	Total.	Grand total.
Ontario	1	11	52	162	......	......	427	641	79	135	78	45	......	3,591	3,849	4,490
	2	40	148	160	90	75	1,606	2,079	91	270	80	*67	......	4,034	4,451	6,530
	3	17	52	80	......	......	768	900	57	277	80	180	......	2,247	2,784	3,684
	4	9	38	80	......	......	347	465	37	45	80	45	......	1,648	1,818	2,283
		77	290	482	90	75	3,148	4,085	264	727	318	337	......	11,520	12,902	16,987
Québec	5	33	51	80	302	89	1,208	1,730	84	366	160	45	......	3,500	4,071	5,801
	6	10	......	......	......	......	510	510	40	......	......	......	......	1,920	1,920	2,430
	7	20	96	80	135	......	694	1,005	63	......	......	135	......	2,844	2,979	3,984
		63	147	160	437	89	2,412	3,245	187	366	160	180	......	8,264	8,970	12,215
N.-Brunswick..	8	10	......	......	125	45	370	540	44	324	160	315	45	1,296	2,140	2,680
Nouv.-Ecosse..	9	22	......	80	374	......	694	1,148	59	45	......	495	......	2,258	2,798	3,946
Manitoba et T. du N.-Ouest.	10	3	45	80	......	......	45	170	9	......	......	......	......	†405	405	575
Col.-Britann...	11	3	......	......	91	......	90	181	3	......	......	32	......	90	122	303
Ile-du-P.-E.....	12	4	......	......	90	45	72	207	11	......	......	45	......	460	505	712
Total.........	...	182	482	802	1,207	254	6,831	9,576	577	1,462	638	1,404	45	24,293	27,842	37,418
Batteries "A" et "B".........					308	......	......	308	......	......	...	......	......	......	......	308
Total.........					1,515	......	......	9,884	......	......	......	......	......	......	......	37,726

* Y compris une demi-batterie d'artillerie de montagne.
† Y compris trois compagnies de carabiniers à cheval.

Afin d'amener les dépenses d'exercices et d'instruction de la milice active, pour l'année 1880-81, dans les limites du crédit voté par le parlement, l'effectif des troupes qui s'exerceront et seront payées cette année à été limité par arrêté du conseil, à 21,250 officiers, sous-officiers et soldats, et à 1,276 chevaux, répartis comme suit :—

	1880-81.
District militaire numéro 1	2,500
do do 2	3,600
do do 3	2,000
do do 4	1,300
do do 5	3,300
do do 6	1,500
do do 7	2,200
do do 8	1,500
do do 9	2,200
do do 10	400
do do 11	300
do do 12	450
Total	21,250

Bureau de l'adjutant-général,
Ottawa, 1er novembre 1880.

WALKER POWELL, colonel,
Adjudant-général.

ANNEXE No 1.

DISTRICT MILITAIRE No 1.

BUREAU DE L'AIDE-ADJUDANT GÉNÉRAL,
LONDON, 2 novembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre, pour être soumis au major général commandant, le rapport d'inspection ci-joint de la milice active du district placé sous mon commandement, et dont les corps ont fait les exercices annuels pour l'année 1880-81 conformément à l'ordre général du 5 mai dernier.

EFFECTIF.

Si les cadres des corps de ce district étaient entièrement remplis jusqu'au chiffre autorisé, ils réuniraient 365 officiers et 5,010 sous-officiers et soldats formant 1 régiment, 4 escadrons de cavalerie (220 sabres), 3 batteries d'artillerie de campagne, avec 12 canons, 1 batterie de place, et 11 bataillons d'infanterie et de carabiniers, composés de 82 compagnies.

EXERCICES ANNUELS.

Le chiffre maximum des troupes qui ont été autorisées par les ordres généraux à faire les exercices annuels pour l'année courante, a été de 2,500 hommes de tous grades, et les corps suivants ont été en conséquence choisis pour faire l'exercice, savoir :—

CAVALERIE.

1er régiment, escadrons nos 2, 3 et 4.

ARTILLERIE.

Batterie de campagne de London, major titulaire J. Peters, commandant.
1ère brigade provisoire d'artillerie de campagne," major A. H. Macdonald, commandant.
Artillerie de place de Sarnia, capitaine P. Adams, commandant.

INFANTERIE ET CARABINIERS.

7me bataillon de carabiniers, lieutenant-colonel J. Walker, commandant.
26me bataillon d'infanterie légère, lieut.-colonel P. H. Attwood, commandant.
28me bataillon de Perth, lieut.-colonel W. Smith, commandant.
29me bataillon de Waterloo, lieut.-colonel Peck, commandant.
30me bataillon carabiniers de Wellington, lieut.-colonel C. Clarke, commandant.
33me bataillon de Huron, lieut.-colonel A. M. Ross, commandant.
Aussi les compagnies indépendantes de Leamington et de Windsor, et la compagnie n° 6 du 25me bataillon de Saint-Thomas.

Le nombre réel des hommes de tous grades qui ont fait leurs exercices a été comme suit :—cavalerie, 105 ; artillerie, 216 ; infanterie, 2,064,—ce qui forme un total de 2,835, avec l'artillerie de place de Sarnia, dont les exercices restent encore à faire

INSPECTIONS.

Cavalerie.

L'escadron n° 2 du 1er régiment de cavalerie, placé sous le commandement du major titulaire F. Peters, a fait les exercices annuels au dépôt local. Les soldats se sont montrés propres et actifs et les chevaux étaient assez bons, mais je regrette de ne pouvoir faire un rapport favorable de leurs exercices. De fait, soldats et chevaux ont évolué d'une façon tellement relâchée et incertaine, qu'il devint évident qu'ils

n'avaient pas été convenablement enseignés, ni n'avaient fait le meilleur usage de la courte période accordée pour l'instruction.

L'escadron n° 3 à Mooretown, sous le major titulaire Stewart, s'est montré de beaucoup supérieur au précédent, et j'ai été très satisfait de son apparence générale; les cavaliers étaient actifs et bien dressés; chevaux très fermes dans les rangs, conversions et exercice au sabre bien exécutés. Cet escadron possède la meilleure qualité de chevaux que j'aie vue depuis quelque temps. Il est évident qu'il a employé fidèlement chaque heure de son temps d'exercice.

L'escadron n° 4, à Kingsville, est aussi un solide corps; les cavaliers sont propres et ont l'air martial; chevaux vigoureux et de bonne classe. A la revue, cet escadron, comme le n° 3, a exécuté ses évolutions de manière à me satisfaire, et il était évident qu'il avait fait le meilleur usage possible de son temps. Le capitaine Fox, qui le commande, est un bon officier, et bien qu'il n'ait eu le commandement qu'à deux époques d'exercice, l'escacron a beaucoup gagné sous sa direction.

Artillerie.

La batterie de campagne de London, sous le commandement du major J. Peters, a fait ses exercices annuels de concert avec le camp de brigade qui s'est assemblé ici en juin, et elle a été alors passée en revue par l'inspecteur d'artillerie qui fera son propre rapport. La batterie a participé à deux jours de grandes manœuvres de brigade, et j'ai remarqué qu'elle soutient toujours sa haute réputation de fermeté unie à la promptitude et à l'intelligence dont elle fait preuve en prenant ses positions sur le champ; les conducteurs étaient bien au fait de leur devoir à la revue, et la batterie était bien manœuvrée par son officier commandant et paraissait très efficace.

Pendant la présente année, les deux excellentes batteries de campagne de Wellington et d'Ontario sont devenues la 1ère brigade provisoire d'artillerie de campagne, sous le commandement du major A. H. Macdonald, officier à l'énergie et à l'amour duquel pour cette branche du service la brigade doit son organisation. Ces deux batteries ont fait l'exercice annuel en camp près de Guelph, et ont été passées en revue par l'inspecteur d'artillerie. Je regrette que mon absence à cause d'autres devoirs m'ait empêché de voir cette belle brigade en camp.

Artillerie de place.

Tel que recommandé dans un précédent rapport de l'inspecteur d'artillerie que j'ai pleinement approuvé, la batterie de campagne de Goderich a été transformée en compagnie d'infanterie, et j'ai trouvé que c'était un grand changement pour le mieux. Il y a encore une batterie de place à Sarnia. Il est difficile d'en réunir les membres pour l'exercice en été, vu que plusieurs d'entre eux sont alors employés à bord des bateaux sur les lacs; et comme le principal emploi de cette batterie a été jusqu'ici de faire le service des bouches à feu à bord de bateaux, je crois qu'il serait bon de donner de suite à ce corps la classe qui lui convient et d'en faire une "artillerie de marine."

Infanterie.

Le 7me carabiniers, commandé par le lieutenant-colonel J. Walker, a fait ses exercices le soir, mais il a aussi paradé pour la revue avec la brigade campée ici, le 1er juillet. Le régiment s'est assemblé au complet et a présenté une apparence hautement recommandable; son défilé a été ferme et martial; les manœuvres de campagne et l'attaque en rangs déployés ont été bien exécutés. J'ai particulièrement remarqué que tous les capitaines étaient bien au fait de leurs exercices. J'ai constaté à l'appel que plus que le nombre d'hommes autorisé avaient pris part aux exercices. Le bataillon s'est pourvu lui-même, à ses propres frais, de colbacks d'ordonnance, qui ajoutent beaucoup à sa bonne mine lors des revues. Il sort une fois par mois pour aller à l'église et s'exerce toutes les semaines. En somme, ce bataillon est dans un état efficace.

Le 28me bataillon d'infanterie légère, commandé par le lieutenant-colonel Attwood, a fait ses exercices en camp de bataillon sur les terrains de la milice, ici, en septembre. J'ai été satisfait du bataillon sous tous les rapports, à l'exception de son défilé

et de ses évolutions à la revue d'inspection, qui n'ont pas aussi bien réussi que je m'y attendais ; mais les exercices en tirailleurs et l'attaque en rangs déployés ont été assez bien exécutés. Les deux compagnies de Strathroy ont très bien réussi. Les officiers s'étaient tous pourvus d'uniformes de grande tenue, chose exceptionnelle pour un bataillon rural; les soldats ont paradé avec des ceinturons et des fourniments propres.

Le 28me bataillon, sous le commandement du lieutenant-colonel Smith, a fait ses exercices dans le camp de brigade établi à London. Ce corps est composé de beaux hommes, mais il ne donne pas toute la satisfaction désirable lors des revues, et sa discipline aurait pu être plus sévère. Les officiers se donnent généralement de la peine, mais le bataillon a besoin d'un bon et habile adjudant et de plus d'exercice. Je dois dire néanmoins qu'il est parti de son campement propre et dans un meilleur état qu'aucun autre corps.

Le 28me bataillon, commandé par le lieutenant-colonel T. Peck, a aussi fait ses exercices dans le camp de brigade, et a tiré beaucoup de profit de ces quelques jours de manœuvre, chose dont il avait besoin. Le comté de Waterloo est un endroit où il est difficile d'entretenir un bon bataillon au complet, et le lieutenant-colonel ainsi que ses officiers méritent beaucoup d'éloges pour avoir si bien maintenu le leur. J'ai remarqué que les fourniments étaient propres et bien ajustés ; le bataillon avait bonne mine à la revue, mais il n'était pas si bien au fait des exercices que j'aurais pu le désirer; néanmoins un progrès sensible s'est manifesté à la fin du camp, car les officiers et les soldats paraissaient désireux de tirer le meilleur parti possible de la courte période qu'ils y ont passée.

Le 30me bataillon des carabiniers de Wellington, sous le lieut.-colonel C. Clarke, s'est comme de coutume assemblé au complet ici en vue des exercices annuels au camp de brigade ; et bien que les dépôts des compagnies fussent situés à une distance du camp de plusieurs milles plus grande que celle pour laquelle le transport était payé par le gouvernement, le comté de Wellington, avec sa libéralité ordinaire envers sa milice, lui accorda une subvention qui suffit à payer toutes dépenses pour cet objet. C'est pour moi un devoir agréable que de pouvoir faire cette année à l'égard du 30me carabiniers le même rapport satisfaisant que j'ai fait pendant plusieurs années. J'ai inspecté les 10 compagnies au camp ; les casques, fournis par leur comté, leur donnaient un très bon air ; leur fourniment était net, bien ciré, et les capotes pliées proprement (ces compagnies ont été passées en revue sac au dos); leurs carabines étaient en excellent état, tout le bataillon était au complet et avait un air martial, et il règnait un bon esprit de corps parmi les officiers et les soldats. Leurs manœuvres ont été très bonnes, principalement en rangs déployés. A la revue, le 1er juillet, leur mouvement en rangs déployés pour l'attaque a été très correctement exécuté. En somme, le bataillon est dans un état très efficace.

33me bataillon de Huron. Ce beau corps, placé sous le commandement du lieut.-colonel A. M. Ross, a fait les exercices annuels au camp de brigade, où je l'ai inspecté, et je suis heureux d'en faire un rapport très favorable. Le bataillon s'est toujours fait remarquer pour le physique de ses soldats, et cette fois il s'est montré au camp aussi avantageusement que d'habitude. Les soldats étaient bien dressés et fermes dans les rangs; ils ont défilé comme il faut et avec aplomb. Cette année, le comté de Huron a accordé une solde supplémentaire à son bataillon, qui s'est montré digne de cette libéralité.

J'ai eu le plaisir de présenter au major Henry Cooke, adjudant, à la revue de brigade, une médaille qui lui a été accordée par Sa Majesté pour service distingué sur le champ de bataille, et qu'il a gagnée par sa bravoure à la prise des forts Taku pendant la dernière guerre avec la Chine.

La compagnie d'infanterie de Leamington, sous le commandement du major titulaire Wilkinson, a été attachée au 33me bataillon pour les manœuvres, et je ne fais que lui rendre justice en disant qu'elle s'est montrée l'une de ses compagnies les plus belles, les meilleures et les plus fermes.

La compagnie d'infanterie de Windsor, sous le commandement du capitaine Cheyne, a fait ses exercices au dépôt local. Je l'ai inspectée le 20 juillet et l'ai trouvée active, propre et assez bien exercée; soldats silencieux dans les rangs; fourniments

très propres. Le capitaine Cheyne est un officier très attentif et zélé, qui se donne beaucoup de peine pour sa compagnie.

La compagnie n° 6, du 25me bataillon, à Saint-Thomas, sous le commandement du capitaine Lindsay, a fait au dépôt local ses dix jours d'exercices annuels, à la fin desquels je l'ai passée en revue, et j'ai été heureux de pouvoir lui dire que je ferais un rapport très favorable et qu'elle était la compagnie à l'air le plus martial que j'eusse vue depuis plusieurs années à Saint-Thomas.

La compagnie a répondu à l'appel au grand complet ; ceinturons convenablement blanchis ; carabines en excellent état ; uniforme net à boutons brillants ; soldats bien dressés. Les manœuvres ont été faites avec assurance, et le maniement des armes ainsi que les exercices du feu ont été bien exécutés. Le capitaine Lindsay est un officier zélé et compétent, qui s'est donné beaucoup de peine et mérite beaucoup de louanges pour la condition efficace de sa compagnie.

CAMP DE BRIGADE.

Le plus grand nombre des corps ci-dessus nommés, savoir: la batterie de campagne de London et les 28me, 29me, 30me et 33me bataillons, se sont assemblés pour faire les exercices en camp de brigade, sous mon propre commandement, près de London. Ils arrivèrent le 24 juin et partirent le 2 juillet, ce qui leur donna six jours francs en campement, sans compter le dimanche et les jours d'arrivée et de départ. Bien que le temps ait été très court, il s'est opéré beaucoup de progrès dans tous les corps—plus dans quelques-uns que dans d'autres, naturellement—ce qui a été prouvé par la figure respectable qu'ils ont faite dans les grandes manœuvres qui ont eu lieu le 1er juillet. Comme c'était l'anniversaire de la confédération, la ligne tira un feu de joie et défila ensuite en colonne, en quart de colonne et en ligne de quart de colonne ; puis elle exécuta quelques déploiements et formations, et termina par l'attaque d'une position en rangs déployés. Quelques-uns des corps s'en sont tirés très honorablement, eu égard au court espace de tempe passé au camp.

L'équipage de campement de la brigade était complet; la routine réglée des services de camp a été assez bien exercée ; excepté un soir, la conduite générale a été paisible et bonne. L'allocation du gouvernement s'est trouvée suffisante pour payer les rations, qui étaient très bonnes. J'ai assisté à l'appel de chaque corps, et j'ai vu à ce que chaque soldat porté sur le contrôle fût présent ou que son absence fût dûment expliquée.

ASSOCIATIONS D'EXERCICE.

Il y a quatre associations d'instruction militaire dans ce district, savoir: celles de l'Institut de London, du Collège Dufferin, de l'Institut de Saint-Thomas et de l'École Modèle de Mount Forest. Les compagnies n'ayant été autorisées que dernièrement, ont à peine eu le temps d'intéresser le public à leur formation ; l'organisation est dans son enfance, mais quand on y aura travaillé convenablement et que les règlements auront été amendés selon qu'il aura été jugé à propos, il ne saurait y avoir de doute que le résultat sera d'entretenir l'esprit militaire parmi la jeune génération en état de répondre à un appel pour la défense du pays. J'ai inspecté la compagnie de l'Institut de London le 30 octobre ; ayant eu les services d'un instructeur de la batterie "A", cette compagnie a bien manœuvré, et j'ai pu la complimenter en toute conscience Lors des grandes manœuvres de brigade, le 1er juillet, cette compagnie a été attachée au 7me Fusiliers, et je l'ai passée de nouveau en revue lorsque j'ai inspecté le 26me bataillon. Dans ces occasions, ses manœuvres ont de beaucoup surpassé la moyenne, et cela démontre quels succès l'on peut faire remporter à ces compagnies lorsque les autorités de l'école leur prêtent leur cordial appui comme cela se fait à London, et qu'elles sont assez heureuses pour posséder un capitaine compétent. A mon inspection de la compagnie de l'Institut de London, j'ai eu le plaisir de présenter au capitaine Houston une épée et un ceinturon donnés par sa compagnie comme marque de son appréciation des peines qu'il s'est données pour elle. Je crois qu'un intérêt particulier est dû et devrait être porté à ces compagnies d'exercice dans les écoles et les collèges, car elles sont la pépinière appelée à fournir la meilleure et la plus intelligente classe d'hommes qui entreront à l'avenir

dans la milice active comme officiers et sous-officiers. Et comme il est évident que le sort de ces compagnies d'exercice, quant leur succès dépend dans une grande mesure du capitaine qui se trouvera naturellement être l'un des professeurs de l'école ou du collège formant la compagnie d'exercice, et vu que très peu de professeurs connaissent le métier, je recommanderais très fortement, comme encouragement à se rendre capables d'enseigner leurs compagnies, qu'il fût payé semi-annuellement à chaque capitaine d'une compagnie d'exercice efficace, la même allocation que l'on paie au capitaine d'une compagnie d'infanterie efficace de la milice active—cette allocation devant être payée pour fournir un instructeur jusqu'à ce que le capitaine soit capable d'enseigner les jeunes gens lui-même. (Cela encouragera également les sous-officiers de la milice à entrer aux écoles militaires et se rendre propres à devenir instructeurs de compagnies d'exercice.) Il ne faut pas oublier que les jeunes gens peuvent être exercés de deux à quatre fois la semaine et qu'ils reçoivent l'enseignement à l'âge où ils sont le plus en état d'en profiter, de sorte que l'argent sera bien employé. Si dans les commencements le capitaine était incapable d'enseigner sa compagnie, ou de fournir un instructeur satisfaisant au gré de l'officier d'état-major de district, alors l'allocation du gouvernement devrait être retenue et dépensée pour envoyer un instructeur de la batterie "A" ou "B".

GARDE D'HONNEUR.

Pendant la visite de Son Excellence le gouverneur général à la foire des comtés du sud, en septembre dernier, la compagnie n° 6, du 25me bataillon, sous le commandement du capitaine Lindsay, a fait le service comme garde d'honneur durant deux jours, et Son excellence a bien voulu se déclarer satisfait de la garde et de la manière dont elle s'est acquittée de ses devoirs.

Parades d'église mensuelles.

Pendant l'année qui vient de s'écouler la garnison de London a assisté à ces parades d'une manière très satisfaisante, et je suis heureux de voir que cette pratique s'étend à Guelph et autres postes dans le district. Je crois que ces parades devraient être encouragées, car elles rassemblent les compagnies qui, en portant l'uniforme l'empêchent d'être rongé par les mites.

Salles d'exercice.

Il y a 31 salles d'exercice dans le district. Quelques-unes d'entre elles, savoir celles de Hollen, de Sainte-Marie, de Lucan et de Cross Hill ont été réparées cette année. Les salles existent généralement depuis 15 ans, et les seuils de plusieurs paraissent s'en aller en ruine, tandis que la pesanteur de la neige et les tempêtes ont forcé quelques uns des toits ; et par conséquent, on peut s'attendre à ce que tous les ans, à l'avenir, quelques-unes des salles exigent des réparations considérables.

ASSOCIATIONS DE TIR.

Il y a 13 associations de tir qui se maintiennent dans le district, presque chaque bataillon en ayant une. Elles ont jusqu'au 1er décembre pour faire leurs rapports, mais il est à ma connaissance que le tir a été fréquemment pratiqué pendant l'année.

CORPS DE MUSIQUE.

Tous les bataillons ainsi que la 1re brigade provisoire d'artillerie de campagne ont des musiques efficaces ; celle du 7me Fusiliers passe pour être exceptionnellement bonne. J'ai examiné les comptes de musique de chaque corps et les ai trouvés corrects.

UNIFORMES.

L'uniforme distribué pendant l'année a été trouvé de qualité très satisfaisante. Je n'ai entendu personne s'en plaindre. La question de la coiffure paraît n'avoir pas encore été décidée. Les deux bataillons de carabiniers ont acheté des casques qui sont d'un patron simple et élégant et que les soldats aiment beaucoup.

L'artillerie a aussi acheté des casques du patron d'ordonnance, qui n'ont pas l'air de donner une grande satisfaction, et le colback est préféré,

Le casque du patron d'infanterie paraît trop recherché et ne supportera pas le rude usage aussi bien que le schako de l'ancien patron distribué lorsque le bataillon s'est formé ; il n'a pas l'air non plus aussi coquet aux revues.

Le bonnet Glengarry est beaucoup préféré au Kilmarnock.

ARMES ET FOURNIMENTS.

Les corps possèdent ces choses au complet, à l'exception d'un petit nombre de ceinturons et de bretelles. J'ai trouvé que les compagnies, à l'exception de deux, tiennent leurs carabines en bon état.

OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS COMPÉTENTS.

Le besoin le plus pressant que j'aie remarqué est celui d'officiers et de sous-officiers ayant les capacités nécessaires. Il faudrait plus d'encouragement qu'on n'en donne actuellement, pour indemniser les officiers et les sous-officiers qui fréquentent l'école militaire du dérangement et de la perte de temps que cela leur occasionne. Il ne saurait y avoir de doute que chaque nouvel officier et sous-officier compétent représente une certaine somme d'efficacité additionnelle dans son corps après qu'il s'est rendu convenablement capable, et ce sans aucune dépense ultérieure ou nouvelle de la part du gouvernement

Ainsi que dans plusieurs occasions précédentes, j'éprouve beaucoup de satisfaction à reconnaître les habiles services qui m'ont été accordés avec tant d'empressement par le lieutenant-colonel Moffat, major de brigade.

Et avant d'abandonner le commandement de ce district—commandement que j'ai eu pendant 15 ans,—qu'on me permette de saisir cette occasion d'exprimer ici mes remercîments personnels aux commandants, et aux officiers placés sous eux ; dans tous les corps du district pour la promptitude et l'empressement qu'ils ont mis à obéir aux ordres, pour l'appui cordial qu'ils ont toujours prêté à l'état-major de district et pour la manière aimable et obligeante avec laquelle ils se sont imposés beaucoup de dérangement personnel et de dépense dans l'intérêt du service.

J'ai l'honneur d'être, etc,

JOHN B. TAYLOR, lieut.-colonel,
Aide-adjudant général,
District militaire n° 1.

A l'adjudant général, Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE N° 2.

VIEUX FORT, TORONTO, 23 novembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre, pour être soumis au major-général commandant la milice, le rapport d'instruction ci-joint, concernant les exercices annuels de 1880-81, faits par la milice active du district militaire n° 2, conformément aux ordres généraux, datés à Ottawa, le 5 mai 1880. L'effectif des troupes autorisées à faire l'exercice, cette année, était de 3,600 officiers, sous-officiers et soldats.

En conformité de cet ordre, les corps qui suivent ont reçu instruction de faire les exercices annuels :

1° Les batteries d'artillerie de campagne de Toronto, d'Hamilton et du canal Welland.

2° Corps urbains. Les gardes du corps du gouverneur général—2 escadrons.

Batteries d'artillerie de place—Toronto, Sainte-Catherine et Collingwood.

Compagnie du génie.

Infanterie—2me bataillon, carabiniers de la Reine ; 10me Royaux ; 13me bataillon, Hamilton.

3° Corps qui n'ont pas fait l'exercice annuel l'année dernière.

12me bataillon—York Rangers.
34me " Ontario.
35me " Simcoe Foresters.
39me " Simcoe.
44me " Welland.

Demi-batterie, Sault-Sainte-Marie—Artillerie.
Compagnie de carabiniers, Sault-Sainte-Marie.
Compagnie nº 1, (Niagara), 19me bataillon.

Le 36me bataillon (Peel) a reçu la permission de faire, cette année, les exercices annuels pour 1879–80.

4° Corps qui n'ont pas reçu ordre de faire les exercices annuels pour l'année 1880-81 :

2me régiment de cavalerie.

19me	bataillon,—	Lincoln, la compagnie nº 1 exceptée.
20me	"	Halton.
31me	"	Grey.
36me	"	Peel.
38me	"	Brant, carabiniers Dufferin.
77me	"	Wentworth.

Ce dernier régiment n'ayant pas fait les exercices annuels l'année dernière, a été autorisé à s'exercer en vertu de l'ordre général, mais il n'a pas reçu ordre de le faire vu que cela aurait dépassé les contingents désignés.

INSPECTIONS.

Le 7 mai dernier j'ai inspecté la demi-batterie d'artillerie placée sous le commandement du major Wilson, au Sault Sainte-Marie.

Rassemblement et apparence générale des hommes, bons, ainsi que l'uniforme.

Les soldats ont bien manié les deux canons de montagne de 7 se chargeant par la bouche, au moyen de câbles à traîner, exécutant plusieurs évolutions de campagne. J'ai examiné la baraque à canons, les approvisionnements et les munitions dans le magasin (à part de la baraque à canons), et j'ai tout trouvé en bon état. L'attention et les soins donnés par le major Wilson à tout ce qui regarde sa demi-batterie lui font beaucoup d'honneur. La baraque à canons et le magasin—bien bâtis—ont été construits par lui, à ses propres frais. Cette inspection a été faite pour les exercices annuels de 1879-80.

Pendant que je me trouvais au Sault, j'ai inspecté les armes, les fourniments, les uniformes, etc., appartenant à la compagnie de carabiniers commandée par le lieutenant Towers qui était présent. J'ai trouvé tout propre et en bon état; peu ou point d'effets manquants.

L'efficacité de la compagnie se trouvera beaucoup favorisée par la construction d'une salle d'armes qui a été bâtie dernièrement, attenante à la salle de l'agriculture, ce qui permettra à cette compagnie de s'exercer pendant l'hiver dans cette salle à laquelle elle aura un accès facile sans rien payer.

Garde du corps du gouverneur général.

J'ai inspecté l'escadron de la garde sur la commune de la garnison, le 19 juin, à 10 h. a.m.

L'escadron s'est assemblé au complet; les officiers et les soldats avaient un air très martial; ils étaient bien montés et bien équipés. Les compagnies ont très bien défilé au trot; exercice du sabre, bon.

L'escadron divisé en 4 compagnies, sous le commandement du lieut.-colonel G. T. Denison, a été habilement manœuvré par cet officier. Les changements de front, les mouvements de la colonne en ligne et de la ligne en colonne ont été promptement et correctement exécutés; les chevaux étaient bien en main, ce qui indique que les chefs de file, les officiers et les soldats avaient prêté toute leur attention aux instructions qui leur avaient été données par leur commandant pendant la courte période consacrée aux exercices par cet escadron.

En égard à l'efficacité obtenue par l'escadron, j'ai l'honneur de recommander qu'il lui soit permis de faire les exercices annuels au grand complet, savoir: avec 55 sous-officiers et soldats dans chaque compagnie.

Batteries de campagne.

Batterie de campagne de Toronto ; batterie de campagne du canal Welland. Ces batteries ont été inspectées par l'inspecteur d'artillerie, le lieut.-colonel Strange.

La batterie de campagne d'Hamilton n'a pas fait les exercices annuels cette année.

Batteries de place.

J'ai inspecté la batterie de place de Sainte-Catherine pour le lieutenant-colonel Strange. Campée sur le bord du lac à environ 5 milles de Sainte-Catherine, sous le commandement du capitaine Wiley. Propreté et air militaire à la revue; armes et uniformes en bon état. A fait le maniement des armes et les exercices du feu très passablement; service et manœuvres de force des bouches à feu, sous le commandement du capitaine Wiley, très bien.

Fait rapport de l'absence du lieutenant Hunter sans congé.

Demandé la permission de pratiquer le tir de l'obus plus tard dans la saison sous le commandement de l'inspecteur d'artillerie.

Rations, bonnes; pas de malades. Avec un zèle louable le capitaine Wiley a amené avec lui au camp le canon de siège de 18 appartenant à la batterie. Cette inspection a eu lieu le 25 juin.

La batterie de place de Collingwood et la batterie de place de Toronto ont été passées en revue par l'inspecteur d'artillerie.

Compagnie du génie du 2me district militaire—Sous le commandement du lieutenant-colonel Scoble.

Les exercices annuels de ce corps ont été faits à Kingston.

INFANTERIE.

Corps urbains.

2me bataillon, carabiniers de la Reine.
10me " Royaux.
13me " Hamilton.

Les deux bataillons de carabiniers de la Reine, sous le commandement du lieutenant-colonel Otter, ont été passés en revue par le major général Luard, commandant la milice, le 3 novembre, à 2.30 p.m., sur le parc de la Reine.

Ce régiment s'est assemblé en nombre très grand et dépassant de beaucoup son effectif autorisé; a paru remarquablement bien; très ferme sous les armes, air très martial, et, de fait, tout ce qui appartient à ce corps, en bon état; défilé, très bon; maniement des armes et exercices des feux commandés par le lieutenant-colonel Jarvis, très bons. Plusieurs manœuvres de campagne sous le commandant ont été exécutées avec aplomb et bien, sans points de repère. En cette occasion, un grand nombre de gens assistèrent aux manœuvres, ce qui empêcha jusqu'à un certain point le régiment de paraître avec autant d'avantage qu'il aurait pu autrement. Le major général s'est déclaré hautement satisfait du régiment. L'air martial et la conduite de ce corps, font beaucoup d'honneur au commandant et à tous les officiers qui appartiennent au régiment.

Le major général a inspecté, le matin, dans la salle d'exercice, les livres de régiment et les salles d'armes de ce corps, ainsi que toutes les salles d'armes des différents corps. Le major général s'est déclaré satisfait de tout ce qu'il a vu. Le jour suivant il a aussi inspecté les salles d'armes des gardes du corps du gouverneur général dans le Vieux Fort, l'équipement et les armements de la batterie de campagne, les magasins de district sous les soins du garde-magasin de district, le lieut.-colonel Alger, et le tout lui parut dans un état satisfaisant. L'état de délâbrement du Vieux Fort et de tous ses bâtiments, etc., a attiré l'attention du major général, qui a inspecté en même temps les casernes et les bâtiments nouveaux, qui sont dans un meilleur état.

10me bataillon—Royaux.

Ce régiment n'a pas encore fait d'exercices annuels.

13me bataillon, à Hamilton.

Ce régiment, commandé par le lieut.-colonel Skinner, s'est assemblé dans la salle d'exercice, à Hamilton, le 25 novembre à 8 p. m., pour être passé en revue par moi, la permission en ayant été obtenue comme cas exceptionnel. Le régiment s'est assemblé en grand nombre. Armes, fourniments et uniforme en bon état. Fourniment bien ajusté. Le régiment s'est bien comporté sous les armes. Air très martial.

Composé d'un beau corps de jeunes gens. Défilé, en colonne, quart de colonne et au pas redoublé, très bon. Maniement des armes et exercice des feux, commandés par le lieut.-colonel Gibson, très-bien faits. Le lieut.-colonel Irving a alors fait faire au régiment plusieurs mouvements de bataillon, et tout ce qui en réalité pouvait être fait dans un espace si restreint, cet officier l'a exécuté habilement, vivement et bien, et sans points de repère. La condition efficace du régiment fait beaucoup d'honneur au commandant et aux officiers de ce corps. J'ai inspecté les registres du régiment et les salles d'armes, et j'ai trouvé le tout en bon état. Le jour suivant, je restai à Hamilton comme président d'un bureau d'officiers pour l'examen des officiers désireux d'obtenir des certificats de 2me classe. Quatre officiers subalternes du 13me bataillon et un officier du 20me bataillon des carabiniers se sont présentés. Le lieutenant-colonel Alger, payeur de district, fit l'appel du contrôle. Les contrôles de solde et les registres matricules ont été comparés et trouvés dans un état satisfaisant.

12*me bataillon.*—Sous le commandement du lieut.-colonel Garden.

Inspecté le 1er juillet ce régiment campé à Aurora et assemblé en grand nombre ; apparence générale et physique, bonne ; armes, fourniments et uniforme en assez bon état, excepté ceux de deux compagnies qui ne sont pas aussi bien tenus. Mouvements de bataillon, marche et déploiement pour l'attaque, réellement très passables. Pas de plaintes. Un nouvel enrôlement. Pas de maladie mentionnée dans le rapport.

34*me bataillon.*—Sous le commandement du lieut.-colonel O'Donovan.

Inspecté le 3 juillet ce régiment campé sur les terrains de l'exposition à Whitby ; bon terrain de campement mais à peine assez spacieux pour les besoins de l'exercice. Régiment s'est assemblé en grand nombre ; nouvel enrôlement ; beau corps de jeunes gens. Avait l'air propre et martial à la revue. Armes, fourniments et uniforme en bon état. Marche et mouvements de bataillon, très bien. Ce régiment a fait beaucoup de progrès depuis la dernière revue ; cela fait honneur au lieut.-colonel O'Donovan dernièrement nommé ainsi qu'aux autres officiers du bataillon. Il y a ici un bon champ de tir à la carabine qui a permis au régiment de pratiquer le tir à la cible mieux que cela ne se fait généralement. Peu ou point de maladie. Pas de plaintes.

35*me bataillon.*—Sous le commandement du lieut.-colonel McKenzie.

Inspecté ce régiment le 2 juillet ; campé ici, sur les terrains de l'exposition, où se trouve aussi la salle d'exercice des quartiers-généraux du bataillon, et qui forment une excellente place tant pour le campement que pour les exercices.

Ce régiment a présenté une apparence très propre et martiale, les soldats se tenant bien sous les armes ; armes, fourniments et uniforme en bon état. Le lieut.-colonel McKenzie conduisit son régiment sur une commune voisine et le déploya pour l'attaque ; vu le peu de temps consacré aux exercices, ces mouvements furent bien faits. Nouvel enrôlement ; soldats, beaux, forts et bien portants. Le lieut.-colonel McKenzie est un officier très intelligent ; il a bien fait manœuvrer ses hommes, et il mérite beaucoup d'éloges de même que les autres officiers du bataillon.

36*me régiment.*—Sous le commandement du lieut.-colonel Scott.

Inspecté le 30 juin ce régiment campé sur une commune libre avoisinant Orangeville et offrant toutes les commodités désirables pour les fins de l'exercice. Le régiment s'est assemblé au complet ; jeunes gens vigoureux ; nouvel enrôlement ; armes, fourniments et uniforme en bon état ; soldats fermes sous les armes ; marche, mouvements de bataillon et déploiement pour l'attaque, réellement très-bien.

Le lieut.-colonel Scott, nommé dernièrement, ainsi que les officiers du bataillon, méritent des éloges pour sa belle apparence. Ce régiment a eu la permission de prendre part aux exercices annuels de 1879–80 ; il ne s'était pas assemblé pendant les deux années précédentes.

39me bataillon—Carabiniers.—Sous le commandement du lieut.-colonel Mabee. Inspecté, le 16 juin, ce régiment campé sur les terrains de l'Exposition, ici, (à Simcoe) lesquels sont bien adaptés et propres à cette fin. Tentes bien dressées, camp bien établi ; huit fortes compagnies de jeunes gens (cultivateurs), nouvel enrôlement complet ; air propre et martial. Maniement des armes et exercices des feux, assez bons. Après quelques mouvements de bataillon, le commandant déploya son régiment tant de la colonne que de la ligne pour l'attaque. La manière tranquille et ferme dont les compagnies se sont déployées ainsi que celle dont les autres ont pris leurs positions respectives, a été particulièrement remarquable eu égard à la courte période des exercices ; cela fait honneur à tous ceux qui appartiennent au régiment. Rations, bonnes ; pas de plaintes ; conduite des soldats, bonne suivant les rapports ; pas de maladie.

44me bataillon.—Sous le commandement du lieut.-colonel Morin, le plus ancien major du régiment—le lieut.-colonel Barnett, commandant le régiment, étant absent en congé.

Ce régiment s'est assemblé à Clifton le 26 août ; il était campé dans le parc à promenade de la place, lequel est un endroit très propice. La compagnie n° 5, capitaine Harcourt, ne s'est pas rendue ; on s'est enquis des raisons de cette absence et rapport en a été fait.

Ce régiment n'ayant pas fait les exercices annuels pendant les deux années précédentes et se composant entièrement de recrues, demandait toute l'attention que le commandant et les officiers d'état-major et de compagnie pouvaient y mettre pour le préparer à la revue du major général Luard commandant la milice, laquelle eut lieu le 2 septembre.

Le major général ayant inspecté les armes, les fourniments et l'uniforme, par compagnies, et vu le régiment exécuter plusieurs mouvements de bataillon sous le commandement du lieut.-colonel Morin, ainsi que quelques mouvements en rangs déployés, se déclara satisfait de l'apparence générale du corps, les différents mouvements ayant été tout aussi bien faits qu'il pouvait s'y attendre, eu égard à la courte période d'exercice. Les diverses compagnies se sont assemblées en grand nombre ; rations, bonnes ; pas de plaintes ni de liste de malades dans les rapports.

Pendant la nuit du dimanche suivant, le 29, eut lieu parmi les soldats de la compagnie n° 3 (de Chippewa) un désordre dont un rapport complet a été dûment expédié pour être soumis au major général commandant.

Ce régiment est demeuré sous la tente depuis le 26 août jusqu'à vendredi, le 3 septembre—en tout, 9 jours, y compris les jours d'arrivée et de départ.

Conformément aux ordres généraux, le lieutenant Jarvis, qui est un gradué du Collège Militaire Royal, a rejoint le régiment dès le premier jour, et il a rendu de bons services en prenant le commandement de la compagnie n° 2, l'officier commandant cette compagnie n'ayant pu se rendre.

Compagnie n° 1, 19me bataillon.

Cette compagnie, commandée par le major Thompson, a fait ses exercices annuels à Niagara, et elle a été inspectée par le lieutenant-colonel Villiers qui s'exprime comme suit dans son rapport :—

" La compagnie a fourni 1 officier et 42 hommes. L'apparence des soldats était propre et martiale. Armes et fourniments parfaitement nets.

" Les exercices de la compagnie ont été très bien faits ; ils consistèrent dans la vérification de la compagnie, le maniement des armes, les feux, la marche et les conversions par compagnie, divisions et sections, la marche par file la formation de la compagnie sur la droite et les formations par quatre. Le tir de la carabine a été pratiqué à 200 verges, et le rapport en sera transmis aussitôt qu'il sera terminé. J'ai fait l'appel des hommes et le registre matricule m'a aussi été présenté ; le tout m'a parfaitement satisfait."

Compagnie n° 5, 12me bataillon.

Cette compagnie, placée sous le commandement du capitaine Tremayne, a fait ses exercices annuels à son dépôt, à Sutton. Elle a été inspectée par le lieutenant-colonel Denison, major de brigade, qui fait le rapport suivant :—

" Le 2 octobre 1880, j'ai inspecté la compagnie n° 5 (de Sutton), du 12me bataillon, ses exercices annuels ayant été terminés ce jour-là. Etaient présents à la revue : 1 capitaine, 1 lieutenant, 3 sergents, 36 soldats ;—1 homme se trouvait absent en congé (malade) ; total, 2 officiers, 3 sous-officiers, 37 soldats, 2 absents—40. La compagnie est formée de très beaux hommes. Exercices : revue de compagnie, vérification de la compagnie, manœuvres de compagnie, déploiement pour l'attaque, changement de front en serrant les rangs déployés et déploiement partant des flancs et du centre. Soldats très fermes sous les armes. Les officiers ne possèdent pas de certicats.

Demi-batterie d'artillerie et compagnie de carabiniers, Sault-Sainte-Marie.

Demi-batterie d'artillerie de montagne, sous le commandement du major Wilson.

Compagnie de carabiniers, sous le commandement du lieutenant Towers, au Sault-Sainte-Marie.

Ces corps ont été inspectés tous les deux par le lieut.-colonel Denison, major de brigade, qui fait le rapport suivant :—

" Le 8 novembre, j'ai inspecté au Sault Sainte-Marie, pendant leurs exercises annuels, les deux détachements de canonniers et de servants pour le service des bouches à feu commandés par le major Wilson, et aussi la compagnie de carabiniers placée sous le commandement du lieutenant Powers.

" Les canonniers sous le commandement du major Wilson comme demi-batterie. ont exécuté plusieurs manœuvres de campagne, tels que changer de front, se porter en avant et retraiter, ainsi que prendre du champ dans plusieurs directions, former les ordres de marches de détachements, en avant, en arrière, à droite et à gauche, et se jeter dans la mêlée dans différentes directions bien que le terrain fût mou à cause de la neige. Ces mouvements ont été faits avec aise et régularité.

Le service des bouches à feu a été très satisfaisant.

Les soldats de la compagnie de carabiniers, sous le commandement du lieutenant-Towers, ne connaissaient pas grand'chose des exercices de compagnie ni du tir. Comme c'était l'un des premiers appels de cette compagnie nouvellement organisée pour les exercices annuels, on ne pouvait pas attendre beaucoup de sa part.

Ces corps ont une musique composée d'instruments de cuivre (9 hommes) que je considère comme étant la meilleure que j'aie jamais entendue en égard au nombre d'exécutants.

Effectif de l'artillerie : 1 officier, 21 sous-officiers et soldats. A la revue : 1 officier, 21 sous-officiers et canonniers.

Effectif des carabiniers : 1 officier, 34 soldats. A la revue : 1 officier, 29 soldats. En congé, 3. Total : 1 officier, 32 soldats.

Conformément à l'ordre général du 5 mai, n° 9, le lieut.-colonel Alger, payeur du district, a fait l'appel du contrôle de tous les corps du camp, et payé aux hommes les sommes qui leur étaient dues. Les registres matricules ont été dûment confrontés avec les contrôles de solde et trouvés satisfaisants.

AIDE AU POUVOIR CIVIL.

Les cors suivants ont été appelés sous les armes pendant l'année dernière pour venir en aide au pouvoir civil :

PORT-ROWAN, 12 mai 1880.

Le lieut.-colonel Mabee, commandant le 39me bataillon, a appelé sous les armes un fort détachement de ce corps pour venir en aide au pouvoir civil, conformément à une réquisition dûment signée par le préfet, le shérif et les magistrats du comté ; il s'est rendu à Port Dover pour empêcher des boxeurs de profession de se battre, ce à quoi il réussit ; mesures toutes satisfaisantes ; conduite des soldats, bonne.

FORT-ERIE, 11 mai 1880.

Le capitaine Newbigging, commandant la compagnie n° 4 du 44me bataillon au port ci-dessus, a été appelé en aide au pouvoir civil avec sa compagnie, conformément à une réquisition dûment signée. Ils ont demeuré sous les armes toute la journée

mais leurs services n'ont pas été requis; il s'agissait d'une rencontre entre deux boxeurs de profession.

SIMCOE, Comté de Norfolk.

Conformément à une requisition signée par le président des sessions trimestrielle le préfet et le magistrat du comté, le major titulaire et adjudant Heath, du 39me bataillon, a été appelé sous les armes le 18 janvier 1880, avec une troupe de 3 officiers et 68 sous officiers et soldats composée comme suit:—lieutenant Huskett et 18 sous-officiers et soldats de la compagnie n° 1; capitaine Mathieson, lieutenant Walsh, et 23 sous officiers et soldats, de la compagnie n° 7; capitaine Ryerson, lieutenant Riddell, 2me lieutenant Alderson et 27 sous-officiers et soldats. La troupe s'est rendue par chemin de fer à Port Dover en prévision d'une émeute à la Longue Pointe. Elle est restée sous les armes pendant 24 heures au bout desquelles on s'est dispensé de ses services. Les mesures prises ont été satisfaisantes, la conduite des hommes, bonne. Aucun accident quelconque à enregistrer.

J'ai la satisfaction de faire remarquer que les officiers et les soldats ont répondu les uns et les autres avec empressement à ces réquisitions en aide au pouvoir civil; chacun d'eux a rempli son devoir d'une manière satisfaisante.

TIR A LA CARABINE.

Je ne puis faire rapport que le tir à la cible annuel ait été pratiqué convenablement par les différents corps lorsqu'ils accomplissaient leurs exercices annuels. Quelques corps ont fait mieux que d'autres grâce à des causes locales, vu qu'ils avaient un champ de tir; et d'autres n'ont pu en agir ainsi, la période d'exercice étant trop courte et les champs de tir leur faisant défaut. J'insisterais respectueusement sur la nécessité d'accorder plus d'aide aux soldats, plus d'encouragement, afin d'amener les hommes à donner plus d'attention au tir de la carabine, chose si importante à leur capacité et utilité futures.

Je prierais respectueusement le major général commandant d'examiner s'il ne conviendrait pas d'en revenir à l'ordre général qui exigeait que tous les corps, soit d'infanterie ou de carabiniers, s'exerçassent suivant la théorie propre à la courte carabine. On pourrait faire des exceptions, si on le jugeait nécessaire, pour les corps dont les commandants désireraient faire les exercices suivant la théorie propre à la longue carabine.

Règle générale, l'effectif des corps dans le district a été bien maintenu, principalement pour les bataillons ruraux. Les compagnies en campement étaient entièrement ou presqu'entièrement composées de jeunes recrues vigoureuses et robustes prises parmi les cultivateurs, les fils de cultivateurs ou les ouvriers de ferme, excellente étoffe à soldats. Deux choses essentielles sont absolument nécessaires; plus d'exercice et plus de commodités et d'encouragement pour le tir à la carabine, principalement pour les soldats. Le tout respectueusement soumis.

Je suis heureux de pouvoir ajouter que dans l'exécution de mes devoirs officiels, j'ai rencontré chez les officiers de l'état-major de district la même bienveillance et le même aide que j'ai reçus d'eux jusqu'ici.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

W. S. DURIE, lieut.-colonel,
Aide-adjudant général,
District militaire No 2.

A l'adjudant général,
Quartiers généraux, Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE N° 8.

BUREAU DE L'AIDE-ADJUDANT GÉNÉRAL,
KINGSTON, 4 novembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel sur l'état de la milice dans le district militaire No 3. pour l'information du major général commandant.

Les corps ci-après mentionnés ont été choisis pour faire les exercices cette année, savoir:—

Le 4me régiment de cavalerie; les batteries de campagne de Kingston et de Durham; les batteries de place de Cobourg, Port-Hope et Trenton; les 14me, 15me, 40me, 45me, 49me et 57me bataillons d'infanterie.

Les corps suivants ont été dispensés des exercices cette année, savoir :—

Le 3me régiment de cavalerie; les 16me, 46me et 47me bataillons d'infanterie, et la batterie d'artillerie de place de Napanee.

CAVALERIE.

4me régiment.

Ce corps a fait ses exercices en camp, près du village de Bath, à environ seize milles de Kingston; il s'est assemblé le 25 juin, a terminé les exercices le 3 juillet et a été passé en revue par moi le 2 juillet. Le régiment a défilé et fait l'exercice du sabre d'une manière très passable. Les soldats avaient bonne mine, leurs armes et fourniments étaient propres, et, en somme, ils étaient bien montés, et leur conduite a été trouvée très bonne. Les rations fournies par soumission ont coûté à peu près la somme accordée par le gouvernement. L'appel du régiment a été fait, et les hommes ont été payés par le payeur du district avant de lever le camp. Deux hommes ont éprouvé des accidents en s'en retournant à leurs dépôts d'escadron et ont demandé une indemnité.

ARTILLERIE.

Les deux batteries de campagne ont fait les exercices en camp et ont été passées en revue par l'inspecteur d'artillerie, qui fera rapport sur l'état de chacune d'elles. Les batteries de place de Cobourg et de Port-Hope ont aussi fait les exercices à leurs dépôts respectifs. La batterie de place de Trenton ne s'est pas encore assemblée pour s'exercer, mais elle le fera probablement avant que n'expire la période affectée aux exercices. Je n'ai assisté à aucune de ces inspections, mais le payeur de district a fait l'appel des deux batteries de campagne conformément aux ordres.

INFANTERIE.

14me bataillon.

J'ai inspecté ce bataillon le 7 juillet; les hommes ont paradé pour la revue dans l'après-midi. Après une minutieuse inspection des soldats, des armes, des fourniments et de l'uniforme, qui étaient très propres, le régiment a défilé en colonne, quart de colonne et au pas redoublé; tout bien exécuté, surtout la marche des compagnies nos 1 et 6. Le capitaine Gordon, adjudant du bataillon, a alors fait faire à ce dernier le maniement des armes et les exercices du feu, et le lieut.-colonel Kerr, son commandant, lui a fait exécuter diverses manœuvres de campagne ainsi que les exercices en tirailleurs; tout cela a été accompli de manière à me satisfaire entièrement, ce qui prouve que les hommes de tous grades avaient donné une grande attention à leurs exercices de cette année. Après la revue, j'ai ordonné aux lieutenants Hubbell et Kerr de faire manœuvrer leurs compagnies, afin de pouvoir juger de leur savoir, et j'ai vu avec beaucoup de plaisir que tous deux ont fait preuve d'une bonne connaissance des exercices, surtout le lieutenant Hubbell. Puis le bataillon s'est formé en carré, et j'ai eu le plaisir de présenter une médaille de compagnie au sergent Hume, de la compagnie n° 6, pour son habileté au tir; le même sergent a aussi gagné la médaille de bataillon cette année. L'appel des compagnies eut lieu ensuite; les registres matricules ont été vérifiés par moi-même et le major King, et tout a été trouvé correct. J'éprouve beaucoup de plaisir à déclarer qu'aucun corps dans mon district ne m'a donné autant de satisfaction que ce bataillon. L'équipement est en parfait état et les officiers et les hommes sont fiers de se montrer comme des soldats en toute occasion. Le major général commandant a inspecté les arsenaux lorsqu'il s'est trouvé à Kingston, dans sa tournée d'inspection, le mois dernier, et il s'est déclaré satisfait de voir l'équipement en aussi bon état.

15me bataillon.

J'ai inspecté ce bataillon en camp, à la pointe Massassaga, près de Belleville, le 26 août, en présence du major général commandant. Les armes, à l'exception de quelques carabines, étaient assez nettes. Les fourniments, propres; mais les uniformes

vieux et sales, et il en manquait quelques-uns. L'effectif, y compris tous les grades, est de 250 ; nombre des recrues, 111. Le bataillon a défilé en colonne et quart de colonne, puis il s'est formé en ligne et le major Henderson lui a fait faire le maniement des armes ainsi que l'exercice du feu ; l'un et l'autre ont été assez bien exécutés, eu égard au nombre de recrues dans les rangs, ils ont été suivis de mouvements de bataillon et d'exercices en tirailleurs commandés par le lieutenant-colonel Lazier. Dans toutes ces manœuvres, j'ai remarqué un progrès sensible sur l'année dernière. les hommes paraissant et évoluant décidément mieux. Les capitaines de compagnie ont fourni la table de leurs soldats, et les rations ont coûté la somme accordée par le gouvernement. D'après les rapports, la santé des hommes a été bonne et leur conduite excellente. J'ai remarqué plusieurs jeunes garçons dans les rangs, et en prenant des renseignements j'ai été surpris d'apprendre que les hommes n'avaient pas subi la visite du médecin avant de se rendre au camp ; à cause de cette négligence de la part du chirurgien on a laissé des jeunes gens physiquement impropres à faire les exercices, les règlements ayant été totalement méconnus à cet égard. J'ai été aussi beaucoup frappé du manque de connaissance des exercices de la part de quelques-uns des sous-officiers, notamment de celui qui avait sous ses ordres la garde du camp le jour de la revue ; ce sous-officier a fait sortir sa garde pour le général, mais il n'avait pas la moindre idée de la manière de s'y prendre pour la faire rentrer. Je dois répéter de nouveau ce que j'ai dit dans mon premier rapport expédié aux quartiers-généraux en 1876, à savoir, qu'" à moins que l'on ne prenne quelques moyens pour favoriser l'instruction d'officiers et sous-officiers d'infanterie, dans très peu de temps il n'y aura pas d'officiers ni de sous-officiers capables dans la milice." A l'exception des plus anciens officiers, il n'y en a qu'un ou deux dans ce bataillon qui possèdent des certificats ; les autres sont jeunes et inexpérimentés, et à moins qu'ils ne prennent des mesures pour se rendre capables, on ne peut pas s'attendre à ce que le régiment atteigne un haut degré d'efficacité. Cet état de choses est quelque peu excusable, car, actuellement, les officiers et sous-officiers d'infanterie n'ont aucune occasion d'apprendre l'exercice ou la discipline ; le besoin d'écoles pour cette branche du service se fait beaucoup sentir, et par conséquent, les officiers, règle générale, connaissent mal les devoirs des soldats en garnison ou en campagne, et les sous-officiers ignorent les éléments mêmes des leurs. Il est donc absolument nécessaire que quelque changement ait lieu, qu'on établisse, par exemple, trois ou quatre écoles d'infanterie. Les soldats règlent toujours leur esprit de subordination sur la conduite de ceux qui sont au-dessus d'eux, et il est de la dernière importance que les officiers et sous officiers d'aucune troupe possèdent quelque connaissance de l'exercice et de la discipline ainsi que des devoirs d'un soldat, soit en garnison ou en campagne. C'est ce qu'ils ne sauraient apprendre avec le présent système d'instruction, et si le Canada veut avoir une milice effective il faut adopter quelques moyens d'enseignement meilleurs que ceux d'aujourd'hui, en n'oubliant pas que " moins les troupes sont disciplinées plus il est nécessaire que les officiers et les sous-officiers reçoivent une forte instruction." Sous l'ancien système d'école, on enseignait aux officiers et aux hommes une certaine somme d'exercices, mais non la discipline, et le petit nombre de ceux qui ont quelque connaissance de cette dernière, sont ceux qui ont passé par les écoles d'artillerie. Pour finir, je dois dire que le lieut.-colonel Lazier s'occupe beaucoup de ce corps, et qu'il n'épargne ni le temps ni l'argent pour favoriser ses intérêts.

40me bataillon.

Ce bataillon a fait ses exercices en camp à Cobourg ; il les a commencés le 22 juin et il a été inspecté par moi le 29. Le camp était établi sur le terrain de l'exposition, près de la ville, et tenu propre et en règle. Le jour de la revue, le bataillon a présenté une apparence très recommandable à la parade. Les armes et les fourniments étaient très propres et les uniformes assez nets. Le défilé a été bon. Le maniement des armes et les exercices du feu ont été assez bien exécutés ; les autres manœuvres de campagne l'ont aussi été assez bien, si l'on considère qu'il n'y avait pas moins de cent cinquante recrues dans les rangs. D'excellentes rations coûtant 19 cents ont été fournies aux hommes. Les rapports disent que la conduite a été bonne et la santé excellente. Le bataillon n'a envoyé que huit compagnies aux exercices, la compagnie de Cold Spring étant de nouveau restée en arrière.

45me bataillon.

Ce bataillon a campé à Bowmanville le 23 juin, et je l'ai inspecté le 30. Le camp étant assis sur les terrains de l'exposition avoisinant la salle d'exercice. Le terrain est bas en certains endroits, et pendant les temps pluvieux et orageux n'est pas très propre à un camp. Cette année, le temps a été orageux pendant deux jours après l'établissement du camp, ce qui a causé quelque maladie;—un jour, pas moins de 40 hommes se sont déclarés malades et impropres au service. La conduite des soldats a été bonne; seulement trois prisonniers ont été faits. D'excellentes rations coûtant seulement 18 cents ont été fournies par entreprise privée. Une cantine a été ouverte pour la vente de bière allemande (*lager beer*), de bière de gingembre et d'épiceries, et l'on a trouvé que c'était un moyen efficace d'empêcher l'introduction de liqueurs plus fortes dans le camp. Le bataillon a défilé en colonne, quart de colonne et au pas redoublé; le tout a été très bien exécuté, surtout par la compagnie nº 1. L'adjudant a fait faire le maniement des armes ainsi que les exercices du feu, ce dont le bataillon s'est acquitté aussi très bien, et les manœuvres de campagne ainsi que l'exercice en tirailleurs ont été bien exécutés sous le commandement du lieut.-colonel Cubitt. Les armes, fourniments et uniformes étaient propres, particulièrement ceux de la compagnie nº 1.

49me bataillon.

Ce bataillon a campé le 24 juin et terminé ses exercices le 1er juillet. Le camp était assis sur le bord du lac, à environ 6 milles à l'ouest de Belleville, et l'emplacement choisi était excellent. J'ai inspecté ce corps le jour aanniversaire de la confédération, en prenant moi-même le commandement de la revue; les régiments ont tiré un feu de joie et poussé trois vivats chaleureux pour Sa Majesté et en l'honneur du jour. Le major Boulter a fait faire le maniement des armes et les exercices du feu, dont le bataillon ne s'est acquitté que passablement bien; et le colonel Brown a commandé plusieurs manœuvres de campagne qui n'ont été que médiocrement exécutées. Je m'attendais tout-à-fait à trouver les compagnies de Belleville les plus au fait des exercices, mais j'ai été très surpris de voir que celle de Stirling était la plus agile et la mieux exercée sur le terrain. En prenant des information à ce sujet, j'appris qu'un grand nombre des hommes appartenant aux compagnies de la ville n'avaient pu quitter leur ouvrage et que les capitaines avaient été obligés d'engager des recrues pour les remplacer. Ceci m'est une preuve que les corps urbains devraient toujours faire les exercices à leurs propres dépôts, en choisissant le temps qui leur convient. Le camp était très propre, et les tentes bien dressées. D'excellentes rations coûtant moins de 25 cents ont été fournies aux hommes; la conduite de ces derniers ainsi que leur santé ont été excellentes, et il y a eu très peu de prisonniers. Les armes, fourniments et uniformes étaient en excellent état.

57me bataillon.

Ce bataillon a fait ses exercices en camp, et il a été passé en revue le 14 septembre. Le terrain de campement était bien situé sur les bords de la rivière Otonabee, à environ trois milles de Peterborough. Le régiment a paradé pour l'appel et sac au dos le matin, et pour les manœuvres de campagne dans l'après-midi. A la revue, sac au dos, il avait très bonne mine, si l'on considère que les sacs n'avaient été distribués aux hommes que quelques jours avant l'inspection. Je regrette d'avoir à faire rapport qu'une partie de l'uniforme a été grandement endommagé par le vernis, qui en se détachant des sacs a complètement souillé de noir le dos d'un certain nombre de tuniques. Ceci est très regrettable, vu qu'il s'agit de l'uniforme neuf distribué cette année. Le régiment a défilé en colonne et quart de colonne et exécuté diverses manœuvres de campagne ainsi que le maniement des armes et les feux, le tout avec assez de succès. Les armes et les fourniments étaient propres, principalement ceux des compagnies nos 1 et 3. Le camp était net et régulier; la conduite des hommes a été bonne et c'est à peine s'il y a eu de la maladie. Le quartier-maître a fourni d'excellentes rations à raison de 25 centins par jour. Des prix ont été donnés par le capitaine Edwards aux trois hommes les plus propres de sa compagnie, et j'ai éprouvé quelqu'embarras à faire un choix parmi eux, vu qu'ils étaient tous très propres. Le

lieut-colonel Rogers et les officiers méritent beaucoup d'éloges pour avoir élevé ce corps à un tel dégré d'efficacité dans un si court espace de temps.

Salles d'exercice.

Les fondations de la salle d'exercice d'ici demandent quelques réparations, mais comme le bâtiment appartient aux administrateurs du collège de la Reine, la question qui se présente est de savoir si le département de la milice devrait être responsable du coût de ces réparations.

Des détails estimatifs des réparations à faire aux salles d'exercice dans le district de Peterborough ont été dernièrement transmis aux quartiers-généraux, et ces réparations sont urgentes. Le besoin d'une salle d'exercice se fait également beaucoup sentir à Belleville, mais, autant que je puis voir, il n'est pas beaucoup probable que les autorités municipales aident à en bâtir une à présent. Il faut aussi une salle d'exercice à Cobourg.

Associations de tir.

La plupart des associations de tir sont dans un état florissant et se sont assemblées cette année. Celles qui ne l'ont pas fait s'assembleront probablement avant la fin de l'année. L'assemblée de l'association du comté de Prince-Edward, tenue à Pictou, a eu un grand succès, grâce surtout aux efforts du lieut.-colonel Bog, du 16me bataillon.

Equipement.

Le major de brigade fait rapport d'une amélioration sensible dans l'état des armes et de l'équipement, et il a comparativement peu de pertes à enregistrer cette année.

Quelques effets d'uniforme ont néanmoins été sérieusement endommagés par les mites, et cela aura toujours lieu tant qu'il sera permis de les laisser dans des salles d'armes médiocres aux dépôts de compagnies. Je suis persuadé qu'il en résulterait à la fin une économie pour le gouvernement s'il construisait des salles d'armes convenables à tous les dépôts de bataillon, et les confiait à des gardiens salariés qui adopteraient, pour la conservation de l'équipement, le même système que celui qui est en usage dans le 14me bataillon.

TIR À LA CIBLE.

Des munitions ont été distribuées à tous les corps y ayant droit, et, comme d'habitude, il n'y a encore qu'un petit nombre de ces derniers qui aient envoyé leurs rapports. La période affectée aux exercices—six jours seulement—est si courte, qu'il est impossible de consacrer le temps et l'attention convenables au tir à la cible et de suivre en même temps le cours d'instruction militaire ; en conséquence, la plupart des corps préfèrent s'acquitter du premier de ces devoirs à leurs dépôts de compagnie, et de là le retard dans l'envoi de leurs rapports. On fera tous les efforts possibles pour les transmettre avant la fin de l'année.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Tous les corps qui ont reçu ordre de s'exercer ont profité du privilège de pouvoir le faire dans des camps aux dépôts de bataillon. Presque tous les commandants se sont plaints du peu de temps accordé pour les exercices, par la raison que leurs soldats ne faisaient que se mettre sérieusement à leur besogne au moment où il leur fallait lever le camp, et quelques-uns d'entre eux ont dit qu'ils étaient décidés à ne jamais plus faire camper leurs bataillons pour une si courte période. Je suis tout-à-fait de leur avis, et je considère qu'aucun régiment ne devrait recevoir l'ordre d'aller camper pour moins de douze ou quinze jours. Quelques hommes se sont aussi plaints d'avoir eu à perdre le salaire de huit jours de travail pour ne toucher que la solde de six jours d'exercice. J'espère qu'un changement pourra être fait l'année prochaine, et que tous les corps recevront la permission de s'exercer en bataillons ou en camps de brigade pendant au moins douze jours.

L'ordre concernant les contrôles de compagnie et les registres matricules de vérification a été fidèlement exécuté dans ce district, et je considère qu'il en est résulté un avantage pour le service. Quelques compagnies se sont rendues au camp sans

registres matricules, mais dans chaque cas les commandants ont eu à en préparer de nouveaux et à assermenter leurs hommes avant de pouvoir toucher leur solde. J'ai à mentionner comme d'habitude la perte de quelques effets d'équipage de camp, et je crains qu'il n'y ait toujours des pertes de ce genre tant que les commandants ne seront pas forcés de remplacer les articles manquants.

Afin d'épargner au gouvernement de nouvelles pertes sous ce rapport, je suggérerais respectueusement que les officiers commandants des districts fussent autorisés à déduire la valeur des effets manquants de la première indemnité payée aux officiers responsables pour le soin des armes, et à prêter leur aide aux commandants dans le soin à prendre de l'équipement. Je recommanderais qu'on payât deux jours de solde supplémentaire au quartier-maître et au quartier-maître sous-officier, qui devraient se trouver disponibles pour le service le jour précédant celui où le corps doit camper, afin de recevoir les équipages de camp de la compagnie de bateau à vapeur ou de chemin de fer, et de les rassembler et renvoyer aux magasins du quartier général de district aussitôt que le camp est levé. Règle générale on s'acquitte de ce devoir à la hâte ; il en résulte des pertes, et parfois il se passe plusieurs jours après la levée du camp avant que les équipages ne soient renvoyés aux magasins.

Je crois que le parlement a commis une erreur en prohibant l'établissement de cantines de régiment dans les camps militaires d'instruction. Plusieurs commandants, qui m'ont parlé de la chose, désapprouvent la loi et se plaignent de ce que des liqueurs fortes ont été introduites par les soldats en quantité considérable dans les camps, ce qui ne serait pas arrivé si on avait pu ouvrir des cantines pour la vente de bonne bière et autres boissons douces. Les commandants des 40me et 45me bataillons ont permis qu'il fût vendu de la bière allemande et de la bière de gingembre dans leur camp, et tous deux ont été satisfaits du résultat obtenu.

L'ordre prohibant la distribution de caisses de pharmacie aux corps faisant les exercices en camp a causé du mécontentement, car les chirurgiens considèrent qu'il est injuste qu'on leur demande de fournir gratis des remèdes aux soldats. Comme je n'ai pas cru que ce fût là l'intention du département, je leur ai donné instruction de présenter une liste et le compte de tous les remèdes ainsi fournis, et je me propose de transmettre ces comptes quand je les aurai tous reçus, et d'en recommander le paiement. Je ferai aussi remarquer que les caisses de pharmacie en magasin ici devront être remplies de nouveau avant de pouvoir être d'aucune utilité.

Depuis mon dernier rapport, l'effectif de ce district a été réduit par le fait que le 48me bataillon de Lennox et Addington a été rayé de la liste du service actif, ce qui a été principalement dû à un désaccord parmi les plus anciens officiers relativement à la disposition de la masse et autres fonds du régiment. L'officier commandant le 47me bataillon de Frontenac a demandé et reçu la permission d'augmenter de trois compagnies l'effectif de son bataillon, et les compagnies de l'île Amherst, d'Odessa et de Tamworth de l'ancien 48me ont été attachées au 47me, ce qui porte l'effectif de ce corps à dix compagnies.

Ayant reçu l'ordre de prendre au printemps le commandement des forces dans le Nouveau-Brunswick, ce rapport sera probablement le dernier que je ferai sur l'état de la milice en ce district, et je profite en conséquence de l'occasion pour exprimer le regret que j'éprouve d'avoir à abandonner mon commandement actuel. Depuis que j'ai reçu ma commission dans la milice—en mai 1876—la période affectée aux exercices annuels a été réduite de douze jours à six ; la formation de camps de brigade a été discontinuée, et on les a remplacés par l'exercice aux dépôts de compagnie. Tous ces changements tendent à diminuer l'efficacité des troupes. Malgré cela, je suis heureux de pouvoir dire, et, je crois, sans crainte de contradiction, que dans mon district les régiments sont aujourd'hui dans un aussi bon ou meilleur état qu'ils ne l'étaient lorsque j'ai pris le commandement. Je ne prétends pas attribuer aucun progrès à mes propres efforts personnels, mais bien à l'aide bienveillant et au zèle de ceux que je commandais.

Je dois remercier spécialement les majors de brigade, le payeur de district et les officiers commandant des corps, pour le zèle qu'ils ont apporté dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs. Le lieutenant-colonel Worsley a toujours pris un soin assidu des armes et de l'équipement, et j'attribue à ses efforts et à sa surveillance personnels, les progrès sensibles qui se sont opérés sous ce rapport. En outre de ses

devoirs comme payeur de district, le major King a la garde de tous les équipements dans ce district, et j'éprouve beaucoup de plaisir à rendre témoignage de l'ordre et de la régularité dans lesquels ils sont tenus. Les commandants ont toujours été prêts à accomplir mes désirs autant que faire se pouvait, et il en est parmi eux qui ont consacré beaucoup de temps précieux, et d'argent, à maintenir l'efficacité de leurs corps. Si ce n'était de la générosité des officiers en général et particulièrement de ceux qui appartiennent aux corps urbains, la milice se trouverait dans une situation très différente. Enfin, je dois des remerciements au sergent O'Connor, mon messager et le gardien des casernes du parc d'artillerie, pour l'aide précieuse qu'il m'a donnée dans le bureau. Dans toute la durée de mon service, qui embrasse plus de vingt-sept ans, je n'ai jamais rencontré de sous-officier plus fidèle et plus attentif à ses devoirs que le sergent O'Connor; et je considère que mon successeur, le lieutenant-colonel Villiers, est très heureux d'avoir un tel homme pour prendre soin de son bureau.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

B. VAN STRAUBENZEE, lieut.-colonel,
Aide-adjudant général, district militaire n° 3.

A l'adjudant-général,
Quartiers généraux, Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE No 4.

QUARTIERS GÉNÉRAUX,
BROCKVILLE, 1er novembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre, pour l'information de l'officier général commandant, mon présent rapport sur l'état de la milice dans le district militaire n° 4, pour l'année 1880-1, avec un " résumé du rapport d'inspection " et autres rapports tel que voulu par les règlements.

Les cadres de la milice dans ce district—effectif complet—sont les mêmes que l'année dernière, savoir:

Officiers et soldats de toutes armes	2,756
Chevaux	270

Et elle se compose des corps suivants :—

Cavalerie.

Escadron de Prescott, capitaine Jno. Raney	1
Dragons de la garde de la princesse Louise, capitaine J. Stewart.	1
Total	2

Artillerie.

Batterie de campagne d'Ottawa, capitaine Jno. Stewart	1
Batterie de campagne de Gananoque, capitaine et major titulaire, Wm. McKenzie	1
Batterie d'artillerie de place de Prescott, capitaine P. Caughlin.	1
Total des batteries	3

Infanterie et carabiniers.

	Nombre de compagnies.
1er bataillon des gardes à pied du gouverneur général, lieut.-colonel Ross	6
18me bataillon, Vankleek Hill, lieut.-colonel Butterfield	6
41me bataillon de Brockville, lieut.-colonel Cole	6
56me bataillon de Grenville, "Lisgar Rifles," lieut.-colonel Jessup	8
42me bataillon de Brockville, lieut.-colonel Buell	7
59me bataillon de Stormont et Glengarry, lieut.-colonel Bergin.	7
Compagnie d'infanterie de Vernon, capitaine R. McGregor	1
Nombre total des compagnies d'infanterie et de carabiniers.	41
Nombre total des escadrons, batteries et compagnies	46

Associations d'instruction militaire.

Compagnie d'instruction du collège d'Ottawa, capitaine Frank J. Nelson 1

Effectif autorisé à faire les exercices annuels pour 1880-81, tel que suivant les ordres généraux, en date du 5 mai 1880 :

Officiers et soldats, de toutes armes.................... 1,300

Le choix des corps autorisés à faire les exercices a été fait conformément aux ordres généraux ci-dessus, et le résultat en a été comme suit, le nombre d'hommes inscrit en regard de chaque corps étant l'effectif réel des officiers, sous-officiers, soldats et chevaux qui ont réellement fait les exercices et ont été inspectés :

	Officiers, sous-officiers et soldats.		Chevaux.
Cavalerie.			
Escadron de Prescott....................	32	...	32
Dragons de la garde de la princesse Louise.........	38	...	38
Total....................	80	...	70
Artillerie.			
Batterie de campagne d'Ottawa....................	73	...	28
do de Gananoque..............	75	...	29
Batterie d'artillerie de place de Prescott...........	42	..	...
Total....................	190	...	57
Infanterie et carabiniers.			
1er bataillon, gardes à pied du gouverneur général, six compagnies....................	278	...	4
18me bataillon de Prescott, cinq compagnies	225	...	5
42me bataillon de Brockville, compagnies nos 4 et 5	88	...	
56me bataillon de Grenville, "Lisgar Rifles," huit compagnies	355	...	5
Compagnie d'infanterie de Vernon....................	44	...	
Total....................	990	...	14
Total de toutes armes qui ont fait les exercices et qui ont été inspectés....	1,250	...	141
Compagnie n° 6, 42me bataillon, qui n'a pas encore fait ses exercices mais les fera (avec permission	45	...	
Manquant pour compléter le nombre..........	5	...	
Grand total....................	1,300	...	141

Les corps suivants ont été dispensés de faire les exercices :—

18me bataillon, compagnie n° 6.
41me do (6 compagnies.)
42me do compagnies nos 1, 2, 3 et 7.
59me do (7 compagnies.)

Escadron de cavalerie de Prescott—Capitaine John Raney.

Cet escadron s'est exercé pendant six jours consécutifs à Prescott. Les officiers et les cavaliers ont été casernés au fort Wellington et l'officier général les a passés en revue le 9 octobre.

Je regrette de dire que cet escadron a perdu de son apparence; l'uniforme et l'équipement ne sont pas convenablement propres, et les pantalons n'ont pas de sous-pied. Les hommes sont intelligents et les chevaux sont bons et traitables. Défilé en escadron, défilé par files en sections, exercice du sabre, manœuvres générales d'escadron et exercices en tirailleurs, assez bien faits. Douze des hommes étaient des recrues. Le tir à la cible a été pratiqué.

Dragons de la garde de la Princesse Louise—Capitaine J. Stewart.

Cet escadron a fait les exercices en camp, à Stewarton, et je l'ai passé en revue le 2 juillet. Il s'est montré très propre et actif à la revue. Chevaux bien pansés et bons. Le défilé au pas et au trot, le défilé par files en sections, les évolutions d'escadron en général avec l'exercice du sabre et la poursuite tout a été bien exécuté, excepté la dernière. Les officiers méritent des félicitations pour avoir un si beau corps, résultat qui n'a pu être obtenu que par une énergie incessante de leur part bien secondée par les sous-officiers et les soldats.

Le tir à la cible n'a pas été pratiqué pendant ce laps de temps, mais plus tard il a été exécuté en partie.

Batterie d'artillerie de campagne d'Ottawa—Capitaine John Stewart.

Ce corps a fait les exercices en camp sur son ancien terrain près de la route de Montréal, à environ deux milles d'Ottawa. J'ai fait l'appel des hommes et les ai payés le 2 juillet (l'inspecteur d'artillerie ayant précédemment pris des mesures pour leur inspection). J'ai aussi examiné les comptes de la musique, et j'ai tout trouvé dans un état satisfaisant. La musique m'a parue bonne. Uniforme et soldats propres; apparence, bonne. Le corps s'est procuré des casques.

Batterie d'artillerie de campagne de Gananoque—Capitaine et major titulaire, Wm. McKenzie.

Ce corps a fait les exercices sur son ancien terrain situé à environ deux milles à l'ouest de Gananoque; j'ai fait l'appel des hommes et les ai payés le 6 juillet (l'inspecteur d'artillerie a pris des mesures pour les passer en revue ensuite). J'ai aussi examiné les comptes de la musique, qui ont été trouvés satisfaisants, et la musique m'a parue très bonne. Un grand nombre de capotes sont de l'ancien patron et hors de service; on devrait les remplacer par des nouvelles; le reste de l'uniforme est de bon service. Le corps s'est procuré des casques.

Batterie d'artillerie de place de Prescott—Capitaine P. Caughlin.

Ce corps a fait les exercices pendant l'été à son dépôt local, et je l'ai inspecté le 2 septembre. A la revue, j'ai trouvé les hommes propres et actifs. Maniement des armes et feux, médiocres; marche, assez bien; mouvements de compagnie, médiocres. Ce corps a aussi pris part aux grandes manœuvres du 1er juillet et s'en est tiré très avantageusement.

Cette batterie s'améliorerait en faisant les exercices en camp avec les autres corps; là, il faudrait que les officiers et les sous-officiers accomplissent leurs devoirs respectifs avec promptitude, et les soldats trouveraient un avantage à se mettre en contact avec d'autres.

1er bataillon des gardes à pied du gouverneur général.—Lieut.-colonel Ross.

Ce corps a fait les exercices à son dépôt local pendant l'été, mais il n'a pas été inspecté par l'aide-adjudant général.

N.B. Il a été passé en revue par le major général commandant et trouvé en bon état.

18me bataillon d'infanterie de Prescott.—Lieut.-colonel Jno. Butterfield.

Cinq compagnies de ce bataillon (la compagnie n° 6 ayant été dispensée des exercices) ont campé ensemble à environ deux milles à l'est de Hawkesbury Mills. Le camp était bien placé sur le bord de la rivière Ottawa; tentes régulièrement et bien dressées; terrain très net et planté de sapins.

Le corps est redevable envers l'honorable John Hamilton pour l'usage du beau terrain de campement et du grand champ de manœuvre si généreusement mis à sa disposition. Le terrain d'exercice se trouvant à un mille et demi du camp, cette circonstance a nécessité une marche de six milles chaque jour pour s'y rendre et en revenir, et le lieut,-colonel croit que cela a beaucoup affermi les hommes.

L'officier général commandant a passé ce corps en revue le 16 septembre. Physique et apparence générale, bons. Armes, fourniments et uniforme, propres. Officiers supérieurs, bien montés.

Le maniement des armes et l'exercice des feux ont été médiocres; le défilé, les mouvements de compagnie et de bataillon ainsi que les exercices en tirailleurs avec des cartouches sans balles ont tous été assez bien exécutés, ce qui prouve que le court espace de temps affecté à l'instruction avait été bien employé, vu que la moitié des soldats étaient des recrues et que le bataillon ne s'était pas assemblé depuis cinq ans.

L'habillement est en bon état de service, mais il consiste en tuniques de trois patrons différents et qu'il serait désirable de rendre uniforme à la prochaine distribution. Le tir à la cible a été pratiqué aux dépôts de compagnie, ce qui paraît être préférable que de le pratiquer pendant un campement de si peu de durée. J'ai examiné les comptes de la musique et les ai trouvés proprement et soigneusement tenus par le capitaine Wyman, qui est aussi secrétaire de l'association de tir du bataillon.

Le nombre des exécutants du corps de musique a été porté à seize; cette musique fait preuve d'une capacité considérable, et elle fera sans doute de bons progrès sous la nouvelle direction. L'extrait suivant d'une lettre adressée au major de brigade par le lieutenant-colonel Butterfield montre l'esprit qui règne dans ce corps.

"J'ai beaucoup de plaisir à dire pour l'information du commandant du district, que les arrangements pris pour les rations de nos hommes en camp, pendant les exercices annuels en septembre dernier, ont été très satisfaisants. Leur prix n'a pas dépassé la somme allouée pour chaque homme, et il n'y a rien eu qui pût soulever des objections de la part des officiers ou des soldats: de fait, il n'y a pas eu une seule plainte. Je ne puis faire autrement que de croire que cet heureux état de choses doit être attribué en grande partie à l'habileté du quartier-maître, qui était disposé à travailler jour et nuit pour remplir tous les devoirs de son service.

42me bataillon d'infanterie de Brockville—Lieutenant-colonel J. D. Buell.

Les compagnies nos 4 et 5 ont fait les exercices à leurs dépôts locaux, et je les ai passées en revue respectivement le 9 et le 10 juillet. La compagnie n° 4, capitaine Walker, a fait beaucoup de progrès depuis la dernière inspection. Maniement des armes, bon; exercices des feux, médiocres; mouvements de compagnie et exercice en tirailleurs avec cartouches sans balles, bons; tout propre et dans un état satisfaisant.

Compagnie n° 5, capitaine Cornett.—Physique, bon; maniement des armes et exercice des feux, médiocres; mouvements de compagnie et exercice en tirailleurs avec cartouches sans balles, passables. A peu près moitié de recrues. Tous se sont bien acquittés de leur besogne pour le court espace de temps consacré à l'instruction. Armes, fourniments et uniforme, propres.

Compagnie n° 6.—Le dépôt de cette compagnie venant d'être transféré à Brockville, le temps prescrit pour ses exercices a été prolongé jusqu'au 1er mai, ce qui lui permettra de se réorganiser.

56me bataillon,—Lisgar Rifles.—Lieutenant-colonel H. D. Jessup.

Ce corps, à l'exception de la compagnie n° 5, a fait les exercices en camp à Prescott (la compagnie d'infanterie de Vernon en faisait partie), et je l'ai passé en revue le 1er juillet. J'ai trouvé le bataillon propre et actif à la revue. Physique, bon. Le défilé en colonne et quart de colonne, le maniement des armes, les mouve-

ments de bataillon et les grandes manœuvres, tout a été assez bien exécuté. La batterie d'artillerie de place de Prescott a pris part à la revue, et elle a été désignée avec la compagnie d'infanterie de Vernon pour défendre le fort Wellington. La première de ces deux compagnies mit sur le rampart les pièces de campagne dont elle était armée pendant que l'infanterie se déployait et tirait à travers les palissades, et le bataillon engagea le combat côté nord. Les détails de ces exercices ont été assez bien exécutés, mais les soldats n'ont pas été fermes au feu, ce qu'il était difficile de contrôler. Ce bataillon ne s'était pas assemblé depuis cinq ans; ou ne pouvait par conséquent s'attendre à ce qu'il fît preuve d'une grande somme d'expérience, mais les officiers supérieurs et un grand nombre des officiers de compagnie ne sont pas au fait des manœuvres de campagne actuelles. Le besoin d'un bon adjudant et d'un instructeur se fait grandement sentir. La compagnie n° 2 ne soutient pas avantageusement la comparaison avec les autres; et la compagnie n° 8 a besoin des services d'un instructeur compétent. Cette compagnie a reçu 40 capotes en 1874, mais ne peut en produire aujourd'hui que 14. La compagnie n'ayant fait les exercices annuels que trois fois, cette grande perte ne peut être attribuée qu'à la négligence.

Le tir à la cible a été pratiqué pendant que le bataillon se trouvait campé. Les tentes étaient bien dressées et le terrain net. Une musique comprenant dix-sept exécutants a été attachée au corps; elle joue d'une manière qui lui fait beaucoup d'honneur. La compagnie n° 5 de ce bataillon, Ottawa, capitaine Lang, a fait plus tard ses exercices au dépôt local, mais elle n'a pas encore été inspectée, ce rapport ayant été demandé plus tôt qu'on ne s'y attendait; cependant d'après ce que je connais de l'énergie des officiers, il ne peut y avoir de doute que son ancien état de haute efficacité a été maintenu.

Compagnie d'infanterie de Vernon.—Capitaine Robert McGregor.

Par permission du quartier général, cette compagnie a campé avec le 56e bataillon à Prescott, à la place de la compagnie n° 5, et je l'ai inspectée le 1er juillet. Physique et apparence, bons; il est facile de voir un progrès général. Cette compagnie indépendante dans le district pourrait être avantageusement attachée au 56e bataillon, ce qui conviendrait à tout le monde.

MUSIQUES.

Les corps ci-après mentionnés ont des musiques composées du nombre d'exécutants indiqué et qui toutes font preuve de bons progrès et d'efficacité:—

Batterie de campagne d'Ottawa	17	exécutants.
Batterie de campagne de Gananoque	16	"
1er bataillon des gardes à pied du gouverneur général	30	"
do do tambours et fifres	15	"
18me bataillon	16	"
41me do	15	"
42me do	21	"
56me do	17	"
59me do	18	"

Les livres et comptes des corps ci-dessus, à l'exception des gardes à pied du gouverneur général, ont été examinés et trouvés dans un état satisfaisant.

UNIFORME.

Tout en ayant quelque progrès à constater à l'égard de cette importante partie de l'équipement d'un officier, je dois dire qu'il reste encore beaucoup à faire, et un très petit nombre des officiers supérieurs se sont pourvus des harnachements d'ordonnance.

Les tuniques de drap qui ont été distribuées pendant l'année dernière pour l'usage des soldats ont généralement donné satisfaction; on les préfère de beaucoup aux habits-vestes en serge.

ASSOCIATIONS DE TIR.

Dans les campagnes on n'accorde plus le même intérêt au tir à la cible. La petite quantité de munitions qu'on alloue maintenant pour le tir annuel est seulement suffi-

sante pour montrer aux hommes qu'ils ne connaissent rien de cet exercice, et par conséquent ils perdent le courage de faire d'autres essais. On pourrait examiner s'il ne conviendrait pas d'autoriser la dépense d'un plus grand nombre de cartouches, sous la surveillance voulue, au dépôt de la compagnie, et si l'on se rangeait de cet avis, cela tendrait sans doute à entretenir le goût du tir par de fréquents appels des hommes, sans solde, dans le but de le leur faire pratiquer, ce qui permettrait de consacrer toute la courte période de campement aux exercices et autres services.

Les associations suivantes sont en pleine activité :—

Brockville.
Métropolitaine (Ottawa.)
Gardes.
18me bataillon (comp. de Prescott.)
Prescott.
Perth.
Gananoque.
Ramsey (Almonte.)

SALLES D'EXERCICE.

Ces bâtiments n'ont pas changé depuis l'année dernière, et, à l'exception des vitres, ils sont tous dans un assez bon état de réparation. Je désirerais renvoyer aux observations que j'ai faites sur le sujet à la page 30 de mon rapport de l'année dernière.

Le major Carmichael, commandant de la compagnie n° 8, du 56me bataillon, a généreusement offert gratis un emplacement et cent piastres, dans le but de transporter la salle d'exercice (dont on ne fait pas d'usage maintenant) de Millar's Corners à Spencerville, et je recommanderais instamment que la chose fût autorisée.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

La milice est bien entretenue dans tout le district, elle se compose de bons hommes, et plusieurs compagnies nouvelles ont été offertes ; mais le système qui consiste à faire alterner les années d'exercice est cause qu'il se présente un grand nombre de recrues ; et, quelles que soient la bonne volonté des hommes et l'énergie des officiers, il est impossible d'arriver à un haut degré d'efficacité. La réunion des troupes en camps de bataillon a été un grand progrès, en ce sens qu'elle a fait rencontrer les différentes compagnies ensemble pour la première fois dans l'espace de cinq ans, réveillant ainsi l'esprit de corps et entretenant les connaissances entre officiers, ce qui est si nécessaire au succès.

Le choix des corps de ce district qui ont été autorisés à faire les exercices a été fait de telle sorte cette année que dans le cas où le même système prévaudrait pour l'année 1881-82, un camp de brigade pourra être formé avec avantage à Brockville, en le composant des corps suivants, savoir : de l'escadron de cavalerie de Prescott, de la batterie de campagne de Gananoque, des 41me et 42me bataillons, et probablement du 59me bataillon. On me permettra peut-être encore de dire que pour les campements, les compagnies devraient être augmentées jusqu'à leur effectif primitif de cinquante-cinq sous-officiers et soldats.

Plusieurs officiers de ce district ont suivi l'école militaire à Toronto l'hiver dernier, et il est à espérer que l'école sera ouverte tous les ans pour donner un cours abrégé d'instruction et qu'on en amendera les règlements de manière à admettre les sous-officiers.

Une commission s'est assemblée à Cornwall, le 11 août, pour l'examen d'officiers; il s'en est présenté sept, dont quatre ont reçu des certificats de première classe.

Le major de brigade a rempli ses devoirs avec son habileté ordinaire et m'a prêté toute l'aide nécessaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
W. H. JACKSON, lieut.-colonel,
Aide-adjudant général, district militaire n° 4.

A l'adjudant général de milice, Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE N° 5.

QUARTIER GÉNÉRAL, Montréal, 2 déc. 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre, pour être soumis au major général commandant, le rapport annuel sur l'état du district militaire n° 5 placé sous mon commandement. L'effectif nominal des troupes de la milice active dans le district est comme suit :

	Officiers.	Soldats.	Chevaux.
Cavalerie.			
5me régiment provisoire	19	175	194
6me do do	16	140	156
Artillerie.			
Trois batteries de campagne	18	222	84
Brigade de Montréal (six batteries), artillerie de place	26	335	4
Batterie de Saint-Jean, artillerie de place	3	55	...
	47	612	88
Génie.			
Une compagnie	3	84	...
Carabiniers.			
Deux bataillons	52	670	10
Infanterie.			
Douze bataillons	328	4,594	48
Trois compagnies indépendantes	9	165	...
	337	4,759	48
Total de toutes armes, tous grades et chevaux		6,914	496

Le contingent qui a reçu la permission de faire les exercices pour l'année 1880-81 a été de 3,300. A part cet effectif, les corps auxquels il a été ordonné de rejoindre le camp de brigade à Sherbrooke ont reçu permission spéciale de s'assembler au complet, bien que quelques-uns des escadrons et des compagnies n'auraient pas autrement eu droit de s'exercer cette année ; et, par conséquent, le contingent a été dépassé de 178 hommes de tous grades.

Les corps ci-après nommés ont fait les exercices annuels :

	Tous grades.	Chevaux.
Cavalerie.		
5me régiment provisoire	180	180
6me do do	101	101
Artillerie.		
Batterie de campagne de Montréal	79	28
do do Shefford	78	28
do do Richmond	46	29
Brigade de Montréal, artillerie de place	195	...
Génie.		
Compagnie de Montréal	44	...

Carabimiers et infanterie.

1er bataillon, carabiniers du Prince de Galles...		265	4
3me do	do Victoria du Canada....	272	5
5me do	Fusiliers "Royal Scots"...........	263	5
6me do	"Fusiliers"............................	268	5
11me do	"Rangers" d'Argenteuil..........	171	3
50me do	"Borderers" d'Huntingdon	232	5
51me do	"Rangers" d'Hemmingford.......	216	5
52me do	infanterie légère de Brome........	89	...
53me do	do do Sherbrooke...	242	4
54me do	do do Richmond....	170	3
58me do	do do Comptom.....	394	5
79me do	do do Shefford.......	173	4
Total de toutes armes qui ont fait les exercices.		3,478	414

Camp de brigade.

Conformément à la section 6 des ordres généraux du 5 mai, un camp de brigade a été formé à Sherbrooke, se composant des corps et de l'effectif suivants :—

Corps.	Tous grades.	Chevaux.
5me régiment provisoire de cavalerie, 5 escadrons...	180	180
Batterie de campagne de Richmond....................	46	29
53me bataillon d'infanterie, 6 compagnies..	242	4
54me do do 5 do	170	3
58me do do 9 do	394	5
Total de l'effectif..........................	1,032	221

Le camp était placé sus le commandement de l'aide-adjudant général, avec le très honorable lord Aylmer, lieut.-colonel, comme commandant en second, et l'honorable M. Aylmer, lieut.-colonel, comme major de brigade. Les tentes étaient dressées à environ deux milles de la ville sur un beau terrain élevé, du haut duquel on obtient une belle vue de la contrée environnante. Le camp a bien réussi tant sous le rapport du nombre d'hommes présents que sous celui des progrès faits dans les exercices.

Le délai donné aux corps pour s'assembler en brigade était court (pas plus de dix jours); quelques escadrons et compagnies ne s'attendaient pas à ce qu'on leur permît de faire les exercices cette année et se sont trouvés pris à l'improviste lorsque l'ordre leur est arrivé de s'assembler, mais néanmoins tous se sont assemblés en grand nombre, heureux qu'ils étaient de se trouver en camp de brigade encore une fois. Chaque corps a fourni ses rations et son fourrage ; l'allocation de 25 centins pour les rations et de 35 centins pour le fourrage a été trouvé amplement suffisante. Les lignes de chevaux de la cavalerie et de l'artillerie étaient bien formées. Les exercices ont été fidèlement faits.

La brigade prit les armes pour les grandes manœuvres le 1er juillet, jour anniversaire de la confédération. Elle se forma en bataille à 11.30 a.m.; à midi, l'artillerie tira une salve de 21 coups de canon et l'infanterie une décharge de feu de joie entre chaque sept coups de canon, après quoi les troupes présentèrent les armes, puis poussèrent en l'honneur de Sa Majesté la reine trois vivats retentissants qui furent suivis de trois autres en l'honneur de la Confédération.

La brigade défila alors en colonne et quart de colonne. Le défilé et les conversions de la cavalerie et de l'artillerie ont été bien exécutés. La marche de l'infanterie a été très belle, mais la distance n'était pas bien gardée. Les corps de musique ne pratiquent pas assez les marches et de bons airs sur la mesure du pas accéléré pour faire ressortir les troupes à leur avantage lors d'une revue. Les hommes ayant été munis chacun de vingt cartouches sans balles, un combat simulé eut lieu après le défilé. Les troupes furent postées pour défendre le camp contre un ennemi imaginaire. La cavalerie agit comme tirailleurs, descendant de cheval pour tirer. L'infanterie se déploya pour l'attaque, la cavalerie retraitant sur

les flancs. L'artillerie était bien placée et l'ennomi supposé battre en retraite à la hâte. Les divers mouvements ont été bien faits eu égard au peu de temps que les troupes ont passé ensemble en brigade.

L'inspection et l'appel de la brigade ont été faits le 30 juin par l'aide-adjudant-général et le payeur de district. Les contrôles de solde se sont accordés avec les registres matricules de chaque escadron, batterie et compagnie.

La batterie de campagne de Richmond commandée par l'honorable Henry Aylmer, major, a été inspectée en camp, le 2 juillet, par le lieutenant-colonel Irwin, inspecteur d'artillerie, accompagné de l'aide-adjudant-général. L'effectif de la batterie n'est pas au complet. Les canons sont des obusiers de 5½ pouces, en mauvais état et malaisés à manœuvrer. Le rapport de l'inspecteur dira dans quel état d'efficacité est la batterie. Cette dernière s'est rendue au camp et en est revenue par un temps très chaud, parcourant une distance de 27 milles chaque fois. Cette marche avec des canons pesants a éprouvé le courage des hommes et la fougue des chevaux, et le résultat obtenu a été satisfaisant.

Je désirerais faire remarquer ici qu'un très grand nombre de spectateurs venant de tous les lieux environnants ont assisté à la revue, le jour anniversaire de la confédération. Tous en ont paru enchantés, leur présence dans le camp et le profond intérêt qu'ils ont pris dans les diverses manœuvres qui ont été exécutées ont donné beaucoup de satisfaction aux officiers et aux soldats. L'honorable M. Aylmer, lieutenant-colonel et major de brigade a aidé très efficacement au maintien de la discipline ainsi qu'à l'exécution de la besogne du camp et des grandes manœuvres.

ETAT DES CORPS DANS LE DISTRICT.

5me régiment provisoire de cavalerie.—Lieutenant-colonel Taylor commandant.—Quartier-général à Cookshire.

Est formé de cinq escadrons, savoir : ceux de Cookshire, Sherbrooke, Standstead, Compton et Sutton. Le régiment a fait partie du camp de brigade à Sherbrooke. Les troupes se composaient toutes de beaux jeunes gens actifs et bien développés. Les chevaux étaient tous propres au service de la cavalerie. L'uniforme était en bon état ; la coiffure est un bonnet de police ou *képi* muni d'une visière. Le casque sera adopté l'année prochaine. Les harnachements à l'exception de ceux de l'escadron n° 2, sont en bonne condition. L'équipement de l'escadron n° 2, est vieux et impropre au service actif. Je recommanderais qu'on le remplaçât par un équipement neuf. Un autre escadron devrait être ajouté à ce régiment pour le compléter. Des hommes dignes de confiance à Coaticooke ont fait l'offre d'un bon escadron le printemps dernier, et cette offre devrait être acceptée.

6me régiment provisoire de cavalerie.—Quartier-général à Montréal.—Lieutenant-colonel Burwash, commandant.

Se compose de quatre escadrons, savoir : ceux de Montréal, de Saint-André, d'Havelock et de Missisquoi.

Trois de ces escadrons ont fait [illegible] exercices à leurs dépôts locaux.

Escadron n° 1, Montréal. [illegible] Capitaine McArthur, commandant.

A été inspecté par l'aide-adju[illegible]éral et le major de brigade, le 25 septembre. L'effectif de l'escadron n'était pas [illegible] fait au complet. Les officiers et les cavaliers étaient bien montés L'escadron [illegible] é et assez bien exécuté un petit nombre d'évolutions. Les contrôles de s[illegible] t le registre matricule ont été trouvés parfaitement d'accord. L'escadron a fo[illegible] escorte à Son Excellence le gouverneur général lors de sa visite à l'expos[illegible].

Escadron n° 2, Saint-An[illegible].—Capitaine Wanless, commandant.

A fait les exercices à son dépô[illegible] paradé à Saint-André, le 1er octobre, pour être inspecté par le major gé[illegible]é al [illegible]ommandant accompagné du lieutenant-colonel Bacon, major de brigade. L'escad[illegible]'est assemblé au complet.

Le lieutenant-colonel Bacon [illegible] e rapport suivant :—

"Le 1er octobre, j'ai accompagné le major-général commandant, qui a inspecté ce jour-là, à Saint-André, l'escadron de Saint-André du 6me régiment provisoire de cavalerie.

A la revue de l'escadron, un grand manque d'uniformité s'est fait remarquer dans la chaussure, ce qui m'a porté à croire que cela ajouterait beaucoup à l'apparence de la cavalerie et serait de beaucoup plus avantageux, si, au lieu des pantalons actuellement portés, on pouvait lui fournir des pantalons de cheval et des grandes bottes.

A l'inspection ci-dessus, l'appel du contrôle de solde a été soigneusement fait ainsi que la confrontation de ce contrôle avec le registre matricule, et aucun officier ni soldat n'a été payé à moins que son nom ne fût dûment enrôlé et qu'il ne fût lui-même présent à la revue ou que son absence fût expliquée d'une manière satisfaisante.

Escadron n° 3, Havelock.—Capitaine Barr, commandant.

N'a pas fait les exercices cette année.

Escadron n° 4, Missisquoi.—Capitaine Bush, commandant.

A fait les exercices à Clarenceville et y a été inspecté le 30 septembre par l'aide-adjudant-général. L'escadron s'est assemblé au complet, mais un seul officier—le capitaine—était présent. Les deux lieutenants ont laissé le pays. Le capitaine a fait faire les évolutions d'escadron et l'exercice du sabre; le tout a été assez bien exécuté si l'on considère que l'escadron ne s'était pas exercé depuis deux ans. L'appel a été fait d'après le contrôle de solde qui s'est trouvé en accord parfait avec le registre matricule.

Il faudrait ajouter deux escadrons à ce régiment pour le compléter; il en a été offert deux bons le printemps dernier—l'un par Cowansville et l'autre par Huntingdon—et ces offres peuvent encore être acceptées.

ARTILLERIE.

Batteries de campagne.

La batterie de campagne de Montréal, sous le commandement du lieut.-colonel Stevenson, a campé pendant dix jours sur les terrains de l'exposition, près de Montréal. La batterie s'est assemblée au complet. Le camp était bien dressé. Les exercices et les services de camp furent efficacement exécutés—comme ils l'ont toujours été—sous le commandement du lieut.-colonel Stevenson. La batterie a été inspectée le 21 août par le lieutenant-colonel Irwin, inspecteur d'artillerie, accompagné de l'aide-adjudant-général et du major de brigade, en présence du major-général commandant accompagné de son aide-de-camp. L'inspection a été complète et a selon toute apparence satisfait l'inspecteur qui en fera son rapport. Après l'inspection, il y a eu parade et l'appel a été fait par l'aide-adjudant-général et le payeur de district; le contrôle de solde et le registre matricule ont été trouvés exacts.

Un détachement de la batterie se rendit ensuite à l'île d'Orléans pour pratiquer le tir du canon; je me suis assuré que le tir a bien réussi cette année.

Batterie de campagne de Shefford.—Sous le commandement du lieut.-colonel Amyrauld.

Cette batterie a campé à Granby, le 23 août, pour faire dix jours d'exercice. Elle s'est assemblée au complet. Une grande partie des sous-officiers et soldats de cette batterie ont passé par l'école d'artillerie; elle est par conséquent très efficace. La batterie a été inspectée le 1er septembre par le lieut.-colonel Irwin, inspecteur d'artillerie, ainsi que par l'aide-adjudant-général. Ce dernier, assisté du payeur de district a fait l'appel de la batterie dans l'avant-midi; le contrôle de solde et le registre matricule ont été trouvés exacts. Dans l'après-midi, l'inspecteur d'artillerie fit une inspection pratique de la batterie, et le 2 eurent lieu les exercices du feu. L'inspecteur d'artillerie fera rapport sur l'efficacité du corps.

Batterie de campagne de Richmond.

Cette batterie placée sous le commandement de l'honorable H. Aylmer, major, se rendit au camp de brigade à Sherbrooke dans la dernière partie du mois de juin.

Le 2 juillet, le lieut.-colonel Irwin, inspecteur d'artillerie, accompagné de l'aide-adjudant-général fit une inspection complète de cette batterie et éprouva son efficacité sur le champ de manœuvre. On verra par le rapport de l'inspecteur dans quel état elle se trouve.

Artillerie de place.

La brigade d'artillerie de place de Montréal commandée par le lieut.-colonel Fraser, a fait ses exercices au dépôt local et a été passé en revue le 27 décembre par le lieut.-colonel Irwin, inspecteur d'artillerie, et par l'aide-adjudant-général, sur le champ-de-mars, pour les manœuvres de l'infanterie, et dans le hangar pour le service des bouches à feu. La brigade ne s'est pas assemblée en grand nombre ; elle était faible en officiers. Pour le rapport de l'inspection, je renvoye à celui de l'inspecteur d'artillerie.

Batterie d'artillerie de place de Saint-Jean.—Major Drumm, commandant.

Maintient encore son organisation, mais n'a pas fait d'exercices cette année. Le canon de 24 que possède la batterie a besoin d'une nouvelle plateforme.

Génie.

Le génie de Montréal, commandé par le major Kennedy, s'est rendu à Kingston pour y faire les exercices annuels sous la direction du lieut.-colonel Hewett, I. R. La compagnie s'est assemblée au nombre de 44 hommes de tous grades, tous gens actifs et intelligents. Le rapport du lieut.-colonel Hewett rendra compte de son degré d'efficacité. Pendant l'année qui vient de finir, la compagnie a reçu pour les travaux du génie un équipement de matériel et d'outils dont elle fera bon usage, je n'en doute pas, sous la direction de son habile commandant.

CARABINIERS ET INFANTERIE.

1er bataillon des carabiniers du Prince de Galles.—Lieut.-colonel Bond, commandant.

Ce bataillon, le plus ancien du pays, maintient son efficacité et s'exerce par intervalles fixes d'un bout à l'autre de l'année. Ce fut l'un des corps qui se rendirent à Québec cette année pour célébrer l'anniversaire de la naissance de la reine, et il s'est assemblé en grand nombre dans cette occasion.

Le bataillon s'est assemblé sous le commandement du lieut.-colonel Bond pour être passé en revue sur le champ-de-mars, le 10 juillet, par l'aide-adjudant-général. Les compagnies ont fourni un bon nombre d'hommes chacune. Le bataillon a défilé en colonne et quart de colonne, a changé les rangs et défilé comme il faut au pas redoublé. Le régiment s'est ensuite formé en bataille et le major Bond lui a fait faire le maniement des armes et les exercices du feu, ce qui a été bien exécuté. Le lieut.-colonel a commandé ensuite un certain nombre de mouvements de bataillon—y compris l'attaque—qui ont été exécutés vivement et d'une manière intelligente, ce qui prouve que les officiers et les soldats connaissent leur besogne. L'ancien corps de fibres et de tambours a été remplacé par un corps de musique d'instruments de cuivre qui a déjà fait de bons progrès. Les armes, les fourniments et l'uniforme étaient en bon état. Après l'inspection, l'inspecteur et le major de brigade ont fait l'appel nominal. La chose étant nouvelle dans le bataillon, il a fallu prendre un peu de temps pour préparer les listes, mais en définitive tout s'est passé d'une manière satisfaisante. En examinant les contrôles de solde et les registres matricules on constata qu'ils s'accordaient.

3me bataillon, carabiniers "Victoria" du Canada—Lieutenant-colonel Whitehead, commandant.

Ce bataillon s'exerce par intervalles fixes dans le cours de l'année, et par là maintient son efficacité de manière à n'être surpassé par aucun autre à cet égard. Ce fut l'un des corps qui se rendirent à Québec pour célébrer le 24 mai, jour anniversaire de la naissance de la Reine. En cette occasion l'effectif du bataillon autorisé à faire les exercices a été dépassé de 75 soldats.

Le 25 septembre, le bataillon a été inspecté sur le champ-de-mars par le major-général commandant accompagné de l'aide-adjudant-général, du major de brigade, et

de son aide-de-camp. Après que les honneurs militaires lui eussent été rendus, le général parcourut les rangs en examinant attentivement les hommes et l'équipement, après quoi le régiment défila en colonne et quart de colonne au pas accéléré et au pas redoublé. Le bataillon fut alors formé en bataille et le major Crawford lui fit faire le maniement des armes ainsi que les exercices du feu, et le tout fut exécuté avec précision. Le lieut.-colonel commanda ensuite plusieurs mouvements de bataillon, puis le général fit faire à son tour quelques exercices en tirailleurs et se déclara très satisfait du corps. Après l'exercice, l'aide-adjudant-général et le major de brigade firent l'appel du bataillon, et les contrôles de solde se trouvèrent parfaitement d'accord avec les registres matricules. Le corps de musique composé d'instruments de cuivre est en état de rendre de bons services.

5me bataillon "Royal Scots Fusiliers."—Lieut.-colonel Crawford, commandant.

Ce bataillon s'exerce aussi à époques fixes d'un bout à l'autre de l'année et maintient son rang parmi les autres corps de la brigade de la ville. Il s'est assemblé au complet et s'est rendu à Québec avec la brigade pour célébrer l'anniversaire de la naissance de la reine. Dans la dernière quinzaine de juin, le 5me "Royal Scots Fusiliers" a campé pendant dix jours, à ses propres frais, sur l'île Sainte-Hélène ; les tentes et les couvertures seules ont été fournies par le département. Le corps a été inspecté le 1er juillet—fête de la Confédération—par le lieut.-colonel Bacon, major de brigade, (l'aide-adjudant-général se trouvant ce jour-là au camp de brigade, à Sherbrooke), qui s'exprime comme suit dans son rapport :

" Le 1er juillet, j'ai inspecté le corps ci-après nommé, savoir : le 5me bataillon des "Royal Scotts Fusiliers."

Le 5me bataillon a fait les exercices annuels en camp sur l'île Sainte-Hélène ; lors de la revue, il y avait dans les rangs, 21 officiers, 242 sous-officiers et soldats et 5 chevaux.

Le camp était très agréablement dressé sur cette partie de l'île connue sous le nom de "terrain du jeu de crosse" ; la garde a été montée et des sentinelles ont été posées tous les jours.

Le défilé ordinaire en colonne et quart de colonne a été fait d'une manière très heureuse, de même que les exercices du feu ; mais les manœuvres de campagne et les mouvements en rangs déployés qui sont venus ensuite n'ont pas été aussi bien exécutés que je les ai vus faire par ce corps à de précédentes revues. Toutefois, les hommes avaient remarquablement bonne mine, l'uniforme étant propre et bien ajusté et le fourniment bien mis.

A l'inspection dont je viens de parler, l'appel fut soigneusement fait sur les contrôles de solde que l'on confronta avec les registres matricules, et aucun efficier ni soldat ne fut payé à moins que son nom ne se trouvât dûment enregistré, et qu'il ne fût lui-même présent à la revue ou que son absence ne fût expliquée d'une manière satisfaisante.

6me bataillon "Fusiliers."—Lieut.-colonel Martin, commandant.

Ce bataillon s'exerce aussi à époques fixes toute l'année ; les hommes se rassemblent en bon nombre et prêtent beaucoup d'attention aux mouvements de compagnie, au maniement des armes, ainsi qu'aux exercices du feu et de la baïonnette. Le 6me Fusiliers s'est assemblé au complet, et s'est rendu à Québec pour prendre part à la célébration de l'anniversaire de la naissance de la reine. Les corps de musique (instruments de cuivre, et tambours et fifres) sont très capables. Le bataillon a paradé dans le pavillon des patineurs, le soir du 30 septembre, pour être passé en revue par le major-général ; ses rangs étaient remplis. Le général s'est déclaré hautement satisfait de l'apparence du bataillon, et de la manière dont il a exécuté les divers mouvements.

Le bataillon a paradé sur le champ-de-mars, le 2 octobre, pour subir l'inspection annuelle de l'aide-adjudant-général et du major de brigade. Les honneurs militaires rendus, l'officier inspecteur parcourut les rangs, et trouva un beau corps d'hommes, bien habillés, les armes et les fourniments propres, ces derniers bien ajustés. Le bataillon défila ensuite en colonne et quart de colonne au pas accéléré et au pas redoublé. Puis le corps se forma en bataille et le lieut.-colonel Gardner lui fit faire

le maniement des armes et les exercices du feu. Le lieut.-colonel Sinton, commanda ensuite l'exercice à la baïonnette dans toutes ses formes, ce qui fut extrèmement bien fait. Le lieut.-colonel Martin prit à son tour le commandement et fit exécuter quelques mouvements de bataillon et en ordre déployé d'une manière qui prouva que le bataillon était bien au fait des exercices. L'appel eut lieu ensuite, et les contrôles de solde se trouvèrent être parfaitement d'accord avec les registres matricules.

11*me bataillon "Argenteuil Rangers."*—Lieut.-colonel honorable John J. C. Abbott, commandant.

Les quatre compagnies nos 2, 3, 6 et 7 ont campé près de Carillon, dans la dernière quinzaine de juin, pour faire les six jours d'exercice annuel dans un champ généreusement mis à sa disposition par M. Shepherd, et, le 2 juillet, elles ont été inspectées par le lieut.-colonel Bacon, major de brigade, qui fait le rapport suivant :—

"Je me suis rendu à Carillon et j'ai inspecté, le 2 juillet, quatre compagnies du 11me bataillon, savoir les compagnies nos 2, 3, 6 et 7 qui étaient campées sur un terrain que M. Shepherd, de la compagnie de navigation de la rivière Ottawa, avait bien voulu mettre à leur disposition dans ce but; c'est un endroit bien adapté pour un camp, vu qu'il est sec et offre un excellent champ d'exercice en face des tentes.

En arrivant sur le terrain, je trouvai une garde qui prit les armes et rendit les honneurs d'une manière superbe ; les tentes étaient bien dressées et le camp établi en colonnes de compagnies.

En passant dans les rangs, j'ai trouvé les hommes d'un beau physique et bien équipés ; l'uniforme et les fourniments étaient propres ; le défilé, le maniement des armes et des exercices du feu ont été ensuite exécutés d'une manière qui a fait beaucoup d'honneur aux compagnies, et les quelques manœuvres de compagnie simples qu'elles ont faites ont prouvé qu'elles avaient tiré le plus grand parti possible du court espace de temps passé sous les tentes. L'effectif total des quatre compagnies qui étaient placées sous le commandement du major et lieut.-colonel titulaire Rogers, était de 12 officiers et 159 sous-officiers et soldats."

21*me bataillon "Infanterie légère du Richelieu."*—Major et lieut.-colonel titulaire Osgood, commandant.

Le lieut.-colonel honorable F. G. Marchand a résigné, mais le plus ancien officier après lui, le lieut.-colonel Osgood, ne veut pas prendre sa place et s'effacera devant n'importe quel officier compétent qui pourra être choisi pour prendre le commandement. Un effort sera fait en décembre pour trouver un homme capable pour cette vacance et mettre le bataillon sur un pied efficace. Le bataillon n'a pas fait d'exercices cette année.

50*me bataillon "Huntingdon Borderers."*—Lieut.-colonel McEachern, C.M.G., commandant.

Ce bataillon a campé le 30 juin, à Huntingdon, pour faire ses six jours d'exercice. Quatre de ses compagnies ne s'étaient pas exercées depuis deux ans, et quatre depuis un an ; les compagnies qui avaient le droit de faire les exercices l'année dernière s'en sont désistées afin de permettre au bataillon de s'assembler en camp cette année. Le camp était bien dressé dans un champ sec, près d'une bonne eau. Les hommes ont tous été examinés par le chirurgien qui les a déclarés propres au service. Les armes et les fourniments étaient en bon état, et l'uniforme en bonne condition. Le camp et le bataillon ont été inspectés le 6 juillet par l'aide-adjudant-général. L'appel a été fait le matin et les contrôles de solde ont été trouvés conformes aux registres matricules; exercice de bataillon dans l'après-midi ; le défilé n'a pas été essayé, mais le lieut.-colonel a fait exécuter quelques mouvements tels que les déploiements, les conversions, les changements de front, et le déploiement pour l'attaque. Le résultat a démontré qu'officiers et soldats doivent avoir travaillé avec énergie à leur instruction, pour avoir si bien réussi, après avoir passé cinq ans sans faire les exercices de bataillon Le payeur se trouvant présent a payé les compagnies le soir. La musique (fifres et tambours) joue assez bien.

51*me bataillon "Hemmingford Rangers."*—Lieut.-colonel Rogers, commandant.

Ce bataillon a campé à Hemmingford le 2 juillet pour faire ses six jours d'exercice. Le camp était bien dressé dans un beau champ dont l'usage a été accordé pour cet objet par M. Julius Scriver, qui s'est toujours montré fidèle ami de la milice active.

L'aide-adjudant-général, accompagné du lieut.-colonel Bacon, major de brigade, a inspecté le camp le 8 juillet. Le lieut.-colonel Amyrauld, payeur de district, se trouvant présent, la parade eut lieu le matin, l'appel fut fait et les contrôles de solde furent trouvés conformes aux registres matricules. Le bataillon s'est mis sous les armes dans l'après-midi pour les exercices de revue; les honneurs militaires rendus, l'aide-adjudant-général a passé dans les rangs. Le bataillon a alors rompu par pelotons, et défilé en colonne et quart de colonne, puis il a été formé de nouveau en bataille et l'adjudant lui a fait faire le maniement des armes et les exercices du feu. Le lieutenant-colonel prit à son tour le commandement et essaya quelques mouvements de bataillon qui ont tous été bien exécutés, si l'on considère que ces troupes ne s'étaient pas assemblées depuis cinq ans pour faire les exercices de bataillon; quatre des compagnies n'avaient pas fait les exercices de compagnies depuis deux ans. L'aide-adjudant-général a essayé quelques exercices en tirailleurs et le déploiement pour l'attaque avec cartouches sans balles; officiers et soldats y mirent beaucoup d'entrain. Les hommes ont tous été examinés par le chirurgien lorsque le camp a été formé et chacun d'eux a été déclaré propre au service. Le jour de la revue, le temps était très chaud et quatre hommes ont été frappés d'insolation, mais tous se sont rétablis dans la soirée. Les armes, les fourniments et l'uniforme étaient en bon état; le corps a adopté le bonnet *Glengarry.* La musique (instruments de cuivre) joue assez bien. La compagnie n° 1 n'a pas fait d'exercices.

52*me bataillon " Brome "—Infanterie légère.*—Lieut.-colonel Hall, commandant.

Deux compagnies de ce bataillon, les nos 1 et 3, ont fait les exercices cette année, les quatre autres ayant fait les leurs l'année dernière. La compagnie n° 1, capitaine Allen, d'Abercorn, et la compagnie n° 3, lieutenant Robertson, de Sutton, ont fait les exercices à leurs dépôts de compagnie et se sont réunies pour être inspectées à Sutton le 1er octobre. L'aide-adjudant-général, accompagné du lieut.-colonel Hall, les a passées en revue; leurs rangs étaient remplis de beaux jeunes gens robustes. Les fourniments sont usés et impropres au service; ils étaient déjà vieux lorsqu'ils furent distribués au bataillon il y a 14 ans. Un certain nombre de soldats portaient des bretelles en guise de ceinturons. Quelques-unes des carabines sont en mauvais état. Le bataillon aurait dû recevoir un nouvel uniforme l'année dernière, mais il n'y en avait pas en magasin; il est à espérer qu'une distribution sera faite à ce corps sur la première fourniture reçue aux quartiers-généraux.

Le lieut.-colonel Hall prit le commandant des compagnies et leur fit faire quelques mouvements de compagnie et de bataillon; le résultat a prouvé que les officiers et les hommes avaient fidèlement employé leur temps d'exercice.

53*me bataillon d'infanterie " Sherbrooke."*—Lieutenant-colonel Ibbotson, commandant.

Le 53me a rejoint le camp de brigade à Sherbrooke le 25 juin. Ce bataillon était au complet, avec drapeaux et musique composée d'instruments de cuivre. Les officiers et les soldats ont adopté le casque d'ordonnance qui leur donne un air martial. L'uniforme, les armes et les fourniments étaient en bon état. Le bataillon a fait sa part des services de camp et a figuré avec les autres corps dans la revue du 1er juillet, tel que mentionné dans la première partie de ce rapport. Les hommes sont robustes, actifs et intelligents.

54*me bataillon d'infanterie " Richmond."*—Le très honorable lord Aylmer, lieutenant-colonel, commandant.

Cinq compagnies de ce bataillon ont rejoint le camp de brigade à Sherbrooke le 25 juin. Quatre compagnies (tel que mentionné dans mon rapport) ont fait les exercices sans solde l'année dernière. Ces compagnies sont venues au camp, de nouveau prêtes à la besogne, qu'on leur donnât la solde ou non. Les hommes sont tous de bons soldats, forts et robustes. Le bataillon a fait sa part du service de camp et a figuré efficacement dans la revue le 1er juillet. Les armes, les fourniments et l'uniforme sont en bon état.

58me bataillon dinfanterie de "Compton."—Lieutenant-colonel Cooke, commandant.

Ce bataillon est le plus fort du district; il compte 10 compagnies dont 9 ont rejoint le camp de brigade à Sherbrooke le 25 juin. Les compagnies étaient toutes au complet et formées de beaux hommes forts et actifs. Le bataillon possède une bonne musique d'instruments de cuivre. Cinq de ces compagnies n'ont pas fait d'exercice l'année dernière, et naturellement ces compagnies ont dû travailler pour se mettre en mesure de faire leur part de service et figurer dans les exercices de bataillon, ce qu'elles ont fait d'une manière qui les honore. Les armes et les fourniments sont dans un assez bon état; l'uniforme est en bon état.

60me bataillon d'infanterie de Missisquoi.—Lieutenant-colonel Rowe, commandant.

Trois compagnies n'ont pas fait les exercices cette année. Le commandant et les officiers de ces trois compagnies ont jugé à propos de renoncer à leur droit de faire les exercices cette année dans le but d'assembler tout le bataillon dans un camp d'instruction l'année prochaine. Le 60me a un bon corps de musique (intruments de cuivre). Les compagnies sont toutes prètes à entrer en activité sous le plus bref délai, s'il c'est nécessaire.

79me bataillon, "Shefford Highlanders."—Major Cox, commandant.

Les quatre compagnies nos 3, 5, 7 et 8 ont fait les exercices à leurs dépôts de compagnie et ont été inspectées les 28 et 29 septembre par le major-général commandant, accompagné de son aide-de-camp, ainsi que de l'aide-adjudant-général et du major de brigade. La compagnie nº 5, capitaine Wood, à Roxton Falls, a été inspectée la première. Il pleuvait beaucoup et la compagnie a dû parader à couvert. Elle s'est assemblée au nombre de 35 hommes de tous grades ; plusieurs d'entre eux étaient des recrues, et évidemment, officiers et soldats n'avaient pas fait beaucoup de progrès dans l'instruction militaire. Le général et son état-major parcoururent ensuite 18 milles sous la pluie pour se rendre à Lawrenceville, où se trouve la compagnie nº 7, capitaine Brown. Cette compagnie a aussi paradé à couvert; elle était au complet. Un homme a été refusé parce qu'il était trop petit; les autres étaient des hommes robustes et paraissaient mieux que ceux de la compagnie nº 5. Le général et sa suite se rendirent ensuite par la pluie, à leur quartier-général à Waterloo.

Le matin du 29, le général et son état-major se sont rendus à West Shefford—7 milles—pour inspecter la compagnie nº 3, capitaine Bell. Le temps étant beau, la compagnie a paradé dans un champ pour l'inspection; les rangs étaient remplis. Après que les honneurs militaires lui eurent été rendus, le général a inspecté les hommes. La compagnie a défilé et l'adjudant lui a fait faire quelques mouvements de compagnie et de tirailleurs. La musique (instruments de cuivre) était présente et a assez bien joué. Pas accéléré trop lent.

Le général et sa suite s'en sont retournés à Waterloo, et dans l'après-midi ils ont inspecté la compagnie nº 8, capitaine Brooks. Cette compagnie s'est assemblée au complet; elle est composée de bons hommes. Le général a inspecté ces derniers minutieusement. La compagnie a exécuté quelques mouvements, puis le général lui a enseigné l'exercice de tirailleurs, ce qui a paru beaucoup plaire aux officiers et aux hommes.

L'aide-adjudant-général a fait l'appel de toutes les compagnies, puis il a confronté ensemble les contrôles de solde et les registres matricules et les a tous trouvés exacts. Les officiers se sont procuré le bonnet de police d'ordonnance de l'infanterie écossaise et ils ont eu pour les hommes le bonnet écossais "Glengarry," avec plaque et chiffre très élégants. Le corps s'est pourvu de pantalons en tartan de Cameron.

C'est avec un profond regret que j'ai à faire rapport du décès du lieutenant-colonel Millar, commandant du bataillon. Il s'est tué le 10 novembre en tombant de sa voiture. Il se rendait de Granby chez lui avec son épouse, lorsque son cheval (un jeune animal) prit peur, s'emporta et renversa la voiture ; le colonel fut tué sur le champ et madame Millar perdit l'usage de ses sens.

Le lieutenant-colonel Millar était l'un des officiers les plus anciens et les plus capables du district; il sera difficile de le remplacer.

Compagnies indépendantes.

La compagnie d'infanterie de Eardly, major Lawlor commandant,

La compagnie d'infanterie de Wakefield, major Cates, commandant, et
La compagnie d'infanterie d'Aylwin, capitaine Chamberlain, commandant, n'ont pas fait d'exercices cette année. Le major Cates et le sergent Walters, de la compagnie de Wakefield, faisaient partie du *Wimbledon Team*, cette année.

TIR À LA CIBLE.

Tous les corps qui ont fait les exercices et qui possèdent des cibles ainsi que des champs de tir sûrs, ont pratiqué le tir de la carabine. C'est trop peu de six jours d'exercices en camp pour y donner un cours d'instruction sur le tir. On ne l'a pas pratiqué au camp de brigade à Sherbrooke. Les corps de troupes ont emporté leurs munitions avec eux afin de s'exercer à leurs dépôts respectifs d'escadron et de compagnie. Quelques-uns des commandants sont lents à transmettre les rapports.

ASSOCIATIONS DE TIR.

Il y a dans le district seize associations de tir qui fonctionnent avec efficacité. Je suis heureux de dire que ces associations continuent d'être d'un avantage pratique à la milice, en permettant aux corps qui n'ont pas droit aux exercices de s'entretenir la main, et en rassemblant une fois par année, dans un concours amical, les membres des différents corps, et par là conservant un bon esprit parmi eux dans tout le district.

Les associations sont les suivantes, savoir :—

Province de Québec	Association	de tir.
Frontière, Huntingdon	do	do
District de Bedford	do	do
Sherbrooke	do	do
Wellington, Cookshire	do	do
Comté de Richmond	do	do
Comté d'Ottawa	do	do
Hemmingford, Frontière	do	do
Comté de Shefford	do	do
Artillerie de place de Montréal	do	do
1er bataillon, "Carabiniers du Prince de Galles"	do	do
3me do "Carabiniers Victoria du Canada"	do	do
5me do "Royal Scots Fusiliers"	do	do
6me do do "Fusiliers"	do	do
Chemin de fer Grand-Tronc	do	do
Génie de Montréal	do	do

Contingent du district militaire n° 5, pour la revue à Québec.

Les autorités ayant décidé qu'une grande revue des troupes du lieu et d'ailleurs se ferait à Québec pour célébrer l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté, les corps suivants de la brigade de Montréal, district militaire n° 5, se sont volontairement rendus à Québec afin de prendre part à cette revue, savoir :—

Le 1er bataillon	C. P. G.,	effectif de tous grades	275
Le 3me "	C. V. C.,	" "	337
Le 5me "	R. S. F.,	" "	297
Et le 6me "	F.,	" "	296
		Total	1,205

Ces corps, avec le 65me carabiniers "Mount Royal" du district militaire n° 6, au nombre de 275

donnèrent pour Montréal, à la revue de Québec, le respectable contingent de 1,480

Ecoles militaires et commissions d'officiers.

Une école militaire a été ouverte à Montréal pour les officiers d'infanterie appartenant à des corps de la province de Québec, sous la direction des aides-adjudants-

généraux des districts militaires nos 5 et 6 ; du lieut.-colonel Bacon, major titulaire, adjudant ; et du major Atkinson, naguère du 5me bataillon, et du sergent Genest, de la batterie "B," instructeurs. Cette école a été ouverte dans la première semaine de janvier et fermée le 13 mars. J'ai l'honneur de soumettre un extrait de mon rapport sur l'école pour montrer quels succès elle a obtenus :—"J'éprouve du plaisir à faire rapport de la bonne conduite des officiers qui ont fréquenté l'école et de l'excellente discipline qui y a régné. Le fait que cinquante (50) officiers ont passé un examen honorable est une preuve de l'efficacité de l'instruction qu'on leur a donnée, ainsi que de l'ardente application des aspirants à en profiter. L'adjudant et les instructeurs se sont montrés capables et attentifs à leurs devoirs."

En décembre 1879, une école a été ouverte à Waterloo par les officiers et les sous-officiers du 79me Highlanders, pour l'étude et la pratique des manœuvres de l'infanterie. Une commission composée de l'aide-adjudant-général et du major de brigade de la division a reçu le pouvoir d'examiner les aspirants ; l'examen a eu lieu le 15 janvier, et 10 de ces derniers y ont obtenu des certificats de seconde classe.

Une autre école a été fondée à Aberdeen par des officiers et des sous-officiers du 52me bataillon, et le 18 mars, la commission dont il est parlé ci-dessus a examiné les aspirants dont 10 ont obtenu des certificats de seconde classe après un examen qui leur a fait beaucoup d'honneur.

Les membres des deux corps en question méritent les plus grands éloges pour avoir entretenu ces deux écoles à leurs propres frais pendant plus d'un mois.

Une commission a siégé pour l'infanterie, le 28 avril, dans le bureau de la brigade, à Montréal. Six officiers ont obtenu des certificats de première classe et un autre a obtenu un certificat de seconde classe.

Une commission a siégé à Cookshire le 19 et le 20 octobre pour examiner les officiers de cavalerie et d'infanterie. Deux officiers ont obtenu des certificats de première classe, et sept, des certificats de seconde classe pour la cavalerie ; un a obtenu un certificat de seconde classe pour l'infanterie.

La même commission s'est assemblée à Sherbrooke le 4 novembre, et ce jour-là six officiers ont obtenu des certificats de première classe pour la cavalerie, et un, un certificat de seconde classe pour l'infanterie.

Le 10 novembre, une commission s'est assemblée au bureau de la brigade à Montréal ; elle a examiné quatre officiers dont l'un a obtenu un certificat de première classe et les trois autres des certificats de seconde classe.

Leur présence à ces écoles et commissions, avec l'examen des aspirants et celui de huit jeunes gens demandant à être admis au Collège Militaire Royal, prouvent que l'aide-adjudant-général et les majors de brigade du district militaire n° 5 ne sont pas demeurés inactifs pendant l'année qui est à la veille de finir.

CHAMP DE TIR DE LA POINTE SAINT-CHARLES.

Le terrain loué des Sœurs Grises par le département de la milice est le seul endroit propre à un champ de tir dans les alentours de Montréal. Il est probable (comme je l'ai dit dans mon rapport, l'année dernière) que d'ici à quelques années ce terrain sera vendu pour emplacements. Je recommanderais de nouveau fortement que l'on fit un effort pour l'acquérir afin d'y établir un champ de tir permanent. Cela pourrait être fait sans qu'il en coûtât beaucoup au département, ainsi qu'il est dit dans un rapport du lieut-colonel Bacon, en date du 18 septembre 1877 et transmis aux quartier-généraux, comme par exemple en échangeant une partie de la ferme Logan (propriété du gouvernement), disons acre pour acre, contre le terrain de la Pointe Saint-Charles. Le voisinage de la ferme Logan se garnit rapidement de maisons ; cette propriété est précieuse comme terrain à emplacements, mais ne vaut pas grand chose pour des fins militaires. Il n'y a pas de doute que les Sœurs Grises accueilleraient favorablement les ouvertures que l'honorable ministre de la milice pourrait leur faire au sujet d'un échange.

SALLE D'EXERCICE DE MONTRÉAL.

Sur ce sujet je ne puis mieux faire que de répéter ce que j'ai dit dans mon rapport de l'année dernière.

La salle d'exercice est encore en ruines; la corporation se sert du principal corps de bâtiment pour y déposer du bois de service, de la pierre et des plâtras. L'artillerie et le 3me bataillon se servent des quelques salles latérales qui sont demeurées debout comme salles d'armes et d'arsenaux, mais ces salles ne sont pas sûres; les fenêtres sont brisées, le toit fait eau et le plancher est tellement pourri qu'il est dangereux d'y pratiquer le service des bouches à feu. Le corps souffre grandement faute d'une salle d'exercice convenable, et il s'en faut de beaucoup que l'usage de la salle du marché Bonsecours compense la perte de la salle d'exercice. La salle Bonsecours n'est pas assez spacieuse pour qu'un bataillon puisse y manœuvrer; elle est éloignée de quelques-unes des salles d'armes, et cela triple les frais de garde de ces salles lorsqu'il surgit quelqu'alarme. Il faut actuellement quatre gardes, tandis que si la salle était reconstruite, une seule suffirait.

Les troupes de la milice active de Montréal font honneur à la ville. Ceci est admis par tous ceux qui les ont vues; par conséquent tous les citoyens qui s'intéressent au maintien de la brigade devraient faire un effort pour amener les autorités de la ville à faire réparer l'ancienne salle d'exercice ou à en construire une nouvelle.

L'extrémité est du champ-de-mars offrirait un bon emplacement pour bâtir une salle de cette nature. Opourrait se servir du bas du bâtiment, au niveau de la rue Craig, pour l'artillerie et la cavalerie, et du haut, au niveau du champ-de-mars, pour les fins de l'exercice et des salles d'armes de l'infanterie; un bâtiment comme celui-là coûterait dans les environs de $35,000. Qu'on partage la dépense entre le gouvernement et la corporation de la ville.

CORPS RURAUX DE LA MILICE ACTIVE.

Les corps ruraux se maintiennent bien, si l'on considère qu'ils ne sont autorisés à faire les exercices qu'une fois tous les deux ans. L'exercice au dépôt de compagnie sert peu aux officiers comme aux hommes. Les 200 milles de frontière occupés par le district militaire n° 5, s'étendant de Dundee, sur le Saint-Laurent, à l'ouest, jusqu'au lac Mégantic à l'est, sont, au point de vue militaire, la partie la plus importante de la frontière du Canada. Sont échelonnés le long de cette frontière, le 5me régiment provisoire de cavalerie et deux escadrons du 6me régiment provisoire, ainsi que neuf bataillons d'infanterie, tous soumis à la règle des exercices bi-annuels. Tous ces corps devraient être autorisés à s'exercer annuellement, en camp, de brigade si c'est possible, ou du moins en camps de bataillon. Je recommande cette mesure comme étant le seul moyen de tenir ces troupes prêtes à toute éventualité. Je dois dire que les troupes de frontière comprennent deux batteries de campagne, et ces dernières font des exercices annuels en camp.

Je désire exprimer aux lieut.-colonels Bacon et l'honorable M. Aylmer, majors de brigade, mes sincères remercîments pour leur aide inestimable et leur coopération bienveillante et efficace dans les travaux du district. Après avoir travaillé si harmonieusement ensemble pendant plusieurs années, je regrette profondément que les circonstances (sur lesquelles nous n'avons pas de contrôle) exigent que nous nous séparions, eux pour aller servir dans d'autres districts, et moi pour me retir sur des crer d'un service auquel j'ai consacré plusieurs années de mon existence. Mon souhais sincère est qu'ils puissent trouver succès et avancement dans leur carrière.

Je dois des remercîments au lieut.-colonel Amyrauld, payeur de district, pour l'aide efficace qu'il m'a rendu en vérifiant les contrôles de solde et les comptes, et en payant promptement les troupes lorsque des contrôles exacts lui étaient transmis.

En mon nom et au nom des membres de l'état-major qui sont à la veille de quitter le district, je saisis cette occasion de remercier les commandants et les officiers des corps du district, de l'appui cordial et efficace qu'ils m'ont prêté en exécutant les ordres que je leur ai donnés et pour leur promptitude à obéir. Nous leur devons des remercîments personnels pour l'aimable courtoisie dont ils ont fait preuve dans nos rapports pendant les nombreuses années que nous avons travaillé ensemble.

Puissent les loyaux efforts des officiers et des soldats continuer à faire des corps district militaire n° 5 ce qu'ils on été jusqu'ici, une protection pour le Canada.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOHN FLETCHER, lieut.-colonel,
Aide-adjudant-général,
District militaire No 5.

A l'adjudant-général de milice,
Quartiers-généraux, Ottawa.

DISTRICT MILITAINE No 6.

MONTRÉAL, 1er décembre 1880.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions, j'ai l'honneur de faire rapport, pour l'information du major-général commandant, que les corps suivants ont été choisis pour faire les exercices annuels de 1880-81, quelques-uns en camps de bataillon, quelques autres à leurs dépôts de bataillon, et d'autres à leurs dépôts de compagnie, ainsi que je l'expliquerai dans les pages suivantes :

		Officiers, sous-off. et soldats.
65me bataillon		360
80me do	(2 compagnies)	78
83me do		267
84me do		255
85me do		270
86me do		270
		1,500

Deux compagnies seulement du 80me bataillon ont fait les exercices cette année, parce que dans le choix fait l'année dernière pour l'exercice annuel, les quatre autres compagnies avaient été désignées pour y prendre part.

86me bataillon.

Le 7 juillet j'ai inspecté le 86me bataillon en camp, sur l'île Berthier, l'un des plus beaux endroits imaginables pour un camp ; air frais et excellente eau en abondance, combustible aisé à obtenir, bon champ de tir, terrain sec et dur, bien propre aux manœuvres de campagne.

Le camp est sous le commandement du lieut.-colonel Houde.

Bien qu'il n'ait été nommé officiellement et qu'il n'ait pris lui-même le commandement du 86me que peu de jours avant que le bataillon n'allât camper, cet officier s'est montré à la hauteur de sa position et réellement un bon commandant.

Le bon ordre et la discipline ont régné pendant les six jours de campement.

Le jour de mon inspection, j'ai eu le plaisir d'être témoin d'un combat simulé bien imaginé, et exécuté avec adresse par les différentes compagnies de ce bataillon.

L'uniforme de quelques-unes des compagnies a besoin d'être renouvelé.

Les armes et les fourniments de ce bataillon sont guères plus que dans un assez bon état, mais j'ai raison de croire que le lieut-colonel verra à ce que l'on fasse plus attention et à ce que l'on porte plus de soins aux effets et aux armes mis entre les mains des soldats.

Jusqu'à cette année, ce bataillon a été un bataillon provisoire de cinq compagnies sous le commandement du major F. X. Lambert.

Présents à la revue.

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
Etat-major	8	
Compagnie n° 1	3	40
do n° 2	3	41
do n° 3	3	41
do n° 4	1	42
do n° 5	3	37
do n° 6	3	33
	24	234

Le maniement des armes et les exercices du feu ont été bien faits, et les autres manœuvres l'ont été assez bien, si l'on considère que les hommes n'avaient eu que quelques jours d'instruction, et qu'un grand nombre de recrues se trouvaient dans les rangs.

Il est presqu'inutile que le gouvernement n'autorise que six jours d'exercice en compagnie. Il faut à la recrue un ou deux jours avant qu'elle ne puisse se reconnaître et qu'elle ne commence à comprendre ce qu'on attend d'elle ; et comme il lui faut apprendre tant de chose, et toutes à la fois, sans qu'on lui donne le temps de comparer et d'analyser la raison de telle et télie chose, il en résulte qu'elle se trouve complètement déroutée et qu'elle est plutôt une machine qu'un être pensant.

Il faudrait accorder au moins dix jours pour les exercices en camps. En outre, pour enseigner le maniement des armes avec la longue carabine, il faut au moins un jour de plus qu'avec la courte. Si le tir à la cible est pratiqué par les différentes compagnie d'un bataillon dans le cours des 6 jours, on est forcé de s'en acquitter avec une telle hâte que les hommes font très peu de progrès réel ; par conséquent, on ne peut faire rapport que d'un très léger succès, et les commandants s'aperçoivent que dans un grand nombre de cas les hommes ont perdu leur temps, et le gouvernement ses munitions et son argent.

Lorsqu'un certain nombre de recrues tirent à la cible avec leurs compagnies pendant les exercices d'un campement de six jours, comment peuvent-elles apprendre ce qui, en "instruction de mousqueterie" s'appelle l' "exercice préliminaire" et la "pratique," et, avec tout cela, qu'elles "tirent" le nombre voulu de cartouches aux différentes portées—tout cela en un même jour, quand leur tour est venu ?

Quand je dis un même jour, j'entends un même jour pour chaque compagnie, chacune prenant d'ordinaire une journée pour le tir à la cible. Comme les bataillons se composent généralement de six compagnies, cela ne donne qu'un jour pour chaque compagnie.

Parmi les principaux services qui doivent être appris par les officiers, sous-officiers et soldats, à part le maniement des armes et les différents exercices du feu, se trouvent tous les devoirs relatifs aux gardes montantes, et descendantes, à la conduite en faction, à la pose et au relèvement des sentinelles, aux honneurs à rendre, à la mise de la garde sous les armes, à l'avant-garde et à l'arrière-garde, aux avant-postes, aux devoirs des postes avancés, etc., etc.

Eh bien ! comment des recrues peuvent-elles acquérir dans l'espace de six jours de campement, la moindre idée de ces devoirs qui sont tous de première importance pour aucun homme qui prétend être soldat.

83*me bataillon.*—Lieut.-colonel Sheppard.

Le 13 juillet j'ai été inspecté le 38me bataillon campé pour six jours à Joliette.

Présents à la revue.

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
Etat-major	8	
Compagnie n° 1	3	38
" n° 2	2	35
" n° 3	3	41
" n° 4	2	41
" n° 5	2	41
" n° 6	3	32
	23	235

L'officier qui commande le bataillon, le lieut.-colonel Sheppard, est un très bon soldat ; il comprend parfaitement son service et il est plein de zèle et d'énergie.

Le camp était bien établi dans un bon endroit salubre, malgré qu'un peu trop de sable se soulevât dans l'air lorsque les soldats s'exerçaient. Il y a tout près une belle rivière profonde qui roule à pleins bords de la bonne eau claire. Combustible à proximité.

Les soldats avaient bonne mine ; le fait est que c'est un beau corps. Deux des compagnies du bataillon sont composées d'hommes doués d'un physique élégant, et capables, selon toute apparence, d'endurer toute sorte de misères.

A l'inspection, maniement des armes et feux, bien faits ; défilé, assez bien ; marche et retraite en bataille, bien ; mouvement de bataillon en ligne rompant en colonne à droite et à gauche, exécuté d'une manière louable. Quelques mouvements en rangs déployés ont été essayés avec succès.

L'époque que les commandants de corps choisissent généralement pour faire les exercices annuels est le mois de juillet. Il en résulte qu'un grand nombre de corps s'exercent en même temps, et, afin de pouvoir les inspecter pendant leurs exercices annuels, j'ai souvent dû tomber sur quelques-uns qui n'avaient encore fait que quelques jours d'exercice.

80*me bataillon.*—Lieutenant-colonel De Foy.

Le lieutenant-colonel DeFoy est très bon officier. Ainsi que je l'ai déjà dit, deux compagnies seulement de ce bataillon se sont exercées cette année.

Je devais inspecter, le 29 juillet, la compagnie No 6 du 80me, mais comme il me fallait inspecter, le même jour, deux compagnies du 84me à Saint-Hyacinthe, il m'a été impossible de faire la première de ces inspections, les trains de chemin de fer ne correspondant pas à temps. La distance est un peu grande de Saint-Hyacinthe à Victoriaville, où se trouve le dépôt de la 6me compagnie ci-dessus mentionnée. Je voyageai toute la nuit et j'arrivai au point du jour à Victoriaville, le matin du 30. Le capitaine me dit qu'il m'avait attendu toute la journée précédente avec ses hommes ; que ces derniers étaient tous partis pour s'en retourner dans leurs foyers et qu'il était impossible de les rassembler ce jour-là. Voyant que je n'avais pas de temps disponible, je pris le train pour Doucet's Landing et me rendis de là à Gentilly, où il me fallait inspecter la compagnie No 1 du 80me. Je désire faire remarquer ici que le 29 juillet, le lieutenant-colonel DeFoy se trouvait à Victoriaville, et que voyant que je n'arrivais pas à temps, il prit sur lui d'inspecter la compagnie No 6. Il m'a fait rapport que, le 29 juillet, 1 officier et 32 hommes se sont présentés à la revue ; que les armes et les fourniments étaient en bon état, et qu'un petit nombre des principaux mouvements de compagnie avaient été assez bien exécutés.

Compagnie n° 1 de Gentilly :

Présents à la revue.

Officiers d'état-major	3
Officiers de compagnie	2
Soldats	42

Le capitaine (Gaudet) avait été soudainement attaqué de maladie et ne pouvait pas se rendre à l'inspection. Son lieutenant prit le commandement ; les hommes n'étaient pas au fait de leurs exercices ; maniement des armes et feux, mal faits ; formations par quatre, conversions, pas bien bonnes ; plusieurs recrues dans les rangs ; besoin d'uniforme ; armes et fourniments loin d'être en bon état.

84*me bataillon* (Saint-Hyacinthe) lieut.-colonel Doherty.

Les compagnies de ce bataillon ont fait les exercices à leurs propres dépôts de compagnie, le 29 juillet. J'ai inspecté les compagnies nos 1 et 5 à Saint-Hyacinthe.

Compagnie n° 1 :

Présents à la revue.

Officiers	3
Sous-officiers et soldats	40

Cette compagnie est la meilleure du bataillon ; le maniement des armes et les feux, les formations par quatre, les conversions, les contremarches, la formation du quarré de compagnie, sont les mouvements qu'elle a exécutés d'une manière recommandable. Les armes et les fourniments sont en bon état. Le même jour et à la même place, j'ai inspecté la compagnie n° 5 de ce bataillon. Cette compagnie ne vaut pas la compagnie n° 1, mais je dois ajouter que c'est une nouvelle compagnie. Le physique de hommes est bon ; les armes et les fourniments sont dans un assez bon état. Les mouvements de compagnie ont été exécutés sans qu'on ait fait un très grand nombre d'erreurs ; le besoin d'un peu plus d'instruction se fait sentir.

Le 3 août je me suis rendu à Sorel pour inspecter la compagnie n° 4 du 84me.

Présents à la revue.

Officiers	1
Soldats	42

C'est une belle compagnie. Les armes et les fourniments étaient en assez bon état; maniement des armes et feux, bien exécutés; formations par quatre, conversions et contremarches, assez bien.

Le 6 août, j'ai inspecté la compagnie n° 2 du 84me, à Saint-Pie.

Présents à la revue.

Officiers	3
Soldats	31

Maniement des armes et exercices des feux, mal exécutés. Les quelques mouvements de compagnie qui ont été essayés n'ont pas été bien faits; les hommes n'étaient pas fermes et ne paraissaient pas comprendre la signification des mots de commandement. J'ai inspecté, le même jour, la compagnie n° 3 du 84me bataillon.

Présents à la revue.

Officiers d'état-major et de compagnie	6
Soldats	38

Mêmes observations ici que pour la compagnie n° 1 (Saint-Pie).

Le 1er septembre, la compagnie n° 6 (Arthabaskaville) a été inspectée.

Présents à la revue.

Officiers	1
Soldats	37

Armes et fourniments en assez bon état. L'instructeur (capitaine Pacaud) n'est pas à la hauteur de sa position; le physique des hommes est bon; la compagnie n'est pas convenablement enseignée.

65*me bataillon.*—Lieut.-colonel Ouimet.

Ce bataillon a été inspecté le 25 novembre par l'officier général commandant en personne.

Présents à la revue.

Officiers, y compris l'état-major	25
Sous-officiers et soldats	252

Les armes et les fourniments n'étaient pas en bon état (je veux dire qu'ils n'étaient pas propres). Le garde-magasin fourni dans le temps par le département a été renvoyé depuis et remplacé par un nouveau. Les principaux mouvements qui ont été exécutés lors de la revue sont le maniement des armes et les exercices du feu, le défilé, les changements de front, les déploiements, la marche en échelons, le déploiement pour l'attaque et l'exercice en tirailleurs. Le bataillon possède un nouveau commandant depuis l'année dernière. Ce nouveau commandant, le lieut.-colonel Ouimet, est un bon soldat, plein de zèle et d'énergie, qui sait se faire obéir tant par les officiers que par les soldats. Ce bataillon placé sous la direction d'un commandant si habile est destiné à n'être surpassé par aucun autre au Canada. De plus, depuis l'été dernier, il se compose de huit compagnies. Les deux nouvelles compagnies, nos 7 et 8, n'étaient pas à l'inspection mentionnée ci-dessus. Elles n'ont encore ni armes, ni fourniments, ni uniforme. Néanmoins, elles se sont arrangées de manière à faire les exercices annuels; les armes et les fourniments ont été empruntés pour l'occasion, d'autres compagnies du 65me bataillon.

Le major-général commandant était présent à l'inspection et s'est montré très satisfait du bataillon.

Le 17 novembre, j'ai inspecté la nouvelle compagnie n° 7.

Présents à la revue.

Officiers	1
Soldats	31

Maniement des armes et exercices des feux, bien faits; formations par quatre, bien faites; conversions et contremarches, bien faites. Pour une compagnie toute nouvelle, elle est bien exercée.

Le même jour j'ai inspecté la compagnie No 8.

Présent à la revue.

Officiers	3
Soldats	42

C'est une assez belle compagnie, composée de jeunes gens instruits, principalement des étudiants en droit et en médecine. Maniement des armes et exercices des feux, bien exécutés; mouvements de compagnie, très bons.

85*me bataillon.*—Lieut.-colonel Brosseau.

C'est un nouveau bataillon, placé sous le commandement d'un très bon officier, le lieut.-colonel Brosseau. Les six compagnies ont fait les exercices annuels à leurs dépôts respectifs. Trois d'entre elles sont encore sans uniforme.

Le 6 octobre, je me suis rendu à Saint-Jérôme pour inspecter la compagnie No 1.

Présents à la revue.

Officiers	2
Soldats	42

Les soldats de cette compagnie sont d'un beau physique. Ils ont besoin de beaucoup plus d'instruction. Armes, fourniments et uniforme en bon état. Maniement des armes et exercices des feux, assez bien faits; formations par quatre, conversions et contremarche, pas très bien exécutées.

Le 28 octobre, j'ai inspecté la compagnie n° 3 à Laprairie.

Présents à la revue.

Officiers	2
Soldats	36

C'est une bonne compagnie. Armes et fourniments en bon état. L'uniforme a besoin d'être renouvelé. (Cette compagnie a été la 5e du 21me à Laprairie). Maniement des armes et feux, bien exécutés; mouvements de compagnie, bien faits.

Le 13 novembre, j'ai inspecté la compagnie No 4 (Laprairie).

Présents à la revue.

Officiers	3
Soldats	40

Le temps était très froid le jour de l'inspection et il faisait un vent perçant du nord-est; les hommes qui n'avaient pas de capotes grelottaient et pouvaient à peine tenir leurs carabines. Maniement des armes et feux, assez bien exécutés; formations par quatre, contremarche, marche et retraite en bataille, pas très bien exécutés; armes et fourniments en bon état.

Le 25 novembre, j'ai inspecté la compagnie No 5 (Côte Saint-Paul).

Présents à la revue.

Officiers	3
Soldats	26

Cette compagnie n'a pas d'uniforme. Les armes et les fourniments n'étaient pas nets. Maniement des armes et feux, assez bien exécutés; formations par quatre, bien faites; conversions et contremarches, mal faites.

Le 25 novembre, j'ai inspecté la compagnie No 2.

Présents à la revue.

Officiers	2
Soldats	29

C'est une belle compagnie (ci-devant compagnie indépendante de Saint-Jean-Baptiste, commandée par le capitaine Kirwin.) Maniement des armes et exercices des feux bien exécutés. Les principaux mouvements de compagnie ont été bien faits. Armes et fourniments, en assez bon état. Uniforme, vieux; les soldats n'ont pas de capotes, et comme il faisait très froid, j'ai dû inspecter la compagnie dans l'ancienne salle d'exercice du marché Bonsecours.

La compagnie n° 6 (Longueuil) a été inspectée le 30 novembre. Les hommes n'ont pas d'uniforme.

Présents à la revue.

Officiers	1
Soldats	22

Maniement des armes et exercices des feux, formations par quatre, vérification et inspection de la compagnie, bien exécutés.

TIR À LA CIBLE.

La brièveté du temps accordé (6 jours), pour les exercices en camp de bataillon a été cause que le tir à la cible n'a pas été terminé. Il ne faut pas oublier que ces soldats sont presque jusqu'au dernier (à l'exception des deux compagnies du 83me bataillon) des Canadiens-français dont la seule langue est le français et qui comprennent à peine dix mots d'anglais. (Je veux parler des hommes dont sont composés les corps ruraux.) Il en résulte que leur temps passe en grande partie à apprendre la signification des mots anglais en usage pour les commandements des manœuvres de compagnie et de bataillon, des gardes montantes, de la pose des sentinelles, etc.

Encore cette année, quelques-uns des corps ruraux qui ont fait les exercices à leurs dépôts de compagnie, n'ont pas transmis leurs rapports de tir. Il n'ont probablement pas "tiré" le nombre voulu de cartouches aux portées réglementaires ! C'est plus ou moins la même chose tous les ans, et il en sera ainsi tant qu'on n'aura pas fait un exemple ou que le système n'aura pas été changé. Ainsi que je l'ai déjà dit dans un précédent rapport annuel. "je suis d'avis que les officiers et les soldats des corps ne devraient pas avoir le droit de toucher 1 cent (ou seulement une partie de ce qui leur est dû) pour les exercices annuels, tant que le tir à la cible n'a pas été pratiqué et que des rapports convenables de cet exercice n'ont pas été faits par l'aide-adjudant-général commandant le district.

ASSOCIATIONS DE TIR.

Il y a dans mon district quatre associations de tir placées sous mon commandement, savoir: l'association de tir du 65me bataillon, lieut.-colonel A. Ouimet, président; l'association de tir du 83me bataillon, lieut.-colonel J. Sheppard, président; l'association de tir du 86me bataillon, lieut.-colonel F. Houde, président; et l'assocation de tir pour la 5me division de brigade, lieut.-colonel D'Orsonnens, président.

MOUVEMENTS EN RANGS DÉPLOYÉS.

Lorsque j'ai inspecté les corps ou compagnies qui avaient fait les exercices annuels à leurs dépôts respectifs, je m'attendais à voir essayer quelques mouvements en rangs déployés. En réponse à mes observations, quelques-uns des officiers me dirent qu'ils n'avaient pas eu le temps de les pratiquer; le plus grand nombre m'ont dit qu'ils avaient attendu des exemplaires français des "Manœuvres de l'infanterie" et des "Règlements de la milice du Canada, 1879," mais qu'ils n'en avaient jamais reçus.

Je ne saurais terminer ce rapport sans remercier le lieut.-colonel d'Odet D'Orsonnens, major de brigade de district, pour l'aide très efficace et toujours bienveillante

qu'il m'a constamment prêtée pendant les 12 ans que j'ai eu l'honneur de commander le district militaire no 6.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. C. DeLOTBINIÈRE HARWOOD, lieut.-col.,
Aide-adjudant-général, district militaire No 6.

A l'adjudant général de milice,
Quartiers-généraux, Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE No 7.

QUARTIER-GÉNÉRAL,
QUÉBEC, 15 novembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre, pour l'information de l'officier général commandant la milice, mon rapport annuel ci-joint, concernant les exercices annuels de 1880-81. Le contingent autorisé à faire ces exercices était limité au chiffre de 2,200 de tous grades, et a été choisi conformément aux ordres généraux du 5 mai 1880. Les corps urbains ont d'abord été désignés, puis sont venus les corps ruraux qui ne s'étaient pas exercés l'année précédente.

Les différents corps ont fait les exercices comme suit, savoir:—

1879-80.

8me carabiniers royaux, 6 compagnies.

1880-81.

Division de cavalerie de Québec, 2 escadrons	10	......	65
Batterie d'artillerie de campagne de Québec, 1 batterie	6	......	69
Batterie d'artillerie de place no 1 de Québec, 1 do	2	......	42
do do no 2 do 1 do	3	......	42
do do no 3 do 1 do	3	......	39
do do no 1 de Lévis 1 do	2	......	39
do do no 2 do 1 do	1	......	40
do do de Gaspé 1 do	2	......	35
9me bataillon, voltigeurs, 6 compagnies	20	......	252
17me do infanterie de Lévis, 8 do	27	......	294
23me do do de la Beauce 4 do	12	......	146
70me do do de Champlain 6 do	21	......	221
Bataillon prov. de Dorchester 4 do	11	......	146
do de Rimouski 4 do	11	......	152
do de Charlevoix 5 do	10	......	148
Total	141		1,733

Cavalerie.

Les hussards canadiens "Queen's Own" commandés par le lieut.-colonel Joseph Bell Forsyth, ont fait les exercices en avril et mai, avant la fête de la reine, et je les ai inspectés le 8 mai 1880. J'ai remarqué qu'ils avaient fait beaucoup de progrès dans les exercices. La division était au complet et composée de cavaliers doués d'un bon physique et bien dressé. Les chevaux étaient très bons, mais vu le peu de temps consacré à les dresser, ils n'étaient pas bien fermes. La division a manœuvré d'une manière qui lui a fait beaucoup d'honneur; les harnachements, les fourniments et l'uniforme étaient très nets et bien ajustés. Les officiers et les hommes de la division

ont, avec un esprit louable, fait volontairement des exercices pendant les mois d'hiver. Les deux escadrons ont fourni des escortes en plusieurs occasions, à l'arrivée et au départ de Son Excellence le Gouverneur-Général et de Son Altesse royale la princesse Louise. La division a aussi été appelée en aide au pouvoir civil en mai dernier, mais on a pu se dispenser de ses services, qui n'ont pas été jugés nécessaires.

Batterie de campagne.

La batterie de campagne de Québec a suivi son cours d'instruction annuelle dans les casernes de la citadelle, à Québec, et lorsqu'elle l'eut complété, le lieut.-colonel Strange, inspecteur d'artillerie, l'a passée en revue. J'ai fait l'appel de ce corps le 27 mai dernier, et j'ai trouvé dans les rangs 6 officiers et 69 sous-officiers et soldats.

CARABINIERS.

8e carabiniers royaux.

Le 8e carabiniers royaux a fait les exercices annuels de 1879–80 pendant les mois d'hiver, et je l'ai inspecté le 6 mai 1880. Le bataillon était au complet et paraissait très bien ; il a défilé en colonne, en quart de colonne et au pas redoublé. Le temps était très orageux et humide, mais le défilé et les manœuvres n'en ont pas moins été bien faits. La musique (instruments de cuivre et à anches) est très bonne et effective.

Ce corps a été appelé sous les armes par le pouvoir civil en mai dernier, et leurs services n'ayant pas été requis, les hommes s'en sont retournés dans leurs foyers.

9e voltigeurs.

J'ai fait l'appel de ce bataillon le 15 mai dernier, et j'ai trouvé dans les rangs 20 officiers et 252 sous-officiers et soldats. L'inspection de ce corps a été subséquemment faite le 24 mai par le lieutenant-général Sir E. Selby Smyth, C.C.M.G.

Le 12 mai, ce corps a été appelé sous les armes pour venir en aide au pouvoir civil et il a été déchargé de ce service le 15 du même mois ; une compagnie seulement a été retenue et renvoyée le lendemain.

Ce bataillon possède un bon corps de musique (instruments de cuivre et à anches.)

Deux compagnies faisant partie de ce bataillon ont été exemptées des exercices annuels sur la demande du commandant.

INFANTERIE.

Corps ruraux.

J'ai inspecté le 17me bataillon, en présence du major-général Luard commandant la milice, le 28 août 1880 ; j'en ai fait l'appel le même jour et j'ai trouvé présents à la revue, 27 officiers et 294 sous-officiers et soldats. Après les exercices, le major-général Luard s'adressant au lieutenant-colonel Blanchet, lui dit que pour le court espace de temps consacré à l'instruction, ce corps avait manœuvré d'une manière très passable, mais en même temps il signala aux officiers certains détails concernant leur uniforme et l'apparence de leurs hommes, qui, si on les eût soignés, auraient beaucoup ajouté à l'efficacité du bataillon.

J'ai inspecté moi-même les autres corps aux dates inscrites dans l'annexe ci-jointe où l'on trouvera aussi des observations sur leur degré d'efficacité. Ils ont passé six jours à leurs dépôts respectifs.

Je dois répéter de nouveau ce que j'ai déjà dit dans de précédentes occasions au sujet de la très courte période d'exercice et du défaut d'écoles militaires pour donner l'instruction voulue aux officiers nommés provisoirement. Bien qu'il faille tenir compte des efforts et des sacrifices faits par les officiers de la milice en général pour rendre leurs divers corps aussi efficaces que possible, il est regrettable que le système

et les fonds dont dispose le gouvernement ne puissent permettre d'atteindre cet objet. Je recommanderais en conséquence l'établissement d'écoles d'instruction permanentes ou autres moyens propres à mettre les officiers et sous-officiers en mesure d'acquérir les capacités nécessaires.

J'ai utilisé en plusieurs circonstances les services des instructeurs attachés à la batterie "A" et je vois que ces services ont été appréciés et qu'on en a retiré un grand avantage.

AIDE AU POUVOIR CIVIL.

Le 12 mai dernier, j'ai reçu une requisition signée des trois magistrats de cette ville qui composent le bureau de police, et demandant les services des corps suivants, savoir : la batterie "B", l'école royale d'artillerie, la cavalerie, les batteries de place, le 8me et le 9me bataillons, pour réprimer une émeute imminente entre les membres de la "Société de bienfaisance des ouvriers de port" et l'"Union Canadienne." Aussitôt que la réquisition a été reçue, l'ordre a été immédiatement donné aux différents corps qui se sont mis sous les armes très allègrement et ont reçu l'ordre de s'assembler à la citadelle et de se tenir à la disposition du lieut.-colonel Strange, commandant de l'école d'artillerie. On s'aperçut le même soir qu'on n'avait pas besoin de la cavalerie, et des ordres furent transmis en conséquence. Le 14, le bureau de police décida que les meneurs seraient arrêtés, et la batterie "B" ainsi qu'une compagnie du 8me et une du 9me furent désignées pour se tenir à la disposition du pouvoir civil en cas de résistance. L'arrestation de onze meneurs fut opérée sans avoir recours à la milice. Sur la demande des magistrats toutes les troupes ont été congédiés le 15, à l'exception de deux compagnies, l'une appartenant au 8me bataillon et l'autre au 9me, qui reçurent l'ordre de demeurer à la citadelle pour protéger la forteresse dans le cas où la batterie "B" aurait à la quitter. Ces deux compagnies ont été ensuite renvoyées lorsque la batterie de campagne de Québec est rentrée à la citadelle pour y suivre le cours d'instruction annuelle. Je dois rendre témoignage au zèle et à la bonne volonté qui ont animé les officiers et les soldats à qui cet appel a coûté un grand dérangement personnel et des pertes pécuniaires considérables.

FÊTE DE LA REINE.

L'anniversaire de la naissance de la Reine a été célébré par une revue de division sur les plaines d'Abraham, commandée par lieut.-général sir E. Selby Smith, C.C.M.G., commandant la milice, en présence de Son Excellence le gouverneur-général et de Leurs Altesses royales la princesse Louise et le prince Léopold.

La division était composée du 1er carabiniers du Prince de Galles, du 3me carabiniers Victoria, du 5me et 9me carabiniers, de Montréal; de la batterie "B" et de la brigade de la ville de Québec, et du 62me bataillon du Nouveau-Brunswick.

Une salve royale et un feu de joie ont été tirés, puis les troupes ont défilé, après quoi elles ont été partagées en deux divisions pour simuler un combat. Les manœuvres ont été bien faites et les détails de l'attaque et de la défense ont été exécutés convenablement. Les troupes reprirent alors leurs premières positions et furent haranguées par Son Excellence le gouverneur-général qui se déclara très satisfait des grandes manœuvres.

ASSOCIATIONS DE TIR.

Il y a dans mon district neuf associations de tir qui toutes fonctionnent bien et prennent rang d'efficacité comme suit. Elles se sont assemblées tous les ans à leurs dépôts respectifs :—

Association	de carabiniers de Stadacona.—	lieut.-col.,	Turnbull,	président.
do	du comté de Mégantic,	do	King,	do
do	des carabiniers royaux,	do	Alleyn,	do
do	de Témiscouata,	do	Hudon,	do
do	du comté de Québec,	do	Laurin,	do
do	de Rimouski,		Dr. Fiset,	do
do	du comté de Champlain,	do	Massicotte,	do
do	des hussards canadiens,	do	Forsyth,	do
do	du 17me bataillon,	do	Blanchet,	do

Les salles d'armes, tant dans les villes que dans les cantons ruraux, sont dans un bon état, et les fourniments sont complets. En général, les armes ont été trouvées en bon état à l'exception de celles de la compagnie n° 6, du 17me bataillon qui étaient sales.

Il en a été reçu plusieurs dans les magasins militaires pour être réparées.

La salle d'armes de Québec a été inspectée par le major général Luard qui s'est déclaré bien satisfait des dispositions prises et de la manière très recommandable dont elle est tenue.

Les armes de 38 compagnies ont été entièrement réparées par l'armurier du district.

CHAMP DE TIR, BATTURES DE BEAUPORT.

Ce champ de tir, le seul disponible à Québec, demande constamment des réparations en conséquence de l'action considérablement destructive de la glace en hiver, et des tempêtes ainsi que des hautes marées en automne et en printemps. De nouveaux quais ont été construits, mais il faudra faire une nouvelle dépense pour les rendre solides et durables.

ETAT-MAJOR DE DISTRICT.

Le lieut.-colonel Lamontagne, major de brigade, s'est acquitté de ses devoirs avec diligence et m'a accordé en toute occasion une aide empressée et cordiale.

Le lieut.-colonel Forrest, payeur de district, m'a accompagné lors de mes inspections, et les mesures qu'il a prises pour payer les différents corps ont donné beaucoup de satisfaction.

La garde des magasins a été transférée du major Lampson au lieut.-colonel Forrest qui agit maintenant comme garde-magasin du district.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. J. DUCHESNAY, lieut,-colonel,
Aide-adjudant-général,
District militaire n° 7.

A l'adjudant-général de milice,
Quartiers-généraux, Ottawa, Ontario.

DISTRICT MILITAIRE No 8.

Province du Nouveau-Brunswick,
Quartier-général,
Frédéricton, 12 novembre 1880.

Monsieur,—Conformément aux instructions contenues dans les ordres généraux (9) du 5 mai 1880, j'ai l'honneur de soumettre mon rapport ci-joint sur l'état de la milice du district placé sous mon commandement, pour l'année militaire 1880–81.

L'effectif de la milice, telle qu'organisée, est de 3,112 officiers, sous-officiers et soldats.

Le contingent autorisé à faire les exercices pour 1880–81, d'après les ordres généraux du 5 mai 1880, était de 1,500 officiers, sous-officiers et soldats. 1,459 officiers,

sous-officiers et soldats appartenant aux corps suivants ont fait les exercices annuels pour 1880-81.

	Effectif organisé. Officiers.	Effectif organisé. Sous-officiers et soldats.	Ont fait l'exercice. Officiers.	Ont fait l'exercice. Sous-officiers et soldats.
8me régiment de cavalerie, lieut.-colonel Domville, (7 escadrons)................	28	385	15	126
Batterie de campagne de Newcastle, major titulaire Call, (1 batterie)................	7	74	6	74
Batterie de campagne de Woodstock, capitaine Dibblee, (1 batterie)........	7	74	4	77
Brigade d'artillerie de place du N.B., lieut.-colonel Foster, (7 batteries)............	28	385	19	190
Génie du Nouveau-Brunswick, lieutenant Hartt, (1 compagnie)......................	3	55	1	31
Génie de Brighton, major titulaire Vince, (1 compagnie)	3	55	3	42
62me bataillon, lieut.-colonel Blaine, (6 compagnies)..........................	25	330	18	252
67me bataillon, lieut.-colonel Upton, (9 compagnies)............................	35	495	23	210
71me bataillon, lieut.-colonel Marsh, (5 compagnies)..................................	22	275	9	84
73me bataillon, major McCulley, (5 compagnies)......................................	22	275	8	84
74me bataillon, lieut.-colonel Beer, (6 compagnies).......................................	25	330	12	84
Compagnie indépendante, capitaine Lloyd, (1 compagnie)................................	3	55	Dispensée de l'exercice.	
Compagnie indépendante, capitaine Stewart, (1 compagnie)	3	55	2	42
Compagnie indépendante, major titulaire McGee, (1 compagnie)......................	3	55	1	42
Totaux..............	214	2,898	121	1,338
		214		121
		3,112		1,459

EXERCICES ANNUELS.

Milice active.

En soumettant ce rapport annuel (qui sera probablement mon dernier) sur l'état de la milice dans le district militaire n° 8, avant que je ne sois transféré au district n° 4, j'éprouve beaucoup de plaisir à dire que je considère la milice de ce district comme étant en général dans un état d'efficacité satisfaisant, eu égard aux circonstances si bien connues des autorités et du public, savoir : que depuis plusieurs années, à cause de la crise financière générale, il a été jugé nécessaire de n'autoriser l'instruction et la soldé que de la moitié seulement du contingent de la milice active du Canada ; et que pendant l'intervalle qui s'écoule sans exercices, on peut raisonnablement s'attendre à ce que l'efficacité de l'autre moitié de ce contingent diminue. Des éloges sont en conséquence dus aux officiers comme aux soldats, même pour le degré d'efficacité passable qu'ils ont maintenu parmi eux pendant cet intervalle.

C'est aussi pour moi un devoir agréable de faire rapport du progrès accompli cette année. (1o) Suivant mes propres recommandations et celles d'un grand nombre d'autres officiers, on a eu recours au système d'assembler les troupes en camp d'exercice de brigade, bien que ce ne fût que pour une courte période d'instruction. (2o) La solde, suivant le grade, a été accordée aux officiers, sous-officiers et soldats pour ces

campements. (3o) Des écoles d'instruction pour l'infanterie ont été rouvertes dans différentes parties du pays sur le pied de celles que dirigeait recemment l'état-major de district. en outre des écoles d'artillerie à Kingston et à Québec qui, au fait, sont maintenant disponibles pour l'instruction des deux armes du service—la cavalerie et l'artillerie.

Je me propose maintenant (1o) d'attirer l'attention sur la manière de faire les exercices annuels dans ce district en vertu des ordres généraux (9) datés à Ottawa le 5 mai 1880 ; (2o) de parler de l'exécution des devoirs de routine, et (3o) de soumettre quelques nouvelles recommandations pour le perfectionnement de la milice.

CAMPS DE BRIGADE.

Camp Lorne.

Les ordres généraux ci-dessus ayant limité à 75 milles la distance pour laquelle il est permis de payer les frais de voyage des corps se rendant à un camp, et prenant en considération la vaste étendue de ce district, j'ai pris des mesures pour faire deux camps, l'un à Woodstock, pour les corps de l'ouest et l'autre à Sussex pour ceux de l'est. Les corps suivants sont ceux qui se sont assemblés au camp Lorne, à Woodstock, sous mon propre commandement comme brigadier, et sous celui du lieut.-colonel MacShane, comme major de brigade, savoir :—

La batterie d'artillerie de campagne de Woodstock, capitaine H. Dibblee.
La compagnie du génie de Brighton, major titulaire Vince.
Le 67me bataillon d'infanterie légère de Carleton, lieut.-colonel C. Upton.
Le 71me bataillon "York," lieut.-colonel J. Marsh.
La compagnie d'infanterie de St. Stephen, lieutenant McMullen.

Je regrette de dire qu'il n'a pas été jugé à propos d'assembler la totalité des corps en camp de brigade dans l'est du district. Néanmoins, les corps suivants se sont assemblés en camp à Sussex le 6 juillet et ont été inspectés le 13 :

Le 8me régiment de cavalerie, lieut.-colonel Domville.
Le 74me bataillon, lieut.-colonel Beer.

Le 18 juin, je me suis rendu à Woodstock. Les corps ci-dessus nommés se sont assemblés là le 2 juillet, et le major titulaire Vince n'a épargné aucune peine avec son corps du génie, pour dresser les tentes et préparer les terrains, de même qu'il a fait tout en son pouvoir pour rendre service sous d'autres rapports.

Des mesures ayant été prises d'avance pour le souper des soldats, il n'était pas tard que tous se trouvaient confortablement campés.

On a suivi le système ordinaire d'enseigner aussi soigneusement que possible aux corps les exercices de peloton et de compagnie avant de les exercer en bataillon et en brigade et de leur faire exécuter les manœuvres de campagne ainsi que l'attaque en rangs déployés.

On remarquera qu'il y a beaucoup à apprendre pendant la courte période d'instruction, et ce n'est que par une stricte attention aux devoirs militaires de la part de chaque membre de la milice que l'efficacité peut être obtenue. Il est juste de dire que cette attention n'a pas manqué à ce camp.

Dimanche, le 4 juillet, la brigade s'est assemblée pour assister au service religieux sur le terrain du camp. Le ministre de Woodstock (le rév. Thos. Neales) a bien voulu officier. Le 5 juillet, les exercices de brigade ont été faits, et les jours suivants les manœuvres de campagne ont été enseignées à la brigade, tous ayant fait de rapides progrès dans l'instruction et la pratique. Ayant trouvé un terrain convenable, j'ai fait faire les manœuvres de campagne sur une grande échelle.

Les trois armes du service se sont préparées avec entrain à ces grandes manœuvres qui ont eu lieu le 9 juillet, et elles en ont fort profité. De fait, depuis le commencement jusqu'à la fin de la courte période d'instruction dans un camp comme celui-ci, où tous ont hâte de se rendre capables, et où les corps rivalisen d'efforts pour obtenir ce résultat, il arrive souvent que les commandants ont des défauts à signaler, et ils ont le plaisir aussi fréquent d'exprimer leur satisfaction, lorsque ces défauts sont corrigés.

Le tir à la cible a eu lieu avec succès dans ce camp.

Je saisis cette occasion de remercier le lieutenant McMullen (lui-même instructeur formé à l'école de mousqueterie Hythe) de la promptitude avec laquelle il a complété les rapports de tir; cet officier a accompli ses devoirs d'une manière recommandable pour lui-même et avantageuse pour les corps.

Quant à la discipline dans le camp ainsi que sur la ligne de marche pour s'y rendre et en revenir, je me contenterai de dire qu'elle a été tout ce que l'on pouvait désirer.

Je puis ajouter que dans ses louables efforts, le lieut.-colonel J. Raymond a reçu le cordial appui de tous les officiers commandants.

Je ne puis terminer ce rapport concernant le "camp Lorne" au succès duquel le 71me bataillon a si efficacement contribué, sans exprimer le regret que ce corps ait perdu dernièrement les services de deux officiers compétents, tous deux capables de se charger de l'enseignement, savoir: le lieut.-colonel titulaire Morris et le capitaine Cropley qui se sont retirés du service en conservant leur grade. J'espère qu'on pourra utiliser encore les services de ces deux officiers.

Le lieut.-colonel de ce corps n'a pas eu de difficulté à trouver, pour les remplacer des hommes ayant les qualités voulues. Le 71me bataillon abonde en officiers capables.

Camp de Sussex.

8me régiment de cavalerie, lieut.-colonel Domville.
74me bataillon, lieut.-colonel Beer.

J'ai inspecté ces corps le 13 juillet, sur les mêmes terrains pittoresques (ferme de Kettie) où ils avaient campé ensemble l'année précédente, sous le commandement de leurs officiers respectifs; et le même bon esprit ainsi que le désir de profiter de chaque instant disponible pour acquérir l'instruction et la discipline, qui ont caractérisé les exercices de l'année dernière, ont largement régné dans le camp cette année. On ne saurait expliquer autrement le joli degré de force dont ces troupes ont fait preuve le jour de la revue.

J'ai déjà fait rapport à l'adjudant-général que depuis le dernier camp d'instruction, le 8me régiment a perdu son commandant et fidèle ami, par le décès du lieut.-colonel E. Saunders, et la milice du Canada est privée d'un officier et d'un homme distingué qui a toujours été prêt à mettre sa plume et sa parole au service des intérêts militaires. Le commandement de ce régiment est échu au lieut.-colonel Domville, qui, je n'en doute pas, prendra où l'a laissé le lieut.-colonel Saunders, l'œuvre du perfectionnement de ce corps. Et avec la connaissance des moyens dont il dispose quant aux officiers, aux soldats et aux chevaux, nul doute que le succès ne vienne couronner ses efforts.

Mon premier soin, le 13 juillet, a été de faire une inspection minutieuse des armes, fourniments, uniforme et harnachements des deux corps.

L'uniforme du 8me régiment de cavalerie lui avait été récemment distribué et paraissait de qualité excellente, et les soldats de ce corps étant doués d'un physique avantageux, avaient l'air martial. Les chevaux sont d'une bonne trempe, et l'on avait évidemment donné plus d'attention que par le passé à leur pansage et au nettoyage des harnachements. La sellerie (à l'exception de cinquante harnais) est d'ancien patron, et les brides ainsi que les licous, bien qu'ils aient été réparés il y a environ sept ans, sont maintenant hors de service, ainsi que la commission d'officiers en a fait rapport, et l'on en a demandé une nouvelle distribution.

Les armes et fourniment du 47e bataillon sont en bon état. Toutefois, l'uniforme de la compagnie n° 2 a été mis hors de service par un usage raisonnable. Il en a été demandé une nouvelle distribution, mais la fourniture en magasin à Ottawa se trouvant épuisée, cette distribution n'a pas été faite. Par conséquent, sans qu'il y ait eu de la faute de la part des officiers ou des soldats, ce bataillon n'a pas figuré avec avantage sous le rapport de l'uniforme; mais quant à son efficacité en général, le lieut.-colonel Beer, qui est aidé d'une manière habile par ses officiers, n'a rien laissé à désirer. Les deux corps ayant précédemment fait les exercices sous les ordres de leurs chefs respectifs, ont été formés en brigade avec le lieut.-colonel Beer comme

brigadier, et une variété d'exercices et de manœuvres de campagne ont été exécutés avec d'excellents résultats, si l'on tient compte de la courte période consacrée à l'instruction.

Brigade d'artillerie de place du N.-B.

Lieut.-colonel S. K. Foster.

Les trois batteries de cette brigade, à Saint-Jean, savoir, les batteries nos 1, 2 et 10, ont été inspectées au fort Dufferin, le 5 août, par le sous-inspecteur d'artillerie et moi-même.

Les batteries avaient été récemment exercées aux manœuvres de force, en outre du service ordinaire des bouches à feu, pour les préparer à la pratique ; le lieut.-colonel Lewes les mi à l'épreuve dans chacun de ses exercices, et posa des questions aux officiers ainsi qu'aux sous-officiers, ce dont il fera sans doute un rapport complet.

Je dois dire cependant que, dans mon opinion (peut-être la chose est-elle envisagée au point de vue de l'officier d'infanterie) ces batteries n'ont pas assez pratiqué récemment les manœuvres de l'infanterie (les simples mouvements de compagnie et de bataillon) qui sont la base de toute instruction d'artillerie. Ceci peut s'expliquer par le fait que les batteries ont d'autres devoirs importants à accomplir dans l'espace de temps restreint consacré à l'instruction. Mais autrefois l'artillerie de place de Saint-Jean consacrait beaucoup de temps aux exercices volontaires, et sa fermeté dans la marche méritait autant d'éloges que la justesse de son tir.

Le sous-inspecteur d'artillerie et moi-même avons inspecté la batterie n° 6, de cette brigade (capitaine Polleys) le 10 août, à St.-André. Il ne pouvait y avoir ici qu'une opinion quant à l'instruction et aux exercices de cette belle batterie, et sous le rapport de la fermeté dans les rangs et dans la marche, du service des bouches à feu, du tir à boulets et à obus, tous ont également mérité des compliments de la part de l'inspecteur d'artillerie, et officiers comme canonniers ont fait preuve de beaucoup de zèle et de capacité. Je puis ajouter que les armes, les fourniments et l'uniforme confiés à cette batterie sont dans un excellent état.

J'ai l'honneur d'attirer ici l'attention sur les observations suivantes du conseil d'inspection : " Il est fortement recommandé que des canons rayés se chargeant par la bouche soient montés dans ce fort (le fort de Tipperary) pour protéger le port important de Saint-André."

Pendant que je me trouvais absent en congé, la batterie n° 7 (lieut.-colonel titulaire Gillespie) de Chatham, a été inspectée le 3 septembre par le sous-inspecteur d'artillerie et le major de brigade, et chacun de ces sous-officiers fera, je n'en doute pas, un rapport favorable concernant cette batterie.

Batterie d'artillerie de campagne de Newcastle.—Major titulaire Call.—Camp Newcastle

Cette batterie a été passée en revue par le sous-inspecteur d'artillerie et le major de brigade, pendant mon absence en congé, le 3 septembre ; et j'ai appris avec plaisir que le même succès qui n'a pas peu distingué les camps précédents commandés ici par lui, ont couronné les efforts du major Call pour assurer l'efficacité de celui-ci.

Compagnie du génie du N.-B.—Lieutenant J. Hartt.

Le sous-inspecteur d'artillerie et moi-même avons passé cette compagnie en revue le 5 novembre.

L'effectif autorisé de la compagnie n'était pas tout à fait au complet à l'inspection. Mais sous le rapport de la fermeté des manœuvres d'infanterie, de la propreté des armes, des fourniments et de l'uniforme, ainsi que de l'apparence générale de la compagnie, et de son habileté au tir, nul inspecteur ne pourrait trouver à redire ; aussi le sous-inspecteur n'a-t-il pas manqué de parler en termes élogieux de ces points importants—disant en effet que sous ces rapports la compagnie soutenait avantageusement la comparaison avec aucun corps qu'il aît vu cette année dans les provinces

maritimes. En même temps, le lieutenant-colonel Price Lewes a fait voir l'à-propos sinon la nécessité qu'il y avait pour cette compagnie (qui est une compagnie du génie) de faire ses exercices en camp dans le but d'y mettre en pratique les services qui lui sont prescrits comme génie, et d'y faire bon usage des outils de pionniers à elle confiés pour améliorer les forts destinés à la protection du port de Saint-Jean.

REVUE À LA FÊTE DE LA REINE.

Inspection du 62me bataillon de Saint-Jean.

Quelqu'importants que soient sans contredit le camps d'exercice en brigade pour donner un libre essor au développement de la tactique, après l'école de régiment, et pour fournir aux corps l'occasion de rivaliser entre eux, non-seulement dans l'instruction et la discipline, mais encore en ce qui tend à rendre la milice populaire et à entretenir un esprit d'union parmi les soldats, savoir, l'obtention d'un tir juste et d'une habilité soutenue à cet exercice, je considère que l'assemblée de troupes sur quelque point central, pour être passées en revue le jour de la fête de la reine, ne l'est pas moins; car non-seulement la préparation à cette revue impose beaucoup d'*exercices volontaires*—chose désirable—mais encore, une rivalité et des relations amicales, ainsi qu'un esprit national se répandent de plus en plus tous les ans par ce moyen parmi les corps de troupes canadiennes, et il n'y a pas de doute que parmi les bons résultats qui en découlent se trouve le perfectionnement moral de la milice.

Ayant eu l'honneur de faire partie de l'état-major personnel du gouverneur-général aux grandes manœuvres qui ont eu lieu après la revue du 24 mai dernier, sur les plaines d'Abraham, je me suis senti fier d'appartenir aux belles troupes qui s'y sont trouvées réunies (en même temps que tous ont été sans doute de la même opinion que le général quant à la nécessité de leur donner plus d'instruction dans "l'attaque en ordre dispersé.") Je suis également fier que les corps de mon district aient été si bien représentés par le 62me bataillon de Saint-Jean; ayant été personnellement témoin de la bonne conduite des hommes de ce bataillon dans les circonstances quelque peu difficiles d'un long voyage en chemin de fer pour se rendre à Québec et en revenir, sans qu'ils eussent à leur disposition les bons repas auxquels ils étaients accoutumés dans leurs foyers comme au camp, c'est avec plaisir que je puis rendre témoignage de cette bonne conduite. Qu'on me permette d'exprimer ici l'espérance que l'on regardera d'un bon œil le projet d'assembler dans les provinces maritimes, des troupes tant du service impérial que fédéral pour célébrer le prochain anniversaire de la naissance de la reine en 1881. Dans mon opinion les champs historiques situés dans les environs du fort Cumberland, entre Sackville et Amherst, dans le comté de Westmoreland, sur la ligne du chemin de fer de l'Intercolonial, offrent un vaste espace pour exécuter les grandes manœuvres sur une échelle considérable; et grâce à la position centrale de ces terrains, il serait facile pour les troupes des provinces maritimes et même de Québec de s'y assembler.

73me bataillon; quartier-général à Chatham; major McCully.

Compagnie n° 2, capitaine Fenton, Chatham.

Compagnie n° 2, capitaine McKnight, Black Brook.

Accompagné du major de brigade, j'ai inspecté les deux compagnies de ce corps pendant qu'elles faisaient leurs exercices annuels à leurs dépôts respectifs, le 30 juillet dernier.

Officiers et soldats ont montré beaucoup d'intelligence—les premiers en instruisant les hommes et ceux-ci dans l'exécution des manœuvres. Tout le monde admet néanmoins que l'accomplissement des exercices annuels aux dépôts—non en camp—est loin d'être satisfaisant.

Les armes, les fourniments et l'uniforme de ce corps, sont dans un bon état, et de même que tout l'uniforme et l'équipement des corps stationnés à des postes éloignés dans ce district, ils montrent, ainsi que je l'ai déjà dit dans des rapports précédents, que les efforts énergiques de notre zélé et habile major de brigade pour en avoir soin et les mettre en sûreté, produisent de bons résulats. Dans presque chaque cas, c'est maintenant un plaisir d'inspecter les salles d'armes des postes éloignés.

La compagnie d'infanterie de Saint-George, major titulaire McGee, a été inspectée par le major de brigade le 17 juillet 1880.

SAINT-JEAN, 10 juillet 1880.

MON CHER COLONEL,—L'inspection du major McGee, si on excepte l'absence de nos deux subalternes, a été très satisfaisante; sous-officiers et soldats au complet; armes et uniforme dans un état admirable. J'espère que nous pourrons conserver McGee longtemps. C'est un homme bien élevé, et avec lui on est toujours sûr que tout va bien. Ses soldats marchent bien et sont bien mis. L'observateur le plus indifférent peut voir que le pays reçoit de ce corps plus que la valeur de son argent. Les subalternes ont été obligés de chercher de l'emploi au loin, mais ils reviendront.

Votre dévoué,

J. R. MACSHANE,

Major de brigade.

Effectif des corps et offres de service.

Lorsque la milice actuelle a été formée, on regarda comme une mesure sage et prudente de pourvoir au service compulsoire dans le cas où quelque localité particulière manquerait de fournir le contingent exigé de volontaires pour les troupes de la milice active.

Heureusement, il n'a pas été nécessaire d'en venir là, et il ne paraît pas probable que la chose arrive. Les comtés de York, Carleton, et Westmoreland ont dernièrement offert de fournir de nouveaux corps, et le public s'intéresse généralement de plus en plus au perfectionnement de la milice dans tous les districts militaires, ainsi qu'aux progrès matériels du pays en général.

En conséquence, il n'est que raisonnable de s'attendre à ce que la milice active du Canada, constituée comme elle l'est aujourd'hui, reçoive continuellement l'appui du public, et cela aura pour effet d'augmenter l'efficacité générale des troupes. Et cet appui ne fera pas défaut. Lorsque j'envisage la question, je suis convainçu, comme Son Excellence le gouverneur général l'a dernièrement fait remarquer en termes que devrait méditer sérieusement tout citoyen du Canada, que notre milice active est "la seule disponible pour la protection de la vie et de la propriété en cas de troubles."

ECOLE D'INSTRUCTION MILITAIRE.

L'école d'instruction militaire pour les officiers d'infanterie des provinces maritimes qui avaient été *provisoirement* nommés à des compagnies—école autorisée par les ordres généraux (27) du 14 novembre 1879—s'est ouverte à Saint-Jean le 7 janvier dernier, et elle a été maintenue pendant une période de deux mois avec le personnel suivant:

Le lieut.-colonel G. J. Maunsell, A.A.G., commandant.

Le lieut.-colonel J. R. MacShane, adjudant.

Le capitaine J. Mackenzie, du département de la milice, instructeur.

Aucun officier de la Nouvelle-Ecosse ni de l'Ile du Prince-Edouard, n'a fréquenté cette école.

Le cours d'instruction a été suivi par des officiers de la milice active de ce district qui tous ont obtenu des certificats de seconde classe, tel que publié dans la *Gazette du Canada*. Ces officiers ont montré beaucoup d'intelligence en acquérant la connaissance pratique des exercices ainsi qu'en profitant des cours donnés par l'adjudant sur l'économie interne d'un bataillon, etc. J'ai moi-même éprouvé leur force respective de temps en temps, et l'adjudant-général en a fait rapport aux quartiers-généraux.

Je saisis cette occasion d'offrir mes sincères remercîments au lieut.-colonel MacShane pour la manière habile dont il s'est acquitté de ses fonctions comme adjudant, et au capitaine Mackenzie pour le zèle et l'habileté qu'il a déployés dans l'exécution de ses onéreux devoirs d'instructeur. Avec des officiers comme ceux-ci dans le personnel de l'école, mes devoirs comme commandant ont été aussi légers qu'agréables. Le cours d'instruction a été continué de jour en jour d'une manière pratique et systématique, et je n'hésite pas à dire que dans mon opinion, les officiers appartenant au type ordinaire qu'on rencontre dans la milice (gens qui ont occupé des positions inférieures dans la vie avant d'en venir à employer de la main-d'œuvre à leur tour, et qui ont ainsi appris à obéir et ne sont pas sans habitude de commander), qui suivent un cours

d'instruction comme celui que l'on a donné l'hiver dernier à l'école de Saint-Jean, donnant toute leur attention aux études militaires, se trouvent généralement plus utiles comme instructeurs lorsqu'ils retournent vers leurs corps respectifs, que ceux qui ont l'occasion de s'instruire dans une école plus considérable mais qui possèdent moins d'influence locale. En un mot, je considère qu'en autorisant des écoles d'instruction pour l'infanterie, on a satisfait à un besoin pressant de cette arme importante du service. Les officiers des trois armes du service ont maintenant à leur disposition les moyens d'acquérir la connaissance de leurs devoirs militaires et il ne s'agit que de développer ce système de temps en temps, en perfectionnant les cours d'instruction, en formant des écoles de brigade si c'est nécessaire, et en permettant aux sous-officiers aussi bien qu'aux officiers qui sont *bonâ fide* membres de la milice, de fréquenter ces écoles ; car c'est un fait bien connu que sans le secours de sous-officiers bien dressés, c'est nécessairement une rude besogne pour les officiers que d'instruire seuls les hommes pendant la période des exercices annuels.

TIR À LA CIBLE.

Le tir à la cible a eu lieu, cette année, dans mon district.

Dans mon rapport pour l'année 1879, j'ai soumis les réflexions suivantes. Je les crois d'une si grande importance que je me permets de les reproduire :—

" Nul n'oserait contredire l'assertion que la pratique du tir à la cible s'est considérablement perfectionnée dans notre milice active depuis l'époque de l'organisation de nos associations provinciales et fédérales de tir à la carabine, et les concours annuels ont produit en général un résultat manifeste : celui de faire atteindre un *haut dégré d'habileté à un nombre relativement restreint de tireurs.* Ceci est bien satisfaisant sans doute, mais j'aimerais à voir mettre aussi en pratique la recommandation faite par le lieut.-général et contenue dans le rapport de 1878, laquelle s'accorde entièrement avec l'opinion que j'ai souvent exprimée moi-même, savoir : qu'il serait à propos d'appliquer à cette branche le système des prix et des décorations, qui sert à récompenser le mérite ordinaire dans les régiments et dans les compagnies.

" A défaut de l'aide du gouvernement à cet effet, je considère que les associations de tir à la carabine pourraient suppléer avec avantage aux dons généreux qui viennent des citoyens et offrir elles-mêmes des prix."

Son Excellence le gouverneur-général a pris un tel intérêt à l'Association fédérale de tir, et l'on a pris de telles mesures (dont j'ai déjà parlé) dans le but d'obtenir des souscriptions pour les prix accordés, que le succès de cette association et le perfectionnement général du tir de la carabine ne pourront manquer de se trouver parmi les résultats obtenus.

Il semble en conséquence que le temps est venu de mettre à effet la recommandation que je viens de citer quant à la distribution de décorations et de prix pour récompenser l'habileté des tireurs dans les régiments et dans les compagnies, et je considère que les règlements du département relatifs au tir à la cible s'adaptent admirablement à ce projet.

En agissant ainsi, nous reconnaîtrions, je crois, les deux points importants de toute instruction de tir, savoir : 1° l'avantage de produire dans chaque corps *le plus grand nombre possible* de bons tireurs, 2° l'instruction de chaque soldat en vue de le rendre *habile à se servir de l'arme qui lui est particulière.*

ASSOCIATIONS DE TIR.

Je cite l'extrait suivant du rapport du conseil de l'association de tir du Nouveau-Brunswick pour l'année 1880, association dont le major J. H. Parks est le zélé président, et le major O. R. Arnold, le secrétaire habile.

" Le concours annuel a eu lieu à Sussex le 24 août et les jours suivants.

" La somme de $1,114.00 a été affectée à la liste de prix, outre les diverses coupes et médailles qui appartiennent à l'association et une quantité de récompenses données par des particuliers.

" Nous avons encore à regretter que les compétiteurs ne se soient pas rendus en aussi grand nombre qu'ils auraient dû le faire, et malgré les encouragements offerts, leur nombre n'a pas dépassé celui de l'année dernière.

" Le conseil recommanderait aux membres de l'association d'examiner sérieusement quels sont les meilleurs moyens d'inspirer plus d'intérêt pour le tir de la carabine et quelles améliorations pourraient être apportées au système, de façon à attirer un grand nombre de tireurs aux concours annuels.

" Le système des prix d'encouragement ou prix pour lesquels les tireurs de première classe ne sont pas admis à concourir, produirait peut-être de bons résultats s'il était plus complètement développé. Les concours mensuels de l'association de tir du comté de Saint-Jean ont eu un bon effet sur le tir dans cette localité, et s'ils étaient adoptés par les autres associations de comté, elles produiraient une augmentation marquée dans le nombre des concurrents à Sussex ainsi que le perfectionnement de leur tir. On ferait peut-être bien aussi d'examiner jusqu'à quel point quelques-uns des concours pourraient être réservés pour les sous-officiers et soldats de la milice.

Je suis heureux de faire remarquer que l'opinion du conseil quant aux sommes exclusivement destinées aux prix pour les sous-officiers et soldats de la milice, s'accorde avec celle que j'ai moi-même déjà exprimée dans le chapitre intitulé: " Tir à la cible ".

Dans mon opinion, on ne saurait employer mieux ces sommes qu'en faisant offrir des prix par les associations pour le tir de régiment et de compagnie pendant qu'ont lieu les exercices annuels, suivant des règles établies par les associations.

Les associations de tir de comté ci-après ont eu leurs concours cette année comme d'habitude, savoir, celles de :

York,—major titulaire Staples, président.
Carleton,—lieut.-colonel Raymond, président.
St. John, —capitaine Hall, président.
Kings,—lieut -colonel Domville, président.
Northumberland,—lieut.-colonel Ferguson, président.
Charlotte,—major McGee, président.

FORTS ET ARMEMENTS.

Une copie des procès-verbaux de la commission d'inspection qui s'est assemblée dans ce district au mois d'août dernier, est soumise avec les présentes, et j'attire spécialement l'attention sur les observations suivantes de cette commission.

Fort Dufferin, Saint-Jean.

" Relativement au récent éboulement dont ont déjà fait rapport l'aide-adjudant général et le capitaine Perley sous le commandement de qui le génie du Nouveau-Brunswick est placé, aucun nouvel accident de ce genre n'a eu lieu, et il n'y a pas d'apparence qu'il en arrive d'autres pour le moment."

Que le gouvernement décide ou non de faire réparer complètement les dommages causés à ce fort par l'éboulement en question, le bureau est d'avis qu'il est très à propos de fortifier les hauteurs de Carleton en les garnissant de canons rayés de gros calibre se chargeant par la bouche.

Batterie et fort du Cap-Rouge.

A l'égard de ce fort la commission dit ceci :

" Ce fort, bien qu'ayant six (6) embrasures, n'est armé que de quatre (4) canons de 32 à âme lisse. Vu d'ailleurs que le point le plus rapproché du chenal est éloigné d'environ trois mille verges du fort, l'avis du bureau est que ces canons à âme lisse ne sont pas propres à la position et devraient être remplacés par des canons rayés de gros calibre, se chargeant par la bouche."

Fort Tipperary, St. Andrews.

Il est fortement recommandé que des canons rayés se chargeant par la bouche soient montés dans ce fort pour la protection du port important de Saint-Andrews.

Batterie de Chatham.

Le bureau attire l'attention sur les remarques communiquées dans son rapport de l'année dernière relativement à cette batterie, vu qu'il juge très à propos qu'un petit terrassement soit élevé sur l'emplacement choisi par le lieut.-colonel Strange et

l'aide-adjudant général, et qu'il soit armé de canons transformés, rayés et se chargeant par la bouche.

Etudes sur l'artillerie.

Dans l'idée qu'il est d'une grande importance qu'un officier d'état-major possède sur la fabrication des canons et des artifices de guerre, etc, plus de connaissance qu'il n'est possible d'en acquérir par la lecture de livres traitant de ces sujets ou par l'expérience pratique ordinaire, j'ai demandé la permission de suivre un cours d'instruction à l'arsenal royal de Woolwich, et cette permission m'ayant été accordée, j'ai fréquenté les classes d'instruction, en septembre et octobre, dans le laboratoire royal, la fabrique de canons, le département des affûts et celui des essais, et il était impossible de faire preuve de plus d'empressement qu'on ne m'en a montré pour faciliter mon instruction, ni de plus de bienveillance et de courtoisie qu'on ne m'en a témoigné dans les départements d'étude dont je viens de parler.

RECOMMANDATIONS.

Avant de me résumer, je dirai que conformément aux recommandations soumises dans des rapports annuels précédents ainsi qu'aux idées que l'on trouvera émises dans celui-ci, je recommande les choses suivantes, savoir :

(1°) Favoriser et encourager de plus en plus, d'année en année, l'ardeur et l'efficacité militaires dans toutes les classes de la population et dans toutes les parties du pays, pour développer la milice active du Canada en vertu de la loi actuelle, (je considère qu'on n'en saurait faire une meilleure pour satisfaire aux exigences de ce pays) et, de cette manière, nous ne manquerons pas d'une véritable armée au moment où nous en aurons besoin. Et si toute la milice active du Canada *ne peut* être exercée et payée annuellement, de réduire l'effectif d'au moins *un tiers*, et puis exercer et payer le reste du contingent pendant une plus longue période que celle autorisée jusqu'ici, sur un *principe établi*, d'une manière systématique.

(2°) Encourager les exercices supplémentaires ou volontaires, et accorder des décorations distinctives aux hommes qui les font.

(3°) Permettre d'ouvrir annuellement, pendant les mois d'hiver, des écoles militaires d'infanterie, sous la direction de l'état-major de district, pour les officiers et les sous-officiers de la milice active.

(4°) Former une liste de disponibilité, composée des officiers compétents appartenant ci-devant à la milice active et de réserve, et qui, ne résidant pas dans les limites du district auquel appartiennent les soldats de leurs corps, ou pour d'autres causes, n'ont pu continuer à faire partie de l'effectif de ces corps.

(5°) Employer les officiers de la milice de réserve actuelle à faire le recensement conformément aux lois qui y ont trait, tel que recommandé dans mon rapport pour l'année 1879.

(6°) Encourager les officiers d'état-major et autres officiers de la milice à recueillir des informations sur les ressources militaires de leurs districts, tel que prescrit par les règlements de 1879, et à les transmettre de temps à autre aux quartiers-généraux pour l'usage du bureau de renseignements.

(7°) Attacher plus d'importance au tir à la cible des escadrons, batteries et compagnies, et donner des prix pour récompenser l'habileté des tireurs pendant le cours annuel de tir à la cible.

CHANGEMENTS DE L'ÉTAT-MAJOR.

Les ordres généraux (20) du 15 octobre dernier contiennent les changements suivants qui affectent ce district :—Le lieut.-colonel G. J. Maunsell pour être aide-adjudant général du district militaire n° 4, quartier général à Ottawa. Le lieut.-colonel B. Van Straubenzee pour être aide-adjudant général du district militaire n° 8, quartier général à Saint-Jean—changement qui s'effectuera le 1er avril 1881. Le lieut.-colonel J. R. MacShane pour être major de brigade des 1ère, 2me et 3me divisions de brigade de la Nouvelle-Ecosse, avec quartier général à Halifax, N.-E.,—changement devant s'effectuer le 1er janvier 1881. Je ne saurais quitter le commandement de ce

district sans exprimer ici mes meilleurs remercîments au lieut.-colonel MacShane, major titulaire, pour l'aide habile qu'il m'a prêtée dans tout ce qui a pour objet le bien de la milice, ainsi qu'au lieut.-colonel Baird qui pendant de nombreuses années de service dans l'état-major, et plusieurs années antérieures d'activité comme commandant d'un bataillon de milice (le 1er Carleton), qui a servi à mes côtés dans cette province. J'offre aussi mes remercîments à tous les commandants pour leur co-opération cordiale dans tout ce qui concernait leurs corps respectifs, ainsi qu'à tous les membres de la milice, officiers, sous-officiess et soldats pour leur prompte obéissance aux ordres en tout temps et en toutes occasions. Si j'ai obtenu quelque succès dans ma carrière comme commandant de ce district pendant les quinze dernières années, je le dois presqu'exclusivement aux circonstances dont je viens de parler, savoir : à l'aide que j'ai reçue de l'état-major, à la co-opération des commandants, et à la prompte obéissance de tous les hommes composant notre milice. Je dois dire en outre que de grands remercîments sont dus aux gens en général pour l'aide morale et matérielle qu'ils nous ont prêtée dans nos efforts. Et, pour finir, je serais ingrat si je manquais de remercier cordialement les membres de la presse de cette province—la presse étant une institution dont chacun peut être fier et dont l'influence sociale et autre a augmenté et augmente encore avec les progrès du pays—pour avoir formé l'opinion et dirigé les efforts du public, assurant ainsi l'aide de ce dernier " aux seules forces disponibles pour protéger la vie et la propriété en cas de troubles." Je demanderai seulement pour mon successeur dans l'exercice de ses importantes fonctions, la même aide publique et la même bienveillante co-opération dont j'ai été favorisé dans l'exécution de mes devoirs. Ai-je besoin d'ajouter que dans ma nouvelle sphère de service j'observerai avec le plus vif intérêt la marche du progrès des troupes dont je me suis énergiquement efforcé d'assurer l'efficacité ?

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

GEO. J. MAUNSELL, lieut.-colonel,
Aide-adjudant général,
District militaire n° 8.

Au colonel Powell,
Adjudant général.

DISTRICT MILITIRE N° 9.

Quartier général,
Halifax, 24 novembre 1880.

Monsieur,—En faisant mon rapport annuel, conformément à vos instructions j'ai l'honneur d'en faire le résumé suivant :

Le contingent que devait fournir ce district avait d'abord été fixé à 4,284 hommes ; le chiffre actuel des corps enrôlés et autorisés est de 4,568. D'après les règlements relatifs aux exercices annuels de 1880-81, le nombre d'hommes qui devaient être appelés à les faire était limité à 2,200, et les cadres des compagnies ne devaient pas dépasser 42 sous-officiers et soldats, y compris les corps de musique et l'état-major.

Les corps appelés à faire les exercices ont été choisis en conformité des ordres généraux (9) du 5 mai 1880, et des ordres de district ont été publiés en conséquence. En consultant les tableaux ci-après, on verra que pour les corps choisis comme je viens de le dire et leur effectif complet autorisé, les absences sans congé, la maladie ou le changement de résidence ont réduit le nombre de ceux qui se sont trouvés présents à l'inspection de 2,200 à 2,180 ; mais comme les six compagnies du 78me bataillon, qui n'étaient pas appelées aux exercices, avaient demandé et obtenu la permission de les faire sans solde, et les avaient faits d'une manière satisfaisante, j'ai été autorisé à les payer et à compléter ainsi le nombre du contingent fixé.

J'annexe les tableaux des rapports d'inspection, ainsi que les détails de l'inspection de chaque corps (marqués A) et des observations générales marquées B.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. WIMBURN LAURIE, colonel,
Aide-adjudant général du
District militaire N° 9.

A l'adjudant général de milice,
Ottawa.

A.

1ère brigade.

Comme à l'ordinaire, le jour anniversaire de la naissance de Sa Majesté, la brigade de la ville a paradé avec les troupes régulières (à l'exception du 66me fusiliers de la princesse Louise, qui n'avait pas encore reçu l'uniforme dont il attendait la distribution); de plus, le 19 octobre, la brigade a été formée en division avec les réguliers, et dans ces deux occasions, le général sir P. L. MacDougall, C.C.M.G., sous le commandement de qui je me suis placé avec la brigade de milice, a exprimé sa satisfaction de l'apparence, de la tenue et de l'instruction des troupes, ce qu'il a répété dans les ordres généraux qui ont été publiés et dont j'annexe une copie.

(Copie.)

QUARTIER GÉNÉRAL,
HALIFAX, N.-E., 20 octobre 1880.

ORDRES GÉNÉRAUX.

N° 3. Le général commandant désire faire connaître à toutes les troupes qui ont pris part à la revue hier, son entière satisfaction de la manière dont les diverses manœuvres ont été exécutées.

Le général prie le colonel Laurie d'exprimer aux diffiérents corps de la milice volontaire qui étaient présents, ses remercîments pour leur coopération, et le plaisir qu'il a eu de voir la manière précise et ferme dont ils ont exécuté leur part du programme, tant dans l'attaque que dans la défense.

Par ordre,

A. S. CAMERON,
Lieut.-colonel, A. A. G

Je ne puis que répéter un regret souvent exprimé, savoir: que le choix des corps appelés à faire les exercices soit fait si tard dans la saison, que je ne puis hâter l'instruction préliminaire pendant les mois d'hiver, alors que les hommes ont le plus de temps à eux, et avancer ainsi l'instruction des différents corps, de façon que les grandes manœuvres de bataillon et de brigade puissent avoir lieu plus souvent pendant les mois d'été et par un temps plus convenable; néanmoins, avec le peu d'avantages que nous avons, les officiers et les hommes sont habiles et prompts dans les mouvements de brigade. J'ai fixé la revue de brigade du 19 octobre pour mon inspection annuelle.

Désirant témoigner un juste respect à Son Altesse Royale la princesse Louise, les divers corps de la brigade ont offert leurs services, et, en entrant dans le port d'Halifax, le 2 février, Son Altesse Royale a été saluée de 21 coups de canon tirés de la batterie de milice à *Point-Pleasant* par la 2me brigade d'artillerie de place d'Halifax.

En débarquant à Halifax, Son Altesse Royale a été reçue par une garde d'honneur du 63me carabiniers, et en arrivant à l'hôtel du gouvernement, par une autre garde d'honneur de son propre régiment—le 66me fusiliers de la Princesse Louise. A son départ, le jour suivant, la première brigade de l'artillerie de place d'Halifax a fourni une garde d'honneur à la gare du chemin de fer, et la batterie de campagne a tiré une salve royale dans la cour de la station comme le train se mettait en mouvement—

service volontaire de la part de 500 hommes que Son Altesse royale a bien voulu reconnaître d'une manière très cordiale.

Batterie de campagne d'Halifax.

Cette batterie a été organisée il y a maintenant plus d'un siècle, et elle soutient bien sa réputation comme corps habile et sûr. Ayant eu des inspections à faire ailleurs, je n'ai pu assister à son tir annuel cette année, mais l'expérience des années précédentes a prouvé la supériorité de ce tir avec les légers canons Armstrong. Je regretterais beaucoup que l'on retirât jamais de la batterie ces canons qui lui ont été envoyés directement d'Angleterre comme armement spécial, mais il ne sont pas propres aux manœuvres de campagne et l'équipage est plutôt celui d'une batterie de montagne que d'une batterie de campagne; il en résulte que ce corps n'est pas en mesure d'exécuter les rapides évolutions qu'on attend de lui, lorsque les canons sont portés par les chevaux en la manière ordinaire. Equipée comme elle l'est actuellement, cette batterie est très propre aux services qu'on lui demande et qui sont réellement ceux d'une batterie de position. Une chose qu'il reste encore à examiner sérieusement, c'est la question de décider si l'on doit fournir des chevaux à la batterie, pourvu que cela ne coûte pas très cher.

1ère et 2me brigades d'artillerie de place d'Halifax,

La plus grande partie de la période d'instruction a été judicieusement consacrée à la manœuvre de la grosse artillerie, en même temps qu'a eu lieu le tir annuel. Le tir de la carabine et les simples manœuvres de l'infanterie nécessaires pour apprendre aux hommes à se tenir et à manœuvrer en bataillon, absorbent tellement de temps que les commandants de batterie éprouvent de la difficulté à remplir leurs cadres, quand l'encouragement offert aux fantassins est également grand et que la période d'instruction est d'autant plus courte. Néanmoins, grâce au zèle des divers commandants—lieut.-colonels et capitaines—et à la peine qu'ils se sont donnée, ces corps ont atteint un dégré d'efficacité qui leur fait honneur; et non-seulement le sous-inspecteur d'artillerie me paraît bien satisfait des manœuvres de l'artillerie et du tir, mais ces troupes se comportent encore bien lorsqu'elles paradent comme infanterie.

63me carabiniers.

Ce bataillon qui compte maintenant sa 21me année d'existence, est plus que jamais animé de l'esprit de corps. Le lieut.-colonel Mackintosh et ses officiers et soldats presque sans exception, n'hésitent pas à faire toute espèce de sacrifice pour rendre cet excellent corps efficace.

66me Fusiliers de la Princesse Louise.

Le lieut.-colonel Bremner n'a épargné aucun effort pour mettre ce bataillon sur un haut pied, et en cela il a été bien secondé par un grand nombre de ses officiers. On se montre plus difficile qu'on ne l'a fait jusqu'ici sur le choix des hommes qui entrent dans ce corps; il est très facile de voir l'effet que cela produit, et si on persiste dans cette conduite le régiment prendra un rang très élevé dans la milice du pays.

Batterie de Pictou, artillerie de place.

Je regrette beaucoup qu'une attaque de maladie m'ait empêché d'assister à l'inspection de cette batterie, mais le lieut.-colonel Lewes parle avec éloge de son apparence et de son instruction; et ce que je connais de ce corps ainsi que de son commandant justifie ces louanges.

La batterie du capitaine Gordon a servi d'escorte d'honneur à Son Excellence le gouverneur général, lors de sa visite à Pictou, l'été dernier.

Elle s'est aussi assemblée au complet dans un délai de deux heures pour venir en aide au pouvoir civil pendant une grève qui a eu lieu aux mines Drummond en février dernier, et elle a fait son service d'une manière très militaire; la suprématie de la loi a été ainsi affirmée, la grève a cessé et les gens se sont remis à l'ouvrage.

Le président de la compagnie des mines a officiellement exprimé ses remercîments au capitaine Gordon et à ses soldats.

78me Montagnards.

Ainsi qu'il en a déjà été fait rapport, ce bataillon (bien qu'une seule de ses compagnies ait été choisie pour faire les exercices) ayant d'abord demandé la permission de s'exercer sans solde, s'est assemblé au complet, et a fait plus que la somme ordinaire d'exercices annuels; néanmoins, comme les contingents appelés au cours d'instructions n'étaient pas complets, j'ai recommandé que le surplus de solde disponible fût distribué aux hommes de ce corps, et la permission m'en ayant été envoyée des quartiers-généraux, j'ai mis cet arrangement à exécution. Les compagnies Nos 1 et 3, commandées par le lieut.-colonel Blair ont été inspectées à Truro le 4 novembre, et elles ont manœuvré d'une manière très recommandable tant en compagnie qu'en ordre dispersé.

La compagnie n° 4, capitaine Barnhill, a été inspecté le 5 novembre à Shubenacadie, et elle a manœuvré d'une manière satisfaisante tant en compagnie qu'en ordre dispersé. A l'inspection qui eut lieu à Windsor le 15 novembre, la compagnie No 5, soutint parfaitement sa réputation bien méritée comme l'une des compagnies les mieux exercées et disciplinées de la province. Le tact et l'habileté du capitaine Burgess comme officier, sont surabondamment prouvés par le fait que dans un district où la population est toujours en mouvement, il a pu mettre sa compagnie sur un pied aussi parfait et attirer à lui les meilleurs hommes de l'endroit (et il les garde)—en sorte que cette année, une seule recrue s'est trouvée dans les rangs; son enseignement est parfait et précis. Cette compagnie a servi de garde d'honneur à Son Excellence le gouverneur-général lors de sa dernière visite en cette province.

Les compagnies nos 6, 7 et 8 ont paradé le 5 novembre à West-River, sous le commandement du lieut.-colonel Blair. Elles sont composées d'hommes solides et sûrs et ont de bons officiers; elles ont manœuvré d'une manière tranquille et ferme; et en faisant ses évolutions dans une contrée accidentée elles ont fait preuve de beaucoup d'aptitude pour utiliser le couvert et choisir le meilleur terrain dans l'attaque et la défense.

Bataillon provisoire de Cumberland.

La compagnie n° 1, a été enseignée par l'adjudant en l'absence de son capitaine, qui se trouvait en congé; elle se compose de jeunes gens vifs, actifs et de la meilleure étoffe dont on puisse faire des soldats; et dans les exercices tant en rangs serrés qu'en ordre dispersé, elle a fait preuve d'un progrès marqué sur les années précédentes. Elle a été inspectée à Amherst, le 28 octobre.

La compagnie n° 5, a été mise sur la liste et ses exercices préliminaires devaient être finis vers le milieu d'octobre, mais lorsque la revue a été ordonnée, le capitaine a fait rapport qu'il n'avait pas exercé sa compagnie, vu qu'on ne lui avait pas fourn. d'uniforme, et par conséquent, il n'y a pas eu d'inspection cette année.

2ME BRIGADE.

Escadron de cavalerie de King.

Cet escadron a été passé en revue le 20 septembre, à Billtown, avec quatre compagnies du 68me bataillon, le tout sous le commendement du lieut.-colonel Chipman de ce dernier corps.

L'escadron s'avança et occupa, avec des tirailleurs à pied, un ravin, situé en avant de la position, jusqu'à ce que l'infanterie pût s'en emparer, et lorsque cette dernière en fut chassée et qu'elle retraita à découvert par compagnies alternatives en rangs déployés, la cavalerie divisée en demi-escadrons sur chaque flanc fit une série de très belles charges pour arrêter la poursuite, et finalement après une nouvelle charge vigoureuse et bien exécutée par l'infanterie, l'escadron continua l'exercice de la poursuite. Toutes les évolutions furent faites d'une manière recommandable et avec aplomb, et le 68me a fait preuve de progrès remarquables.

69me bataillon.

Les compagnies nos 3 et 4 du 69me, ont été inspectées le 23 septembre, à Bridgetown, sous le commandement du lieut.-colonel Starratt, et elles ont manœuvré en rangs serrés et déployés avec beaucoup d'aplomb, ce qui montre qu'elles ont fait des progrès remarquables depuis l'année dernière. Un accident de chemin de fer a

retardé mon arrivée presque jusqu'à la nuit, et par suite l'inspection a dû être très courte. Accompagné du lieut.-colonel Starratt je me suis rendu le 24 septembre à la rivière à l'Ours pour inspecter les compagnies nos 8 et 9, qui ont fait bonne figure et manœuvré très passablement.

72me bataillon.

Les compagnies nos 2 et 3 ont été passées en revue le 23 septembre sous le commandement du lieut.-colonel Parker, à Middleton. Je remarque d'année en année un progrès sensible dans ce bataillon, officiers et soldats mettant de plus en plus leur orgueil à bien paraître et à se faire remarquer par leur activité dans les exercices. Le lieut.-colonel Parker et son adjudant, sont tous deux remplis de zèle, et s'ils continuent comme à présent, ils rendront ce bataillon actif et efficace.

75me bataillon.

Les compagnies nos 5 et 6 de ce bataillon ont été inspectées par le lieut.-colonel Milsom, qui fait le rapport suivant: "Conformément à vos instructions j'ai inspecté deux compagnies du 75me bataillon : la compagnie n° 5 à Martin's River, le 7 octobre, et la compagnie n° 6 à New-Ross, le 30 octobre 1880.

Ces compagnies sont toutes deux composés de beaux jeunes gens bien armés et équipés, et il ne leur manque que les services d'un instructeur compétent pour devenir un corps efficace." Le lieut.-colonel Kaulbach vient d'être nommé à ce bataillon. Comme adjudant dans notre première organisrtion il a été très énergique ; et comme j'espère qu'il montrera encore les mêmes qualités, il ne manquera pas, avec les magnifiques soldats dont ce bataillon est composé, de former un régiment propre à tout service.

Batterie de Lunenburg, artillerie de place.

Le lieut.-colonel Lewes a inspecté cette batterie le 14 octobre; physique excellent, air actif et militaire, et manœuvres de compagnie, très passables. La batterie n'ayant pas de matériel, ne connaît pas le service des bouches à feu, mais le lieutenant-colonel a recommandé qu'on leur en distribuât.

Batterie de Liverpool, artillerie de place.

Le lieut.-colonel Lewes a visité Liverpool pour inspecter la batterie qui a été choisie et a reçu ordre de faire les exercices. Il fait rapport que le lieutenant sous le commandement duquel elle est placée n'a fait aucune démarche pour compléter son effectif ou l'appeler aux exercices. Et comme il paraît y avoir peu d'espérance de former ici un corps efficace, j'appuierais la recommandation qu'il a faite de licencier la batterie.

Batterie de Yarmouth, artillerie de place.

Accompagné du lieut.-colonel Lewes, j'ai visité Yarmouth et inspecté ce corps le 27 octobre ; il s'est assemblé en nombre pitoyablement petit, mais les hommes qui se sont rendus étaient de ceux qui sont propres à l'artillerie ; les manœuvres d'infanterie qu'ils ont fait ont été assez bien exécutées, et, à prendre en considération le service de la batterie, le tir a aussi été assez bon. Le capitaine Joly est un officier actif qui se donne de la peine. J'espère beaucoup qu'il complètera le cadre de sa batterie et la rendra très efficace. Lors de la dernière visite de Son Excellence le gouverneur général, ce corps, auquel on a donné le casque du nouveau modèle, a fourni une garde d'honneur à l'arrivée et au départ de Son Excellence.

Batterie de Digby, artillerie de place.

Cette batterie a été inspectée le 26 juin par le lieut.-colonel Lewes, et de l'avis de ce dernier, un progrès sensible s'est opéré dans la mine et l'instruction de ce corps depuis les précédentes inspections. La batterie a tiré une salve en l'honneur de Son Excellence le gouverneur général à son arrivée à Digby, l'été dernier ; elle a aussi monté une garde et fourni des sentinelles pour l'hôtel de Son Excellence durant son séjour.

3ME BRIGADE.

Bataillon provisoire Victoria, "Montagnards d'Argyle."

Les compagnies nos 3 et 4 de ce bataillon ont été passées en revue le 12 octobre, à Baddeck, sous le commandement du lieut.-colonel Bingham ; c'est un corps paisible, ferme, très bien disposé et soumis, et enchanté d'avoir reçu le nom de "montagnards d'Argyle" vu que la plupart de ses membres ou leurs ancêtres viennent des domaines du duc d'Argyle. Il a manœuvré très passablement en ordre dispersé, et, avec un enseignement plus soutenu, il deviendra un magnifique régiment disponible.

J. WIMBURN LAURIE, colonel,
Aide-adjudant général,
District militaire n° 9.

B.

INSTRUCTION.

Infanterie.

Les dispositions actuelles qui permettent de dispenser de l'instruction, tous les ans, une grande partie de la milice, ont décidément un effet nuisible en introduisant un élément d'incertitude dans les exigences du service et en laissant indéfinies les obligations du milicien ; néanmoins, les troupes, même dans l'état où elles se trouvent actuellement, sont d'une telle importance pour le pays, que je regretterais de les voir diminuer d'un seul homme. Enseignée ou non, suivant que peuvent l'être les soldats qui la composent, l'organisation existe comme soutien du pouvoir civil et noyau d'une armée considérable qui pourrait être promptement réunie en cas de guerre. Les officiers ont presque tous passé par les écoles militaires, et l'on trouve dans chaque compagnie un certain nombre d'hommes exercés de vieux temps qui communiqueraient bientôt leur fermeté aux recrues.

Officiers.

On trouverait toutefois un notable avantage à exiger des officiers qu'ils subissent un examen chaque fois qu'ils obtiennent de l'avancement ; cela tendrait à les entretenir au fait des exercices. La plupart d'entre eux lisent, et conservent leur capacité, mais il s'en trouve qui ont passé leur examen à quelqu'école militaire il y a quinze ans peut être, et qui ont en conséquence actuellement droit à leur avancement jusqu'au grade de capitaine, bien qu'ils puissent n'avoir donné aucune attention aux exercices depuis ce temps-là.

Sous-officiers.

L'organisation est très faible sous le rapport des sous-officiers, particulièrement dans les compagnies rurales. Ils ne reçoivent pas d'instruction préliminaire, ne subissent pas d'examen, et lorsque leur compagnie sort pour s'exercer ils se tiennent en arrière incapables d'aider au capitaine en aucune manière, et ils n'apprennent pas même les exercices comme soldats dans les rangs.

Recrues.

Encore une fois, aux soldats d'une compagnie que l'on aurait réellement exercés et à qui on aurait enseigné leur besogne, il suffirait de dix ou douze exercices pour les entretenir dans une pratique passable, pourvu que leurs officiers et les sergents fussent bien au fait de leurs devoirs ; lorsqu'une partie de la compagnie variant du quart à la moitié se compose de recrues, les hommes exercés perdent leur temps à étudier les rudiments de l'école de soldat si nécessaires aux nouveaux venus.

Instruction préliminaire.

Toutefois, si les officiers et sous-officiers pouvaient être favorisés d'une période d'enseignement préliminaire avant le cours d'instruction régulier de chaque année, l'efficacité de la milice augmenterait, et les soldats exercés trouveraient de l'encouragement à faire de nouveaux progrès. Dans mon opinion, il est très désirable que

les officiers reçoivent l'enseignement dans les environs de leur résidence, lorsque la chose est possible, et ils ne devraient pas être forcés de s'éloigner pendant aucun laps de temps considérable pour suivre aucune école centrale; les hommes les plus propres à faire des officiers n'ont pas le temps de quitter leurs occupations pour fréquenter l'école, et ceux qui le font montrent généralement peu d'inclination à rester dans leurs foyers après une absence prolongée à telle école. C'est pourquoi je crains que la formation proposée de corps permanents d'infanterie comme écoles d'instruction n'aurait pas l'effet désiré,—celui de former les hommes les plus propres et les plus capables comme officiers et sous-officiers de milice.

ARMEMENTS DES BATTERIES DE PLACE.

Règle générale, les batteries d'artillerie de place disséminées le long de la côte, ont été établies sur des points où la stratégie exige qu'il y en ait, et la plupart d'entre elles sont armées d'un certain nombre de canons de 32 à âme lisse, placés de manière à protéger les ports; toutefois, la côte est généralement élevée, et des vaisseaux ennemis pourraient en général se placer à des endroits d'où il leur serait possible de détruire les batteries sans se trouver à leur portée, c'est-à-dire, en dedans les limites de la ligne de feu possible des canons. Ces canons, affûts et plateformes, exposés comme ils le sont toute l'année aux intempéries, se détériorent promptement et il en coûte de fortes sommes pour les réparer et les entretenir. En conséquence, je suggérerai de nouveau ce que j'ai déjà dit plus d'une fois, à savoir qu'au lieu de canons de 32 sur des positions établies et fixes, il serait très désirable que chacune des batteries fût armée d'un canon mobile—disons un canon Armstrong de 40—monté sur un affût roulant que l'on pourrait transporter n'importe où avec une paire de bœufs et pointer sur un vaisseau ou sur des troupes de débarquement, et que l'on pourrait retirer de position en position, l'empêchant ainsi de tomber au pouvoir d'un ennemi supérieur, tandis que les cinquante hommes de la batterie, armés de carabines, pourraient soit le manœuvrer ou lui former une escorte efficace. Lorsqu'on ne s'en servirait pas, ce canon pourrait être gardé à l'abri et être ainsi protégé contre les intempéries ou les dommages malicieux, et à la longue il serait de beaucoup moins dispendieux que les autres. S'il faut placer les canons actuellement fournis pour la protection des divers ports dans des endroits où ils pourraient réellement servir à la défense, ils devront être invariablement transportés à une distance considérable des positions qu'ils occupent présentement; ils se trouveront alors si loin de la surveillance qu'il faudra un gardien salarié pour les protéger contre les détériorations, et ils se trouveront à une distance très incommode de la résidence des hommes du corps, en sorte qu'en cas d'évènement, les canons seraient pris avant que les troupes ne fussent rendues aux batteries; ma proposition obvierait à cette dépense et à ce risque. Un très grand avantage a été obtenu cette année par le fait que le capitaine et adjudant Bland, de la 1ère batterie d'artillerie de place d'Halifax, a été employé pour aider à l'instruction des batteries d'artillerie de place détachées sur la côte. Les hommes de tous les grades ont été aiguillonnés par le zèle de cet excellent officier et ont profité de la parfaite connaissance qu'il a du métier, et je recommande fortement que l'on prenne les mêmes mesures l'année prochaine, vu qu'il n'en coûte rien au public, au-delà des frais de voyage réels. Avec l'aide habile du lieut.-colonel Milsom comme adjudant, et du lieut.-colonel Lewes dans les sujets d'artillerie, j'ai établi l'hiver dernier, à Halifax, une école d'instruction militaire qui a fonctionné sous les mêmes règlements que celle organisée les années précédentes, à l'exception toutefois que ni le personnel, ni les instructeurs, ni les cadets qui l'ont fréquentée n'ont reçu de rémunération. Les adjudants des deux brigades d'artillerie se sont chargés de l'instruction de l'artillerie, les maréchaux-des-logis-chefs agissant comme instructeurs d'infanterie. Cinquante cadets ont fréquenté l'école; plusieurs d'entre eux possédaient déjà des certificats de seconde classe et désiraient obtenir leurs certificats de première classe. Un certain nombre de soldats désireux d'obtenir le grade de sous-officiers ont de même fréquenté cette école; et bien qu'il ne fût pas permis de donner des certificats d'école militaire à ceux qui ont subi l'examen, ces derniers ont depuis obtenu des certificats de la commission. Je dois des remercîments à tout le personnel qui, sans recevoir aucune rémunération, a fait fonctionner l'école pendant près de trois mois.

ASSOCIATIONS DE TIR.

Les associations de tir produisent encore de bons résultats en encourageant le recrutement et entretenant un bon esprit de corps par des concours de détachements de tireurs. Il y a dans ce district onze associations de tir, qui toutes ont des assemblées annuelles, ce qui excite les hommes à se rendre capables dans la partie la plus importante de leur service, laquelle consiste à savoir se servir convenablement de leurs armes. J'ai eu le plaisir de détacher de 37 concurrents de la milice active de ce district, pour les envoyer prendre part aux concours annuels de l'association fédérale de tir à Ottawa, et ils se sont distingués par leur discipline, ainsi que par leur conduite et leur apparence martiales et leur habileté au tir.

J. W. LAURIE, Colonel,
Aide-adjudant général,
District militaire No 9.

DISTRICT MILITAIRE N° 10.

Quartier général.
Fort Osborne, Winnipeg.
15 novembre 1880.

Monsieur,—L'inspection des corps qui ont complété leur cours d'instruction annuel étant terminée, j'ai l'honneur de faire rapport, pour l'information du major général commandant, sur l'état de la milice dans le district placé sous mon commandement, et de transmettre avec les présentes des tableaux de rapports d'instruction, etc., pour l'année courante.

Le 6 janvier dernier, les limites territoriales de ce district ont été immensément étendues par l'addition des territoires du Nord-Ouest et du district de Kiwatin à la province du Manitoba, ce qui a agrandi le district n° 10 vers le nord jusqu'aux confins du Canada, et vers l'est et l'ouest depuis la limite entre Ontario et Kiwatin jusqu'à la ligne de division dans les montagnes rocheuses, entre la Colombie-Britannique et les territoires du Nord-Ouest.

Les corps actuellement en existence dans le district sont les suivants :—

Cavalerie et carabiniers à cheval.

1 escadron de hussards, Winnipeg.
2 compagnies de carabiniers à cheval, Prince-Albert, Territoires du Nord-Ouest.
1 compagnie " " Lac au Canard, Territoires du Nord-Ouest.

Artillerie.

1 batterie de campagne, 4 canons rayés de 9 se chargeant par la bouche, Winnipeg.

Infanterie.

Compagnie d'infanterie de Kildonan, (Manitoba)
" " d'Emerson, "
" " de Winnipeg "
" " de Saint-Jean-Baptiste (T. N.-O.)
" " de Prince-Albert "
" " de Saint-Boniface (Manitoba)

formant un effectif total de trente-neuf officiers et cinq cent cinquante-six hommes dont douze officiers et cent soixante-huit hommes sont montés ; le reste appartient à la batterie de campagne et aux corps d'infanterie.

A cause de la courte saison d'été dans cette partie septentrionale du Canada, il est très à propos d'utiliser la période entre le temps des semailles et celui des foins pour les exercices, mais comme on ne peut profiter de la dernière partie du mois de juin, en conséquence des règlements relatifs à l'instruction et de l'année financière, le mois de juillet est celui qui convient le mieux pour l'école du soldat. Néanmoins, cette année, des pluies excessives ont beaucoup nui aux exercices; et lorsque des corps ont retardé jusqu'après les récoltes pour faire les leurs, la durée extraordinaire de la saison pluvieuse ainsi que l'arrivée prématurée de l'automne, y ont encore mis obstacle. Par conséquent, dans un grand nombre de cas, on a jugé à propos d'obtenir pour les corps la permission de renvoyer les exercices annuels au printemps prochain. C'est ce qui explique le petit nombre de corps qui ont passé par le cours d'instruction dans ce district.

Le contingent (400) autorisé pour ce district m'a permis, en déduisant une proportion raisonnable d'effectif pour les troupes n'ayant pas leurs cadres complets à l'instruction, de choisir pour faire les exercices tous les corps de ce district moins trois; de ceux qui ont été ainsi choisis, les suivants ont fait leur cours complet d'instruction annuelle et ont été inspectés.

Compagnie d'infanterie de Kildonan.

Ce corps s'est continuellement exercé à son dépôt. Le terme de l'enrôlement primitif des soldats de cette compagnie était expiré de l'année précédente, et bien que le registre matricule fût encore rempli, un grand nombre d'entre eux étaient des recrues; en conséquence, les exercices ont été médiocres, quoique l'apparence générale du corps fût bonne. Le capitaine de cette compagnie réside actuellement à une distance considérable du dépôt de cette dernière, et sera par conséquent forcé de se retirer.

Compagnie d'infanterie de Winnipeg.

Cette compagnie a été inspectée le 24 août et les différents mouvements détaillés dans le rapport d'inspection ont été très passablement bien exécutés, ce qui prouve qu'en outre du corps annuel d'instruction militaire ce corps a dû suivre un grand nombre d'exercices volontaires.

Compagnie de Saint-Jean-Baptiste.

Cette compagnie, levée l'année dernière, a fait ses premiers exercices annuels à son dépôt local, et a été inspectée le 11 courant. Par suite d'une sérieuse attaque de maladie passagère, je n'ai pu quitter ma demeure le jour fixé pour la revue, le capitaine Street, officier du jour appointé, s'est en conséquence rendu à Saint-Jean-Baptiste et a fait un rapport très favorable de cette compagnie : mouvements très passablement exécutés, armes et équiments en bon état. Officiers et soldats se montrent tous fiers de leurs corps.

Cette compagnie est exclusivement composée de Canadiens-français.

Les corps ci-dessus ont seuls complété leurs exercices annuels.

Escadron de cavalerie de Winnipeg.

Ce corps était l'un de ceux qui avaient été choisis pour faire les exercices. Néanmoins, le commandant a demandé l'exemption des exercices annuels pour l'année courante en alléguant, entre autres raisons, que l'indemnité pour le fourrage n'était pas suffisante pour payer la nourriture des chevaux.

Batterie de campagne de Winnipeg.

Ce corps n'ayant pas d'uniforme, n'a pas encore fait les exercices annuels; le commandant a été spécialement autorisé à les retarder jusqu'au printemps prochain. Cette batterie a fait très peu d'exercice volontaire, et il lui faudra une réorganisation sérieuse avant de pouvoir se remettre sur un pied d'efficacité.

Compagnie d'infanterie d'Emerson.

Le terme d'enrôlement de ce corps a expiré l'année dernière. Je suis heureux de dire néanmoins que l'officier commandant (capitaine Nash) rapporte que ses registres matricules sont de nouveau remplis, et que lorsqu'il pourra obtenir une distribution d'uniforme, il se trouvera en mesure de commencer une série d'exercices volontaires. Cette compagnie occupe une position importante sur la frontière, et il est très désirable que l'on continue à la bien entretenir sur un pied d'efficacité.

Compagnie d'infanterie de Saint-Boniface.

Cette compagnie qui a été organisée pendant l'année, et n'a pas encore reçu d'uniforme; tout promet qu'elle deviendra un corps efficace.

Corps dans les territoires du Nord-Ouest.

A cause du mauvais temps, ces corps ont aussi reçu la permission de remettre leurs exercices annuels jusqu'au printemps prochain. Le manque d'uniforme les a quelque peu découragés, mais les rapports constatent qu'ils maintiennent leur organisation, et quelques-uns d'entre eux font même des exercices volontaires. Le commandant de la compagnie de Battleford, dont la formation a été difficile en raison du petit nombre de la population de l'endroit, fait un rapport très encourageant de l'augmentation de son effectif et du désir qu'ont les hommes de se rendre capables.

J'espère qu'on pourra faire parvenir l'uniforme nécessaire à ces corps importants, de bonne heure le printemps prochain.

Douze localités différentes ont offert de former des corps et j'ai transmis leur demande aux quartiers-généraux ; si ces offres ont la moindre chance d'être acceptées, il sera facile d'en avoir immédiatement une quantité d'autres, ce qui montre que dans ces contrées nouvellement établies on est aussi généralement disposé à porter les armes que dans les anciennes provinces.

Je demande de nouveau qu'on me permette d'attirer l'attention sur les divers rapports que j'ai faits de temps en temps sur l'opportunité de prendre quelque mesure exceptionnelle—comme dans quelques autres endroits du pays—pour construire une salle d'exercice à Winnipeg. Le besoin d'une telle salle se fait vivement sentir et son absence est cause qu'il est impossible à la milice d'atteindre toute l'efficacité désirable.

J'ai toujours mentionné dans mes rapports le besoin d'un magasin au fort Osborne, ainsi que le danger d'emmagasiner les matières explosives comme on le fait actuellement. J'ai l'honneur d'attirer de nouveau l'attention sur le sujet, vu que l'agrandissement de la ville et la construction de résidences près de l'endroit où la poudre est emmagasinée, rend la question d'une importance encore plus urgente qu'auparavant.

Le succès du concours annuel de l'association de tir provinciale a été quelque peu gâté par le mauvais temps.

Néanmoins un trait remarquable a été la présence d'un détachement d'officiers et de soldats des troupes américaines casernées à Pembina, Dakota, lequel a pris part à plusieurs des concours.

En juillet dernier, le général Sherman, commandant en chef de l'armée des Etats-Unis, a visité ce district, la co-opération cordiale des officiers de la milice m'a permis de lui rendre les honneurs convenables en fait de salves, d'escortes, de gardes, etc.

Les corps se sont dûment conformés au règlement relatif aux contrôles de solde, O. G. (9) du 5 mai dernier, et tout a été trouvé exact.

Les armes, salles d'armes et équipement des corps de ce district, à l'exception de ceux des Territoires du Nord-Ouest, ont été dûment inspectés et trouvés en assez bon état ; il est toutefois grandement désirable d'y envoyer un armurier pour examiner de nouveau à fond et réparer toutes les armes (lorsque cela sera nécessaire) des magasins de réserve et celles confiées aux soins des officiers de compagnies.

Vu que j'ai déjà fait un rapport spécial concernant le matériel de guerre de la batterie de campagne de Winnipeg, ainsi que relativement aux entrepôts de Fort Osborne et aux bâtiments qu'il y a là, il est inutile, je suppose, que j'en parle dans le présent rapport.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. OSBORNE SMITH, lieut.-colonel,
District militaire No 10.

A l'adjudant-général,
etc., etc., etc.,
Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE No 11.

Quartier-général, Victoria, C.-B.,
2 décembre 1880.

Monsieur,—Conformément aux instructions contenues dans les ordres généraux du 5 mai dernier, j'ai l'honneur de soumettre, pour l'information du major-général commandant, le rapport d'inspection ci-joint de la milice active du district militaire placé sous mon commandement, pour l'année 1880–81.

L'effectif autorisé de la milice de ce district se compose actuellement de 17 officiers et de 275 sous-officiers et soldats. Total, 292.

Victoria.

Carabiniers de Victoria.

N'ayant pu obtenir la permission de faire leurs exercices en camp avec l'artillerie de place, les carabiniers de Victoria formèrent néanmoins volontairement, le 28 juillet dernier, un campement indépendant sur la Colline du Phare,—les deux compagnie réunissant en tout 3 officiers et 43 sous-officiers et soldats sous le commandement du capitaine Fletcher de la compagnie No 2.

N'ayant reçu aucune aide du gouvernement à part du prêt de quelques couvertures et tentes que je pris sûr moi de leur faire distribuer (ce dont je fis rapport immédiatement aux quartiers-généraux), ils eurent à lutter contre de tels désavantages que, tout en étant sous les armes à la même époque que la batterie d'artillerie de place de Victoria et dans son voisinage immédiat, on jugea à propos que ce corps occupât un campement séparé entièrement distinct et indépendant de l'autre, par suite des circonstances différentes dans lesquelles chacun d'eux était placé. Je le regrette beaucoup, car ce fut un grand désavantage pour les deux corps ; un campement commun aurait sans doute mieux favorisé l'instruction et produit de meilleurs fruits pour chacun d'eux.

Je suis heureux de pouvoir dire néanmoins qu'une parfaite harmonie régna entre les deux camps, et que, poussés par un désir réciproque, ils se réunirent quelquefois pour les exercices de bataillon et en tirailleurs.

J'inspectai les deux compagnies de carabiniers le 3 août, veille de la levée de leur camp, et je trouvai leurs armes, fourniments et uniforme en bon état. J'inspectai aussi leur camp, que je trouvai régulier et bien dressé, avec la garde et les sentinelles voulues.

Elles exécutèrent plusieurs mouvements de compagnie d'une manière très recommandable, et leurs exercices en tirailleurs furent assez bien faits. Le maniement des armes et l'exercice des feux furent aussi satisfaisants et prouvèrent que même ce campement de courte durée a produit des résultats avantageux.

Le capitaine Fletcher ainsi que les lieutenant Green et Dorman méritent beaucoup d'éloges pour le zèle dont ils ont fait preuve en formant ce campement en l'entretenant avec succès jusqu'au bout à leurs propres frais, sans recevoir aucune aide du département; et je crois que les avantages dont le corps a été favorisé par les mesures qu'ils ont prises à cet égard, m'autorisent à recommander très respectueusement au major-général commandant de rembourser ces officiers des sommes qu'ils ont réellement payées pour nourrir leurs soldats pendant qu'ils se trouvaient sous la tente; et de plus, qu'un crédit soit voté dans le budget de l'année prochaine pour permettre à ces corps d'être inscrits sur la liste de ceux qui seront autorisés à faire leurs exercices en camp pendant l'année 1881-82.

Batterie d'artillerie de place de Victoria.

Cette batterie, commandée par le capitaine C. T. Dupont, a campé le 27 juillet sur la Colline du Phare, par permission spéciale des quartiers-généraux en date du 15 juin 1880.

Son effectif se composait de 6 officiers et de 48 sous-officiers et canonniers; total, 54 hommes.

J'ai souvent fait des visites d'inspection au camp de ce corps; j'ai trouvé les tentes bien dressées, et tout ce qui se rattachait au campement a été conduit d'une manière militaire et méthodique, et strictement en conformité des règlements.

Le 10 août eut lieu en ma présence l'appel de la batterie, après quoi je fis mon inspection, et j'ai à faire un rapport très favorable de l'apparence et de l'efficacité générale de ce corps.

L'effectif autorisé de la batterie est de 6 officiers et 85 sous-officiers et canonniers, ce qui donne un total de 91; mais son cadre n'est pas tout-à-fait rempli; il faudrait encore 20 hommes pour le compléter.

Il serait facile de trouver du monde en aucun temps pour remplir ce cadre mais le capitaine Dupont désire n'accepter pour sa batterie que des hommes vraisemblablement destinés à résider d'une manière permanente à Victoria, vu qu'il a déjà eu le désavantage d'habiller et exercer nombre d'hommes qui ont été forcés par leurs affaires à s'en aller daus d'autres parties de la province dès qu'ils eurent acquis une connaissance partielle des exercices et des devoirs d'un artilleur.

Les armes, les fourniments et l'uniforme étaient en bon état,—à l'exception de quelques tuniques qui ont été inévitablement endommagées par le service des grosses pièces d'artillerie.

Je recommanderais de fournir à chacun des hommes une tenue de serge pour servir aux exercices, car autrement il est impossible de s'attendre à ce que les tuniques durent le temps prescrit, vu particulièrement que les soldats de la batterie font généralement un grand nombre d'exercices volontaires chaqre année en outre de ceux pour lesquels la solde est autorisée. Il n'y a pas de doute aussi que l'uniforme de serge est beaucoup plus approprié pour les manœuvres de force en aucun temps; mais ils le sont plus particulièrement en été, lorsque la pesanteur d'une tunique de drap devient presqu'insupportable et que la nature résistante de l'étoffe la rend beaucoup plus sujette à se déchirer quand celui qui la porte est obligé de faire de grands efforts, comme par exemple pour monter et descendre la grosse artillerie.

Les hommes avaient extrêmement bonne mine avec leurs nouveaux colbachs qu'ils s'étaient récemment procurés en Angleterre à leurs propres frais.

Plusieurs mouvements de compagnie, y compris quelques exercices en tirailleurs ainsi que le maniement des armes et les feux ont été exécutés d'une manière très recommandable.

Après une suspension d'une heure pour le déjeuner et quelqu'autre retard pour dresser une cible (celle mise en position le soir précédent ayant été emportée par l'eau ou volée pendant la nuit), la batterie commença le tir de concours pour l'année 1880 avec les deux canons rayés de 64 se chargeant par la bouche, montés sur la pointe Finlayson à laquelle le camp se trouvait adossé.

La cible était ancrée à 1,400 verges de la batterie; sous tous les rapports le tir a été extrêmement bon et fait avec promptitude.

Il a était impossible de déterminer exactement, ou même approximativement, ce me semble, les angles de tir, à cause de l'absence de banderoles dont une forte marée et l'eau profonde rendaient l'usage presqu'impossible.

En somme, je considère que le pointage a été très passable et que les pièces ont été bien servies par les différents détachements.

Trente hommes de la batterie ont complété leur tir annuel de la carabine en tirant chacun 20 cartouches, savoir : 10 cartouches à 200 verges et autant à 400, en comptant une moyenne de 11 points.

Ils ont aussi établi une salle d'armes pour la batterie et loué dans ce but un bâtiment où des leçons de sabre, de bâton, d'escrime et de boxe, sont données un soir par semaine, pendant l'hiver. Le matériel nécessaire pour l'école a été importé d'Angleterre, et les dépenses de l'achat, ainsi que le loyer, le combustible et la solde des instructeurs, etc., ont été payés par les membres de la batterie à l'aide d'une souscription générale.

En se rendant au camp en juillet dernier, la batterie a amené avec elle de la salle d'exercice, un canon rayé de 64 se chargeant par la bouche—75 qtx.—qu'un détachement de 20 hommes a régulièrement descendu et remonté au camp, et qui par la suite, à la levée du camp, a été ramené de la même manière à la salle d'exercice.

Il ne saurait y avoir de doute que le campement de l'artillerie et des carabiniers de Victoria sur la colline du Phare, cette année, a produit des résultats très avantageux pour ces deux corps, et j'ose en conséquence recommander respectueusement qu'il leur soit permis de faire ensemble leurs exercices en camp l'année prochaine, car j'ai la certitude que cette dépense additionnelle sera amplement compensée par une augmentation d'efficacité.

Je puis faire remarquer ici toutefois que l'allocation de 25 cents par jour pour les rations, bien que paraissant suffisante dans les provinces de l'est du Canada, s'est trouvée tout-à-fait insuffisante ici, notamment pour l'artillerie ; les rations de ce corps coûtent 50 cents par jour, et ce sont les hommes eux-mêmes qui suppléent à ce qui manque.

Il est possible que la manière de vivre de ce corps ait été quelque peu supérieure à celle que le département a ordinairement en vue, mais c'est néanmoins un fait bien établi que le coût de la vie est beaucoup plus grand dans la Colombie britannique que dans l'est du Canada, et le capitaine Dumont me dit que l'eau seule dont il a fal approvisionner le camp à l'aide de chariots, coûtait 5 cents par homme, chaque jour

NEW-WESTMINSTER.

Artillerie de Seymour.

J'ai inspecté le 2 novembre, dans la salle d'exercice de New-Westminster, la demi-batterie d'artillerie de place de Seymour, commandée par le capitaine Pittendrigh.

Ce corps s'est assemblé en nombre très petit et peu satisfaisant. Néanmoins, l'inscription des absents a été régulièrement faite sur la feuille de revue qui accuse 2o fficiers et 26 sous-officiers et canonniers—1 seul officier et 8 sous-officiers et canonniers étant présents.

Il est regrettable qu'on ne puisse trouver des hommes plus attachés au sol pour remplir le cadre de cette demi-batterie, mais il est permis de présumer qu'à mesure que la population fixe de la ville de New-Westminster augmentera, ainsi qu'elle le fait sûrement sinon rapidement à l'heure qu'il est, cette difficulté disparaîtra.

Le capitaine Pittendrigh m'a également informé que plusieurs des absents avaient complété leurs exercices pour l'année, et que quelques uns en avaient fait plus que le nombre exigé.

Les hommes présents ont exécuté d'une manière médiocre quelques mouvements de compagnie sans importance, ainsi que le maniement des armes et l'exercice des feux. Ils ont ensuite fait dans la salle d'exercice quelques manœuvres comme canonniers et servants pour le service des bouches à feu en campagne, avec un canon de cuivre de 24, et ces manœuvres ont été assez bien exécutées.

9—5½

Le capitaine Pittendrigh se plaint—non sans raison—qu'un corps d'artillerie sans canons est une anomalie très-difficile à soutenir. Les hommes finissent par ne plus s'intéresser à l'enseignement, et le public les regarde comme un corps de parade inutile dont le principal objet est de porter l'uniforme.

J'ai souvent dit dans mes rapports que les canons sont hors de service vu que leurs affûts sont pourris. Ces affûts sont aujourd'hui dans un si mauvais état que l'un d'eux est tombé en pièces l'hiver dernier, et l'autre est si peu sûr que le capitaine Pittendrigh a pensé très judicieusement qu'il ferait mal d'exposer la vie de ses soldats en s'en servant pour pratiquer le tir annuel ordinaire l'été dernier. Il dit qu'à moins qu'on ne remplace les vieux affûts par des neufs, ou qu'on ne fournisse des canons entièrement neufs d'une qualité plus utile, (je recommanderais fortement cette dernière alternative), il lui sera impossible de maintenir le corps qu'il commande sur un pied satisfaisant pour lui-même ou avantageux pour le service, et que dans de telles circonstances il se croira obligé de donner sa résignation.

Carabiniers de New-Westminster.

J'ai inspecté le même jour, et aussi dans la salle d'exercice, la compagnie de carabiniers de New-Westminster placée sous le commandement du capitaine Peele.

Il manque actuellement sept hommes pour que le cadre de cette compagnie soit au complet, la seconde période de trois ans étant expirée du printemps dernier et quelques-unes des vacances ainsi causées n'ayant pas été remplies.

Il y avait à la revue 4 officiers et 25 sous-officiers et soldats ; en tout 29 hommes.

Les armes, l'uniforme et les fourniments étaient en bon état, et les exercices—mouvements de compagnie, maniement des armes et feux—ont bien réussi.

J'ai ordonné à un bureau de visiteurs d'examiner les réparations qu'il faudrait faire à la salle d'exercice, et d'en faire un rapport accompagné d'une estimation de leur coût.

Ce rapport a été transmis aux quartiers-généraux le mois dernier avec celui qu'a fait l'architecte du gouvernement sur l'état et les besoins de la salle d'exercice de Victoria. Ces deux bâtiments demandent une attention immédiate.

Nanaimo.

Le 15 novembre, j'ai inspecté la compagnie de carabiniers de Nanaïmo commandée par le lieutenant Harvey.

A peu près la moitié des hommes de ce corps résident à Wellington, à une distance de sept milles de Nanaïmo. En conséqence, des mesures ont été prises pour que les soldats partissent à heure fixe de leurs rendez-vous respectifs à Nanaïmo et Wellington, chaque parti devant regarder l'autre comme un ennemi qu'il fallait surveiller et attaquer.

C'est un bon exercice pour les officiers et les soldats, vu que le pays est boisé et accidenté, et qu'il est favorable à l'escarmouche et aux embuscades. Cet exercice est aussi populaire parmi les hommes qui paraissent s'y intéresser ; souvent ils y consacrent leurs jours de fête en été et dans ces occasions, afin de les encourager davantage, on leur fournit des cartouches sans balles dont il y a de grandes quantités en magasin à Victoria et qui ne sont bonnes pour aucun autre service vu qu'elles ont été sérieusement endommagées par l'humidité avant d'y avoir été transportées.

Je regrette toutefois d'avoir trouvé peu de monde dans les rangs lors de mon inspection ; il n'y avait qu'un officier et seize soldats (dont dix étaient de Wellington).

Après qu'ils se fussent rencontrés à mi-chemin environ, et que le détachement de Nanaïmo commandé par le lieutenant Harvey eût réussi à déborder celui de Wellington,—ce qui lui donna la victoire—les hommes reçurent l'ordre de cesser le feu et s'assemblèrent pour l'inspection.

Les armes, les fourniments et l'uniforme étaient en bon état, mais comme il n'y avait pas de place pour se livrer aux exercices sur l'étroit chemin, et vu qu'il se faisait tard et que les hommes étaient fatigués, je les dispensai d'en faire davantage.

C'est la seule compagnie qui ne se soit pas procuré une coiffure quelconque de grande tenue, et les bonnets de police d'ancien patron qui lui servent pour la plupart depuis au-delà de cinq ans, sont excessivement rapés et ne conviennent pas; il est de plus impossible de les remplacer par d'autres coiffures du même patron vu qu'il n'y en a d'aucune sorte en magasin à Victoria.

Je recommande en conséquence que l'on envoie ici aussitôt que possible un nombre de bonnets Glengarry suffisant pour pouvoir en distribuer à toutes les compagnies de carabiniers du district, ce à quoi elles ont pleinement droit.

En terminant ce rapport annuel—mon septième et dernier—concernant la milice de ce district, j'ai l'honneur d'offrir mes remercîments aux officiers des divers corps placés sous mon commandement, pour l'aide précieuse que j'ai toujours reçue d'eux dans l'accomplissement de mes devoirs, pendant tout le temps que j'ai eu l'honneur d'agir comme aide-adjudant-général dans la Colombie-Britannique.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. F. HOUGHTON, lieut.-colonel,
A.A.G., district militaire n° 11.

A l'adjudant général,
Quartiers-généraux, Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE N° 12.

QUARTIER-GÉNÉRAL, CHARLOTTETOWN, I.P.-E.,
1er novembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre, pour l'information du major-général commandant, le rapport d'inspection ci-joint des corps qui ont fait les exercices annuels dans ce district, et j'y ajoute un état en forme de récapitulation.

J'ai commencé mon inspection le 13 juillet par la compagnie n° 1 de Montague appartenant au bataillon provisoire du comté de King; le major Macdonald, commandant de ce corps, m'accompagnait.

A cause du nombre de nos gens qui ont émigré cette année, il n'y avait que peu de soldats dans les rangs, et le capitaine m'a dit que quatorze membres de la compagnie avaient récemment quitté la place sans congé d'absence. Le reste du corps s'est assemblé en bon ordre; les armes, l'uniforme et les fourniments étaient propres et bien entretenus.

Le 4 septembre, j'ai inspecté la compagnie n° 2 de Souris appartenant à ce bataillon. Comme les hommes n'avaient pas été appelés à faire les exercices depuis trois ans, on ne pouvait pas s'attendre à ce qu'ils exécutassent les mouvements de revue avec beaucoup de précision; cependant, en somme, la compagnie s'est montrée sous un jour très passable; les armes, l'uniforme et les fourniments, étaient propres et en bon état.

Le capitaine Maclean est un officier zélé et attentif.

J'ai inspecté quatre compagnies du 82e bataillon aux dates suivantes savoir:

Le 19 juillet, la compagnie n° 1, Charlottetown Royalty. Comme de coutume, cette compagnie est sortie en bon ordre et s'est montrée capable de prendre place dans aucune revue. Outre qu'il est bon instructeur, le capitaine Doherty possède le respect et la confiance de ses soldats à un suprême degré, ce qui se voit au zèle et à l'excellente conduite de ces derniers.

Le 26 juillet, la compagnie n° 2, Charlottetown Southport. Cette compagnie a le grand avantage d'être sous la surveillance immédiate du lieut.-colonel commandant le bataillon. La revue a été satisfaisante et les mouvements ont été très bien exécutés.

Le 14 août, la compagnie n° 3, Charlottetown, capitaine Longworth. Les hommes de cette compagnie sont bien au fait de leurs exercices, et spécialement de celui de la baïonnette, dans lequel ils ne peuvent être aisément surpassés.

Le capitaine prend le plus grand intérêt dans tout ce qui contribue à assurer la discipline de la compagnie, et c'est un officier d'un mérite tout-à-fait élevé.

J'ai inspecté à la même revue le corps de musique du 82e attaché à cette compagnie. M. Galbraith, le chef de cette musique, est un professeur compétent et soigneux qui se donne beaucoup de peine pour bien remplir ses devoirs.

Le 25 septembre, la compagnie n° 4, Little York, major Mahon. C'est une compagnie excellente et bien commandée ; les mouvements de revue, les armes, l'uniforme, les fourniments, tout cela était aussi bien que je pouvais le désirer. Ce bataillon se compose d'une classe d'hommes doués d'un physique et d'un air martial qu'on ne rencontre pas communément.

Je me suis rendu à Tryon le 22 juillet, et j'ai inspecté la compagnie n° 2, ou compagnie du capitaine Ives, appartenant au bataillon provisoire du comté de Prince. Ce corps a fait très bonne figure ; son capitaine est un vieux soldat d'expérience dont la grande attention assure la capacité des soldats.

Le lieut.-colonel Hunter-Duvar, commandant du bataillon, était présent à l'inspection ; il avait parcouru plus de 60 milles à ses propres frais pour s'y rendre.

Le 30 juillet, le lieut.-colonel Lewes, sous-inspecteur d'artillerie, a fait son inspection des deux bataillons de l'artillerie de place de Charlottetown. J'ai pu aussi inspecter ces corps le même jour en leur faisant faire le défilé, l'exercice de compagnie, les feux en tirailleurs, etc. Le tout a été bien exécuté.

J'ai inspecté le 30 août la compagnie du génie de Charlottetown, beau corps d'hommes dont l'apparence générale et la bonne conduite invariable font beaucoup d'honneur au major Dogherty, l'officier commandant.

Je terminai ces inspections le 23 octobre, à Georgetown, alors que je passai en revue la batterie du capitaine Owens. Comme d'habitude, le zèle et l'attention du capitaine se voyaient dans la manière très recommandable dont ses hommes ont paradé, malgré un ouragan accompagné de pluie d'une violence telle qu'on en avait rarement vu de pareil dans l'île.

La batterie de place de Summerside étant devenue inefficace a été licenciée par ordre général du 30 juillet.

Conformément à l'ordre général du 5 mai dernier, paragraphe 13, j'ai eu le soin d'exiger que le contrôle de solde et le registre matricule de chaque compagnie fussent produits à la revue. Avant de renvoyer les hommes, j'ai fait lire tout haut, devant la compagnie, tous les noms inscrits sur le contrôle de solde, avec leur nombre de jours d'exercice et la somme due à chacun, confrontant en même temps les signatures apposées sur les registres matricules.

Bureaux d'inspection.

Ayant déjà soumis des rapports concernant les inspections faites par les bureaux l'année dernière, je ne puis qu'exprimer l'espérance que mes recommandations à ce sujet seront vus d'un œil favorable. Il est malheureux que les officiers et les soldats aient de si nombreuses plaintes à faire relativement aux munitions.

Associations de tir.

L'association de tir du comté de Prince a tenu son assemblée annuelle le 18 août et les trois jours suivants.

Les associations des comtés de Queen et de King ont tenu les leurs le 27 et le 17 septembre respectivement, et les tireurs s'y sont rendus en grand nombre. A part de ces assemblées, il y a eu entre les compagnies plusieurs concours particuliers dans lesquels ont été disputés des prix en argent et des objets de valeur.

Un détachement de seize officiers et soldats de différents corps s'est rendu à Ottawa en septembre pour prendre part au concours annuel qui y a eu lieu le 6 du mois.

Le 21 août, la ville de Charlottetown a été honorée d'une visite de Son Excellence le gouverneur général qui a été reçue par une garde d'honneur, et la salve ordinaire a été tirée par la batterie du fort Edward à l'arrivée de Son Excellence.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant et humble serviteur,

JOHN HAMILTON GRAY,
Lieut.-colonel, A.A.G.,
District militaire No 12.

A l'adjudant-général,
Quartiers-généraux, Ottawa.

ANNEXE

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 1, Lieut.-col. J. B. TAYLOR, A.A.G.M.

Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Transport.
1er régiment de cavalerie	4	Lt.-col. Cole, London.								Non en camp.		
Escadron No 2.	...	Maj.-tit. F. Peters, London..........	3	55	1	28	London.......	22 sept..	10			
do No 3.	...	Maj.-tit. Stewart, Mooretown......	3	55	1	34	Courtright...	11 oct....	10			
do No 4.	...	Cap. Fox, Kingsville..........	3	55	2	42	Kingsville ...	30 sept..	10			
Batterie de campagne, London	...	Maj.-tit. J. Peters, London..........	6	75	6	66	London.......	2 juillet	10	En camp.		
1re brigade provisoire..........	2	Maj. A.H. McDonald, Guelph.								do		
Batterie de campagne No 1.....	...	Cap. W. Nicoll, Guelph..........	6	75	3	71	Guelph......	30 sept..	10			
Batterie de campagne	...	Cap. D. McCrae, Guelph..........	6	75	3	64	do	30 do	10			
		Etat-major	......	....	3	....						

No 2

fait les exercices annuels de 1880-81.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible.			Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
									Distances.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
24 heures.		Bonne.	Aucun.		Bon.	Escadron no 2, évolutions de campagne et exercice du sabre non satisfaisants ; nos 3 et 4 très satisfaisants.	Oui.			Rapports du tir à la cible pas encore reçus.	Rapports du tir à la cible pas encore reçus.	22 sept. 11 oct. 30 sept.	22 sept. 11 oct. 30 sept.	
12 heures.	25 centins.	Bonne.	Aucun.		Bon.	Evolutions de campagne très satisfaisantes.	do			do	do	2 juil...	2 juil.	Voir rapport de l'inspecteur de l'artillerie.
do		Bonne.	Aucun.	Bonne musique ; 25 exécutants.	Bon.	Voir rapport de l'inspecteur de l'artillerie.	do			do	do	....	....	do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 1.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Transport.
7e bataillon des fusiliers	7	Lt.-col. J. Walker, London ...	29	385	......	....	London.......	9 sept...	10	Non en camp.		
Compagnie no 1.	...	Cap. A. Smith, London..	......	....	2	42	do	9 do	10			
do no 2...	...	Capitaine Miller, London..........	......	....	2	42	do	9 do	10			
do no 3...	...	Cap. McKenzie, London..........	......	....	3	43	do	9 do	10			
do no 4...	...	Cap. McBeth, London..........	......	....	2	42	do	9 do	10			
do no 5...	...	Cap. Hudson, London..........	......	....	2	41	do	9 do	10			
do no 6 ..	...	Cap. Peel, London..........	......	....	2	42	do	9 do	10			
do no 7...	...	Capitaine Mahon, London..........	......	....	2	44	do	9 do	10			
		Etat-major	......	....	8	....						
		Total	......	....	23	296						
26e bataillon d'infanterie légère.............	8	Lt.-col. Attwood, London..........	32	440	......	....	London.......	22 sept.	6	En camp.		Voiture et chemin de fer.
Compagnie no 1.	...	Cap. Garnett, Delaware..........	......	....	2	42	do	22 do	6		14	
do no 2...	...	Cap. Lindsay, Strathroy	......	....	2	34	do	22 do	6		21	
do no 3...	...	Cap. Choate, Harrietsville ...	......	....	2	35	do	22 do	6		18	
do no 4...	...	Cap. Draney, Crumlin..........	......	....	2	39	do	22 do	6		6	
do no 5...	...	Capitaine Thom, Lucan.	......	....	2	33	do	22 do	6		38	
do no 6...	...	Cap. Niblock, Park Hill	......	....	2	36	do	22 do	6		54	
do no 7...	...	Capitaine Irwin, Strathroy.	......	....	2	42	do	22 do	6		21	
do no 8...	...	Capitaine Wood, Avon	....	....	2	39	do	22 do	6		12	
		Etat-major..........	......	....	8	....						
		Total	......	....	24	300						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
6 heures.		Bonne.	Aucun.	Très-bonne musique ; 35 exécutants.	Satisfaisant.	Evolutions de bataillon, exercices en tirailleurs, maniement des armes et feux, très bien exécutés.	Oui.			Rapports de tir à la cible pas encore reçus.	Rapports du tir à la cible pas encore reçus.	9 sept..	9 sept..	
												9 do	9 do	
												9 do	9 do	
												9 do	9 do	
												9 do	9 do	
												9 do	9 do	
												9 do	9 do	
												9 do	9 do	
24 heures.	20 cents.	Bonne.	Aucun.	Bonne musique ; 21 exécutants.	do	Evolutions de bataillon, lentes et incorrectes ; exercices en tirailleurs, bien faits.	do			do	do	22 sept..	22 sept.	
												22 do	22 do	
												22 do	22 do	
												22 do	22 do	
												22 do	22 do	
												22 do	22 do	
												22 do	22 do	
												22 do	2 do	
												22 do	22 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE

N° 1.—*Suite.*

Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Transport.
28me bataillon...	6	Lieut-col. Smith, Stratford	26	330	......	....	London.......	1er juil.	6	En camp de brigade.		Chemin de fer et voiture.
Compagnie no 1.	...	Cap. Lang, Stratford	....	....	2	42	do	1er do	6		32	
do no 2.	...	Cap. Hamilton, Stratford	......	....	2	41	do	1er do	6		32	
do no 3.	...	Cap. Bayly, St. Mary.............	......	....	2	37	do	1er do	6		22	
do no 4.	...	Cap. White, St. Mary.	......	....	2	42	do	1er do	6		22	
do no 5.	...	Cap. Paisey, Kirkton.	......	....	2	42	do	1er do	6		28	
do no 6.	...	Cap. Gourley, Mitchell	......	....	2	38	do	1er do	6		45	
		Etat-major..	......	....	8	....						
		Total	26	330	20	242						
29me bataillon...	6	Lieut-col. Peck, Berlin	26	330	......	....	London.......	1er juil.	6	do		do
Compagnie no 1.	...	Cap. Pasmore, Costonogo	......	....	2	39	do	1er do	6		63	
do no 2.	...	Lt Cowan, Galt.	......	....	2	36	do	1er do	6		57	
do no 3.	...	Lt Wilford, Cross Hill	......	....	1	34	do	1er do	6		67	
do no 4.	...	Cap. Sharpe, Galt	......	....	2	37	do	1er do	6		57	
do no 5.	...	Cap. Ellis, Hespeler	......	....	2	33	do	1er do	6		52	
do no 6.	...	Cap. Zeigler, Berlin	......	....	2	40	do	1er do	6		59	
		Etat-major.........	......	....	6	....						
		Total	36	330	17	219						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
24 heures.	20 centins.	Assez bonne.	Aucun.	Bonne musique ; 27 exécutants.	Bon.	Evolutions de brigade et de bataillon, maniement des armes et exercices en tirailleurs, au-dessous de l'efficacité.	Oui.			Rapport du tir à la carabine pas encore reçus.	Rapport du tir à la carabine pas encore reçus.	1er juill. do do do do do do	1er juill. do do do do do do	
30 heures.	do	Bonne.	Aucun.	Bonne musique ; 20 exécutants.	Assez bon.	Evolutions de brigade et de bataillon, exercices en tirailleurs et feux, assez bien.	do			do	do	1er juill. do do do do do do	1er juill. do do do do do do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 1—*Suite*.			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Transport.
30e bataillon de carabiniers ..	10	Lt.-col. Clarke, Guelph...........	38	550	......	....	London.......	1er juill.	6	En camp de brigade.	73	Chemin de fer et voiture.
Compagnie no 1	...	Cap. Smith, Douglas............	.....	....	2	41	do	do	6		91	
do no 2	...	Cap. Spiers, Guelph............	......	....	2	40	do	do	6		73	
do no 3	...	Cap. Beattie, Fergus	......	....	1	43	do	do	6		88	
do no 4	...	Maj.-tit. McBride, Elora............	......	....	1	42	do	do	6		83	
do no 5	...	Cap. Winfield, Mount Forest....	......	....	2	41	do	do	6		07	
do no 6	...	Cap. Mutrie, Eramosa	......	....	2	42	do	do	6		83	
do no 7	...	Cap. McDowell, Erin	......	....	2	41	do	do	6		93	
do no 8	...	Cap. Spence, Whittington ...	......	....	2	40	do	do	6		03	
do no 9	...	Cap. Thompson, Hollen............	......	....	2	42	do	do	6		98	
do no 10	...	Cap. White, Arthur	......	....	2	40	do	do	6		90	
		Etat-major.	......	....	9	5						
		Total	......	....	27	418						
33e bataillon.....	9	Lt.-col. Ross, Goderich.	35	495	......	....	London.......	1er juill.	6	En camp de brigade.		Chemin de fer et voiture.
Compagnie no 1	...	Cap. Miller do	......	....	2	40	do	do	6		60	
do no 2	...	Cap. B. Willson, Wingham.........	......	....	2	42	do	do	6		70	
do no 3	...	Maj.-tit. C. Wilson, Seaforth...	......	....	2	42	do	do	6		40	
do no 4	...	Maj.-tit. Murray, Clinton	......	....	1	42	do	do	6		50	
do no 5	...	Cap. Leckie, Ainleyville.......	......	....	2	42	do	do	6		80	
do no 6	...	Cap. Howard, Exeter............	......	....	......	....	do	do			30	
do no 7	...	Cap. Sheppard, Porter's Hill....	......	....	2	40	do	do	6		62	
do no 8	...	Cap. Kaine, Gorrie	......	....	2	41	do	do	6		78	
do no 9	...	Cap. Mallough, Dungannan......	......	....	2	42	do	do	6		65	
		Etat-major	......	....	7	....						
		Total.	......	....	22	331						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
36 heures.	20 centins.	Bonne.	Aucun.	Bonne musique ; 22 exécutants.	Très-bon.	Evolutions de brigade et de bataillon, exercices en tirailleurs et maniement des armes ; très fermes.	Oui			Rapports du tir à la cible pas encore reçus.	Rapports du tir à la cible pas encore reçus.	1er juill. 1er do 1er do 1er do 1er do 1er do 1er do 1er do 1er do 1er do 1er do	1er juill. 1er do 1er do 1er do 1er do 1er do 1er do 1er do 1er do 1er do 1er do	
do	do	Très-bonne.	Aucun.	Assez bonne musique ; 20 exécutants.	Très-bon.	Evolutions de brigade et de bataillon, exercices en tirailleurs et maniement des armes, très ferme.	do			do	do	1er juill. 1er do 1er do 1er do 1er do 1er do 1er do 1er do 1er do 1er do	1er juill. 1er do 1er do 1er do 1er do 1er do 1er do 1er do 1er do 1er do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 1—*Suite*.			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Transport.
25me bataillon : Compagnie no 6	...	Cap. Lindsay, Saint-Thomas..	3	55	2	42	St-Thomas...	11 nov.	10	Au quartier-général.	...	.....
Compagnies indépendantes : Leamington	...	Major Wilkinson, Leamington.....	3	55	2	39	London.......	1er juill.	6	En camp de brigade.	90	Chemin de fer et voiture.
Windsor..........	...	Cap. Cheyne, Windsor	3	55	2	42	Windsor......	20 do	10	Au quartier général.	...	......

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Portées.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
			Nil.		Très-bon.		Oui.			Rapports de tir à la cible non encore reçus.	Rapports de tir à la cible non encore reçus.	1er juill.	1er juill.	
......	......	Très-bonne.	Nil.	....	do	Exercice de bataillon et en tirailleurs, très-bien.	do			do	do	1er juill.	1er juill.	
......	......	...	Nil.	....	......	Exercice de compagnie, bien.	do			do	do	20 do	20 do	

9—6

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 2. Lieut.-col. W. S. DURIE, A.A.G.M.			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Gardes du corps du gouv.-gén.	2	Lt.-col. Denison, Toronto.								Dans les casernes; Fort-Neuf.	Nil.	Nil.
Escadron "A".	...	Major Denison, Toronto..........	3	55	3	42	Toronto.......	14 juin..	6			
do "B"...	...	Cap. Dunn, Toronto..	3	55	2	41	do	14 do	6			
		Etat-major	3	....	2	....						
		Total	9	110	7	83						
2e régiment de cavalerie.....	8	Oak Ridges.										
Escadron no 1	...	Major Gregory, Ste-Catherine..	3	55	......	....	....	....	......	....	...	......
do no 2	...	Cap. McConnell, Oak Ridges......	3	55	......	....						
do no 3	...	Major Elliott, Markham	3	55	......	....						
do no 4	...	Cap. Patterson, Grimsby..........	3	55	......	....						
do no 5	...	Cap. Marshall, Burford	3	55	....	....						
do no 6	...	Capitaine Brown, Queenston.......	3	55	......	....						
do no 8	...	Cap. Buchner, Welland	3	55	......	....						
		Etat-major	9	....	......	....						
		Total	30	385	.....	....						
Batt. de campag:												
No 1...............	...	Major Gray, Toronto	6	75	4	71	Toronto.......	4 sept..	12	Fort-Neuf.	Nil.	Nil.
No 2...............	...	Cap. McMahon, Hamilton..........	6	75	......	....	....	....	......	....		
No 3...............	...	Major King, Welland	6	75	3	56	Pte Robins'n	7 sept..	12	En camp.		
		Total	18	225	7	127						

fait es exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Portées.	Chiffre de mérite. Bataillon.	Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
24 heures.	25 centins.	Bonne.	Nil.	Oui ; 16 ; bons.	Bon.	Défilé, exercice du sabre et évolutions de cavalerie en campagne.	Oui.				 26·96	19 juin .. 19 do ..	19 juin .. 19 do ..	Inspectés par l'A. A.G. du district. Meilleur tireur de la division cavalier Sewell, esc. 'A', 49 points. Meilleur escadron au tir.
......	......	...	...	Nil.	Bon.	....	....	......	...	....	....	....	....	N'ont pas reçu ordre de faire les exercices annuels de 1880-81.
48 heures.	25 centins.	Bonne.	Nil.	Oui ; 20 ; bons. .... Nil.	Bon	....	Oui.					14 sept.. .... 15 sept..	16 sept. .... 17 sept..	Inspectée par le lt.-col. Strange. N'a pas reçu ordre de faire les exercices annuels de 1880-81. Inspectée par le lt.-col. Strange.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 2.—*Suite*.			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Batteries de place :												
No 1	...	Capitaine Gibson, Toronto	3	55	1	42	Toronto	1er juil.	6	Non en camp.	Nil.	Nil.
No 2	...	Lt.-col. Hogg, Collingwood	3	55	2	34	Collingwood	20 do	6	do		
No 3	...	Capitaine Wiley, Ste-Catherine	3	55	2	31	SteCath'rine	18 juin	6	En camp.		
		Total	9	165	5	107						
Génie	1	Lieut-col. Scoble, Toronto	4	70	2	66	Kingston	24 juin	12	En camp.	185.	Vapeur.
		Etat-major	1	....	1	....						
		Total	5	70	3	66						
2e bataillon	10	Lieut.-col. Otter, Toronto.								Non en camp.	Nil.	Nil.
Compagnie no 1	...	Capitaine Allan, Toronto.	3	55	2	52	Toronto	1er juil.	10			
do no 2	...	Capitaine Brown, Toronto	3	55	2	56	do	do 1	10			
do no 3	...	Capit. Delamere, Toronto	3	55	3	56	do	do 1	10			
do no 4	...	Maj.-titut. Millar, Toronto	3	55	3	59	do	do 1	10			
do no 5	...	Capitaine Foster, Toronto	3	55	2	54	do	do 1	10			
do no 6	...	Capit. Hamilton, Toronto	3	55	3	55	do	do 1	10			
do no 7	...	Capitaine Bowes, Toronto	3	55	1	57	do	do 1	10			
do no 8	...	Capitaine Nash, Toronto	3	55	2	53	do	do 1	10			
do no 9	...	Capit. Strange, Toronto	3	55	3	49	do	do 1	10			
do no 10	...	Capitaine Baker, Toronto	3	55	2	44	do	do 1	10			
		Etat-major	8	....	7	....						
		Total	38	550	30	535						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elle ont été exécutées	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Portées.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
24 heures.	20 cents.	Bonne.	Aucun.	Non.	Bon.	Maniement des armes, exercices des feux et service des bouches à feu.	Oui.					1er oct.	1er oct.	Inspectée par le lt.-col. Strange.
												26 juill.	26 juill.	do
												25 juin	26 juin	Inspectée par l'A. A.G. du district.
24 heures.		Bonne.	Aucun.	Oui ; 16 ; assez bonne.	Bon.		do					3 juill.	3 juill.	
do		Bonne.	Aucun.	Oui ; 35 ; bonne.	do	Défilé, maniement des armes et feux ; évolutions de bataillon.	do			43·65				Inspecté par le major général Luard, commandant la milice.
											55·36	3 nov..	3 nov..	
											41·01	3 do	3 do	
											31·09	3 do	3 do	
											46·42	3 do	3 do	
											39·39	3 do	3 do	
											41·02	3 do	3 do	
											53·01	3 do	3 do	Meilleur tireur du bat., serg. d'état-major Walker, Cie no 7., 92 points.
											27·64	3 do	3 do	
											42·75	3 do	3 do	
											58·88	3 do	3 do	Meilleure Cie au tir, Cie no 10, 58·88 points.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 2.—*Suite.*			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercices faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
10e bataillon.....	6	Lt.-col. Grasset, Toronto.										
Compagnie no 1.	...	....	3	55	......	....	....	....	.....	....	...	......
do no 2.	...	....	3	55	......	....						
do no 3.	...	....	3	55	......	....						
do no 4.	...	....	3	55	......	....						
do no 5.	...	....	3	55	......	....						
do no 6.	...	....	3	55	......	....						
		Etat-major	8	....	......	....						
		Total	26	330	......	....						
12e bataillon.....	8	Lt.-col. Garden, Aurora										
Compagnie no 1.	...	Cap. Lee, Scarboro'...........	3	55	2	40	Aurora	24 juin...	6 jours.	En camp.	35	C.d. fer.
do no 2.	...	Cap. Bruce, Aurora	3	55	2	41	do	24 do			...	Nil.
do no 3.	...	Capitaine Smith, King...........	3	55	2	36	do	24 do			8	C. de fer.
do no 4.	...	Capitaine Lloyd, Newmarket......	3	55	2	41	do	24 do			5	
do no 5.	...	Cap. Tremayne, Sutton............	3	55	2	40	Dépôt de compagnie.	27 sept.			...	Nil.
do no 6.	...	Cap. Tomlinson, Markham...	3	55	2	37	Aurora........	24 juin...			38	C.d. fer.
do no. 7	...	Cap. Wayling, Sharon...........	3	55	2	39	do	24 do			9	Voiture.
do no 8.	...	Capitaine Vidal, Yorkville.........	3	55	2	42	do	24 do			30	C.d. fer.
		Etat-major..........	8	....	8	....						
		Total	32	440	24	316						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Portées.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
......	......	......	......	Oui, 33 ; bonne.	......	......	......	......	......	......	......	......	......	Exercices annuels non encore faits.
24 heures.	25 cents.	Bonne.	Nil.	Oui ; 18, bonne.	Bon.	Défilé et évolutions de bataillon.	Oui.					1er juill. do do do 2 oct.... 1er juill. do do	1er juill. do do do 2 oct... 1er juill. do do	Inspecté par l'A. A. G. du district Inspectée par le lt.-col. Denison, M. B. Inspectée par l'A. A. G. du district.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 2.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercices faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
13e bataillon.....	6	Lt.-col. Skinner, Hamilton.										
Compagnie no 1	...	Lt.-col. tit. Gibson, Hamilton.	3	55	2	40	Hamilton.....	17 août.	10 jours.	Non en camp.	Nil.	Nil.
do no 2	...	Cap. Barnard, Hamilton...	3	55	2	38	do	17 do				
do no 3	...	Cap. Crockett, Hamilton.........	3	55	2	34	do	17 do				
do no 4	...	Cap. McLaren, Hamilton.........	3	55	2	34	do	17 do				
do no 5	...	Cap. Caddy, Hamilton...	3	55	2	34	do	17 do				
do no 6	...	Maj. titul. Moore, Hamilton	3	55	2	37	do	17 do				
		Etat major...	8	....	7	....						
		Total	26	330	19	217						
19e bataillon......	6	Lt.-col. Currie, Ste-Catherine..										
Compagnie no 1	...	Cap. Thompson, Niagara	3	55	1	42	Niagara	12 sept.	6 jours.	Non en camp.	Nil.	do
do no 2	...	Cap. Day, Ste-Catherine.........	3	55	.....	....	}	....	......	....	...	......
do no 3	...	Cap. Carlisle, Ste-Catherine..	3	55	......	....						
do no 4	...	Cap. Vosburgh, Beamsville	3	55	......	....						
do no 5	...	Cap Brennan, Ste-Catherine..	3	55	......	....						
do no 6	...	Cap. Hiscott, Virgil	3	55	......	....						
		Etat-major....	7	....	......	....						
		Total	25	330	1	42						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Portées.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
do	do	Bonne.	Nil.	Oui, 36 ; bonne.	Bon.	Défilé, maniement des armes et exercices des feux et évolutions de bataillon.	Oui.					5 nov..	26 nov.	Inspecté par l'A. A. G. du district.
												25 do	26 do	
												25 do	26 do	
												25 do	26 do	
												25 do	26 do	
												25 do	26 do	
......	......	...	...	Oui, 24 ; bonne.	do							nov..	22 nov.	Inspectée par le lt.-col. Villiers, M. B.
......	......	...	...	....	......	....	....	......	...	....	....	....	....	N'ont pas reçu ordre de faire les exercices annuels de 1880-81

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 2.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
20e bataillon......	7	Lt.-col. Murray, Milton.										
Compagnie no 1	...	Cap. Albertson, Oakville	3	55	......	....						
do no 2	...	Cap. Appelbe, Stewartown. ...	3	55	......	....						
do no 3	...	Cap. McMaster, Georgetown	3	55	......	....						
do no 4	...	Capitaine Curry, Norval	3	55	......	....	....	....	......	....	...	......
do no 5	...	Capitaine Kerns, Burlington	3	55	......	....						
do no 6	...	Capitaine Shaw, Acton...........	3	55	......	....						
do no 7	...	Cap. Robinson, Milton	3	55	......	....						
		Etat-major	7	... .	......	....						
		Total.........	28	385	....	....						
31e bataillon	7	Lt.-col. Brodie, Owen Sound.										
Compagnie no 1	...	Cap. Butchart, Owen Sound ...	3	55	......	....						
do no 2	...	Capitaine McGee, Meaford.	3	55	......	....						
do no 3	...	Cap. Telford, Leith	3	55	......	....						
do no 4	...	Cap. Moodie, Durham	3	55	......	....	....	....	......	....	...	......
do no 5	...	Lt.-col. Boyd, Owen Sound ...	3	55	......	....						
do no 6	...	.... Flesherton	3	55	......	....						
do no 7		Capitaine Rorke, Clarksburgh....	3	55	......	....						
		Etat-major	7	....	....	....						
		Total	28	385	......	....						

fait les exercices annuels de 1880-81--*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Exercice au tir. Portées.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
......	......	...	...	Oui ; 30 ; bonne.	Bon.	....	....	....	...	....	....	....	....	N'ont pas reçu ordre de faire les exercices annuels de 1880-81
......	......	...	...	Oui ; 21 ; bonne.	do	....	....	....	...	....	....	....	....	do

RAPPORT d'inspection des corps qui on...

DISTRICT MILITAIRE N° 2.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Mode.
34e bataillon	7	Lt.-col. O'Donovan, Whitby.										
Compagnie no 1	...	Cap. Rutledge, Whitby	3	55	2	35	Whitby	26 juin ..	6	En camp.	...	Nil.
do no 2	...	Cap. Farewell, Oshawa	3	55	2	34	do	26 do ..	6		10	Chemin de fer.
do no 3	...	Lieut. Dullia, Oshawa	3	55	2	37	do	26 do ..	6		10	
do no 4	...	Cap. Davidson, Beaverton........	3	55	2	42	do	26 do ..	6		75	
do no 5	...	Cap. McGillivray, Uxbridge	3	55	2	41	do	26 do ..	6		30	
do no 6	...	Capitaine Brown, Brooklin	3	55	2	42	do	26 do ..	6		7	
do no 7	...	Cap. Herschfelder, Cannington	3	55	2	41	do	26 do ..	6		39	
		Etat-major	8	....	8	....						
		Total	29	385	22	272						
35e bataillon.....	10	Lt.-col. McKenzie, Barrie.										
Compagnie no 1	...	Cap. Graham, Barrie	3	55	2	41	Barrie	26 juin ..	6	En camp.	...	Nil.
do no 2	...	Cap. Campbell, Collingwood....	3	55	2	36	do	26 do .	6		32	Ch. de fer.
do no 3	...	Capitaine Cook, Cookstown......	3	55	2	35	do	26 do ..	6		16	do
do no 4	...	Captaine Ward, Vespra	3	55	1	42	do	26 do .	6		6	Voit.
do no 5	...	Cap. McKenzie, Barrie	3	55	2	42	do	26 do ..	6		...	Nil.
do no 6	...	Lieut, Armson, Bradford	3	55	1	39	do	26 do ..	6		25	Ch. de fer.
do no 7	...	Cap. Burnett, Orillia	3	55	2	36	do	26 do ..	6		23	do
do no 8	...	Lt. Sutherland, Bond Head	3	55	1	38	do	26 do ..	6		30	do
do no 9	...	Cap. McLaren, Rosemont	3	55	2	32	do	26 do ..	6		42	do
do no 10	...	Cap. Handley, Wyebridge.......	3	55	1	42	do	26 do ..	6		39	do
		Etat-major	8	....	7	....						
		Total	38	550	23	383						

fait les exercices annuels de 1880-81.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	État général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Portées.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
24 heures.	25 centins.	Bonne.	Nil.	Oui ; 14 ; bonne.	Bon.	Maniement des armes, et feux ; évolutions de bataillon.	Oui.					3 juill.	3 juill.	Inspecté par l'A. A. G. du district.
												3 do	3 do	
												3 do	3 do	
												3 do	3 do	
												3 do	3 do	
												3 do	3 do	
												3 do	3 do	
do	do	Bonne.	Nil.	Oui ; 20 ; bonne.	do	Défilé, évolutions de bataillon et déploiement pour l'attaque.	do		200 verges ; 5 cartouches.	6·86				do
											6·50	2 juill.	2 juill.	
											5·60	2 do	2 do	
											6·80	2 do	2 do	
											7·68	2 do	2 do	
											7 60	2 do	2 do	
											6 05	2 do	2 do	
											6·97	2 do	2 do	
											7·37	2 do	2 do	
											6·25	2 do	2 do	Meilleur tireur du bataillon, sergt. D. Martin, Cie no 9 18, points. Meilleure Cie au tir, Cie no 10, 7·80 points.
											7·80	2 do	2 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE

N° 2—*Fin.*

Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	éunion. Lieu.	éunion. Date.	éunion. Nombre de jours d'exercice.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Mode.
36e bataillon.....	9	Lt.-col. Scott, Brampton.										
Compagnie no 1	...	Capitaine Miller, Brampton........	3	55	2	42	Orangeville.	24 juin	6		27	C.d. fer.
do no 2	...	Capitaine Barker, Orangeville.....	3	55	1	42	do ...	24 do	6		...	Nil.
do no 3	...	Capitaine Tye, Brampton.......	3	55	2	42	do ...	24 do	6	do	27	C.d. fer.
do no 4	...	Capitaine Wolfe, Bolton.............	3	55	1	42	do ...	24 do	6		23	do
do no 6	...	Capitaine Smith, Elba....	3	55	1	42	do ...	24 do	6		10	Vt.
do no 7	...	Lieut. Henry, Mono Mills......	3	55	1	42	do ...	24 do	6		7	C.d. fer.
do no 8	...	Cap. McCollum, Tullamore	3	55	2	42	do ...	24 do	6		27	do
do no 9	...	Capitaine Leslie, Orangeville.....	3	55	2	44	do ...	24 do	6		...	Nil.
		Etat-major	8	....	6	....						
		Total	32	440	18	338						
37e bataillon......	7	Lt.-col. Davis, York.										
Compagnie no 1	...	Cap. Williamson, York..	3	55	......	....	....	....	......	....	...	......
do no 2	...	Cap. Nelles, Caladonia	3	55	......	....						
do no 3	...	Capitaine Ryan, Hullsville	3	55	......	....						
do no 4	...	Lieut. Griffiths, Hagerville..	3	55	.....	....						
do no 5	...	Cap. Goodwin, Cheapside	3	55	......	....						
do no 6	...	Cap. Sawle, Caladonia..........	3	55	......	....						
do no 7	...	Cap. Musson, Cayuga..........	3	55	......	....						
		Etat-major	8	....	......	....						
		Total	29	385	......	....						

fait les exercices annuels de 1880–81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournimens.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible.			Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
									Portées.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
24 heures.	25 centins.	Bonne.	Nil.	Oui ; 25 ; bonne.	Bon.	Défilé, évolutions de bataillon et exercices en tirailleurs.	Oui.							Inspecté par l'A. A. G. du district.
......	......	...	...	....	....	....	....	......	...	......	....	....	....	N'ont pas reçu ordre de faire les exercices annuels de 1880-81

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 2—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartiers général.	Cadre. Corps. Officie .	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
38e bataillon......	6	Lt.-col. Dickie, Brantford.										
Compagnie no 1	...	Cap. Cox, Paris..	3	55	......	....	....	....	......	....	...	......
do no 2	...	Capitaine Jones, Brantford..	3	55	......	. ...						
do no 3	...	Capitaine Wilkes, Brantford	3	55	......	....						
do no 4	...	Cap. Bellachy, Brantford	3	55	......	....						
do no 5	...	Cap. Wetmore, Burford..	3	55	......	....						
do no 6	...	Cap. Cockburn, Drumbo..	3	55	......	....						
		Etat-major.........	7	....	......	....						
		Total	25	330	......	....						
39e bataillon......	8	Lt.-col. Mabee, Simcoe.										
Compagnie no 1	...	Cap. Coombes, Simcoe...	3	55	2	40	Simcoe........	10 juin.	6 jours.	En camp.		
do no 2	...	Cap. Thompson, Villa Nova......	3	55	2	39	do	10 do				
do no 3	...	Cap. Price, Port Rowan	3	55	2	40	do	10 do				
do no 4	...	Cap. Morgan, Walsingham....	3	55	2	40	do	10 do				
do no 5	...	Capitaine Yerks, Waterford	3	55	2	39	do	10 do				
do no 6	...	Cap. Matheson, Simcoe	3	55	2	39	do	10 do				
do no 7	...	Cap. Ryerson, Port Dover......	3	55	2	37	do	10 do				
do no 8	...	Cap. Snider, Fredericksburg	3	55	2	39	do	10 do				
		Etat-major..........	8	....	8	....						
		Total	32	440	24	313						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Portées.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
......	......	...	...	....	......	....	....	......	...	....	....	....	....	N'ont pas reçu ordre de faire les exercices annuels de 1880-81.
24 heures.	25 cents.	Bonne.	Nil.	Oui ; 20 ; bonne.	Bon.	Défilé, maniement des armes et exercices des feux, et déploiement pour l'attaque.	Oui.					16 juin..	16 juin..	Inspecté par l'A. A. G. du district.
												16 do	16 do	
												16 do	16 do	
												16 do	16 do	
												16 do	16 do	
												16 do	16 do	
												16 do	16 do	
												16 do	16 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 2.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercices faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
44e bataillon......	8	Lt-col. Barnett, Clifton.										
Compagnie no 1..	...	Cap. Bender, Drummondville	3	55	1	39	Clifton	27 août.	6	En camp.	...	Nil.
do no 2..	...	Cap. James, Thorold	3	55	1	26	do	27 do	6		11	C.d. fer.
do no 3..	...	Cap. M. J. Beam, Chippawa........	3	55	2	38	do	27 do	6		6	A.p.
do no 4..	...	Cap. Newbigging, Fort Erié	3	55	2	42	do	27 do	6		22	C.d. fer.
do no 5..	...	Cap. Harcourt, Welland	3	55	.....	....	....	....	....		...	......
do no 6..	...	Cap. Tattersall, Clifton...........	3	55	2	40	Clifton	27 août.	6		...	Nil.
do no 7..	...	Maj.tit.J.G.Beam, Stevensville....	3	55	1	35	do	27 do	6		14	En voit.
do no 8..	...	Cap. Barwell, Fenwick	3	55	2	42	do	27 do	6		25	do
		Etat-major.........	7	....	8	1						
		Total	31	440	19	263						
77e bataillon......	6	Lt.-col. Brown, Dundas.										
Compagnie no 1..	...	Cap. Bertram, Dundas.	3	55	......	....	....	....	......	....	...	.....
do no 2.	...	Cap. McMonies, Waterdown	3	55	......	....						
do no 3..	...	Cap. Hoey, Binbrook	3	55	......	....						
do no 4..	...	Cap. Walker, Rockton..........	3	55	......	....						
do no 5..	...	Cap. Carpenter, Saltfleet	3	55	......	....						
do no 6..	...	Cap. Wells, Glanford.........	3	55	......	....						
		Etat-major.........	7	....	......	....						
		Total	25	330	......	....						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Portées.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
24 heures.	20 centins.	Asez bonne.	Nil.	Oui ; 24 ; bonne.	Bon.	Défilé, évolutions de bataillon et exercices en tirailleurs.	Oui.					2 sept.	2 sept.	Inspecté par le maj -gén. Luard, commandant la milice.
												2 do	2 do	
												2 do	2 do	
												2 do	2 do	
								....	...	....	....	....	....	N'a pas fait les exercices annuels de 1880-81.
												2 do	2 do	
												2 do	2 do	
												2 do	2 do	
....	.....	...	...	Oui ; 18 ; bonne.	Bon.	....	....	....	...	....	....	....	....	N'ont pas reçu ordre de faire les exercices annuels de 1880-81.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 2—*Fin.*			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Demi-batterie....	...	Major Wilson, Sault Ste-Marie	2	21	1	21	SltSte-Marie	....	6	Non en campement.		
Cie de carabin...	...	Lieut. Towers, Sault Ste-Marie	1	34	1	32	do ...	....	6			
		Total	3	55	2	53						
Total, district militaire no 2............			518	7,060	204	3,115						
A déduire—Exercices annuels du 36e bataillon, 1879-80.....................			.....	....	18	338						
Total			.....	....	186	2,981						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournimaents.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Portées.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
48 heures.		Bonne.	Nil.	Oui ; 10 ; passable.	Bon.		Oui.					8 nov...	8 nov....	Inspectée par le lt.-col. Denison, major de brigade.
												8 do ...	8 do ...	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 3. Lieut.-col. W. S. DURIE, A.A.G.M.			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
3e régiment provisoire de cavalerie..........	3	Lieut.-col. titul. D'Arcy Boulton, Cobourg.										
Escadron no 1...	...	Capitaine Regan, Cobourg..........	2	42	......	....						
do no 2...	...	.... Port Hope	2	42	......	....						
do no 3...	...	Lieut.-col. titul. Rogers, Peterboro'............	2	42	......	....	....	....	......	....	...	......
		Etat-major.........	7	....	......	....						
		Total.......	13	126	......	....						
4e régiment provisoire de cavalerie..........	4	Lt.-col. tit. John Duff, Kingston.										
Escadron no 1...	...	Capitaine Knight, Kingston........	2	42	2	37	Bath............	25 juin..	6	Camp près de Bath.	Nil.	Nil.
do no 2...	...	Lieut. Griffith, Napanee.........	2	42	2	33	do	25 do ..	6			
do no 3....	...	Lt.-col. tit. Wood, Loughboro'......	2	42	2	32	do	25 do ..	6			
do no 4...	...	Major tit. White, Picton............	2	42	2	24	do	25 do ..	6			
		Etat-major.........	7	....	6	....						
		Total.......	15	168	14	126						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Portées.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
......	......	...	...	....	......	....	....	......	...	....	....	....	....	N'ont pas reçu ordre de faire les exercices annuels de 1880-81.
48 heures.	25 cents.	Bonne.	Aucun.	Aucune.	Bon.	Défilé et exercice du sabre—passables.	Oui.			Tir à la cible pas encore pratiqué.		2 juill..	3 juill..	
												2 do	3 do	
												2 do	3 do	
												2 do	3 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 3.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
Batt. de campagne de Kingston................	...	Cap. H. Wilmot, Kingston.........	6	74	5	53	Parc d'artillerie, Kingston.	21 juin...	10	En camp au parc d'artillerie, Kingston.	Nil.	Nil.
Batt. de campagne de Durham	...	Cap. Graham, Port Hope... ..	6	74	4	54	Port Hope...	14 sept.	10	En camp à Port Hope.	Nil.	Nil.
Batterie de place de Cobourg.....	...	Cap. Dumble, Cobourg	2	42	2	41	Cobourg......	21 juin..	6	Au dépôts de la batterie.		
Batterie de place de Napanee.....	...	Cap. Hooper, Napanee	2	42	......	....	....	....	......	....	...	.....

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Portées.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
12 heures.	25 centins.	Bonne.	Aucun.	Aucune.	Bon.							30 juin	1er juil.	Inspectée par l'inspecteur d'artillerie.
do	do	Bonne.	Aucun.	do	do							24 sept.	24 sept.	do
6 heures.		Bonne.	Aucun.		Bon.							13 juill.	13 juill.	do
......	......	...	...	....	......	....	....	......	...	....	....	....	....	N'a pas reçu l'ordre de faire les exercices.

RAPPORT d'inspection des corps qui on

DISTRICT MILITAIRE No 3.— *Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
Batterie de place de Port Hope.	...	Major titulaire, Guernsey, Port Hope	2	42	2	25	Port Hope...	7 sept.	6	Au dépôt de la batterie.		
Batterie de place de Trenton.....	...	Cap. H. Wright Day, Trenton...	2	42	......	....	....	....	......	....	...	......
14me bataillon, carab. P.G......	6	Lt.-Colonel John Kerr, Kingston					Champ de manœuvres de la salle d'exercice de Kingston.			Ont fait les exercices le soir, sur le champ de manœuvres de la salle d'exercice.	Nil.	
Compagnie no 1	...	Cap. Chown, Kingston.........	2	42	2	42		2 fév.	10			
do no 2	...	Lieut. Hubbell, Kingston.........	2	42	1	41		2 do	10			
do no 3	...	Cap. Power, Kingston.........	2	42	1	42		2 do	10			
do no 4	...	Cap. Morton, Kingston.........	2	42	2	37		2 do	10			
do no 5	...	Cap. Gallaway, Kingston.........	2	42	2	40		2 do	10			
do no 6	...	Cap. Sands, Kingston	2	42	1	41		2 do	10			
		Etat-major	8	....	8	....						
		Total	20	252	17	243						

fait les exercices annuels de 1880-81.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	État général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Portées.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
6 heures.												13 sept..	13 sept..	Inspectée par l'inspecteur d'artillerie.
......	......	...	...	....	.....	....	....	......	...	....	....	....	....	A reçu l'ordre de faire les exercices, mais ne les a pas faits.
6 heures.	Les hommes ont fourni leurs rations.	Bonne.	Aucun.	Oui ; 24 ; passable.	Bon.	Maniement des armes et feux, très bien ; évolutions de bataillon et exercices en tirailleurs, excellents.	Oui.		Rapports de tir à la cible pas encore reçus.			7 juillet 7 do 7 do 7 do 7 do 7 do	7 juillet 7 do 7 do 7 do 7 do 7 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 3.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
15me bataillon, Infanterie lég. d'Argyle.	6	Lt.-col. S. S. Lazier, Belleville..										
Compagnie no 1	...	Cap. Bleecker, Belleville	2	42	2	40	Pointe Massague.	19 août.	6	En camp, à la Pointe Massague.	6	Bateau à vapeur.
do no 2	...	Lieut. Biggar, Belleville	2	42	1	41		19 do	6			
do no 3	...	Capitaine Farley, Belleville.........	2	42	2	42		19 do	6			
do no 4	...	Cap. Simpson, Shannonville...	2	42	2	42		19 do	6			
do no 5	...	Capitaine Bullen, Belleville........	2	42	2	42		19 do	6			
do no 6	...	Lieut. Evans, Belleville	2	42	...	....		....	.....			
		Etat-major.........	8	....	8	26						
		Total	20	252	17	233						
16me bataillon, Prince-Edouard	6	Lt.-col. Walter Ross, Picton.										
Compagnie no 1	...	Cap. Fralick, Picton..............	2	42	......	....	....	....	.....	....	...	......
do no 4	...	Cap. Ostrander, Milford............	2	42	....	....						
do no 5	...	Cap. Vandusen, Milford...	2	42	......	....						
do no 6	...	Cap. Johnson, Picton	2	42	......	....						
do no 7	...	Cap. Peterson, Ameliasburg....	2	42	......	....						
do no 8	...	Cap. Cunningham, Rednersville	2	42	......	....						
		Etat-major.........	8	....	......	....						
		Total	20	252	......	....						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elle ont été exécutées	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Portées.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
Bon.	25 centins.	Bonne.	Aucun.	Oui; 25; bonne.	Uniforme très malpropre ; armes et fourniments en assez bon état.	Maniement des armes et exercices des feux ; assez bien ; évolutions de bataillon et combat en tirailleurs, passables ; une amélioration marquée sur l'année dernière.	Oui.			Rapports de tir à la cible pas encore reçus.		26 août..	26 août.	
												26 do ..	26 do ..	
												26 do ..	26 do ..	
												26 do ..	26 do ..	
												26 do ..	26 do ..	
												....	....	Cette compagnie n'a pas fait les exercices.
......	......	...	...	... ...	......	....	......	......	...	....	....	....	....	N'ont pas reçu ordre de faire les exercices annuels cette année.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 3—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
40e bataill., Northumberland..	9	Lt.-col. W.Smith, Cobourg.										
Compagnie no 1	...	Lt.-col. titulaire Graveley, Cobourg	2	42	1	25	Cobourg	22 juin..	6			
do no 2	...	Capitaine Guillet, Cobourg	2	42	2	38	do	22 do ..	6			
do no 3	...	Capitaine Bonnycastle, Campbellford	2	42	2	42	do	22 do ..	6		44	
do no 4	...	Capitaine Butler, Brighton	2	42	2	41	do	22 do ..	6		24	
do no 5	...	Lt.-col titulaire Gifford, Cold Springs..								En camp.		Ch. de fer.
do no 6	..	Cap. McDonald, Grafton	2	42	2	41	do	22 do ..	6		10	
do no 7	...	Cap. Vars, Colborne.	2	42	2	36	do	22 do ..	6		16	
do no 8	...	Cap. Duncan, Castleton	2	42	2	41	do	22 do ..	6		24	
do no 9	...	Cap. Hurlbutt, Warkworth	2	42	2	41	do	22 do ..	6		35	
		Etat-major	8	....	6	5						
		Total	26	378	21	310						
45e bataillon, West Durham.	6	Lt.-col. Cubitt, Bowmanville.										
Compagnie no 1	...	Capitaine Scott, Bowmanville....	2	42	1	43	Bowmanvile	23 juin..	6			
do no 2	...	Cap. Kennedy, Fenelon Falls...	2	42	2	42	do ...	23 do ..	6		76	C.d. fer.
do no 3	...	Maj.-tit. Hughes, Burtonville.......	2	42	2	42	do ...	23 do ..	6	En camp à Bowmanville.	20	Wg.
do no 4	...	Cap. Cottingham, Omemee..	2	42	1	42	do ...	23 do ..	6		55	C.d. fer .
do no 5	...	Cap. Stanton, Lindsay....	2	42	2	42	do ...	23 do ..	6		60	do
do no 6	...	Cap. McDonnell, Kendall	2	42	2	44	do ...	23 do ..	6		34	do
		Etat-major...........	8	....	6	....						
		Total	20	252	16	255						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	État général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Portées.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
24 heures.	18¼ centins.	Bonne.	Aucun.	Oui ; 18 ; assez bonne.	Bon.	Maniement des armes, assez bien ; feux, bien ; évolutions de bataillon, très passables.	Oui.					29 juin	29 juin	
												29 do	29 do	
												29 do	29 do	
												29 do	29 do	
												29 do	29 do	
												29 do	29 do	
												29 do	29 do	
												29 do	29 do	
48 heures.	18 centins.	Bonne.	Aucun.	Oui ; 14 ; assez bonne.		Maniement des armes et exercices des feux, bien ; évolutions de bataillon et exercices en tirailleurs, très-bien.	Oui.			Les rapports du tir à la cible n'ont pas encore été reçus.		30 juin	2 juill.	
												30 do	2 do	
												30 do	2 do	
												30 do	2 do	
												30 do	2 do	
												30 do	2 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 3.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
46e bataillon, Durham-Est....	6	Lt.-col. A. Williams, Port Hope.										
Compagnie no 2..	...	Major titul Dingwall, Port Hope	2	42	......	....						
do no 3..	...	Cap. Ward, Port Hope..............	2	42	......	....						
do no 4..	...	Capit. Hunter, Millbrook.........	2	42	......	....						
do no 5..	...	Capitaine Walsh, Springville	2	42	......	....	....	....	......	....	...	......
do no 6..	...	Capit. Preston, Lifford	2	42	......	....						
do no 7..	...	Maj.-titulaire McDermid, Janetville..............	2	42	......	....						
		Etat-major...........	8	....	......	....						
		Total.........	20	252	......	....						
47e bataillon, Frontenac	10	Lieut.-col. G. A. Kirkpatrick, Kingston.										
Compagnie no 1..	...	Capit. Hewton, Battersea.........	2	42	......	....						
do no 2..	...	Capit. Hunter, Inverary	2	42	......	....						
do no 3..	...	Maj.-tit. Spooner, Elginburg	2	42	......	....						
do no 4..	...	Capitaine Kelly, Portsmouth	2	42	......	....						
do no 5..	...	Capitaine Lyrne, Barriefield	2	42	......	....						
do no 6..	...	Capit. Radford, Ile Wolf..........	2	42	......	....	....	....	......	....	...	......
do no 7..	...	Capitaine Joyner, Harrowsmith ...	2	42	......	....						
do no 8..	...	Capitaine Cox, Tamworth	2	42	......	....						
do no 9..	...	Capit. Murray, Amherst Island	2	42	......	....						
do no 10.	...	Capitaine Mabee, Ernest Town....	2	42	......	....						
		Etat-major	8	....	......	....						
		Total	28	420	......	....						

fait les exercices annuels de 1880-81.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer bataillon ou le corps.	Coût quotiden des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bond fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
......	......	...	...	....	......	....	....	......	...	....	....	....	....	N'a pas reçu ordre de faire les exercices cette année.
......	......	...	...	....	......	....	....	....	...	....	....	....	....	do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 3—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
49e bataillon de carabiniers de Hastings..	6	Lt.-Col. J. Brown, Belleville.								En camp, 6 milles à l'ouest de Belleville.	6 milles.	A pied.
Compagnie no 1	...	Cap. Harrison, Belleville........	2	42	1	42	Belleville.....	25 juin	6			
do no 2	...	Capitaine Fidler, Sterling..........	2	42	2	42	do	25 do	6			
do no 3	...	Cap. Vandervoort, Sydney..	2	42	2	42	do	25 do	6			
do no 4	...	Maj.-tit. Crozier, Belleville.........	2	42	2	40	do	25 do	6			
do no 5	...	Cap. Lennox, Melrose..........	2	42	2	42	do	25 do	6			
do no 6	...	Cap. Ponton, Belleville.........	2	42	2	35	do	25 do	6			
		Etat-major.........	8	....	8	....						
		Total	20	252	19	248						
57e bataillon......	6	Lieut.-Col. J. Z. Rogers, Peterboro'.								En camp, sur le bord de la rivière Ontanobee, à trois milles de Peterboro'.		
Compagnie no 1	...	Cap. Edwards, Peterboro'.......	2	42	3	38	Peterboro'...	7 sept.	6		3	Bateau à vapeur.
do no 2	...	Cap. Langford, Peterboro'.....	2	42	3	31	do ...	7 do	6		3	
do no 3	...	Capitaine Rogers, Ashburnham ...	2	42	2	39	do ...	7 do	6		3	
do no 4	...	Capitaine Dean, Keene	2	42	3	39	do ...	7 do	6		30	Bateau à vapeur.
do no 5	...	Capitaine Burke, Norwood.........	2	42	1	41	do ...	7 do	6		23	V'it.
do no 6	...	Cap. Howard, Hastings	2	42	2	42	do ...	7 do	6		40	
		Etat-major...... ..	8	....	6	19						
		Total	20	252	20	249						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	État général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible.				Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
12 heures.	24 cents.	Bonne.	Aucun.	Oui; 16; assez bonne.	Bon.	Maniement des armes et exercices des feux, passables; feu de joie en l'honneur de la confédération, évolutions de bataillon et exercices de tirailleurs, médiocres.	Oui.	Rapports de tir à la cible pas encore reçus.				1er juill. 1er do 1er do 1er do 1er do 1er do	1er juill. 1er do 1er do 1er do 1er do 1er do	
48 heures.	25 cents.	Bonne.	Aucun.	Oui; 16; bonne.	Bon.	Maniement des armes et exercices des feux, passables; défilé dans la matinée, évolutions de bataillon et exercices de tirailleurs dans l'après-midi, très-passables.	Aucun.			Rapports de tir à la cible pas encore reçus.		14 sept. 14 do 14 do 14 do 14 do 14 do	14 sept. 14 do 14 do 14 do 14 do 14 do	

9—8½

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 4. Lieut.-col. W. H. JACKSON, A.A.G.M.			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Escadron de cavalerie de Prescott........	...	Capitaine Raney, Prescott.........	3	40	3	29	Prescott......	4 oct.	6	Fort Wellington.		
Dragons de la garde de la princ. Louise..	...	Cap. Stewart, Ottawa...........	3	35	3	35	Ottawa	30 juin..	10	En camp.		
Batterie de campag. d'Ottawa.	...	Cap. Stewart, Ottawa..........	6	75	5	68	do	30 juin..	10	do		

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
		Bonne.	Aucun.	Non.	En bon état, mais pas aussi nets qu'ils devraient l'être.	Inspecté par l'offic. gén. com., défilé d'escadron, défilé par files de quatre, évolutions d'escadron en général, exercice du sabre et mouvements en tirailleurs, assez bien exécutés.	Oui.		200, 400 et 500 verges.		23·31	9 oct.	9 oct.	32 chevaux.
		Bonne.	Un soldat blessé par un cheval.	do	En bon état et propres.	Défilé au pas et au trot, exercice du sabre et évolutions d'escadron en général, très recommandables ; très bonne tenue.	do		Pas de rapport.			2 juillet	2 juillet	38 chevaux.
		Bonne.	Aucun.	Bonne musique. 17 exécut.	do	Voir le rapport de l'inspecteur d'artillerie.	do					2 juillet	2 juillet	28 chevaux.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 4.– *Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Mode.
Batterie de campagne de Gananoque.	...	Major tit. McKenzie, Gananoque	6	75	6	69	Gananoque..	28 juin	10	En camp.		
Batterie d'artillerie de place de Prescott	...	Capit. Coughlin, Prescott.	3	50	2	40	Prescott......	23 août	10	Pas en camp.		
1er bat. des gardes à pied du gouv. général.	6	Lt.-colonel Ross, Ottawa.										
Compagnie no 1	...	Capitaine Tilton, Ottawa..........	3	55	......	....	....	....	......	....	...	......
do no. 2	...	Maj. tit. Weatherley, Ottawa	3	55	......	....						
do no. 3	..	Capitaine Lee, Ottawa...	3	55	......	....						
do no. 4	...	Capitaine Todd, Ottawa...	3	55	......	....						
do no. 5	...	Capit. Dunlevie, Ottawa..........	3	55	......	....						
do no. 6	...	Capit Aumond, Ottawa..	3	55	......	....						
		Etat-major..........	8	....	......	....						
		Total	26	330	......	....						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
		Bonne.	Aucun.	Bonne musique ; 16 exécutants.	En bon état et propres; quantités de capotes hors de serv.	Voir le rapport de l'inspecteur d'artillerie.	Oui.					6 juillet.	7 juillet.	29 chevaux.
		Bonne.	Aucun.	Non.		Maniem des armes et feux, médiocres ; défilé assez bon ; exercice de cie., médiocre. Pour être inspectée par l'inspecteur d'artillerie.	do		Pas de rapport.			2 sept...	2 sept ...	
......	......	...	...	Bonne musique ; 30 exécutants.	......	....	....	......	...	....	....	....	....	Non inspectée par l'A.A.G.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 4—*Fin.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.				...parcourue pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
18e bataillon......	6	Lt.-col. Butterfield, l'Orignal.										
Compagnie no 1	...	Cap. Higginson, Hawkesbury....	3	55	2	42	Hawkesbury	13 sept.	6			
do no 2	...	Cap. Vankleek, Vankleek Hill..	3	55	1	42	do ...	13 do	6		8	
do no 3	...	Cap. O'Brian, l'Orignal.........	3	55	1	42	do ...	13 do	6	En camp.	7	En voiture.
do no 4	...	Cap. LeRoy, East Hawkesbury....	3	55	2	42	do ...	13 do	6		12	
do no 5	...	Cap. Johnson, Plantagenet.....	3	55	1	42	do ...	13 do	6		23	
do no 6	...	Cap. Wyman, Hawkesbury Mills................	3	55	.....	....	....	....	......			
		Etat-major	8	....	8	....						
			26	330	15	210						
41e bataillon......	6	Lieut.-col. Cole, Brockville										
Compagnie no 1	...	Cap. Cook, Brockville.......	3	55	......	....						
do no 2	...	Cap. Jackson, Gananoque	3	55	......	....						
do no 3	...	Major Lauder, Frankville	3	55	......	....						
do no 4	...	Cap. Merrick, Merrickville.....	3	55	......	....	....	....	....	....	...	......
do no 5	...	Cap. Wylie, Carleton Place.	3	55	......	....						
do no 6	...	Cap. Garvin, Munster..	3	55	......	....						
		Etat-major..........	8	.. ..	......	....						
			26	330								

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
												17 sept.	18 sept.	
2½ h		Bonne.	Aucun.	Bonne musique ; 16 exécutants.	En bon état propres. Tuniques de trois patrons différents.	Inspecté par l'officier général commandant. Tenue, bonne ; maniement des armes et feux médiocres. Défilé, exercices de compagnie et de bataillon et feux en tirailleurs avec cartouches sans balles, assez bien exécutés.	Oui.	5	200, 400 et 500 verges.		29·91	17 do	18 do	5 chevaux.
2½ h											33·97	17 do	18 do	
3 h								3			41·76	17 do	18 do	
6 h											*	17 do	18 do	*N'a pas fini.
												....	....	Exemptée de faire les exercices de 1880-81.
.....	....	...	...	Bonne musique ; 15 exécutants.	En bon état et propres, à l'exception des cies. nos. 3 et 4, qui ont droit à un uniforme neuf.	....	....	.....	...	....	....	....	....	Exempté de faire l'exercice.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 4.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Seus-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Mode.
42e bataillon... ..	7	Lieut.-col. Buell, Brockville.										
Compagnie no 1.	...	Cap. Macdonell, Almonte	3	55	......	....		Diverses dates.		Aux dépôts des compagnies.		
do no 2.	...	Cap. Sparham, Brockville	3	55	......	....						
do no 3.	...	Cap. Douglas, Perth......	3	55	......	....						
do no 4.	...	Cap. Walker, Kinburn	3	55	2	42	Kinburn		12			
do no 5.	...	Cap. Cornett, Lansdowne	3	55	2	42	Lansdowne .		12			
do no 6.	...	Capitaine Gill, Brockville	3	55	3	42						
do no 7.	...	CapitaineGibson, Pembroke	3	55	......	....						
		Etat-major.........	8	... .	......	....						
		Total	27	385	......	....						

fait les exercices annuels de 1880–81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elle ont été exécutées	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
		Bonne.	Aucun.	Bonne musique ; 21 exécutants.	En bon état et propres.	Les cies. nos 4 et 5 ont fait beaucoup de progrès depuis la dernière inspection ; maniement des armes et feux, exercice de compagnie et en tirailleurs, le tout assez bien exécuté. La cie. no. 4 mérite une mention spéciale pour le progrès qu'elle a montré. L'époque des exercices a été prolongée jusqu'au 1er mai pour la compagnie no. 6.	Oui.		No 4.—200, 400 et 500 verges. No 5.—200 et 400 verges.			....	....	Exemptée de faire les exercices.
												....	....	do
												....	....	do
											48·19	10 juill.	10 juill.	
											24·16	9 do	9 do	
												....	....	N'a pas encore fait les exercices.
												....	....	Exemptée de faire les exercices.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 4.—*Suite.*			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
56e bat., carabiniers de Lisgar	8	Lt.-col. Jessup, Prescott.										
Compagnie no 1.	...	Capitaine Adams, Prescott.........	3	55	3	41	Prescott. ...	24 juin..	12	Toutes en camp, excepté la compagnie no 5.		
do no 2.	...	Maj. titul. Bennett, Prescott..	3	55	1	31	do	24 do	12			
do no 3.	...	Maj. tit. Campbell, Rap. de Burritt.	3	55	2	40	do	24 do	12		35	Voi. et c. de f.
do no 4.	...	Cap. Chambers, Kemptville......	3	55	1	39	do	24 do	12		22½	ch. de f.
do no 5.	...	Capitaine Lang, Ottawa..........	3	55	2	40	do	24 do	12			
do no 6.	...	Maj. tit. Checkley, North Augusta	3	55	3	40	do	24 do	12		19	Voiture
do no 7.	...	Maj. t. Carmichael, Spencerville...	3	55	2	41	do	24 do	12		11	ch. de f.
do no 8.	..	Cap. Morgan, Metcalfe.........	3	55	3	36	do	24 do	12		43	Voi. et c. de f.
		Etat-major...	8	... .	8	5						
		Total	32	440	25	313						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
Heures.		Bonne.	Aucun.	Bonne musique; 17 exécutants.	En bon état et propres. La compagnie no 8 n'a pu produire que 14 capotes.	Bonne tenue; défilé en colonne et quart de colonne, assez bien; maniement des armes et feux, médiocres; évolutions générales de bataillon et grandes manœuvres, assez bien—les compagnies nos. 2 et 8, pas aussi bien que les autres. Un bon adjudant serait nécessaire; les officiers supérieurs ne sont pas bien au fait de l'instruction. La compagnie no 5 n'a pas encore été inspectée.	Oui.		200, 400 et 500 verges.		34·82	1er juill.	1er juill.	
											48·96	do 1	do 1	
2½											26·22	do 1	do 1	
1											29·80	do 1	do 1	
												....	....	Fait les exercices en ce moment,
4											22·70	1er juill.	1er juill.	5 chevaux.
1											29·67	do 1	do 1	
4											17·41	do 1	do 1	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 4.—*Suite*. Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercices faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
59e bataillon.....	7	Lt.-col. Bergin, Cornwall.										
Compagnie no 1..	...	Cap. Callaghan, Cornwall	3	55	......	....						
do no 2..	...	Cap. Smyth, Cornwall.........	3	55	......	....						
do no 3..	...	Cap. Davey, Cornwall.........	3	55	......	....						
do no 4..	...	Cap. McLennan, Lancaster	3	55	......	....	....	....	......	....	...	......
do no 5..	...	Capitaine Baker, Farran's Point	3	55	......	....						
do no 6..	...	Capitaine Smart, Lunenburg	3	55	.....	....						
do no 7..	...	Maj. McDiarmid, Athol	3	55	......	....						
		Etat-major	8	....	.....	....						
		Total.........	29	385	......	....						
Cie d'infanterie de Vernon......	...	Cap. McGregor, Vernon	3	55	3	41	Prescott......	24 juin..	12	En camp avec le 56e bataillon.	43	En voiture et chemin de fer.

fait les exercices annuels de 1880–81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	État général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
.....	....	...	....	Bonne musique ; 18 exécutants.	En bon état et propres.	....	....	....	...	....	....	....	....	Exemptée de faire l'exercice, 1880.
8 heures.		Bonne.	Aucun.		do	Mêmes évolutions que celles du 56me avec lequel elle s'est exercée. Tenue, bonne ; exercices, assez bons ; a fait des progrès depuis la dernière inspection.	Oui.		200, 400 et 500 verges.		38·04	1er juil.	1er juil.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 5. Lt-col. J. Fletcher, C.M.G.A.A G.M.			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
5e régiment provisoire de cavalerie	5	Lt.-col. tit. Taylor, Cookshire..	19	175	17	162	Sherbrooke.	25 juin	6	En camp de brigade.	20 to 40.	A pied.
6e régiment propisoire de cavalerie	4	Lt.-col. tit. Burwash, Montréal								Aux dépôts des escadrons.		
Escadron no. 1...	...	Capit. McArthur, Montréal.........	3	35	3	27	Montréal.....	25 sept	10			
do no 2...	...	Capit. Wanless, Ste-Catherine..	3	35	2	33	St. André ...	ler oct.	10			
do no. 3...	...	Cap. Barr, Covey Hill	3	35	......	....	....	....	....			
do no. 4...	..	Captaine Bush, Clarenceville...	3	35	1	34	Clarencev'le	30 sept.	10			
		Etat-major.........	4	....	......	....						
		Total.......	12	140	6	94						
Batterie de campagne de Montréal..........	...	Lt.-col. tit. Stevenson, Montréal	6	74	5	74	Montréal.....	....	10	En camp.		

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
12	25 centins.	Bonne.	2 chevaux estropiés.		Assez bon.	En ligne de vivision et d'escadron et en tirailleurs. Défilé, bien exécuté.	Oui.	4 escadrons ; p. de rap.	Escad. no. 1—2 et 400 vgs.		21·87	1er juil.	1er juil.	Inspecté par l'A. A.G.
12					do	Escadron no. 2.—Défilé ; évolutions d'escadron et exercice du sabre, assez bien. Nos. 2, 4.—Exercice d'escadron et du sabre, assez bien.	do		200, 300 et 400 verges.		25·70	25 sept.	25 sept.	Inspecté par l'A. A.G.
12					do		do				15·15	1er oct.	1er oct.	Par le major général et le M. B.
......	......	...	...	....	......		....	......			....	....	....	N'a pas fait les exercices.
12					do		Oui.				36·50	30 sept.	30 sept.	Inspecté par l'A. A.G.
2	25 centins.	Bonne.			Bon.	Voir rapport de l'inspecteur d'artillerie.	Oui.							Inspecté par l'inspecteur d'artillerie et l'A. A.G.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 5.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
Batterie de campagne de Shefford	...	Lieut.-col. Amyrauld, Granby	6	74	6	72	Granby	22 août	10	En camp.		
Batterie de campagne de Richmond	...	Lieut.-col. l'hon. H. Aylmer, Richmond	6	74	4	42	Sherbrooke	25 juin	10	En camp de brigade.	27	A pied.
Brigade d'artillerie de place de Montréal	...	Lieut.-col. Fraser, Montréal	26	335	12	183	Montréal	27 nov.	10	Au dépôt.		
Génie de Montréal	...	Major Kennedy, Montréal	3	84	3	41	Kingston	25 juin	6	En camp.		Chemin de fer.

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'il ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
4	25 centins.	Bonne.		Oui, instruments de cuivre; 18; bonne.	Bon.	*Voir* rapport de l'inspecteur d'artillerie.	Oui.					1er sept.	2 sept.	Inspectée par l'inspecteur d'artillerie et l'A.A.G.
12	do	Bonne.			Assez bon.	do	do					2 juillet.	3 juillet.	do
2				Oui; fifres et tambours; bonne.	Bon.	do	do	Batteries 4 et 6; pas de rapports.	2, 5 et 600 verges.	30·86		27 nov.	27 nov.	do
2	25 centins.	Bonne.		Instruments de cuivre; bonne.	do	*Voir* rapport du commandant du collège militaire.	do		2, 4, 5 et 600 verges.		43·40		2 juillet.	Inspecté par le commandant du collège militaire de Kingston.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 5.—*Suite.*			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercices faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
1er bataillon ou régiment de carabiniers du Pr. de Galles..	6	Lieut.-col. Bond, Montréal........	26	335	21	244	Montréal.....	10 mai..	10	Aux dépôts.	...	......
3e bataillon ou carabiniers Victoria du Canada................	6	Lt.-col. Whitehead, Montréal	26	335	20	252	do	1er mai..	10	do	...	......
5e[1] bataillon de fusilers royaux écossais	6	Lieut.-col. Crawford, Montréal..	26	335	21	242	Ile Sainte-Hélène.	22 juin..	10	En camp.	2	En bateau.

fait les exercices annuels de 1880–81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elle ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
2 heures.	......	...	...	Bonne musique; instruments de cuivre.	Bon.	Défilé, très bien; évolutions en ligne et en colonne, bien; ligne d'attaque, assez bien; maniement des armes et feux, bien exécutés.	Oui.	Aucun.	200, 500 et 600 verges.	27·97	....	10 juil...	10 juil...	Inspecté par l'A. A.G.
do	......	...	...	do	Bon.	Défilé, très bien; évolutions en ligne et en colonne et maniement des armes et feux, bien exécutés; en tirailleurs, assez bien.	do	......	...	....	....	25 sept..	25 sept..	Inspecté par le major général commandant et l'A.A.G.
do	......	...	...	Tambours et cornemuses; très-bonne.	Bon.	Défilé, assez bien; maniement des armes et feux, bien: évolutions de campagne, passables; exercice pour l'attaque, assez bien.	do	3 compagnies.	200, 500 et 600 verges.	34·63	....	1er juil.	2 juil.....	Inspecté par le lt.-col. Bacon, M.B.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 5—*Suite.*			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
6e bataillon de Fusiliers.........	6	Lieut-col. Martin, Montréal...	26	335	17	251	Aux dépôts.	1er mai	10	Aux dépôts.	...	......
11e bataillon, "Argenteuil Rangers".... .	8	Lieut.-colonel J. J. C. Abbott, Saint-André.....	18	220	12	159	....	28 juin..	6	En camp.	...	En voiture.
50e bataillon, "Huntingdon Borderers".....	8	Lieut-colonel Mc-Eachern, M.G.C., Huntingdon	32	440	24	208	....	29 do ..	6	do	Moyenne, 15.	do

fait les exercices annuels de 1880–81.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotiden des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
2 heures.	......	...	...	Bonne musique; instruments de cuivre.	Bon.	Défilé, mouvement en ligne et en colonne, ligne d'attaque, maniement des armes et feux, escrime à la baïonnette, tout bien exécuté.	Oui.	3 compagnies. Pas de rapports.	200, 400, 500 et 600 verges.	32·13	......	30 sept. 2 oct.	.... 2 oct.	Inspecté par le M.G. Inspecté par l'A. A.G.
12 heures.	25 centins.	Bonne.	Aucun.	Aucune.		Défilé, assez bien; maniement des armes et feux, assez bien; manœuvres de campagne, médiocres; en tirailleurs, assez bien.	do	Pas de rapports.	...	....	....	2 juill.	3 juill.	4 companies seulement ont fait les exercices. Inspecté par le lieut.-col. Bacon, M.B.
do	do	Bonne.	Aucun.	Fifres et tambours; assez bonne.	En bon état.	Il lui faut plus d'inst. dans les mouv. en ligne et de bat. pour passer la revue; man. des armes et feu assez bien; bon prog. dans les ex. en tirail. et en ligne d'at.	do	Pas de rapports.	...	....	....	6 juill.	6 juill.	Inspecté par 1A. A.G.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 5.– *Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
51e bataillon, "Hemmingford Rangers".........	8	Lt.-col. Rogers, Hemmingford ..	29	385	23	193	Hemmingford.	27 juill.	6	En camp.	Moyenne, 16.	En voiture.
52e bataillon, infanterie légère Brome...........	6	Lieut.-col. Hall, Knowlton.					Aux dépôts des compagnies.			Aux dépôts des compagnies.		
Compagnie no 1.	...	Capitaine Allen, Abercorn.........	3	55	3	39		21 sept.	10			
do no 3.	...	Lieut. Robertson, Sutton	3	55	2	40		21 do	10			
		Etat-major	5	....	5	....						
		Total	11	110	10	79						
53e bataillon.....	6	Lt.-col. Ibbotson, Sherbrooke......	24	330	22	220	Sherbroo .	25 juin.	6	En camp de brigade.	2 compagnies, 20.	do

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
12 heures.	25 centins.	Bonne.	Aucun.	Instruments de cuivre ; joue assez bien.	Bon.	Défilé, pas de mention des distances ; évolutions de bataillon, assez bien ; ligne d'attaque, bien exécutée ; maniement des armes et feux, assez bien.	Oui.					8 juill.	8 juill.	Inspecté par l'A. A.G., accompagné du M, de B.
				Aucune.	Uniforme usé ; armes et fournitments ont besoin d'être réparés.	Exercice de compagnie, maniement des armes et feux et exercice en tirailleurs, assez bien.	do	Pas de rapports.				1er oct. 1er do	1er oct. 1er do	Les deux compagnies ont été inspectées ensemble par l'A.A.G.
6 heures.	25 centins.	Bonne.	Aucun.	Instruments de cuivre ; bonne musique.	Bon.	Défilé, feu de joie, évolutions de campagne en brigade, ligne d'attaque, exécutés d'une manière recommandable.	do	Aucun.	200, 400, 500 et 600 verges.	40·40		1er juill.	1er juill.	Inspecté par l'A. A.G., accompagné du M. du B.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 5.—*Suite*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps,							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
54e bataillon......	6	Le tr.-hon. Lord Aylmer, l.-col. Richmond........	15	275	10	154	Sherbrooke .	25 juin	6	En camp de brigade.	25	Chemin de fer.
		Etat-major.........	6	....	6	....						
		Total	21	275	16	154						
58e bataillon......	10	Lieut.-col. Cook, Cookshire...... .	27	495	18	368	do	do	6	do	Moyenne, 30.	Chemin de fer et voiture.
		Etat-major	8	....	8	....						
		Total	35	495	26	368						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible.			Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
									Distances.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
12 heures.	25 centins.	Bonne.	Aucun.	Aucune.	En assez bon état.	Défilé, feu de joie, évolutions de campagne en brigade, bien exécutés ; ligne d'attaque, très passable.	Oui.	2 compagnies, pas de rapports.	200, 400 et 500 verges.	25·82		1er juil.	1er juil.	Cinq compagnies ont fait les exercices. Inspecté par l'A. G., aidé du M.B.
14 heures.	do	Bonne.	Aucun.	Bonne musique ; instruments de cuivre.	do	Défilée, feu de joie, évolutions de campagne en brigade, exercices en tirailleurs, le tout exécuté d'une manière très recommandable.	do		No. 4—2, 4 et 500 vgs. No. 10—2, 4, 5, et 600 vgs.		31·49 28·76	1er juil.	1er juil.	Neuf compagnies ont fait les exercices. Sept compagnies, pas de rapports. Inspecté par l'A. G., aidé du M.B.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 5.—*Fin.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
79e bataillon, "Shefford Highlanders"........	8	Major Cox, Granby.										
Compagnie no 3	...	Capitaine Bell, Shefford Ouest..	3	55	2	40	Aux dépôts des compagnies.	18 sept.	10	Aux dépôts des compagnies.		
do no 5	...	Capitaine Wood, Roxton Falls...	3	55	3	33		do 19	10			
do no 7	...	Capitaine Brown, Lawrenceville..	3	55	3	41		19 do	10			
do no 8	...	Capitaine Brooks, Waterloo........	3	55	3	41		18 do	10			
		Etat-major........	7	....	7	....						
		Total........	19	220	18	155						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
12 heures.				Bonne musique ; instruments de cuivre.	Habillement neuf ; armes et fourniments en bon état.	A cause de la pluie, les cies. nos. 5 et 7 se sont réunies dans une salle ; elles ont fait très peu d'exercices. La cie no 5 ne connaît pas grand chose ; la cie no 7 est plus forte. Les cies nos 3 et 8 ont été passées en revue dehors. Man. de cie, man. des armes et feux, et exerc en tirail., pas. seul.	Oui.	Pas de rapport.	200, 400, 500 et 600 verges.		22·81	29 sept.	29 sept.	Quatre cies seulement ont fait les exercices. Ces compagnies ont été inspectés par le major général commandant, accompagné de l'A.A.G. et du M.B. Le général a pu juger ici de l'inutilité et de l'inéficacité des exercices de compagnie aux dépôts de compagnie.
												28 do	28 do	
											28·64	28 do	28 do	
											23·03	29 do	29 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 6. Lieut.-col. A. C. DELOTBINIERE HARWOOD, A.A.G.M.			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
65e bataillon......	8	Lieut.-col. Ouimet, Montréal.										
Companie no. 1...	...	Cap. Bédard, Montréal.........	3	42	3	42	Montréal.....	21 sept.	10	Aux dépôts.		
do no 2....	...	Cap. Pratte, Montréal.........	3	42	3	42	do	21 do	10			
do no 3....	...	Cap. Robert, Montréal.........	3	42	2	42	do	21 do	10			
do no 4....	...	Cap. Malepart, Montréal.........	3	42	3	42	do	21 do	10			
do no 5....	...	Cap. Colleret, Montréal	3	42	3	42	do	21 do	10			
do no 6....	...	Cap. Rouillard, Montréal.........	3	42	3	42	do	21 do	10			
do no 7....	...	Cap. Prévost, Montréal	3	42	1	31	do	17 nov.	10			
do no 8....	...	Cap. Des Rivières Montréal.........	3	42	3	42	do	17 do	10			
		Etat-major.........	8	....	8	....						
		Total........	32	336	29	325						
80e bataillon......	...	Lieut.-col. De-Foy, Gentilly...										
Compagnie no 1..	....	Capit. Gaudet, Gentilly..........	3	42	2	42	Gentilly.......	30 juill...	10	Aux dépôts.		
do no 6....	...	Lieut. Beaubien, Victoriaville ...	3	42	1	32	Victoriaville	30 do	10			
		Etat-major.........	3	....	3	....						
		Total........	9	84	6	74						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
		Très bonne.	Aucun.	Très bonne musique ; 32 exécutants.	Assez bon.	Maniement des armes et feux, défilé, déploiements, changement de front, marche en avant en échelon, formation en ligne d'attaque, excercices en tirailleurs, etc.	Oui.					21 sept.	21 sept.	Inspecté par le commandant général lui-même.
												21 do	21 do	
												21 do	21 do	
												21 do	21 do	
												21 do	21 do	
												21 do	21 do	
												17 nov.	17 nov.	
												17 do	17 do	
		Très bonne.	Aucun.	Aucune.	Assez bon.	Exercices de compagnie.	Oui.		300 et 400 verges.		39·41	30 juil.	30 juil.	
											6·25	30 do	30 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 6—*Fin.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Mode.
83e bataillon.....	6	Lieut.-col. Sheppard, Joliette...										
Compagnie no 1	...	Cap. Delfausse, Joliette..........	3	42	3	38	Joliette......	7 juillet.	6	En camp.	2	A pied.
do no 2	...	Cap. Granger, St. Jacques......	3	42	2	35	do	7 do	6		14	
do no 3	...	Cap. Dostaler, Joliette.........	3	42	3	41	do	7 do	6		2	
do no 4	...	Cap. Guilbaut, St. Elizabeth...	3	42	2	41	do	7 do	6		11	En voiture.
do no 5	...	Lieutenant Blair, Rawdon..........	3	42	2	41	do	7 do	6		26	
do no 6	...	Capitaine Sharp, Rawdon	3	42	3	39	do	7 do	6		26	
		Etat-major.........	8	....	8	......						
		Total.........	26	252	23	235						
84e bataillon	6	Lt.-col. Doherty, St. Hyacinthe.										
Compagnie no 1	...	Cap. Chaput, St. Hyacinthe..	2	42	3	40	Aux dépôts des compagnies.	Diverses dates.	10 jours.	Aux dépôts.		
do no 2	...	Cap. Morin, St. Pie..............	3	42	3	31						
do no 3	...	Cap. Duhaime, St. Simon........	3	42	3	38						
do no 4	...	Cap. Johnston, Sorel	3	42	1	42						
do no 5	...	Cap. Wault, St. Hyacinthe......	3	42	3	42						
do no 6	...	Cap. Pacaud, Arthabaskaville	3	42	1	37						
		Etat-major.........	8	....	8	....						
		Total.........	25	252	22	230						

fait les exercices annuels de 1880-81--*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
8 heures.	25 centins.	Bonne.	Aucun.	Bonne musique ; 20 exécutants.	Assez bon.	Maniement des armes et feux, défilé, formation en colonne et ligne d'attaque ; exercices en tirailleurs avec cartouches blanches, etc.	Oui.				22·95	13 juill.	14 juill.	
											5·52	13 do	14 do	
											22·91	13 do	14 do	
											14·98	13 do	14 do	
											46·60	13 do	14 do	
											39·36	13 do	14 do	
		Bonne.	Aucun.	Pas très-forte ; 19 exécutants.	En mauv. état, excepté les deux cies de St-Hyacinthe.	Maniement des armes et feux, et quelques mouvements de compagnie. Voir rapport écrit.	Oui.		4	....	12·17	29 juill.		
									4	....	13·21	6 août		
									3	....	6·21	6 do		
									4	....	13·12	3 do		
									4	....	$11·\frac{17}{42}$	29 juill.		
									...	....	....	1er sept.		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 6.—*Fin.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
85e bataillon......	6	Lieut.-col. Brosseau, Montreal.										
Compagnie no 1	...	Lt. de Montigny, Saint-Jérome...	3	42	2	42	Aux dépôts des compagnies.	Différentes dates.	10 jours.	Aux dépôts des compagnies.		
do no 2	...	Capitaine Barry, Montréal.........	3	42	2	29						
do no 3	...	Cap. Sylvestre, Laprairie.........	3	42	2	39						
do no 4	...	Cap. Bourassa, Laprairie.........	3	42	3	40						
do no 5	...	Cap. Aubry, Côte St-Paul...	3	42	3	26						
do no 6	...	Cap. Jodoin, Longueuil.......	3	42	1	22						
		Etat-major.........	8	....	8	....						
		Total...........	25	252	21	198						
86e bataillon.....	6	Lieut.-col. Houde, Louiseville.										
Compagnie no 1	...	Cap. de Grandpré, Berthier...	3	42	3	40	Ile de Berthier.	1er juill.	6 jours.	En camp.	...	A pied, en chaloupe et en voiture.
do no 2	...	Cap. Lafléche, Louiseville......	3	42	3	41		1er do			21	
do no 3	...	Cap. Laferrière, Berthier............	3	42	3	41		1er do			...	
do no 4	...	Cap. Henault, Saint-Gabriel...	3	42	1	42		1er do			27	
do no 5	...	Cap. Levesque, Berthier.........	3	42	3	37		1er do			...	
do no 6	...	Cap. Fauteux, St-Barthélémie	3	42	3	33		1er do			12	
		Etat-major...	8	....	8	....						
		Total	26	252	24	234						

fait les exercices annuels de 1880-81.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotiden des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
		Bonne.	Aucun.	Pas de musique.	Equipé en partie seulement.	*Voir* le rapport écrit.	Oui.		...	....	....	6 oct...		
									...	....	17·87	25 nov..		
									2	....	11·90	28 oct...		
									...	......	....	13 nov..		
									2	....	27·70	24 do ..		
									...	....	....	30 do ..		
	25 cents.	Assez bonne.	Aucun.	Assez bonne musique ; 16 musiciens.	Assez bon ; deux compagnies, très-bon.	Maniement des armes, feux, défilé, mouvements de bataillon et combat simulé, etc.	Oui.					7 juil...	8 juil....	
												7 do ...	8 do	
												7 do ...	8 do	
												7 do ...	8 do	
												7 do ...	8 do	
												7 do ...	8 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 7. Lieut.-col. T. J. DUCHESNAY A.A.G.M.			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Hussards canadiens "Queen's Own"	2	Lt-col. Forsyth, Québec.										
Escadron no 1...	...	Lieut.-col. Gray, Québec..	3	42	2	32	Québec........	8 mai ..	12	Aux dépôts.		
Escadron " 2...	...	Lt-col. Turnbull, Québec............	3	42	3	33	do	8 do ..	12			
		Etat-major.........	7	....	5	....						
		Total..........	13	84	10	65						
Batterie de campagne, Québec	1	Cap. Lindsay, Québec...........	6	74	6	69	Québec........	27 mai..	......	do		
Artillerie de place, Québec.	3											
Batterie no 1......	...	Cap. Roy, Québec..............	3	42	2	42	Québec........	....	12			
do no 2.......	...	Cap. Boulanger, Québec............	3	42	3	42	do	....	12			
do no 3.......	...	Cap. Ruthven, Québec...........	3	42	3	39	do	....	12			
		Total..	9	126	8	123						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
12 heures.		Bonne.	Aucun.	Aucune.	Très bon.	Défilé au pas et au trot, en colonnes de division et en colonnes d'escadrons ; exercice du sabre de cavalerie, et poursuite ; grandes manœuvres—chaque officier de division étant appelé à tour de rôle à prendre le comm.—Le tout très-bien exécuté.	Oui.					8 mai 8 do	8 mai 8 do	Inspectés par l'A. A.G., district militaire no. 7.
														Rassemblée par l'A. A.G. Inspectée par le lt.-col. Strange, inspecteur fédéral d'artillerie.
														Inspectée par le lt.-col. Strange, inspecteur fédéral d'artillerie.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 7.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Mode.
Artillerie de place de Lévis	2											
Compagnie no 1	...	Major Hamel, Lévis......	3	42	2	39	Québec......	......	......	......	...	......
do no 2	...	Maj. Vien, Lévis..	3	42	1	40	Québec......	......	......	......	...	......
		Total..	6	84	3	79						
Batterie de Gaspé	1	Maj. Slous, Gaspé	3	42	2	35	B. de Gaspé	......	......	......	...	......
8me carabiniers royaux	6	Lt.-col. Alleyn, Québec.										
Compagnie no 1	...	Major Scott, Québec......	3	42	2	43	Québec......	6 mai	12	Aux dépôts.		
do no 2	...	Capitaine Ray, Québec......	3	42	3	41	do	6 do	12			
do no 3	...	Cap. LeSueur, Québec......	3	42	1	37	do	6 do	12			
do no 4	...	Capitaine Miller, Québec......	3	42	3	42	do	6 do	12			
do no 5	...	Capitaine Ahern, Québec......	3	42	2	47	do	6 do	12			
do no 6	...	Major Pentland, Québec......	3	42	2	42	do	6 do	12			
		Etat-Major......	8	......	8	......						
		Total	26	252	21	252						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
......	......	...	...	....	......	....	....	......	...	....	....	....	....	Rassemblée et inspectée par le lt.-col. Strange, inspecteur fédéral d'artillerie.
......	......	...	...	....	.... .	....	....	.....	...	....	....	....	....	Rassemblée et inspectée par le lt.-col. Montizambert, batterie "B," E.A.R.
......	......	...	...	....	......	....	....	......	...	....	....	....	. ...	Rassemblée et inspectée par le lt.-col. Cotton, batterie "A," E.A.R.
		Bonne.	Aucun.	Oui ; 24 musiciens ; très-bonne.	Très-bon.	Maniement des armes et feux, escrime à la baïonnette, évolutions de bataillon et en tirailleurs, très-bien exécutés.	Oui.		Pas de rapports.			6 mai..	6 mai..	Inspectée par le lt-col. Duchesnay, A.A.G.
												6 do .	6 do ..	
												6 do ..	6 do ..	
												6 do ..	6 do ..	
												6 do ..	6 do ..	
												6 do ..	6 do ..	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 7—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
9e bataillon, Voltigeurs......	6	Lt.-col. Amyot, Québec.										
Compagnie no 1	...	Major Frénette, Québec...	3	42	2	42	Québec........	24 mai..	12	Aux dépôts.		
do no 2	...	Cap. Chouinard, Québec............	3	42	2	42	do	24 do ..	12			
do no 3	...	Major Delagrave, Québec	3	42	2	42	do	24 do ..	12			
do no 4	...	Cap. Garneau, Québec...	3	42	2	42	do	24 do ..	12			
do no 7	...	Major Gauvreau Québec............	3	42	2	42	do	24 do ..	12			
do no 8	...	Cap. Levasseur, Québec............	3	42	2	42	do	24 do ..	12			
		Etat-major.........	9	....	8	....						
		Total..	27	252	20	252						
17e bataillon de Lévis.............	8	Lt.-col. Blanchet, Lévis.										
Compagnie no 1	...	Cap. Bourget, Lévis..	3	42	2	37	Lévis...........	28 août.	12	En camp, 6 jours.		
do no 2	...	Cap. Lefrançois, Lévis..	3	42	3	36	do	28 do ..	12			
do no 3	...	Major Demers, Lévis..............	3	42	3	35	do	28 do ..	12			
do no 4	...	Major Lemieux, Lévis	3	42	3	36	do	28 do ..	12			
do no 5	...	Cap. Genest, St. Henri.........	3	42	3	36	do	28 do ..	12		10	Ch. de f.
do no 6	...	Cap. Poliquin, St. Michel..........	3	42	1	37	do	28 do ..	12		15	En vap.
do no 7	...	Major Fournier, St. Raphaël.....	3	42	3	36	do	28 do ..	12		36	En v'it.
do no 8	...	Cap. Morin, St. Lazare	3	42	3	36	do	28 do ..	12		36	En v'it. et c. de f.
		Etat-major	7	....	6	5						
		Total...........	31	336	27	294						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elle ont été exécutées	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
12 heures.		Bonne.	Aucun.	Oui, 25 exécutants ; très-bonne.	Très-bon.	Défilé en colonne et en quart de colonne ; grandes manœuvres et combat simulé, bien exécutés.	Oui.							Ce corps fut rassemblé par l'A. A.G., le 15 mai dernier. Ce bataillon n'a pas pratiqué le tir à la cib. cette année, le champ de tir n'étant pas disponible lorsque le bataillon a fait ses exercices annuels.
12 heures.	25 centins alloués par homme.	Bonne.	Aucun.	Oui ; 27 exécutants ; bonne.	Uniformes et fourniments, en bon état ; armes de la compagnie no 6 sales.	Maniements des armes et feux ; mouvements de bataillon et de compagnie. Le major-général fait rapport que le tout a été assez bien exécuté.	Oui.		200, 400 et 500 verges.		....	28 août.	28 août.	Inspecté par le lt-col. Duchesnay, A.A.G., en présence du major-général Luard, commandant la milice.
											....	28 do	28 do	
											....	28 do	28 do	
											....	28 do	28 do	
											12·52	28 do	28 do	
											....	28 do	28 do	
											18·76	28 do	28 do	
											34·19	28 do	28 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 7.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
23e bataillon de la Beauce......	4	Lt.-col. Duchesnay, Ste-Marie.										
Compagnie no 2.	...	Major Paradis, Aylmer..........	3	42	3	38	Ste-Marie....	14 juill.	12	En camp, 6 jours.	72	Voiture
do no 3.	...	Lieut. Dupuis, St-François.	3	42	1	35	do	14 do	12		21	Ch. de f.
do no 4.	...	Cap. Paradis, Lambton	3	42	2	37	do	14 do	12		60	Voiture
do no 5.	...	Cap. Jalbert, Ste-Marie.........	3	42	3	36	do	14 do	12			
		Etat-major	5	....	3	....						
		Total	17	168	12	146						
70e bataillon de Champlain......	6	Lt.-col. Massicotte, Ste-Geneviève.										
Compagnie no 1.	...	Cap. Trudel, Ste-Geneviève.......	3	42	2	37	Ste-Geneviève.	17 juil.	12	En camp, 6 jours.	...	Nil.
do no 2.	...	Cap. Cossette, St-Narcisse......	3	42	2	37	do ..	17 do	12		12	Voiture
do no 3.	...	Cap. Trudel, Ste-Geneviève.......	3	42	2	37	do ..	17 do	12		...	Nil.
do no 4.	...	Cap Massicotte, St-Prosper	3	42	3	37	do ..	17 do	12		4	v'it.
do no 5.	...	Cap. Tessier, Ste-Anne	3	42	3	36	do ..	17 do	12		4	Ch. de f. et v'it.
do no 6.	...	Cap. L'Heureux, St-Tite...........	3	42	2	37	do ..	17 do	12		21	v'it.
		Etat-major	7	....	7	....						
		Total	25	252	21	221						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fidé* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
12 heures.	25 centins alloués par homme.	Bonne.	Aucun.	Non..	Bon.	Maniement des armes et feux ; défilé ; mouvements de compagnie et de bataillon—bien exécutés.	Oui.		200, 400 et 500 verges.		11·00	14 juill.	14 juill.	Inspecté par le lieut.-col. Duchesnay, A.A.G.
											10·78	14 do	14 do	
											10·21	14 do	14 do	
											8·19	14 do	14 do	
12 heures.	25 centins alloués par homme.	Bonne.	Aucun.	Oui ; 24 exécutants ; très-bonne.	Bon.	Maniement des armes et feux ; défilé ; mouvements de bataillon et exercices en tirailleurs—bien exécutés.	Oui.		200, 300 et 400 verges.		7·35	17 juill.	17 juill.	do
											15·00	17 do	17 do	
											10·89	17 do	17 do	
											11·84	17 do	17 do	
											6 95	17 do	17 do	
											14 67	17 do	17 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 7.—*Fin.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercices faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
B. de Dorchester	4	Major Genest, St-Isidore.										
Compagnie no 1	...	Cap. Fortier, Sainte-Claire...	3	42	1	37	St-Bernard..	13 may	12	Au camp 6 jours.	18	V't. et. C F.
do no 2	...	Cap. Turgeon, St.-Anselme.....	3	42	3	35	do ...	13 do	12		15	C F.
do no 3	...	Cap. Létourneau, St.-Isidore.......	3	42	2	37	do ...	13 do	12		10	V't.
do no 4	...	Cap. Mercier, Ste.-Justine.....	3	42	2	37	do ...	13 do	12		60	V't.. et CF.
		Etat-major....	5	....	3	3						
		Total	17	168	11	149						
B. de Rimouski..	5	Lt.-col. Martin, Rimouski.										
Compagnie no 1	...	Cap. Martin, Rimouski.........	3	42	2	37	Rimouski.....	27 mai	12	do		Chemin de fer.
do no 3	...	Cap. Ringuet, Rimouski.........	3	42	1	38	do	27 do	12			
do no 4	...	Capitaine Côté, Bic..................	3	42	1	38	do	27 do	12		9	
do no 5	...	Capitaine LeBel, St.-Anaclet.....	3	42	3	36	do	27 do	12		9	
		Etat-major	5	....	4	3						
		Total	17	168	11	152						
B. de Charlevoix	4	Major Tremblay, Baie St.-Paul.										
Compagnie no 1	...	Cap. Gauthier, Baie St.-Paul...	3	42	1	38	Baie St-Paul	20 mai	12	do		En bateau à vapeur.
do no 2	...	Capitaine Blouin, St.-Jean, I.O...	3	42	3	36	do ...	20 do	12		90	
do no 3	...	Cap. Cimon, Eboulements....	3	42	3	36	do ...	20 do	12		12	
do no 4	...	Cap Lemieux, Chicoutimi......	3	42	1	38	do ...	20 do	12		140	
		Etat-major.........	5	....	2	....						
		Total	17	168	10	148						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
24 heures.	25 centins alloués par homme.	Bonne.	Aucun.	Non.	Bon.	Maniement des armes et feux, exercices de compagnie, de bataillon et en tirailleurs, assez bien exécutés.	Oui.		200, 400, 500 et 600 verges.	14·16	11·16	13 juill.	13 juill.	Inspecté par le lieut.-col. Duchesnay, A.A.G.
											10·49	13 do	13 do	
											9·82	13 do	13 do	
											25·51	13 do	13 do	
do	do	Bonne.	Aucun.	do	do	Maniement des armes et feux, exercices de compagnie, de bataillon et en tirailleurs, bien exécutés.	do	3	200, 400, 500 et 600 verges.	12·75	21·35	27 juill.	27 juill.	do
								7			11·74	27 do	27 do	
								1			8·84	27 do	27 do	
											9·51	27 do	27 do	
12 heures.	do	Bonne.	Aucun.	do	do	Maniement des armes et feux, exercices de compagnie, de bataillon et en tirailleurs, médiocres.	do		200, 400, 500 et 600 verges.	13·95	11·47	20 juill.	20 juill.	do
											13·48	20 do	20 do	
								1			8·66	20 do	20 do	
											18·15	20 do	20 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 8. Lieut.-col. A. J. MAUNSELL, A.A.G.M.			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
8e régiment de cavalerie........	7	Lieut.-col. Domville, Apohaqui										
Escadron no 1	...	Capitaine Otty, Hampton..	3	42	2	42			6			
do no 2	...	Cap. Langstroth, Hammond River	3	42	......	....		5 juill.				
do no 3	...	Cap. Foshay, Apohaqui........	3	42	......	....						
do no 4	...	Cap. Fowler, Upham............	3	42	3	42	Sussex, comté de Kings.	5 do	6	En camp.	Moyenne, 30.	A pied.
do no 5	...	Cap. Pearson, Eng. Settlem'nt	3	42	......	....						
do no 6	...	Capitaine Scovil, Shédiac..	3	42	.....	....						
do no 7	...	Capit. Brittain, Springfield......	3	42	3	42		5 do	6			
		E.-M., Apohaqui.	7	....	7	....						
		Total........	28	294	15	126						
Batterie de campagne..........	...	Major titul. Call, Newcastle......	7	74	6	74	Newcastle.	23 août	10	do	1	do
Batterie de campagne......	...	Cap. Dibblee, Woodstock.......	7	74	4	77	Woodstock.	1er juill.	10	do	1½	do

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
1 jour.		Bonne.	Aucun.	Oui ; 14 exécutants ; bonne.	Bon.	Evolutions de cavalerie—régiment et brigade—biene xécutées, pour la courte période d'instruction.	Oui.	Aucun.	200 et 400 verges.	26·27	13·86	13 juill.	13 juill.	Inspecté par l'A.A.G.
											31·56	13 do	13 do	
											33·41	13 do	13 do	
½ heure.		Bonne.	Aucun.	Non.	do		Oui.	Aucun.				3 sept.	3 sept.	Inspecté par le sous-inspecteur d'artillerie.
do		Bonne.	Aucun.	do	do		Oui.	Aucun.				9 juill.	13 juill.	do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 8.—*Fin.*			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Brigade d'artillerie de place du N.B.	7	Lieut.-Col. Foster, St-Jean.										
Batterie no 1.....	...	Cap. Kane, St-Jean	3	42	3	30	St-Jean.......	Diverses dates.	6	Non en camp.		
do no 2	...	Cap. Ring, St. John	3	42	2	42	do		6			
do no 3.....	...	Cap. Ewing, St-Jean	3	42	. ...	....						
do no 4.....	...	Cap. Armstrong, St-Jean	3	42	3	42	do		6			
do no 5.....	...	Cap. Lauder, St-Jean......	3	42	......	....						
do no 6. ...	...	Cap. Polleys, St-André	3	42	3	33	St-André.....		6			
do no 7.....	...	Lt.-col. tit. Gillespie, Chatham	3	42	2	41	Chatham		6			
		état-major, St-J	7	....	6	2						
		Total	28	294	19	190						
Génie, N. B......	...	Lieut. Hartt, St-John	3	42	1	31		Diverses dates.	6	do		
Génie, Brighton.	...	Major-tit. Vince, Brighton	3	42	3	42	Woodstock..	2 juillet	6	En camp.	10	A pied.

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournimeuts.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fidé* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible.			Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
									Distances.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
		Bonne.	Aucun.	Oui ; 14 exécutants ; bonne.	En bon état.	Manœuvres de force, service des bouches à feu, tir à boulets et à obus. La marche exigerait plus d'attention ; tir à boulets et à obus, bien exécuté.	Oui.	Aucun.				5 août 5 do 5 do 8 sept. 3 oct.	5 août 5 do 5 do 8 sept 3 oct.	Inspectée par l'A. A.G. et le sous-inspecteur d'artillerie.
		Bonne.	Aucun.	Non.	do	Maniement des armes et feux, et exercice de compagnie, excellents.	Oui.	Aucun.	200, 400 et 600 vgs.		30·58	5 oct.	5 oct.	Inspecté par l'A. A.G. et le sous-inspecteur d'artillerie.
1 journée.		Bonne.	Aucun.	Non.	En bon état.	Maniement des armes et feux, exercices de compagnie et de bataillon, excellents.	Oui.		200, 400 et 600 vgs.		19·42	9 juill.	10 juill.	Inspecté par le sous-inspecteur d'artillerie et l'A.A.G.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 8.– *Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
62e bataillon......	6	Lieut.-col. Blaine, Saint-Jean										
Compagnie no 1	...	Capitaine Devlin, Saint-Jean	3	42	2	42	Saint-Jean...	Diverses dates.	6	Pas en camp.		
do no 2	...	Cap. Sturdee, Saint-Jean	3	42	1	42	do		6			
do no 3	...	Capitaine Farren, Saint-Jean	3	42	2	42	do		6			
do no 4	...	Capitaine Hazen, Saint-Jean	3	42	2	41	do		6			
do no 5	...	Capitaine Earle, Saint-Jean	3	42	2	42	do		6			
do no 6	...	Capitaine Hartt, Saint-Jean	3	42	1	42	do		6			
		Etat-major	7	....	6	....						
		Total	25	252	16	251						
67e bataillon......	10	Lieut.-col. Upton, Woodstock.										
Compagnie no 1	...	Cap Bourne, Woodstock......	3	42	3	42	Woodstock.	2 juillet	6	En camp.	Moyenne, 31 miles.	A pied et en chemin de fer.
do no 2	...	Cap. Adams, Centerville.	3	42	3	42	do ..	2 do	6			
do no 3	...	Capitaine Boyer, Vic Corner......	3	42	......	....						
do no 4	...	Capitaine Hoyt, Richmond......	3	42	......	....						
do no 5	...	Cap. Burpee, Watervill	3	42	3	42	do ..	2 do	6			
do no 6	...	Cap. Beckwith, Grand Falls.....	3	42	3	42	do ..	2 do	6			
do no 7	...	Capitaine Baker, Baker Brook.....	3	42	3	42	do ..	2 do	6			
do no 9	...	Cap. Hartley, Peel	3	42	.....	....						
do no 10	...	Cap. Carvell, Wolmot..........	3	42	......	....						
		Etat-major..........	8	....	8	....						
		Total.	35	378	23	210						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
		Bonne.	Aucun.	Oui ; 21 exécutants ; bonne.	Bon.	Maniement des armes et feux, école de bataillon, déploiement pour l'attaque. Exercices en tirailleurs demandent à être plus soignés. Evolutions de bataillon, très-bien exécutées.	Oui.		200, 400 et 600 verges.		30·00	19 mai	24 mai	Inspecté par l'A. A.G., et a assisté à la revue, à Québec le jour de la fête de la reine.
											26·00	19 do	24 do	
												19 do	24 do	
												19 do	24 do	
											23·92	19 do	24 do	
											31·34	19 do	24 do	
1 journée.		Bonne.	Aucun.	Oui ; 20 exécutants ; bonne.	Bon.	Maniement des armes et feux, école de bataillon, déploiement pour l'attaque. École de bataillon, très bien, pour le temps consacré à l'instruction.	Oui.		200, 400 et 600 verges.		26 00	9 juillet	10 juill.	Inspecté par l'A. A.G.
												....	....	Exemptée de faire les exercices
												....	....	do
												....	....	do
											16·12	9 juillet	10 juill.	
											13·84	9 do	do 10	
											20·51	9 do	do 10	
												....	....	do
												....	....	do

9—11½

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 8.—*Suite.*			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
71e bataillon.....	6	Lieut.-col. Marsh, Frédéricton.										
Compagnie no 2	...	Cap. Barker, Ste-Marie	3	42	3	42	Woodstock .	2 juillet	6	En camp.	Moyenne, 52 milles.	Chemin de fer.
do no 3	...	Cap. Christy, Keswick..........	3	42	......	....						
do no 4	...	Major tit. Wilkinson, Stanley.....	3	42	......	....						
do no 5	...	Cap. Loggie, Frédéricton	3	42	3	40	do ..	do 2	6			
do no 6	...	Major tit. Alexander, Blessville..	3	42	......	....						
		Etat-major.........	7	....	3	2						
		Total	22	210	9	84						
73e bataillon.....	5	Major McCulley, Chatham.										
Compagnie no 1	...	Cap. Hutchinson, Buctouche.......	3	42	......	....	Aux dépôts des compagnies.	Diverses dates.	6 jours.	Pas en camp.		
do no 2	...	Cap. Fentin, Chatham.........	3	42	3	42						
do no 3	...	Cap. McKnight, Black Brook.....	3	42	2	42						
do no 4	...	Cap. McNaughton, Riv. Noire	3	42	...}							
do no 5	...	Cap. Cameron, Baie du Vin......	3	42	...}	....						
		Etat-major	7	....	4	....						
		Total	22	210	8	84						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
1 journée.		Bonne.	Aucun.	Oui ; 29 exécutants ; bonne.	Bon.	Maniement des armes et feux, exercices de bataillon et manœuvres de campagne. L'attaque demande plus d'instruction. École de bataillon, très bien, pour le temps consacré à l'instruction.	Oui.		200, 400 et 600 verges.	28·79				Inspecté par l'A. A.G.
											26·59	9 juil...	10 juil...	
												....	....	Exemptée de faire les exercices.
												....	....	do
											31·00	9 juil...	10 juil...	
												....	....	do
		Bonne.	Aucun.	Oui ; 15 exécutants ; bonne.	Bon.	Maniement des armes et feux et exercices de compagnie. Les exercices de ces compagnies n'ont pas été aussi bien exécutés que ceux des corps assemblés en camp.	Oui.		200, 400 et 600 verges.	22·52				Inspecté par l'A. A.G.
												....	....	Exemptée de faire les exercices.
										....	19·14	30 juil...	6 août.	
										....	25·90	30 do ...	6 do .	
												....	....	do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 8—*Fin.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
74e bataillon......	6	Lieut.-col. Beer, Sussex					Sussex, comté de King.		6 jours.	En camp.	Moyenne, 25 milles.	Par chemin de fer et à pied.
Compagnie no 1	...	Cap. Wetmore, Clifton	3	42	......	....						
do no 2	...	Capt. McFee, Petitcodiac	3	42	3	42		5 juillet.				
do no 3	...	Cap. Arnold, Sussex	3	42	......	}						
do no 4	...	Cap. Murray, Murray Road...	3	42	......							
do no 5	...	Cap. Baird, Sackville.........	3	42	3	42		5 juillet.				
do no 6	...	Cap. Harper, Baie Verte......	3	42	......	....						
		Etat-major.....	7	....	6	....						
			24	252	12	84						
Compagnie indépendante	1	Cap. Lloyd, Deer Island.....	3	42	......	....	....	....	......	....	...	......
Compagnie indépendante.	1	Cap. Stewart, St.-Stephen......	3	42	2	42	Woodstock..	2 juillet.	6 jours.	En camp.	72 milles.	Par ch. de fer.
Compagnie indépendante.	1	Major-tit. McGee, St.-George......	3	42	1	42	Dépôt de la cie.	Diverses dates.	do	Pas en camp.		

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Chiffre de mérite. Bataillon.	Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
Une journée.		Bonne.	Aucun.	Oui ; 13 exécutants ; bonne.	Bon.	Maniement des armes et feux ; exercices de bataillon et manœuvres de campagne. Officiers et soldats y ont porté une grande attention suivi de bons résultats. Exercices en tirailleurs demandent plus d'inst.	Oui.		200, 400 et 600 verges.	23·96				Inspecté par l'A. A.G.
												....	....	Exemptée de faire les exercices.
											18·81	13 juill.	13 juill.	
												....	....	do
											29·16	13 do	13 juill.	
......	......	...	...	....	......	....	....	......	...	....	....	....	....	do
Une journée.		Bonne.	Aucun.		Bon.	Attachée au 71ème pour les exercices, et de la même force que lui.	Oni.		200, 400 et 600 verges.		27·35	9 juill.	10 juill.	Inspectée par l'A, A.G.
		Bonne.	Aucun.		do	Le M. de B. fait rapport d'un dégré de capacité assez élevé	do		2, 4 et 600 vgs.			17 do	17 do	Inspectée par le M. B.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 9. Colonel J. W. LAURIE, A.A.G.M.			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Escadron de cavalerie du co. de King	1	Cap. J. Ryan, Kentville		55	2	33	Kentville.....	20 sept.	10	Aux dépôts des compagnies.	6	A pied.
Batterie de campagne d'Halifax.	1	Maj. tit. J.R. Graham, Halifax....	5	100	4	61	Halifax........	19 oct.	10	Aux dépôts des compagnies.		
1re brigade d'artillerie de place d'Halifax...	6	Lt.-col. Mowbray, Halifax.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Ronne, Halifax.	3	55	1	24	Halifax.......	19 oct.	10	Aux dépôts des compagnies.		
do no. 2	...	Cap. Garrison, Halifax...	3	55	2	24	do	19 do	10			
do no. 3	...	Cap. Curren, Halifax...	3	55	2	42	do	19 do	10			
do no. 4	...	Cap. Oland, Halifax...	3	55	1	29	do	19 do	10			
do no. 5	...	Cap. McCrow, Halifax.	3	55	2	42	do	19 do	10			
do no. 6	...	Cap. Oxley, Halifax...	3	55	1	24	do	19 do	10			
		Etat-major	6	....	6	....						
		Total..	24	330	15	185						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
6 heures.		Bonne.	Aucun.	Non.	Uniforme, armes et fournim. en bon état.	Manœuvres de campagne avec le 68e, très-recommandables.	Oui.	Aucun.	200 et 400 verges.		23·09	20 sept..	20 sept..	Effectif complet du cadre, 3 officiers et 55 hommes, mais n'est autorisé à instruire que 2 officiers et 39 hommes, y compris l'état-major et la musique.
1 heure.		Bonne.	Aucun.	Non.	En bon état.	Manœuvres de campagne avec la division, bonnes.	Oui.	Aucun.	200, 400 et 500 verges.	....	28·35	19 oct....	19 oct....	3 officiers et 55 soldats.
.		Bonne.	Aucun.	Oui ; 17 ; trompettes très-bons.	Uniforme, armes et fourniments, en bon état.	S'est formée en division de deux brigades avec les troupes régulières et a pris part aux manœuvres de campagne. Attaque et déf. d'Halifax, sous le command. du gén. sir Patrick McDougall, qui a déclaré que les mouv. ont été exé. avec préc. et fermeté.	Les noms inscrits sur le contrôle d'acquit correspondent invariablement avec ceux du registre matricule.	Aucun.	200, 400 et 600 verges.	27·25	22·06	19 oct...	19 oct...	L'effectif complet du cadre, mais autorisée seulement à s'assembler à l'exclusion de la musique et de l'état-major.
										....	28·55	19 do ...	19 do	
										....	37·39	19 do ...	19 do	
										. ...	23·29	19 do . . .	19 do	
										....	24·65	19 do	19 do	
										....	21·96	19 do	19 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 9.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercices faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
2e brigade d'artillerie de place d'Halifax...	6	Lt-col. McPherson, Halifax.										
Compagnie no 2..	...	Cap. Stairs, Halifax...........	3	55	2	36	Halifax.	19 oct...	10	Aux dépôts des compagnies.		Bateau à vapeur.
do no 3...	...	Cap. Brown, Halifax...	3	55	2	39	do	19 do ...	10			
do no 4...	...	Lieut. Johnston, Dartmouth.. ...	3	55	1	25	do	19 do	10		3	
do no 5...	...	Cap. Purcell, Purcell's Cove.	3	55	2	42	do	19 do	10		5	
do no 6...	...	Cap. Lockhart, East. Passage..	3	55	1	40	do	19 do	10		10	
		Etat-major.........	4	....	4	2						
		Total..	19	275	12	184						
Batterie de Lunenburg..........	1	Capitaine Brown, Lunenburg......	3	55	2	39	Lunenburg..	14 oct....	10	do		
Batterie, Digby ..	...	Cap. J. Daly, Digby	3	55	2	39	Digby.........	26 juin..	10	do		

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite*.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elle ont été exécutées	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
1, 2 et 3 heures.		Bonne.	Aucun.	Oui; 14 exécutants.	Uniforme, armes et fourniments, en bon état.	S'est formée en division de deux brigades avec les troupes régulières et a pris part aux manœuvres de campagne. Attaque et défense d'Halifax, sous le command. du gén. sir Patrick McDougall, qui a déclaré que les mouv. ont été exécutés avec précision et fermeté.	Les noms inscrits sur le contrôle d'acquit correspondent invariablement avec ceux du registre matricule.	Aucun.	200, 400 et 600 verges.	21·23	22·50	19 oct.	19 oct.	
										....	22·00	19 do	19 do	
										....	8·93	19 do	19 do	
										....	22·64	19 do	19 do	
										....	27·92	19 do	19 do	
1 heure.		Bonne.	Aucun.	Non.	Uniformes en bon état; armes en réparations.	Exercices de compagnie, fermes.	Oui.	Aucun.	2, 4, 5 et 600 verges.		53·41	14 oct.	14 oct.	L'effectif complet du cadre, 3 officiers et 55 hommes, mais n'est autorisé à instruire que 2 officiers et 39 hommes, y compris l'état-major et la musique.
2 eu s.		Bonne.	Aucun.	Non.	do	Exercices de compagnie et service des bouches à feu, très-passable.	do	do	2, 4 et 500 verges.		24·47	26 uin.	26 juin	do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 9.—*Suite.*			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Batte. de Pictou	1	Cap. Gordon, Pictou......	3	55	2	44	Pictou...	16 juill.	10	Aux dépôts des compagnies		
Batterie de Yarmouth............	1	Cap. Jolly, Yarmouth.............	3	55	1	25	Yarmouth....	27 oct.	10	do		
63e bataillon......	6	Lt.-col. Mackintosh, Halifax.										
Compagnie no 1	...	Cap. McInnis, Halifax..........	3	55	2	42	Halifax........	19 oct.	10	Aux dépôts des compagnies.		
do no 2	...	Cap. Heckler, Halifax......... ...	3	55	2	41	do	19 do	10			
do no 3	...	Cap. Bond, Halifax...	3	55	2	42	do	19 do	10			
do no 4	...	Cap. Power, Halifax...	3	55	2	40	do	19 do	10			
do no 5	...	Cap. Eagan, Halifax...	3	55	2	42	do	19 do	10			
do no 6	...	Cap. Milsom, Halifax...	3	55	2	41	do	19 do	10			
		Etat-major	8	....	8	....						
		Total..	26	330	20	248						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
1 heure.		Bonne.	Aucun.	Oui.	Bon.	Exercices de compagnie et service des bouches à feu.	Oui.	Aucun.	200, 400 et 500 verges.	....	41·04	16 juill.	16 juill.	2 officiers et 39 hommes.
1 heure.		Bonne.	Aucun.	Non.	Uniforme en bon état; armes en réparation.	Exercices de compagnie et service des bouches à feux, très-passable.	Oui.	Aucun.	200 et 300 verges.		20·11	27 oct.	27 oct.	Effectif complet du cadre, 3 officiers et 55 hommes, mais n'est autorisé à instruire que 2 officiers et 39 hommes, y compris l'état-major et la musique.
		Bonne.	Aucun.	Oui; 24 musiciens; bonne.	Uniforme, armes et fourniments, en bon état.	S'est formée en division de deux brigades avec les troupes régulières et a pris part aux manœuvres de campagne. Attaque et défense d'Halifax, sous le command. du gén. sir Patrick McDougall qui a déc. que les mouv. ont été exéc. av. préc. et ferm.	Les noms inscrits sur le contrôle d'acquit correspondent invariablement avec ceux du registre matricule.	Aucun.	200, 400 et 600 verges.	27·21	27·95	19 oct.	19 oct.	
										....	40·09	19 do	19 do	
										....	27·57	19 do	19 do	
										....	18·95	19 do	19 do	
										....	33·72	19 do	19 do	
										....	24·95	19 do	19 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 9.—*Suite.*			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
66e bataillon, Fusiliers de la Princesse Louise	9	Lt.-col. Bremner, Halifax.										
Compagnie no 1	...	Cap. Weston, Halifax..........	3	55	2	41	Halifax	19 oct.	10	Aux dépôts des compagnies.		
do no 2	...	Cap. Hart, Halifax	3	55	2	39	do	19 do	10			
do no 3	...	Major tit. Watt, Halifax	3	55	2	38	do	19 do	10			
do no 4	...	Cap. Putner, Halifax...	3	55	2	41	do	19 do	10			
do no 5	...	Cap. Dence, Halifax...	3	55	2	42	do	19 do	10			
do no 6	...	Cap. Salter, Halifax...	3	55	2	42	do	19 do	10			
do no 7	...	Cap. Humphrey, Halifax...	3	55	2	42	do	10 do	10			
do no 8	...	Major tit. Reeves, Halifax............	3	55	2	41	do	19 do	10			
		Etat-major	8	....	8	....						
		Total........	32	440	24	326						
68 bataillon	9	Lieut.-col. Chipman, Kentville										
Compagnie no 1	...	Cap. B. Dodge, Kentville	3	55	2	40	Bill Town...	20 sept.	10	do		
do no 2	...	Cap. E. Beekwith, Canard...	3	55	2	39	do ...	20 do	10	do		
do no 5	..	Cap C. Bill, Bill Town.	3	55	1	39	do ...	20 do	10	do		
do no 9	...	Cap. D. Ross, Buckley's Corners	3	55	1	41	do ...	20 do	10	do		
		Etat-major	......	....	2	....						
		Total	35	495	8	159						

fait les exercices annuels de 1880-81.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	État général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
1 heure.		Bonne.	Aucun.	Oui; 24 exécutants; bonne.	État général de l'habillement, bon; armes ont besoin de réparations; fourniments demandent à être complétés.	En division de deux brigades. Manœuvres de campagne, attaque et défense d'Halifax, exécutées d'une manière ferme et recommandable.	Les noms inscrits sur le contrôle d'acquit correspondent invariablement avec ceux du régistre matricule.	Aucun.	200, 400, 500 et 600 verges.	34·67	46·40	19 oct.	19 oct.	Effectif complet du cadre, 3 officiers et 55 hommes, mais n'est autorisé à réunir que 2 officiers et 39 hommes, y compris la musique et les tambours.
											26·28	19 do	19 do	
											30·35	19 do	19 do	
											35·24	19 do	19 do	
											29·10	19 do	19 do	
											27·35	19 do	19 do	
											47·09	19 do	19 do	
											33·92	19 do	19 do	
6 heures.		Bonne.	Aucun	Oui; 15 exécutants; assez bonne.	Uniforme en bon état; armes en réparation.	Manœuvres de campagne avec l'escadron de Kentville exécutées d'une manière très-recommandable.	Les noms inscrits sur le contrôle d'acquit correspondent invariablement av. ceux du rég. mat.	Aucun.	200, 400, 500 et 600 verges.	35·08	36 66	20 sept.	20 sept.	Effectif complet du cadre, 3 officiers et 55 hommes, mais n'est autorisé à instruire que 2 officiers et 39 hommes, y compris l'état-major et la musique.
											34·52	20 do	20 do	
											26 41	20 do	20 do	
											45·10	20 do	20 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 9.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Mode.
69e bataillon.....	9	Lt.-col. Staratt, Paradise										
Compagnie no 3	...	Capitaine Wade, Granville	3	55	2	39	Bridgetown.	23 sept.	10	Aux dépôts des compagnies.		
do no 4	...	Cap. Charlton, Port Lorne......	3	55	2	41	do ...	23 do	10			
do no 8	...	Cap. Turnbull, Riv. à l'Ours...	3	55	2	39	Riv. à l'Ours	24 do	10			
do no 9	...	Cap. W. Harris, Clementsport...	3	55	2	39	do ...	24 do	10			
		Etat-major..........	......	....	2	....						
		Total	35	495	10	158						
72e bataillon.. ...	6	Lt.-col. B. Parker, Wilmot.....										
Compagnie no 2	...	Cap. Roach, Port Georg	3	55	2	38	Middleton ...	23 sept.	10	do		
do no 3	...	Capit. Bowlby, Margaretville ..	3	55	2	40	do ...	23 do	10	do		
		Etat-major..........	......	....	2	....						
		Total	25	330	6	78						
75e bataillon......	6	Lieut.-col. Kaulback, Lunenburg................										
Compagnie no 5	...	Cap. J. Langill, Riv. à la Martre	3	55	2	36	R à la Martre	7 oct.	10	do		
do no 6	...	Cap. G. Windrow, New Ross.	3	55	2	39	New Ross....	30 oct.	10	do		
		Etat-major........	......	....	1	....						
		Total.........	22	330	5	75						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite*.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	État général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elle ont été exécutées	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
6 heures.		Bonne.	Aucun.	Oui ; 14 ; assez bonne, mais a reçu très peu d'instruction comme musique militaire.	Uniforme en bon état ; armes en réparations.	Exercices de bataillon en ordre serré et dispersé, très passables.	Les noms inscrits sur le contrôle d'acquit corresp. invariablement avec ceux du registre matricule.	Aucun.	200, 400, 500 et 600 verges.	34·46	26·46	23 sept..	23 sept..	Effectif complet du cadre, 3 officiers et 55 hommes, mais n'est autorisé à instruire que 2 officiers et 39 hommes, y compris l'état-major et la musique.
											24·12	23 do ...	23 do ...	
											33·55	23 do ...	23 do ...	
											40·72	23 do ...	23 do ...	
do		Bonne.	Aucun.	Non.	do	Exercices de bataillon en ordre serré et dispersé.	do	do	2, 4, 5 et 600 verges.	38·41	48·64	23 sept..	23 sept..	do
do											33·57	23 do ...	23 do ...	
do		Bonne.	Aucun.	Oui ; 25 musiciens ; assez bonne.	Uniforme en bon état ; armes en réparations.	do	Oui.	Aucun.	2, 4 et 500 verges.	28·61	31·58	7 oct ..	7 oct....	do
do											25·87	30 sept..	30 sept..	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 9.—*Fin.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
78e bataillon.....	7	Lt.-col. Blair, Truro.										
Compagnie no 1	...	Cap. Lawrence, Truro	3	55	2	35	Truro	4 nov...	10	Aux dépôts des compagnies.		A pied.
do no 2	...	Cap. C. Rayne, Onslow	3	55	2	41	do	4 do ...	10			
do no 4	...	Cap. Barnhill, Shubenacadie..	3	55	2	38	Shubenacadi	5 do ...	10			
do no 5	...	Cap. Burgess, Windsor	3	55	2	42	Windsor.....	15 do ...	10			
do no 6	...	Major titulaire G. Sutherland, Mill Brook.......	3	55	2	39	Riv. de l'O ..	5 do ...	10		8	
do no 7	...	Cap. W. Sutherland, Mt. Thorn	3	55	2	38	do ...	5 do ...	10		14	
do no 8	...	Cap. McLeod, New Laing	3	55	2	42	do ...	5 do ...	10		8	
		Etat-major	7	....	1	....						
		Total........	28	385	13	234						
Bataillon provisoire de Cumberland.	6	Major Harrison, Amherst.										
Cie no 1........	...	Capitaine Carter, Amherst	3	55	2	39	Amherst......	29 oct....	10	do		
		Etat-major	......	....	2	....						
		Total	3	55	4	39						
Bataillon provisoire de Victoria................	5	Lieut.-col. Bingham, Baddeck.										
Cie no 3....	...	Cap. McNeil, Grand Narrows	3	55	2	38	Baddeck	12 oct....	10	do	12	A pied.
do no 4.........	...	Cap. McRae, Riv. du Milieu..	3	55	2	39	do	12 do ...	10	do	5	
		Etat-major.........	5	....	2	....						
		Total........	20	275	6	77						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
1 heure.		Bonne.	Aucun.	Oui ; 17 exécutants.	Etat général de l'uniforme, bon ; les armes ont besoin de réparations générales.	Exercices de bataillon et de compagnie en ordre serré et dispersé, très passablement exécutés.	Oui.	Aucune.	200, 400, 500 et 600 verges.		44·28	4 nov.	4 nov.	Ces sept compagnies ont fait les exercices par permission sans s'attendre à être payées, mais elles ont été subséquemment autorisées à toucher la solde.
6											28·55	4 do	4 do	
6												5 do	5 do	
1												15 do	15 do	
6												5 do	5 do	
6												5 do	5 do	
6												5 do	5 do	
6 heures.		Bonne.	Aucun.		do	Exercices de compagnie, en ordre serré et dispersé, très passablement exécutés.	do	do				29 oct.	29 oct.	
6 heures.		Bonne.	Aucun.		do	Exercices de bataillon en ordre serré et dispersé, très passablement exécutés.	do	do		19·28	39·05	12 oct.	12 oct.	
											9·76	12 do	12 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 10. Lieut.-col. W. OSBORNE SMITH, C.M.G., A.A.G.M.			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Escadron de cavalerie de Winnipeg..............	...	Capit. George H. Young	3	42	......	....	....	....	......	....	...	......
Batterie de campagne de Winnipeg	...	Lieut.-col. titul. W. N. Kennedy, Winnipeg	6	74	......	....	....	....	......	....	...	......
Compagnie n° 1 des carabiniers à cheval de Prince Albert	2	Capit. Charles F. Young, Prince Albert, T.N.O.	3	42	......	....	....	....	......	....	...	......
do n° 2	...	Capit. Henry T. Moore, Prince Albert, T.N.O.	3	42	.....	....						
		Total	6	84	......	....						
Carabiniers à cheval du lac aux Canards...	...	Capit. Owen Ed. Hughes, lac aux Canards, T.N.O	3	42	......	....	....	....	......	....	...	......
Compagnie d'infanterie de Winnipeg.......	...	Capit. Geo. F. Carruthers, Winnipeg	3	42	2	28	Winnipeg....	24 août.	10	S'est exercée à son dépôt.		

fait les exercices annuels de 1880–81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
......	......	...	...	....	......	....	....	......	...	....	....	....	....	Choisie pour faire les exercices et exemptée à la demande de l'officier commandant.
......	......	...	...	....	....	....	....	......	...	....	....	....	....	Exercices annuels remis au printemps prochain, avec la permission des quartiers généraux.
......	......	...	...	....	......	....	....	......	...	....	....	....	....	Choisie pour faire les exercices, mais n'a pas encore été inspectée, les exercices n'étant pas terminés.
......	......	...	...	....	......	....	....	......	...	....	....	....	....	do
		Bonne.	Aucun.	Non.	Bon.	Exercices de compagnie, ordre dispersé pour l'at. et les exercices en tirailleurs, man. des armes et feux, assez b.	Oui.	17	2, 4, 5 et 600 verges.		32·00	24 août..	24 août.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 10—*Suite.*			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	e.
Cie. d'infanterie de Kildonan...	...	Capitaine David McIntosh, Kildonan..........	3	42	2	24	Kildonan....	17 juil...	10	A fait les exercices à son dépôt.		
Cie. d'infanterie de Battleford..	...	Capit. William J. Scott, Battleford, T.N.O.....	3	42	......	....	....	....	... ..	....	...	......
Cie d'infanterie de Prince-Albert............	...	Capit. Thomas McKay, Prince Albert, T.N.O..	3	42	......	....	....	....	.....	....	...	....
Cie. d'infanterie de Saint-Jean-Baptiste	...	Capit. Théophile Thibault, St-Jean-Baptiste..	3	42	1	32	Saint-Jean Baptiste.	11 nov.	10	A fait les exercices à son dépôt.		

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fidé* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	**Observations.**
		Bonne.	Aucun	Non.	Habillement, neuf ; armes et fourniments, médiocre.	Marche et conversions en ligne et en colonne ; maniement des armes, médiocre.	Oui.	14	200, 400, 500 et 600 vgs.		37·21	17 juillet	17 juillet	
......	......	...	...	....	......	....	....	....	...	....	....	....	....	Choisie pour faire les exercices mais pas encore inspectée—exercices non finis.
......	......	...	...	....	......	....	....	....	...	....	....	....	....	do
		Bonne.	Aucun.	Non.	Habillement, neuf ; armes et fourniments en assez bon état.	En ligne et en colonne, ordre dispersé et feux, assez bien.	Oui.		200, 400, 500 et 600 vgs.			....	....	Rapports de tir à la cible pas encore reçus.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 10.—*Fin.*

Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
Cie d'infanterie d'Emerson......	...	Capitaine W. Hill Nash, Emerson	3	42	.....	....	....	....	......	....	...	.....
Cie d'infanterie de St. Boniface	...	Capitaine L. A. Prud'homme, Saint-Boniface.	3	42	....	....	....	....	......	....	...	.....

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible.			Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
									Distances.	Chiffre de mérite. Bataillon.	Chiffre de mérite. Compagnie.			
......	......	...	...	....	......	....	......	......	...	....	....	....	....	Exemptée des exercices, l'enrôlement étant expiré et la nouvelle distribution d'habillement n'ayant pas encore eu lieu.
......	......	...	...	....	......	....	....	......	...	......	....	....	....	Les armes et l'équipement ne viennent que d'être reçus. N'a pas encore d'uniforme.

Rapport d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 11. Lieut.-col. C. F. HOUGHTON, A.A.G.M.			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Batterie d'artillerie de place de Victoria....	...	Capit. C. T. Dupont, Victoria..	6	85	6	48	Beacon Hill, Victoria.	2 août..	10	En camp.		
Demi-batterie d'artillerie de Seymour.........	...	Cap. Pittendrigh New Westminster..................	2	30	1	8	Salle d'exercice de New Westminster.	8 nov...	10	A son dépôt.		
Carabiniers de Victoria.........	2	Cap. Wolfenden..	2	40	1	19	Beacon Hill, Victoria.	3 août..	10	En camp volontaire et au dépôt.		
Compagnie no 2	...	Cap. Fletcher, Victoria	2	40	2	24		do 3	10			
		Total........	4	80	3	43						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'il ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
		Bonne.	Aucun.	Oui, 10 exécutants; est à se former.	Bon.	*Voir* rapport manuscrit.	Oui.		200 et 400 verges.		11·00	10 août..	30 nov...	
		Bonne.	Aucun.	Non.	do	do	do			Rapports de tir n'ont pas été transmis.		8 nov..	30 nov...	
		Bonne.	Aucun.	*Voir* Artillerie de place de Victoria.	do	do	do			do		3 août..	30 nov..	
					do	do	do			do		do 3	do 30	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 11.—*Fin.*			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Carabiniers de New Westminster	1	**Capit. Peel, New Westminster ..**	**3**	40	3	25	**Salle d'exercice de New Westminster.**	**8 nov...**	10	**Au dépôt local.**		
Carabiniers de Nanaimo.........	1	**Lieut. Harvey, Nanaimo ....**	**2**	40	1	16	**Nanaimo .....**	**15 nov ..**	10	do		

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	État général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible.				Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite. Bataillon.	Chiffre de mérite. Compagnie.			
		Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Voir le rapport manuscrit.	Oui.			Rapport du tir non transmis.		8 nov.	30 nov.	
		Bonne.	Aucun.	do	do	do	do			do		15 nov.	30 nov.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 12. L'hon. JOHN H. GRAY, C.M.G., A.A.G.M. colonel.			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Artillerie de place de Charlottetown.												
Batterie no. 1.....	2	Capit. Pollard, Charlottetown.	3	40	1	43	Charlottet'n	30 juill.	10	Pas en camp.		
do no. 2.....	...	Major tit. Morris, Charlottetown.	2	42	1	37	do ..	30 do	10			
		Total	5	82	2	80						
Batterie d'rtillerie de place de Georgetown....	...	Capitaine Owen, Georgetown.....	3	40	3	30	Georgetown	23 oct.	10	do	5	A pied.
Cie du génie de Charlottetown.	...	M.-tit. Dogherty, Charlottetown.	3	40	2	32	Charlottet'n	30 août	10	do		do

fait les exercices annuels de 1880-81.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	État général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
2 heures.		Très bonne ; pas de plaintes.	Aucun.		Uniforme beaucoup usé ; armes et fourniments en bon état.	Exercices de compagnie, maniement des armes et feux, défilé et exercices en tirailleurs.	Oui.		200 à 600 verges.		33 32½	30 juill. 30 do	30 juill. 30 do	
6 heures.		Très bonne ; pas de plaintes.	Aucun.		do	Exercices de compagnie, maniement des armes et feux.	do					23 oct.	16 oct.	Rapport de tir pas encore transmis.
2 heures.		Très bonne ; pas de plaintes.	Aucun.		do	Défilé, maniement des armes et feux.	do					30 août.	28 août.	do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 12.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
82e bataillon.....	4	Lt.-colonel Beer, Charlottetown.										
Compagnie no 1	...	Cap. Dogherty, Royalty	2	40	1	35	Royalty..	19 juill..	10	Pas en camp.	3	A pied.
do no 2	...	Capitaine McRae, Southport........	3	40	2	37	Southport...	26 do ..	10		4	
do no 3	...	Cap. Longworth, Charlottetown.	3	42	3	37	Charlottet'n	14 août..	10			
do no 4	...	Major-tit. Mabon, Little York	2	40	2	39	Little York..	25 sept..	10		4	
		Total	10	162	8	149						
Bataillon du comté de King.	2	Major Macdonald, Georgetown.										
Compagnie no 1	...	Cap. Macleod, Montague........	3	40	2	23	Montague ...	13 juill..	10	do	4	do
do no 2	...	Cap. Maclean, Souris	3	40	3	36	Souris	4 sept..	10		5	
		Total	6	80	5	59						
Bataillon du comté de Prince	2	Lt.-col. Hunter-Duvar, Alberton										
Compagnie no 2	...	Capitaine Ives, Tryon...	2	40	2	38	Tryon	22 juill..	10	do	4½	A pied.

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Chiffre de mérite. Bataillon.	Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
6 heures.		Très-bonne ; pas de plaintes.	Aucun.	Oui ; 18 exécutants ; bonne.	Uniforme très-usé ; armes et fournitures en bon état.	Exercices de compagnie, défilé, maniement des armes et feux. La Cie No 3 est très forte dans l'escrime à la baïonnette. Le tout très-bien exécuté.	Oui.		200 à 600 verges.		45 53 39	19 juil... 26 do 14 août. 25 sept ..	19 juil... 26 do 14 août.. 25 sept..	Les rapports du tir à la cible n'ont pas encore été transmis.
Une journée.		Très-bonne ; pas de plaintes.	Aucun.		do	Exercices de compagnie, maniement des armes et feux, assez bien exécutés.	do		200 à 600 verges.		40 29	13 juil... 4 sept...	13 juil... 4 sept..	
		Bonne ; pas de plaintes.	Aucun.		do	Exercices de revue, exercices en tirailleurs, maniement des armes, très-passables.	do		200 à 600 verges.		34	22 juil...	22 juil...	

ANNEXE No 3.

RAPPORT DU LIEUTENANT-COLONEL T. B. STRANGE, INSPECTEUR D'ARTILLERIE ET DE MATÉRIEL DE GUERRE.

CASERNES DE LA TÊTE-DU-PONT,
KINGSTON, 9 décembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que pendant l'année qui vient de s'écouler, j'ai inspecté celles des batteries d'artillerie des provinces d'Ontario et de Québec qui sont indiquées dans la situation numérique ci-jointe, ainsi que les forts, armements et matériels de guerre mentionnés sous leurs titres respectifs. On trouvera ci-annexés les rapports du lieutenant-colonel Irwin concernant certaines batteries dans la province de Québec, et du lieut.-colonel Price Lewes sur l'artillerie des provinces maritimes.

SITUATION numérique des batteries inspectées dans les provinces d'Ontario et de Québec par le lieut.-colonel Strange, inspecteur d'artillerie.

District militaire.	Nom de la batterie.	Nom du commandant.	Armement.	Distribution.	Officiers supérieurs.	Officiers d'état-major.	Capitaines.	Lieutenants.	Chirurgiens.	Vétérinaires.	S.-officiers d'état-maj.	Sous-officiers.	Brigadiers et caporaux.	Bombardiers.	Canon. et conducteurs.	Trompettes.	Artificiers.	Musiciens.	Hommes de recrue.	Total.	Chevaux.	Certificat de 1re classe.	Certificat de 2e classe.	Certificat de 3e classe.	Certificat de 4e classe.	Observations.
1	1re brigade provis. d'art. de camp'gne	Major A. H. Macdonald.	....	Présents à l'insp....	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	......	...	...	...	...	...	
1	Batterie n° 1	Cap. W. Nicoll..	Canons rayés de 9 se chargeant par la bouche.	Présents à l'insp...	...	...	1	2	...	...	3	3	4	4	29	1	...	...	22	69	29	...	...	...	...	11 insignes de capacité pour l'année dernière.
				Employés...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	6	...	...	...	...	6	...	...	...	...	...	
				Malades.........	...	...	...	...	...	...	...	2	1	...	1	...	...	...	...	4	...	...	...	...	...	
				Totaux.	...	...	1	2	...	...	3	5	5	4	36	1	...	...	22	79	29	...	...	...	...	
1	Batterie n° 2.........	Cap. D. McCrae.	....	Présents à l'insp...	...	..	1	2	...	...	2	4	4	4	29	1	...	...	...	47	28	1	...	1	3	60 insig. de capac. p. l'année dern. Musique.
				Absents av. permission	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	20	...	...	...	...	20	...	...	...	...	...	
				De garde..........	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	
				Totaux.	...	...	1	2	...	...	2	4	4	4	52	1	...	...	...	70	28	1	...	1	3	
1	Batterie de campagne de London ...	Maj.-tit. J. Peters	Canons rayés de 9 se chargeant par la bouche.	Présents à l'insp...	...	2	1	3	...	...	2	4	3	3	24	1	...	...	16	59	28	2	2	1	...	
				De garde..........	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	6	...	...	..	4	12	...	...	...	...	...	
				Totaux	...	2	1	3	...	...	2	4	4	4	30	1	...	...	20	71	28	2	2	1	...	
2	Batterie d'artillerie de place de Collingwood	Lt.-col.-tit. John Hogg.	Canons de 32 à âme lisse.	Présents à l'insp...	...	...	1	1	...	..	...	4	2	2	26	1	...	...	18	55	...	...	2	...	...	
				Totaux..	...	...	1	1	...	...	...	4	2	2	26	1	...	...	18	55	...	...	2	...	...	
2	Batterie de campagne du canal Welland.	Cap.-tit. Frank King.	Canons rayés de 9 se chargeant par la bouche.	Présents à l'insp...	...	...	...	2	...	...	2	4	3	3	24	1	...	...	...	39	29	3	1	2	...	7 certific. de prés. p. l'année dern. Major R. King, absent.
				Abs'nts av. p'rmiss.	...	...	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	
				De garde et desc'd.	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	6	...	...	...	...	8	...	...	...	...	...	
				Employés	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	9	...	...	...	...	9	...	...	...	...	...	
				Malades..........	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	.	...	...	...	
				Totaux..........	...	...	1	3	...	...	2	4	4	4	41	1	...	...	...	60	29	3	1	2	...	

SITUATION numérique des batteries inspectées dans les provinces d'Ontario et de Québec, etc.—*Suite.*

District militaire.	Nom de la batterie.	Nom du commandant.	Armement.	Distribution.	Officiers supérieurs.	Officiers d'état-major.	Capitaines.	Lieutenants.	Chirurgiens.	Vétérinaires.	S.-officiers d'état-maj.	Sous-officiers.	Brigadiers et caporaux.	Bombardiers.	Canon. et conducteurs.	Trompettes.	Artificiers.	Musiciens.	Hommes de recrue.	Total.	Chevaux.	Certific. de 1re classe.	Certificats de 2e classe.	Certificats de 3e classe.	Certificats de 4e classe.	Observations.
2	Batterie d'artillerie de place de Toronto.	Capitaine Donald Gibson.	Canons de 32 à âme lisse.	Présents à l'insp...	...	...	1	...	...	...	...	3	3	1	32	1	...	...	14	55	...	...	1	2	...	Absents sans permiss., 2 canonn. 24 insignes de cap. p. l'année dern.
				Absents av. permission.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	2	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	
				Totaux	...	...	1	...	...	...	...	3	3	2	34	1	...	...	14	58	...	...	1	2	...	
2	Batterie de campagne de Toronto.	Major-titulaire J. Gray.	Canons rayés de 9 se chargeant par la bouche.	Présents à l'insp ...	...	...	1	1	1	1	2	4	2	4	26	1	1	...	...	44	30	2	1	1	...	Musique comprise. Absent sans perm., 1 canonnier. 11 insignes de cap. 21 n'ont pas d'uniforme convenable.
				De garde et desc.....	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	6	...	...	...	...	8	...	...	...	...	...	
				Abs'nts av. p'rmis.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	
				Employés	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	25	...	...	...	...	25	...	2	1	1	...	
				Totaux..	...	...	1	1	1	1	2	4	4	4	60	1	1	...	...	80	30	...	...	...	...	
3	Batterie de campagne de Kingston.	Capitaine Henry Wilmot.	Canons rayés de 9 se chargeant par la bouche.	Présents à l'insp....	...	...	1	2	1	...	2	4	4	4	25	1	...	...	...	44	26	...	...	...	...	
				De garde.....	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5	...	...	...	...	5	...	...	...	...	...	
				Employés..........	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8	...	...	...	...	8	...	...	...	...	...	
				Chev. à l'écurie.....	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	......	3	...	...	...	...	
				Totaux..	...	...	1	2	1	...	2	4	4	4	38	1	...	...	...	57	29	...	...	...	...	
3	Batterie d'artillerie de place de Port Hope.	Major-tit. Forbes W. Guernsey.	Canons de 32 à âme lisse.	Présents à l'insp...	...	...	1	1	...	...	...	3	1	...	16	1	...	...	5	28	...	...	...	...	...	Absents sans permission, 16 canonniers.
				Abs'nts en p'rmiss.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	..	...	...	...	...	
				Totaux.........	...	..	1	1	...	...	...	3	1	...	17	1	...	...	5	29	...	...	...	...	...	
3	Batterie de camp. de Durham.	Capitaine W. M. Graham.	Canons rayés de 9 se chargeant par la bouche.	Présents à l'insp....	...	...	1	1	1	1	2	4	...	...	45	1	...	...	...	56	27	2	2	...	...	Absents sans permission, 2 lieutenants.
				De garde..........	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	3	...	...	...	...	4	...	...	...	...	...	
				Employés...........	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	
				Totaux	...	...	1	1	1	1	2	4	1	...	50	1	...	...	...	62	27	2	2	...	..	

3	Batterie d'artill. de place de Cobourg	Capitaine J. H. Dumble.	Canons de 18 à âme lisse	Présents à l'insp...	...	...	1	2	1	...	...	3	2	2	29	1	...	...	...	41	...	...	...	...	...	
				Absents av. perm.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	
				Totaux	...	...	1	2	1	...	...	3	2	2	31	1	...	...	...	43	...	...	...	...	...	
4	Batterie de campagne de Gananoque	Major tit. W. McKenzie.	Canons rayés de 9 se chargeant par la bouche.	Présents à l'insp...	...	...	1	3	1	1	2	4	3	4	40	1	...	...	...	60	28	...	...	...	...	24 insignes de capacité pour l'année dernière.
				De garde	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	4	...	...	...	...	5	...	...	...	...	...	
				Employés	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	9	...	...	...	...	9	...	...	...	...	...	
				Malades	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	
				Totaux	...	...	1	3	1	1	3	4	4	4	53	1	...	...	...	75	29	...	...	...	...	
4	Batterie de campagne d'Ottawa.	Capitaine John Stewart.	Canons rayés de 9 se ch. p. la bouche	Présents à l'insp...	...	...	1	2	...	...	3	4	4	4	41	2	3	...	...	64	28	...	...	...	...	Inspectée par le lieut.-col. Montizambert.
				Totaux	...	...	1	2	...	...	3	4	4	4	41	2	3	...	...	64	28	...	...	...	...	
4	Batterie d'artill. de pl. de Prescott.	Cap. Patrick Caughlin.	Canons de 9 à âme lisse.	Présents à l'insp...	...	...	1	1	...	...	1	3	4		21	1	...	...	...	32	...	1	1	...	1	
				Absents av. perm.	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	7	...	...	...	...	8	...	...	...	...	...	
				Malades	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	
				Totaux	...	...	1	1	...	...	1	4	4	...	30	1	...	...	...	42	...	1	1	...	1	
7	Batterie nos 1 et 2, de Québec, et batterie no 1 de Lévis	Cap. H. Roy. Cap. T. L. Boulanger. Cap. Major tit. C. L. Hamel.	Armement de Québec.	Présents à l'insp...	...	...	3	4	...	...	...	9	9	...	85	3	...	20	...	133	...	...	...	...	...	Présents, 4 music. appart. à la batt. d'art. de pl. no. 2 de Lévis, et 4 appart. à la batt. d'art. de pl. no. 3. 2 canonniers absents s. permiss.
				Absents av. perm.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	
				Malades	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	
				Employés	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	
				Totaux	...	...	3	4	...	...	...	9	9	...	90	3	...	20	...	138	...	...	...	...	...	
7	Batt. d'artill. de pl. no 3 de Québec...	L'hon Chas. Ruthven, cap.	Armement de Québec.	......	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	......	...	...	...	...	...	Pas de situation numérique.
7	Batterie d'artill de pl. no 2 de Lévis.	Cap. G. L. Vien.	Armement de Québec.	Présents à l'insp...	...	...	1	...	...	...	...	2	...	...	32	1	...	...	...	36	...	...	...	...	...	Inspectée par le lieut.-col. Montizambert.
				Absents av. perm.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	7	...	...	...	...	7	...	...	...	...	...	
				Totaux	...	...	1	...	...	...	...	2	...	...	39	1	...	...	...	43	...	...	...	...	...	
7	Batterie de campagne de Québec....	Cap. Crawford Lindsay.	Canons rayés de 9 se chargeant par la bouche.	Présents à l'insp...	...	...	1	3	1	1	3	4	4	4	46	2	...	...	...	69	30	...	...	...	...	19 insignes de capacité pour l'année dernière.
				Absents av. perm.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	6	...	...	...	...	6	...	...	...	...	...	
				Malades	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	
				Totaux	...	...	1	3	1	1	3	4	4	4	53	2	...	...	...	76	30	...	...	...	...	

T. B. STRANGE, lieut-colonel,
Inspecteur d'artillerie.

ARTILLERIE DE CAMPAGNE EN GÉNÉRAL.

Je regrette de voir que l'artillerie de campagne de la province d'Ontario s'est sensiblement détériorée depuis les inspections que j'en ai faites il y a trois et quatre ans. Je n'avais jamais encore inspecté la première brigade provisoire (major Macdonald) comme brigade, ni la batterie de campagne du canal Welland,—capitaine Frank King. Ces corps n'ont guère pu se détériorer, vu que j'ai fait rapport de leur efficacité comme atteignant ce que je crois être le plus haut degré pour l'artillerie de campagne de la milice, eu égard aux circonstances dans lesquels de tels corps se trouvent placés. Des officiers énergiques le commandent, mais une batterie manœuvrée par un seul homme n'est pas un engin de guerre sûr. Les qualités militaires de l'artillerie de campagne du Canada lui sont propres ; ses défauts, pour la plupart, sont dus à des causes qui échappent à son contrôle. Je vais dire quels sont, au meilleur de ma croyance, les causes de détérioration dans l'artillerie de campagne de la province d'Ontario, en vue d'y remédier sans grande difficulté et à peu de frais pour le département de la milice, puisque les mauvais systèmes sont réellement plus dispendieux que les bons. Des années consécutives d'instruction imparfaite ainsi qu'un équipement devenu défectueux par le manque d'attention de la part du département à l'égard de bagatelles, découragent les volontaires.

1. L'inefficacité de l'instruction que reçoivent les batteries de campagne à l'école d'artillerie, est principalement due au nombre insuffisant des chevaux—huit.

2. Les officiers subalternes ne reçoivent pas une instruction suffisante dans la tactique à l'école de la batterie A. On s'y est procuré un manuel où se trouve l'enseignement complet, mais l'attention des élèves n'a pas été attirée sur le fait que la tactique de combat est le but et l'objet de l'instruction. La coupe présentée, par Son Excellence le gouverneur général du Canada pour la batterie de campagne la plus efficace, a déjà attiré l'attention des officiers sur ce point.

3. Le nombre insuffisant d'élèves autorisés à suivre à la fois les écoles, savoir, dix officiers et vingt hommes pour une milice composée de dix batteries de campagne et de dix batteries de place (c'est-à-dire, une homme de chaque batterie). C'est une erreur que d'entretenir une école de 157 hommes de tous grade, et de n'y admettre que trente élèves. Le lieutenant-colonel Irwin a recommandé de fermer les écoles pour une année tous les deux ans, en alléguant que tous les hommes disponibles y ont passé. En consultant la situation numérique on verra que deux et demi pour cent seulement des élèves ont obtenu des certificats. Le terme d'engagement n'est que de trois ans, et plusieurs hommes ne font pas tout leur temps; les recrues ont certainement besoin d'instruction. Je recommanderais que l'on doublât le nombre des élèves du cours abrégé chaque hiver, alors que les hommes ont le temps de le fréquenter, et qu'on le diminuât en proportion pendant l'été, quand les hommes sont empêchés d'y assister par de pressantes occupations ; mais il serait inutile d'augmenter le nombre des élèves du cours abrégé d'artillerie de campagne qui fréquentent l'école, si l'on n'augmentait aussi l'effectif des chevaux.

4. La règle exigeant que les officiers nommés provisoirement suivent les écoles dans le délai d'un an à compter de leur nomination, devrait être mise en pratique. Malheureusement, il y a des difficultés à surmonter à l'égard de beaucoup d'officiers commandant des batteries (vu qu'ils consacrent du temps et de l'argent à leurs charges) qui se retranchent derrière des certificats obtenus depuis douze à quinze ans de l'artillerie royale. Leur prétention est absurde, puisqu'un changement radical a été fait pendant cette période. Au début de l'organisation militaire, on considérait qu'une connaissance élémentaire de l'artillerie, du matériel et du service des bouches à feu était suffisante pour un officier de cette arme. Malheureusement, ces officiers peuvent dire que depuis le départ de l'artillerie royale, il n'y a pas eu de batterie de campagne complète pour l'instruction de la milice en Canada, et mépriser avec quelqu'apparence de raison l'instruction que donne une école d'artillerie de campagne avec huit chevaux, quand il suffit d'une bête malade ou estropiée pour interrompre tout le cours d'enseignement. Je crois que si nous avions une école d'artillerie de campagne complète et attrayante, il ne manquerait pas de militaires disposés à la fréquenter, et partant la capacité ne ferait pas défaut.

5o. On a dit que des officiers engagés dans les occupations civiles ne peuvent trouver le temps de fréquenter une école d'artillerie. J'en ai connu plusieurs qui prennent un congé tous les ans et qui donnent cette excuse ; il est facile de se passer des officiers qui ne considèrent pas que la position honorable occupée par eux vaille la peine qu'on se rende capable de la remplir. Les bonnes batteries paraissent avoir peu de difficulté à trouver des officiers désireux d'acquérir les connaissances nécessaires. Le major Macdonald m'a proposé d'ouvrir les écoles à une classe spéciale de cadets formée de jeunes gens n'appartenant pas à la milice, dans le but de les instruire pendant la période qui s'écoule entre leur sortie du collège et leur entrée en affaires, et de les rendre ainsi capables d'accepter des commissions. Ce plan mérite d'être pris en considération, mais il reste à savoir si les résultats attendus équivaudraient à la dépense que ce système entraînerait. Ces jeunes gens pourraient entrer dans un corps d'artillerie de la milice, fréquenter l'école et obtenir un certificat de 3me classe, ce qui leur permettrait de recevoir une commission de sous-lieutenant. Plusieurs l'ont fait, mais on me dit qu'un plus grand nombre encore n'aiment pas à affronter la rude vie de caserne, le service des écuries et la sévérité nécessaire de la discipline militaire. Je crains que ces gens ne soient pas de l'étoffe dont on fait les soldats ; des nouveaux venus à l'eau de rose troublent la discipline parmi les vrais militaires. On a pris pour le confort des cadets et les commodités de l'étude des mesures de nature à assurer des avantages que n'offre pas une chambre de troupe ordinaire. Les élèves du cours abrégé à Kingston occupent deux chambres séparées placées sous la surveillance d'un sous-officier spécialement choisi, et je m'aperçois qu'il y a déjà plus d'aspirants que je n'en puis admettre.

6. Quant à l'insuffisance de l'équipement, il faut considérer que le service de l'artillerie en campagne entraîne inévitablement certaines détériorations auxquelles il est impossible de pourvoir à cause de la règle qui veut qu'aucune dépense ne soit faite sans autorisation préalable. Quelques points de couture qui se défont dans un harnachement, des écrous d'affûts qui se brisent, la bourre d'une selle qui blesse le dos d'un cheval, tout cela exige une attention immédiate. On devrait enrôler dans chaque batterie, des artificiers, un bourrelier ou sellier, un maréchal ferrant ou une personne adroite en toute chose, à qui on paierait un supplément de solde de 50 cents par jour pour leur travail ; ces individus fourniraient eux-mêmes les quelques outils nécessaires, qui seraient transportés dans une valise attachée sur un avant-train d'affût ; les objets nécessaires, tel que chanvre, cuivre, fer, etc, devant être payés sur compte pour dépenses imprévues certifié et transmis par le commandant. On trouverait une économie à peinturer les affûts tous les deux ou trois ans.

7. L'inefficacité d'un corps est souvent due à des erreurs insignifiantes en apparence, mais importantes au fond, commises par l'intendance militaire dans la distribution de certains articles. J'ai remarqué par exemple qu'une batterie n'avait pas reçu de clé à dévisser les tampons de l'œil des bombes pour canons de 9 à âme lisse ; une autre n'avait pas d'instrument à forer; une troisième était sans épinglettes ou dégorgeoirs. Je trouve dans le rapport de l'inspecteur des provinces maritimes que l'équipement de la batterie de campagne de New-Castle est sérieusement défectueux; trente hommes manquent de fourniment, ce que l'inspecteur a fait connaître l'année dernière. Il y a quatre ans, j'ai moi-même fait rapport de la chose ; puis une commission dont je faisais partie et qui s'est assemblée conformément aux ordres généraux, a expliqué qu'il y a sept ou huit ans cette batterie avait été une compagnie d'infanterie de 40 hommes, et que lorsque cette dernière fut convertie en une batterie de campagne de 70 hommes, la distribution des fourniments n'eut lieu que pour le nombre originaire. De plus, la perte d'autres équipements en service actif a été parfaitement expliquée. L'aide-adjudant général du district a fait un rapport dans le même sens, et cependant, depuis l'époque susdite jusqu'à ce jour, l'intendance militaire n'a pas remédié à cette sérieuse insuffisance de l'équipement. Ce n'est pourtant pas qu'il faille acheter les articles en question ; j'en vois qui se perdent dans tous les magasins militaires du pays. Le lieut.-colonel Irwin parle de la nécessité qu'il y aurait pour les commandants de batterie de tenir des grands livres de magasin, mais ces officiers n'ont pas tous reçu de ces registres, ni tous reçu les blancs nécessaires pour transmettre les rapports de tous les équipements qui leur sont confiés. De tels registres à tenir et

rapports à faire n'exigent pas peu de temps de la part des commandants de batteries, qui n'ont pas de commis, et ne reçoivent pas d'indemnité pour papeterie comme les chefs de bataillon. Ces rapports ont déjà été essayés avec aussi peu de succès que les réquisitions et les demandes de toute espèce constamment faites relativement à la distribution d'équipement d'artillerie. Indépendamment de l'inefficacité réelle qui en résulte pour la batterie, il n'est peut-être pas nécessaire d'expliquer qu'une pareille manière d'agir tue l'enthousiasme parmi les officiers et les soldats. Je suis toujours surpris de l'efficacité de l'artillerie de campagne de la milice en général, et cela est tout à son honneur. Je remarque que, cette année comme d'habitude, les inspecteurs d'artillerie se plaignent de ce que les éperons manquent et disent qu'il serait à propos de distribuer des bottes à l'écuyère ou des jambières. J'ai recommandé l'adoption de ces dernières, dont j'ai dernièrement envoyé un patron aux quartiers-généraux. Les grandes bottes seraient plus dispendieuses. En supposant qu'on les versât en magasin après la période d'instruction, elles deviendraient trop dures pour être portées de nouveau, et n'iraient qu'à ceux qui s'en seraient servis l'année précédente, tandis que si on les laissait entre les mains des hommes, ces derniers les useraient à leur travail ordinaire. Des jambières feraient partie de l'équipement de la batterie. On ne distribue pas de harnachements pour l'usage des officiers, excepté en quelques circonstances. Même en accordant à ces derniers la selle ordinaire du soldat de cavalerie, toutes les fins pratiques se trouveraient remplies, et on épargnerait aux officiers l'alternative soit de faire une très forte dépense ou de présenter une mine peu convenable et quelquefois ridicule.

8. A une époque de crise extrême, on a réduit le nombre de chevaux pour les batteries de campagne au-dessous du chiffre absolument nécessaire même en temps de paix ; 43 chevaux—dont le détail est donné à la page 186 du rapport de la milice pour 1876—tel est le nombre qui pourrait être autorisé maintenant, comme aussi 20 cartouches supplémentaires pour l'instruction des hommes qui ne sont pas bons tireurs, en sus des 80 destinées au tir de concours. Il est presqu'impossible de trouver des champs de tir sûrs dans des endroits de l'intérieur tels que Guelph et London ; en conséquence, le transport des 16 concurrents de ces batteries à Toronto devrait être payé par le département. Il ne serait pas nécessaire d'amener les canons ni les chevaux. Pour ne rien dire de la perte de vie qu'occasionnerait probablement un accident sérieux qui ne peut manquer d'arriver tôt ou tard avec les arrangements actuels, les frais qui en résulteraient excéderaient ceux du transport en question. Mais il vaudrait mieux former ces corps en brigades tous les deux ans, avec d'autres troupes, à Toronto et à Niagara. La marche est une pratique nécessaire et avantageuse, mais il ne faudrait pas la déduire de la courte période autorisée pour l'instruction. Il faut espérer que les déductions faites l'année dernière seront discontinuées.

9. Le paragraphe 87 des règlements de la milice 1879, s'oppose à ce qu'un officier d'artillerie de campagne puisse jamais devenir lieut.-colonel. Je demande instamment que cette restriction injuste soit abolie, que l'on accorde à tous les officiers commandant des batteries de campagne, qui ont obtenu des certificats de première classe aux écoles royales d'artillerie des batteries A ou B, le grade indépendant de major comme dans l'artillerie royale, et qu'après sept ans d'activité dans ce grade, on leur donne le grade titulaire de lieut.-colonel dans la milice. L'importance de leur commandement, les sacrifices que s'imposent ces officiers et les capacités qu'on exige d'eux, se recommanderont, j'espère, à l'esprit de justice du major général commandant. Le coût de cette faveur aurait été de $64.80 pour l'année courante, ce qui est la différence entre la solde de capitaine et de major pour 6 officiers pendant 10 jours, vu qu'il n'y a que 7 commandants de batterie de campagne dans le pays qui pourraient la réclamer. Sur le nombre, il y en a un dont j'ai conseillé la retraite. Le lieut.-colonel Irwin parle favorablement de l'artillerie de campagne de la province de Québec en général. On en trouvera les détails dans son rapport; et dans celui du lieut-colonel Price Lewes sont consignés ceux qui regardent les provinces maritimes. Je me joins à eux dans leurs recommandations ; seulement, comme je l'ai déjà dit, je crois que la distribution de bottes et de pantalons à la milice montée entraînerait une dépense qui ne serait pas proportionnée au résultat.

BATTERIES DE CAMPAGNE.

Relativement au prix offert par le gouverneur général pour la meilleure batterie de campagne, je me suis servi de l'échelle de points qui suit pour déterminer le degré de capacité de ces corps.

Le choix des positions de combat a été pratiquement démontré toutes les fois que le terrain s'y est prêté, et j'ai posé aux officiers individuellement les questions ci-après sur la tactique de la guerre, sans avis préalable. Je suis certain que les officiers de la batterie examinée la première ne les ont pas communiquées à d'autres, car j'en ai appelé à leurs bonnes dispositions ainsi qu'à leur intérêt pour qu'ils ne donnassent pas de renseignements aux batteries rivales admises au concours.

Questions posées aux officiers sur la tactique.

	Maxima des points.
Au commandant.—1. Donnez en termes généraux, la substance des dix-neuf règles pratiques établies dans le manuel de l'artillerie de campagne du Canada pour la gouverne des commandants de batterie........	8
Au plus ancien subalterne.—2. Décrivez le rôle marquant joué par l'artillerie dans aucune des batailles de la guerre franco-prussienne que vous pouvez vous rappeler d'avoir vu mentionné dans le manuel de l'artillerie de campagne du Canada........	3
Au 2me subalterne.—3. Quel est le rôle régulier assigné à l'artillerie et à l'infanterie dans l'attaque des villages; expliquez-en la raison mentionné et donnez un exemple cité dans le manuel de l'artillerie de campagne du Canada	3
Au subalterne le moins ancien.—4. Citez en termes généraux le paragraphe intitulé "Fire Discipline," contenu dans le manuel de l'artillerie de campagne du Canada........	3

Echelle des points.

Uniforme et fourniments........	8
Canons, affûts et attirail........	8
Chevaux........	8
Harnais et harnachement........	1
Défilé, au pas, au trot et au galop........	12
Service des bouches à feu sur place, et réponses faites par les sous-officiers à des questions concernant le matériel d'artillerie........	24
Grandes manœuvres........	16
Choix de positions de combat et réponses (des officiers) à des questions tirées du manuel d'artillerie de campagne sur la tactique de combat........	24
Pour chaque officier ou soldat possédant un certificat d'école d'artillerie, de 1ère à 4me classe........	4 à 1
Pour chaque membre ayant un insigne de mérite, ($\frac{1}{2}$)........	25
Exercice du sabre avec les officiers à cheval et les sous-officiers........	
Démontage des canons et pièces mises hors de combat........	
Discipline (y compris détails de campement)........	10

Un dixième du total des points du tir de concours. Choix pratique de positions sur le terrain, s'il y a 4 points. Si le terrain ne s'y prête pas, les 4 points sont répartis sur quatre questions.

ARTILLERIE DE CAMPAGNE.

District militaire nº 1.—1ère brigade provisoire.

Commandant, le major A. H. Macdonald.
Adjudant, le lieutenant G. B. Hood.
Chirurgien, Henry Howitt, M.D.
Vétérinaire, E. A. Grangé. (Cet officier est très attentif à ses devoirs.)

Ce corps a campé à Guelph. Je l'ai passé en revue en brigade le 27 septembre, et j'ai inspecté les batteries séparément le 28. Les officiers ci après nommés étaient présents, ainsi que le major A. H. Macdonald et l'état-major de brigade.

Batterie No 1.

Capitaine W. McNicoll, école d'artillerie.
Lieutenant W. Bond, (prov.)
Sous-lieutenant J. Crowe, (prov.)

Batterie No. 2.

Capitaine D. McCrae, (prov.)
Lieutenant G. B. Hood, école d'artillerie.
Sous-lieutenant A. Nicoll, (prov.)

On remarquera que la batterie de campagne de Québec et la batterie No 2 d'Ontario de cette brigade, occupent le premier rang de capacité suivant l'échelle établie pour les prix offerts par Son Excellence. Faute d'un champ de tir convenable, la batterie d'artillerie d'Ontario n'a pas encore terminé son tir à la cible. On a beaucoup écrit et parlé en ces derniers temps à propos de louanges excessives prodiguées à la milice, en face de quoi, je n'hésite pas à faire sans réserve, l'éloge du major Macdonald et des commandants de sa batterie, pour la capacité ainsi que pour la discipline dont cette brigade a fait preuve, à un point qui ne peut être apprécié que par un officier de profession connaissant bien le Canada et les difficultés qu'un officier commandant de la milice rencontre à chaque pas. Je n'en donnerai qu'un exemple. La batterie de campagne n° 2 d'Ontario, qui se compose de jeunes gens très-intelligents et enthousiastes sortant de l'école d'agriculture de Guelph, et qui a été organisée il y a plus de deux ans grâce à l'énergie du capitaine McCrae, n'a pas encore reçu d'armement; cette année, elle a dû faire l'école sans canons, se servant de voitures de roulage pour se donner une contenance lorsqu'elle s'exerçait avec la brigade. Le major Macdonald m'a fait rapport qu'il avait inutilement demandé la permission de se servir de quatre canons de 9 à âme lisse, et même d'en payer de ses propres deniers les frais de transport. Le besoin d'une salle d'exercice se fait sentir d'une manière pressante pour la batterie de campagne d'Ontario.

BATTERIE DE CAMPAGNE NO 1, DE WELLINGTON—CAPITAINE W. NICOLL.

Echelle des points.

Uniformes et fourniments	7
Canons, affûts et attirail	6
Chevaux	6
Harnais et harnachements	10
Défilé au pas, au trot et au galop	11
Service des bouches à feu sur place, et réponses faites par les sous-officiers à des questions concernant le matériel d'artillerie	23
Grandes manœuvres	12
Choix de positions de combat et réponses (des officiers) à des questions tirées du manuel d'artillerie de campagne sur la tactique de combat	20
Pour chaque officier ou soldat possédant un certificat d'école d'artillerie de 1ère à 4me classe	4
Pour chaque membre ayant un insigne de mérite, (½)	3
Exercice du sabre avec les officiers à cheval et les sous-officiers	4
Démontage des canons et pièces mises hors de combat	5
Discipline (y compris détails de campement)	10
Un dixième (1-10) du total des points du tir de concours	43.2
Chiffre de mérite.—Total	164.42

Cette batterie se compose de cultivateurs respectables doués d'un bon physique. Les chevaux appartiennent aux hommes.

Batterie de campagne No 2, d'Ontario.—Capitaine McCrae.

Echelle des points.

Uniformes et fourniments..	7
Canons, affûts et attirail..	6
Chevaux..	8
Harnais et harnachement..	10
Défilé, au pas, au trot et au galop..	11
Service des bouches à feu sur place, réponses faites par les sous-officiers à des questions concernant le matériel d'artillerie..	24
Grandes manœuvres..	14
Choix de positions de combat et réponses (des officiers) à des questions tirées du manuel d'artillerie de campagne sur la tactique de combat..	23
Pour chaque officier ou soldat possédant un certificat d'école d'artillerie, de 1ère à 4ème classe..	9
Pour chaque membre ayant un insigne de mérite, (½)..	15
Exercice du sabre avec les officiers à cheval et les sous-officiers..	3
Démontage des canons et pièces mises hors de combat..	4
Discipline (y compris détails de campement)..	10
Un dixième (1-10) du total des points du tir de concours..	
Total..	

Cette batterie doit son origine à l'infatigable énergie du capitaine McCrae, qui est un excellent officier Les sous-officiers et les soldats appartiennent à l'école d'agriculture de Guelph. Ils s'exercent tous les jours, et ce sont des jeunes gens actifs, intelligents et bien élevés, qui ont obtenu le maximum des points par leurs réponses à des questions sur l'artillerie dont pas une seule ne les a embarrassés. Leur organisation spéciale leur donne un avantage particulier, et l'on ne saurait priser trop haut le profit qu'il y a à répandre le goût de la discipline et les connaissances pratiques de l'artillerie parmi les futurs cultivateurs canadiens.

La conduite de la brigade en camp a été excellente. Les devoirs de routine, l'instruction et les détails du service ont été mis à exécution d'une manière satisfaisante par le maréchal-des-logis chef Clarke, ci-devant de l'artillerie royale, et maintenant de l'école royale d'artillerie de la batterie A. Ce corps possède une bonne musique. La seule chose regrettable relativement à la brigade, c'est qu'un plus grand nombre d'officiers et de soldats n'aient pas jugé à propos d'acquérir les connaissances voulues à l'école de l'artillerie. La position honorable d'un officier de cette arme vaut pour le moins la peine qu'on lui sacrifie trois mois d'étude et qu'on acquière l'expérience que donne le service régulier.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE LONDON.

Campement dans le parc de la reine, à London.

Inspection le 25 et le 26 juin.

Officiers présents :

Le major J. Peters, commandant.

Le lieutenant John F. Williams (ci-devant de l'artillerie royale.)

Le lieutenant Wilfred H. Heath, de l'école d'artillerie; (malade pendant une partie de la revue).

Echelle des points.

Uniformes et fourniments..	6
Canons, affûts et attirail..	5
Chevaux..	6
Harnais et harnachement..	11

Défilé, au pas, au trot et au galop	10
Services des bouches à feu sur place, et réponses faites par les sous-officiers à des questions concernant le matériel d'artillerie	20
Grandes manœuvres	10
Choix de positions de combat et réponses (des officiers) à des questions tirées du manuel d'artillerie de campagne sur la tactique de combat	15
Pour chaque officier ou soldat possédant un certificat de l'école d'artillerie, de 1re à 4e classe	20
Pour chaque membre ayant un insigne de mérite, (¼)	0
Exercice du sabre avec les officiers à cheval et les sous-officiers	0
Démontage des canons et pièces mises hors de combat	3
Discipline (y compris détails de campement)	8
Un dixième du total des points du tir de concours	
Chiffre de mérite total	

NOTE.—Le chiffre de mérite ne peut être déterminé vu que le tir du canon n'a pas été pratiqué.

Cette batterie a été inspectée à son désavantage. Vu l'urgence d'inspections subséquentes, j'ai été obligé de passer ce corps en revue lorsqu'il n'avait encore que trois jours de camp, et c'est peut-être là ce qui explique jusqu'à un certain point pourquoi je ne l'ai pas trouvé sur un aussi bon pied qu'il y a trois ans. Plusieurs de ses vieux soldats l'avaient quitté et vingt recrues se trouvaient dans les rangs. Il n'y a pas de champ de tir convenable dans les environs, et comme les autorités n'ont pas répondu à temps à une demande qui avait été faite par cette batterie pour obtenir la permission de se rendre à Port Stanly, le tir du canon a été remis à une autre année. L'équipement est quelque peu en mauvais état, mais le commandant ne peut guère en être tenu responsable. Les porte manteaux sont usés; il paraît qu'on s'en sert depuis 24 ans. Les musettes étant renvoyées au magasin ne forment pas partie de l'équipement de batterie disponible pour l'usage immédiat; les canons n'ont pas été peinturés depuis huit ans; les sièges d'essieu ne sont pas pourvus de marche-pieds, ce qui expose les hommes à des ruptures; il n'y a pas de tables de tir. J'ai fait rapport de ces choses il y a trois ans, époque depuis laquelle je n'ai pas inspecté la batterie. Il n'y a pas de magasin pour l'artillerie de campagne et les munitions de guerre, tel que le veulent les ordres généraux datés à Ottawa le 15 décembre 1876. Trois sous-officiers et deux conducteurs sont entrés à l'école royale d'artillerie de la batterie B., depuis l'arrivée de cette dernière, pour y suivre le cours abrégé d'instruction.

BATTERIE DE CAMPAGNE D'HAMILTON.

Commandée par le capitaine William F. McMahon. N'a pas fait les exercices cette année, donnant pour raison que la solde n'est pas accordée pour les dimanches ni pour les jours employés à se rendre au camp et en revenir, ces deux journées étant les plus rudes que les hommes aient à faire puisqu'ils leur faut asseoir et lever le camp, renvoyer les équipages, et marcher pour l'aller et le retour. Il est regrettable que cet officier et ses soldats n'aient pas jugé à propos de faire le sacrifice que se sont imposé leurs camarades d'autres batteries. C'est un grave inconvénient pour une arme compliquée comme l'est l'artillerie de campagne, que de rester deux ans sans s'exercer lorsque le temps de service n'est que de trois ans. J'espère qu'on fera quelque changement dans les ordres pour l'année prochaine. Aucun officier ni soldats ne sont entrés à l'école d'artillerie cette année.

BATTERIE DE CAMPAGNE DU CANAL WELLAND.

J'ai inspecté cette batterie à Port Colborne le 16 septembre.

Officiers présents:

Le capitaine titulaire Frank King.

Le lieutenant Albert W. Reavely, école d'artillerie.

Le lieutenant Benjamin Rooth (prov).

Cette batterie est commandée de nom par le major titulaire Richard King que des blessures reçues sur le champ de bataille, dans l'accomplissement de ses devoirs, rendent impropre au service. Il est très-regrettable que les recommandations du lieutenant-colonel Irwin relativement à la retraite de cet officier n'aient pas été suivies. Je suis d'accord avec lui, et j'espère que conformément au paragraphe 91 des règlements de la milice 1879, cet officier, brave mais invalide, aura sa retraite avec le grade de lieutenant colonel en récompense de ses vaillants services, et des sacrifices qu'il a faits pour la cause de son pays. Il a, je crois, reçu une indemnité pécuniaire.

Echelle des points.

Uniforme et fourniments	6
Canons, affûts et attirail	8
Chevaux	7
Harnais et harnachement	19
Défilé, au pas, au trot et au galop	11
Service des bouches à feu sur place, et réponses faites par les sous-officiers à des questions concernant le matériel d'artillerie	21
Grandes manœuvres	14
Choix de positions de combat et réponses (des officiers) à des questions tirées du manuel d'artillerie de campagne sur la tactique de combat	8
Pour chaque officier ou soldat possédant un certificat d'école d'artillerie, de 1ère à 4me classe	19
Pour chaque membre ayant un signe de mérite, (¼)	1.75
Exercice du sabre avec les officiers à cheval et les sous-officiers	0
Démontage des canons et pièces mises hors de combat	0
Discipline (y compris détails de campement)	9
Un dixième du total des points du tir de concours	47.3
Chiffre de mérite—Total	161.78

Vu les désavantages dont souffre cette batterie, faute d'une salle d'exercice, l'officier qui la commande mérite beaucoup d'éloges. Il n'y a pas de salle convenable pour les exercices volontaires, bien que deux acres de terre aient été donnés gratuitement par le comté de Welland dans le but d'en construire une et que la somme de $700 ait été portée pour cet objet au budget de 1872. L'argent n'a pas encore été versé et il est à craindre que le comité ne reprenne son terrain à moins qu'on ne construise la salle d'exercice en question. Il n'y a pas non plus de salle d'armes ou magasin convenable, en sorte qu'il est impossible de se conformer aux ordres généraux datés à Ottawa le 15 décembre 1876. C'est là un point important à considérer par rapport à la protection du canal Welland. Depuis l'arrivée de la batterie B, un maréchal-des-logis est entré à l'école royale d'artillerie pour y suivre le cours abrégé d'instruction.

ARTILLERIE DE MONTAGNE.

La batterie d'artillerie de montagne du Sault-Sainte-Marie n'a jamais été inspectée que je sache par un officier de cette arme ; il n'a pas été pris non plus de mesures pour son instruction, ni pour s'assurer de l'état de son équipement. Elle possède 2 pièces de montagne rayées, de 7, se chargeant par la bouche.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE TORONTO.

Inspectée le 14 septembre.

Officiers présents :

Le major titulaire John Gray, commandant.

Le lieutenant Joseph H. Mead.

Le chirurgien McDonald.

Le vétérinaire Andrew Smith.

Echelle des points.

Uniforme et fourniments	5
Canons, affûts et attirail	6
Chevaux	7
Harnais et harnachement	10
Défilé, au pas, au trot et au galop	9
Service des bouches à feu sur place, et réponses faites par les sous-officiers à des questions concernant le matériel d'artillerie	22
Grandes manœuvres	10
Choix de positions de combat et réponses (des officiers) à des questions tirées du manuel d'artillerie de campagne sur la tactique de combat	20
Pour chaque membre ayant un insigne de mérite, (½)	3
Pour chaque officier ou soldat possédant un certificat d'artillerie, de 1ère à 4me classe	12
Exercice du sabre avec les officiers à cheval et les sous-officiers	0
Démontage des canons et pièces mises hors de combat	6
Discipline (y compris détails de campement)	8
Un dixième (1-10) du total des points du tir de concours	48·9
Chiffre de mérite.—Total	167·9

Le major Gray est un bon officier d'une longue expérience, et il est bien secondé par son unique subalterne, le lieutenant Mead. Cependant, je n'ai pas trouvé la batterie sur un aussi bon pied que lors de ma précédente inspection, il y a quatre ans. Deux officiers s'en sont retirés et plusieurs sous-officiers ont quitté le district, mais il est probable qu'ils reviendraient en cas d'évènement. Par suite de ces absences, il a fallu que les musiciens fissent le service des bouches à feu : quelques-uns des conducteurs étaient trop jeunes et n'avaient pas la taille voulue.

L'uniforme sert depuis longtemps, et, par conséquent il n'est pas en bon état. C'est à cette batterie qu'incombe le devoir de tirer les salves d'usage à l'ouverture et à la prorogation du parlement provincial, et ce service, de même que les exercices volontaires, use l'uniforme. Depuis que la batterie B est arrivée, quatre sous-officiers sont entrés à l'école royale d'artillerie pour y suivre le cours abrégé d'instruction.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE DURHAM.

Inspectée le 23 septembre ; tir du canon le 24. Les officiers suivants étaient présents :—

Le capitaine William Morton Graham, de l'école d'artillerie, commandant.
Le lieutenant William McLean, fils, de l'école d'artillerie.
Le chirurgien Thomas H. Brent, M.D.
Le vétérinaire J. S. Cæsar, 3me régiment de cavalerie.

Les lieutenants Charles H. Brereton et J. Richardson ont été portés comme absents sans permission.

Echelle des points.

Uniforme et fourniments	3
Canons, affûts et attirail	4
Chevaux	5
Harnais et harnachement	3
Défilé, au pas, au trot et au galop	3
Service des bouches à feu sur place, et réponses faites par les sous-officiers à des questions concernant le matériel d'artillerie	16
Grandes manœuvres	3
Choix de positions de combat et réponses (des officiers) à des questions tirées du manuel d'artillerie de campagne sur la tactique de combat	0

Pour chaque officier ou soldat possédant un certificat d'école d'artillerie, de 1ère à 4me classe	14
Pour chaque membre ayant un insigne de mérite (¼)	3.50
Exercice du sabre avec les officiers à cheval et les sous-officiers	0
Démontage des canons et pièces mises hors de cambat	6
Discipline (y compris détails de campement)	4
Un dixième (1-10) du total des points du tir de concours	41.50
Chiffre de mérite—Total	106

On peut voir que l'échelle des points assigne à cette batterie le dernier rang de capacité.

Le chirurgien fait rapport qu'il y a eu dans le camp beaucoup de maladie, aggravée par le manque d'une caisse de pharmacie que le département a négligé de fournir cette année. Je ne vois pas qu'il y ait d'économie à payer un médecin s'il n'y a pas de remèdes. Le service de l'artillerie expose les hommes à des accidents sérieux, indépendamment des maladies sans gravité que les camps engendrent. Si l'on a trouvé extravagant le système des caisses de pharmacie, du moins devrait-on permettre aux médecins qui fourniraient leurs propres médicaments d'en présenter des comptes avec le rapport de santé. Il est évident que dans des cas sérieux, comme par exemple lorsqu'un homme eut la main emportée l'année dernière, il était impossible de se conformer aux ordres qui exigent que les miliciens malades soient renvoyés chez eux sans recevoir d'abord les soins du médecin. Les affûts ont besoin d'être peinturés—ce qui n'a pas été fait depuis qu'on les a reçus—et les coins s'échappent des moyeux. Les harnais sont en mauvais état; certaines parties sont attachées avec des ficelles.

J'ai fait un rapport défavorable sur cette batterie lors de la dernière inspection que j'en ai faite, et je regrette de la voir aujourd'hui dans le même état où elle se trouvait il y a quatre ans.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE KINGSTON.

Cette batterie a été inspectée le 30 juin, après avoir pratiqué le tir du canon le jour précédent. Le premier juillet elle a été formée en brigade avec les cadets et la batterie B., E. A., en présence du ministre de la milice. Son défilé au pas, au trot et au galop, ainsi que la manière dont elle a pris ses positions de combat en profitant des avantages offerts par le terrain, etc., ont donné satisfaction et fait honneur à son commandant, le capitaine H. Wilmot. La revue qu'elle a passée a été également satisfaisante. Pendant ses exercices, ce corps a avantageusement profité de l'aide du sergent instructeur A. Lyndon de la batterie B et de l'école royale d'artillerie. Les sous-officiers et les hommes sont de bons cultivateurs doués d'un excellent physique, et les chevaux de la batterie leur appartiennent; toutefois, le lieut.-colonel Irwin fait rapport qu'ils n'ont pas profité de la proximité de l'école d'artillerie autant qu'ils auraient pu le faire. J'espère qu'il y aura progrès sous ce rapport.

Les officiers suivants étaient présents à l'instruction et à la revue: Le capitaine Henry Wilmot, (prov.); le lieutenant John Wilmot, E. A.; le sous-lieutenant Peter G. Wilmot, E. A.; le chirurgien Herbert J. Saunders, M. D.

Echelle des points.

Uniforme et fourniments	6
Canons, affûts et attirail	5
Chevaux	7
Harnais et harnachement	11
Défilé, au pas, au trot et au galop	11
Services des bouches à feu sur place, et réponses faites par les sous-officiers à des questions concernant le matériel d'artillerie	20
Grandes manœuvres	11

Choix de positions de combat et réponses (des officiers) à des questions tirées du manuel d'artillerie de campagne sur la tactique de combat	20
Pour chaque officier ou soldat possédant un certificat d'école d'artillerie, de 1ère à 4me classe	11
Pour chaque membre ayant un insigne de mérite, (½)	...
Exercice du sabre avec les officiers à cheval et les sous-officiers	...
Démontage des canons et pièces mise hors de combat	6
Discipline (y compris détails de campement)	8
Un dixième du total des points du tir de concours	50
Chiffre de mérite.—Total	166

1 sous-officier, 1 conducteur et 1 trompette se sont inscrits pour le cours abrégé d'instruction à l'école royale d'artillerie, depuis l'arrivée de la batterie B.

BATTERIE DE CAMPAGNE D'OTTAWA.

N'ayant pu me rendre moi-même sur les lieux, j'ai donné instruction au lieut.-colonel Montizambert, de la batterie B., d'inspecter cette batterie, ce qu'il a fait le 2 juillet 1880, établissant l'échelle des points ainsi qu'il suit. Le tir du canon a été pratiqué le 30 juin, le lieut.-colonel Cole, (cours complet) de l'école royale d'artillerie, agissant comme arbitre.

Echelle des points.

Uniforme et fourniments	7
Canons, affuts et attirail	5
Chevaux	6
Harnais et harnachement	8
Défilé, au pas, au trot et au galop	11
Service de bouches à feu sur place, et réponses faites par les sous-officiers à des questions concernant le matériel d'artillerie	20
Grandes manœuvres	13
Choix de positions de combat et réponses (des officiers) à des questions tirées du manuel d'artillerie de campagne sur la tactique de combat	11
Pour chaque officier ou soldat possédant un certificat d'école d'artillerie, de 1ère à 4me classe	11
Pour chaque membre ayant un insigne de mérite, (½)	5.5
Exercice du sabre avec les officiers à cheval et les sous-officiers	4
Démontage des canons et pièces mises hors de combat	8
Discipline (y compris détails de campement)	9
Un dixième (1-10) du total des points du tir de concours	50.1
Chiffre de mérite—Total	168.6

Officiers présents:—
Le capitaine J. Stewart, (prov.)
Le lieutenant Louis W.P. Coutlée, E.A.
Le lieutenant Thomas Evans, E.A.
Le chirurgien Thomas B. Bentley, M.D.
Le vétérinaire James Harris.

La batterie a été exercée par le commandant ainsi que par les deux officiers subalternes, et les manœuvres ont été exécutées avec aplomb.

Observations de l'inspecteur d'artillerie:—

Comme cette batterie est aux quartiers-généraux, il devra être facile sur les demandes d'usage, d'obtenir trois équipements complets de sous-officier, ainsi que des

têtes d'écouvillon. Jusqu'à ce jour le capitaine Stewart n'a pas jugé à propos de se conformer aux instructions que je lui ai transmises à ce sujet.

Quant à l'état des affûts, il ne devrait pas y avoir de difficulté à obtenir le paiement d'un compte de dépenses imprévues pour couvrir les frais de peinturage et autres petites réparations. Detpuis que la batterie B est arrivée, deux sous-officiers sont entrés à l'école royale d'artillerie pour y suivre le cours abrégé d'instruction.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE GANANOQUE.

Inspection le 7 juillet, et tir du canon le 8.

Officiers présents: Le major titulaire William McKenzie, E.A., commandant; les lieutenants Charles Edwin Britton, George Gillies et J. M. Redmond, E.A.; le chirurgien E. H. Merrick; le vétérinaire John Waldie.

Echelle des points.

Uniformes et fourniments	5
Canons, affûts et attirail	4
Chevaux	5
Harnais et harnachement	10
Défilé, au pas, au trot et au galop	9
Service des bouches à feu sur place, et réponses faites par les sous-officiers à des questions concernant le matériel d'artillerie	16
Grandes manœuvres	10
Choix de positions de combat et réponses (des officiers) à des questions tirées du manuel d'artillerie de campagne sur la tactique de combat	14
Pour chaque officier ou soldat possédant un certificat d'artillerie, de 1ère à 4me classe	17
Pour chaque membre ayant un insigne de mérite, (½)	6
Exercice du sabre avec les officiers à cheval et les sous-officiers	0
Démontage des canons et pièces mises hors de combat	2
Discipline (y compris détails de campement)	7
Un dixième du total des points du tir de concours	47.8
Chiffre de mérite.—Total	152.8

D'après ma précédente inspection de la batterie et ce que je savais du zèle ainsi que de l'habileté de son commandant, j'ai été surpris de ne pouvoir lui assigner un plus haut rang dans l'échelle des points, mais ce corps paraît entendre mal la disposition des effets d'équipement dans la tenue de route; les officiers subalternes ne connaissent pas bien la tactique (à part le lieutenant Redmond, qui est une honorable exception), et les sous-officiers ne sont pas non plus parfaitement au fait du matériel et des éléments de l'artillerie. Depuis que la batterie B est arrivée, un officier et un sous-officier sont entrés à l'école royale d'artillerie pour y suivre le cours abrégé d'instruction.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE QUÉBEC

Inspectée le 25 mai 1880.
Officiers présents:
Le capitaine Crawford Lindsay, E. A., commandant.
Le lieutenant Charles P. Dean, E. A.
Le sous-lieutenant Edward B. Garneau (prov).
Le lieutenant Thibeaudeau (faisant fonction).
Le vétérinaire W. B. Hall.

Par suite d'une blessure reçue le jour précédent, le lieutenant Thibeaudeau n'a pu monter à cheval.

La batterie a fait ses exercices casernée dans la citadelle. Ses chevaux ont été attachés au piquet dans le manége couvert, et elle a fourni pour la porte de chaînes une garde dont les sentinelles se sont montrées si actives, propres et alertes, qu'il était difficile de les distinguer de leurs aînées de la batterie B. J'ai eu toutes les occasions possibles de remarquer l'instruction complète et efficace qu'elle a reçue du capitaine Crawford Lindsay, ainsi que la stricte discipline maintenue par ce dernier. La batterie a aussi été passée en revue le jour de la fête de la reine, et par la part qu'elle a prise aux manœuvres sur les plaines d'Abraham, elle a prouvé l'habileté de son commandant en même temps que sa grande aptitude à prendre des positions de combat et à manœuvrer sur un terrain difficile.

Il faut dire, à son honneur, que depuis sa formation elle a su profiter des avantages que lui offrait la proximité de l'école royale d'artillerie. Son ancien commandant, le lieutenant-colonel Baby, a été l'un des premiers à entrer à l'école d'artillerie de la batterie B. Pendant les neuf dernières années, il n'a épargné ni argent ni travail pour entretenir le corps, qui a été complètement pourvu de colbachs, de pantalons pour le service à cheval, de bottes et d'éperons, grâce en grande partie à sa libéralité et avec l'aide des officiers et des soldats eux-mêmes. La valeur des points qui suivent se trouve rehaussée quand on songe que les sous-officiers et les hommes de ce corps sont tous des Canadiens parlant le français. Les principaux livres d'instruction et les commandements dont on se sert ne sont pas dans leur langue maternelle.

Echelle des points.

Uniforme et fourniments	8
Conons, affûts et attirail	6
Chevaux	7
Harnais et harnachement	10
Défilé, au pas, au trot et au galop	12
Service des bouches à feu sur place, et réponses faites par les sous-officiers à des questions concernant le matériel d'artillerie	22
Grandes manœuvres	14
Choix de positions de combat et réponses (des officiers) à des questions tirées du manuel d'artillerie de campagne sur la tactique de combat	13
Pour chaque officier ou soldat possédant un certificat d'artillerie, de 1ère à 4me classe	15
Pour chaque membre ayant un insigne de mérite, (¼)	5
Exercice du sabre avec les officiers à cheval et les sous-officiers	4
Démontage des canons et pièces mises hors de combat	6
Discipline (y compris détails de campement)	10
Un dixième du total des points du tir de concours	47.1
Chiffre de mérite—total	179.1

ARTILLERIE DE PLACE.

L'artillerie de place en général est dans une condition très-inefficace, particulièrement dans la province d'Ontario où je n'ai trouvé qu'une bonne batterie sur dix, ainsi que j'en ai fait un rapport détaillé. Dans la province de Québec, elles sont meilleures, vu qu'elles sont pour la plupart en brigades, à Montréal et à Québec, où il y a des salles d'exercices, des canons et des appareils pour pratiquer les exercices volontaires, les manœuvres de force, etc.

Pendant des années, j'ai trouvé la brigade d'artillerie de Montréal dans une condition très-efficace ; mais en ces derniers temps, des dissentions parmi les officiers et une enquête qui n'a été suivie d'aucune action décisive, ont démoralisé le corps. Le lieut.-colonel Irwin n'en parle pas favorablement, et il rapporte que les sous-officiers et les soldats porteurs de certificats de l'école succursale de Montréal, n'ont pas une connaissance suffisante des munitions. Cet officier signale l'absence de

modèles pour l'enseignement. Il est sans doute à sa connaissance qu'il est difficile d'obtenir une subvention en argent, en faveur de cette école succursale pour laquelle il n'y a eu qu'un sous-officier d'accordé pendant les mois d'hiver; il sait aussi que les soldats se recrutant parmi les hommes d'affaires de la ville, il ne s'offrait pas de meilleurs moyens que ceux qui ont été adoptés pour l'enseignement de la brigade. Sa recommandation de former un camp d'instruction sur l'île Sainte-Hélène est sans doute bonne, s'il ne se trouve pas que les officiers et les hommes soient dans l'impossibilité de quitter leurs affaires pendant les florissantes journées d'été, et qu'ils ne puissent se rendre au camp que pour les exercices du soir; car il ne restera guère assez d'énergie à des gens harassés par une chaude journée de travail, pour se livrer aux exercices de l'artillerie avec de lourds canons.

Le rapport du lieut.-colonel Irwin ne parle pas de la batterie de Saint-Jean, province de Québec. Je ne l'ai pas trouvée dans un état satisfaisant lors de ma dernière inspection. Saint-Jean est un point important au sujet duquel il a été fait plusieurs rapports qui n'ont cependant abouti à rien.

Le projet d'assembler dans la citadelle de Québec les batteries d'artillerie de place nouvellement formées, est également bon, pourvu que les mêmes nécessités d'affaires ne s'opposent pas à son exécution. Suivant le lieut.-colonel Price Lewes, la brigade d'artillerie de place du Nouveau-Brunswick dégénère, pour des raisons qui échappent à son contrôle, et qu'il signale dans son rapport. J'espère que cela fera agir le département. La défense de Saint-Jean à l'aide de l'artillerie est très importante. Il est satisfaisant de voir que la brigade d'artillerie de place a fait beaucoup de progrès depuis la nomination du lieutenant-colonel Price-Lewes. Ce dernier a établi des écoles d'instruction pour les officiers et les hommes qui ont donné, sous sa surveillance, de bonnes réponses aux questions d'examen fournies par l'école royale d'artillerie de Québec sur l'artillerie, la fortification et la loi militaire. Ces questions avaient la même importance que celles ordinairement posées à l'école royale militaire de Québec; et comme l'instruction théorique a été donnée par le lieut.-colonel lui-même, aidés des adjudants dans les exercices pratiques, c'est une assez bonne preuve de capacité. Lors de ma dernière inspection, et avant de passer au lieut.-colonel Price Lewes, cette batterie m'avait paru peu supérieure à une mauvaise infanterie bleue. Les résultats des examens et des concours de tir et de manœuvres de force, sous les auspices de l'association de l'artillerie du Canada, accusent un état de choses très différent. Le lieut.-colonel Price Lewis a encore excité l'émulation en accordant des prix en sus de ceux qui ont été donnés par l'association de l'artillerie du Canada.

La batterie n° 2 de Charlottetown, commandée par le lieutenant Irving, de l'école royale d'artillerie, batterie B, a montré, en remportant le prix des manœuvres de force sur la milice de tout le pays (à l'exception des écoles d'artillerie), ce qu'un corps presque isolé peut faire sous un officier instruit et zélé.

Récapitulons en peu de mots ce qu'il faut à l'artillerie de place:—

1. L'abolition du système permettant aux batteries de place de ne faire les exercices qu'une fois en deux ans ou moins, suivant le choix du sort. Maintenir des corps d'artillerie pour ne faire les exercices qu'une fois en deux ans, c'est tout simplement gaspiller de l'argent.

2. Les corps isolés dans les provinces d'Ontario et de Québec qui ne font pas d'exercices volontaires, ou ne peuvent être assemblés à Kingston ou à Québec pour faire les exercices annuels, devraient être licenciés, et les sommes économisées par ce moyen dépensées pour les corps susceptibles de devenir capables, suivant les rapports des inspecteurs d'artillerie.

3. Les capitaines des batteries qui font vingt-cinq exercices volontaires ou plus, sans solde, pendant l'année, tel que réglé pour l'obtention des insignes de mérite de l'association de l'artillerie du Canada, devraient avoir la permission de présenter des comptes de dépense im prévue certifiés et ne devant pas excéder $20 pour la première année, afin de pouvoir acheter des appareils de manœuvres de force, tels que câbles, poutrelles, rouleaux, a % otoirs, et $10 annuellement pour en entretenir le nombre nécessaire aussi longtemps que ces corps continueront à faire le nombre voulu d'exer-

cices volontaires, et à donner satisfaction aux inspecteurs d'artillerie quant à leur capacité.

4° Les munitions que le département accorde pour la pratique du tir ne sont pas suffisantes, vu qu'à une époque de crise, elles ont été réduites au minimum. On devrait permettre d'employer vingt cartouches à boulets pleins de plus par batterie, pour l'instruction des hommes qui ne sont pas bons tireurs. Il y a une immense quantité de munitions pour canons à âme lisse que le temps met rapidement hors d'usage, et qu'il serait mieux d'utiliser pour l'enseignement.

5° On espère que la conversion déjà commencée des vieilles pièces en canons rayés, sera continuée jusqu'à ce qu'il y en ait suffisamment pour en mettre sur tous les points importants où l'on considère qu'il est nécessaire d'entretenir une artillerie de place, et de faire les frais du terrassement de protection sans lequel les canons et les canonniers sont inutiles. On estime que dans un sol ordinaire une batterie à demi encaissée pour deux canons et deux mortiers, y compris le magasin de batterie et la gorge fermée au moyen de palissades, coûterait $800. Un officier du génie de Montréal, porteur d'un certificat de première classe de l'école royale d'artillerie de la batterie B, offre de faire l'ouvrage pour cette somme. Plans et devis soumis avec le présent rapport. J'espère que la dépense d'un pareil ouvrage sera autorisée, ne serait-ce qu'à titre d'essai. La batterie pourrait le mettre en bon état tous les ans, pendant ses exercices, pourvu qu'on l'autorisât à dépenser $10 pour des outils de tranchée qui seraient fournis et gardés dans les magasins d'artillerie.

6° On pourrait distribuer avec avantage tous les trois ans, un habillement d'uniforme en serge aux corps qui font les exercices volontaires durant l'année, d'après le système établi par l'association de l'artillerie du Canada pour les insignes de mérite.

7° Il ne faut pas oublier que les bons corps d'artillerie de place constituent une arme très-économique et utile, vu qu'on peut les envoyer à la frontière comme infanterie (et ils l'ont été) dans des localités où ils pourrait se faire qu'ils n'eussent pas à se servir de leurs canons. L'artillerie de place de Montréal a rendu de bons services à la rivière à la Truite comme bataillon d'infanterie. En conséquence, il faudrait distribuer à tous ces corps des sacs pour les cartouches supplémentaires, en outre de la giberne d'artillerie de l'ancien patron, qui est trop petite. Il y en a en quantité dans les magasins de la milice, ainsi que des havresacs de l'ancien patron.

8° La règle qui veut que les officiers acquièrent les connaissances voulues dans les douze mois de leur nomination devait être appliquée. Il n'y a dans toute la province d'Ontario qu'un seul commandant de batterie de place qui possède les connaissances voulues.

BATTERIE D'ARTILLERIE DE PLACE DE SARNIA.

L'artillerie de place de Sarnia n'a pas fait les exercices depuis deux ans. J'ai su par l'aide-adjudant général qu'on avait l'intention d'en faire une compagnie d'infanterie, mais elle reste comme batterie de place sur le rôle de milice.

BATTERIE D'ARTILLERIE DE PLACE DE SAINTE-CATHERINE.—Capitaine Wiley, E. A., commandant.

L'aide-adjudant-général du district militaire No 2, a bien voulu inspecter cette batterie pour moi, vu que l'inspection d'une autre batterie dans une localité différente, s'opposait à ce que je me rendisse à Sainte-Catherine.

Cette batterie est armée de deux canons de 18 à âme lisse montés sur des affûts roulants. Elle occupe une position importante et devrait avoir des canons modernes. Ceux qu'elle possède pourraient être transformés en canons rayés de 20 pour environ $500 chacun. Les affûts actuels conviendraient s'ils étaient en bon état. La batterie devrait être alors placée, pour les exercices, sur le même pied qu'une batterie de campagne. Cette dernière chose a été suggérée par le lieut.-colonel Irwin, et je suis de son avis.

On trouvera les détails de l'inspection dans le rapport du lieut.-colonel Durie La batterie n'a pas exécuté le tir du canon.

BATTERIE D'ARTILLERIE DE PLACE DE TORONTO.—Capitaine Donald Gibson, commandant.

Le capitaine Gibson est resté sans officiers subalternes, pendant les trois dernières années et peut-être plus longtemps. Il est difficile d'imaginer qu'il n'eût pu trouver des officiers d'artillerie dans une ville comme Toronto, s'il l'eut sérieusement voulu. Grâce à ses efforts, secondés par le maréchal-des-logis Swason, autrefois de la batterie B, le corps se maintient dans une condition assez efficace, mais, ainsi qu'il en a déjà été fait rapport, on ne saurait s'attendre à ce qu'il puisse faire face à toutes les exigences du service sans officiers subalternes. De plus, le capitaine Gibson a parlé de se retirer; mais on espère qu'il aura assez de patriotisme pour n'en rien faire avant d'avoir mis entre les mains d'un homme compétent le corps qui lui a été confié. L'uniforme et les fourniments sont en très bon état et la batterie s'est procuré des casques à ses propres frais. Maniement des armes, assez bon; mais l'exercice des feux n'a pas été enseigné. Je suis surpris de voir qu'en ce cas-ci, comme dans d'autres, des officiers de milice intelligents oublient que ce n'est pas du maniement des armes mais bien des feux qu'un ennemi peut avoir quelque chose à craindre. Les exercices de compagnie ont été médiocres, mais comme le temps a été bien employé pour l'instruction d'artillerie, j'ai moins raison de m'en plaindre, et je ferai simplement remarquer qu'avec une excellente salle d'exercice la batterie jouit de toutes les commodités possibles pour se livrer le soir à des exercices volontaires de toute sorte.

Service du canon, du mortier, et équipement de la chèvre, tout a bien réussi sous la direction des sous-officiers; il en est ainsi du brêlage et des réponses à des questions sur les munitions. Le tir du canon a été exécuté d'après les règles de l'association de l'artillerie du Canada, à l'aide de la batterie délabrée du Vieux Fort, Toronto; officier de tir, capitaine Short, de la batterie B. Le tir à boulet plein a bien réussi, mais les fusées à obus étaient hors de service. Ces derniers paraissaient être convenablement forés, mais ils ont tous éclaté en sortant du canon à l'exception d'un. Les fusées portaient la date de 1864. On aurait dû les déclarer impropres à la distribution. Sans qu'il y ait de sa faute, cette batterie a perdu l'occasion de se distinguer dans le concours de l'association de l'artillerie du Canada par suite de la distribution de ces mauvaises fusées.

BATTERIE D'ARTILLERIE DE PLACE DE COLLINGWOOD.

Inspection le 26 juillet et tir du canon d'après les règles de l'association de l'artillerie du Canada; officier de tir, le major Taschereau de la batterie B. A cause d'un coup de vent, il a été difficile d'établir la cible, mais le tir a assez bien réussi, si l'on prend en considération le grand vent qu'il faisait, ainsi que le mauvais état des leviers de manœuvre et de la plate-forme. L'uniforme, les armes et les fourniments étaient en bon état. Le corps avait été pourvu de casques par la libéralité du conseil municipal qui a aussi payé la moité du coût du magasin. Le maniement des armes et les exercices de compagnie ont été médiocres; il est inutile de s'attendre à ce qu'un corps qui n'est autorisé à faire que six jours d'école en deux ans puisse se montrer au fait de tels exercices. Néanmoins, le service des bouches à feu a assez bien réussi, mais les hommes avaient peu de connaissances de l'artillerie et du matériel. Aucun des officiers ne possède de certificats de l'école d'artillerie, et bien que le lieutenant-colonel titulaire Hogg ait été attaché à l'artillerie royale pour les fins de l'enseignement, il y a eu de grands changements depuis lors. Il faut espérer que son fils, le sous-lieutenant Hogg, acquerra les connaissances voulues. Il a été recommandé de licencier la batterie de Collingwood, mais en cas de guerre, cet endroit serait une excellente base d'approvisionnements. Vu que le conseil municipal s'est montré si patriotique, il pourrait encore donner de l'aide, si le gouvernement voulait payer la moité du coût ($800) d'une batterie en terre-plein pour une couple de canons et de mortiers, afin de protéger le port depuis la pointe du Pêcheur, contre les vaisseaux armés en course. Une telle batterie servirait à défendre contre des navires non cuirassés, mais encore elle protégerait les torpilles qu'on pourrait juger à propos en aucun temps de disposer au fond de l'eau. Depuis l'arrivée de la batterie B, un sous-officier est entré à l'école royale d'artillerie pour y suivre le cours abrégé d'instruction.

BATTERIE D'ARTILLERIE DE PLACE DE COBOURG.

Inspectée le 13 juillet. Le tir du canon a été assez bien exécuté le même jour, avec des pièces de 18 à âme lisse, montées sur des affûts roulants.

Officiers présents :—

Le capitaine J. H. Dumble, (prov.), commandant.

Le lieutenant McNaughton, (prov.).

Le sous-lieutenant Edward A. MacNachton (prov.).

Cette batterie se compose de jeunes gens intelligents et respectables, tous soldats de recrue. L'ancien système du choix par le sort, celui des exercices tous les deux ans détruisant l'efficacité de l'artillerie. Maniement des armes et feux, ainsi qu'exercices de compagnie, bien. Uniforme, fourniments et armes, en excellent état. Service de bouches à feu sur affût roulant pour pièce de 18, et service de canon de 24, bien. Réponses à questions, satisfaisantes. Sur ce point, la batterie a reçu l'enseignement du commandant qui, ayant été ingénieur civil, a un avantage au point de vue de l'instruction ; toutefois, cet officier ne possède pas de certificat de l'école d'artillerie, et il devrait songer à en obtenir. Le sous-lieutenant a demandé qu'il lui fût permis d'entrer à l'école royale d'artillerie cette année. Il est toutefois impossible qu'un corps d'artillerie atteigne une efficacité permanente sans exercices volontaires, et comme il n'y a pas de salle d'exercice, ni de batterie pour les canons, tel qu'il a déjà été recommandé d'en construire, cette batterie devrait recevoir l'ordre de se rendre l'été prochain au fort Henry, à Kingston, pour y être exercée. Les armes sont gardées dans l'hôtel-de-ville de Cobourg. La baraque à canon est très peu sûre, et il n'y a pas de magasin. Il faudrait une plateforme pour le canon de 24. Coût, $20.

BATTERIE D'ARTILLERIE DE PLACE DE PORT-HOPE.

Inspectée le 13 septembre ; le même jour, tir de la pièce de 32 à âme lisse, sans bons résultats—ce dont il ne faut pas s'étonner vu que les crans de mire du canon sont incorrects. Ce défaut pourrait être corrigé si l'on croyait que cela valût la peine d'envoyer sur les lieux un armurier d'ordonnance de la batterie B. S'il sert à quelque chose d'entretenir une batterie composée d'officiers et d'hommes, rien n'empêche d'autoriser la dépense nécessaire pour munir de guidons le seul canon qu'elle possède.

Officiers présents :—

Le major titulaire Forbes W. Guernsey, autrefois du 45ème régiment de S. M.

Le sous-lieutenant A. A. Adams, (prov.)

Uniforme, en bon état ; fusils, sales et sans bretelles ; les hommes ne portent pas de gibernes. Les exercices d'infanterie n'ont pas réussi, vu que le court espace de temps autorisé a été sagement consacré au service des bouches à feu qui a été bien exécuté. Le sergent instructeur Howard, de l'école royale d'artillerie de la batterie B, ayant été attaché à ce corps pour les fins de l'enseignement, d'assez bonnes réponses ont été faites aux questions sur les munitions. Mais les officiers eux-mêmes devraient se rendre capables d'enseigner, puisqu'ils reçoivent $40 par année pour cela ; et on pourrait ensuite se passer de toute aide étrangère.

Le commandant rapporte qu'il a poursuivi quatre hommes de la batterie pour n'avoir pas assisté aux exercices après y avoir été appelés suivant la loi. La cause a été déboutée par le magistrat pour la raison que l'avis n'avait pas été suffisant, bien que j'aie vu cet avis dans le journal du lieu, ainsi que des affiches en gros caractères sur les murs, dans la ville. La chose a été portée à la connaissance des quartiers-généraux par l'entremise de l'aide-adjudant-général de district. Il y a à Port-Hope une belle salle d'exercice avec des magasins pour chaque corps ; l'habillement de l'artillerie pourrait être arrangé avec avantage de la même manière que celui du régiment commandé par le lieut.-colonel Williams. Vu que la batterie paraît se composer d'hommes qui ne feront pas les exercices de bonne volonté, et qu'il n'y a pas d'apparence que les magistrats les punissent pour n'avoir pas assisté aux exercices payés, ce corps devrait recevoir l'ordre de s'exercer au fort Henry, à Kingston. S'il n'y a pas moyen de mettre ce plan à exécution, il vaudrait mieux licencier la batterie.

BATTERIE D'ARTILLERIE DE PLACE DE NAPANEE.

La seule trace que je pus trouver de cette batterie lors d'une visite non officielle, fut un vieux canon sans mire. Elle reçut ordre de faire les exercices l'année dernière, mais ne les fit pas, ainsi que l'aide-adjudant général le dit dans son rapport. On ferait mieux de rayer ce corps du contrôle de la milice, et d'affecter la somme économisée par là à l'instruction des batteries concentrées à Kingston pour les exercices annuels.

BATTERIE D'ARTILLERIE DE PLACE DE TRENTON.

N'a pas été désignée pour faire les exercices l'année dernière; ne les a pas faits non plus cette année, mais a envoyé deux maréchaux-des-logis et deux canonniers à l'école royale d'artillerie pour y recevoir l'enseignement, ce qui indiquerait qu'elle a l'intention de faire les exercices à quelque époque future; dans ce cas-là, il faudrait l'envoyer à Kingston. Si cela ne peut être fait, il pourrait être à propos de licencier le corps.

BATTERIE D'ARTILLERIE DE PLACE DE PRESCOTT.

Officiers présents:

Le capitaine Patrick Coughlin, (prov.) commandant.

Le lieutenant Harlow G. Wiser, de l'école d'artillerie.

Cette batterie a été inspectée dans la salle d'exercice. Son armement comme batterie de place est particulier, consistant en quatre canons de 9 sans chevaux ni équipement. Des canons d'artillerie de place devraient être montés pour ce corps dans le fort Wellington; il y en a en grand nombre à Kingston et leur transport ne coûterait qu'une bagatelle.

De plus, le fort Wellington devrait recevoir de Kingston un canon de 32 et deux mortiers de dix pouces, ainsi que des poutrelles et des câbles pour les manœuvres de force, afin de faciliter l'exécution des exercices volontaires pendant l'année. S'il n'y a pas moyen de rendre cette batterie effective, un détachement de l'école d'artillerie, consistant en un officer et 25 sous-officiers et soldats, pourrait être envoyé de Kingston à ce poste très-important; mais pour cela il serait nécessaire d'augmenter l'effectif de la batterie B.

ARTILLERIE DE PLACE DE QUÉBEC ET DE LÉVIS.

Les cinq batteries ont été formées en brigade provisoire sous le commandement du major Hamel. Deux batteries—celles des capitaines Roy et Boulanger—commandées par le lieutenant et major titulaire Fraser, de la batterie B, ont été passées en revue le jour de la fête de la reine, et ont manœuvré les canons de la citadelle qui sont des pièces rayées de 7 se chargeant par la culasse, et des canons de 24 à âme lisse. Le major Fraser parle favorablement dans son rapport du service de bouches à feu exécuté par ces batteries. Les autres, c'est-à-dire les batteries du major Hamel, du capitaine Vien et du capitaine Ruthven, ont agi comme infanterie en occupant les ouvrages de la citadelle. Toutes avaient déjà défilé,—à l'exception de celle du capitaine Vien,—en présence de Son Excellence et de Son Altesse Royale, et dans cette occasion, les armes, uniformes et les fourniments étaient en bon état. Ces batteries se sont procuré des casques à leurs propres frais et entretiennent une musique.

Le 31 mai, j'en ai fait une inspection minutieuse dans la salle d'exercice. Les batteries et les officiers suivants étaient présents:

Batterie n° 1 de Québec.

Le capitaine H. Roy, de l'école d'artillerie.

Le lieutenant J. D. Donaldson, de la batterie B.

Batterie n° 2.

Le capitaine T. C. Boulanger (prov.).

Le lieutenant A. Malouin (prov.).

Batterie n° 1 de Lévis.

Major Charles T. Hamel, de l'école d'artillerie.

Le lieutenant S. A. Pitou (prov.).

Les armes des batteries des capitaines Roy et Boulanger étaient sales, parce qu'elles avaient été mises à l'arsenal, à Québec, le 24 mai, et distribuées pour la revue le 31. Elles ont été versées dans les magasins à cause des troubles de la ville.

La batterie n° 1 du major Hamel, ayant été gardée au fort n° 2 de Lévis, était propre et en bon état. Les fourniments étaient tous nets. L'uniforme sans exception était en bon état. Le capitaine Roy se plaint que quelques habillements ont été usés par des hommes de sa batterie pendant qu'ils suivaient des cours d'instruction à l'école d'artillerie. On a remédié à ce mal pour l'avenir en distribuant une tenue de corvée en serge aux hommes qui suivent le cours abrégé d'instruction à l'école royale d'artillerie. Le capitaine Roy se plaint aussi de ce que sa batterie ait été empêchée de faire les exercices volontaires pendant les deux dernières années par le fait que le major de brigade a ordonné que son uniforme fut versé au magasin en donnant pour raison que les exercices volontaires useraient l'habillement. Je préférerais des soldats bien dressés en uniformes râpés, à des hommes indisciplinés habillés de neuf.

Batterie n° 2 de Lévis.

Pendant que je me trouvais de service ailleurs, le lieut.-colonel Montizambert, de la batterie B, a, sur mes instructions, inspecté la batterie du capitaine Vien, le 24 mai, au parc d'artillerie, à Lévis. Son rapport constate que le seul officier de ce corps est le capitaine Vien, de l'école d'artillerie.

Vu que la batterie n'a été formée qu'en ces derniers temps, on ne lui a pas encore enseigné le service des bouches à feu, et l'officier inspecteur ne lui a fait faire que des exercices de compagnie et des feux qu'elle a assez bien exécutés. Son uniforme et ses fourniments étaient en excellent état ; armes—longues carabines Snider—très nettes.

Les casques de ces batteries ont été achetés par les hommes au prix de $1.70 chacun ; il faut excepter le major Hamel, qui a fourni ceux de sa batterie à ses propres frais.

Service des bouches à feu.

Quatre escouades de canonniers et servants de pièces ont été détachés de la batterie du major Hamel, et une l'a été de celle du capitaine Roy. Les canons ont été manœuvrés d'une manière satisfaisante, ce qui est dû dans une grande mesure à ce qu'un grand nombre de sous-officiers et de canonniers, ont passé par l'école royale d'artillerie.

Les réponses faites par les sous-officiers et les hommes aux questions sur l'artillerie ont été également satisfaisantes.

Manœuvres d'infanterie.

La brigade a fait les exercices de bataillon sous le commandement du major Hamel, le lieutenant Donaldson agissant comme adjudant. Les mouvements en colonne, les déploiements, les mouvements en échelons, et la formation de carrés de compagnie ont été assez bien exécutés. Maniement des armes commandé par le major Hamel ; feux, par le lieutenant Donaldson.

La musique—20 exécutants—se compose de quatre hommes pris dans chacune des batteries, et elle est dirigée par le trompette-major McKernon.

Batterie de place n° 3 de Sillery.

Capitaine, l'honorable Charles E. S. Ruthven, autrefois des dragons de la garde de S. M.

Lieutenant, H. D. Morgan (prov.).

En outre de la revue qu'elle a passée le 24 mai, j'ai fait faire des exercices à cette batterie avant de verser ses armes à la citadelle. Vu qu'elle n'a été organisée que dernièrement, on ne lui a encore enseigné que le maniement des armes, l'exercice des feux et les manœuvres de compagnie. Le capitaine Ruthven a eu plusieurs obstacles pour lever ce corps.

ARTILLERIE DE PLACE DE VICTORIA.

Le capitaine C. T. Dupont, de l'école d'artillerie, commandant de ce corps, rapporte qu'il a fait les exercices en camp pendant 14 jours. Je ne doute guère que l'aide-adjudant général du district en fera un rapport satisfaisant.

Un nombre important d'effets manquent parmi les menus achats, les uns à cause d'une distribution insuffisante, et les autres par suite de pertes dues à des effractions qui ont eu lieu avant la nomination d'un garde-magasin fourni par l'école d'artillerie. Le capitaine Dupont fait rapport que les magasins sont maintenant en sûreté ; que les commissions d'enquête nécessaires se sont réunies, et qu'il a été transmis des demandes restées jusqu'ici sans résultat. On espère qu'il sera bientôt fait droit à ces demandes. Les objets peuvent être obtenus des magasins impériaux sur les lieux, en en remboursant le prix. Après les dépenses que le gouvernement fédéral a faites pour dresser des batteries, il serait à propos qu'il remplaçât les quelques menus objets qui manquent, vu surtout que le gouvernement impérial a fourni les canons, les affûts, etc.

Le capitaine Dupont est venu de loin pour acquérir les connaissances voulues à l'école d'artillerie de Québec, et il a sacrifié pour cela une partie d'un congé d'absence bien mérité. Il ne faudrait pas le décourager tout à fait dans ses efforts patriotiques et importants.

Le capitaine Pittendrigh, qui commande la batterie de Seymour à New-Westminster, a également à lutter contre des découragements. Les affûts sont pourris, et son quartier-maître sous-officier a gardé de force la possession des magasins. Si on s'était occupé de ces choses depuis mon rapport de l'année dernière, ce serait avec plaisir que je retrancherais de celui-ci les observations que je viens de faire. Il a été recommandé de construire des affûts sur les lieux ou de s'en procurer à l'arsenal de marine impérial à Esquimault.

Le capitaine Tatlow, autrefois de l'école d'artillerie royale, a prêté son aide au capitaine Dupont en donnant des cours facultatifs d'instruction, mais je n'ai pas reçu de rapports sur les résultats de cet enseignement.

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Inspecteur d'artillerie

RAPPORT D'INSPECTION PAR LE LIEUTENANT-COLONEL D. T. IRWIN, INSPECTEUR D'ARTILLERIE, PROVINCE DE QUÉBEC.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE RICHMOND.

Inspectée au camp, près de Sherbrooke, le 2 juillet 1880.
Major titulaire, l'hon. H. Aylmer.
Lieutenant Beattie.
Sous-lieutenant Williams.
Chirurgien Vicat.

Canons, affûts et équipement—ce dernier est incomplet sous plusieurs rapports ; les affûts ont été réparés et peinturés depuis la dernière inspection ; harnais, médiocres ; uniformes et fourniments, en assez bon état.

Chevaux, bons, mais évidemment trop petits.

Défilé au pas et au trot, bien.

Service des bouches à feu, bien ; mais la batterie a fait preuve de peu de connaissances générales des munitions et de l'artillerie.

Les manœuvres d'une nature élémentaire ont été assez bien exécutées.

Cette batterie a paru désavantageusement cette année, sous le rapport du nombre. Le major Aylmer avait pris ses mesures pour faire les exercices annuels plus tard dans la saison ; mais recevant l'ordre de se rendre au camp de brigade formé à Sherbrooke, un grand nombre de ses hommes ne purent assister à l'exercice. Il fait rapport que la marche depuis le dépôt de la batterie, situé à Richmond, jusqu'à Sherbrooke, par des chemins difficiles, avec 4 chevaux seulement pour chaque canon, a été très fatigante pour les chevaux, et qu'aucuns moyens de transport n'avaient été préparés pour les hommes à pied de la batterie.

L'apparence générale de la batterie à la revue a été bonne, et si l'on considère le peu de temps réellement consacré aux exercices, l'habileté qu'elle a montrée lui fait beaucoup d'honneur.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE MONTRÉAL.

Inspectée en camp à Montréal, le 21 août 1880.
Lieutenant-colonel titulaire Stevenson.
Capitaine titulaire Oswald.
Lieutenant Green.
Chirurgien Fouwick et vétérinaire McEachran, absents en permission.
Canons, affûts et équipements, en bon état.
Harnais, propres et bien ajustés.
Uniformes et fourniments, très soignés, nets et en bon ordre.
Chevaux, très-bons.
Défilé, bien.

Service des bouches à feu, très-bien ; les réponses faites aux questions que j'ai posées sur les munitions et l'artillerie, ont montré que les hommes avaient reçu une soigneuse instruction.

Les manœuvres de campagne ont été beaucoup mieux exécutées que lors de ma première inspection, et j'ai été heureux de remarquer que les officiers subalternes avaient évidemment pris beaucoup de peine pour acquérir la connaissance de leurs devoirs spéciaux.

Le tir annuel de cette batterie a eu lieu à l'île Orléans, Québec, en septembre, une escouade de seize concurrents ayant été amenée de Montréal par le lieut.-colonel Stevenson et le capitaine Oswald. Le tir a été très-bon, et le nombre de points très-élevé.

Pendant ses exercices annuels, ce corps a eu les services d'un instructeur de la batterie B.

L'habileté de cette batterie en général fait beaucoup d'honneur à son commandant pour les efforts qu'il a faits, et l'attention qu'il a mise à entretenir les exercices volontaires.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE SHEFFORD.

Inspectée en camp, près de Granby, le 1er septembre 1880.
Lieut.-colonel titulaire Amyrauld.
Lieutenant Kay.
Lieutenant Neil.
Sous-lieutenant Mitchell.
Chirurgien Gilmour.
Vétérinaire Vittie.
Affûts et attirail en bon état.

Harnais bien ajustés, mais pas tenus tout-à-fait aussi propres qu'ils pourraient l'être.

Défilé, assez bien.

Service des bouches à feu et réponses à des questions sur les munitions et l'artillerie, très-bien.

Les évolutions de campagne commandées par le lieut.-colonel titulaire Amyrauld et les officiers subalternes ont été très bien exécutées, et les conducteurs en général ont exceptionnellement bien réussi.

Le concours de tir eut lieu le lendemain matin à un très bon endroit situé près du camp, mais les résultats en furent médiocres.

Tous les officiers et plusieurs sous-officiers et soldats de cette batterie ont fréquenté l'école d'artillerie de Québec ; c'est pourquoi ce corps est en général très habile. Toutefois, il est regrettable qu'aucunes mesures ne puissent être prises pour faire des exercices volontaires, vu que la batterie possède à Granby une très bonne salle d'exercice où il ne serait pas impossible de faire en sorte qu'il y ait parfois des exercices et des cours.

ARTILLERIE DE PLACE DE QUÉBEC.

Les batteries composant ce corps ont été inspectées avant mon arrivée à Québec. Néanmoins, j'ai présidé au concours de tir des batteries commandées par les capitaines Roy, Boulanger et Ruthven, à l'île d'Orléans. Les concurrents étaient assez bien exercés, et le tir a été généralement bon. J'espère, cependant, qu'à l'avenir on pourra faire en sorte que ces batteries et celles de Lévis accomplissent leurs exercices annuels à la citadelle, et exécutent en même temps le tir du canon; il sera peut-être alors possible de faire un meilleur choix de tireurs, et tous les officiers pourront se trouver en mesure d'y assister.

BRIGADE D'ARTILLERIE DE PLACE DE MONTRÉAL.

Inspectée à Montréal le 27 novembre.

La brigade, composée de six batteries placées sous le commandement du lieut.-colonel Torrance Fraser, s'est assemblée sur le champ-de-mars et a été passée en revue par batteries à l'exception de la batterie n° 3. L'effectif des batteries à la revue ne dépassait pas en moyenne la moitié des cadres.

L'apparence générale des hommes était très-bonne; les armes, les fourniments et l'uniforme étaient en très-bon état. Cependant, les capotes de trois patrons différents qui ont été distribuées à cette brigade nuisaient à l'uniformité générale.

Comme bataillon d'infanterie la brigade défila en colonne et quart de colonne et au pas redoublé, se forma en bataille et en colonne, se déploya, changea de front, marcha en avant en échelons et forma des carrés de compagnie. Tous ces mouvements ont été exécutés d'une manière recommandable sous le commandement du lieut.-colonel Fraser.

Le maniement des armes a été très-bien fait et l'exercice des feux assez bien exécuté sous le commandement du lieutenant W. Trotter faisant les fonctions d'adjudant de la brigade.

La brigade fut alors conduite aux salles d'exercices, puis passée en revue par le lieut.-colonel Fletcher, aide-adjudant-général, et elle fit les exercices d'artillerie suivants:—

Batterie No 1—Capitaine Geo. Forbes.

Un détachement; service de bouches à feu sur place, pas très-bien fait, et aucune connaissance des munitions ni de l'artillerie.

Batterie No 2—Capitaine H. McAllan.

Equipement de la chèvre, bien.

Batterie No 3—Capitaine Laurie et lieutenant Levin.

Deux détachements, l'un au service des bouches à feu en place et l'autre aux manœuvres de force. Manœuvres assez bien exécutées, mais très-peu de connaissance du matériel et des munitions.

Batterie No 4—Lieutenant F. Whitley.

Un détachement; service de bouches à feu en place, assez bien.

Batterie No 5—Lieutenant Cole.

Manœuvres de force; n'ont été que médiocrement exécutées.

Batterie No 6—Lieutenant Birks.

Service de bouches à feu, sans inspection.

Je ne considère pas comme très satisfaisant le résultat général de cette inspection. L'apparence générale du physique des hommes laisse peu de chose à désirer, mais le grand nombre d'officiers et de soldats qui manquent dans l'effectif des batteries doit être regardé comme très-préjudiciable à l'efficacité générale de la brigade.

Quant aux exercices d'infanterie, la brigade paraît avoir été soigneusement enseignée sous ce rapport; mais j'ai été très désappointé en constatant chez les sous-officiers une ignorance évidente de tout ce qui avait rapport aux choses de l'artillerie, tel que les projectiles, les charges, les fusées, etc., des canons servant aux exercices, etc.

Ceci doit être attribué pour une bonne part au manque d'appareils convenables en fait de modèles, d'attirails, etc., et est aussi dû, je crois, à l'absence d'instructeurs tout à fait compétents. Car bien qu'un nombre considérable de sous-officiers et de soldats aient reçu des certificats de l'école succursale à Montréal, leur instruction ne paraît cependant avoir été complète que dans les détails des exercices.

Le besoin d'une bonne salle d'exercice se fait beaucoup sentir, celle dont on se sert actuellement étant très-insuffisante.

J'espère qu'on pourra faire en sorte que cette brigade puisse s'exercer en camp l'année prochaine, sur l'île Saint-Hélène. Le tir du canon pourrait alors avoir lieu, et un enseignement systématique et attentif pourrait être donné plus aisément qu'avec les arrangements actuels qui font que les hommes sont pressés dans une étroite salle d'exercice.

La brigade possède une bonne musique (fifres et de tambours), dont les membres ont été fournis par les différentes batteries.

RAPPORT CONCERNANT LA BATTERIE D'ARTILLERIE DE PLACE DE GASPÉ, COMMANDÉE PAR LE MAJOR SLOUS, ET INSPECTÉE LES 12 ET 13 OCTOBRE 1880, PAR LE LIEUTENANT-COLONEL COTTON, DE LA BATTERIE B.

CITADELLE DE QUÉBEC,
16 novembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de rapporter que conformément à vos instructions, je me suis rendu à Gaspé, le 8 octobre, dans le but d'inspecter la batterie de place de Gaspé, commandée par le major titulaire Slous.

Etaient présents à la revue : 2 officiers, le major Slous et le lieutenant Carter ; 2 maréchaux-des-logis, 1 clairon et 32 canonniers.

Le matin du 12, la batterie commença son concours de tir annuel et obtint un excellent résultat. La cible et les banderolles furent établies à l'eau, dans le port, à une distance approximative de 1,200 verges.

Après le concours de tir, je fis faire aux hommes le service d'artillerie de place. Deux détachements de canonniers seulement avaient été bien exercés. Ils ont réellement très bien fait tous les exercices, les exécutant vivement et avec aplomb, et ils étaient bien au fait de leurs devoirs. La courte période attribuée aux batteries de place pour les exercices annuels, est cause qu'il est presqu'impossible d'enseigner aux hommes le service des bouches à feu aussi bien que les exercices d'infanterie. Cependant, assez d'hommes de cette batterie ont été dressés pour servir ses deux canons d'une manière efficace en aucun temps.

L'après-midi du 12, j'ai fait faire à la batterie les exercices de compagnie. Le défilé, le maniement des armes et l'exercice des feux ainsi que différents mouvements de compagnie ont été assez bien exécutés, et de façon à faire beaucoup d'honneur tant aux officiers qu'aux hommes, si l'on prend en considération la courte période consacrée à l'enseignement. A une ou deux exceptions près, les sous-officiers et les soldats de ce corps sont doués d'un beau physique et possèdent les qualités requises pour remplir les devoirs d'artilleurs de place.

Les fusils, les fourniements et l'uniforme sont neufs (à l'exception des bonnets de police) et en très-bon état. La batterie a droit à de nouveanx bonnets de police, ceux qu'elle a actuellement étant en usage depuis six ans.

Le 13, j'ai inspecté la salle d'armes et le magasin. Les armes, fourniement, etc., etc., etc., y avaient été versés, une fois les exerciees finis ; ils étaient en bon état sous tous les rapports et rien n'y manquait. Je désirerais ici attirer votre attention sur le fait que la salle d'armes se trouve dans une position isolée, à environ un mille de la partie la plus populeuse du village. Le magasin convient à la batterie, mais ce n'est tout au plus qu'une construction grossière et exposée à devenir humide dans les temps de pluie. Des arbres l'entourent, et, en cas de feu, il serait exposé au danger. La batterie est située sur un point qui commande complètement le port ainsi que l'entrée

des rivières York et Dartmouth. Les deux canons de 24 à âme lisse dont elle est armée, sont montés sur des affûts de fonte. Les canons dominent les hautes eaux d'environ 25 pieds, mais leurs portées latérales sont limitées à cause de l'épaisseur des bois dont ils sont entourés. Il semblerait à propos que le gouvernement achetât le morceau de terre sur lequel la batterie est dressée et y fît abattre les arbres. Il faudrait rebâtir le magasin et le protéger.

Les plateformes des canons sont en mauvais état. L'une d'elles s'est complètement affaissée vers la fin d'un tir du canon et est maintenant hors de service.

Il n'y a pas de fusées à percussion en magasin.

Quatre vis de mire sont brisées ou perdues.

Il n'y a pas de réserve de munitions pour les armes à feu portatives.

Pas de hausses de pointage en bois dans le magasin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. COTTON.
Capitaine et lieut.-colonel titulaire,
Commandant la batterie A.

A l'inspecteur d'artillerie,
Québec.

Observations générales.

1. Relativement aux rapports d'inspections ci-dessus, j'ai à faire remarquer qu'aucune des trois batteries de campagne dont il vient d'être parlé, n'a voulu concourir pour le prix offert cette année par le gouverneur général au meilleur de ces corps. Elles ont donné pour cela diverses raisons, qui se contredisent ; néanmoins, la plus sérieuse est qu'on ne doit pas s'attendre à ce que des batteries de campagne recrutées dans des districts ruraux et qui ont peu de facilités—si elles en ont—pour faire les exercices volontaires, puissent concourir avec les corps urbains dans ces sortes d'exercices. Cette objection est assez frappante, et tant que la période des exercices annuels sera aussi limitée, il ne sera pas facile de la prévenir.

2. Il me faut renouveler les recommandatious que j'ai déjà faites quant aux choses suivantes, savoir :—

Prolonger la période autorisée pour les exercices annuels.

Distribuer des pantalons de drap munis de sous-pieds, ou des pantalons collant avec de grandes bottes, à tous les sous-officiers et canonniers montés des batteries de campagne.

Donner six chevaux par canon pour les batteries de campagne, au lieu de quatre comme à présent.

3. L'équipement des batteries de campagne exige de l'attention si l'on veut que les canons, affûts, harnachements et harnais ainsi que de nombreux petits attirails puissent être tenus au complet et en bon état. Chaque batterie de campagne est maintenant pourvue d'un grand-livre de magasin, dont un double devrait être envoyé aux quartiers généraux, à la fin de chaque année, par l'entremise de l'inspecteur d'artillerie, avec des demandes de tous les objets nécessaires pour compléter l'équipement. A l'heure qu'il est, il arrive fréquemment que des demandes ne sont transmises que peu de jours avant le commencement des exercices annuels, et les objets ainsi réclamés ne peuvent être fournis en temps utile.

4. Règle générale, les officiers des batteries ne paraissent pas donner assez d'attention aux détails de campement. J'ai remarqué beaucoup de malpropreté à l'intérieur et autour des tentes des sous-officiers et des soldats, et ceci semble expliquer dans une grande mesure l'usure excessif de l'uniforme lors des exercices annuels.

Il serait très avantageux de se conformer plus strictement aux " Règlements pour les campements, 1875," tel que publiés dans le rapport annuel pour 1876.

D. T. IRWIN, lieutenant-colonel,
inspecteur d'artillerie.

SITUATION numérique à la revue, Québec, 1er décembre 1880.

Corps.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux.	Certificats. 1re classe.	2e classe.	3e classe.	4e classe.	Ecole militaire.	Présence.	Recrues.	Observations.
Effectif des batteries de campagne	6	75	28	......	......	......	......	......	......	......	
Batterie de camp. de Richmond	4	42	29	1	......	......	7	......	......	4	
do Montréal	5	74	28	1	6	2	5	2	......	26	
do Shefford	6	72	29	3	1	10		......	......	19	
Effectif des batteries de place	3	42	... ..	......	......	......	......	......	......	......	
Batterie de Gaspé	2	35	......	......	......	......	......	......	......	......	
Brigade de Montréal:											
Batterie no 1	1	18									
do no 2	1	26									
do no 3	2	32									
do no 4	1	19	...	2	13	1	23	......	......	47	En examen pour certificats, 3.
do no 5	1	23									
do no 6	1	14									Y compris 18 musiciens.
Etat-major	2	23									

FORTS ET ARMEMENTS.

Toronto.

Les commissions locales qui se sont réunies tous les ans ont fait des rapports très détaillés sur l'état des forts, des casernes et des bâtiments militaires ; je n'aurai besoin en conséquence que de parler d'une manière générale de ceux que j'ai inspectés cette année, et au sujet desquels des rapports m'ont été transmis.

Les forts et bâtiments militaires à Toronto, sont très délabrés. L'ordre général créant les batteries A et B, pourvoyait à ce qu'un officier et un détachement de la batterie A fussent fournis au fort de Toronto, mais je crois que le faible effectif de Kingston (que l'on me paraît avoir établi sans beaucoup savoir quels devoirs il aurait à remplir) a été cause que le détachement en question n'a pu être laissé à Toronto, de même qu'il a été impossible de retenir un détachement de la batterie B, pour la garde des magasins de l'Ile Sainte-Hélène.

Kingston.

Le fort Henry est en assez bon état, si l'on considère qu'il n'a pas été occupé par la batterie A,—circonstance qui a nécessité de grandes réparations. Dans notre climat rigoureux, des casemates vides s'en vont rapidement en ruines. On y a fait des réparations considérables en recouvrant le toit du pavé Nicholson, mais le plus économique et seul moyen de préserver les casemates en ce pays est un toit de bardeau, comme celui dont on a recouvert une portion considérable de la citadelle de Québec. Les tours, à Kingston, étant couvertes d'un toit et habitées, sont en très-bon état. Je vois que le lieut.-colonel Irwin partage l'avis que j'ai donné en recommandant que vingt-cinq artificiers fussent attachés à la batterie de Québec pour le rejointoyage de la maçonnerie et les petites réparations. Il en faudrait un plus grand nombre encore à Kingston, vu qu'ils devraient y être employés à élever des

terrassements, et à aider d'une manière générale à l'instruction pratique des cadets. Le département des travaux publics a demontré, je crois, l'avantage d'avoir un surveillant militaire des ouvrages exécutés par le bureau des travaux pour réparer les fortifications, en employant le lieutenant Imlah, attaché à la batterie B, qui a été envoyé de Kingston à Québec pour ce service. Cet officier a aussi surveillé, d'une manière tout-à-fait satisfaisante pour moi, la construction par les artificiers de la batterie B à Quédec, d'affûts de grosses pièces dont la fabrication coûte moins cher que l'importation.

Les châssis d'affûts de place en bois, de la batterie avancée du fort Henry, sont —à l'exception de celui du canon de 56—si mal faits que le support de derrière se trouve en avant du centre de gravité du canon et de l'affût, lorsque a lieu le recul occasionné par la charge entière. Le résultat auquel je m'attendais s'est produit en pratiquant le tir avec ces canons; ils ont été renversés par leur propre recul dès le premier coup. J'ai prévenu les accidents et les dommages en faisant d'abord retirer les canonniers, puis tirer à l'aide d'une double ficelle. Je recommanderais que ces plateformes défectueuses de la batterie avancée du fort Henry—que leur construction radicalement mauvaise rend tout-à-fait inutiles et qu'aucun système de frein avec vis de pression ne pourrait redresser—fussent remplacées par de bonnes plateformes munies des *racers* élevés ordinaires, capables d'accommoder quatre des canons de $10\frac{64}{32}$ que l'on est en train de transformer à Montréal, et que le canon de 56 affûté sur le saillant fût aussi transformé. Le terre-plein en arrière de la batterie avancée ne pourrait pas être défilé du lac, mais les hommes manœuvrant les canons seraient suffisamment protégés par le parapet actuellement existant, si l'on élevait les glacis de quelques pieds, en face, pour en protéger la maçonnerie et que des traverses fussent construites. C'est une erreur de regarder comme inutile toute forteresse qui n'est pas invulnérable pour les canons monstres modernes. De tels engins n'ont encore jamais été amenés dans des eaux semées de torpilles, mais en revanche il faut à celle-ci quelques bons canons rayés d'un calibre ordinaire, tels que nos pièces de $\frac{64}{32}$, pour empêcher qu'on ne les enlève ou qu'on ne les fasse sauter à notre détriment, ce qui est un service réservé aux embarcations légères. En cas d'évènement subit, le fort Henry serait un excellent " point d'appui " pour la construction de magasins et leur sûreté. Il s'y trouve beaucoup de logement à l'épreuve de la bombe, et le seul moyen de le conserver dans notre climat (sans dépense démesurée), c'est de mettre un toit de bardeau aux casemates. ainsi que je l'ai déjà dit. Un tel toit donne une salle d'exercice pour l'hiver tout en protégeant les affûts et les attirails. Il y en a déjà un sur les tours qui sont en conséquence dans un excellent état de conservation, mais chose singulière à dire, ces tours sont placées de telle façon qu'elles empêchent de passer les canons soit pour le tir ou les exercices. On ferait disparaître cet inconvénient en élevant les barres de fer de quelques pouces au point central où elles se rencontrent. Je recommanderais de remplacer une couple des canons de 32 sur l'île des Cèdres, par deux pièces de $\frac{64}{32}$; autrement, des chaloupes canonnières pourraient bombarder le fort Henry et Kingston en s'abritant derrière l'île. Le fort Frédéric, à " fleur d'eau " et sans maçonnerie exposée, devrait être ré-armé de quatre canons de $\frac{64}{32}$. Ces pièces, avec le canon rayé de 7 se chargeant par la culasse, serviraient à l'instruction des cadets ainsi qu'à celle de l'école d'artillerie, tandis que le sommet de la tour ferait une excellente salle pour l'exercice du service des bouches à feu en hiver, si l'on exécutait le léger changement que j'ai déjà suggéré. Les embrasures du fort Frédéric sont en ruines.

Batterie du bassin de Gaspé, province de Québec.

Le lieut.-colonel Cotton, de la batterie A, a fait un rapport sur les ouvrages de cette place et recommandé que le rideau d'arbres y fût abattu. Je ne partage pas son opinion en cela. Ces arbres ont été laissés debout à dessein pour former une batterie masquée ainsi que celes généralement employées par les Prussiens en 1870. Les lignes de feu sont suffisantes pour la pratique du tir ordinaire, et, s'il en était besoin, les habiles sapeurs de la batterie du major Slous pourraient en quelques minutes percer des lignes supplémentaires en coupant des arbres qui formeraient un abattis.

Je ne crois pas avoir vu le magasin, mais je suppose que c'était la meilleure construction temporaire qu'il fût possible de faire pour l'argent dépensé. En le creusant et le recouvrant de terre comme il le serait en temps de guerre, il n'y aurait pas de danger pour le feu et ses alentours seraient très-efficacement soustraits à la vue de l'ennemi par les arbres.

Il pourrait être désirable d'acheter le terrain tel que recommandé, si l'argent ne fait pas défaut, et de construire un magasin autour duquel on abattrait les arbres sur un plus large espace.

Les magasins souterrains, qui sont une nécessité en temps de guerre, et dans lesquels on ne laisse la poudre que quelques heures pendant qu'on se bat, sont très-difficiles à égoutter, et ils ne sont pas propres à l'emmagasinage de la poudre en temps de paix.

Littoral de l'Atlantique.

Il y a quelques canons avec des canonniers de place attachées à leur service, mais pas d'ouvrages de protection pour les pièces ni pour les hommes; et dans ces circonstances, ni les uns ni les autres ne seraient d'aucune utilité. Des détails concernant Chatham et Digby ont été donnés dans de précédents rapports annuels.

Aux ports de Charlottetown, Saint-André et Sydney, il y a des ouvrages en ruine armés d'artillerie de place.

Saint-Jean, N.-B.

A Saint-Jean, N.-B., les fortifications sont dans un état peu satisfaisant; le fort Dufferin surtout. Mais comme cet ouvrage ne commande pas la principale entrée du port, il n'est pas d'une si grande importance que l'île aux Perdrix qui, ainsi que je l'ai fait remarquer dans mon premier rapport à ce sujet, commande les deux chenaux. J'espère que les deux canons Palliser rayés de 7, se chargeant par la culase, que Gilbert et fils sont en train de manufacturer à Montréal, seront placés là, et que les deux pièces de 68 et de 8 pouces, seront transformées en canons rayés de 80 ou de 100 se chargeant par la culasse.

Colombie-Britannique.

Les détails d'armement sur lesquels j'ai attiré l'attention dans mon rapport concernant la Colombie-Britannique, sont actuellement soumis au département.

Transformation du canon Palliser.

Je suis heureux de dire que les rapports d'expériences dernièrement faites en Angleterre par sir William Palliser, avec un canon se chargeant par la culase destiné au Canada, justifient les recommandations que j'ai faites au gouvernement fédéral touchant ce système de fabrication que je crois être le meilleur et le plus économique pour son service.

La démarche de sir John Adye, inspecteur général d'artillerie, en ordonnant la fabrication de canons d'essai se chargeant par la culasse, démontre ainsi que le fera, je crois, par sa décision, la commission de grosse artillerie récemment nommée, que nos recommandations ont mis le Canada à l'avant-garde quant à la nouvelle direction prise par l'artillerie. J'espère qu'on ne verra pas dans ces observations l'intention de réclamer aucune part des inventions appartenant à sir William Palliser, ni celle de ne pas reconnaître le fait que leur adoption en Canada est due à l'influence exercée par le lieut.-général sir Selby Smyth sur les quartiers généraux. Vu que d'autres ont exprimé l'opinion que j'aurais dû plutôt recommander d'acheter en Angleterre des canons plus gros et plus dispendieux, d'un modèle déjà approuvé, je crois qu'il est à propos de faire connaître mes raisons.

1o Le crédit restreint pour les fins militaires n'aurait pas permis de faire des dépenses dans un tel but, le Canada étant un pays trop pauvre pour se mettre à acheter des canons monstres destinés, je crois, à être remplacés dans la suite—excepté pour la défense des côtes à certains endroits—par un système défensif de torpilles protégées par des pièces plus légères et moins dispendieuses. Saint-Jean, N.-B., et Esquimalt, C.-B., sont peut-être les seuls points où cette grosse artillerie pourrait être

nécessaire pour empêcher les vaisseaux blindés de bombarder les arsenaux et la place d'une distance en dehors des limites raisonnables d'un système de torpilles.

2. Le lourd cuirassé d'aujourd'hui aura disparu avant que le Canada ne soit assez riche pour se trouver en possession d'une pareille flotte. Par conséquent, je n'ai pas jugé nécessaire qu'on s'occupât de la question de son armement, et j'ai pensé qu'en transformant un ancien canon de fonte de 68 (6 pcs.) ainsi que des pièces de 56-32 et 24 en canons longs se chargeant par la culasse, d'après le système Palliser, nous nous procurerions, à l'aide du crédit placé à notre disposition, une artillerie suffisante parmi laquelle se trouveraient quelques bouches à feu de 7 pouces spécialement fabriquées soit dans le but d'en armer notre flotte de bâtiments de mer, comme auxiliaire de la marine britannique, pour la protection de notre commerce, ou pour les faire servir à la défense de nos lacs et de nos rivières,—les canons de ce poids pouvant être aisément transportés à aucune tranchée qui pourrait être improvisée pour arrêter la marche d'une armée d'invasion jusqu'à ce que l'Angleterre ou l'hiver vînt à notre aide.* J'espère donc que le major-général commandant se rangera de mon avis, et recommandera qu'il soit voté cette année pour la fabrication et la transformation de canons, une somme au moins égale au crédit accordé l'année dernière pour avoir deux pièces rayées de 7 pcs. se chargeant par la culasse, et dix canons transformés de $\frac{64}{32}$ avec leurs affûts. Les plateformes pour les bouches à feu de 7 pcs. n'ont cependant pas été comprises dans les crédits de l'année dernière, et j'espère que cette omission sera réparée cette année.

Je regrette de ne pouvoir parler d'une manière déterminée des progrès de la fabrication des canons dans laquelle sont engagés MM. Gilbert et fils, à la fabrique de machines du Canada, à Montréal, vu qu'on m'a donné à entendre que je ne devais pas faire les dépenses d'une visite à cet établissement. Je ne l'ai pas fait depuis, excepté une fois à la demande très pressante de sir William Palliser, qui, bien qu'ayant abandonné au gouvernement canadien les avantages pécuniaires qu'il pouvait retirer de son brevet d'invention en prélevant un droit sur la fabrication des canons d'après son système, s'intéresse néanmoins profondément à son succès. J'annexe un dessin du canon Palliser se chargeant par la culasse dont l'épreuve a été faite pour le Canada, ainsi qu'un extrait de la *United Service Gazette* accompagné d'un compte-rendu des épreuves qui pourraient être de quelqu'intérêt aux membres du parlement appelés à voter la dépense, si l'on considère qu'il est désirable de continuer la fabrication ou la conversion des canons en Canada :

ÉPREUVES EXPÉRIMENTALES DIRIGÉES PAR SIR WILLIAM PALLISER

Lundi dernier, quelques officiers parmi lesquels se trouvaient le capitaine Cyprien Bridge, M.R., représentant l'amirauté, et le major C. F. Ellis, A. R., délégué du département de la guerre, se sont réunis à Erith pour assister à quelques expériences nouvelles et utiles, en artillerie, faites sous la direction de sir William Palliser, sur les terrains d'épreuve de MM. Easton et Anderson, situés tout près de leur grande fabrique de machines, à Erith. La pièce, qui était un canon de marine de 64, pesant 71 qtx et du type Palliser, avait déjà été tirée neuf fois, nous a-t-on dit, avec une double charge, en présence de plusieurs officiers et ingénieurs intéressés à l'épreuve de canons jusqu'à éclatement. Cette épreuve terminée sans dommage, la pièce fut envoyée à la fabrique et transformée en un canon se chargeant par la culasse sur le plan présenté à la commission spéciale d'artillerie par sir William Palliser en 1863, et enregistré avec les dessins et le modèle, le 18 septembre—note 9908–9959. Le principe sera mieux compris de nos lecteurs si nous disons que la pièce est fermée par un bouchon vissé, presqu'exactement le même que celui des gros canons de service en fer forgé, à cette exception près qu'il est mobile. Ce bouton est muni d'un valet obturateur sur sa face intérieure et est ajusté dans un anneau fileté qui se trouve lui-même attaché à une charnière sur le côté droit de la culasse du canon ; en dévissant le bouton, l'obturateur rentre dans un enfoncement de l'anneau et se trouve ainsi

* En transmettant ce rapport, j'ai l'honneur de recommander fortement cette idée. R. G. A. Luard, major-général.

protégé contre les chocs pendant l'action. On dit qu'en chargeant un canon avec un boulet de 9 pcs pesant 250 lbs qui frapperait un valet obturateur le mettrait probablement hors de service, et, qu'en conséquence tout obturateur devrait être protégé en étant retiré du canon. Lorsqu'il est vissé jusqu'à refus, le bouton ne paraît pas avoir besoin d'aucune pièce d'arrêt, car quatre coups ont été tirés avec le canon chargé par la bouche sans que la culasse se soit ouverte. Ceci provient, nous a-t-on dit, de ce que les autorités canadiennes ont voulu que leurs canons se chargeant par la culasse fussent faits de manière à pouvoir servir comme pièces se chargeant par la bouche, vu qu'on s'est apperçu qu'en hiver le froid empêche quelquefois l'appareil de culasse de fonctionner. Dans une occasion où l'alarme fut donnée la nuit, un canon rayé de 110 s'est trouvé inutile vu que le froid avait totalement paralysé le mécanisme, et que, naturellement, il était impossible d'introduire par la gueule le boulet revêtu de plomb.

Le canon qui a été inspecté lundi, se trouvait à découvert en face d'un remblai de terre et monté sur un affût et un chariot en bois, ce dernier incliné à pic. Le dessin de cette pièce servira à guider les fabricants du Canada, car ce pays a adopté le canon Palliser comme étant de fabrication économique et facile, à la portée de ses ingénieurs, et aussi comme possédant une force remarquable qui permet de le tirer avec une double charge sans qu'il éclate,—ce qui, auparavant, était absolument sans exemple. Les Canadiens viennent d'achever la transformation de plusieurs bouches à feu et s'occupent actuellement de fabriquer deux formidables canons Paliser de 7 pouces, se chargeant par la culasse et du calibre de 27. Nous joignons un dessin de l'un de ces canons à celui de la pièce doublement chargée tel qu'elle a été tirée il y a quelques mois, afin que nos lecteurs puissent comparer les deux. La conclusion évidente d'un examen de ces dessins, c'est que si la petite pièce peut résister à de pareilles doubles charges, la plus grosse qui est du même calibre sera puissante et d'un bon service, et fera honneur à l'entreprise canadienne.

En examinant la pièce, sir William attira l'attention sur son appareil à feu central. Cet appareil consiste en une baguette d'acier d'environ un pouce de diamètre; il est de la même longueur que le bouton de culasse et est pourvu d'une capsule, contenant de la poudre à un bout et muni de deux poignées à l'autre; il est introduit sans peine à sa place et un demi-tour du poignet l'assujétit. On peut alors apercevoir un anneau de cuivre entre les poignées; en le tirant on amène une aiguille à laquelle elle est attachée, et un vif déclic annonce que la pièce est armée; et puis, l'aiguille, soulevée par un ressort en spirale, est prête à descendre sur la capsule et le fulminate (qui maintenant se trouve tout près de la charge de poudre dans le canon) au mot de commandement " feu."

La violence des explosions a fait penser que bien que les charges de poudre fussent de dix livres chacune, le tout détonnait par l'action du fulminate et de la grosse capsule de cuivre. Il est impossible de s'assurer positivement de la chose à moins d'avoir quelques manomètres. On en a demandé au département de la guerre et il en sera fait usage sans retard, aussitôt qu'ils auront été reçus. Après chaque décharge, M. List, le directeur de la fabrique de messieurs Easton et Anderson, saisit l'appareil à feu central, et on le vit donner un demi-tour aux deux poignées, retirer la baguette d'acier contenant l'aiguille à feu central, et introduire immédiatement le bout d'un tuyau à vapeur fixé à une machine voisine; en lâchant la vapeur, la fumée fut chassée d'une bouffée et le canon parfaitement nettoyé en moins de huit secondes. *En conséquence, il ne fut pas besoin d'écouvillonner.*

Dans les vaisseaux à tour et les casemates, la fumée produite par les gros canons nuit sérieusement aux canonniers, et cette simple invention de sir William Palliser est destinée à faire disparaître cet inconvénient.

Il serait intéressant de constater si l'on ne pourrait pas se dispenser de l'écouvillon pour les gros canons se chargeant par la bouche en employant le jet de vapeur de Palliser. Comme toutes les bonnes inventions celle-ci est simple et peu dispendieuse.

L'action de la culasse a été trouvée excellente; le filet du bouton diffère de celui du système français en ce qu'il n'est pas interrompu et est évidemment d'autant

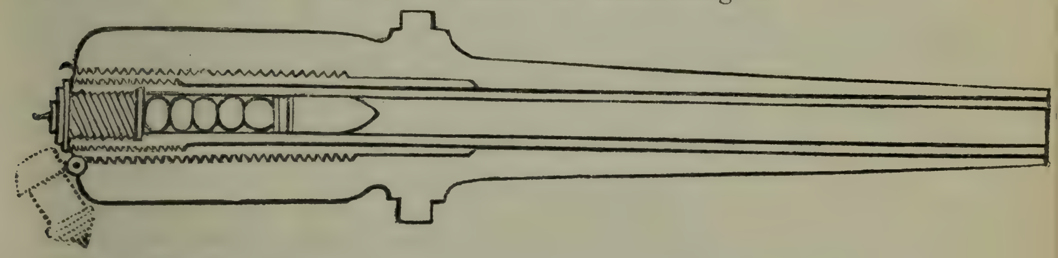
plus fort. Le système français a été proposé après que sir William eût soumis ses plans à notre commission extraordinaire d'artillerie et déposé son modèle à Woolwich, et lundi, sir William a déclaré à quelqu'un que les Français ont à appliquer une clef ou fermoir avant chaque décharge pour tenir le bouton en place; sans cette précaution leurs boutons peuvent s'échapper à chaque décharge. Ceci nous remet en mémoire que dernièrement deux canons français de 12 pouces se sont déchargés par la culasse. Il est malheureux que nous songions au système français quand nous en avons un chez nous évidemment meilleur. Les Canadiens n'ont pas commis cette erreur, et leurs patriotiques efforts pour s'armer sont doublement intéressants.

Avant de quitter le terrain, les officiers inspectèrent une petite plaque à paroi d'acier sur laquelle sir William avait tiré avec des projectiles Palliser et les projectiles ordinaires; le résultat était remarquable, mais nous remettons nos observations à la prochaine expérience, le ministère de la guerre ayant commandé la fabrication immédiate de vingt projectiles d'essai.—*United Service Gazette*, 13 novembre.

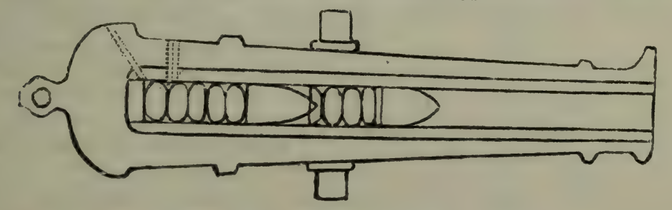
L'*Engineer* a aussi un intéressant article qu'il résume comme suit:

Pour conclure, signalons les traits particuliers suivants du canon Palliser se chargeant par la culasse. Il combine le système de l'anneau avec les traits principaux de celui désigné subséquemment sous le nom de système français, c'est-à-dire le porte-bouton pivote dans une charnière verticale fixée à l'un des côtés de la culasse. Tout étant très commode, ce système a le mérite de se prêter singulièrement à la transformation des canons, comme on peut voir par la pièce même qui sert aux expériences. La vis est courte, tandis que la charnière s'attache facilement à la culasse d'aucun canon.

Système Woolwich et système français seraient des désignations très commodes, et elles ne reconnaîtraient pas de réclamations d'inventeurs. Les officiers seraient tenus responsables de l'accouplement de noms d'individus à des systèmes adoptés pour le service à moins d'être parfaitement autorisés à le faire. Néanmoins il serait beaucoup à regretter s'il se commettait une injustice à cet égard et si une invention anglaise recevait un nom propre à faire oublier sa véritable origine.



Canon rayé Palliser se chargeant par la culasse, appartenant au Canada.



Léger canon de 7 pouces, tiré à double charge l'été dernier.

Poudre.

La fabrication de la poudre "R. L. G.", à la fabrique de poudre d'Hamilton, a donné de bons résultat, la fabrication de poudre "*Pebble*" et de la "R. F. G." pour le fusil devrait être entreprise. Lorsque j'étais à Québec, j'avais l'habitude de faire

subir l'épreuve du mortier (la seule qu'il m'était possible de faire) à la poudre "L. G." et "R. L. G.", et j'ai constaté qu'elle ne se détériore pas d'une façon perceptible à cette station. Je n'ai pas ici à ma disposition les moyens de faire des épreuves, mais à juger par les résultats des mortiers, je crois que la poudre se détériore ici. J'ai recommandé l'année dernière l'achat d'un chronographe pour l'épreuve des canons et de la poudre. J'ai aussi fourni une estimation de la dépense, mais celle-ci n'a pas été autorisée.

Les fusées à obus sortant des magasins ne sont pas du tout sûres. Je mentionnerai surtout celles qui ont été distribuées à l'artillerie de place de Toronto et qui portent la date de 1864.

Il n'y a aucun avantage à garder en magasins une grande quantité de munitions d'artillerie, la plupart vieillies et en partie périssables. Le meilleur usage qui pourrait en être fait serait de donner pour les exercices de la milice une quantité de munitions beaucoup plus forte, comme je le recommande dans mon rapport. Les quantités affectées aux exercices de l'école d'artillerie devraient être grandement augmentées. Il n'est pas accordé de munitions pour l'instruction des élèves de l'école, non plus que pour celles des recrues des batteries A et B, qui ont à se contenter des mêmes exercices que les batteries de milice ordinaire. Il semble inutile d'insister sur la nécessité de donner des munitions à une école d'artillerie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Inspecteur d'artillerie.

ASSOCIATION D'ARTILLERIE *DOMINION.*

Cette association a, je crois, produit beaucoup de bien. Pour sa propagation dans l'Ontario je dois de la reconnaissance au lieut.-colonel Irwin, et au lieut.-colonel Price Lewes pour son extension dans les provinces maritimes. Un rapport détaillé sera soumis par le secrétaire de l'association à son assemblée annuelle.

J'espère que le gouvernement augmentera sa subvention annuelle de $900. Cette subvention est excessivement faible comparée à celles accordées pour le tir à la carabine.

La presse à imprimerie attachée à l'école d'artillerie et à l'association d'artillerie *Dominion*, donne plus régulièrement de la besogne qu'on ne suppose généralement; mais ce travail d'impression des manuels d'instruction, des programmes d'examens, etc., est d'une nécessité essentielle pour l'école. La publication de la gazette militaire canadienne, en deux langues, coûte beaucoup de travail, mais a produit, je crois, beaucoup de bien en propageant les connaissances militaires. L'édition anglaise a été dirigée par le lieut.-colonel Cole, de l'artillerie de place du Nouveau-Brunswick, et l'édition française par le sergent Labat, licencié de l'Université de Paris.

Comme le présent rapport est probablement le dernier que je soumettrai au gouvernement du Canada, j'espère qu'on m'excusera de mentionner les noms d'officiers et de sous-officiers qui ont travaillé consciencieusement pour l'Etat sous mes ordres.

Aux officiers commandant les batteries et à l'artillerie de milice du Canada en corps, j'offre mes remercîments pour le respect et la bienveillance qu'ils m'ont toujours montrés, et pour les efforts qu'ils ont faits pour m'aider. C'est avec regret que je me séparerai des officiers de régiments de la milice canadienne de toute arme, et me rappellerai toujours avec plaisir les rapports que j'ai eus avec ce corps distingué.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

T. B. STRANGE, lieut.-colonel.

RAPPORT DE L'AIDE-INSPECTEUR DE L'ARTILLERIE POUR LES PROVINCES MARITIMES.

Observations générales.

Au sujet de l'artillerie de campagne des provinces maritimes, je prends la liberté d'attirer l'attention sur les observations qui se trouvent dans mon rapport de l'an dernier relativement aux armes à âme lisse des batteries du Nouveau-Brunswick, et d'exprimer l'espoir que, dans l'intérêt de l'efficacité des batteries de Woodstock et de Newcastle, les canons de ces batteries seront bientôt échangés pour des canons rayés. Les conducteurs ont grandement besoin de culottes de gros drap, de longues bottes et d'éperons; les pantalons (surtout ceux de serge) s'usent rapidement en selle, les boutons des sous-pieds se détachent, et souvent les conducteurs sont vus avec leurs pantalons remontés jusqu'aux genoux et présentant une apparence rien moins que martiale. Le besoin d'éperons est aussi très évident; ce qui m'étonne c'est que les gens se tirent si bien d'affaire sans éperons, et qu'il arrive si peu d'accidents.*

Les batteries de l'artillerie de place ont beaucoup souffert par la perte de leurs meilleurs hommes, qui ont été obligés de quitter le pays faute de travail. Les batteries qui n'avaient pas été choisies l'année dernière pour faire les exercices en ont montré les marques cette année. Quand l'artilleur a tant de choses à apprendre, il est difficile pour un capitaine de conserver à sa batterie son efficacité à moins qu'elle ne soit appelée tous les ans à faire les exercices.

Il n'a pas été distribué de munitions de canons rayés cette année, et l'artillerie de place en a beaucoup souffert. Je ne crois pas qu'il y ait d'avantage à faire servir toutes les munitions distribuées aux tirs de concours. Je trouve que les capitaines de batteries ont beaucoup de difficulté à faire prendre à leurs hommes quelque intérêt dans l'exercice à moins qu'ils n'aient l'occasion de " faire parler le canon "; plusieurs évitent les exercices autant qu'ils le peuvent. Je crois qu'il y aura plus d'avantage à réserver la moitié des munitions pour les concours et à employer le reste comme autrefois.

PRICE LEWES, lieut.-colonel,
Aide-inspecteur de l'artillerie.

A l'inspecteur de l'artillerie,
Kingston.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

BATTERIE DE CAMPAGNE D'HALIFAX.

Major titulaire Graham, commandant.

J'ai dirigé le tir annuel de cette batterie le 13 octobre à Pointe-Plaisante, et cet exercice a bien réussi.

Le service des bouches à feu sur place a été bien fait, et la connaissance des munitions généralement montrée était bonne.

J'ai terminé l'inspection le 19 octobre. La batterie prit les armes pour les grandes manœuvres avec les troupes régulières.

Présents à l'appel, quatre officiers et soixante et un sous-officiers et soldats.

Uniforme et fourniments en bon état, ceinturons propres et assez bien ajustés.

Canons, affûts et équipement en bon état, et harnais propres.

La batterie prit part aux manœuvres commandées par l'officier-général commandant, prenant deux bonnes positions d'artillerie pendant le combat simulé, après lequel elle défila.

Sous le rapport du service à cheval la batterie n'a pas encore toute l'efficacité désirée. Cependant, elle n'a, comme vous le savez, qu'un équipement insuffisant, et je recommande qu'on lui fournisse un canon de campagne plus puissant.

---

* NOTE DE L'INSPECTEUR DE L'ARTILLERIE.—Il est arrivé à la batterie de campagne de Hamilton un accident qui aurait pu être très sérieux, le canon entraînant les chevaux en arrière dans une montée raide. La chose fut régulièrement rapportée dans le temps et est consignée dans les archives du département de la milice. Voir le rapport de la milice de 1876, p. 178.

ARTILLERIE DE PLACE D'HALIFAX.

1re Brigade.

Commandée par le lieutenant-colonel Mowbray. Six batteries.

J'ai dirigé le tir de cette brigade le 4, le 5 et le 7 octobre, deux batteries faisant chaque jour l'exercice. Eu égard au grand nombre de recrues, le service des bouches à feu a été très passablement fait, et somme toute, les exercices ont été très-bons, malgré le mauvais temps qui a régné pendant deux jours.

Le concours révéla d'excellents pointeurs, mais d'autres ayant été choisis qui ne savaient aucunement pointer un canon, je leur enlevai le privilège de concourir, et ordonnai que les munitions fussent employées à l'instruction des recrues les plus avancées.

Je terminai mon inspection le 19 octobre; la brigade prit les armes pour les grandes manœuvres avec les troupes régulières.

Présents à l'appel, 15 officiers et 185 sous-officiers et soldats.

Physique, assez bon.

Uniforme et fourniments en bon état.

La brigade prit le rôle de l'infanterie et exécuta assez bien les manœuvres qu'elle eût à faire.

2e brigade.

Commandée par le lieutenant-colonel Macpherson—cinq batteries. Je dirigeai le tir annuel le 8, le 11 et le 12 octobre. Service des bouches à feu bien fait. Beau temps, et la plupart des exercices bien exécutés. Je trouvai, néanmoins, que dans certains cas il n'avait été pris aucun soin dans le choix des pointeurs, et je ne voulus pas que les munitions fussent gaspillées par des gens incapables de pointer un canon soit en raison de leur vue soit par défaut de connaissances. Je terminai l'inspection de cette brigade le 19 octobre. Présents: 10 officiers et 152 sous-officiers et soldats. Physique bon. Uniforme et fourniments en assez bon état. Elle prit aussi part comme infanterie dans les grandes manœuvres avec les troupes régulières.

C'est à la demande de l'aide-adjudant-général du district que je terminai mon inspection de l'artillerie de place d'Halifax le 19, comme je l'ai déjà dit, cet officier croyant important d'avoir un aussi grand nombre d'hommes possible sous les armes avec les réguliers. L'expérience de l'année dernière a démontré que lorsque l'artillerie a pris les armes pour le tir, et subséquemment pour l'inspection, les patrons ne veulent pas accorder aux hommes une troisième journée; ce qui fait que peu d'artilleurs se trouvent aux grandes manœuvres. Je ne puis cependant pas faire une inspection satisfaisante de ces brigades, à moins qu'en outre des exercices du tir, elles subissent séparément une inspection comme l'année dernière, pour les manœuvres de bataillon, et les différents exercices d'artillerie.

Il est à regretter que les officiers de l'artillerie d'Halifax n'aient pas profité des avantages de l'école d'artillerie. J'en ai fait voir l'importance aux officiers commandants, mais on m'a toujours répondu que les officiers sont engagés dans les affaires, et qu'ils ne peuvent trouver le temps d'aller suivre un cours à Québec ou à Kingston. J'ai cependant trouvé les officiers bien disposés à apprendre autant que possible aux dépôts. Dans le cours de l'hiver dernier, à part un grand nombre d'hommes qui ont fait les exercices dans la salle, cinq officiers et onze sous-officiers ont suivi un cours spécial, à la clôture duquel j'ai pu donner à cinq officiers des certificats de seconde classe, à quatre sous-officiers des certificats de troisième classe, et à deux des certificats de quatrième classe. Le matériel de la salle d'exercice comprend des canons sur affûts stationnaires et chassis d'affûts de place, un mortier de 10 pouces, une chèvre triangulaire, et des câbles et chantiers pour les manœuvres de force. Le prix accordé l'année dernière au concours des manœuvres de force a été gagné par un détachement de la batterie du capitaine Curren, N° 4 de la 1e brigade, et je ne crois pas avoir jamais vu de manœuvres de force mieux exécutées.

Deux batteries se préparent au concours cette année. Je suis heureux de rendre témoignage au zèle et à l'habileté dont font preuve les adjudants des deux brigades,

les capitaines Bland et Mulvena (tous deux ci-devant de l'artillerie royale), dans l'instruction de leurs gens.

Batterie de Digby.

Commandée par le capitaine Daly. Passée en revue le 26 juin. Présents, 2 officiers et 39 sous-officiers et soldats. Uniforme très mauvais, le nouvel uniforme n'ayant pas été reçu avant l'inspection. Armes et fourniments en assez bon état. Maniement des armes et manœuvres de compagnie, très médiocres. On me représenta qu'on s'était principalement occupé du service des bouches à feu, qui fut bien exécuté, eu égard au nombre de recrues présentes. La batterie pratiqua ensuite le tir au concours, qui a été bien exécuté. Somme toute, je puis rapporter que cette batterie a progressé sous le rapport des exercices d'artillerie proprement dits, depuis que je l'ai inspectée en 1878. Elle n'a pas été appelée à faire les exercices l'année dernière.

Batterie de Pictou.

Commandée par le capitaine Gordon. Passée en revue le 16 juillet. Présents, 3 officiers et 38 sous-officiers et soldats. Propre et apparence martiale. Maniement des armes, exercices du feu et manœuvres de compagnie, très bien exécutés. Un détachement a fait ensuite d'une façon très alerte le service des bouches à feu, et le tir, exécuté sous ma direction, a été bon. L'état de la batterie de Pictou fait beaucoup d'honneur aux capitaine Gordon.

Batterie de Lunenburg.

Commandée par le capitaine Brown. Passée en revue le 14 octobre. Présents, 2 officiers et 39 sous-officiers et soldats. Physique, excellent; propre et air martial à la parade. Maniement des armes, exercices du feu et manœuvres de compagnie, assez bien exécutés. La batterie n'a pas reçu le matériel nécessaire aux exercices d'artillerie, et en conséquence je dois réitérer la recommandation que j'ai déjà faite de fournir à ce beau corps les canons et le matériel qu'il lui faut. Il y a quatre canons de 32 à âme lisse à Yarmouth, et je recommande que deux soient envoyés à la batterie de Lunenburg pour les exercices.

Batterie de Liverpool.

Commandée par le lieutenant Freeman. Je visitai Liverpool le 15 octobre pour passer cette batterie en revue, Le lieutenant Freeman n'avait personne à la revue, et d'après ce que j'ai pu apprendre cette batterie est totalement désorganisée. Elle n'a pas été appelée à faire les exercices l'année dernière. Le capitaine est parti pour les Etats-Unis et a perdu son commandement. Un grand nombre des membres de la batterie sont aussi partis pour les Etats-Unis, et je suis informé que le reste est dispersé par le pays à la recherche de travail. Comme il semble ne se présenter personne de capable de commander la batterie, je recommande qu'elle soit licenciée.

Batterie de Yarmouth.

Commandée par le capitaine Jolly. Passée en revue le 28 octobre. Présents, 1 officier et 13 hommes. Cette batterie, réorganisée en 1878, n'a pas été appelée à faire les exercices l'année dernière. Le petit nombre d'hommes présents à la revue a été expliqué par la difficulté d'obtenir des patrons le congé nécessaire. Service des bouches à feu, assez bon, mais mauvais tir, dû en partie au mauvais temps et au terrain. Le capitaine Jolly ne vient que de prendre le commandement, et il dit qu'il aura une bonne batterie l'année prochaine.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Brigade du Nouveau-Brunswick, artillerie de place.

Commandée par le lieutenant-colonel Foster. J'ai passé trois batteries en revue au fort Dufferin, Saint-Jean, le 5 août. Au lieu de trouver les batteries au complet, comme je m'y attendais, il n'y avait de présents, à part le commandant, qu'un petit

nombre d'officiers et de soldats pour le tir annuel, composé exclusivement des concurrents pour les prix. Etant des hommes choisis, ils firent bien le service des bouches à feu et le tir fut très bon. Dans l'après-midi le reste de la brigade était sous les armes, et elle comptait 12 officiers et 101 sous-officiers et soldats, parmi lesquels un grand nombre de recrues. Physique généralement bon ; uniforme en assez bon état ; après le tir, des détachements du reste de la brigade firent le service des bouches à feu, et un détachement le service de la chèvre. Le service des bouches à feu fut assez bien fait. Les officiers des batteries répondirent assez bien aux questions. Quant au service de la chèvre, les officiers et les hommes me semblèrent ne pas en avoir beaucoup d'idée ; mais un sergent, qui a fait un cours à l'école d'artillerie se montra, bien au fait de ce service et put diriger le détachement. Cette brigade a eu par le passé une bonne réputation d'efficacité, mais je regrette de dire qu'elle ne s'est pas maintenue à la hauteur de cette réputation. Le lieutenant-colonel Foster, son commandant, a servi plus de quinze ans dans l'artillerie du Nouveau-Brunswick, et s'est fait beaucoup d'honneur en donnant à la brigade le degré d'efficacité auquel elle a atteint dans le passé. Mais je manquerais cependant à mon devoir, si je ne disais que, suivant moi, le temps est arrivé où, en raison de son grand âge, le lieutenant-colonel Foster devrait abandonner le commandement actif, et je suis sûr que l'aide-adjudant général du district, se joindra à moi pour recommander qu'il soit nommé commandant honoraire de cette brigade, dans laquelle il a servi si longtemps. L'adjudant a un certificat de première classe de l'école d'artillerie, et les connaissances qu'il a acquises à cette école, s'il les entretient, pourraient être d'un grand avantage à la brigade ; mais il demeure trop loin de la ville, et il semble ne pas déployer beaucoup de zèle à promouvoir l'efficacité des batteries. J'ai regretté d'avoir été témoin d'actes d'indiscipline, et j'ai dû en blâmer l'adjudant par l'entremise de son commandant. Les batteries de Saint-Jean gagneraient en activité et en discipline si elles s'assemblaient de temps à autres pour manœuvrer en bataillon, et ces exercices devraient être volontaires, afin que le temps accordé aux exercices d'artillerie n'en soit pas diminué. La salle d'exercices à Saint-Jean contient le matériel nécessaire aux exercices d'artillerie, et il pourrait y être fait de grands progrès dans le cours de l'hiver, si le commandant prenait les mesures nécessaires.

Batterie N° 6, artillerie du Nouveau-Brunswick, Saint-Andrews.

Commandée par le capitaine Polleys. Passée en revue le 10 août à Saint Andrews. Présents, 3 officiers et 33 sous-officiers et soldats. Uniforme, armes et fourniments en bon état. Maniement des armes et exercices du feu, bien faits. Les détachements chargés du service des bouches à feu se sont montrés bien exercés. Tir, très bon. L'état de la batterie fait honneur au capitaine Polleys. Cette batterie n'a pas été choisie pour faire les exercices l'année dernière.

Batterie N° 7, artillerie du Nouveau-Brunswick, Chatham.

Commandée par le lieutenant-colonel titulaire Gillespie. Passée en revue le 3 septembre, à Chatham. Présents, 3 officiers et 37 sous-officiers et soldats. Maniement des armes et exercices du feu, très médiocres. La batterie a évidemment négligé les manœuvres de compagnie afin de se mettre au fait du service des bouches à feu, service qui a été bien fait. De très bonnes réponses ont été faites aux questions sur l'artillerie. Bon tir. La batterie ne s'est pas exercée l'année dernière.

Batterie de campagne de Woodstock.

Commandée par le capitaine Dibblee. J'ai passé cette batterie en revue au camp à Woodstock les 8 et 9 juillet. Uniforme, fourniments, canons, affûts et équipements, en assez bon état. Chevaux, très bon, et harnais, assez propres et bien ajustés. Défilé et grandes manœuvres, bons. Service des bouches à feu sur place et tir, bons. Réponses des officiers et des sous-officiers aux questions sur l'artillerie, très bonnes. Le 9, présents à l'appel : 6 officiers et 75 sous-officiers et soldats. La batterie prit part avec les autres troupes campées à de grandes manœuvres très instructives, et à un combat simulé, les manœuvres se faisant sur une étendue très considérable de terrain rude et onduleux, sous le commandement de l'aide adjudant général du district, et il me suffira de dire que la façon dont le capitaine Dibblee commanda la demi-batterie

de droite, manœuvrant les canons avec assez de rapidité sur un terrain difficile, et prenant d'excellentes positions d'artillerie, lui a fait beaucoup d'honneur. Le lieutenant Lynch, chargé de la demi-batterie de gauche, a aussi assez bien manœuvré ses canons. La batterie avait aussi de très bons chevaux.

Batterie de campagne de Newcastle.

Commandée par le major Call. J'ai passé cette batterie en revue le 2 septembre au camp de Newcastle. Présents à l'appel, 5 officiers et 70 sous-officiers et soldats ; 29 chevaux. Uniforme, bon. Il manque encore à l'équipement ce qu'il y manquait l'année dernière suivant mon rapport. Environ 30 hommes sont sans fourniment, et pour l'occasion, avaient à ce qu'on m'a dit, empruntés d'un autre corps ceux qu'ils portaient, et qui n'étaient pas uniformes avec ceux de la batterie. Les affûts sont dans un très mauvais état et ont besoin de beaucoup de réparations, surtout les roues. Le procès-verbal d'un examen des affûts a été expédié aux quartiers généraux. Chevaux, bons ; harnais assez propres et bien ajustés. Défilé, bon ; et grandes manœuvres très bien dirigées par le major Call. Service des bouches à feu sur place et tir, très bons. Tentes bien dressées et camp bien organisé.

Ingénieurs de Brighton.

Commandés par le major titulaire Vince. J'ai passé cette compagnie en revue au camp de Woodstock, le 8 juillet. Présents à l'appel, 3 officiers et 40 sous-officiers et soldats, bien au physique et propres à un corps d'ingénieurs. Comme ils n'ont reçu encore aucun équipement de génie, je recommande qu'il leur soit distribué des outils de pionniers comme il en a été fourni aux ingénieurs du Nouveau-Brunswick à Saint-Jean. La compagnie avait pendant son séjour au camp été enseignée à faire des gabions, qui furent employés pendant les grandes manœuvres et le combat simulé, le 9, lorsque la compagnie du major Vince, représentant la partie attaquée, fut trouvée retranchée dans une bonne position. Le major Vince est un officier très zélé, et est porteur d'un certificat de première classe de l'école d'artillerie.

Ingénieurs du Nouveau-Brunswick à Saint-Jean.

Commandés par le lieutenant J. T. Hart. J'ai passé cette compagnie en revue le 5 novembre dans la salle d'exercice à Saint-Jean. Présents à l'appel, 1 officier et 33 sous-officiers et soldats. Uniforme, armes et fourniments, en bon état. Maniement des armes, exercices du feu et manœuvres de compagnie, bien exécutés. Cette compagnie peut être décrite comme très bonne compagnie d'infanterie. Elle a été fournie d'outils de pionniers, mais ne s'en est pas encore servie, n'ayant pas encore eu d'ingénieur instructeur.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

J'ai passé en revue les deux batteries d'artillerie de place stationnées à Charlottetown, le 30 juillet. L'aide-adjudant général du district fit l'appel et les passa en revue, et me les remit pour que je me rendisse compte de leur efficacité comme corps d'artillerie.

Batterie n° 1, commandée par le capitaine Pollard. Présents à l'appel, 1 officier et 33 sous-officiers et soldats. Service des bouches à feu, très mal fait, et réponses à mes questions sur l'artillerie, des plus médiocres. Je regrette de ne pouvoir faire un rapport favorable de cette batterie.

Batterie n° 2, commandée provisoirement par le lieutenant Irving. Présents à l'appel, 1 officier et 37 sous-officiers et soldats. Batterie très alerte, se distinguant par son apparence martiale et par sa manière de s'acquitter du service des bouches à feu. Réponses à mes questions sur l'artillerie, très bonnes. Le lieutenant Irving s'est fait beaucoup d'honneur en instruisant cette batterie. Le mauvais temps a empêché le tir d'avoir lieu pendant mon séjour dans l'île. La batterie n° 2 a fourni encore cette année un détachement au concours de manœuvres de force pour le prix de l'Association d'artillerie Dominion.

La batterie de Summerside a été licenciée depuis mon dernier rapport.

ANNEXE No 4.

RAPPORT ANNUEL RELATIF A LA BATTERIE A, ÉCOLE ROYALE D'ARTILLERIE.

CITADELLE DE QUÉBEC, 27 novembre 1880.

MONSIEUR,—Dans le cours du dernier exercice, six officiers et quatre-vingt-douze sous-officiers et soldats sont entrés à l'école.

Sur ce nombre, six officiers et trente-six sous-officiers et soldats se sont inscrits pour le cours abrégé de trois mois.

Des 55 sous-officiers et soldats enrôlés dans la batterie A, sept se sont engagés de nouveau pour trois ans.

Batteries.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Total.
Batterie de campagne de London	....	....	....
do du canal Welland	....	5	5
do de Hamilton	....	....	....
do Wellington	....	1	1
do Ontario	1	4	5
do Toronto	1	3	4
do Durham	....	1	1
do Kingston	....	2	2
do Gananoque	....	....	....
do Ottawa	....	1	1
do Winnipeg	....	....	....
do Woodstock	....	....	....
Batterie "A" E.R.A	....	55	55
Batterie de place de Collingwood	....	....	....
do Sarnia	....	....	....
do Goderich	....	1	1
do Sainte-Catherine	....	3	3
do Toronto	....	....	....
do Port-Hope	....	....	....
do Trenton	....	1	1
do Cobourg	....	....	....
do Napanee	....	....	....
do Prescott	....	....	....
Batterie de campagne de Montréal	....	....	....
do Richmond	....	2	2
do Shefford	....	6	6
do Québec	....	....	....
Brigade de place de Montréal	....	....	....
Batterie de place de Saint-Jean	....	....	....
do Gaspé	....	....	....
do Grosse-Ile	....	....	....
do Lévis, nº 1	....	....	....
do do nº 2	1	4	5
do Québec, nº 1	....	....	....
do do nº 2	1	3	4
do do nº 3	1	....	1
8e régiment de cavalerie, N.-B	1	....	1
	2	17	19
Total	8	109	117

CERTIFICATS accordés dans le cours de 1880.

	Cours complet.				Cours abrégé.					
	1re classe.	2e classe.	3e classe.	4e classe.	1re classe.	2e classe.	3e classe.	4e classe.	Présence.	Total.
Officiers	....	....	....	....	2	1	....	....	....	3
Sous-officiers et soldats	....	....	4	2	....	....	2	9	14	31
Total	....	....	4	2	2	1	2	9	14	34

OBSERVATIONS.

1. Il y a eu cette année diminution marquée non-seulement dans le nombre des inscriptions pour le cours abrégé, mais encore dans le nombre des recrues pour les trois ans de service dans la batterie. Ceci doit être attribué sans doute dans une grande mesure à l'amélioration dans la demande de la main-d'œuvre, et aussi probablement en quelque mesure aux services déjà rendus par la batterie comme école d'instruction pour les batteries volontaires, dont la plupart ont déjà dans leur rangs un nombre considérable de soldats bien disciplinés.

2. La batterie a quitté les casernes de la Tête-du-Pont, le 14 juin, et est arrivée à la citadelle de Québec le 16, pour relever la batterie B à cet endroit. En arrivant à Québec, l'effectif de la batterie fut augmenté d'un officier, d'un sergent et de quinze soldats, transférés de la batterie B.

3. Le 21 septembre, six soldats ont reçu leur congé pour s'enrôler dans la police à cheval du Nord-Ouest.

4. Dans le cours de juillet et d'août, des détachements de la batterie ont été stationnés au camp des ingénieurs, à la Pointe-Lévis, et y ont fait les exercices au tir ordinaires, chaque homme ayant 40 charges. Les prix se sont élevés à $40 et ont été pris sur les recettes de la buvette.

5. Le concours annuel au tir en campagne et aux manœuvres de force, avec la batterie B, a eu lieu le 22 et le 23 octobre. Après une chaude contestation, la batterie B l'emporta au tir et la batterie A dans les manœuvres de force.

6. Depuis l'arrivée de la batterie A à Québec, le département des travaux publics a fait faire des réparations considérables aux édifices, aux égoûts, etc., et les artificiers de la batterie ont exécuté plusieurs ouvrages de vitrerie, de réparation, etc., et à ce sujet, je dois de nouveau signaler les avantages qu'il y aurait au point de vue de l'économie et du service, à enrôler dans la batterie A quelques maçons, etc., qui pourraient être employés aux réparations qu'il y a constamment à faire dans des fortifications aussi considérables.

D. T. IRWIN, lieut.-colonel
Commandant, école royale d'artillerie.

RAPPORT SUR LA BATTERIE B, CHARGÉE DE L'ÉCOLE ROYALE D'ARTILLERIE À QUÉBEC, À KINGSTON, ET DE LA SUCCURSALE À MONTRÉAL.

KINGSTON, 20 décembre 1880.

MONSIEUR,—Dans le cours de l'année terminée le 20 décembre 1880, 14 officiers et 120 sous-officiers et soldats sont entrés à l'école. Les officiers se répartissent comme suit selon les armes:

Artillerie.—Cours abrégé, 5; cours complet, 1.
Ingénieurs.—Cours complet, 1.
Cavalerie.—Cours abrégé, 1.
Infanterie.—Cours abrégé, 4; cours complet, 2.

Cinquante et un étaient des sous-officiers, canonniers ou conducteurs, venant de différents corps d'artillerie et de cavalerie d'Ontario, de Québec et des provinces maritimes.

Soixante-deux sous-officiers et soldats se sont enrôlés pour une première ou une seconde fois dans la batterie B. Dans la succursale de l'école à Montréal, deux officiers et sept sous-officiers et canonniers ont obtenu des certificats sous les soins de l'aide-instructeur d'artillerie, le sergent d'état-major F. Howard, batterie B, école royale d'artillerie. Les programmes d'examen furent envoyés des quartiers généraux de l'école d'artillerie. Ces programmes sont donnés ci-dessus. Au présent rapport se trouvent annexés des états relatifs aux certificats accordés, indiquant les sujets d'études et les résultats des examens.

(*A*) Officiers d'artillerie de place et d'infanterie B, école royale d'artillerie à Québec et à Kingston et à la succursale de Montréal.

(*B*.) Officiers d'artillerie de campagne, B, école royale d'artillerie, à Québec et à Kingston.

(*C*.) Sous-officiers et canonniers d'artillerie de place, B, école royale d'artillerie à Québec, à Kingston et à la succursale de Montréal.

(*D*.) Sous-officiers, canonniers et conducteurs d'artillerie de campagne, B, école royale d'artillerie, à Québec, à Kingston et à la succursale de Montréal.

Depuis la création de la batterie B à Québec, les moyens d'éducation offerts à la citadelle ont été considérablement développés sans grands frais pour le gouvernement. Avec le consentement des officiers des Hussards de la Reine à Québec, propriétaires du manége couvert, ce bâtiment a été transporté au fossé de la citadelle, et a beaucoup servi aux exercices d'équitation et d'artillerie de campagne de l'école d'artillerie, surtout pendant l'hiver. Les artificiers et soldats de la batterie ont construit un théâtre qui sert aussi de salle de conférence. Il a été construit au-dessus des casemates une grande salle d'exercice qui les protége et est excellente en hiver pour le service des bouches à feu. Un gymnase couvert a aussi été bâti, avec salle à modèles commode et spacieuse, salle de classes et bibliothèque. Je trouve qu'il a été fait peu de chose à Kingston pour l'établissement de ces accessoires nécessaires d'une école militaire dans un climat comme celui du Canada. Il n'y a pas de manége couvert. La salle d'exercice n'est que de dix verges sur douze et tout-à-fait insuffisante. Il n'y a pas de gymnase. La salle employée comme salle de conférence et de modèles n'a que six verges et demie sur sept, et dix pieds de hauteur; une simple classe peut à peine y être assez à l'aise pour écrire ou prendre des notes. Dans de telles circonstances, la ventilation est impossible en hiver. A une ou deux exceptions près, les modèles sont composés de matériel de guerre suranné. La vieille cour à combustible près de la Tête-du-Pont serait un excellent emplacement pour un manége couvert, et une salle d'exercice construite au-dessus des casemates, tel que recommandé pour leur préservation, ferait une excellente salle pour le service des bouches à feu pour le détachement de l'école d'artillerie (40 hommes) qu'il a été jugé à propos de stationner en cet endroit.

Sur les cinq sergents instructeurs appartenant à la batterie B, un a été laissé à Québec pour servir avec la batterie B, à l'instruction du corps de cadets parlant le français, etc. Ces sous-officiers ont donné grande satisfaction aux directeurs des différents collèges auxquels ils ont été attachés.

Sergent Genest, Séminaire de Nicolet, Nicolet.
" Hamann, Bishop's College, Lennoxville.
" Billman, Collège de Sainte-Marie, Montréal.
" Billman, Collège de Sainte-Thérèse, Sainte-Thérèse-de-Blainville.
" Billman, Collège Bourget, Rigaud.
" Billman, Séminaire des Trois-Rivières, Trois-Rivières.
" Sloane, Collège de Saint-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe.
" Sloane, Collège de Joliette, Joliette.
" Hewlett, Collège de Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Le sergent Genest a aussi été détaché à Montréal, et le sergent Hamann à Toronto, pour y donner leurs services aux écoles d'infanterie. Les instructeurs ont aussi été employés, mais non pas autant qu'ils auraient pu l'être, à excercer différents bataillons d'infanterie; mais les collèges de la province d'Ontario n'ont pas encore profité des avantages offert.

J'ai reçu de deux personnes qui ont servi dans l'artillerie royale et qui ont été attachées aux batteries A et B, l'offre de former une couple de batteries d'artillerie à Kingston, mais d'autres m'informent que la population de la ville n'est pas suffisante pour les maintenir en sus du bataillon d'infanterie. La perte du bataillon serait peut-être moins sérieuse, vu que le collège de la Reine a demandé à former deux compagnies attachées au 14e bataillon.

Chaque année un détachement de membres de la batterie B s'enrôlent volontairement dans la police à cheval, et je reçois de bons rapports de leur conduite et de leurs capacités. Cette année huit hommes ont offert leurs services, qui ont été acceptés.

La société de tempérance totale, qui a été maintenue parmi les membres de la batterie B depuis la création de celle-ci, compte aujourd'hui quarante-cinq sociétaires. Elle a produit beaucoup de bien; plusieurs anciens membres de la batterie occupent aujourd'hui dans la vie civile des positions de confiance, grâce en grande partie à leurs habitudes de sobriété et de discipline contractées pendant leur temps de service.

La bonne conduite ordinaire de la batterie a été troublée peu de temps après son arrivée à Kingston par une douzaine de mauvais sujets qui ont été punis et renvoyés du service. L'augmentation récente de la compensation exigée pour le congé des soldats de bonne conduite, a un mauvais effet. La somme est presque aussi considérable que celle qu'on exige pour relever de vingt et un ans de service dans l'armée britannique, et beaucoup au-dessus de la valeur des uniformes à moitié usés qu'elle est censée compenser. Le service canadien étant très limité, offre peu de chances de promotion et n'offre pas de pension, et je crois que dans un nouveau pays il vaut mieux permettre aux soldats de se retirer du service (à la fin de l'année, avant la distribution des nouveaux uniformes, sans que le gouvernement n'en souffre) à temps pour qu'ils puissent obtenir de l'emploi dans la vie civile; autrement quelques-uns seront portés à choisir la désertion ou la mauvaise conduite comme moyens de sortir du service. Une concession de terre proprement conditionnée, aux membres des batteries A et B après un certain nombre d'années de service et de bonne conduite, serait un avantage pour le service et pour le territoire du Nord-Ouest, où il pourra y avoir besoin un jour de soldats bien disciplinés.

Le changement des écoles a considérablement nui aux cours pendant quelque temps.

Dans une plus petite mesure, les résultats ont été ceux qu'on pourrait attendre d'abord si l'on changeait les commandements, les personnels d'instruction et les garnisons de Shoeburyness et de Woolwich, en supposant que ces places seraient à 300 milles l'une de l'autre, le français étant le langage de la majorité dans une province et l'anglais dans l'autre. Le résultat final pourra être avantageux, surtout si les deux écoles doivent former une organisation unique. Il n'est entré ni officiers ni soldats à l'école après le premier rapport du projet de changement, non plus que quelque temps après que ce changement a été effectué. Pendant les deux derniers mois, cependant, les demandes d'entrée ont été plus nombreuses qu'il ne m'a été possible d'en accorder. J'espère que la recommandation d'augmenter de cinq officiers et de vingt

sous-officiers et soldats le nombre des admissions durant l'hiver avec diminution correspondante pendant l'été (de façon à laisser les frais aux mêmes chiffres), sera sanctionnée sans délai, vu que l'hiver avance rapidement et que c'est la saison où la suspension des travaux agricoles permet aux meilleurs membres de la milice d'entrer à l'école.

J'espère que l'on acceptera l'offre du prêt de seize chevaux faite par la compagnie de tramway de Kingston. Elle ne demande aucune indemnité; le fourrage étant tout ce que le gouvernement aura à payer. Cela permettrait l'établissement cet hiver d'une batterie de campagne pour les fins de l'enseignement, et faciliterait l'instruction de la cavalerie et de cadets n'appartenant pas à la milice.

Au lieu de développer les écoles d'artillerie ou d'en faire des écoles de toutes armes, aussi peu dispendieuses que possible sous le rapport du personnel, l'effectif de la batterie B a été réduit par ordre général à son arrivée à Kingston. Le chiffre en avait été trouvé insuffisant à Québec, comme il a déjà été mentionné dans des rapports (page 252, rapport de la milice de 1878 et page 248, rapport de 1879). J'ai fait un rapport au major général Luard, commandant de la milice, lui ai fourni des situations numériques et expliqué les services à faire, et j'espère qu'il approuvera mes recommandations, et qu'il verra le nécessité d'augmenter suffisamment le chiffre de l'effectif de façon à ce qu'il reste, à part du service de garde, un nombre suffisant de personnes pour suivre les cours et les exercices d'artillerie; autrement on entretient un personnel d'instructeurs sans qu'il y ait suffisamment de gens à instruire, comme je l'ai souvent fait remarquer.

Une augmentation de 30 canonniers et de 16 chevaux, est le moins qu'il faille pour que l'instruction en matière d'artillerie puisse être ce qu'elle doit être. On pourrait enseigner aux cadets du collège militaire royal l'équitation et le service des batteries de campagne, à l'aide de ces chevaux et de l'équipement de l'école d'artillerie, de même qu'à West-Point et à Woolwich.

J'ai conféré avec le lieutenant-colonel Hewett, I. R., au sujet du collège militaire royal, et il s'accorde avec moi. Il a été soumis un projet relatif à l'instruction des officiers de la milice par les professeurs du collège militaire royal. Les rapports d'examens des neuf dernières années démontrent que j'ai, sans autre aide que celui d'officiers que j'ai moi-même instruits, enseigné l'artillerie, la tactique, la fortification, l'exploration militaire et la loi militaire, à part l'exercice de mes devoirs de commandant et d'inspecteur. Je crois que je dois à moi-même et à ces officiers, d'expliquer que je n'aurais jamais entrepris une semblable tâche, si j'avais un instant supposé qu'on m'aurait laissé tout ce temps sans augmentation du personnel. Vu les nécessités de la situation avant la conclusion du traité de Washington et après la retraite des troupes de Sa Majesté, je ne pouvais pas croire en conscience que j'enseignais des officiers d'artillerie pour remplacer l'artillerie royale, en donnant simplement une instruction élémentaire en artillerie, en enseignant le service des bouches à feu et les connaissances du matériel, et je ne crois pas que cela soit suffisant pour l'artillerie du Canada. Je supposais que si je lui faisais faire les premiers pas, l'instruction militaire marcherait avec les progrès du pays. Comme l'école d'artillerie que je commande est à présent stationnée à Kingston, l'instruction sur la fortification, l'exploration militaire et l'administration militaire, pourrait se faire beaucoup mieux conjointement avec le collège militaire, grâce à son personnel excellent et complet de professeurs militaires, et une classe d'officiers de la milice pourrait être attachée au collège militaire suivant le plan soumis par le lieutenant-colonel Hewett, I. R.

Pour permettre à l'école d'artillerie de Québec de profiter de ce développement, et pour assurer l'uniformité dans l'enseignement militaire et les certificats, de même que dans la discipline, il serait bon de former les batteries A et B en brigade d'instruction, avec au moins une batterie de campagne d'instruction (C) stationnée à Kingston. Ontario ayant plus d'artillerie de campagne et de cavalerie que le reste du pays, A et B pourraient être changés tous les cinq ans, de Québec à Kingston, pour profiter de l'instruction plus complète que permettent les classes de théorie du collège militaire, et l'école pratique pour toutes armes, qui serait ainsi établie à Kingston, et qu'il serait presque impossible d'établir ailleurs, le collège et ses professeurs se trouvant à Kingston.

Durant les neuf dernières années, le capitaine et lieutenant-colonel titulaire Montizambert m'a assisté dans les matières de discipline et d'enseignement, et la responsabilité des paiements lui a appartenu. Le lieutenant et le capitaine titulaire Short a particulièrement dirigé l'artillerie de campagne et l'équitation. J'ose espérer que le grade réel de major pour le premier, et celui de capitaine pour le second, avec la légère augmentation de solde comportée par cet avancement, pourront être accordés à ces officiers, ainsi qu'au capitaine et lieutenant-colonel titulaire Cotton, et au lieutenant et major titulaire Holmes de la batterie A, dont les fidèles services ont été reconnus par le lieutenant-colonel Irwin. Le lieutenant et major titulaire Frazer s'est acquitté des onéreux devoirs d'adjudant depuis le transfert à la batterie A d'un excellent officier, le capitaine Oscar Prevost. Le lieutenant Imlah a agi comme quartier-maître à ma parfaite satisfaction, et le lieutenant et major titulaire Hebert comme instructeur de mousqueterie. Le lieutenant et major titulaire Taschereau a été nommé officier de la batterie B avant d'avoir terminé le cours complet d'instruction à l'école d'artillerie, mais je n'ai pas lieu de me plaindre de la façon dont il s'est acquitté des services de jour et de semaine. Je lui ai donné le commandement du détachement du fort Henry, consistant en deux officiers et 40 sous-officiers et soldats. J'ai dû envoyer ce détachement pour faire place au grand nombre de sous-officiers et soldats entrés à l'école et que j'ai cru devoir placer dans deux casernes spéciales sous le commandement de sous-officiers spécialement choisis, afin qu'ils aient plus d'avantage pour l'étude. Le docteur Neilson a rempli ses devoirs à mon entière satisfaction, et fait un bon rapport de l'infirmier major Labat, homme d'une éducation supérieure. Le lieutenant Donaldson, qui est chargé des fonctions de maître canonnier, en même temps que de la correspondance relative à l'équipement de l'artillerie par tout le pays (et à l'association d'artillerie dont il est aussi le secrétaire), a par son infatigable énergie bien gagné le grade de lieutenant qui lui a été conféré. Il s'est dernièrement chargé de la tâche de conduire une école du soir pour les sous-officiers et soldats; il lui est accordé la papeterie nécessaire pour ce service, mais pas de solde.

Il dirige aussi les observations météorologiques, qui seraient d'une valeur incalculable pour la science des variations atmosphériques, si le système était étendu à toute l'armée anglaise, représentée aux quatre coins du globe. Ce système cultive l'esprit d'observation chez les soldats, tandis que l'habitude des factions passées sans rien observer rendent souvent défectueux les avants-postes d'une armée faisant la guerre à des populations sauvages dont les sens et les instincts sont plus développés.

Je ne puis m'empêcher de mentionner le sergent-major Lavoie, sergent-major de l'école d'artillerie. A son caractère modeste et viril est principalement dû l'esprit de corps qui existe parmi les sous-officiers, et qui est en dehors de l'influence directe des officiers. J'espère qu'il recevra quelque jour la récompense qu'il ne m'appartient pas de lui donner. Il a été supporté par les aides-instructeurs, sergents d'état-major Lyndon et Howard, et deux vétérans de l'armée anglaise et de l'armée française, le sergent-payeur Stewart, des gardes de Sa Majesté, et le quartier-maître Robert, ci-devant zouave, tous deux porteurs de la médaille de Sa Majesté gagnée en Crimée. Ce sont deux types représentant ici le système militaire des deux nations reconnues par l'histoire comme les plus chevaleresques du monde. Je n'ai jamais rencontré dans aucun corps à un plus haut degré cet esprit de camaraderie si nécessaire à l'efficacité des troupes.

J. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Commandant de l'école royale d'artillerie.

[A.]

CERTIFICATS accordés à l'école royale d'artillerie de la batterie B, à l'année expirée le

ÉCOLE

Rapport des examens des officiers d'artillerie de place

Corps et grade.	Noms.	Examen écrit. Artillerie. Obligatoire.	Artillerie. Facultatif.	Matériel d'artillerie.	Manœuvres de force.	Fortification.	Explorations. Facultatif.	Explorations. Appréciation des distances.	Tactique et stratégie. Obligatoire.	Tactique et stratégie. Facultatif.	Code militaire, etc.
		500	300	500	400	400	400	100	400	200	300
Brigade d'artillerie de place		·76	......	·93	·67	·76	·95	......	·97	·95	·86
de Montréal, lieutenant.	H. V. Platt	380	......	468	270	305	380	95	390	190	260
Artillerie de place de Victoria,		·79	.... .	·97	1·	·79	......	......	·74	......	·97
C.B., capitaine..	C. T. Dupont...........	395	......	483	410	318	......	75	295	......	290
Batterie n° 2 d'artillerie de		·84	......	·38	·57	·51	......	......	·90	......	·83
place de Québec, lieutenant.	F. L. Lessard.	430	......	190	230	205	......	60	360	......	250
		·74	......	·92	·88	·42	·70	1·	·44	......	·93
61e bataillon d'inf,, capitaine..	P. R. A. Boulanger...	371	......	458	352	166	280	100	175	......	280
Bataillon provisoire du comté		·70	......	·66	·57	·54	......	.....	·09	......	·83
de Québec, capitaine..	L. N. Laurin	352	......	332	230	214	......	55	37	......	249
3e bataillon des carabiniers du		·51	......	·59	·55	·82	.....	......	·55	·55	·73
Canada, lieutenant.............	H. R. Provost..........	254	.....	318	221	329	......	35	225	110	218
66e bataillon d'infanterie, lieu-		·98	·66	·94	·95	·85	·97	·80	·97	·90	·90
tenant	R. W. Rutherford.....	490	200	470	380	340	390	80	390	180	270
Brigade d'artillerie de place du		1·	·96	·96	·83	·98	·97	1·	1·	1·	·88
N.-Brunswick, lieutenant.....	G. F. Cole	500	290	480	332	395	390	100	400	200	264
Brigade d'artillerie de place de		·58	.....	·52	·79	......	......	......	......	......	·75
Montréal, lieutenant...........	Charles H. Levin.....	290	......	260	315	......	......	70	......	......	225
		·86	.....	·78	·75	......	......	......	.....	......	·70
do do ...	Wallace C. Trotter ..	430	.....	390	300	......	......	......	......	......	210

NOTE.—La succursale de l'école a été sous les soins de l'aide-instructeur d'artillerie, le sergent-d'état-major J. Howard, Batterie B, de l'école royale d'artillerie,

Québec, à Kingston, et à la succursale de l'école à Montréal, dans le cours de 20 décembre 1880.

D'ARTILLERIE.

et d'infanterie—cours complet et cours abrégé.

Total de théorie.	Examen pratique. Manœuvre de compagnie.	Service des canons.	Service des mortiers.	Service d'un canon de 7 se chargeant par la culasse.	Equipement de la chèvre.	Camion.	Manœuvres de force, y compris le brêlage.	Service de jour ou de semaine.	Service des pièces de campagne.	Equitation.	Mouvements de batteries de campagne.	Total de pratique.	Points en décimales. T.	Points en décimales. P.	Classe du certificat.	Observations.
2,600	100	150	50	200	60	50	200	300	......	......	......	1,110	T.	P.	......	Prop. exigée des p., 5
2,738	90	105	40	180	48	35	160	300	......	......	......	958	1·	·86	1er..	Cours complet
2,256	80	140	40	120	......	......	180	150	......	......	......	710	·86	·64	1er..	Cours abrégé.
1,715	70	135	35	140	36	35	140	270	......	......	.....	861	·66	·77	1er..	do
2,182	80	105	40	160	42	......	120	270	......	......	......	817	·83	·73	1er..	do
1,469	60	75	35	140	48	45	120	270	......	......	......	793	·56	·71	2me	do
1,710	60	105	35	100	42	40	140	300	.....	......	......	822	·66	·74	1er.	do
												Total 1,410				
3,190	90	150	45	140	60	40	130	270	90	70	30	1,115	1·	·79	1er.	Cours complet.
3,351	90	150	45	160	60	40	150	270	75	50	25	1,115	1·	·79	1er.	do
												Total 610				
1,160	70	105	30	.....	48	35	140	......	......	......	......	448	·44	·70	2me	Succursale de Montréal.
1,330	70	105	30	......	48	......	100	......	......	......	......	353	·51	·59	2me	do

T. B. STRANGE, lieut.-col.,
Commandant, école royale d'artillerie,
Kingston.

[B.]

CERTIFICATS accordés à l'école royale d'artillerie de la batterie B, à Québec

ÉCOLE

Rapport des examens des officiers d'artillerie de place

Corps et grade.	Noms.	Examen écrit. Artillerie. Obligatoire.	Examen écrit. Artillerie. Facultatif.	Matériel d'artillerie.	Manœuvres de force.	Fortification.	Exploration. Appréciation des distances et usage du sextant.	Exploration. Facultatif.	Tactique et stratégie. Obligatoire.	Tactique et stratégie. Facultatif.	Lois militaires, etc.—Economie interne.
		500	300	300	200	400	100	400	400	200	300
B. de camp. de Richmond, lieut.	David Williams..........	·65 328	......	·91 274	·97 195	·91 275	·95 95	90 360	·92 370	......	·96 290

et à Kingston, dans le cours de l'année expirée le 20 décembre 1880.

D'ARTILLERIE.

et d'infanterie—cours complet et cours abrégé.

Total de théorie.	Examen pratique. Service à pied.	Service des pièces de campagne.	Service des écuries et harnachem.	Equitation.	Mouvements de batterie de camp.	Escrime.	Brêlage.	Service de semaine et de jour.	Total de pratique.	Points en décimales. T.	P.	Classe des certificats.	Observations.
2,200	50	150	50	100	50	50	50	300	800	T.	P.	....	Proportion exigée des points, 5.
2,187	35	135	45	80	45	40	40	270	690	·99	·86	1st.	

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Commandant, école royale d'artillerie,
Kingston.

9—16

[C]

CERTIFICATS accordés à l'école d'artillerie de la batterie B, à Québec et à Kingston, et à la succursale de l'école à Montréal, durant l'année expirée le 20 décembre 1880.

ECOLE D'ARTILLERIE.

Rapport des examens des sous-officiers et canonniers de l'artillerie de place,—cours abrégé.

Corps.	Grades.	Noms.	Examen écrit.			Examen pratique.								Total.	Points en décimales.	Classe des certificats.	Observations.
			Artillerie.	Matériel d'artillerie.	Manœuvres de force.	Exerc. à la carab. et école de pelot.	Service des canons de place.	Service des mortiers.	Serv. d'un can. ray. de 7 se ch. p. la c.	Equipement de la chèvre.	Camion.	Manœuvre de forces y compris le brélage.	Serv. de semaine et de jour.				
			350	300	200	50	150	50	200	60	50	50	200	1,660	....	....	Prop. exig. des points, 5.
Batterie "B".....	Fonct. bombard.	R. Chalut..................	.80 283	.40 120	.72 144	35	90	30	100	30	25	25	120	1,002	.62	4e.	
do	Canonnier.........	C. Lemoine	.94 329	.73 219	.80 160	30	75	25	120	30	30	25	100	1,143	.68	4e.	
do	do	S. Keeley..	.88 308	.56 168	.55 110	35	75	30	100	42	30	30	120	1,048	.63	4e.	
do	do	J. Tapley	.74 262	.53 160	.72 144	25	75	20	100	36	25	25	100	972	.58	4e.	
do	do	W. R. Small.............	.74 259	.81 243	.95 190	35	105	30	100	42	25	30	100	1,159	.69	4e.	
do	do	L. Gagné.	.82 287	.66 198	.82 164	35	90	30	120	36	30	25	100	1,115	.67	4e.	
do	do	A. Henderson..........	.63 220	.61 185	.54 108	30	90	35	140	30	30	25	100	993	.60	4e.	
do	do	W. Maxwell......	.44 155	.57 170	.58 115	35	90	35	100	24	25	30	140	919	.55	4e.	
do	do	A. Gauthier...	.64 225	.71 215	.58 115	35	90	35	140	36	30	30	140	1,091	.66	4e.	

do	do	E. Marchand..	.68 240	.62 185	.78 155	30	75	35	140	30	......	....	120	1,010	.60	4e.	
do	do	R. Walsh......	.43 150	.51 155	.42 85	30	75	35	140	30	......	....	140	835	.50	4e.	
do	do	J. Fournier.......	.77 270	.23 70	.75 150	30	75	25	120	42	25	25	140	972	.58	4e.	
Brig. d'art. de place, Montréal	Maréc. des logis.	L. H. Compain.........	.88 301	.83 249	.82 164	35	90	40	100	54	40	40	120	1,233	.74	3e.	
Brigade d'artillerie de place, N.-Brunswick.	Brigadier..........	A. Sharpe.........	.78 273	.55 165	.67 104	35	75	35	120	48	35	35	100	1,045	.62	4e.	
do	do	D. H. White	.43 151	.61 183	.52 104	25	90	20	100	30	25	25	100	853	.51	4e.	
Batt. d'art. de place, Québec.	Bombardier.......	O. E. Talbot	.78 276	.71 213	.75 150	30	105	40	140	48	40	35	160	1,237	.74	3e.	
do	Canonnier.........	L. Lapointe......	.77 270	.73 220	.67 134	35	75	20	.....	24	25	20	100	923	.55	4e.	
Batterie d'artillerie de place nº 2, Lévis......	Maréc. des logis.	F. J. Couture.........	.73 255	.58 175	.65 130	25	75	......	100	35	......	....	100	890	.54	4e.	
														Total. 1,460			
Batterie "B"....	Canonnier........	G. Mercer.........	.67 235	.65 195	.40 80	35	90	30	......	36	25	25	140	891	.61	4e.	
do	do	R. Lake.....................	.82 290	.80 240	.87 175	30	90	30	.....	30	25	20	120	1,050	.72	3e.	
do	do	M. Ryan......................	.51 180	.75 225	.77 155	30	75	30	......	42	30	25	120	912	.62	4e.	
do	do	T. Callaghan..........	.62 220	.75 225	.77 155	30	90	35	......	42	30	25	120	972	.66	4e.	
do	do	G. Hastie.........	.62 220	.71 215	.83 165	30	90	25	......	36	25	25	120	951	.65	4e.	
do	do	C. Simpson.......	.77 270	.63 190	.87 175	45	105	35	......	54	35	35	160	1,104	.75	3e.	
do	do	W. Woods	.80 289	.55 165	.65 130	30	90	30	......	30	25	20	120	930	.63	4e.	
Batt. d'art. de place, Trenton	Maréc. des logis.	E. Ladow...............	.77 270	.51 155	.37 75	25	75	25	......	42	25	20	140	852	.58	4e.	
do	do	W. Watts......	.65 230	.71 215	.85 170	25	90	30	....	36	25	20	100	941	.64	4e.	
														Total. 1,260			
Brigade d'artillerie de place, Montréal........	M. des logis-chef	W. Andrews...	.60 210	.45 135	.68 135	30	105	30	......	42	30	35	......	752	.59	4e.	Succursale de Montréal.
do	Brigadier..	J. Benton................	.64 225	.58 175	.65 100	30	105	35	......	42	40	35	.....	817	.65	4e.	do do

(C)—RAPPORT des certificats accordés à l'école royale d'artillerie de la batterie "B" à Québec et à Kingston, et à la succursale de l'école à Montréal, etc.—*Suite*.

Corps.	Grades.	Noms.	Examen écrit.			Examen pratique.								Total.	Points en décimales.	Classe du certificat.	Observations.
			Artillerie.	Matériel d'artillerie.	Manœuvres de force.	Ex. à la carab. et école de peloton.	Service des canons de place.	Service des mortiers.	S. d'un canon rayé de 7 sec h par la c	Equipement de la chèvre.	Camion.	Manœuvr's de force y compris le brélage.	Service de semaine et de jour.				
			350	300	200	50	150	50	200	60	50	50	200	1,260	....	....	Prop. exigée des points—5.
Brig. d'artil. de place, Montréal.	Canonnier.........	W. S. Dowker	.68 240	.53 160	.75 150	25	90	35	......	42	35	40	......	817	.65	4e.	Succursale de Montréal.
do	do	J. Whitting.............	.61 215	.45 135	.65 130	25	90	30	......	30	25	30	......	710	.56	4e.	do do
do	do	A. Ward.................	.54 190	.38 115	.55 110	25	105	30	......	36	35	30	......	676	.53	4e.	do do

T. B. STRANGE, lieut.-col.,
Commandant de l'école d'artillerie.

[D]

RAPPORT des certificats accordés à l'école royale d'artillerie de la batterie "B" à Québec et à Kingston, et à la succursale de l'école à Montréal, dans le cours de l'année expirée le 20 décembre 1880.

ECOLE D'ARTILLERIE.

Rapport des examens des sous-officiers et canonniers d'artillerie de campagne et de cavalerie—cours abrégé.

Corps.	Grades.	Noms.	Examens écrit.			Examens pratique.								Total.	Points en décimales.	Classe des certificats.	Observations.
			Artillerie.	Matériel d'artillerie.	Manœuvres de force, harnachement, etc.	Exercice à pied.	Service des canons de campagne.	Sellerie et service d'écurie.	Equitation.	Manœuvres de batterie de campagne.	Escrime.	Manœuvres de force y compris le brélage.	Service de semaine et de jour.				
			350	300	200	50	150	50	200	60	50	50	200	1,660	....	....	Prop. exigée des pts., 5
Batterie "B".....	Artilleur et conducteur.	George K. Edwards..	·66 230	·90 270	·46 92	30	120	25	100	... ..	25	....	120	1,012	·61	4e.	
do	do ...	Napoléon Marchand..	·51 180	·35 105	·51 102	25	90	40	140	48	40	30	160	960	·58	4e.	
Batter. de camp. de Montréal....	do ...	Thomas McKinnon...	·90 315	·78 234	·52 104	25	105	30	120	......	25	15	160	1,133	·68	4e.	
Batter. de camp. de Shefford......	do ...	George Marshall......	·40 143	·65 183	·75 150	25	90	35	100	12	25	....	140	903	·54	4e.	
do	Bombardier........	John Gray......	·60 210	·45 135	·32 64	25	120	40	140	30	30	20	160	974	·58	4e.	
Batter. de camp. de Woodstock	Maréc. des logis.	James Doherty.........	·82 290	·75 225	·82 164	25	120	40	140	42	35	25	160	1,266	·76	3e.	
do	do	William Price	·70 245	·53 159	·70 140	25	120	40	140	48	35	25	160	1,137	·68	4e.	
do	Brigadier..	James Munro...........	·58 205	·70 210	·52 105	20	105	35	100	24	25	....	160	989	·59	4e.	

D.]—RAPPORT des certificats accordés à l'école royale d'artillerie de la batterie "B" à Québec et à Kingston, et à la succursale de l'école à Montréal, etc.—*Suite.*

Corps.	Grades.	Noms.	Examen écrit.			Examen pratique.								Total.	Points en décimales.	Classe des certificats.	Observations.
			Artillerie.	Matériel d'artillerie.	Manœuvres de force, harnachement, etc.	Exercice à pied.	Service des canons de campagne.	Sellerie et service d'écurie.	Equitation.	Manœuvres de batterie de campagne.	Escrime.	Manœuvres de force y compris le brélage.	Service de semaine et de jour.				
			350	300	200	50	150	50	200	60	50	50	200	1,660	....	....	Prop. exigée des pts., 5.
Batter. de camp. de Richmond..	Artilleur et conducteur.........	Thomas Cissell	·50 175	·57 171	·50 100	20	90	25	100	18	25	....	140	915	·56	4e.	
do	do ...	William Johnston.....	·50 175	·30 90	·50 100	25	105	40	140	30	35	....	146	880	·53	4e.	
do	do ...	George W. Smith.....	·58 203	·50 150	·50 100	20	90	35	100	18	25	....	120	861	·51	4e.	
Batter. de camp. de Kingston...	do ...	H. A. Wright..........	·77 270	·72 215	·75 150	30	90	25	100	18	25	15	120	1,058	·63	4e.	
Batter. de camp. de Montréal.	do ...	John McG. Mowat...	·80 280	·51 155	·78 155	25	105	40	.....	30	30	35	......	855	·51	4e.	Succursale de Montréal
do	do ...	G. M. Stewart.........	·73 255	·88 265	·85 170	25	120	35	.....	30	25	30	......	955	·57	4e.	do do
Batter. de camp. d'Ottawa	Brigadier..........	E. A. Day......	·88 310	·91 275	·85 170	30	120	40	140	36	35	25	160	1,341	·81	3e.	
														Total 1,260			
Dragons de la garde de la princ. Louise..	Maréc. des logis.	George Sheppard.. ..	·44 *155	·82 245	....	30	......	45	160	†48	40	....	180	903	·71	3e.	
1er régiment de cavalerie.......	do	T. A. R. Peel.	82 *290	·93 280	....	30	......	40	140	†36	35	....	160	1,011	·80	3e.	
do	do	Henry M. Ryan........	·60 *210	·80 240	....	30	......	30	120	†30	30	....	160	850	·67	4e.	

Hussards canadiens de la reine..............	do	....	W. W. Campbell.....	*	*	*	30	......	40	160	†42	35	... .	160	....	....	3rd.
4me régiment de cavalerie.........	do	....	S. Leroy....................	·92 *325	·98 295	....	30	......	45	160	†42	45	....	180	1,122	·89	3rd.

*Tactique et exercices de cavalerie, service en campagne et avant-postes. † Evolutions de cavalerie au lieu des matières mentionnées dans l'en-tête.

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Commandant de l'école royale d'artillerie, Kingston.

ANNEXE No 5.

(A)

CERTIFICATS D'ARTILLERIE.

PROVINCE D'ONTARIO.

LISTE des officiers, sous-officiers et autres de l'artillerie de la milice active, qui ont obtenu des certificats à l'école d'artillerie de Kingston, batterie "A," durant l'année 1880.

Noms et grades.	Corps.	Certificats.				Cours complet ou abrégé.
		1re classe.	2me classe.	3me classe.	4me classe.	
Athawes, C. S. B., maréchal des logis	Batterie "A"			22 mai		Comp.
Bernie, J., maréchal des logis	Batterie de place, Collingwood				18 décembre	Abrégé.
Callaghan, T., canonnier	Batterie "B"				18 do	do
Cole, G. F., 2me lieut.	Brigade d'artillerie de place, Nouveau-Brunswick	20 décembre				Comp.
Cook, C. E., maréchal des logis	Batterie de campagne, canal Welland				3 avril	Abrégé.
Day, E. A., brigadier	Batterie de campagne, Ottawa			20 décembre		do
Edwards, G. K., conducteur	Batterie "B"				29 juillet	do
Fillion, E. M., canonnier	Batterie de campagne, Kingston				3 avril	do
Fournier, J., canonnier	Batterie "B"				18 décembre	do
Gauthier, A., canonnier	do				12 octobre	do
Hastie, George, canonnier	do				18 décembre	do
Henderson, A., canonnier	do				29 juillet	do
Hood, G. B., 1er lieut.	Batterie de campagne, Ontario	3 avril				do
Hood, W., bombardier	do	3 do				do
King, W. N., maréchal des logis	Batterie "A"			22 mai		Comp.

Ladow, Evan, maréchal des logis	**Batterie de place de Trenton**				18 déc	**Abrégé.**
Lake, Richard, canonnier	Batterie "B"			18 déc		do
Marchand, E., canonier	do				29 juillet	do
Marchand, N., canonnier-conducteur	do				29 do	do
Maxwell, W., canonnier	do				29 do	do
Mawhinney, W., maréchal des logis	Batterie "A"			22 mai		Comp'et
Mead, J. H., 1er lieutenant	Batterie de campagne de Toronto		20 avril			Abrégé.
Memberry, H., canonnier	Batterie "A"				3 avril	do
Mercer, George, canonnier	Batterie "B"				18 déc	do
Phillips, Joseph J., maréchal des logis	Batterie "A"				22 mai	Comp'et
Proctor, Richard, brigadier	do				22 do	Abrégé.
Rutherford, R. W., lieutenant	66e bataillon	20 déc				Comp'et
Ryan, Michael, canonnier	Batterie "B"				18 déc	do
Shortreed, R., quartier-maît. sous-off.	Batterie d'artillerie d'Ontario				3 avril	do
Simpson, C., bombardier	Batterie "B"			18 déc		do
Smart, W. C., canonnier	Batterie "A"				3 avril	do
Stroud, A., m. des logis, aide-inst. d'art.	do				22 mai	do
Tuck, W., canonnier	Batterie de campagne d'Ontario			3 avril		Abrégé.
249 Walsh, R., canonnier	Batterie "B"				26 août	do
Walters, A. H., maréc. des logis-chef	Batterie "A"			22 mai		Comp'et
Watts, William, maréchal des logis	Batterie de place de Trenton				18 déc	Abrégé.
White, W., canonnier	Batterie de place de Sainte-Catherine				3 avril	do
Woods, William, canonnier	Batterie "B"				18 déc	do
Wright, H. A., canonnier-conduct.	Batterie de campagne de Kingston				18 do	do

RÉCAPITULATION.

Certificats de	première classe,	"cours complet"	2
do	seconde	do	0
do	troisième	do	4
do	quatrième	do	2
do	première	"cours abrégé"	2
do	seconde	do	1
do	troisième	do	4
do	quatrième	do	24
	Total		39

PROVINCE DE QUÉBEC.

LISTE des officiers, sous-officiers et autres de l'artillerie de la milice active, qui ont obtenu des certificats à l'école d'artillerie de Québec, durant l'année 1880.

Noms et grades.	Corps.	Certificats.				Cours complet ou abrégé.
		1re classe.	2e classe.	3e classe.	4e classe.	
Alix, jun., J. O., canonnier	Batterie de campagne de Shefford				18 déc	Abrégé.
Andrews, W., maréc. des logis-chef	Brigade d'artillerie de place de Montréal				2 sept	do
Bailey, E., canonnier	Batterie de campagne de Shefford				18 déc	do
Balcom, J. H., 2e lieutenant.	1re brigade d'artillerie de place d'Halifax		7 juin			do
Belanger, P. R. A., capitaine	61e bataillon	17 avril				do
Benton, John, brigadier	Brigade d'artillerie de place de Montréal				22 sept.	do
Boutillier, F., maréchal des logis	1re brigade d'artillerie de place d'Halifax				7 juin	do
Brown, W. L., lieutenant	2e brigade d'artillerie de place d'Halifax		7 juin			do
Campbell, H. M., 2e lieutenant	8e régiment de cavalerie		18 déc			do
Cessill, Thomas, canonnier-conduct.	Batterie de campagne de Richmond				13 avril	do
Chalut, R., bombardier	Batterie "B"				7 do	do
Compain, Louis H., maréc. des logis.	Brigade d'artillerie de place de Montréal			7 avril		do
Couture, F. G., maréchal des logis	Artillerie de place de Lévis				29 juil	do
Doherty, James, maréchal des logis	Batterie de campagne de Woodstock			7 avril		do
Donovan, James, bombardier	1re brigade d'artillerie de place d'Halifax			7 juin		do
Dowker, W. S., canonnier	Brigade d'artillerie de place de Montréal				22 sept.	do
Doyle, J. H., canonnier	Batterie de campagne de Richmond				18 déc	do
Dupont, C. T., capitaine	Batterie de campagne de Victoria, C.-B.	21 août				do
Gagné, L., canonnier	Batterie "B"				13 avril	do
Garrison, W. A., 1er lieutenant	1re brigade d'artillerie de place d'Halifax		7 juin			do
Gray, John, bombardier	Batterie de campagne de Shefford				7 avril	do
Haskins, G., maréchal des logis-chef	1re brigade d'artillerie de place d'Halifax				7 juin	do
Houde, P., maréchal des logis.	Artillerie de place de Québec			9 oct		do
Johnston, Wm., canonnier.	Batterie de campagne de Richmond				13 avril	do
Keely, Samuel, canonnier	Batterie "B"				13 do	do

Lapointe, Louis, canonnier	Artillerie de place de Québec				7 do	do
Laurin, L. N., capitaine	Bataillon provisoire du comté de Québec		17 avril			do
Lemoine, C. E., canonnier	Batterie "B"				13 avril	do
Lessard, F. L., lieutenant	Artillerie de place de Québec	17 nov.				do
Levin, C. H., 2e lieutenant	Brigade d'artillerie de place de Montréal		1er déc.			do
Marshall, Geo., canonnier	Batterie de place de Shefford				7 avril	do
Maxwell, James, maréchal des logis	1re brigade d'artillerie de place d'Halifax				7 juin.	do
Mowat, J. McG., canonnier	Batterie de campagne de Montréal				26 août	do
Munro, J. A., caporal	Batterie de campagne de Woodstock				7 avril	do
McDonald, D. A., canonnier	Batterie de campagne de Shefford			1er déc.		do
McKinnon, Thos., canonn.-conducteur	Batterie de campagne de Montréal				7 avril	do
Nevison, T., bombardier	Batterie de campagne de Shefford				18 déc.	do
Oland, G. W., 1er lieutenant	1re brigade d'artillerie de place d'Halifax		7 juin			do
Platt, H. V., lieutenant	Brigade d'artillerie de place de Montréal	27 mars				Complet
Prevost, H. R., 2e lieutenant	3e bataillon	5 mai				Abrégé.
Price, W., maréchal des logis	Batterie de campagnie de Woodstock				7 avril	do
Robson, J. J., maréchal des logis	1re brigade d'artillerie de place d'Halifax			7 juin		do
Roche, J. D., 2e lieutenant	Artillerie de place de Québec		18 déc.			do
Rönne, G., 2e lieutenant	1re brigade d'artillerie de place d'Halifax		7 juin			do
Sharpe, A., caporal	Brigade d'artillerie de place du Nouveau-Brunswick				7 avril	do
Small, W. R., canonnier	Batterie "B"				7 do	do
Smith, G. W., canonnier	Batterie de campagne de Richmond				13 do	do
Stewart, G. M., canonnier	Batterie de campagne de Montréal				26 août	do
Talbot, O. E., fonct.-bombard	Batterie de campagne de Québec			7 avril		do
Tapley, John, canonnier	Batterie "B"				7 avril	do
Trotter, W. C., lieutenant	Brigade d'artillerie de place de Montréal		17 nov			do
Vien, G. S., capitaine	Artillerie de place de Lévis	9 octobre				do
Ward, Alfred, canonnier	Brigade d'artillerie de place de Montréal				22 sept	do
White, D. H., capitaine	Brigade d'artillerie de place du Nouveau-Brunswick				7 avril	do
Whitting, J., canonnier	Brigade d'artillerie de place de Montréal				22 sept.	do
Williams, David, 2e lieutenant	Batterie de campagne de Richmond	21 février				do
Zong, J., maréchal des logis-chef	1re brigade d'artillerie de place d'Halifax			7 juin.		do

PROVINCE DE QUÉBEC—*Suite.*

LISTE des officiers, sous-officiers et autres de la milice active, etc.—*Suite.*

RÉCAPITULATION.

Certificats de	première classe,	"cours complet"	1
do	deuxième do	do	0
do	troisième do	do	0
do	quatrième do	do	0
do	première do	"cours abrégé"	6
do	deuxième do	do	10
do	troisième do	do	8
do	quatrième do	do	32
		Total	57

[B]

CERTIFICATS DE CAVALERIE.

LISTE des officiers, sous-officiers et autres de la milice active qui ont obtenu des certificats durant l'année 1880.

Noms et grades.		Corps.		Certificats.				Cours complet ou abrégé.
				1re classe.	2me classe.	3me classe.	4me classe.	
Campbell, W. W.,	maréchal des logis	Hussards canadiens de la reine		....	....	17 juillet	....	Abrégé.
LeRoy, Sterling.,	do	4e régiment de cavalerie		....	....	20 déc	....	do
Peel, T. A. R ,	do	1er	do	....	....	18 do	....	do
Ryan, H. M.,	do	1er	do	....	....	....	18 déc	do
Sheppard, George,	do	Dragons de la garde de la princesse Louise		....	....	18 déc	....	do

RÉCAPITULATION.

Certificats de troisième classe, "cours abrégé"	4
do quatrième do do	1
Total	5

[C.]

CERTIFICATS D'ARTILLERIE.

Liste des officiers, sous-officiers et autres, de la milice active, qui ont obtenu des certificats des inspecteurs de l'artillerie durant l'année 1880.

Noms et grades.	Corps.	Certificat de première classe et date.	Certificat de seconde classe et date.
Davies, J. R., 1er lieutenant............	Batterie d'artillerie de place de Pictou.	....	29 juillet.

ANNEXE No 6.

CERTIFICATS DE L'ÉCOLE MILITAIRE.

PROVINCE DE L'ONTARIO.

LISTE des officiers de la milice active qui ont obtenu des certificats à l'école militaire à Toronto, durant l'année 1880.

Noms et grades.	Corps.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.
Barwell, John, 2e lieutenant	44e bataillon		20 février.
Booth, John, lieutenant	30e do		6 mars.
Codd, Arthur, lieutenant	45e do		26 février.
Crichton, James, 2e lieutenant	20e do		6 mars.
Dawson, O. S., lieutenant	56e do		26 février.
Dixon, James, lieutenant	42e do		20 do
Dunbar, John, lieutenant	42e do		6 mars.
Elliot, Thomas, lieutenant	56e do		6 do
Ellis, Nathan, capitaine	29e do		7 février.
Fetherson, Richard, 2e lieutenant	42e do		6 mars.
Fleming, Frank A., 2e lieutenant	Gardes du corps du G. G.		6 do
Flintoff, James T., lieutenant	12e bataillon		26 février.
Flynn, Richard, 2e lieutenant	22e do		20 do
Garson, Wm., 2e lieutenant	19e do		26 do
German, W. M., 2e lieutenant	10e do		7 do
Griffith, B. A., 2e lieutenant	37e do		6 mars.
Jefferis, B. G., lieutenant	32e do		6 do
Kent, Arthur W., lieutenant	26e do		20 février.
Miller, K. A., lieutenant	2e do		28 janvier.
Milligan, Geo. N., 2e lieutenant	48e do		6 mars.
Mills, James R., 2e lieutenant	10e do		7 février.
Montgomery, J. T., lieutenant	12e do		6 mars.
Murray, John A., 2e lieutenant	2e do		20 février.
McEachren, Neil, 2e lieutenant	10e do		6 mars.
McKay, Joseph, 2e lieutenant	41e do		20 février.
McRoberts, W. J., 2e lieutenant	26e do		26 do
Niblock, John, lieutenant	26e do		6 mars.
Paterson, Charles, lieutenant	34e do		28 janvier.
Pellatt, H. M., 2e lieutenant	2e do		28 do
Robertson, W. J., lieutenant	46e do		6 mars.
Sankey, Villiers, 2e lieutenant	2e do		28 janvier.
Somerville, T. C., 2e lieutenant	24e do		7 février.
Spence, J. A., capitaine	30e do		7 do
Sutherland, W. R. D., 2e lieutenant	2e do		7 do

PROVINCE DE L'ONTARIO—*Suite.*

LISTE des officiers de la milice active qui ont obtenu des certificats à l'école d'instruction militaire à Toronto, durant l'année 1880.

Noms et grades.	Corps.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.
Williams, E. E , lieutenant	31e bataillon		6 mars.
Wolfe, James, lieutenant	36e do		20 février.
Vosburgh, W. A., lieutenant	19e do		6 mars.

RÉCAPITULATION.

Certificats de première classe	0
do seconde classe	37
Total	37

Province de Québec.

Liste des officiers de la milice active qui ont obtenu des certificats à l'école d'instruction militaire à Montréal, durant l'année 1880.

Noms et grades.	Corps.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.
Abbott, H. A., 2e lieutenant	3e bataillon		13 mars.
Anderson, J. D., 2e lieutenant	6e do		13 do
Barry, Denis, lieutenant	85e do		13 do
Bonhomme, J. B.	64e do		13 do
Bourk, Alphonse, lieutenant	55e do		1er do
Cadieux, J. Bte., lieutenant	64e do		13 do
Campbell, John, lieutenant	54e do		23 février.
Campbell, Stewart, 2e lieutenant	1er do		23 do
Clerk, Alton F., 2e lieutenant	1er do		6 mars.
Coursol, C. J., 2e lieutenant	3e do		6 février.
D'Amour, Charles, lieutenant	76e do		6 mars.
D'Aoust, Octave, 2e lieutenant	64e do		13 do
Duhaime, Gaudiose, lieutenant	84e do		1er do
Eames, John, 2e lieutenant	54e do		13 do
Gagnier, Elias, lieutenant	76e do		6 do
Gilbert, John, capitaine	50e do		23 février.
Giroux, C. A., 2e lieutenant	65e do		6 mars.
Giroux, Joseph, lieutenant	65e do		23 février.
Godin, L. W., 2e lieutenant	83e do		6 do
Hackwell, Lot, lieutenant	79e do		6 mars.
Harte, J. H. M., 2e lieutenant	6e do		23 février.
Heriot, J. C. A.	53e do		23 do
Holland, L. J. M., 2e lieutenant	53e do		23 do
Kimball, H. F., 2e lieutenant	60e do		13 mars.
Laberge, Francis, 2e lieutenant	76e do		1er do
Lacasse, F. X. O., lieutenant	83e do		1er do
Laidlaw, J. W., 2e lieutenant	6e do		13 do
Lebel, Ernest., lieutenant	Bataill. prov. de Témiscouata		1er do
Leduc, A., lieutenant	64e bataillon		13 do
Leprohon, C. de B., 2e lieutenant	1er do		23 février.
Levesque, Chas., lieutenant	86e do		1er do
Mallette, Alex., lieutenant	76e do		6 do
Mallette, Antoine, lieutenant	76e do		6 do
Martin, J. B. A., lieutenant	65e do		6 février.
Michaud, A. T., lieutenant	Bataill. prov. de Kamouraska		23 do
McMartin, John, 2e lieutenant	11e bataillon		13 mars.
Paré, Cyprien, lieutenant	81e do		6 do
Phelan, A. E., lieutenant	83e do		23 février.
Piché, E. G., 2e lieutenant	65e do		6 mars.
Potvin, Alfred, 2e lieutenant	Bataill. prov. de Kamouraska		23 février.
Rapin, Ludger, 2e lieutenant	64e bataillon		13 mars.
Redpath, W. Wood, 2e lieutenant	5e do		13 do
Reid, Zotique, 2e lieutenant	76e do		1er do
Rhault, David, 2e lieutenant	80e do		23 février.
Robert, J. C., lieutenant	65e do		6 do
Robinson, Jas., capitaine	60e do		6 mars.

PROVINCE DE QUÉBEC—*Suite.*

LISTE des officiers de la milice active qui ont obtenu des certificats à l'école d'instruction militaire à Montréal, durant l'année 1880.

Noms et grades.	Corps.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.
Turpin, W. J , quartier-maître	1er bataillon		13 mars.
Twose, Stephen, 2e lieutenant	53e do		23 février.
Winslow, H. H., 2e lieutenant	53e do		23 do

RÉCAPITULATION.

Certificats de première classe	0
do seconde classe	49
Total	49

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

LISTE des officiers et sous-officiers de la milice active et des aspirants à des commissions, à l'école militaire de Saint-Jean, en 1880.

Noms et grades.	Corps.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.
Chamberlain, W. M., 2e lieutenant	74e bataillon		6 mars.
Coffey, Thos. L., 2e lieutenant	Cie d'infanterie de St-George		do
Harding, L. R., 2e lieutenant	67e bataillon		do
Hayward, E. H., lieutenant	74e do		do
Kinnear, John M., 2e lieutenant	74e do		do
Lander, T. W., capitaine	Brig. d'artil. de place du N.-B.		do
McGee, Robt. W., lieutenant	Cie d'infanterie de St-George.		do
McMullin, John, lieutenant	Cie d'infanterie de St-Stephen		do
Simonds, E. I., 2e lieutenant	62e bataillon		do
Sorell, Arthur, 2e lieutenant	62e do		do
Steven, W. A. D., 2e lieutenant	Brig. d'artil. de place du N.-B.		do
Stevenson, Robt., 2e lieutenant	Cie d'infanterie de St-Stephen		do

9—17½

ANNEXE No. 7.

CERTIFICATS DU BUREAU DES EXAMINATEURS.

LISTE des officiers de la milice active et des aspirants à des commissions qui ont reçu des certificats durant l'année 1880.

Noms et grades.	Corps.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.
PROVINCE DE L'ONTARIO.		1880.	1880.
Certificats d'infanterie.			
Boultbee, John, 2e lieutenant	13e bataillon		26 nov.
Burnham Fred, lieutenant	28e do		18 août.
Carroll, Robt., lieutenant	27e do		31 déc.
Cheyne, George, lieutenant	Cie d'infanterie de Windsor		18 août.
Clarke, Robt, lieutenant	28e bataillon	18 août.	
Cowan, J. L., lieutenant	29e do		do
Davey, J. R., capitaine	59e do	11 août.	
Freeman, W. F., lieutenant	20e do		26 nov.
Gibson Fred. J., 2e lieutenant	13e do		do
Light, A. T., lieutenant	59e do	11 août.	
Lindsay, W. H., capitaine	25e do	18 do	
MacFarlane, R., lieutenant	29e do		18 août
Milden, Geo., lieutenant	59e do	11 août.	
Morphy, H. B., 2e lieutenant	28e do		do
Moscrip, W. C., lieutenant	28e do		do
Nichols, G. I., 2e lieutenant	59e do	11 août.	
Osborne, R. B., 2e lieutenant	13e do		26 nov
Petrie, John, lieutenant	7e do	6 oct.	
Scott, C. S., 2e lieutenant	13e do		do
White, H. A. L., capitaine	28e do	18 août.	
White, W. W., capitaine	30e do	do	
PROVINCE DE QUÉBEC.			
Certificats de cavalerie.			
Bailey, A. A., maréchal des logis	5e régiment provisoire	5 nov.	20 oct.
Barr, James, capitaine	6e do	15 do	
Bush, H. C., capitaine	6e do		15 nov.

LISTE des officiers et des aspirants à des commissions, etc.—*Suite.*

Noms et grades.	Corps.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.
PROVINCE DE QUÉBEC—*Suite.*		1880.	1880.
Certificats de cavalerie—Suite.			
Derrick, H. H., maréchal des logis	6me régiment provisoire		15 nov.
Kincaid, R. M., maréchal des logis	6me do		do
Learned, J. F., lieutenant	5me do	5 nov.	20 oct.
Locke, F. W, maréchal des logis	5me do		do
Mansur, D. A., lieutenant	5me do	5 nov.	do
Moulton, J. W., 2me lieutenant	5me do	do	do
Pope, L. C., capitaine	5me do	do	do
Shepard, C. W., capitaine	5me do	20 oct.	
Stimson, F. S., capitaine	5me do	5 nov	do
Wood, Israel, capitaine	5me do	20 oct.	
Certificats d'infanterie.			
Ahern, G. V. 2me lieutenant	3me bataillon		4 juin.
Bagg, R. S. C., capitaine	5me do	28 avril.	
Baudet, G. L. A, lieutenant	65me do		10 nov.
Beaudry, A. capitaine	81me do	15 mars.	
Bell, Richard E., captaine	79me do	29 déc	16 janvier.
Bisaillon, E. M., 2me lieutenant	21me do		31 mars.
Bourassa T., capitaine	85me do		do
Bowen, C. M., sergent	52me do		19 mars.
Brooks, H. L., sergent	79me do		16 janvier.
Brooks, Lyman, capitaine	79me do	29 déc.	
Brown, A. J., 2me lieutenant	79me do		do
Brown, J. McC., capitaine	79me do		do
Caverhill, F., capitaine	5me do	28 avril.	
Cross, Selkirk, lieutenant	5me do	do	
D'Amour, Chas. lieutenant	76me do	31 mars.	
Davison, A., 2me lieutenant	52me do		19 mars.
Des Rivières, A., capitaine	65me do		10 nov.
Foucher, J. U., major	83me do	30 janvier.	
Galbraith, Joseph, capitaine	79me do	29 déc.	
Galbraith, Jos. R, 2me lieutenant	79me do	do	
Galbraith, W. J. A., sergent	79me do		16 janvier.
Geddes, C. G., capitaine	5me do	28 avril.	
Giroux, Jos., lieutenant	65me do	31 mars.	
Globensky, Eug., 2me lieutenant	65me do		10 nov.
Hunt, A. F., lieutenant	8me do	3 mars.	
Joly, E. G., 2me lieutenant	8me do		9 juillet.
Knowlton, W. K., lieutenant	79me do	29 déc	16 janvier.
Lefebvre, M., lieutenant	85me do		31 mars.

LISTE des officiers et des aspirants à des commissions, etc.—*Suite.*

Noms et grades.	Corps.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.
PROVINCE DE QUÉBEC—*Suite.*		1880.	1880.
Certificats d'infanterie—Suite.			
Lewis, L. L. M., lieutenant	5me bataillon	28 avril.	
Macfarlane, W., lieutenant	52me do		19 mars.
Martin, J. B. A., lieutenant	65me do	31 mars.	
Martin, S. S., 2e lieutenant	79me do		16 janvier.
Martin, Wilfred, 2me lieutenant	85me do		31 mars.
McConville, L. A., major	83me do	30 janvier	
McGrail, C. J., sergent	79me do		16 janvier
McLeod, R., 2e lieutenant	58me do		20 oct.
Paterson, R. MacD., 2me lieutenant	3me do		27 avril.
Picard, J. O., lieutenant	58me do		5 nov.
Prevost, Hector, capitaine	65me do		10 do
Robert, Jos. C., lieutenant	65me do	28 avril.	
Rouillard, C. C., capitaine	65me do	30 janvier.	
Roy, Alex'r, 2me lieutenant	65me do		10 nov.
Sincennes, D., 2me lieutenant	1er do		31 mars.
Sorel, Aimé, sergent	85me do		31 do
Sweet, G. L., sergt.-porte-drapeau	52me do		19 do
Sylvestre, J. H. A., lieutenant	21me do		31 do
Thibaudeau, A. A., 2me lieutenant	65me do		10 nov.
Whitcombe, H. N., 2me lieutenant	79me do	29 déc.	16 janvier.
Whitehead, A. J., lieutenant	79me do	do	do
PROVINCE DE NOUVELLE-ÉCOSSE.			
Kenny, E. G., 2me lieutenant	66me do		9 avril.
Mackinlay, A., 2me lieutenant	66me do		do
Mackinlay, C. H., 2me lieutenant	66me do		do
Silver, H. St. C., 2me lieutenant	63me do		do
Walsh, T. J., capitaine	63me do	22 juin.	

RÉCAPITULATION.

Certificats de première classe "cavalerie"	9
Certificats de seconde classe do	10
Certificats de première classe "infanterie"	31
Certificats de seconde classe do	48
Total	98

ANNEXE No 8.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

Rapport annuel du commandant du Collège Militaire Royal au major général R. Luard, président du Collége Militaire Royal et commandant de la milice du Canada.

KINGSTON, ONT., 13 novembre 1880.

MONSIEUR,—(1) J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur le collége militaire royal du Canada, pour 1880.

Sujets des annexes.

(2) Supplément 1.—Tournée professionnelle des cadets.

Supplément 2.—Rapport sur les corps d'ingénieurs du 2e et du 5e districts militaires, attachés au collége militaire royal.

L'annexe A est une liste des cadets qui sont entrés au collége en 1880, et indique les établissements où ils ont reçu leur éducation.

L'annexe B est une liste des cadets auxquels il a été accordé de l'avancement, des prix ou des distinctions honorifiques dans le cours de 1880.

Les annexes C 1, do C 2, do C 3, do C 4, do C 5, do C 6, do C 7, do C 8 donnent des renseignements complets sur l'examen de juin 1880, de la classe finissante, sur les travaux de l'année et sur les examens intermédiaires.

L'annexe D est une liste des cadets, indiquant les classes auxquelles ils appartiennent et les places qu'ils occupent dans ces classes.

L'annexe E est une liste complète des cadets inscrits sur le contrôle du collége, le 15 septembre 1880, accompagnée de renseignements détaillés sur chacun d'eux.

Les annexes F 1, do F 2, do F 3 donnent un aperçu des différents cours d'instruction.

Détails des cadets et des classes.

(3) Au commencement de l'année 1880, le nombre de cadets inscrits sur le contrôle du collége était de 92, réparti comme suit :—

1re classe.	Division ancienne	11
	do cadette	8
2me classe.	do ancienne	6
	do cadette	10
3me classe.	do ancienne	11
	do cadette	16
4me classe.	do ancienne	13
	do cadette	17

Recrues.

(4) Dix-sept aspirants, ayant satisfait à l'examen d'admission qui a eu lieu en décembre 1879, sont entrés au collége comme cadets en 1880, et seize aspirants additionnels, ayant passé à l'examen d'admission en juin 1880, sont entrés au collége en septembre 1880.

Le degré d'instruction des aspirants, surtout ceux qui sont entrés en février, ne dément pas le progrès constaté sous ce rapport chez les cadets récemment admis.

Incidents.

Trois cadets ont échoué aux examens de juin 1880, et conformément à la règle, ont été retirés du collége.

Un cadet, qui avait terminé son cours de quatre ans a échoué à son examen final de juin, et a conséquemment quitté le collége sans certificat de gradué.

Trois cadets ont reçu sur paiement de la somme réglementaire de $100 le privilége de se retirer volontairement du collége avant d'avoir terminé leur cours.

Dans le cours de l'année deux cadets ont quitté le collége, leur santé ne leur permettant pas de rester dans le service.

Changements d'organisation effectués tel qu'approuvés.

(6) Les changements d'organisation suivants, recommandés par la commission des visiteurs pour 1879-80, et dans mon rapport annuel de 1879, ainsi que dans mes rapports précédents, ayant été approuvés, ont été effectués dans le cours de l'année.

A—Rapprochement des limites d'âge—maxima et minima—pour l'admission au collége.

B—Substitution d'un examen annuel aux examens semestriels d'entrée

C—Nomination d'officiers du personnel d'instruction à la charge de compagnies de cadets.

(7) Conformément au nouveaux règlements, les limites d'âge pour les aspirants admis à l'examen qui a eu lieu en juin, ont été de 15 et 18 ans au 1er janvier précédant l'examen, au lieu de 15 à 20 au premier jour du mois (juin) de l'examen, comme ci-devant ; et à partir du mois de septembre 1880 inclusivement, $15\frac{9}{12}$ et $18\frac{9}{12}$ ans seront les limites d'âge d'amission au collége militaire royal, en septembre chaque année.

Le premier examen de concours annuel à l'admission remplaçant les examens semestriels, a eu lieu en juin 1880.

Les titres du personnel correspondent à présent aux services à faire, et l'incongruité du ci-devant état de choses, préjudiciable surtout à un collége militaire, a cessé d'exister.

(8) Les avantages de ces changements ne se feront pas complètement apprécier avant que la période de transition nécessaire à la perfection du nouveau système soit passée, mais jusqu'à présent les résultats obtenus sous ce rapport ont été tout-à-fait satisfaisants, et tout ce qu'en attendait la commission des visiteurs a été réalisé.

Pour la première fois, l'organisation du collége repose aujourd'hui sur de fermes bases, et l'établissement peut être considéré comme ayant traversé la période de son enfance, et étant sorti des conditions nécessaires à une institution naissante, mais ne convenant qu'à ses premières phases de développement.

Le remplacement des examens semestriels par des examens annuels a permis de réduire le nombre des classes de huit à quatre.

Afin de compléter ce changement aussitôt que possible et raccourcir ainsi la période de transition, les huit classes existant ci-devant ont été désignées sous les noms de division ancienne et division cadette de quatre classes, et les arrangements sont faits de façon à ce que les divisions cadettes disparaîtront graduellement, et que la fusion complète des divisions en quatre classes simples sera consommée en juin 1881.

Services des sous-officiers cadets.

(10) Les sous-officiers ont donné plus de satisfaction que par le passé sous le rapport de la connaissance et de l'exécution de leurs devoirs, et le progrès qu'ils font dans la manière dont ils comprennent les responsabilités de leurs charges, est très remarquable.

Ceci peut s'attribuer non-seulement à la plus grande somme d'expérience des sous-officiers cadets, mais en grande mesure à l'organisation du collége en compagnies distinctes et commandées séparément.

En conséquence j'ai pu, avec de bons résultats, accorder de plus grands priviléges et confier de plus grands pouvoirs disciplinaires aux sous-officiers cadets de rangs supérieurs.

Conduite des cadets.

(11) A une seule exception près, la conduite des cadets durant l'année a été tout-à fait satisfaisante.

Je dois aussi mentionner le cas de deux individus surpris à copier aux examens.

J'espère que la peine infligée pour ce délit empêchera le renouvellement d'une conduite aussi méprisable en elle-même que fatale pour les espérances de ceux qui se permettent d'y avoir recours.

Cours d'instruction théorique.—Au complet.

(12) Dans le cours de l'année on a pu, pour la première fois, commencer pour chaque classe le cours d'instruction théorique tel qu'originairement projeté, et avant longtemps le système fonctionnera parfaitement dans chacune d'elles.

Les matières de l'enseignement théorique sont les suivantes :

Mathématiques et mécanique.
Dessin géométrique et géométrie descriptive.
Fortification et génie militaire.
Artillerie (théorie et construction).
Stratégie, tactique, administration et loi militaires.
Topographie militaire et exploration.
Reconnaissances.
Français.
Allemand.
Chimie.
Physique.
Géologie.
Dessin à main levée et peinture.
Génie civil.
Architecture.

Cours d'instruction pratique.—Encore incomplet.

(13) Les matières de l'enseignement pratique ont été comme suit cette année :

Infanterie, y compris......	Exercice à la carabine, parade journalière, service des avant-postes, pas de route, escrime d'infanterie et de cavalerie.
Artillerie, y compris	Service des pièces de campagne et de place, manœuvre des grosses pièces.
Génie, y compris................	Construction des ponts (modèles et grandeurs naturelles), signaux, modelage en sable, établissement de batteries, d'obstacles, etc.

Gymnastique, y compris combat à coups de poing et escrime.

Natation.

Les cadets ont suivi leur cours annuel de tir à la cible (2 charges communes et obus à balles pour chaque cadet) avec canon rayé de campagne de 9 se chargeant par la bouche, ainsi que leur cours annuel de tir à la carabine, (60 charges pour chaque cadet) y compris l'exercice de l'appréciation des distances, etc.

Le résultat du cours annuel du tir du canon à la cible a été excellent. Le tir à la carabine a été fait à une saison très avancée, mais a été bon eu égard aux circonstances.

Les cadets ont aussi fait le tir avec canon rayé de 9 se chargeant par la bouche et concouru pour les prix de l'association d'artillerie du Dominion pour les manœuvres de force. Au tir avec canons rayés de campagne de 9 se chargeant par la bouche, le caporal cadet Hodgins a obtenu le plus grand nombre de points de tout le pays. L'escouade de 16, choisie pour concourir avec les autres escouades du Dominion, a aussi collectivement obtenu le plus grand nombre de points. Au concours des manœuvres de force, ce sont les cadets qui ont exécuté les manœuvres avec le plus de rapidité et ont gagné le prix.

Le cours pratique est cependant encore incomplet sous deux rapports importants, savoir, l'équitation et les torpilles ou mines sous-marines.

L'absence de chevaux pour l'équitation est d'autant plus à regretter que les cadets gradués en 1880, c'est-à-dire, ceux qui sont entrés au collège en juin 1876, en sont sortis sans avoir eu l'avantage d'acquérir une connaissance aussi essentielle à un officier que celle de l'équitation.

Après en avoir obtenu la permission du commandant, la plupart des gradués ont loué des chevaux à leurs propres frais, et se sont mis, pour l'enseignement de l'équitation, sous la direction d'un sous-officier du personnel du collége militaire royal, possédant les connaissances nécessaires, et ont aussi fait preuve d'un très louable désir de devenir de bons cavaliers.

Bien que cela fût le mieux possible dans les circonstances, ce n'est pas en principe une méthode satisfaisante d'enseignement, et les résultats sont nécessairement inférieurs à ceux qu'on pourrait attendre d'un cours régulier.

Le cours de génie pratique a dû être inévitablement abrégé de beaucoup, faute des instruments et des attirails nécessaires, et à défaut surtout d'une salle séparée pour les travaux du génie, le modelage en sable et le remisage du matériel.

Le défaut d'instruments et de matériel pour les mines sous-marines ou torpilles a aussi été un sérieux inconvénient.

J'espère que ces obstacles au perfectionnement du cours pratique disparaîtront prochainement, lorsque l'école royale d'artillerie à Kingston pourra fournir des chevaux pour l'instruction des cadets dans l'art de l'équitation, et que l'on aura fourni l'outillage des ingénieurs et construit une salle pour les exercices du génie et le modelage.

Ceux-ci seront également de service aux ingénieurs de la milice active. Au fait, ni les cadets ni la milice active ne peuvent s'en passer pour leur instruction.

La commission des visiteurs de 1879 a recommandé ces deux choses.

Condition sanitaire.

(14). Il y a eu beaucoup de maladie dans la première partie de l'année, le nombre des malades atteignant parfois une très forte proportion. La chose est grandement attribuable à la ventilation vicieuse de l'établissement.

Approvisionnement d'eau.

(15). L'approvisionnement d'eau est défectueux, mais on me dit que l'on doit commencer des travaux qui remédieront à cet inconvénient.

Eclairage.

(16). L'éclairage se fait encore au pétrole. Plusieurs fois des explosions de lampes ont failli mettre le feu à l'établissement. Le soin de 300 lampes est aussi très onéreux.

L'huile a aussi le désavantage de ne pas produire assez de chaleur pour les expériences de physique et de chimie.

J'espère donc qu'on remplacera aussitôt que possible ce système d'éclairage par celui du gaz.

La commission des visiteurs de 1879 a parlé de ce sujet dans son rapport.

Bâtiments.

(17). Plusieurs salles de classes et chambres de professeurs sont occupées comme dortoirs, et plusieurs chambres à coucher de cadets originairement construites pour un seul occupant, en logent deux, ce qui donne à chaque cadet un volume d'air moins considérable que celui qui est accordé aux troupes de Sa Majesté.

La seule salle où les cadets peuvent, comme originairement projeté, s'assembler en corps pour conférences ou autres fins, est maintenant employée comme salle de classe double, et au prochain terme devra servir de chambre à coucher.

Les porches du bâtiment du nord sont utilisés comme chambres de modèles et ateliers.

Les professeurs n'ont ni chambres d'étude ni vestiaire séparés, et comme la plupart d'entre eux résident à de grandes distances du collége, le besoin de chambres pour ces fins se fait grandement sentir.

Les cadets sont quelquefois obligés de dessiner, etc., dans les corridors, et il n'existe pas de chambres pouvant servir de laboratoire, de bibliothèque ou de musée.

Des instruments et appareils scientifiques de grande valeur sont gardés dans les corridors.

La construction d'un nouveau corps de bâtiment devant servir de dortoirs pour les cadets et de quartiers pour deux officiers dont la résidence dans l'enceinte du collége est nécessaire, aiderait beaucoup à l'établissement, et libérerait le bâtiment du nord d'une occupation à laquelle il n'a jamais été destiné et lui permettrait d'être employé à ses fins propres.

Il en résulterait en même temps une économie dans les dépenses annuelles.

Je ne saurais trop recommander que l'on fasse ces améliorations, et que l'on commence aussitôt que possible la construction des différents bâtiments dont le besoin a été si souvent signalé dans mes rapports précédents et dont l'érection a été si fortement recommandée par la commission des visiteurs de 1879.

Rien n'a été fait dans le cours des dernières années pour faire face à l'augmentation constante des besoins du collège, due aux développements de l'institution prévus par la loi à laquelle elle doit son existence.

Les inconvénients et les difficultés directs et indirects résultant de l'insuffisance des bâtiments ne sauraient être exagérés, et augmentent naturellement à chaque terme.

Résultats des examens.

18. Le résultat général des examens et des travaux de l'année a été satisfaisant, surtout quant aux classes cadettes.

Quelques-uns des cadets ont cependant non-seulement sacrifié leur position actuelle, mais mis en danger leur avenir, en négligeant de s'appliquer sérieusement à certaines matières de l'enseignement, dont il est, pour les fins des collége, nécessaire qu'ils acquièrent la connaissance, mais dont l'utilité ou les avantages immédiats ne leur paraissent pas aussi évidents que ceux des autres matières.

Ils ont ainsi nécessairement manqué de se faire honneur comme ils auraient pu.

Tournée des cadets.

19. Le gouvernement ayant autorisé une tournée professionnelle d'instruction pratique militaire et civile pour un certain nombre de cadets, dix des gradués les

plus forts ont été choisis comme les plus particulièrement capables de profiter de ce privilége.

Sous tous les rapports, la tournée a réalisé ce qu'on en attendait.

Ceux qui y ont pris part ont acquis de très précieuses connaissances pratiques, et grandement développé leurs idées, non-seulement sur les travaux militaires et civils du Dominion, mais aussi sur ses ressources et son étendue, ainsi que sur les caractères variés et les diverses conditions des provinces qui le composent; et tous ont parfaitement apprécié les avantages du privilége accordé.

Le supplément n° 1 est un compte-rendu détaillé de cette tournée.

Médaille du gouverneur général, 1880.

(20) Les médailles généreusement données, pour 1880, par Son Excellence le gouverneur général actuel, suivant l'exemple de son prédécesseur, pour être décernées aux cadets occupant le 1er, le 2e et le 3e rang d'excellence en matières de conduite, de discipline, de qualités intellectuelles et physiques, comptés depuis la date de leur entrée au collège jusqu'à celle de leur sortie, ont été gagnées par les cadets suivants :

Le sergent-major de compagnie A. B. Perry, médaille d'or.

Le sergent-major de compagnie, D. McPherson, médaille d'argent.

Le sergent-major de compagnie, J. Spelman, médaille de bronze.

Des distinctions remportées dans un concours de quatre années de constance et de travail n'ont pas besoin de commentaires.

Son Excellence a signifié son intention de présenter trois autres médailles similaires pour 1881.

Certificats accordés.

(21) Les certificats du collége accordés aux cadets, portent à leur face, et d'une manière à rendre impossible toute substitution de personne ou toute altération du document, l'exact degré de force du porteur dans chaque matière de l'enseignement, et dans les archives du collége sont consignées les mêmes données de la façon la plus minutieuse pendant tout le cours des quatre ans passés dans l'établissement.

Si le gouvernement, quelque maison d'affaires ou quelques hommes de profession, ont besoin de personnes particulièrement versées dans certaines matières, comme les mathématiques, la physique, la chimie, le génie civil, l'architecture, les langues modernes ou le dessin ; les gradués du collége militaire royal que leurs certificats indiquent comme spécialement forts dans ces branches, peuvent être choisis sans craintes relatives à leur capacité non plus qu'à leur caractère et à leur physique.

Gradués de 1880.

(22) Sur les 18 cadets qui sont entrés au collége militaire royal en juin 1876, et qui ont gradué ou auraient gradué en juin 1880, 11 ont obtenu des certificats de 1re classe, 3 des certificats de 2e classe, 1 s'est retiré volontairement, et 3 ont échoué à quelque examen de leur cours.

Les cadets ci-après nommés qui sont entrés au collége en juin 1876, ayant satisfait à l'examen final, ont reçu des certificats du collége et gagné les distinctions mentionnées en regard de leur nom.

GRADUÉS DE 1880.

No de rég.	Grade.	Noms. (Par ordre de mérite.)	Points comptés depuis la date de l'entrée jusqu'à celle de la sortie.	Classe du certificat obtenu.	Distinctions spéciales et pourquoi accordées. Distinctions.	Mention spéciale.
13	Ser.-m. de cie	A. B. Perry.......	42,285	1re..	Conduite, discipline, exercices, mathématiques, fortification, histoire militaire, topographie militaire, dessin géométrique, artillerie (théorie et construction), physique, chimie, génie civil.	Dessin à main levée.
18	do ...	D. McPherson....	39,789	1re..	Conduite, discipline, exercices, fortification, artillerie (théorie et construction), histoire militaire, physique, génie civil.	Topographie militaire, chimie, dessin géométrique.
11	do ...	J. Spelman........	35,530	1re..	Dessin géométrique.....	Conduite, mathématiques, exercices, fortification, artillerie (théorie et construction).
3	do ...	H. E. Wise........	3[illegible],353	1re..	Conduite, discipline, exercices.	Dessin à main levée, histoire militaire, français.
12	Sergent.......	C. O. Fairbank..	29,562	1re..	Conduite, discipline, exercices.	Génie civil.
4	do	W. M. Davis	29,542	1re..	Conduite, exercices......	Discipline
9	do	C. DesBrisay......	29,356	1re..	Conduite	Exercices, génie civil.
1	Caporal.......	A. G. Wurtele...	28,077	1re..	Conduite, dessin géométrique.	
14	Sergent.......	J. Cochrane......	27,257	1re..	Exercices.	Conduite, discipline, chimie, physique.
2	do	H. C. Freer.	26,896	1re .	Français, exercices.......	
17	S.-m. de bgd.	H. W. Keefer.....	25,710	1re..	Conduite, discipline.....	Exercices.
10	Sergent.......	V. Rivers..........	24,274	2de.	Conduite, discipline.....	Exercices, dessin à main levée.
15	Caporal.......	F. Dixon...........	20,022	2de.		
8	Sergent.......	F. Davis...	17,510	2de.		Conduite, discipline.

Gradués qui ont reçu des commissions dans l'armée régulière de Sa Majesté.

(23) Les quatre commissions dans l'armée régulière de Sa Majesté, savoir, une dans le génie, une dans l'artillerie royale, et deux dans la cavalerie ou l'infanterie, qui sont offertes chaque année à ceux des cadets du Collége militaire royal du Canada qui se montrent digne de cet honneur, ont été acceptées comme suit :

Sergent-major de compagnie, A. B Perry, ingénieurs royaux.
Sergent C. Fairbank, artillerie royale.
Sergent-major de compagnie H. Wise, infanterie.
Sergent H. Feer, infanterie.

Au sujet de ces messieurs, j'ajouterai simplement que je suis persuadé qu'après avoir été honorés de ces commissions, chacun d'eux, par sa conduite et sa manière d'exécuter ses devoirs comme officier anglais, fera honneur au Canada, au Collége militaire royal et au corps auquel il appartiendra.

Le sergent-major de compagnie Wise aurait pu par son rang, obtenir une commission dans l'artillerie royale, mais il a préféré l'infanterie.

Les sergents-majors de compagnie McPherson et Spelman, auraient pu, grâce à leur rang, obtenir des commissions dans l'artillerie royale ou l'infanterie, et deux des

cadets dont les noms suivent auraient pu obtenir des commissions dans la cavalerie ou l'infanterie, mais pour différentes raisons, ils ne les ont pas acceptées, savoir :

Le sergent Davis, W.
Le sergent DesBrisay, C.
Le caporal Wurtele,
Le sergent Cochrane.

Avantages des commissions dans l'armée régulière de S. M. pour les gradués.

(24) Le petit nombre de ceux qui obtiennent des commissions dans l'armée régulière de Sa Majesté ne quittent le Canada que pour gagner cette éducation éminemment importante dans toute carrière, mais surtout dans celle des armes, consistant dans la connaissance pratique de différents pays et différentes nations, l'exercice du commandement, et l'expérience variée qui en résulte.

Au point de vue militaire, on ne saurait priser trop haut l'avantage d'être en contact direct avec des troupes bien disciplinées et des organisations tenues constamment prêtes au service actif.

Ces officiers reviendront assurément au Canada si jamais le pays a besoin de leurs services.

Commissions dans la milice et emploi militaire au Canada pour les gradués.

(25) L'avis publié dans la *Gazette* du 7 février 1880, annonçant l'intention du gouvernement de donner aux gradués du Collége militaire royal des commissions dans la milice avec perspective d'avancement périodique régulier, pourvu qu'ils s'acquittent annuellement de certains devoirs militaires, et aussi d'inscrire dans l'annuaire militaire la classe du certificat et les distinctions spéciales obtenus, ainsi que la décision de nommer des gradués du collège *lorsqu'ils auront atteint l'âge, le grade et l'ancienneté nécessaires* (mais pas auparavant) à toutes les positions permanentes de la milice, a été un grand encouragement pour les cadets et a créé une source d'émulation parmi eux.

Conformément à ce règlement tous les gradués de 1880, excepté ceux qui sont entrés dans l'armée anglaise, ont reçu des commissions dans la milice le 17 juillet 1880.

Propagation des connaissances militaires par les cadets.

(26) Il ne peut y avoir de doute que les cadets ne seront pas simplement (comme ils y sont tenus par la loi) membres obligés de la milice de réserve, mais prendront instinctivement place au milieu de leurs concitoyens actifs et disposés à la profession des armes qui composent les différents corps de la milice active; et les effets du collége militaire royal se feront ainsi sentir par tout le pays.

Les gradués représentent toutes les classes de la société, et leurs intérêts comme leur position les feront plus probablement rester au Canada qu'aucuns autres jeunes gens.

Les gradués de juin occupant le premier et le second rang sur la liste, représentent tous deux l'industrie à laquelle le Canada doit tant de sa prospérité, l'agriculture, et tous deux sont hommes à se distinguer par leurs capacités, leur industrie, leur caractère et leur physique.

Gradués choisis et recommandés pour être provisoirement attachés à la garnison d'Halifax.

(27) Si un petit nombre de gradués porteurs de commissions dans la milice et spécialement choisis en raison de leurs aptitudes, pouvaient être provisoirement attachés, pour une couple d'années aux troupes de Sa Majesté à Halifax, ils s'en trouveraient beaucoup plus propres à occuper plus tard des positions soit dans le collége soit comme instructeurs ou officiers supérieurs de la milice active, surtout si,

en outre des services ordinaires du régiment, il leur était donné de se familiariser avec le fonctionnement des bureaux d'état-major et d'intendance à Halifax.

Ces avantages, ainsi qu'une certaine somme d'enseignement de la part des ingénieurs royaux et de l'artillerie royale, et la connaissance familière des grands travaux militaires de défense et des vaisseaux de guerre, etc., à Halifax, *étant donnés à des esprits déjà formés*, seraient pour les cadets un excellent complément de leur cours militaire, leur donneraient de l'expérience et les prépareraient pour l'avenir à des emplois militaires importants.

La variété des emplois ouverts aux gradués élève le niveau intellectuel des cadets.

28. Chaque emploi ouvert aux gradués augmente la concurrence pour l'admission au collége et l'émulation parmi les cadets eux-mêmes, et conséquemment élève le niveau intellectuel général des gradués.

Les commissions dans l'armée de Sa Majesté et la promesse d'emploi dans l'organisation permanente de la milice du Canada, font beaucoup en ce sens, mais il devrait être ouvert de nouvelles carrières pour ceux qui ne peuvent obtenir ou ne désirent pas entrer dans le service militaire continu.

Autres emplois que des emplois militaires pour les gradués.

29. Les cadets ont gagné leur admission au collége dans un concours ouvert à tout le pays, sans favoritisme personnel ou politique ; ils ont amélioré, gardé ou perdu leur position originaire par quatre années d'ardente concurrence entre eux, et en conséquence, j'espère que, puisqu'il n'est pas possible au Canada de donner des emplois militaires permanents à tous les gradués du collége, le pays emploiera ceux qui ne peuvent en obtenir (ou au moins les plus capables d'entre eux) à différents travaux selon leurs aptitudes démontrées par les registres du collége.

Emploi temporaire pour certains gradués dans la préparation de cartes militaires, et comme aides-instructeurs dans le Collége militaire royal.

30. Quelques gradués choisis pourraient être avantageusement employés quelquels années à terminer les cartes militaires de la frontière, mais surtout les plans ébauchés du terrain dans le voisinage de Kingston, Québec, Halifax, Montréal et Toronto.

Ce travail est d'une grande importance pour le Canada, et depuis la retraite des troupes régulières il ne s'est pas encore aujourd'hui présenté d'occasion de le faire terminer.

Un ou deux gradués porteurs de commissions dans la milice, pourraient être avec avantage employés comme aides-instructeurs dans le Collége militaire royal.

Non-seulement cela serait pour les professeurs dans certains travaux élémentaires de l'enseignement un secours dont le besoin se fait sentir, mais donnerait en même temps à ces aides-instructeurs les meilleures occasions possibles, en instruisant les autres, de devenir eux-mêmes officiers plus compétents sous tous les rapports, et en même temps poursuivre à un plus haut degré leurs études dans certaines branches de l'enseignement.

Ce système est suivi aux Etats-Unis dans l'Académie militaire de West-Point, et y est considéré comme un des heureux traits caractéristiques de l'institution.

Instruction des officiers de la milice au Collége militaire royal.

(31) Dans mon rapport annuel de 1879, je disais que le collége serait bientôt en mesure d'enseigner les matières suivantes à des officiers de la milice :

Fortification et génie militaire.
Topographie militaire.
Reconnaissances.
Tactique et stratégie.

Administration et droit militaires.
Français.
Dessin à main-levée.

J'espère qu'avant longtemps plusieurs officiers profiteront de ce privilège, et je crois qu'il en est plusieurs qui, empêchés d'abandonner leurs occupations pour longtemps, sont néanmoins extrêmement désireux de se rendre compétents à occuper le plus haut grade de leur régiment, et feraient un effort pour suivre un cours de quelques six mois.

Il n'est pas besoin de dire qu'il ne saurait être possible de donner en si peu de temps autre chose qu'un cours élémentaire, mais on ne saurait s'attendre à ce que des officiers de régiment fassent davantage, même s'il y avait lieu de faire plus.

Le collége a toujours eu pour objet l'enseignement des officiers de la milice de même que des cadets. Les circonstances ont nécessairement empêché jusqu'à présent que ce but ne fût atteint, mais l'institution a fait des progrès dans ce sens.

En ceci comme sous d'autres rapports, un des grands obstacles que l'on rencontre est l'insuffisance du local.

Nécessité pour le pays d'avoir des officiers exercés.

(32) Deux vérités sont non-seulement acceptées par tous les esprits pratiques et patriotiques, mais forment encore invariablement la base d'actions de toutes les nations, grandes et petites, et ceux qui ne reconnaîtraient pas ou négligeraient ces vérités, ne sauraient jamais créer une nation ou la sauver de la ruine.

1° Jamais dans le passé il n'a été autant qu'aujourd'hui nécessaire pour un pays de posséder un certain nombre d'officiers particulièrement et à un haut degré disciplinés et instruits au métier de la guerre.

2° Cette nécessité est d'autant plus grande que les forces défensives d'une nation sont plus défectueuses sous le rapport du nombre ou de l'organisation, et lorsque les circonstances peuvent soudainement exiger le développement rapide d'un simple noyau d'armée.

Instruction et discipline de la milice active par l'entremise du collége.

(3) Le Collége militaire royal désire devenir et devrait être l'école, le centre, l'âme de la milice, et il est difficile de concevoir que personne, soit dans la milice soit au dehors, puisse être indifférent et encore moins jaloux de son œuvre et de son succès.

C'est donc avec plaisir que j'ai applaudi à ce que je crois être les premiers indices d'un mouvement de grande portée, savoir, l'arrivée au camp du collége, pour des fins d'instruction, de représentants de la milice active des districts militaires 2 et 5, les ingénieurs de Montréal et de Toronto.

L'officier supérieur de ces deux corps m'a rapporté qu'il n'avait pas un nombre suffisant d'officiers, et pour remédier à l'inconvénient, deux cadets ont été chargés d'agir comme officiers pendant la présence de ces corps au camp, et on m'a assuré qu'ils se sont acquittés de leurs devoirs d'une façon satisfaisante.

Un certain nombre d'ingénieurs devraient être attachés au collége.

(34) Je désire signaler de nouveau le grand avantage qu'il y aurait pour le collége, ainsi que pour la milice en général, à attacher à l'établissement un certain nombre d'ingénieurs, ne serait-ce qu'une couple de douzaines d'hommes.

Kingston est admirablement propre aux travaux de génie, et comme le génie, militaire et civil, est enseigné au collége, l'endroit se recommande particulièrement pour une école de cette arme à la fois efficace et peu dispendieuse pour la milice.

Réalisation des fins du collége.

(35) Les paragraphes numérotés de 25 à 32 font voir que les connaissances militaires seront propagées par les gradués du collége parmi les officiers de la milice par

tout le pays en général, et les paragraphes 33 et 34 suggèrent comment les avantages de cette institution pourraient être étendus à des corps organisés de la milice et les fins du collège seraient ainsi atteintes dans une mesure plus grande même qu'on n'osait espérer.

Témoignage rendu au personnel.

(36) Je désire offrir spécialement mes remercîments à tous les membres du personnel, militaire et civil, pour la façon dont ils m'ont aidé, non-seulement dans les travaux ordinaires de l'année, mais dans l'accomplissement des améliorations apportées dans l'organisation du collège.

Je sais qu'en agissant ainsi ils n'ont été mus que par le désir de servir les intérêts du collège, et que dans plusieurs cas, ils ont, par pur sentiment du devoir, sacrifié leurs inclinations particulières et leur bien-être à l'avantage de l'établissement.

Conduite des gradués de 1880 pendant leur séjour au collège.

(37) Il m'est particulièrement agréable de pouvoir terminer mon rapport par quelques mots relatifs aux jeunes gens qui pendant quatre ans m'ont été confiés par leur pays et leurs parents, et qui ont quitté le collège au mois de juin dernier.

Leur conduite a été tout le temps tout à fait excellente, et les meilleurs sentiments ont existé entre eux et le personnel du collège, ainsi que leurs camarades moins avancés.

Ils ont montré beaucoup d'aptitudes pour les exercices militaires, et se sont avec bonne volonté soumis à une discipline et à des habitudes d'existence entièrement différentes de celles auxquelles ils avaient été faits auparavant, et se sont ainsi bien acquittés de leurs devoirs.

Le caractère et le ton des premiers gradués doivent nécessairement avoir une influence sur leurs successeurs pendant les premières années d'une institution d'enseignement, et je suis heureux de dire que le collège a justement raison d'être fier de l'exemple donné par ceux qui viennent de le quitter.

Bien que tous ne peuvent être d'égales capacités, les gradués possèdent en somme des qualités intellectuelles et physiques qui pourraient leur permettre de ne rien perdre à être comparés à tout corps de jeunes gens quelconque, sur ce continent ou en Europe, et, ce qui plus est, je puis dire à bon escient que l'on peut avoir confiance dans leurs sentiments d'honorabilité et dans leur conduite.

Quelques-uns des gradués feront assurément un jour ou l'autre leur marque dans ce pays, soit que leur carrière soit celle des armes ou qu'elle appartienne à la vie civile.

En disant ce qui précède, j'exprime non seulement mon opinion, mais encore celle de tout le personnel.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E.O. HEWETT, lieut.-col.,
Commandant du Collège militaire royal.

SUPPLEMENT No 1 AU RAPPORT ANNUEL DU COLLÈGE MILITAIRE ROYAL, POUR L'ANNÉE 1880.

Tournée professionnelle des cadets.

Du commandant du Collège Militaire Royal au major-général R. Luard, président du collège militaire et commandant de la milice.

KINGSTON, 13 novembre 1881.

MONSIEUR,—1. J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur la tournée d'instruction professionnelle d'un certain nombre de cadets choisis appartenant à la classe sortie du collège en juin 1880, accompagné d'un journal donnant les détails de la tournée, avec dates, noms des endroits visités et indication des objets inspectés.

2. Le détachement est parti de Kingston dans l'après-midi du 3 et revenu dans l'après-midi du 20 juillet.

3. La tournée s'est faite en stricte conformité des ordres contenus dans votre lettre du 15 juin 1880, portant le n° 391, autorisant cette tournée, et selon ma lettre 648 du 23 juillet 1880.

4. On verra par le journal qu'une grande variété de sujets d'importance ont occupé les cadets pendant la tournée, tels que, dans l'ordre civil, travaux de ports, canaux et aqueducs, ponts et lignes de chemins de fer, fonderies et laminoirs, et mines de houille, de fer et d'or, et dans l'ordre militaire, vaisseaux de guerre, établissement de torpilles, forts et batteries (de terre et de mer), positions militaires, etc., et à Montréal la transformation de canons à âme lisse de 32 en canons rayés de 64 se chargeant par la bouche.

5. Chaque cadet a été tenu de prendre des notes sur les objets examinés et de les soumettre à l'officier commandant.

Le détachement a été pendant toute la tournée soumis à la discipline militaire autant que l'ont pu permettre les circonstances.

6. La conduite des cadets et l'intérêt témoigné par eux pendant toute la tournée ont été très satisfaisants, et tous ont apprécié comme ils le devaient l'avantage qui leur était offert d'acquérir des connaissances aussi variées.

7. Certains services publics que je ne pouvais remettre à plus tard m'ont empêché de prendre charge de l'expédition le 3, mais j'ai rejoint le détachement le 7.

En conséquence j'ai chargé le major Walker, professeur de génie militaire, du commandement du détachement, ainsi que de la direction de l'enseignement militaire à Montréal et à Québec.

A Québec je me suis chargé de ce service, et le major Walker est reparti pour Kingston.

8. Les personnes à la tête des différents travaux de génie civil, mines, etc., que nous avons visités, nous ont donné tous les avantages possibles pour examiner tout et nous rendre compte des choses.

9. A Québec, l'officier provisoirement chargé de l'école royale d'artillerie a accompagné le détachement dans sa tournée des fortifications et des positions militaires.

10. A Halifax, N.-E., l'amiral commandant en chef a autorisé une inspection complète de la flotte, et avec la permission du capitaine Fisher, M.R., capitaine de pavillon commandant le steamer de S. M. *Northampton*, les officiers instructeurs d'artillerie et de torpilles, et l'ingénieur en chef, ont bien voulu consacrer plusieurs heures à donner aux cadets des explications sur les différentes choses dont ils ont spécialement la charge.

Le steamer *Northampton* est particulièrement un exemple du plus récent modèle d'une espèce d'engin de combat naval adaptée à certaines circonstances particulières. La coque et les machines en sont construites d'après les principes les plus scientifiques, tandis qu'en outre de l'armement ordinaire de canons de 10 p. et de pièces plus légères, il est muni de bateaux-torpilles d'une très grande rapidité, de torpilles Whitehead ou Fish, ainsi que de canons Nordheufel et de mitrailleurs Gatling.

11. Avec la permission de l'officier général commandant les troupes régulières de Sa Majesté au Canada, l'officier commandant l'artillerie royale, et le commandant des ingénieurs royaux, ont été autorisés à donner aux cadets des occasions particulières d'augmenter leurs connaissances pratiques.

12. L'officier commandant l'artillerie royale a ordonné un tir spécial à la cible avec le canon transformé rayé de 64 se chargeant par la bouche; du fort Ogilvie des canons rayés de 12 p. de 12 ton. se chargeant par la bouche,ont aussi été tirés à une portée de 4,000 verges, avec des projectiles d'environ 250 lbs.

Les nombreux magasins, laboratoires, dépôts, etc., ont été ouverts à l'inspection, et le système d'entretien et d'approvisionnement adopté a aussi été expliqué.

13. Le commandant des ingénieurs royaux a mis deux officiers à ma disposition pour quatre jours, ainsi qu'un bateau à vapeur pour la visite des ports, des forts, des vaisseaux de guerre, etc.

Ces officiers se sont donné la plus grande peine possible à expliquer en détails les arrangements de l'établissement permanemment organisé de mines sous-marines ou torpilles défensives à Halifax, ainsi que les instruments et le matériel employés; ils ont aussi donné des conférences sur le sujet.

Les services de la section de la 4e compagnie d'ingénieurs royaux (de mines sous-marines) stationnée à Halifax, m'ont été fournis, et des mines spéciales de 5 à 150 lbs de fulmi-coton ont été enflamées au moyen de l'électricité, pour fins de démonstration pratique et d'enseignement.

14. Les positions militaires, les différents forts et batteries, ainsi que leurs armements, les magasins, le matériel, etc., ont été examinés, avec soin, et leurs raisons d'être, en même temps que celles de leurs différents traits caractéristiques, ont été expliquées.

Les forts à Halifax sont munis de plus de soixante canons rayés de 10 p. de 12 ou 18 ton., lançant des projectiles de 250 ou de 400 livres; et les constructions en même temps que l'armement étant régulièrement entretenu en état de service et fourni de munitions, etc., au complet, forment un sujet précieux d'étude militaire.

Plusieurs de ces canons dans les batteries découvertes sont protégés par des écrans en fer, et environ 15 sont dans des casemates avec écrans en fer.

Des canons rayés de 64, et des canons montés sur des affûts à contrepoids (quelquefois appelés affûts Moncrieff), sont aussi en position.

Halifax possède aussi une station de mines sous-marines parfaitement équipée, avec mines, matériel, matières explosives, instruments, etc., etc., au complet, en même temps qu'une puissante machine électrique pour fins de guerre.

15. Je suis convaincu que les fins les plus importantes de la tournée ont été accomplies, et que les cadets assez heureux pour y prendre part, ont, en apprenant davantage sur l'étendue et les ressources de leur pays, aussi bien qu'en augmentant leurs connaissances techniques et pratiques sur des matières importantes dans l'ordre civil et militaire, ont su en retirer d'immenses avantages, qui non-seulement seront profitables à eux-mêmes, mais ne pourront manquer de l'être en définitive pour le pays, et d'être une ample compensation pour les dépenses encourues et les peines prises.

Le coût total de la tournée a été quelque peu moins élevé qu'on ne s'attendait.

16. A l'exception du temps de passage d'un lieu à l'autre, et à part celui employé à prendre des notes, le détachement a travaillé dix heures par jour (dimanches exceptés). Il y avait nécessité à cela, vu que le temps de la tournée était limité.

17. A l'avenir il sera mieux d'étendre de trois ou quatre jours le temps des tournées de cette nature, vu que le voyage constant et l'examen de tant d'objets différents et nouveaux, fatiguent les cadets, qui ne peuvent guères en aussi peu de temps faire la part des choses et digérer tant de nouveaux éléments d'études.

18. Cette tournée s'étant faite après un cours de quatre années, et encore exclusivement par des cadets choisis, ceux qui y ont pris part, non-seulement étaient en état, grâce au degré élevé et à la largeur de leur éducation générale, de comprendre et saisir la portée des sujets qui leur étaient présentés, mais encore, en raison de leur instruction spéciale, étaient familiers avec la théorie et passablement au fait de la pratique des détails de ces sujets.

Pour des hommes moins bien préparés, beaucoup de la valeur de cette tournée eût été perdue.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

E. O. HEWETT, lt.-colonel,
Commandant du Collège militaire royal.

TOURNÉE PROFESSIONNELLE DES CADETS.

JOURNAL.

Jour.	Date.	Endroit.	Visites et examens.
Samedi et dimanche	3 et 4 juil.	Départ de Kingston, arrivée à Montréal.	
Dimanche ...	4 juillet	Montréal....................	
Lundi	5 do	do	Bassin et ouvrages maritimes, aqueduc, canal Lachine, pont Victoria, établissement de MM. Gilbert et fils, ateliers de marine du Canada, transf. de can. à âme lisse de 32 en c. ray. de 64 se ch. par la bouche.
Lundi et mardi.	5 et 6 do	Départ de Montréal, arrivée à Québec.	
Mardi	6 do	Québec....................	Citadelle et fortifications de la ville, et positions militaires des environs.
Mercredi......	7 do	do	Travaux de port, Québec, bassin de radoub, levée Louise et chantiers, Pointe-Lévis, forts n°s 1, 2 et 3, et positions militaires en général.
Jeudi et vendredi	8 et 9 do	Départ de Québec, arrivée à Londonderry	
Vendredi	9 do	Londonderry	Manufacture de fer et d'acier d'Acadie, mines de fer, fonderie, laminoirs.
....	....	Dép. de Londonderry, arrivée à Halifax.	
Samedi........	10 do	Halifax	Mines d'or de Montague, citadelle et position militaire en général, Halifax.
Dimanche ...	11 do	do	
Lundi	12 do	do	Plans des fortifications, etc.. à l'office des ingénieurs royaux ; batterie de Cambridge ; fort Ogilvie ; tour du Prince-Edouard et magasins. Tir de canons rayés de 64 se chargeant par la bouche ; redoute d'York ; fort Charlotte ; Ile George.
Mardi..	13 do	do	Etablissement des mines sous-marines, Ile George. Mise en position et enflammation des mines sous-marines. Steamer de S.M. *Northampton*.
Mercredi.....	14 do	do	Batterie de la pointe Ives, position militaire générale, Ile McNab. Mise en position et enflammation des mines sous-marines.
Jeudi..........	15 do	do	Tir à la cible à la batterie de Cambridge, avec canons rayés de 9 p. (12 ton.) se chargeant par la bouche.
Vendredi	16. do	Départ d'Halifax, arrivée à Springhill.	Houillères de Springhill.
Vendredi et samedi	16 et 17 do	Départ de Springhill, arrivée à Métapédia.	
Samedi	17 do	Métapédia....................	Pont de chemin de fer de Ristigouche, (système de Phœnixville). Tranch. de ch. de fer et paraneige.
do	17 do	Dép. de Métapédia, arriv. à Campbelltown.	
do	17 do	Campbelltown................	Pont de ch. de fer de Mill Creek (ferme Warren), et voie ferrée de la levée.
Dimanche ...	18 do	do	
Lundi et mardi ...	19 et 20 do	Dép. à Campbelltown arrivée à Kingston.	

SUPPLÉMENT N 2° AU PAPPORT SUR LE COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA, POUR L'ANNÉE 1880.

MILICE ACTIVE ATTACHÉE AU COLLÈGE POUR FINS D'INSTRUCTION.

Du lieutenant-colonel E. O. Hewell, I.R., commandant du collège militaire royal, au major-général R. G. A. Luard, président du collège militaire royal et commandant de la milice.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL,
KINGSTON, 13 novembre 1880.

MONSIEUR,—1. Par ordre de l'adjudant général du 10 juin 1880, les corps d'ingénieurs du 2e et du 4e district militaire ont été placés sous le commandement du commandant du collége militaire royal pour fins de discipline et d'instruction pendant leur séjour en camp au collège militaire royal, à Kingston.

2. Le corps du 2e district est arrivé au camp le 25 juin et en est parti le 2 juillet 1880.

Celui du 5e district est arrivé le 25 juin et est reparti le 1er juillet 1880.

3. J'ai intentionnellement laissé une grande latitude à l'officier supérieur des deux corps réunis, et je me suis occupé aussi peu que possible des arrangements des corps, non-seulement parce qu'ils avaient, je crois, déjà campé ensemble, mais afin de m'assurer du degré d'organisation, de système et de connaissance qui existait.

4. J'ai donné à l'officier supérieur certains ordres et instructions généraux qui ont été en général exécutés.

5. Les rapports ordinaires du camp n'ont cependant pas été fournis avec la régularité nécessaire.

6. J'ai laissé à l'officier supérieur des deux corps, l'économie interne et les détails de la discipline du camp. Cet officier ne m'a fait connaître aucune faute sérieuse contre la discipline, et mes observations, ainsi que ce qui m'a généralement été rapporté, me permettent de rendre avec plaisir témoignage aux corps du 2e et du 3e district de leur bonne conduite tant au camp que dans le voisinage.

7. Après avoir défini la nature générale de l'instruction à donner sous le rapport du génie militaire, j'ai chargé le professeur du génie militaire au Collège militaire royal (le major Walker, I.R.,) d'arranger les détails d'organisation et de surveiller l'enseignement.

Le major Walker a été aidé dans ce service par le capitaine Sankey, I. R., instructeur, et par le sergent-major Birtle, ci-devant I. R., instructeur sous-officier, du génie militaire au collège.

8. L'enseignement pratique donné à la milice et l'ouvrage fait par elle se décrivent comme suit:

Construction de tranchées d'abri, de fosses à canons et blindages. Obstacles, tels qu'embarras, chevaux-de-frise, fosses militaires; mise des murs en état de défense, fougasse, sape à découvert, tracé de la première parallèle et batterie de quatre canons, l'organisation des équipes, distribution des tâches et des renforts, emploi des matières explosives, service des signaux, ponts à demeure et ponts flottants.

Les exercices ordinaires d'infanterie ont aussi été faits tous les jours, et les deux corps ont pris part à une revue générale de troupes dans le 3e district le jour anniversaire de la confédération, et s'y sont bien acquittés de leurs devoirs.

9. Des conférences ont aussi été données par le major Walker, I.R., le capitaine Sankey, I.R., et par le major Jones, A.R., (professeur d'histoire militaire au Collège militaire royal), et si la période d'enseignement eût été plus longue et l'eût permis, ces officiers eussent été prêts à en donner davantage.

Je puis mentionner ici que les officiers et les sous-officiers que j'ai nommés, bien que particulièrement occupés à cette époque par l'enseignement et les examens du collège, ont passé plusieurs heures par jour à travailler pour la milice.

Il m'est agréable de rapporter que ce travail a été donné volontairement et avec empressement, et que ceux qui en profitaient ont compris et apprécié cette générosité.

Ces procédés contribuent à établir une certaine communauté de tendances entre le Collège militaire royal et la milice en général, et à créer un sentiment de confraternité entre les ingénieurs du service régulier de Sa Majesté et ceux du Canada.

10. Le corps du 2e district est arrivé au camp avec un nombre d'officiers tout-à-fait insuffisant, deux ou trois ayant, je crois, donné leur démission tout récemment, et un autre n'ayant été nommé que la veille de l'arrivée au camp. Ce manque d'officiers a dû être très-préjudiciable au corps.

En conséquence, et à la demande de l'officier commandant, j'ai chargé deux cadets du collége (les sergents-majors de compagnie Wise et McPherson) d'agir comme officiers de ce corps, et l'officier-commandant le corps m'a rapporté que leur service a été bien fait.

Le corps du 2e district était composé de 1 lieutenant-colonel, 1 capitaine, 1 officier (chargé du détachement à cheval), 1 chirurgien, 9 sergents, 57 soldats, 20 chevaux et voitures.

Ce corps ayant en sa possession un certain nombre de voitures, harnais et attirails, je prends la liberté de recommander que l'on accorde la demande de l'officier commandant (le lieut.-colonel Scoble) et que l'on nomme ce corps compagnie de campagne.

Cet officier a montré beaucoup de persévérance à fournir à son corps un matériel, etc., suffisant pour qu'on le récommande à être organisé comme tel.

11. Le corps d'ingénieurs du 5e district est arrivé au camp avec 3 officiers, 5 sergents et 36 soldats.

L'attention infatigable et le zèle des officiers de ce corps m'ont frappé, de même que l'officier chargé de l'enseignement, et méritent des éloges; leur exemple a eu un excellent effet sur les hommes.

12. J'ai été beaucoup frappé de la manière dont les sous-officiers et les soldats des deux corps se sont mis à des travaux tout-à-fait nouveaux pour eux et également inattendus.

Je crois que plusieurs des soldats ont alors compris réellement pour la première fois qu'ils étaient des ingénieurs militaires, et qu'afin de pouvoir enseigner à leurs camarades des autres branches du service, et d'avoir le privilège de porter le nom et l'uniforme distinctif d'ingénieurs, il y avait beaucoup de rude besogne à faire, et beaucoup de connaissances et d'habileté à acquérir par la pratique.

Cela pourra peut-être entraîner la retraite de quelques-uns des membres les moins bien disposés, mais aura pour effet d'augmenter l'efficacité de ceux qui resteront et de faire combler les vides par de meilleurs hommes; tous les grades en seront plus fiers de leur corps et le public en appréciera davantage la valeur.

13. Un grand reproche à faire, c'est que les hommes détachés par l'officier commandant du camp pour les parades de génie militaire n'étaient pas assez nombreux.

Le nombre des hommes présents à ce qui était appelé la parade de l'officier commandant (consistant en quelques exercices d'infanterie) était raisonnable, mais aux parades de génie proprement dites le nombre des hommes présents, surtout ceux du corps du 2e district, n'était pas la moitié de ce qu'il aurait dû être.

Beaucoup dépend souvent du sens que l'on donne à quelques expressions.

Il semble y avoir, surtout dans le corps du 2e district, confusion d'idées sur le sens des termes *Engineer Instruction* (leçons pratiques de génie) et *Fatigue duties* (corvées), ce dernier terme étant également appliqué au travail de génie et aux corvées de quartiers.

Le terme *fatigue* devrait être rigoureusement restreint aux labeurs de routine dans les quartiers et les camps; tandis que les leçons pratiques de génie, avec ou sans armes, sont purement des exercices militaires comme les simples exercices d'infanterie.

14. Lorsque l'enseignement est limité à quelques jours seulement, il est de rigueur pour tous corps de milice, mais surtout pour les ingénieurs, de réduire au minimum le service du camp et les services incidents de toute sorte. Les corvées de

camp, à moins qu'on y voie de près deviennent facilement nombreuses et d'une nécessité tout-à-fait nominale; le temps se passe à flâner dans le camp et à écouter les musiques.

Le temps accordé pour l'instruction des corps d'ingénieurs est tout à fait insuffisant.

15. Il paraît nécessaire de définir les positions relatives de deux ou plusieurs corps d'ingénieurs de la milice, *lorsqu'ils sont ensemble*, car elles ne sont pas clairement comprises à présent, et il peut en résulter confusion et défaut d'harmonie.

Le commandement, les pouvoirs disciplinaires, et la responsabilité définitive, appartiennent à l'officier supérieur des corps réunis, et la garde du camp, les services généraux de routine sont sous sa direction comme si les différentes compagnies n'en formaient qu'une seule.

D'un autre côté, pour ce qui est du reste, lorsque différents corps se rassemblent pour leur *cours annuel d'instruction*, il est essentiel que chaque corps fasse séparément ses feuilles de revue et ses rapports de services (transmis par l'entremise de l'officier supérieur des corps réunis) pour le renseignement de l'officier de revue ou l'officier instructeur selon le cas. Si cela ne se fait pas, il est impossible pour ces officiers de se rendre compte de l'efficacité relative des différentes compagnies, et de déterminer la somme de mérite ou de démérite des officiers et soldats des différents corps.

Sans cela, toute émulation cesse, l'efficacité peut descendre à un niveau infime, au détriment de corps actifs ou de personnes réellement zélées.

Les rapports des cours annuels d'instruction peuvent et doivent être aussi distincts que ceux des régiments ou des batteries sans que l'organisation régimentaire en souffre ou que la position propre de l'officier supérieur des corps réunis en soit affectée.

16. Ces rapports ont beaucoup à gagner quant à leur exactitude et à la ponctualité avec laquelle ils doivent être transmis.

Ceci peut sembler de peu d'importance, mais la négligence de ces choses mène à des négligences plus sérieuses, et il en résulte en définitive un surcroît de travail.

17. Je considère que la réunion à Kingston des corps d'ingénieurs du 2e et du 5e district a été d'un grand avantage, et si l'on continue à les réunir on fera beaucoup pour donner à la division du génie de la milice du Canada une existence réelle tandis qu'elle n'a jusqu'à présent été qu'un mythe.

En me servant de ce terme, je dois faire comprendre qu'il ne comporte aucun blâme ou reproche pour les officiers, les sous-officiers ou les soldats des corps d'ingénieurs du Canada. Au contraire, les plus grands éloges leur sont dus pour leur zèle, leur énergie et leur générosité, sans lesquels ces organisations même n'existeraient pas aujourd'hui.

Le peu de résultats obtenus de ces excellentes dispositions, est simplement dû à l'absence totale de moyens d'enseignement et d'encouragement pour le génie.

18. En m'acquittant du devoir de faire un rapport sur les corps de génie du 2e et du 5e district, récemment confiés à mes soins pour fins d'instruction, je suis nécessairement porté à l'étude de l'organisation générale de cette division du service, et je soumets respectueusement à ce sujet les observations suivantes.

19. Le service du génie militaire étant essentiellement réel et onéreux, en même temps qu'ayant moins d'éclat que celui des autres armes, présente moins d'attraits pour certains hommes, tandis que d'un autre côté il offre par cela même plus d'intérêt pour d'autres.

La nature de l'instruction nécessaire, le chiffre des gages que la plupart des membres d'un corps d'ingénieurs peuvent obtenir dans la vie civile, de même que le petit nombre de ses officiers comparé à celui des officiers d'un bataillon, doivent nécessairement rendre le maintien d'un corps d'ingénieurs plus dispendieux pour ses officiers, et pour assurer son efficacité il lui faut plus d'aide qu'à l'artillerie, la cavalerie ou l'infanterie.

20. L'existence d'une organisation de génie fictive ne peut qu'offrir un grand danger; et avant d'avoir aucune force ou vie réelle, il faut à cette organisation certains avantages spéciaux en fait d'instruction, et de distribution de matériel.

Sans cela, vaut mieux l'abolir.

21. Comme il a été remarquablement et pour la première fois démontré dans la guerre civile qui a sévi sur ce continent, la tendance de l'art moderne de la guerre est dans le développement du génie de campagne dans le sens *général* et large de l'expression.

Les torpilles, les mines sous-marines, le télégraphe, les signaux, etc., se sont développés à un degré extraordinaire comme branches particulières du génie, et sont devenus essentiels à la sûreté d'une armée ou d'un état.

22. Pour poursuivre l'enseignement du génie général et spécial au Canada, il est de toute nécessité de commencer par mettre les corps d'ingénieurs de la milice sur un pied d'efficacité raisonnable.

23. Pour y arriver de la façon la plus économique possible et sans perdre de vue qu'aucune arme ne doit être particulièrement développée au détriment des autres, je prends la liberté de suggérer les moyens suivants :

A.—Etablissement permanent d'un petit noyau d'école de génie, composé d'un ou de deux officiers et de 25 à 50 hommes régulièrement enrôlés.

Ces hommes devront tous être à un haut degré disciplinés et instruits dans le génie en général et quelques-uns dans des spécialités ; et tous devront être disponibles pour l'instruction de la milice en général.

Les avantages naturels de Kingston, et l'existence du Collège militaire royal en cet endroit, en font le lieu où ce noyau d'école devrait être établi. Cette école devrait être intimement liée au collège, car non-seulement le collège a besoin d'un détachement d'ingénieurs, mais il peut encore offrir des avantages pour l'éducation d'ingénieurs.

B.—Enseignement des ingénieurs pendant le cours annuel, et de temps à autres, par des instructeurs compétents. Ces instructeurs peuvent être trouvés parmi les ingénieurs au service régulier de Sa Majesté jusqu'à ce que l'école ci-haut mentionnée puisse les fournir.

C.—Exercices annuels obligatoires *en camp* pendant au moins

14 jours pour les soldats } dimanches et jours de marche y compris,
21 jours pour les recrues } avec solde pour la période *complète*.

D.—Création par accumulation d'un petit dépôt de matériel d'ingénieurs aux quartiers généraux de l'enseignement, à Kingston.

E.—Tout le matériel d'ingénieurs, voitures, etc., fournis aux ingénieurs devront venir de ce dépôt, ou si l'achat direct en est autorisé, il ne se fera que sur la recommandation d'un officier du génie capable et responsable.

F.—Inspection annuelle par des officiers compétents du génie.

G.—Obligation pour tout officier d'ingénieurs de la milice d'obtenir des certificats de capacité dans les matières suivantes :

(*a*) Service régulier et connaissance de l'économie interne,
(*b*) Exercices d'artillerie et tir au canon,
(*c*) Exercices d'infanterie,
(*d*) Explorations militaires,
(*e*) Administration militaire,
(*f*) Tactique,
(*g*) Géniede campagne dans ses principales branches.

Enseignement et certificats dans *a b* et *c*, peuvent à présent s'obtenir avec le plus d'avantage à l'école royale d'artillerie, et dans *d*, *e*, *f* et *g* au Collège militaire royal et l'école de génie y attachée.

Il n'est pas nécessaire que tout d'abord le niveau des connaissances soit fort élevé.

H.—Organisation de corps d'ingénieurs aux endroits suivants et comme suit :

Toronto..........	Une compagnie de campagne. Une compagnie de place. Une section des mines sous-marines.
Kingston.........	Une compagnie de place. Une section des mines sous-marines.

Montréal.........	Une compagnie de campagne. Une compagnie de place. Une section des mines sous-marines.
Québec...........	Une compagnie de place. Une section des mines sous-marines.
Saint-Jean, N. B..	Une compagnie de place. Une section des mines sous-marines.
Halifax, N. E...	Une compagnie de place. Une section des mines sous-marines.

24. Le paragraphe qui précède est simplement un aperçu de ce qui paraît nécessaire et praticable pour *le présent*, et susceptible de servir de base à une organisation plus parfaite et plus complète si le besoin s'en faisait sentir.

Il serait bon que Québec et Saint-Jean pussent chacun fournir plus tard une compagnie de campagne, et que le noyau d'école suggéré pût être quelque peu grossi.

Je recommande fortement l'organisation aussi prochaine que possible d'une compagnie volontaire de génie à Kingston.

Ce corps jouirait d'avantages particuliers pour se mettre au fait, et j'ai raison de croire qu'il pourrait se recruter facilement.

25. Plus tard, si on le jugeait à propos, les travaux militaires de ce pays pourraient être économiquement, rapidement et efficacement faits par cette organisation de génie. Mais cette considération n'est pas nécessairement liée à son existence.

26. Quel que soit ce qu'on juge à propos de faire pour le génie volontaire au Canada, on ne saurait trop être persuadé que dans l'ordre militaire comme dans l'ordre civil, les travaux difficiles et les ouvriers ne peuvent être conduits d'une manière satisfaisante par des personnes d'inexpérience.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. O. HEWETT, lieut.-colonel, I.R.
Commandant du Col. Mil. Royal.

Au ministre de la milice et de la défense.

MÉMOIRE.—En vous transmettant l'excellent rapport annuel du commandant du Collège militaire royal à Kingston, je prends la liberté de signaler particulièrement à votre attention.

La nécessité de prendre des mesures pour l'enseignement de l'équitation.

L'àpropos de prendre des mesures pour l'enseignement de l'art des mines sous-marines, torpilles, etc.

Le besoin d'une salle de modèles.

Le besoin très sérieux d'un système d'approvisionnement d'*eau pure*, pour raisons sanitaires.

L'économie et la *sûreté* de l'éclairage au gaz.

L'urgence de donner aux cadets plus d'espace pour la nuit.

L'avantage d'avoir des chambres pour les professeurs au collège ou dans le voisinage.

L'importance de donner aux cadets gradués, de l'emploi civil en sus des commissions militaires déjà accordées par le gouvernement impérial.

Je désire aussi attirer spécialement l'attention sur le suplément N° 2, relatif à l'instruction des ingénieurs de la milice active du Canada. Je considère les idées sur le sujet par le lieut.-colonel Hewett comme excellentes et éminemment énoncées pratiques.

R. G. A. LUARD, major général.

15 novembre 1880.

ANNEXE A.

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

CONTRÔLE nominatif des cadets qui sont entrés au collège en 1880.

Noms.	Age à la date de l'entrée. An.	Mois.	Etablissement d'éducation.	Points obtenus à l'examen d'admission.	Observations.
Stewart, W. J.	17	1	Collegiate School, Ottawa	9,799	Entrés, 5 février 1880.
Leonard, R. W.	19	11	Collegiate Institute, Brantford	9,048	
Gray, P. E.	16	8	Collegiate School, Windsor	7,398	
Twining, P. G.	17	5	High School, Halifax	6,958	
Lambe, L. M	16	6	Ecole de M. Boodles, Montréal	6,366	
Woodman, J	18	4	Collegiate School, Ottawa	5,607	
Powell, W. F	17	2	Collège du Haut-Canada, Toronto	5,494	
Casggrain, P. H	15	9	Ecole Normale Laval, Québec	5,458	
Almon, M. B.	18	9	P. H. Coddrington, Hartfordshire, Angleterre	5,369	
Ryan, M	16	11	Collegiate School, Kingston	4,302	
McDougall, J. C	16	8	Collegiate Institute, Kingston.	4,299	
White, J.	17	0	Grammar School, Ingersoll	3,877	
Brough, W. C	19	3	Ecole du Dr Tassi, Galt	3,822	
Baker, J. H.	18	1	Grady's School, Durham	3,217	
Chalmers, T. W	17	4	High School, Picton	3,161	
Van Straubenzee, B. W.	15	4	Trinity College School, Port Hope	2,789	
Weller, J. L	18	0	Collegiate Institute, Cobourg	2,574	
Van Iffland, W. A.	16	11	Lennoxville, Québec	7,035	Entrés, 9 sept. 1880.
Van Buskirk, W. F.	19	0	Collegiate Institute, Saint-Thomas	6,835	
Crawford, F. L.	16	3	Ecole MacTavish, Montréal, M. Boodles, 1er maître.	5,467	
Carey, H. C.	15	8	High School, Victoria, C.B.	5,132	
Hearn, J., jun.	17	6	Académie Commerciale, Québec	4,564	
Cartwright, C. E	15	10	Ecole de M. Hay, Kingston	4,490	
Warner, W. G	15	6	Ecole MacTavish, Montréal, M. Boodles, 1er maître.	4,453	
Smith, E O	16	1	do do	4,399	
Sanders, G. E	16	9	Chatham Grammar School, Angleterre	4,263	
Davidson, R.	18	3	Trinity College School, Port Hope	4,194	
Abbott, F. W.	17	0	High School, Halifax	3,949	
White, F. N.	16	3	Durham School, Peterboro'	3,266	
Laidlaw, J. W.	18	7	Ecole du Dr. Jassi, Galt	3,076	
Cameron, K. B	17	6	Derby Grammar School, Angleterre	3,052	
Drayner, F	16	10	Collège du H.-Canada, Toronto	2,987	
Bremner, A. P.	17	5	High School, Halifax	2,974	

E. O. HEWETT, lieut.-colonel,
Commandant, collège militaire royal.

KINGSTON, 15 novembre 1880.

ANNEXE B.

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

RAPPORT concernant les cadets qui ont eu de l'avancement ou ont reçu des prix et des distinctions honorifiques pendant l'année 1880.

Grade.	Noms.	Terme.	Classe.	Division.	Date de la récompense.	Pourquoi récompensés.	Nature des récompenses.	Observations.
					1879.			
Caporal	Campbell, H.	5	4	......	Noël	1er, mathématiques. 1er, génie militaire. 1er, théorie et construction d'artillerie. 1er dessin géométrique. 1er, français. 1er, dessin à main levée. 1er, génie civil. 2e, topographie militaire et arpentage	Prix d'excellence. Insigne (2 étoiles).	
Cadet	Duffus, G.	3	6	......	do	1er, mathématiques. 1er, génie militaire. 1er théorie et construction d'artillerie. 1er, dessin géométrique. 1er, français.	Prix d'excellence. Insigne (2 étoiles).	
do	Lang, J.	1	8	......	do	1er, français. 2e, mathématiques. 2e, dessin à main levée	Prix d'excellence. Insigne (1 étoile).	
do	Latimer, F.	2	7	......	do	1er, dessin géométrique. 1er, dessin à main levée. 2e, génie militaire. 2e, topographie militaire et arpentage. 2e, mathématiques	Prix d'excellence. Insigne (2 étoiles).	
Caporal	Laurie, R.	6	3	......	do	Théorie et construction de l'artillerie. Dessin géométrique et géométrie descriptive. 1er, mathématiques. 1er, topographie militaire et arpentage. 1er, allemand. 1er, chimistre. 1er, génie civil	Prix pour cours complet. do do Prix d'excellence. Insigne (2 étoiles).	
Fonct.-caporal	Mackay, H.	4	5	......	do	1er, mathématiques. 1er, génie militaire. 1er, théorie et construction d'artillerie. 1er, topographie militaire et arpentage. 1er, dessin géométrique. 1er, dessin à main levée. 1er, français	Prix d'excellence. Insigne (2 étoiles).	
Sergent	McPherson, D.	7	2	......	do	1er, allemand. 1er, chimie. 1er, génie civil. 2e, génie militaire. 2e, électricité. 2e, géologie	Prix d'excellence. Insigne (1 étoile).	
					1880.			
Fonct.-caporal	Anderson, F.	5	2	C	3 août		Promu fonctionnaire-caporal.	

Sergt.-major de compagnie.....	Campbell, H.........	6	2	A	4 fév	....	do Sergent.
		6	2	A	— juin..	Théorie et construction de l'artillerie	Prix pour le cours complet.
						Dessin géométrique et géométrie descriptive	do do
						1er, mathématiques. 1er, fortification. 1er, allemand. 1er, histoire miltaire. 1er, physique. 1er, chimie. 2e, topographie militaire et arpentage	Prix d'excellence. Insigne (2 étoiles).
		7	1	B	31 juillet..	....	Promu sergt.-major de compagnie
Caporal	Cartwright, R	5	2	...	3 fév	....	do fonctionnaire-caporal.
					1er mai...	....	do caporal.
Sergt.-major de compagnie......	Clark, G.	7	2	......	6 fév	....	do sergent.
		8	1	A	1er août..	....	do sergt.-major de cie.
		8	1	A	— oct	Tireur—canon rayé de 9 se charge'nt par la bouche	Insigne (canons en saut. sur un b.)
Sergent..	Coryell, J	7	2	A	5 fév.......	....	Promu caporal.
		8	1	B	29 juillet...	....	do sergent.
do	Daniel, A.............	6	2	C	4 février.	....	do caporal.
		7	1	C	30 juillet..	....	do sergent.
		7	1	C	— oct	Tireur—canon rayé de 9 se charge'nt par la bouche.	Insigne (canons en saut. sur un b.)
Fonc-caporal.....	Denison, E........	4	2	C	6 août....	....	Promu fonctionnaire caporal.
Sergt.-maj. de c.	Doucet, A	7	1	B	3 février.	....	do sergent.
		8	1	A	30 juillet..	....	do sergt.-major de cie.
Caporal............	Drury, E..	6	3	A	6 février.	....	do fonctionnaire-caporal.
					1er mai...	....	do caporal.
do	Duff, G	5	2	A	29 juillet..	....	do do
do	Duffus, G..	4	3	A	4 février.	....	do fonctionnaire-caporal.
		4	3	A	1er mai...	....	do caporal.
		4	3	A	— juin.....	1er, mathématiques. 1er, militaire, topographique et arpentage. 1er, administration et loi militaire. 1er, fortification. 1er, dessin géométrique. 1er, français........	Prix d'excellence. Insigne (2 étoiles.)
Sergent	Dunscomb, W.......	7	2	A	6 février.	....	Promu caporal.
		8	1	B	1er août..	....	do sergant.
do	Freer, H...............	8	1	...	1er mars..	....	do fonctionnaire-caporal.
					1er mai...	....	do caporal.
					— juin	Français	Prix, cours complet, à compter de son admission jusqu'à sa sortie du collége.
do	Gibson, J..............	8	1	A	1er juillet	....	Promu sergent.
					28 do	....	do caporal.
		8	1	A	— octobre	Tireur—canon rayé de 9 se chargeant par la bouche	Insigne (canons en saut. sur un b.)
Fonc.-caporal.....	Greenwood, H.	5	2	A	30 juillet..	....	Promu fonctionnaire caporal.
do	Greig, W.	7	1	C	29 do	....	do do
Caporal............	Hodgins, A...........	5	2	A	2 août.....	....	do caporal.
		5	2	A	— octobre	Tireur—canon rayé de 9 se chargeant par la bouche	Insigne (canons en saut. sur un b.)
Sergent	Hogan, H.	5	2	C	9 février.	....	Promu caporal.
		6	1	C	3 août....	....	do sergent.
do	Hubble, E...........	6	2	C	10 février.	....	do caporal.
		7	2	A	4 août....	....	do sergant.
Sergt.-maj. dé b.	Keeter H...	8	1	......	— juin	Conduite et discipline........	Sabre.

ANNEXE B.—*Suite.*

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.—Rapport concernant les cadets qui ont eu de l'avancement ou ont reçu des prix, etc—*Suite.*

Grade.	Noms.	Terme.	Classe.	Division.	Date de la récompense.	Pourquoi récompensés.	Nature des récompenses.	Observations.
					1880.			
Caporal	Kirkpatrick, A......	5	2	A	31 juillet..	....	Promu caporal.	
		5	2	A	— octobre	Meilleur tireur, artillerie (canon rayé de 9 se chargeant par la bouche.	Insig. (canons en saut. sur les 2 b.)	
Fonc.-caporal ...	Lang, J................	2	4	A	—juin	1er, fortification. 1er, dessin à main levée. 2me, mathématiques. 2me, dessin géométrique. 2me, français	Prix d'excellence. Insigne (2 étoiles).	
		3	3	A	7 août....	....	Promu fonctionnaire caporal.	
Caporal	Latimer, F..............	4	2	C	1er do	....	do caporal.	
Sergent	Laurie, R..	7	1	B	— juin.....	1er, mathématiques. 1er, génie civil. 1er, physique. 2me, topographie militaire et arpentage. 2me, chimie..............	Prix d'excellence. Insigne (2 étoiles).	
		8	1	A	28 juillet..	....	Promu sergent.	
do	McElhinney, W.....	5	2	A	7 février.	....	do caporal.	
		6	1	C	2 août....	....	do sergent.	
Sergt.-major de compagnie......	McPherson, D.........	8	1	... ..	— juin..	Progrès général pendant le cours de quatre ans.....	Insigne en argent (Gouv. gén.)	
						Allemand.....	Prix, cours complet à compter de son admission jusqu'à sa sortie du collège.	
						Génie civil..............................		
Sergent	Mackay, H............	5	2	C	28 janvier	....	Promu caporal.	
		5	2	C	7 février.	....	do sergent.	
		5	2	C	— juin.....	1er, mathématiques. 1er, fortifications. 1er, théorie et construction de l'artillerie. 1er, topographie militaire et arpentage. 1er, dessin géométrique. 1er, histoire militaire. 1er, dessin à main levée. 1er, physique. 1er, français. 2me, chimie.........	Prix d'excellence. Insigne (2 étoiles)	
Fonc.-caporal....	Osburn, H..	4	2	C	8 août....	....	Promu fonctionnaire caporal.	
Sergt.-major de compagnie.....	Perry, A.................	8	1	......	— juin ..	Progrès général pendant le cours de quatre ans.....	Médaille d'or, (Gouv. général.)	
						Mathématiques, fortification, histoire militaire. topographie et arpentage, chimie, physique. discipline et exercices........................	Prix, cours complet à compter de son admission jusqu'à sa sortie du collège.	
						1er, histoire militaire. 1er, topographie militaire et arpentage. 1er, chimie. 1er, physique. 2me, génie militaire. 2me, dessin à main levée. 2me, allemand. 2me, génie civil........................	Prix d'excellence.	

Fonct.-caporal	Robinson, W	4	2	C	2 sept		Promu fonct.-caporal.
Serg.-maj. de b.	Ross, A	7	1	B	1er fév		do sergent.
		8	1	A	28 juillet		do serg.-major de bataillon.
Caporal	Sears, J	5	2	C	1er fév		do fonct.-caporal.
		5	2	C	1er mai		do caporal.
Sergent	Shaw, G	6	2	A	5 fév		do do
		7	1	B	31 juillet		do sergent.
Caporal	Skinner, T	3	3	C	— juin	1er, théorie et construction d'artillerie. 1er, administration et loi militaire. 1er, français. 2e, topographie militaire et arpentage. 2e, fortification. 2e, dessin géométrique. 2e, dessin à main levée.	Prix d'excellence. Insigne (2 étoiles).
		4	2	C	30 juin		Promu caporal.
Serg.-maj. de b.	Spelman, J	8	1		— juin	Capacité en général durant le cours des 4 années	Méd. de bronze (gouv. général).
Fonct.-caporal	Stairs, W	5	2	C	4 août		Promu fonctionnaire-caporal.
Cadet	Stewart, W	1	4	C	— juin	1er, mathématiques. 2e, allemand	Prix d'excell. Insigne (1 étoile).
Caporal	Taylor, E	4	3	A	5 fév		Promu fonctionnaire-caporal.
		4	3	A	1er mai		do caporal.
Serg.-maj. de c.	VanStraubenzee, A	7	1	B	2 fév		do sergent.
		8	1	A	29 juillet		do serg.-major de compag.
Fonct.-caporal	Wetmore, A	4	2	C	2 août		do fonctionnaire-caporal.
Serg.-maj. de c.	Wise, H	8	1		— juin	Dessin à main levée	Prix, cours complet de la date de l'entrée à celle de la sortie du collège royal militaire.
Fonct.-caporal	Wood, Z	4	2	C	1er août		Promu fonctionnaire-caporal.
Caporal	Yates, B	5	2	C	1er fév		do do
		5	2	C	1er mai		do caporal.

E. O. HEWETT, lieut.-colonel,
Commandant, collège militaire royal.

Kingston, 15 novembre 1880.

ANNEXE

Collège Militaire Royal du Canada.—Rapport d'examen, division "A,"

Terme.	Classe.	Rang en classe avant l'examen.	Noms par ordre alphabétique et grade.	Mathématiques et mécanique.			Fortification et génie militaire.			Théorie et construction de l'artillerie.			Histoire militaire.				Topographie militaire, reconnaissance et arpentage.		
						1			2			3	Stratégie et tactique.		Administration et lois militaires.	4			5
				Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Obligatoire.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.
			Maximum des points alloués	...	.....	.....	750	1100	1850	...	.....	.....	1000	...	....	1000	200	900	1100
			Minimum des points admis à compter	...	.....	.....	375	.....	.....	...	.....	.....	500	...	....	.....	100	300	.....
8e terme.	1re classe, div. A.	11	Cochrane, J., serg.	...	.....	.....	460	219	679	...	.....	.....	.....	...	....	.....	114	445	559
		7	Davis, W., serg.	...	.....	.....	425	306	731	...	.....	.....	692	...	....	692	.....	50	50
		6	Desbrisay, C., capor.	...	.....	.....	426	301	727	...	.....	.....	598	...	....	598	.....	260	260
		9	Fairbank, C., serg.	...	.....	.....	520	318	838	...	.....	.....	598	...	....	598	108	320	428
		10	Freer, H., caporal	...	.....	.....	.....	224	224	...	.....	.....	603	...	....	603	.....	.....	.....
		8	Keefer, H., serg.-major de bataillon	...	.....	.....	283	204	204	...	.....	.....	.....	...	....	.....	.....	.....	.....
		2	McPherson, D., serg.-major de compag.	...	.....	.....	520	846	1366	...	.....	.....	784	...	....	784	152	500	652
		1	Perry, A., serg.-major de compagnie	...	.....	.....	522	756	1278	...	.....	.....	882	...	....	882	158	610	768
		3	Spelman, J., serg.-major	...	.....	.....	429	571	1000	...	.....	.....	.....	...	....	.....	121	420	541
		4	Wise, H., serg.-major	...	.....	.....	539	320	859	...	.....	.....	573	...	....	573	.....	75	75
		5	Wurtele, A., serg.-major	...	.....	.....	456	52	508	...	.....	.....	.....	...	....	.....	.....	440	440

—C. (1).

Première Classe—Matières réunies—Depuis janvier jusqu'à juin 1880.

Dessin géométrique et géométrie descriptive.			Français.			Allemand.			Science expérimentale et naturelle. Chimie.			Physique.			Géologie et minéralogie.		
Obligatoire.	Facultatif.	6 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	7 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	8 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	9 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	10 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	11 Total.
....	....	....	500	.....	500	.....	470	470	800	.....	800	800	800	1600	....	....	......
....	....	....	166	.....	....	.....	156	.....	266	.....	....	266	266	.....	....	....	......
....	....	....	320	.....	320	.....	.....	.....	578	.....	578	.....	510	510	....	....	......
....	....	....	314	.....	314	.....	276	276	283	.....	283	.....	275	275	....	....	......
....	....	....	380	.....	380	.....	.....	.....	275	.....	275	.....	266	266	....	....	......
....	....	....	279	.....	279	.....	.....	.....	380	....	380	.....	380	380	....	....	......
....	....	....	412	.....	412	.....	.....	.....	305	.....	305	.....	270	270	....	....	......
....	....	....	362	.....	362	.....	....	.....	....	.....	....	.....	.....	.....	....	....	......
....	....	....	180	.....	180	.....	283	283	585	.....	585	.....	663	663	....	....	......
....	....	....	409	.....	409	.....	....	.....	655	.....	655	.....	685	685	....	....	......
....	....	....	271	.....	271	.....	.....	.....	339	.....	339	.....	319	319	....	....	......
....	....	....	378	.....	378	.....	.....	.....	350	.....	350	.....	312	312	....	....	......
....	....	....	368	.....	368	.....	.....	.....	....	.....	....	267	.....	267	....	....	......

ANNEXE

Collège Militaire Royal du Canada.—Rapport d'examen, division "A,"

Terme.	Classe.	Rang en classe avant l'examen.	Noms par ordre alphabétique et grade.	Dessin à main levée et peinture. Obligatoire.	Facultatif.	14 Total.	Génie civil. Obligatoire.	Facultatif.	15 Total.	Architecture. Obligatoire.	Facultatif.	16 Total.
			Maximum des points attribués...	1,100	....	1,100	....	3,850	3,850	....	....	....
			Minimum des points admis à compter..................	366	....	....	....	....	....	....	....	....
3e terme.	1re classe, A. D.	11	Cochrane, J., sergent..............	540	....	540	....	2,590	2,590	....	....	....
		7	Davis, W., sergent..................	490	....	490	....	2,860	2,860	....	....	....
		6	Desbrisay, C., caporal	530	....	530	....	2,619	2,619	....	....	....
		9	Fairbank, C., sergent..............	530	....	530	....	3,244	3,244	....	....	....
		10	Freer, H., caporal	368	....	368	....	2,501	2,501	....	....	....
		8	Keefer, H., sergt.-major de bat..	370	....	370	....	2,117	2,117	....	....	....
		2	McPherson, D., sergt.-maj. de cie	730	....	730	....	3,542	3,542	....	....	....
		1	Perry, A., sergt.-major de cie...	760	....	760	....	3,495	3,495	....	....	....
		3	Spelman, J., sergt.-maj. de cie..	600	....	600	....	2,741	2,741	....	....	....
		4	White, H. do ...	800	....	800	....	2,698	2,698	....	....	....
		5	Wurtele, A. do ...	368	....	368	....	2,226	2,226	....	....	....

Note.—Les colonnes 12, 13, 17 et 18, étant en blanc, sont omises.

—C. (1)—*Suite.*

Première classe.—Matières réunies.—Depuis janvier jusqu'à juin 1880.—*Suite.*

Exercices et manœuvres. Exercices.	Equitation.	Manœuvres.	19 Total.	Conduite et discipline. Conduite.	Sous-officiers. Discipline.	20 Total.	Grand total des colonnes 1 à 20.	Rang en classe après l'examen. Résultat de l'examen seulement.	Observations. S'il est 1er ou 2e en classe pour quelque matière que ce soit, cela doit être mentionné.
150	......	......	150	200	200	....	....		
75	......	.....	75	66	....	....	....		
113	......	......	113	182	173	355	6,244	7	
113	......	......	113	197	178	375	6,459	5	2e pour l'allemand.
75	......	.....	75	199	100	299	6,029	8	
150	......	......	150	199	180	379	7,206	3	
113	......	......	113	189	150	339	5,135	9	1er pour le français.
113	......	......	113	199	200	399	3,365	11	
150	......	......	150	199	200	399	9,334	2	1er en fortification, 2e en topographie militaire, 1er en génie civil, 2e en histoire militaire, 2e physique, 2e science expérimentale et naturelle, 1er pour l'allemand.
113	......	......	113	200	200	400	9,445	1	2e en fortification, 2e en génie civil, 1er en topographie militaire, 1er en histoire militaire, 2e en physique, 1er en science expérimentale et naturelle, 2e en dessin à main levée, 2e pour le français.
75	......	......	75	198	200	398	6,284	6	
150	......	... .	150	200	200	400	6,595	4	1er en dessin à main levée.
38	......	......	38	194	138	332	4,547	10	

ANNEXE B

Collège Militaire Royal du Canada.—Rapport d'examen, division "B,"

Terme.	Classe.	Rang en classe avant l'examen.	Noms par ordre alphabétique et grade.	Mathématiques et mécanique.			Fortification et génie militaire.			Théorie et construction d'artillerie.			Histoire militaire. Stratégie et tactique.		Histoire militaire. Administration et lois militaires.		Topographie militaire, reconnaissance et arpentage.		
				Obligatoire.	Facultatif.	1 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	2 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	3 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Obligatoire.	4 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	5 Total.
			Maximum des points attribués..........	...	1500	......	500	500	1000	...	......	....	900	...	....	900	300	500	800
			Minimum des points admis à compter....	...	......	......	250	......	......	...	......	......	450	...	....	......	150	133	......
7	1	6	Clark, G., sergent ...	...	......	......	353	......	353	...	......	......	451	...	....	451	150	......	150
8	1	7	Dixon, F., caporal ...	...	......	......	......	......	......	...	......	......	791	...	....	791	150	......	150
7	1	8	Doucet, A., sergent...	...	......	......	330	......	330	...	......	......	......	...	....	......	175	40	215
7	1	5	Gibson, J., cadet......	...	62	62	334	187	521	...	......	......	564	...	....	564	150	......	150
7	1	1	Laurie, R., caporal...	...	769	769	415	387	802	...	......	......	536	...	....	536	195	153	348
8	1	4	Rivers, B., sergent...	...	......	......	423	......	423	...	......	......	595	...	....	595	180	35	215
7	1	3	Ross, A., sergent......	...	66	66	429	176	605	...	......	......	497	...	....	497	175	140	315
7	1	2	Van Straubensee, A., sergent..............	...	449	449	335	311	646	...	......	......	667	...	....	667	250	150	400

—C. (2.)

Première classe—Matières réunies—Depuis janvier jusqu'à juin 1880.

Dessin géométrique et géométrie descriptive.			Français.			Allemand.			Science expérimentale et naturelle. — Chimie.			Physique.			Géologie et minéralogie.		
		6			7			8			9			10			11
Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.
750	......	750	400	......	400	......	400	400	......	350	350	400	......	400	......	......	......
250	......	......	133	......	......	......	133	......	......	116	......	133	......	......	......	......	......
......	......	......	246	......	246	......	......	......	......	163	163	215	......	215	......	......	......
275	......	275	229	......	229	......	......	......	......	......	......	196	......	196	......	......	......
......	......	......	400	......	400	......	140	140	......	......	......	192	......	192	......	......	......
......	......	......	341	......	341	......	......	......	......	161	161	241	......	241	......	......	......
......	......	......	339	......	339	......	......	......	......	182	182	273	......	273	......	......	......
......	......	......	293	......	293	......	......	......	......	195	195	255	......	255	......	......	......
......	......	......	291	......	291	......	......	......	......	156	156	201	......	201	......	......	......
......	......	......	306	......	306	......	157	......	......	......	......	144	......	144	......	......	......

ANNEXE

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA—Rapport d'examen, division "B,"

Terme.	Classe.	Rang en classe avant l'examen.	Noms par ordre alphabétique et rang.	Dessin à main levée et peinture. Obligatoire.	Facultatif.	14 Total.	Génie civil. Obligatoire.	Facultatif.	15 Total.	Architecture. Obligatoire.	Facultatif.	16 Total.
			Maximum des points attribués...	500	....	500	....	2,200	2,200	....	....	....
			Maximum des points admis à compter	166	....	......	....	....	....	....	....	....
7	1	6	Clark, G., sergent	180	....	180	....	1,255	1,255	....	....	....
8	1	7	Dixon, F., caporal..	195	....	195	....	1,711	1,711	....	....	....
7	1	8	Doucet, A., sergent	370	....	370	....	1,625	1,625	....	....	....
7	1	5	Gibson, J., cadet.........	167	....	167	....	1,922	1,922	....	....	....
7	1	1	Laurie, R., caporal	200	....	200	....	1,967	1,967	....	....	....
8	1	4	Rivers, B., sergent	370	....	370	....	1,923	1,923	....	....	....
7	1	3	Ross, A., sergent.........	340	....	340	....	1,832	1,832	....	....	....
7	1	2	Van Straubenzee, A., sergent...	200	....	200	....	1,716	1,716	....	....	....

—C. (2.)—*Suite.*

Première classe—Matières réunies—Depuis janvier jusqu'à juin 1880—*Suite.*

Exercices et manœuvres. Exercices.	Equitation.	Manœuvres.		19 Total.	Conduite et discipline. Conduite.	Sous-officiers. Discipline.	20 Total.	Grand total des colonnes 1 jusqu'à 20.	Rang en classe après l'examen. Résultat de l'examen seulement.	Observations. — S'il est 1er ou 2me en classe pour quelque matière que ce soit, cela doit être mentionné.
150	......	......	......	......	200	180	....	....	....	
25	......	......	......	......	66	....	....	....	....	
50	......	......	......	50	144	38	182	3,245	8	
38	......	......	.....	38	146	150	296	3,881	6	1er pour histoire militaire.
38	.....	......	......	38	199	45	244	3,554	7	1er pour dessin à main levée ; 2me pour l'allemand ; 1er pour le français.
25	......	......	......	25	181	....	181	4,335	5	2me pour le français.
50	......	.....	......	50	199	33	232	5,698	1	1er en mathématiques ; 1er en fortificat. ; 1er en génie civil ; 2me en topog. milit. ; 1er en physique ; 2me en chimie.
113	......	......	......	113	200	180	380	4,762	3	2me en génie civil et en physique ; 1er en chimie ; 2me pour dessin à main levée.
50	......	......	......	50	198	45	243	4,596	4	
50	.....	......	......	50	200	45	245	4,980	2	1er en topographie militaire ; 2me en fortification ; 2me en mathématiques ; 2me pour l'hist. milit. ; 1er pour l'allemand.

Note.—Les colonnes 12, 13, 17 et 18, étant en blanc, sont omises.

ANNEXE

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL du Canada—Rapport d'examen, division "A,"

Terme.	Classe.	Rang en classe avant l'examen.	Noms par ordre alphabétique et grade.	Mathématiques et mécanique. Obligatoire.	Facultatif.	1 Total.	Fortification et génie militaire. Obligatoire.	Facultatif.	2 Total.	Théorie et construction d'artillerie. Obligatoire.	Facultatif.	3 Total.	Histoire militaire. Stratégie et tactique. Obligatoire.	Facultatif.	Administration et loi militaires. Obligatoire.	4 Total.	Topographie militaire, reconnaissance et arpentage. Obligatoire.	Facultatif.	5 Total.
			Maxim. des points attribués........	1300	1000	2300	500	150	650	800	1000	1800	1500	...	....	1500	1350	200	1550
			Minim. des points admis à compter.	650	......	......	249	50	......	400	.....	....	750	...	....	......	675	66	......
6	2me classe, A.D.	1	Campbell, H., serg.	1179	785	1964	427	83	510	660	710	1370	1404	...	....	1404	1013	94	1107
7		2	Coryell, J., caporal	1019	290	1309	347	.....	347	530	631	1161	1290	...	....	1290	1043	131	1174
8		4	Davis, F., sergent.	715	......	715	287	.....	287	500	152	652	1005	...	....	1005	863	.....	863
7		5	Dunscombe, W., caporal............	674	.....	674	361	.....	361	715	495	1210	1300	...	....	1300	825	66	891
8		6	Reed, T., caporal...	......	......	......	......	.....	......	.....	.....	......	875	...	....	875	.....	......	.....
6		3	Shaw, G., caporal.	.....	......	650	......	.....	249	....	.....	400	......	...	....	750	......	......	675

C. (3).

Deuxième Classe—Matières réunies—Depuis janvier jusqu'à juin 1880.

Dessin géométrique et géométrie descriptive.			Français.			Allemand.			Chimie.			Physique.			Géologie et minéralogie.		
Obligatoire.	Facultatif.	6 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	7 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	8 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	9 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	10 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	11 Total.
750	400	1150	300	.....	300	.....	300	300	200	.....	200	300	.....	300	.....	.....	.....
250	.....	.....	100	.....	.....	.....	100	.....	66	.....	.....	100	.....	.....	.....	.....	.....
708	200	908	279	.....	279	.....	151	151	147	.....	147	219	.....	219	.....	.....	.....
698	128	826	247	.....	247	.....	124	124	138	.....	138	198	.....	198	.....	.....	.....
203	.....	203	129	.....	129	.....	.....	.....	83	.....	83	.....	.....	.....	.....	.....	.....
450	.....	450	268	.....	268	.....	125	125	139	.....	139	184	.....	184	.....	.....	.....
.....	.....	.....	133	.....	133	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	250	.....	.....	100	.....	.....	.....	.....	.....	66	.....	.....	100	.....	.....	.....

ANNEXE

Collège Militaire Royal du Canada.—Rapport d'examen, division "A,"

Terme.	Classe.	Rang en classe avant l'examen.	Noms par ordre alphabétique et grade.	Dessin à main levée et peinture.			Génie civil.			Architecture.		
				Obligatoire.	Facultatif.	14 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	15 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	16 Total.
			Maximum des points attribués...	500	... ..	500	....	2,200	2,200	... .	....	....
			Minimum des points admis à compter...........	180	....	....	....	....	....	....	....	....
6		1	Campbell, H., sergent.............	355	....	355	....	....	......	....	....	....
7	2e classe, A.D.	2	Coryell, J., caporal.........	330	....	330	....	....	....	....	....	....
8		4	Davis, F., sergent.	245	... .	245	....	1,266	1,266	....	....	....
7		5	Dunscombe, W., caporal..	330	....	330	......	....	....	....	....	....
8		6	Reed, T., caporal..........	....	....	....	....	....	....	....	....	....
6		3	Shaw, G. do	. . .	....	....	....	....	....	....	....	....

C. (3).—*Fin.*

Deuxième Classe—Matières réunies.—Depuis janvier jusqu'à juin 1880—*Fin.*

Exercices et manœuvres. Exercice.	Exercices et manœuvres. Equitation.	Exercices et manœuvres. Manœuvres.	19 Total.	Conduite et discipline. Conduite.	Conduite et discipline. Sous-officiers. Discipline.	20 Total.	Grand total des colonnes 1 jusqu'à 20.	Rang en classe après l'examen. Résultat de l'examen seulement.	Observations. — S'il est 1er ou 2e en classe pour quelque matière que ce soit, cela doit être mentionné.
200	......	......	200	200	180	....	....	....	
100	......	......	....	66	....	....	....	....	
150	......	......	150	200	....	200	8,748	1	1er en mathématiques, en fortification, en théorie et en construction d'artillerie, 2e en topographie militaire, 1er pour l'allemand, l'histoire militaire, la physique et la chimie.
38	......	......	38	188	38	226	7,408	2	2e en mathématiques, 1er en topographie militaire et en physique.
75	......	......	75	200	165	365	5,888	4	
50	......	......	50	199	38	237	6,219	3	2e en fortification, en théorie et construction d'artillerie, pour l'allemand, l'histoire militaire, en chimie et en dessin à main levée.
38	......	.. ..	38	191	90	281	1,327	6	
75	......	.....	75	196	94	291	3,785	5	

ANNEXE

Collège Militaire Royal du Canada.—Rapport d'examen, division "C,"

Terme.	Classe.	Rang en classe avant l'examen.	Noms par ordre alphabétique et grade.	Mathématiques et mécanique. Obligatoire.	Facultatif.	1 Total.	Fortification et génie militaire. Obligatoire.	Facultatif.	2 Total.	Théorie et construction d'artillerie. Obligatoire.	Facultatif.	3 Total.	Histoire militaire. Stratégie et tactique. Obligatoire.	Facultatif.	Administration et loi militaires. Obligatoire.	4 Total.	Topographie militaire reconnaissance et arpentage. Obligatoire.	Facultatif.	5 Total.
			Maximum des points attribués	1200	800	2000	450	150	600	600	1000	1600	1500	...	....	1500	900	100	1000
			Minimum des p. admis à compt.	600	......	......	225	......	......	300	334	......	750	.	....	......	450	33	......
5	2	9	Cartwright, R., caporal.........	613	......	613	280	55	335	390	915	1304	815	...	....	815	300	......	300
6	2	3	Daniel, A., capo'l	640	......	640	336	26	362	320	692	1012	1116	...	....	1116	541	.....	541
6	2	5	Ford, E., cadet..	693	......	693	262	30	292	480	735	1215	1019	...	....	1019	331	......	331
6	2	10	Greig, W., do ..	661	......	661	239	......	239	305	602	907	790	...	....	790	361	......	361
5	2	6	Hogan, H., capo'l	715	15	730	316	23	339	465	795	1260	1085	...	....	1085	667	......	667
6	2	8	Hubbell, E., do .	......	......	......	......	......	......	300	464	764	712	...	....	712	591	......	591
5	2	1	Mackay, H., serg.	1057	600	1657	353	126	479	560	970	1530	1195	...	....	1195	725	79	804
5	2	2	McElhinney, W., caporal.	706	155	861	298	40	338	465	780	1245	1185	...	....	1185	585	......	585
5	2	7	Sears, J., caporal	656	......	656	280	23	303	430	780	1210	1075	...	....	1075	460	......	460
5	2	4	Yates, B., do ..	683	.... .	683	258	26	284	435	795	1230	770	...	....	770	553	33	586

—C. (4.)

Deuxième classe—MATIÈRES RÉUNIES—Depuis janvier jusqu'à juin 1880.

Dessin géométrique et géométrie descriptive.			Français.			Allemand.			Chimie.			Physique.			Géologie et minéralogie.		
		6			7			8			9			10			11
Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.
500	200	700	250	......	250	.....	......	......	200	......	200	......	300	300	......	......	......
166	....	....	83	.....	....	.....	......	.....	66	.....	....	.....	100	.....	......	......	.....
301	....	301	180	.....	180	......	.....	.....	67	......	67	.....	109	109	.....	......	......
430	....	430	191	......	191	......	......	......	72	.....	72	.....	104	104	......	......	......
....	....	....	138	......	138	......	.....	......	88	......	88	......	148	148	......	......	......
245	....	245	202	.....	202	......	......	.....	66	......	66	......	.....	......	......	......	.....
351	....	351	204	......	204	.....	......	......	121	.....	121	......	176	176	......	.....	......
315	24	339	190	......	190	......	......	......	70	.....	70	......	......	......	......	.....	......
471	161	632	238	......	238	.....	.....	......	119	.....	119	.....	202	202	......	.....	......
328	....	328	199	...	199	......	......	......	69	......	69	.....	105	105	......	......	......
225	....	225	195	......	195	......	.....	.....	74	......	74	......	103	103	......	......	......
333	....	333	215	.....	215	.....	.....	......	66	......	66	.....	.....	......	......	......	......

ANNEXE

Collège Militaire Royal du Canada.—Rapport d'examen, division "C,"

Terme.	Classe.	Rang en classe avant l'examen.	Noms par ordre alphabétique et grade.	Dessin à main levée et peinture. Obligatoire.	Facultatif.	14 Total.	Génie civil. Obligatoire.	Facultatif.	15 Total.	Architecture. Obligatoire.	Facultatif.	16 Total.
			Maximum des points attribués...	250	250	....	....	....	....	....	....	....
			Minimum des points admis à compter..........	83	....	....	....	....	....	....	....	....
5	2	9	Cartwright, R., caporal..........	160	....	160	....	....	....	....	....	....
6	2	3	Daniel, A., caporal..........	200	....	200	....	....	....	....	....	....
6	2	5	Ford, E., cadet..........	170	....	170	....	....	....	....	....	....
6	2	10	Greig, W., cadet..........	160	....	160	....	....	....	....	....	....
5	2	6	Hogan, H., caporal..........	170	....	170	....	....	....	....	....	....
6	2	8	Hubbell, E., caporal..........	175	....	175	....	....	....	....	....	....
5	2	1	Mackay, H., sergent..........	200	....	200	....	....	....	....	....	....
5	2	2	McElhinney, W., caporal..........	195	....	195	....	....	....	....	....	....
5	2	7	Sears, J., caporal..........	165	....	165	....	....	....	....	....	....
5	2	4	Yates, B., caporal..........	160	....	160	....	....	....	....	....	....

—C. (4.)—*Fin.*

Deuxième classe—MATIÈRES RÉUNIES—Depuis janvier jusqu'à juin 1880—*Fin.*

Exercices et manœuvres.					Conduite et discipline.					
				19			20			
Exercices.	Equitation.	Exercices.		Total.	Conduite.	Sous-officiers. Discipline.	Total.	Grand total des colonnes 1 à 20.	Rang en classe après l'examen. Résultat de l'examen seulement.	Observations. — S'il est 1er ou 2ème en classe pour quelque matière que ce soit, cela doit être mentionné.
150	......	10	......	......	200	113	....	....	....	
80			......	......	66	....	....	....	....	
114	......	10	......	124	185	94	279	4,588	7	2e en théorie et en construction d'artillerie.
126	......	......	......	126	194	94	288	5,082	4	2e en fortification; 2e en dessin géométrique; 2e en dessin à main levée.
113	......	......	......	113	166	....	166	4,373	8	
76	......	......	......	76	198	....	198	3,905	9	
126	......	10	......	136	198	94	292	5,531	3	2e en topographie militaire; 1er en chimie; 2e en physique.
125	......	......	......	125	191	94	285	2,539	10	
138	......	10	......	148	194	113	307	7,511	1	1er en mathématiques; 1er en fortification; 1er en théorie et construction d'artillerie; 1er en topographie milit.; 1er en dessin géom.; 1er en histoire militaire; 1er en dessin à main levée; 2ème en chimie; 1er en physique; 1er p. le fr.
126	......	10	......	136	196	94	290	5,536	2	2e en mathématiques; 2e en histoire militaire.
114	......	10	......	124	194	94	288	4,878	5	
114	......	10	......	124	189	94	283	4,734	6	2e pour le français.

NOTE.—Les colonnes 12, 13, 17 et 18 étant en blanc, sont omises.

ANNEXE

Collège Militaire Royal du Canada.—Rapport d'examen, division "A,"

Terme.	Classe.	Rang en classe avant l'examen.	Noms par ordre alphabétique et grade.	Mathématiques et mécanique.			Fortification et génie militaire.			Théorie et construction d'artillerie.			Histoire militaire. Stratégie et tactique.		Histoire militaire. Administration et loi militaires.		Topographie militaire, reconnaissance et arpentage.		
				Obligatoire.	Facultatif.	1 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	2 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	3 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Obligatoire.	4 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	5 Total.
			Maximum des points attribués..............	1100	1800	......	400	.... .	......	400	...	......	...	...	900	......	1000	......	......
			Maximum des points admis à compter...	550	......	.... .	200	......	.....	200	...	......	...	...	450	......	500	......	......
4	3	9	Anderson, F., cadet.	......	.....	......	.....	......	......	204	...	204	...	...	505	505	655	......	655
4	3	11	Avery, R. do ..	619	......	619	270	29	299	360	...	360	...	...	698	698	558	......	558
4	3	10	Clark, H. do ..	......	.....	......	......	.....	......	... .	...	......	...	...	....	......	......	......	......
6	3	4	Drury, E., caporal...	......	......	550	......	......	200	......	...	300	...	...	....	450	592	......	592
4	3	3	Duff, G., cadet.......	919	165	1084	293	......	293	352	...	352	...	...	785	785	751	......	751
4	3	1	Duffus, G., caporal ..	980	1048	2028	321	27	348	263	...	263	...	...	822	822	853	......	853
4	3	8	Greenwood, H., cadet	669	50	719	274	......	274	285	...	285	...	...	617	617	742	......	742
4	3	7	Hodgins, A., cadet..	562	87	649	269	27	296	256	...	256	...	...	680	680	791	......	791
4	3	5	Kirkpatrick, A., cadet..................	685	89	784	304	24	328	336	...	336	...	...	515	515	795	......	795
4	3	12	Powell, F., cadet....	568	.....	568	220	......	220	159	...	159	...	...	606	606	638	......	638
6	3	6	Shanly, C., caporal..	......	......	.....	......	......	.....	......	...	.....	...	...	....	......	.....	......	......
4	3	2	Taylor, E. do ..	822	708	1530	270	30	294	294	...	294	...	...	770	770	715	.....	715

—C. (5.)

Troisième Classe—Matières réunies—Depuis janvier jusqu'à juin 1880.

Dessin géométrique et géométrie descriptive.			Français.			Allemand.			Chimie.			Physique.			Géologie et minéralogie.		
Obligatoire.	Facultatif.	6 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	7 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	8 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	9 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	10 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	11 Total.
300	...	...	250	...	...	...	250	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	83	...	...	...	83	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
149	...	149	206	...	206	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
133	...	133	200	...	200	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	100	...	...	83	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
192	...	192	205	...	205	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
263	112	375	224	...	224	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
170	...	170	204	...	204	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
179	...	179	223	...	223	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
224	46	270	216	...	216	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	217	...	217	...	96	96	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
197	...	197	227	...	227	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

ANNEXE

Collège Militaire Royal du Canada.—Rapport d'examen, Division " A "

Terme.	Classe.	Rang en classe avant l'examen.	Noms par ordre alphabétique et grade.	Dessin à main levée et peinture.			Génie civil.			Architecture.		
				Obligatoire.	Facultatif.	14 Total	Obligatoire.	Facultatif.	15 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	16 Total.
			Maximum des points attribués...	350	....	....	....	....	....	....	....	....
			Minimum des points admis à compter	117	....	....	....	....	....	....	....	....
4	3	9	Anderson, F., cadet........	240	....	240	....	....	....	....	....	....
4	3	11	Avery, R. do	225	....	225	....	....	....	....	....	....
4	3	10	Clark, H. do	....	....	....	....	....	....	....	....	....
6	3	4	Drury, E., caporal........	....	....	117	....	....	....	....	....	....
4	3	3	Duff, G., cadet........	245	....	245	....	....	....	....	....	....
4	3	1	Duffus, G., caporal........	245	....	245	....	....	....	....	....	....
4	3	8	Greenwood, H., cadet........	230	....	230	....	....	....	....	....	....
4	3	7	Hodgins, A. do	295	....	295	....	....	....	....	....	....
4	3	5	Kirkpatrick, A. do	260	....	260	....	....	....	....	....	....
4	3	12	Powell, F. do	220	....	220	....	....	....	....	....	....
6	3	6	Shanly, C., caporal........	....	....	....	....	....	....	....	....	....
4	3	2	Taylor, E. do	245	....	245	....	....	....	....	....	....

C. (5.)—*Fin.*

Troisieme Classe—Matières réunies—Depuis janvier jusqu'à juin 1880—*Fin.*

Exercices et manœuvres.					Conduite et discipline.			Grand total des colonnes 1 jusqu'à 20.	Rang en classe après examen. Résultat de l'examen seulement.	Observations. — S'il est 1er ou 2me en classe pour quelque matière que ce soit, cela doit être mentionné.
				19			20			
Exercices.	Equitation.	Manœuvres.		Total.	Conduite.	Sous-officiers. Discipline.	Total.			
350	......	210	......	.....	400	94	....	....	....	
......	280	......	......	......	200	....	....	....	....	
325	.....	210	......	535	391	....	391	2,885	9	
350	......	210	......	560	395	....	395	4,047	7	1er en théorie et construction d'artillerie.
213	......	193	......	406	277	....	277	683	11	
88	......	......	......	88	200	94	294	2,674	10	
325	......	210	......	535	395	....	395	4,847	3	2me en théorie et construction d'artillerie ; 2me en administration et loi militaires.
350	......	175	......	525	385	....	385	6,068	1	1er en mathématiques ; 1er en topographie militaire ; 1er en administration et loi militaires ; 1er en fortification ; 1er en dessin géométrique ; 2me pour le français
325	......	210	......	535	392	....	392	4,168	6	
350	......	175	......	525	399	....	399	4,293	5	2me en topographie militaire ; 1er en dessin à main levée.
350	......	210	......	560	390	....	390	4,454	4	2me en dessin à main levée ; 2me en fortification ; 2me en dessin géométrique.
263	......	123	......	386	395	....	395	3,346	8	
......	......	......	......	......	....	....	....	....	....	
350	......	210	......	560	400	....	400	5,238	2	2me en mathématique, 1er pour le français

Note.—Les colonnes 12, 13, 17 et 18, étant en blanc, sont omises.

ANNEXE

Collège Militaire Royal du Canada.—Rapport d'examen, division "C"

Termé.	Classe.	Rang en classe avant l'examen.	Noms par ordre alphabétique et grade.	Mathé-matiques et mécanique. Obligatoire.	Facultatif.	1 Total.	Fortification et génie militaire. Obligatoire.	Facultatif.	2 Total.	Théorie et construction d'artillere. Obligatoire.	Facultatif.	3 Total.	Histoire militaire. Stratégie et tactique. Obligatoire.	Facultatif.	Administration et loi militaires. Obligatoire.	4 Total.	Topographie militaire, reconnaissance et arpentage. Obligatoire.	Facultatif.	5 Total.
			Maximum des points attribués	900	1100	2000	350	100	450	200	...	200	...	...	900	900	1250	......	1250
			Minimum des points admis à compter...	450	.....	... ..	175	......	......	100	...	......	...	...	450	.....	625	......	......
3	3	13	Denison, E., cadet...	450	....	450	195	......	195	139	...	139	...	...	744	744	881	......	881
4	3	8	Gordon, S., do ..	......	......	.....	......	......	......	......	...	......	...	...	....	......	......	... ..	......
3	3	12	Hooper, G., do ..	616	48	664	197	.....	197	132	...	132	...	...	688	688	767	......	767
3	3	16	Laidlaw, G., do ..	......	......	.....	241	......	241	144	...	144	...	...	504	501	744	......	744
3	3	2	Latimer, F., do ..	844	635	1479	263	36	299	160	...	160	...	...	611	611	943	......	943
3	3	14	Ogilvie, G., do ..	461	78	539	200	......	200	116	...	116	...	...	464	464	734	......	734
3	3	11	Osburn, H., do ..	542	......	542	218	......	218	120	...	120	...	...	594	594	866	......	866
3	3	3	Robinson, W., do ..	878	816	1694	281	68	349	167	...	167	...	...	749	749	1007	......	1007
3	3	1	Skinner, F., do ..	879	582	1461	296	52	348	172	...	172	...	...	848	848	981	.....	981
4	3	5	Stairs, W., do ..	563	......	563	228	......	228	147	...	147	...	...	688	688	922	......	922
3	3	15	Tomlinson, A., do ..	522	65	587	232	......	232	160	...	160	...	...	604	604	873	......	873
3	3	6	Wetmore, A., do ..	673	68	741	215	......	215	139	...	139	...	...	603	603	846	......	846
3	3	10	Wood, Z., do ..	553	59	612	257	......	257	153	...	153	...	...	718	718	769	......	769
4	3	9	Wurtele, E., do ..	450	34	484	208	24	232	137	...	137	...	...	626	626	809	......	809

C. (6.)

Troisième Classe—Matières réunies—Dpuis janvier jusqu'à juin 1880.

Dessin géométrique et géométrie descriptive.			Français.			Allemand.			Chimie.			Physique.			Géologie. et minéralogie.		
Obligatoire.	Facultatif.	6 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	7 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	8 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	9 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	10 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	11 Total.
200	100	300	400	......	400	......	400	400	......	......	......	......	......	......	......	......	......
66	33	......	133	......	......	......	133	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
95	......	95	152	......	152	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
91	......	91	285	......	285	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	287	......	287	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
172	58	230	292	......	292	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
97	......	97	138	......	138	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
92	......	92	145	......	145	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
184	88	272	168	......	168	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
182	55	237	325	......	325	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
133	......	133	322	......	322	......	176	176	......	......	......	......	......	......	......	......	......
123	......	123	167	......	167	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
126	......	126	154	......	154	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
90	......	90	312	......	312	......	324	324	......	......	......	......	......	......	......	......	......
142	......	142	294	......	294	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ANEEXE

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.—Rapport d'examen, Division "C",

Terme.	Classe.	Rang et classe avant l'examen.	Noms par ordre alphabéthique et grade	Dessin à main levée et peinture. Obligatoire.	Facultatif.	14 Total.	Génie civil. Obligatoire.	Facultatif.	15 Total.	Architecture. Obligatoire.	Facultatif.	16 Total.
			Maximum des points attribués...	500	500	....	....	....	....	....	....	....
			Minimum des points admis à compter	167	....	......	... .	....	....	....	....	....
3	3	13	Denison, E., cadet.	200	....	200	....	....	....	....	....	....
4	3	8	Gordon, S., do	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3	3	12	Hooper, G., do	200	....	200	....	....	....	....	....	....
3	3	16	Laidlaw, G., do	250	....	250	....	....	....	....	....	....
3	3	2	Latimer, F., do	415	....	415	....	....	....	....	....	....
3	3	14	Ogilvie, G., do	240	....	240	....	....	....	....	....	....
3	3	11	Osburn, H., do	350	....	350	....	....	....	....	....	....
3	3	3	Robinson, W., do	300	....	300	....	....	....	....	....	....
3	3	1	Skinner, F., do	410	....	410	....	....	....	....	....	....
4	3	5	Stairs, W., do	265	....	265	....	....	....	....	....	....
3	3	15	Tomlinson, A , do	205	....	205	....	....	....	....	....	....
3	3	6	Wetmore, A., do	410	....	410	....	....	....	....	....	....
3	3	10	Wood, Z., do	320	....	320	....	....	....	....	....	....
4	3	9	Wurtele, E., do	310	....	310	....	....	....	....	....	....

C. (6.)—*Fin.*

Troisième Classe—Matières réunies—Depuis janvier jusqu'à juin 1880—*Fin.*

Exercices et manœuvres.					Conduite et discipline.					
				19			20			
Exercices.	Equitation.	Manœuvres.		Total.	Conduite.	Sous-officers. Discipline.	Total.	Grand total des colonnes 1 jusqu'à 20.	Rang en classe après l'examen. Résultat de l'examen seulement.	Observations. — S'il est le 1er ou 2e en classe pour quelque matière que ce soit, cela doit être mentionné.
450	......	240	......	......	600	....	....	....	....	
......	345	......	......	......	300	....	....	....	....	
450	......	200	......	650	597	....	507	4,103	8	
275	......	210	......	485	332	....	332	817	14	
413	......	200	......	613	587	....	587	4,224	7	
225	......	160	......	385	535	....	535	3,090	13	
413	......	160	......	573	598	....	598	5,600	3	1er en dessin à main levée.
413	......	160	......	573	599	....	599	3,700	12	
238	......	160	......	498	567	....	567	3,992	10	
375	......	240	......	615	534	....	534	5,855	2	1er mathématiques ; 1er topographie militaire ; 2ème théorie et construction d'artillerie ; 2ème administration et loi militaires ; 1er fortification ; 1er dessin géemétrique.
450	......	240	......	690	599	....	599	6,071	1	2ème topographie militaire ; 1er théorie et construction d'artillerie ; 1er administration et loi militaires ; 2ème fortification ; 2ème dessin géometrique ; 1er français ; 2ème dessin à main levée.
300	......	140	......	440	388	....	388	4,272	6	2ème allemand ; 2ème français.
300	......	200	......	500	564	....	564	4,015	9	
423	......	200	......	613	590	....	590	4,437	5	
375	......	180	......	555	594	....	594	4,704	4	1er pour l'allemand.
275	......	210	......	485	367	....	367	3,886	11	

Note.—Les colonnes 12, 13, 17 et 18, étant en blanc, sont omises.

ANNEXE

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.—Rapport d'examen, Division "A",

Terme.	Classe.	Rang en classe avant l'examen.	Noms par ordre alphabétique et grade.	Mathématiques. Obligatoire.	Mathématiques. Facultatif.	Mathématiques. 1 Total.	Fortification et génie militaire. Obligatoire.	Fortification et génie militaire. Facultatif.	Fortification et génie militaire. 2 Total.	Théorie et construction d'artillerie. Obligatoire.	Théorie et construction d'artillerie. Facultatif.	Théorie et construction d'artillerie. 3 Total.	Histoire militaire. Stratégie et tactiques. Obligatoire.	Histoire militaire. Stratégie et tactiques. Facultatif.	Histoire militaire. Administration et loi militaires. Obligatoire.	Histoire militaire. 4 Total.	Topographie militaire, reconnaissance et arpentage. Obligatoire.	Topographie militaire, reconnaissance et arpentage. Facultatif.	Topographie militaire, reconnaissance et arpentage. 5 Total.
			Maximum des points attribués..............	800	500	1300	300	......	300	...	......	......	......	...	....	...	......	.....	......
			Minimum des points admis à compter.	400	......	......	100	......	......	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
3	4e classe, A. D.	4	Benson, T., Cadet....	458	......	458	198	......	198	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
2		2	Campbell, D. do ...	713	161	874	227	......	227	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
2		10	Campbell, K. do ...	501	......	501	240	......	240	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
2		9	Carruthers, W. do ...	515	......	515	228	......	228	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
2		12	Evans, A. do ...	546	90	636	224	......	224	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
2		7	Hesketh, J. do ...	585	......	585	226	......	226	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
3		5	Joly, A. do ...	495	......	495	196	......	196	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
2		6	Kirby, F. do ...	683	274	957	257	......	257	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
2		1	Lang, J. do ...	773	264	1037	277	......	277	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
2		8	Nanton, H. do ...	589	......	589	226	......	226	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
2		11	Neyland, M. do ...	571	......	571	231	......	231	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
2		3	Rosenburg, V. do ...	752	300	1052	261	......	261	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
2		13	Strange, H. do ...	513	......	513	217	......	217	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......

—C. (7).

Quatrieme Classe—Matières réunies—Depuis janvier jusqu'à juin 1880.

Dessin géométrique et géométrie descriptive.			Français.			Allemand.			Chimie.			Physique.			Géologie et minèralogie.		
		6			7			8			9			10			11
Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.
150	100	250	400	......	400	......	400	400	......	......	......	......	......	......	......	......	......
50	......	......	133	......	......	......	133	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
82	......	82	255	......	255	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
105	42	147	364	......	364	......	170	170	......	......	......	......	......	......	......	......	......
103	......	103	360	......	360	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
103	28	131	381	......	381	......	151	151	......	......	......	......	......	......	......	......	......
94	......	94	332	......	332	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
112	......	112	354	......	354	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
91	......	91	337	......	337	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
121	62	183	242	......	242	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
132	66	198	375	......	375	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
120	8	128	330	......	330	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
100	......	100	247	......	247	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
137	68	205	347	......	347	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
85	......	85	254	......	254	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ANNEXE

Collège Militaire Royal du Canada.—Rapport d'examen, Division "A"

Terme.	Classe.	Rang en classe avant l'examen.	Noms par ordre alphabétique et grade.	Dessin à main levée et peinture.			Génie civil.			Architecture.		
				Obligatoire.	Facultatif.	14 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	15 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	16 Total.
			Maximum des points attribués...	200	....	200	....	....	....	....	....	....
			Minimum des points admis à compter ...	66	....	....	....	....	....	....	....	....
3	1re classe, A. D.	4	Benson, T., cadet	95	....	95	....	....	....	....	....	....
2		2	Campbell, D. do	135	....	135	....	....	....	....	....	....
2		10	Campbell, K. do	100	....	100	....	....	....	....	....	....
2		9	Carruthers, W. do	105	....	105	....	....	....	....	....	....
2		12	Evans, A. do	95	....	95	....	....	....	....	....	....
2		7	Hesketh, J. do	100	....	100	....	....	....	....	....	....
3		5	Joly, A. do	95	....	95	....	....	....	....	....	....
2		6	Kirby, F. do	150	....	150	....	....	....	....	....	....
2		1	Lang, J. do	170	....	170	....	....	....	....	....	....
2		8	Nanton, H. do	140	....	140	....	....	....	....	....	....
2		11	Neyland, M. do	152	....	152	....	....	....	....	....	....
2		3	Rosenburg, V. do	140	....	140	....	....	....	....	....	....
2		13	Strange, H. do	100	....	100	....	....	....	....	....	....

Note.—Les colonnes 12, 13, 17 et 18, étant en blanc, sont omises.

—C. (7)—*Suite.*

Quatrième Class—Matières réunies—Depuis janvier jusqu'à juin 1880—*Suite.*

Exercices et manœuvres.				Conduite et discipline.					
Exerçices.	Equitation.	Manœuvres.	19 Total.	Conduite.	Sous-officiers. Discipline.	20 Total.	Grand total des colonnes 1 à 20.	Rang en classe après l'examen. Résultat de l'examen seulement.	Observations. S'il est 1er ou 2e en classe pour quelque matière que ce soit, cela doit être mentionné.
450	.....	240	....	600	....	....	....		
345			....	100	....	....	....		
300	......	200	500	597	....	597	2,185	6	
113	......	80	193	274	....	274	2,384	3	1er pour l'allemand.
113	......	80	193	297	....	297	1,794	12	
150	......	100	250	300	....	300	2,061	7	2me pour l'allemand, 1er pour le français.
150	......	100	250	186	....	186	1,817	11	
150	.. ...	80	230	261	....	261	1,868	8	
300	.....	160	460	577	....	577	2,251	5	
150	.....	100	250	295	....	295	2,334	4	
150	......	120	270	300	....	300	2,627	1	2me en mathématiques, 1er en fortification, 2me en dessin géométrique, 1er en dessin à main levée, 2me pour le français.
150	......	80	230	179	....	179	1,822	9	
150	......	120	270	283	....	283	1,854	10	2me en dessin à main levée.
150	......	100	250	293	....	293	2,548	2	1er en mathématiques, 2me en fortification, 1er en dessin géométrique.
113	......	100	213	239	....	239	1,621	13	

ANNEXE

Collège Militaire Royal du Canada.—Rapport d'examen, Division "C"

Terme.	Classe.	Rang en classe avant l'examen.	Noms par ordre alphabétique et grade.	Mathématiques et mécanique.			Fortification et génie militaire.			Théorie et construction d'artillerie.			Histoire militaire: Stratégie et tactique.		Histoire militaire: Administration et loi militaires.		Topographie militaire, reconnaissance et arpentage.		
				Obligatoire.	Facultatif.	Total. 1	Obligatoire.	Facultatif.	Total. 2	Obligatoire.	Facultatif.	Total. 3	Obligatoire.	Facultatif.	Obligatoire.	Total. 4	Obligatoire.	Facultatif.	Total. 5
			Maximum des points attribués.	700	500	......	......	......	......	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
			Minimum des points admis à compter...	350	......	......	......	......	......	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
1er terme.	4e classe, C.D.	9	Almon, M., cadet...	567	47	614	......	......	......	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
		14	Baker, J. do ...	506	......	506	......	......	......	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
		13	Brough, W. do ...	462	......	462	......	......	......	...	....	......	......	...	....	...	......	......	......
		8	Casgrain, P. do ...	555	37	592	......	......	......	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
		15	Chalmers, T. do ...	560	53	613	......	......	......	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
		3	Gray, P. do ...	444	......	444	......	......	......	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
		5	Lambe, L. do ...	449	......	449	......	......	......	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
		2	Leonard, R. do ...	664	355	1019	......	......	......	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
		11	McDougall, J. do ...	388	......	388	......	......	......	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
		7	Powell, W. do ...	455	......	455	......	......	......	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
		10	Ryan, M. do ...	546	38	584	......	......	......	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
		1	Stewart, W. do ...	687	471	1158	......	......	......	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
		4	Twining, P. do ...	483	35	518	......	......	......	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
		16	VanStraubenzee, B., Cadet...........	497	......	497	......	......	......	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
		17	Weller, J., cadet..	627	43	670	......	......	......	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
		12	White, J. do ...	592	......	592	......	......	......	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......
		6	Woodman, J. do ...	533	47	580	......	......	......	...	......	......	......	...	....	...	......	......	......

—C. (8).

Quatrième classe—Matières réunies—Depuis janvier jusqu'à juin 1880.

Dessin géométrique et géométrie descriptive.			Français.			Allemand.			Chimie.			Physique.			Géologie et minéralogie.		
Obligatoire.	Facultatif.	6 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	7 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	8 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	9 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	10 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	11 Total.
100	......	100	500	......	500	......	500	500	......	......	......	......	......	......	......	......	......
33	......	......	166	......	......	......	166	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
57	......	57	305	......	305	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
73	......	73	325	......	325	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
90	......	90	329	......	329	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
98	......	98	500	......	500	......	428	428	......	......	......	......	......	......	......	......	......
73	......	73	320	......	320	......	174	174	......	......	......	......	......	......	......	......	......
75	......	75	406	......	406	......	351	351	......	......	......	......	......	......	......	......	......
99	......	99	324	......	324	......	377	377	......	......	......	......	......	......	......	......	......
97	......	97	336	......	336	......	370	370	......	......	......	......	......	......	......	......	......
45	......	45	340	......	340	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
83	......	83	335	......	335	......	263	263	......	......	......	......	......	......	......	......	......
69	......	69	302	......	302	......	224	224	......	......	......	......	......	......	......	......	......
92	......	92	344	......	344	......	420	420	......	......	......	......	......	......	......	......	......
82	......	82	345	......	345	......	329	329	......	......	......	......	......	......	......	......	......
92	......	92	348	......	348	......	301	301	......	......	......	......	......	......	......	......	......
93	......	93	322	......	322	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
79	......	79	281	......	281	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
88	......	88	300	......	300	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ANNEXE

Collège Militaire Royal du Canada—Rapport d'examen, Division "C",

Terme.	Classe.	Rang en classe avant l'examen.	Noms par ordre alphabétique et grade.	Dessin à main levée et peinture. Obligatoire.	Facultatif.	14 Total.	Génie civil. Obligatoire.	Facultatif.	15 Total.	Architecture. Obligatoire.	Facultatif.	16 Total.
			Maximum des points attribués.	300	....	300	....	....	....	....	....	....
			Minimum des points admis à compter.	100	....	....	....	....	....	....	....	....
1er terme.	4me classe, C.D.	9	Almon, M., cadet	155	....	155	....	....	....	....	....	....
		14	Baker, J. do	152	....	152	....	....	....	....	....	....
		13	Brough, W. do	225	....	225	....	....	....	....	....	....
		8	Casgrain, P. do	245	....	245	....	....	....	....	....	....
		15	Chalmers, T. do	160	....	160	....	....	....	....	....	....
		3	Gray, P. do	120	....	120	....	....	....	....	....	....
		5	Lambe, L. do	290	....	290	....	....	....	....	....	....
		2	Leonard, R. do	255	....	259	....	....	....	....	....	....
		11	McDougall, J. do	140	....	140	....	....	....	....	....	....
		7	Powell, W. do	150	....	150	....	....	....	....	....	....
		10	Ryan, M. do	125	....	125	....	....	....	....	....	....
		1	Stewart, W. do	225	....	225	....	....	....	....	....	....
		4	Twining, P. do	110	....	110	....	....	....	....	....	....
		16	VanStraubenzee, B., cadet	230	....	230	....	....	....	....	....	....
		17	Weller, J., cadet	195	....	195	....	....	....	....	....	....
		12	White, J. do	140	....	140	....	....	....	....	....	....
		6	Woodman, J. do	200	....	200	....	....	....	....	....	....

Note.—Les colonnes 12, 13, 17 et 18, étant en blanc, sont omises.

—C. (8)—*Suite.*

Quatrième Classe—Matières réunies—Depuis janvier jusqu'à juin 1880.—*Fin.*

Exercices et manœuvres. — Exercices.	Exercices et manœuvres. — Equitation.	Exercices et manœuvres. — Manœuvres.	19 — Total.	Conduite et discipline. — Conduite.	Conduite et discipline. — Sous-officiers. Discipline.	20 — Total.	Grand total des colonnes 1 à 20.	Rang en classe après l'examen. Résultat de l'examen.	Observations. — S'il est 1er ou 2e en classe pour quelque matière que ce soit, cela doit être mentionné.
200	......	150	....	500	....	....	....	....	
175			....	166	....	....	....	....	
100	......	100	200	500	....	500	1,831	13	
100	......	100	200	487	....	487	1,743	15	
100	......	100	200	491	....	491	1,797	14	
100	......	100	200	499	....	499	2,562	3	2e en dessin géométrique, 1er pour l'allemand, 1er pour le français.
100	......	100	200	497	....	497	2,037	11	
150	......	125	275	495	....	495	2,166	6	2e pour le français.
150	......	100	250	496	....	496	2,285	5	1er en dessin à main levée, 1er en dessin géométrique.
150	......	100	250	499	....	499	2,826	2	2e en dessin à main levée.
200	......	75	275	500	....	500	1,688	17	
150	......	125	275	493	....	493	2,054	10	
150	......	125	275	492	....	492	2,071	7	
150	......	60	210	500	....	500	3,949	1	1er en mathématiques, 2e pour l'allemand.
100	......	75	175	497	....	497	2,056	9	
200	......	125	325	500	....	500	2,293	4	
150	......	150	300	488	....	488	2,068	8	
50	......	100	150	475	....	475	1,717	16	
150	......	125	275	497	....	497	1,940	12	

ANNEXE D

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

Contrôle de classe—Cadets.

Division des aînés, 1re classe.

Numéro du régiment.	Noms par ordre alphabétique.	Grade.	Terme.	Nombre de points obtenus depuis la date de l'admission jusqu'à juin 1880.	Rang dans la classe par ordre de mérite.
24	Clark, G	Sergent-major de comp...	8	20,873	5
21	Doucet, A	do	8	18,907	6
19	Gibson, J	Caporal	8	22,804	4
20	Laurie, R	Sergent	8	29,127	1
22	Ross, A	Sergent-major de batt.	8	25,040	3
23	Van Straubenzee A	Sergent-major de comp.	8	25,607	2

Division des étudiants de 1ère année, 1re classe—1re section.

30	Campbell, H	Sergent-major de comp...	7	24,815	1
28	Coryell, J	Sergent	8	21,712	2
26	Dunscomb, W	do	8	17,558	3
31	Shaw G	do	7	15,628	4

Division des étudiants de 1ère année, 1re classe—2e section.

41	Cartwright, R	Caporal	6	10,639	8
34	Daniel, A	Sergent	7	12,205	3
33	Ford, E	Fonctionnaire-caporal	7	11,168	7
32	Greig, W	do	7	9,218	9
40	Hogan, H	Sergent	6	12,154	4
39	Mackay, H	do	6	17,377	1
44	McElhinney, W	do	6	12,684	2
43	Sears, J	Caporal	6	11,212	6
42	Yates, B	do	6	11,718	5

Division des aînés, 2 classe.

50	Avery, R	Fonctionnaire-caporal	5	7,552	8
37	Drury, E	Caporal	7	7,112	9
51	Duff, G	do	5	9,499	3
58	Duffus, G	do	5	11,989	1
57	Greenwood, H	Fonctionnaire-caporal	5	8,315	7
46	Hodgins, A	Caporal	5	8,612	6
36	Hubbell, E	Sergent	7	8,870	4
48	Kirkpatrick, A	Caporal	5	8,863	5
45	Taylor, E	do	5	10,627	2

ANNEXE D.—*Suite.*

COLLEGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

Contrôle de classe – Cadets—*Suite.*

Division cadette, 2e classe.

Numéro du régiment.	Noms par ordre alphabétique.	Grade.	Terme.	Nombre de points obtenus depuis la date de l'admission jusqu'au mois de juin 1880.	Rang dans la classe par ordre de mérite.
55	Anderson, F	Fonctionnaire-caporal	5	7,012	6
53	Clarke, H	Cadet	5	4,205	15
72	Denison, E	Fonctionnaire-caporal	4	6,196	11
63	Hooper, G	Cadet	4	6,332	10
60	Latimer, F	Caporal	4	8,847	3
65	Ogilvie, G	Cadet	4	5,770	14
64	Osburn, H	Fonctionnaire-caporal	4	6,177	12
49	Powell, F	do	4	6,751	8
62	Robinson, W	do	4	9,010	2
61	Skinner, F	Caporal	4	9.326	1
52	Stairs, W	Fonctionnaire-caporal	5	6,995	7
66	Tomlinson, A	Cadet	4	6,083	13
68	Wetmore, A	Fonctionnaire-caporal	4	7,058	5
67	Wood, Z	do	4	7,161	4
47	Wurtele, E	Cadet	5	6,356	9

Division ancienne, 3e classe.

70	Benson, T	Cadet	4	3,311	8
73	Campbell, D	do	3	3,555	4
81	Campbell, K	do	3	2,700	13
82	Carruthers, W	do	3	3,006	9
75	Evans, A	do	3	2,697	14
56	Gordon, S	do	5	3,341	7
80	Hesketh, J	do	3	2,857	10
69	Joly, A	do	4	3,373	6
74	Kirby, F	do	3	3,415	5
71	Laidlaw, G	do	4	4,992	1
79	Lang, J	Fonctionnaire-caporal	3	3,851	2
78	Nanton, H	Cadet	3	2,774	11
84	Neyland, M	do	3	2,750	12
77	Rosenburg, V	do	3	3,694	3
83	Strange, H	do	3	2,391	15

Division cadette, 3e classe.

93	Almon, M	Cadet	2	1,831	13
98	Baker, J	do	2	1,743	15
97	Brough, W	do	2	1,797	14
92	Casgrain, P	do	2	2,562	3
99	Chalmers, T	do	2	2,037	11
87	Gray, P	do	2	2,166	6
89	Lambe, L	do	2	2,285	5
86	Leonard, R	do	2	2,826	2

ANNEXE D.—*Fin.*

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

Contrôle de classe—Cadets—*Fin.*

Division cadette, 3e classe—Fin.

Numéro du régiment.	Noms par ordre alphabétique.	Grade.	Terme.	Nombre de points obtenus depuis la date de l'admission jusqu'au mois de juin 1880.	Rang dans la classe par ordre de mérite.
95	McDougall, J	Cadet	2	1,688	17
91	Powell, W	do	2	2,054	10
94	Ryan, M	do	2	2,071	7
85	Stewart, W	do	2	2,949	1
88	Twining, P	do	2	2,056	9
100	Van Straubenzee, B	do	2	2,293	4
101	Weller, J	do	2	2,068	8
96	White, J	do	2	1,717	16
90	Woodman, J	do	2	1,940	12

4e classe.

Numéro du régiment.	Noms par ordre alphabétique.	Grade.	Terme.	Nombre de points obtenus depuis la date de l'admission jusqu'au mois de juin 1880.	Rang dans la classe par ordre de mérite.
113	Abbott, F	Cadet	1	3,949	12
119	Bremner, A	do	1	2,974	18
103	Buskirk, W	do	1	6,835	2
117	Cameron, K	do	1	3,052	16
106	Carey, H	do	1	5,132	5
108	Cartwright, C	do	1	4,490	7
105	Crawford, F	do	1	5,496	4
112	Davidson, R	do	1	4,194	11
118	Drayner, F	do	1	2,987	17
107	Hearn, J	do	1	4,564	6
102	Iffland, W	do	1	7,035	1
116	Laidlaw, J	do	1	3,076	15
111	Sanders, G	do	1	4,263	10
110	Smith, E	do	1	4,399	9
109	Warner, W	do	1	4,453	8
115	White, F	do	1	3,266	14

E. O. HEWETT, lieut.-colonel,
Commandant, collège militaire royal.

KINGSTON, 15 septembre 1880.

ANNEXE E.

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

Contrôle détaillé des cadets.

Numéro de régiment.	Noms par ordre alphabétique.	Date de l'entrée.	Age à l'entrée. Ann.	Age à l'entrée. m.	Grade et date de la commission du sous-officier.	Terme.	Classe.	Points comptés à partir de la date de l'entrée jusqu'à juin 1880.	Compagnie.	Demi-compagnie.	Section.	Table.	Numéro de la chambre.	Numéro du pupitre.	Province d'où ils sont venus.
113	Abbott, F	9 sept. 1880	17	0	Cadet	1	4	.....	C	R	1	6	52	58	Nouvelle-Ecosse.
93	Almon, M	5 fév. 1880	18	9	do	2	3 C	1,831	C	R	1	6	41	38	do
55	Anderson, F	5 sept. 1878	18	3	Fonctionn.-caporal, 3 août 1880	5	2 C	1,012	C	R	1	6	58	67	Ontario.
50	Avery, R.	5 do 1878	17	3	do 31 juil. 1880	5	2 A	1,552	B	R	1	4	37	98	do
98	Baker, J	5 fév. 1880	19	1	Cadet	2	3 C	1,743	C	R	1	6	49	40	Québec.
70	Benson, T	8 do 1879	18	9	do	4	3 A	3,311	A	R	1	2	14	5	Ontario.
119	Bremner, A.	9 sept 1880	17	5	do	1	4	.....	D	R	1	8	6 N	30	Nouvelle-Ecosse.
97	Brough, W.	5 fév. 1880	19	3	do	2	3 C	1,797	C	R	1	6	45	35	Ontario.
103	Buskirk, W	9 sept. 1880	19	0	do	1	4	.....	A	R	1	2	23	29	do
30	Campbell, H	8 do 1877	16	6	Sgt.-major de cie, 31 juillet 1880	7	1 B	24,815	{C	.....	.....	1	44	83	Nouv.-Brunswick.
73	Campbell, D	5 do 1879	17	0	Cadet	3	3 A	3,555	A	R	1	2	12	21	Ontario.
81	Campbell, K	30 do 1879	16	3	do	3	3 A	2,700	B	R	1	4	36	47	Québec.
117	Cameron, K	1er oct 1880	17	6	do	1	4	.....	D	R	1	8	1 N	12	Ontario.
106	Carey H.	7 do 1880	15	7	do	1	4	.....	A	R	1	2	21	3	Colombie-Britann.
82	Carruthers, W	5 sept. 1879	16	7	do	3	3 A	3,006	A	R	2	2	10	18	Ontario.
41	Cartwright, R	1er fév. 1878	17	3	Caporal, 1er mai 1880	6	1 C	10,639	A	R	1	2	3	104	do
108	Cartwright, C.	.....	15	10	Cadet	1	4	.....	B	R	1	4	25	26	do
92	Casgrain, P	5 fév. 1880	15	9	do	2	3 C	2,562	A	R	2	2	5	57	Québec
99	Chalmers, T	5 do 1880	17	4	do	2	3 C	2,037	C	R	1	6	38	34	Ontario.
24	Clark, G.	2 avril 1877	16	3	Sgt.-major de cie.	8	1 A	20,837	A	.....	.....	1	1	77	do
53	Clarke, H.	5 sept. 1878	17	8	Cadet	5	2 C	4,205	B	R	1	4	33	78	do
28	Coryell, J	10 avril 1877	16	2	Sergent, 29 juillet 1880	8	1 B	21,712	B	R	.....	4	4	84	do
105	Crawford, F.	9 sept. 1880	16	3	Cadet	1	4	.....	A	R	2	2	23	27	do
34	Daniel, A	8 do 1877	16	10	Sergent, 30 juillet 1880.	7	1 C	12,205	D	R	.....	8	5 N	87	Nouv.-Brunswick.
112	Davidson, R	9 do 1880	18	3	Cadet	1	4	.....	C	R	2	6	50	2	Québec.
72	Denison, E	8 fév. 1879	18	1	Fonctionn.-caporal, 6 août 1880	4	2 C	6,196	B	R	2	4	26	69	Ontario.
21	Doucet, A	9 fév. 1877	17	8	Sgt.-major de cie, 30 juillet 1880	8	1 A	18,907	D	.....	.....	1	8 N	76	Québec.
118	Drayner, F.	9 sept 1880	16	10	Cadet	1	4	.....	A	R	1	3	12	6	do
37	Drury, E	8 do 1880	18	2	Caporal, 1er mai 1880	7	2 A	7,112	B	R	1	4	28	100	Nouv.-Brunswick.

ANNEXE E.—*Suite.*

COLLEGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

Contrôle détaillé des cadets—*Suite.*

Numéro de régiment	Noms par ordre alphabétique.	Date de l'entrée.	Age à l'entrée. Ann.	Age à l'entrée. m.	Grade et date de la commission du sous-officier.	Terme.	Classe.	Points comptés à partir de la date de l'entrée jusqu'à juin 1880.	Compagnie.	Demi-compagnie.	Section.	Table.	Numéro de la chambre.	Numéro du pupitre.	Province d'où ils sont venus.
51	Duff, G.	5 sept. 1878	15	10	Caporal, 29 juillet 1880	5	2 A	9,499	C	R	2	6	42	100	Ontario.
58	Duffus, G.	5 do 1878	15	5	do 1er mai 1880	5	2 A	11,989	B	R	2	5	16	107	Nouvelle-Ecosse.
26	Dunscomb, W.	2 do 1877	14	9	Sergent, 1er août 1880	8	1 B	17,558	C	L	......	6	47	86	Québec.
75	Evans, A.	5 sept. 1879	17	6	Cadet	3	3 A	2,697	C	R	2	6	48	17	Ontario.
33	Ford, E.	8 do 1877	15	2	Fonct.-caporal, 28 juillet 1880	7	1 C	11,168	C	R	2	7	54	105	do
19	Gibson, J.	2 fév. 1877	17	1	Caporal, 28 juillet 1880	8	1 A	22,804	C	L	3	7	51	79	Québec.
56	Gordon, S.	5 sept. 1880	18	0	Cadet	5	3 A	3,341	A	R	2	2	18	55	Ontario.
87	Gray, P.	5 fév. 1878	16	8	do	2	3 C	2,166	D	R	1	8	N 5	15	Nouvelle-Ecosse.
57	Greenwood, H.	5 sept. 1878	17	4	Fonct.-caporal, 30 juillet 1880	5	2 A	8,315	C	L	3	7	27	103	Ontario.
32	Greig, W.	8 do 1877	18	5	do 29 juillet 1880	7	1 C	9,218	A	R	2	3	10	106	do
107	Hearn, J.	9 do 1880	17	6	Cadet	1	4	....	B	R	2	4	2	44	Québec.
80	Hesketh, J.	5 do 1879	15	9	do	3	3 A	2,857	D	R	1	8	2 N	10	Ontario.
46	Hodgins, A.	17 do 1878	17	6	Caporal, 2 août 1880	5	2 A	8,612	A	L	3	3	17	101	do
40	Hogan, H.	1er fév. 1878	15	4	Sergent, 3 août 1880	6	1 C	12,154	D	L	......	9	9 N	91	Québec.
63	Hooper, G.	8 do 1879	16	6	Cadet	4	2 C	6,332	D	R	2	8	6 N	66	do
36	Hubbell, E.	8 sept. 1877	15	10	Sergent, 4 août 1880	7	2 A	8,870	B	L	......	5	35	88	Ontario.
102	Iffland, W.	9 do 1880	16	11	Cadet	1	4	....	A	L	3	3	21	11	Québec.
69	Joly, A.	8 fév. 1879	16	4	do	4	3 A	3,737	B	R	2	4	20	14	do
74	Kirby, F.	5 sept. 1879	17	5	do	3	3 A	3,415	D	R	2	8	2 N	7	Ontario.
48	Kirkpatrick, A.	5 do 1878	17	5	Caporal, 31 juillet 1880	5	2 A	8,863	C	L	3	1	53	102	do
71	Laidlaw, G.	8 fév. 1879	18	3	Cadet	4	2 A	4,392	C	L	3		55	9	do
116	Laidlaw, J.	9 sept. 1880	18	7	do	1	4	....	C	L	4	1	57	20	do
89	Lambe, L.	5 fév. 1880	16	6	do	2	3 C	2,285	B	R	2	4	30	31	Québec.
79	Lang, J.	5 sept. 1879	20	0	Fonctionn.-caporal, 7 août 1880	3	3 A	3,851	A	L	3	3	9	42	Ontario.
60	Latimer, F.	8 fév. 1879	18	6	Caporal, 1er août 1880	4	2 C	8,847	A	L	4	3	6	94	do
20	Laurie, R.	8 do 1877	19	0	Sergent, 28 juillet 1880	8	1 A	29,127	A	R	......	2	22	71	Manitoba.
86	Leonard, R.	5 do 1880	19	11	Cadet	2	3 C	2,826	D	R	2	8	2 N	16	Ontario.
95	McDougall, J.	5 do 1880	16	8	do	2	3 C	1,688	B	L	3	5	2	37	do
44	McElhinney, W.	1 do 1878	15	5	Sergent, 2 août 1880	6	1 C	12,684	A	R	......	10	24	90	do

38	Mackay, H	2 do	1878	19	10	do 7 février 1880	6	1 C	17,377	C	R	....	7	59	62	Québec.
78	Nanton, H	5 sept.	1879	16	2	Cadet	3	3 A	2,774	D	R	2	9	1 N	52	Ontario.
84	Neyland, M	3 oct.	1879	18	2	do	3	3 A	2,750	C	L	4	7	40	45	do
65	Ogilvie, G	8 fév.	1879	19	9	do	4	2 C	5,770	D	L	3	9	1 N	63	do
64	Osburn, H	8 do	1879	16	10	Fonct.-caporal, 8 août 1880	4	2 C	6,177	D	R	2	9	6 N	64	Nouv.-Brunswick.
91	Powell, W	5 do	1880	17	2	Cadet	2	3 C	2,054	B	L	3	5	30	23	Ontario.
62	Robinson, W	8 do	1879.	15	6	Fonct.-caporal, 2 sept. 1880	4	2 C	9,016	B	L	3	5	40	65	Nouv.-Brunswick.
77	Rosenburg, V	5 sept.	1879	16	9	Cadet	3	3 A	3,694	D	L	3	9	5 N	25	Ontario.
22	Ross, A.	2 fév.	1877	16	9	Sergt.-major de brigade	8	1 A	25,040	.....	.....	.....	1	56	80	do
94	Ryan, M	5 do	1880	16	11	Cadet	2	3 C	2,071	A	L	4	3	13	36	do
111	Sanders, G	9 sept.	1880	16	9	do	1	4		B	L	3	5	31	48	Col.-Britannique.
43	Sears, J	1er fév.	1878	17	1	Caporal, 1er mai	6	1 C	11,212	B	L	3	5	29	89	Nouv.-Brunswick.
31	Shaw, G	8 sept.	1877	16	8	Sergent, 31 juillet 1880	7	1 B	15,628	A	L	.....	3	8	85	Québec.
61	Skinner, F	8 fév.	1879	19	4	Caporal, 30 juillet 1880	4	2 C	9,323	D	L	3	9	8 N	68	Ontario.
110	Smith, E	9 sept	1880	16	1	Cadet	1	4		B	L	4	5	39	22	Québec.
52	Stairs, W	5 do	1878	15	3	Fonct.-caporal, 4 août, 1880	5	2 C	6,995	A	L	3	3	11	72	Nouvelle-Ecosse.
85	Stewart, W	5 fév.	1880	17	1	Cadet	2	3 C	2,949	A	L	4	3	15	13	Ontario.
83	Strange, H	5 sept.	1879	15	0	do	3	3 A	2,391	C	L	4	7	60	10	Québec.
45	Taylor, E	5 do	1878	20	0	Caporal, 1er mai 1880	5	2 A	10,627	D	R	1	8	2 N	110	do
66	Tomlinson, A	8 fév.	1879	19	7	Cadet	4	2 C	6,083	B	L	4	10	32	73	Ontario.
88	Twining, P	5 do	1880	17	5	do	2	3 C	2,056	A	L	4	10	7	32	Nouvelle-Ecosse.
23	Van Strawbenzee, A	2 avril	1877	15	5	Sergt.-major de cie., 29 juillet 1880	8	1 A	25,607	B	.....	.....	1	34	70	Ontario.
100	Van Strawbenzee, B	5 fév.	1880	15	4	Cadet	2	3 C	2,293	B	L	4	10	31	49	do
109	Warner, W	9 sept.	1890	15	6	do	1	4		B	L	4	5	39	24	Québec.
101	Weller, J	5 fév	1880	18	0	do	2	3 C	2,068	D	L	3	9	2 N	46	Ontario.
68	Wetmore, A	8 do	1879	17	4	Fonct.-caporal, 2 août 1880	4	2 C	7,058	D	L	4	9	1 N	96	Nouv.-Brunswick.
96	White, J	5 do	1880	17	0	Cadet	2	3 C	1,717	D	L	4	9	6 N	33	Ontario.
115	White, F	9 sept.	1880	16	3	do	1	4		C	L	4	10	38	39	Québec.
67	Wood, Z	8 fév.	1879	18	3	Fonct.-caporal, 1er août 1880	4	2 C	7,161	D	L	4	10	9 N	60	Nouvelle-Ecosse.
90	Woodman, J	5 do	1880	18	4	Cadet	2	3 C	1,940	D	L	4	10	5 N	28	Ontario.
47	Wurtele, E	5 sept.	1878	18	7	do	5	2 C	6,359	C	L	4	10	48	74	do
42	Yates, B	1 fév.	1878	18	5	Caporal, 1er mai 1880	6	1 C	11,718	D	L	4	10	2 N	61	do

E. O. HEWETT, lieut.-colonel,
Commandant, collège militaire royal.

15 SEPTEMBRE 1880.

ANNEXE F.

COLLEGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

PROGRAMME DE MATHÉMATIQUES.—SOMMAIRE GÉNÉRAL DES QUESTIONS ET LISTE DES OUVRAGES AUTORISÉS.

Euclide (*Todhunter.*)

Arithmétique. Notes imprimées du major Kensington, A. R.—conjointement avec Smith et McMurchy ou tout autre auteur approuvé. Les échelles de notation et l'arithmétique commerciale sont omises.

Algèbre (notes imprimées du Major Kensington, A. R.)—Eléments d'algèbre, et algèbre de Todhunter; ce dernier pour les étudiants les plus avancés seulement.

Logarithmes (*tables de Chambers ou autres*)—Usage pratique des logarithmes.

Trigonométrie rectiligne, (*Todhunter*).

Trigonométrie sphérique (*Todhunter*).

Sections coniques (*Todhunter*).—Ce sujet est enseigné presqu'entièrement dans des conférences; les démonstrations géométriques étant données toutes les fois que cela est pratique et facile.

Calcul différentiel (*Williamson*).

Statique et Dynamique (*Mécanique de Todhunter pour les commençants*)—On donne de plus aux étudiants les plus avancés des leçons basées sur la statique analytique de Todhunter, la Dynamique de Tait et autres ouvrages classiques, en faisant un fréquent usage du calcul.

Problèmes de statique résolus par la construction (*Traités de mécanique par Crofton et Kensington*). *Travail et énergie* (*Traités de mécanique*)—Référence spéciale aux problèmes d'artillerie.

Rotation considérée géométriquement sans manuels jusqu'à la résultante d'un projectile allongé.

Hydrostatique (*Eléments de Besant*)—Instruments spéciaux employés dans le plus haut cours de leçons de l'artillerie royale, avec emploi du calcul.

Mesurage—Sans manuel.

Mécanique appliquée (*Eléments de Crofton*)—Cours supérieur de leçons basées sur Rankine, Rouleaux, Collignon et autres auteurs.

Mécanique (*Goodeve*)—Machine à vapeur; principes généraux seulement enseignés dans des conférences.

Tout le cours ci-dessus est donné au moyen de conférences et d'enseignement personnel en s'aidant autant que possible des auteurs. Des démonstrations moins longues et plus faciles que celles des auteurs sont données chaque fois qu'il est possible de le faire. Les cadets prennent de ces leçons des notes qui sont revues par les professeurs.

Suit le sommaire détaillé pour chaque classe:

1° Obligatoire.

2° Facultatif.

Le cours facultatif de la 1re classe est plus complet que ne pourraient le faire des élèves n'ayant pas des aptitudes spéciales pour les mathématiques, et destiné à ceux qui veulent continuer l'étude des mathématiques au lieu d'autres sujets. Les coefficients accordés pour cette classe ne sont pas censés représenter l'importance réelle du cours.

COLLÈGE ROYAL MILITAIRE DU CANADA.

PROGRAMME DE MATHÉMATIQUES ET DE MÉCANIQUE ; TOTAL DES COEFFICIENTS, 12 000.

4ÈME CLASSE—(OBLIGATOIRE)—TOTAL DES COEFFICIENTS, 1,500.

Arithmétique jusqu'aux règles d'intérêt, d'escompte, calculs de banques et des effets de commerce, extraction de la racine carrée et de la racine cubique (*Notes imprimées et autres ouvrages autorisés*). Coefficients, pour décembre, 300.

Euclide (*Todhunter*) jusqu'aux livres II, III, IV..........................

On donnera aussi des démonstrations algébriques des propositions contenues au livre II :

Coefficients—décembre, 100 ; *avril*, 100 ; *juin*, 200.

Algèbre (*Traité de Todhunter pour les commençants, et notes imprimées*) jusqu'au second degré et à l'extraction des racines, *déc.;* jusqu'aux progressions, *avril;* permutations et combinaisons, binôme de Newton et intérêt; omettre les échelles de notations et les exemples les plus difficiles du second degré. Chap. I à XXXII; jusqu'à XL; jusqu'à la fin .... *Coefficients*, 100, 100, 200.

Trigonométrigne rectiligne (*Todhunter et conférences ou notes imprimées*).—(1°) Ligne trigonométrique. Ligne complémentaire. Angles de toutes dimensions. Règles des signes. Relations trigonométriques. Raisons de leurs désignations. Formule élémentaires démontrées par la définition. Formules des relations entre les lignes trigonométriques. Construction des angles, étant données leurs fonctions circulaires et aussi à l'aide des tables trigonométriques. Variations des relations trigonométriques, comme signes et dimensions. Mesure du cercle. Logarithmes. Chap. I à V, omettant § 5–9; démonstration de § 14; démonstration de § 51, 53; § 66-75, *déc.* Formules de deux angles. Chap. VI, en omettant § 79, 80. Chap. VII, § 95, 98. Angles de 18°, 36°, 54°, 72°. Chap. VIII, § 107–9 et procédé en note du § 1-3. Relation de sin θ : θ : tan θ, chap. IX, §116-18. Usage complet des tables de logarithmes naturels, *avril.* Résolution des triangles, chaps. XIII, XIV, en omettant les méthodes indirectes, § 231, 2, 7, et § 219–221, 238.

Coefficients—déc., 50 ; *avril*, 50 ; *juin*, 200. *Notes et récitations....Coefficient*, 100.

4ÈME CLASSE—(FACULTATIVE)—TOTAL DES COEFFICIENTS, 500.

Nombre de points requis, un tiers pour chaque section.

SECTION *A.*—Euclide, III, IV. *Algèbre,* (*Traité de Todhunter pour les commençants, et notes imprimées*). Carrés, extraction des racines, caractéristiques, incommensurables, raisons, proportions et variations, progressions, permutations et combinaison, binôme de Newton, intérêt.

Trigonométrie rectiligne.—Formules de deux angles ; relations trigonométriques de 15°, 18°, etc. Résolution des triangles. *Chaps.* VI à XIX, avec les mêmes omissions que dans le cours obligatoire .... *Coefficient—déc.*, 100.

SECTION *B.*—*Euclide.* Explication algébrique des définitions du Livre V; Livre VI, on omettant les propositions XXVIII et XXIX et la première démonstration de XXX.. *Coefficient—avril*, 100.

SECTION *C.*—*Algèbre* (*Todhunter*). Equations, chaps. XII, XIII, XIV. Formules anormales XV jusqu'à § 206. Caractéristiques XVIII à § 265, et démonstration de $(a^m)^n = a^{mn}$. Incommensurables XIX, en omettant § 296–8 et 307 jusqu'à la fin. Equations du 2ème degré XX à XXIV, en donnant une attention spéciale à XXII. Expressions imaginaires XXV à § 364; lire le reste du chapitre. Raison, proportion et variation; applications pratiques, seulement de XXVI à XXVIII. Logarithmes XXXVIII, XXXIX, en omettant § 549 et se bornant à lire jusqu'à § 551.. *Coefficient,—avril* 100.

SECTION *D.*—*Trigonométrie rectiligne* (*Todhunter*). Chaps. I à XVI, en omettant XII.. *Coefficient,—juin*, 100.

SECTION *E.—Sections coniques et géométrie analytique à deux dimensions* (*Todhunter*). Ligne droite, *Chaps.* I à III, en omettant § 27, 37, 48; exemples de 1 à 21. Changements de co-ordonnées, exemples pratiques, seulement *chap.* V. Cercle. *chapitre* VI jusqu'à § 99 .... *Coefficient,—juin,* 100.

PROGRAMME DE MATHÉMATIQUES. — 3ME CLASSE. — (OBLIGATOIRE.)

TOTAL DES COEFFICIENTS, 2,000.

Euclide (*Todhunter*).—Explication algébrique des définitions du livre V. Livre VI, en omettant les propositions XXVII à XXIX et la première démonstration de XXX ..... *Coefficients, déc.*, 100 ; *juin*, 300.

Algèbre (*Traité de Todhunter pour les commençants et notes imprimées*). — Cours de la quatrième classe, particulièrement les facteurs, les équations du second degré, les proportions, variations et séries, avec applications à des problèmes.......... *Coefficients, avril*, 50 ; *juin*, 300.

Trigonométrie rectiligne. (*Traité de Todhunter et conférences ou notes à imprimer.*)—Hauteurs et distances, chapitre XV. § 239-241. Propriétés des triangles, chapitre XVI, en ometiant § 253–4. Raisons inverses, sans exemples, chapitre XVIII, § 263, *Décembre.*

Mesurage (*Conférences ou notes à imprimer,*)—Construction des raisons $\sqrt{2}$, $\sqrt{3}$, $\sqrt{5}$, $\frac{1}{\sqrt{7}}$, $\frac{\sqrt{3}}{2}$, $\sqrt{\frac{2}{3}}$, $\sin^2\theta$, $\tan^3\theta$, $\cot\frac{\pi}{8}$, etc., et leurs combinaisons. Surfaces linéaires et circulaires, périmètres et leurs combinaisons. Surface de l'ellipse considérée comme projection d'un cercle. Surface d'une parabole coupée par une corde, calculée géométriquement ; approximation des surfaces des courbes à l'aide du polygone inscrit. Règle de Simpson. Calcul des piles de boulets. Décembre.

Coefficients (Trigonométrie et mesurage).................... *Décembre*, 100 ; *juin*, 400.

Sections coniques et géométrie analytique (*conférences ou notes à imprimer*).—Coordonnées rectilignes et polaires Distance entre deux points. Surface d'un triangle. Equation d'une ligne. Equation du 1er degré. Principe des intersections avec une ligne droite, trois cas. Définition générale (d'après Todhunter) de la parabole, de l'ellipse et de l'hyperbole. Sections d'un cône droit en indiquant les foyers et les directrices. Equation de la parabole ; par un point quelconque sur la parabole, mener une tangente à cette courbe. Egalité des inclinaisons de la tangente sur l'axe et sur le rayon vecteur. Sous-tangente divisée en parties égales par la courbe. Rencontre des tangentes sur l'axe. Définition du diamètre comme bisecteur des cordes parallèles à la tangente au sommet. Preuves géométriques que toute ligne droite parallèle à l'axe est un diamètre, que les tangentes à l'extrémité d'une corde se rencontrent sur le diamètre qui la divise en parties égales et que la partie du diamètre ainsi interceptée est divisée en parties égales par la courbe. Démonstration géométrique de l'équation du diamètre et de la tangente. La distance de tout point extérieur à la parabole, mesurée parallèlement à l'axe varie comme la distance mesurée en suivant la tangente. Ellipse définie comme projection d'un cercle et décrite avec le compas ou comme la courbe représentée par $r + r' = 2a$. Equation démontrée par les deux définitions précédentes. Démonstration géométrique, d'après la seconde définition, que la tangente est également inclinée sur les deux rayons vecteurs qui aboutissent au point de contact. Distance du foyer au pied de la perpendiculaire à la tangente. Définition des longueurs ae, a, $\frac{a}{e}$. Diamètres conjugués considérés comme projections des diamètres perpendiculaire du cercle de projection $a'^2 + b'^2 = a^2 + b^2$ et le parallélogramme circonscrit $= 4\,ab$. Equation aux diamètres conjugués, sans démonstration. Comparaison de l'hyperbole avec l'ellipse, sans démonstration. Asymptotes. Hyperbole conjuguée. Diamètres conjugués. Equation aux asymptotes sans démonstration. Hyperbole équilatère. Similarité des courbes; définition de Newton. Signification des constantes de position et des constantes de dimensions et

de forme. Similarité de tous les cercles et paraboles. Absence de similarité entre les ellipses et les hyperboles ; similarité dans le cas où $\frac{b}{a}$ est constant. Application au verre grossissant.

Coefficient,—avril, 200.

Statique—(Mécanique de Todhunter pour les commençants).

Chapitres I, II,—Omettre la démonstration du parallélogramme des forces, § 45 jusqu'à la fin du chapitre.

Chapitres III, IV, V—Omettre § 78 jusqu'à la fin. Notes explicatives au lieu du chap. VI, sur l'équilibre des corps et l'application à des exemples. Corps assujetti et principe du levier.

Chapitre VII—§ 99; explication du § 100 ; § 102, 6 *avril.*

Centre des forces parallèles, chap. VIII, jusqu'à § 113. Note abrégée sur § 114-15. Formule $\frac{\Sigma\ (Px)}{\Sigma\ (P)}$. § 116–120.

Centre de gravité, chap. IX jusqu'à § 135. Trapézoïde, démonstration indirecte du § 136. Résultats pour la pyramide et le cône seulement, § 137–140. § 141-3. Formule $\frac{\Sigma\ (mx)}{\Sigma\ (m)}$, § 144–6, rapprochement avec § 114–5.

Propriétés du centre de gravité, chap. X, en omettant § 154–6. Déplacement du centre de gravité d'un corps ou d'un système quand une partie est transférée dans une autre position.

Levier et balances, chap. XI, XII ; en omettant la preuve analytique des conditions de la balance, § 173.

Machines ; chap. XIII ; simple exposé d'un rouage, § 187, en omettant toute considération relative à la dimension des dents. Machines combinées ; résultats de leurs avantages mécaniques.

Poulies ; chap. XIV ; en omettant les poids des poulies, § 202–6, et le second cas de *Spanish Barton* donné par erreur au § 207.

Plan incliné ; chap. XV.

La vis ; chap. XVI.

Machines composées ; chap. XVII ; démonstration pour le principe des vélocités virtuelles.

Vélocités virtuelles ; définition et exposé du principe ; chap. XVIII. Certaines forces peuvent être omises dans l'équation des mouvements actuels.

Friction. Coefficient de friction. Angle de friction. Angle de la limite de résistance. Chapitre XIX ; en omettant § 255–7 et § 260.

Problèmes faciles, relatifs au cours ci-dessus. *Coefficients,—avril,* 100 ; *juin,* 400.

Notes et récitations.. 50

3ME CLASSE. (FACULTATIVE)—TOTAL DES COEFFICIENTS, 2,000.

Nombre de points requis,—Un tiers pour chaque section.

Coefficient—décembre, 200.

SECTION F.—Euclide, XI, jusqu'à prop. 21.

SECTION G—*Algèbre (Todhunter).* Théorie et expressions algébriques du second degré. Equations simultanées comprenant des équations du second degré. XXIII, XXIV. Expressions imaginaires, raison, proportion et variation ; exemples pratiques seulement, XXV à XXVIII. Progressions, y comprise la somme des carrés, cubes, etc., des n premiers nombres naturels ; en déduire la sommation des séries dont le dernier terme est rationnel et algébrique, XXX à XXXII, en omettant § 456–8. Induction mathématique, XXXIII. Permutations et combinaisons, XXXIV, en omettant § 500. Binôme de Newton ; démonstration pour l'exposant positif intégral seulement, XXXV à XXXVI, en omettant § 516–20, 523–25, et se bornant à lire jusqu'à § 527. Logarithmes, XXXVIII, XXXIX, en omettant § 549 et se bornant à lire jusqu'à § 551. Convergence des séries, en se bornant à lire les recherches et les appliquant

à des exemples, XL. Intérêt, XLI. Annuités, XLIII, en omettant § 589, 90, 97-99. Fractions continues, XLIV, XLV, en omettant § 604–11 et 613–22. Equations indéterminées, XLVI à § 626. Différences partielles et coefficients indéterminés, XLVIII, avec notes sur les différences partielles impliquant des racines multiples et irrationnelles. Sommation des séries L, en omettant § 661–4, 666, 670–1. Sommation par différences finies, sans démonstration (*Notes*). Inégalités, LI jusqu'à § 680. Noter le résultat du § 681.

SECTION H—*Trigonométrie rectiligne* (*Todhunter*). I à XVI, en omettant § 180–210, mais en les lisant pour comparer avec le calcul différentiel. Fonctions inverses—Chapitre XVIII, en omettant § 264. Théorème de Demoivre.—Chapitre XIX, § 266-7, en omettant la démonstration pour les valeurs fractionnaires et négatives de l'exposant. *Coefficient—avril*, 200.

SECTION J—*Trigonométrie sphérique* (*Todhunter*). Chapitres 1 à VI, en omettant la démonstration des fonctions circulaires de Napier. § 68, 69. Superficies VIII,, § 96, 99. *Coefficient—avril*, 200.

SECTION K—*Sections coniques* (*Todhunter*). Ligne droite—Chapitres I à III, en omettant § 27, 37, 48. Transformation des coordonnées; applications pratiques seulement, chapitre V.

Cercle.—Chapitres VI, VII, en omettant § 111, 115 à 118, et tout le reste, sauf la définition au § 119.

Parabole—Chapitre VIII, en omettant § 157. Notes, principalement géométriques, comme suit: construction de la tangente; inclinaisons sur l'axe et distance du foyer; distance entre le foyer et le pied de la perpendiculaire; la portion de la tangente interceptée entre le point de contact et la directrice sous-tend un angle droit au foyer; les tangentes aux extrémités d'une corde focale sont à angle droit et se rencontrent sur la directrice. $p^2 = ar$; $r = \frac{a}{\sin^2 \theta}$; $r = a + x$. Equation polaire. L'angle des rayons vecteurs est double de l'angle des tangentes. *Sous-normale* $= 2a$. *Sous-tangente* $= 2x$. La courbe divise la sous-tangente en deux parties égales. Equation de la tangente $yy^1 = 2a\ (x + x^1)$ comparée à l'équation de la courbe; de même pour le cercle et autres sections coniques. Latus rectum comme paramètre. Explication des constantes dans une équation, celles qui sont paramètres par la forme et la position et celles de position, qui peuvent disparaître par le changement des axes. Déduire l'équation générale $(y-y^1)^2 = 4a\ (x-x^1)$ de l'équation la plus simple $y^2 = 4\ ax$; de même pour d'autres courbes (x^1, y^1), qui sont représentées par l'équation simple. Etude analytique des diamètres et de leurs propriétés (alternativement avec § 147). Construction des tangentes partant d'un point extérieur; leurs longueurs sont proportionnelles aux cosécantes de leurs inclinaisons. Démonstration géométrique de l'équation de la parabole au diamètre et à la tangente, en démontrant que les cordes parallèles à la tangente sont divisées en parties égales, etc., (comme dans le cours obligatoire).

Tracer une parabole, étant donnés un diamètre, la tangente au sommet et un autre point.

Tracer une parabole touchant deux lignes droites d'intersection à des points donnés; aussi, construire le foyer et la directrice, la dernière par six points au moins.

Tracer une parabole, étant donnés son sommet, son axe et un point; la tracer, étant donnés l'axe et deux points à des distances différentes de l'axe.

Ellipse.—Chapitres IX, X, en omettant § 205–8.

Notes.—Trouver l'équation de l'ellipse en la considérant comme projection d'un cercle, comme décrite au compas et comme représentée par $r + r' = 2a$, au lieu de la définition donnée par Todhunter. Ses propriétés géométriques démontrées par l'égalité $r + r' = 2a$, comme suit: Construction d'une tangente; ses inclinaisons sur les distances focales sont égales; pied de la perpendiculaire tirée du foyer. $pp_, = b^2$; $\frac{p}{p'} = \frac{r}{r'}$; $p^2 = \frac{b^2 r}{r}$.

Point d'intersection de la tangente avec la perpendiculaire tirée du foyer sur le rayon vecteur; point d'intersection des tangentes aux extrémités d'une corde focale; explication de la définition de l'ellipse par Todhunter; lignes droites ae, a, $\frac{a}{e}$; $r = a \pm ex$. Equation polaire, au foyer et au centre. Longueur e^2x' calculée par l'analyse et la géométrie.

L'équation au foyer devient celle d'une parabole si $e = 1$ ou $a = \infty$. Latus rectum $= 2\frac{b^2}{a} = 2e\left(\frac{a}{e} - ae\right)$, comparée à celle de la parabole. Relation $p^2 = a^2 \cos^2\alpha + b^2 \sin^2\alpha$ pour la perpendiculaire tirée du centre sur la tangente; déduire le point d'intersection des tangentes à angle droit.

Angle excentrique; $x = a \cos\theta$; $y = b \sin\theta$. Déterminer un point en mesurant $\frac{a+b}{2}$ à une inclinaison θ et $\pm \frac{a-b}{2}$ à une inclinaison $-\theta$.

Recherche analytique des diamètres, comme pour la parabole (alternativement avec § 187). Diamètres conjugués considérés comme projections de deux diamètres à angle droit du cercle auxiliaire; en déduire les propriétés des diamètres conjugués et l'équation de l'ellipse à ces diamètres (au lieu de § 198).

Construire les foyers d'une ellipse, étant donnés les axes; construire aussi les directrices et le latus rectum.

Construire une ellipse, étant donnés deux diamètres conjugués.

Etant donnée une ellipse, trouver le centre et l'axe.

Etant donnés l'un des axes et un point, décrire l'ellipse.

Quand une tangente rencontre deux diamètres conjugués, le rectangle formé par ses segments est égal au carré du demi-diamètre parallèle; étant donnés deux diamètres conjugués, construire l'axe.

Hyperbole; chapitres XI, XII, en omettant la preuve de l'équation par rapport aux diamètres conjugués § 252, aussi § 262-3; 265.

Notes comme pour l'ellipse, quand la chose est praticable. Equation et propriétés déduites de la définition $r - r' = 2a$. Substitution de $-b^2$ à b^2 ou $-a^2$ à a^2 dans l'équation de l'ellipse. Même substitution dans le cas des propriétés impliquant b^2 sens géométrique du signe négatif dans chaque cas.

Diamètres comme pour l'ellipse (alternativement avec 236).

Hyperbole conjuguée. Equation $(a^2 y^2 - b^2 x^2) = a^4 b^4$. Ses quatre foyers équidistants du centre.

Equation par rapport aux asymptotes. Surface comprise entre les asymptotes (prises comme axes) et coordonnées d'un point quelconque.

Equation générale du 2ème degré; chapitre XIII. Connaissance générale de la méthode et des résultats de § 269 à 272. Tracé d'une section conique, exemples faciles seulement, § 27 .

Chapitre XIV—Equation générale d'une section conique, § 281 Pôle et polaire, § 289-91. Equation par rapport aux tangentes, § 293-4. Courbes semblables, 296-8.

Chapitre XVI—Section d'un cône; donner une démonstration différente indiquant les foyers et les directrices. Omettre § 348-9. Raison harmonique; raisons AB. DC.: AC. DB.: AD. BC. Faisceau harmonique. Omettre § 355-61.

Chapitre XVII—Projections; § 362-89, et lecture du reste.

Coefficient—décembre, 500.

SECTION 4.—*Calcul différentiel* (*Williamson*).

Chapitre I.—Démonstration de $d\,(x^n)$ par le binôme de Newton, au lieu de § 16-18: Différentielles employées également avec des coefficients différentiels. Différentielle de la fonction d'une fonction, obtenu directement sans la recherche du § 19. Condition géométrique de $\frac{dx}{dy} \times \frac{dy}{dx} = 1$.

Chapitre II—Différentiation successive; la différentielle de la variable indépendante est constante. Omettre § 39–43 jusqu'à la fin du chapitre. Lire le théorème de Liebnitz, § 48.

Chapitre III. Expansion des fonctions. Noter le "reste" mais ne pas l'employer dans les applications des théorèmes de Taylor et McLaurin. Interprétation du reste pour démontrer que la corde qui réunit deux points d'une courbe est parallèle à la tangente à quelque point intermédiaire. Expansion de $tan^{-1}x$ par intégration. Omettre § 65–68. Lire §73 avec les équations (27) (28) (29) (33) ou variante de la démonstration de Lagrange par M. Homersham Cox. Omettre §75 jusqu'à la fin du chapitre.

Chapitre IV.—Formes indéterminées; méthode algébrique pas nécessaire. Considérer aussi $\infty = \infty$. Lire la démonstration au §91.

Chapitre V. Différentiation partielle, § 95-6. Résultat de § 97 seulement. Omettre § 98,101. Résultat seulement du théorème d'Euler, § 102. Omettre § 103. Considérer § 104. Omettre § 107, aussi § 110, jusqu'à la fin du chapitre.

Chapitre VI.—Lire les deux premières pages et prendre les résultats en note.

Chapitre VIII.—Lire le §127 et noter le résultat.

Chapitre IX.—Maxima et minima. Omettre §136-7, 143-7, 151-30-4.

Chapitre XII—Tangentes et normales. Omettre §173-7, 184, jusqu'à la fin, excepté la définition des courbes inverses. Lire §195.

Chapitre XIII.—Asymptotes. Explication plus simple des §196-200.

Chapitre XIV.—Courte explication des points multiples.

Chapitre XV.—Courte explication des enveloppes et méthode générale pour les déterminer.

Chapitre XVI.—Convexité et concavité. Omettre la recherche analytique, §223.

Chapitre XVII.—Rayon de courbure; omettre § 228. Lire § 231; omettre § 232–3; 234–6. Lire § 239. Omettre § 241-2. Lire § 243–8 et noter les conclusions. Omettre § 249–54. Lire § 255.

Chapitre XVIII.—Courtes explications et exemples faciles. Le limaçon et la trisectrice. Trisection de l'angle. La conchoïde, § 270–71.

Chapitre XIX.—Roulettes § 272–7. Lire § 278. Démonstration géométrique de l'hypocycloïde et de l'hypotrochoïde, lorsque le rayon du cercle intérieur est la moitié du rayon du cercle extérieur, §285.

Chapitre XX.—Elimination des constantes et fonctions, § 302–3.

Chapitre XXI.—Changement de la variable indépendante, §311, 315–6. ....
Coefficient, juin, 500.

Section M.—*Calcul intégral.* On abordera ce sujet sitôt que l'élève sera familier avec la méthode de différentiation. Formules élémentaires considérées comme l'inverse de la différentiation et leurs modifications les plus simples. Substitution, et particulièrement substitution trigonométrique $tan^{2n}\theta\, d\theta$. Intégration partielle. Cas divers de $sin^m\theta.\ cos^n\theta d\theta$. Fractions rationnelles..............................*Coefficient—avril,* 100.
Coefficient pour notes.. 100.

PROGRAMME DE MATHÉMATIQUES—2ME CLASSE—(OBLIGATOIRE) — COEFFICIENT, 2,500

Euclide (*Todhunter*)—cours de 3me et 4me classes................ 300
Arithmétique—comme pour la 4me classe.......................... 100
Algèbre—cours de la 4me classe.................................. 200
Trigonométrie—cours de 3me et de 4me classes—et choix de triangles sphériques... 200
Sections coniques—cours de la 3me classe........................ 100
Mesurage (*Lectures ou notes à imprimer*).

Les bases des pyramides semblables sont proportionnelles aux carrés de leurs hauteurs. Egalité des pyramides de base identique ou égale, et ayant la même hauteur; démontrer cette égalité par celle des sections. Trisection d'un prisme en trois pyramides égales. Volume d'une pyramide ou d'un cône. Prisme tronqué ayant pour base un triangle ou un parallélogramme, calculé d'après sa hauteur moyenne. Coin considéré comme un prisme tronqué ou comme une pyramide, et coin droit ou

demi-parallélipipède. Volume d'un tronc de pyramide ou de cône. Volume d'un prismoïde défini comme solide limité par des plans, dont deux sont parallèles, — et supposé divisible en prismes, pyramides et coins, ayant tous la même hauteur; section moyenne $\frac{A \quad 4M+B}{6}$. Définition générale d'une moyenne. Application aux calculs des terrassements. Surface d'une pyramide ou d'un cône. Centre de gravité d'une pyramide ou d'un cône (volume et surface) en omettant la démonstration pour la pyramide. Surface d'une sphère, d'une zone ou d'un segment et centre de gravité de chacun de ces corps. Volume d'un secteur sphérique trouvé en calculant le volume entre deux secteurs consécutifs et considéré comme volume conique. Volume d'une sphère. Volume des sphèroïdes allongé et aplati, et du paraboloïde de révolution (sans démonstration). Démonstration et usage des théorèmes de Guldin................ *Coefficient—déc.*, 100 ; *juin*, 200.

Statique..... ....*Coefficient—juin*, 200

Statique graphique (*traité de mécanique*, *IIème partie*). Problèmes 1–4, 6, 7, solution indirecte ; 8, 11, 12, 21 .... *Coefficient—avril*, 100.

Dynamique et travail—(*Mécanique de Todhunter pour les commençants*).

Vélocité. Chapitre I.—Vélocité angulaire, par rapport à la mesure du cercle. $v = ra$; $a = \frac{2\pi n}{t}$

1ère et 2ème lois du mouvement.—Chapitre II

Accélération uniforme et équations du mouvement, en omettant la démonstration, § 37.

Parabole de projection. Chapitre V, VI, en omettant § 72, 73, 75–7.

Mass et 3ème loi du mouvement. Chapitres VII, VIII. Déduire directement l'accélération de la formule $P = mf$, § 89, 92.

Choc. Chapitre IX, X. Omettre § 109, démonstration de la force vive, § 108, 124, et rebondissements continus, §122–3.

Mouvement de centre de gravité d'un système $\bar{v} = \frac{\sum (mv)}{\sum (m)}, \bar{f} = \frac{\sum (mf)}{\sum (m)}$ démontré par l'équation $\bar{x} = \frac{\sum (mx)}{\sum (m)}$ chapitre XI.

Lois du mouvement et parallèlogramme des vitesses. Chapitre XII. Mouvement suivant une courbe douce, $v^2 = 2gh$, sans démonstration, excepté sur un plan incliné. La pendule $t = \pi \sqrt{\frac{l}{g}}$ sans démonstration. Pendule à secondes. Voir chapitre XIII, § 147, 152.

Force centrifuge $= \frac{v^2}{r}$; démonstration différente de celle du chapitre XIV, § 163.

La gravité est la résultante de l'attraction terrestre et de la force centrifuge.

Travail.—Chapitre XXII ; aussi (*Traité de mécanique*, Ière partie), en omettant les calculs pour la roue à ailes, § 24 et les calculs des moments d'inertie, § 28. Moment d'inertie et rayon du mouvement gyratoire pour les cas simples du rectangle et du cercle ; aussi formule $M (h^2 k^2)$, sans démonstration. Donner une attention spéciale à l'exemple 16......... ....*Coefficients,—décembre*, 100 ; *juin*, 300.

Mécanique appliquée—(*Conférences de Crofton*).

Chapitre préliminaire—*Stabilité des constructions* (1ère partie). Cadres. Toits. Poutres armées, chaînes et cordes. Stabilité des murs .... *Décembre*.

Stabilité des matériaux (2ème partie).—Effort et tension. Elasticité. Résistance à la pression. Théorie des poutres. Moment de courbure exprimé par la surface du diagramme de la résistance par glissement. Méthode graphique de Culman pour traiter les efforts et trouver les centres de gravité. Moment de résistance des poutres rectangulaires et cylindriques. Poutres-maîtresses. Poutres de force uniforme. Poutre de Warren et poutre en treillis, avec diagrammes. Méthode des sections. Charges partielles, tenir compte du poids des poutres. Poids absolu et poids relatif. Poutres inclinées. Poutres fixes.... ....*Coefficients—décembre*, 100 ; *juin*, 200

Hydrostatique—(Traité élémentaire de Besant).

Chapitre préliminaire.

Chapitre I.—Omettre les chiffres et la recherche, § 3. Démonstration indirecte du § 10. Omettre les exemples (11), (12).

Chapitre II.—Omettre § 22, 29, 30.

Chapitre III.—Omettre § 34, 35. Démonstration plus courte de l'ex. (5), § 48. Recherche géométrique des centres de pression, des triangles, § 49.

Chapitres IV, V.—Omettre § 80. Lire § 83. Omettre § 87–9 et 93, jusqu'à la fin du chapitre.

Chapitre IV.—Omettre § 98–101 et 108, jusqu'à la fin du chapitre.

Coefficients—juin, 200

Notes et récitations..100

2ème classe—(facultative)—coefficient, 2,000.

Section *N.—Calcul intégral (Williamson).*

Chapitre I.—Comparer (*e*) avec § 9; (*f*) avec § 5; aussi Ex. (1), (2) § 13, intégrales impliquant $a+2bx+cx^2$ or $\sqrt{a+2bx+cx^2}$, en complétant le carré. Comparer § 4, 22, 23, 24 avec 61–3. Omettre § 8.

Chapitre VII.—Fractions rationnelles; exemples faciles seulement, avec notes explicatives.

Chapitre III.—Formules de réduction; exemples faciles, avec notes explicatives seulement. Omettre § 63–7; 71 jusqu'à la fin du chapitre.

Chapitre IV.—Rationalisation, § 77 et lire § 78.

Chapitre VI.—Intégration et sommation; démonstration plus élémentaire de § 90. Omettre 92, jusqu'à la fin du chapitre.

Chapitre VII.—Surfaces, § 126–131. Lire § 132–4. Surfaces polaires, § 135. Omettre 136–147. Surfaces pour approximation, § 148. Omettre § 149. Surfaces asymptotiques de l'hyperbole équilatère. Logarithmes hyperboliques.

Chapitre VIII.—Arcs, § 150–152, 153, 156, 167.

Chapitre IX.—Volumes et surfaces, § 168–175; 178; 181.

Chapitre X.—Moments d'inertie. Attention spéciale aux § 196–8. Lire § 207–12. Omettre § 212, jusqu'à la fin.............................. *Coefficient—décembre,* 500.

Section O.—*Géométrie analytique à trois dimensions (conférences ou notes à imprimer).* Equations d'un point dans l'espace. Distance entre deux points. Les projections d'une ligne droite sont proportionnelles aux cosinus de sa direction. $Cos^2\alpha+cos^2\beta+cos^2\gamma=1$. Equations d'une ligne droite. Trouver les inclinaisons à l'aide de l'équation. Angle de deux lignes droites données. Equation d'une surface; condition de parallélisme à l'un ou aux deux axes des coordonnées. Equations générales de la sphère, de l'ellipsoïde, du sphéroïde et du cône dont les axes principaux sont parallèles aux axes des coordonnées. Définition du plan (1) décrit par une ligne droite qui se meut parallèlement à une ligne droite donnée et qui coupe toujours une autre ligne droite donnée; (2) comme déterminé par un point équidistant de deux points donnés. Equation du plan d'après chacune de ces définitions; 1° inclinaisons de ses traces et intersection sur l'axe de Z; 2° trois intersections sur les axes; 3° perpendiculaire du point d'origine et cosinus de direction. Ligne dans l'espace (ou ligne à double courbure) considérée comme l'intersection de deux surfaces, ordinairement deux surfaces cylindriques projetées; cas particulier de la ligne droite. Longueur de la perpendiculaire abaissée d'un point donné sur un plan donné. Tangente à une courbe; plan normal. Plan tangent à une surface; normal à une surface...............

Coefficient—décembre, 200.

N. B.—Dans tout le cours, on donnera la préférence aux équations symétriques.

Section P.—*Statique et application aux efforts. (Mécanique de Todhunter pour les commençants.)* Exemples les plus difficiles et articles omis dans la troisième classe du cours obligatoire. Démonstration indirecte du § 155. Omettre § 154, 156 à 158.

(*Conférences ou notes à imprimer*). Résolution et composition—1° Des forces dans l'espace; 2o des couples. Les six équations de l'équilibre (*en suivant la notation de la statique analytique de Todhunter*). Tout système de forces peut se réduire à deux

forces. Condition pour qu'il n'y ait qu'une seule résultante. Equation d'un corpuscule en mouvement : 1° Sur une courbe régulière; 2° Sur une surface unie. Centre des forces parallèles. Méthode graphique de Culman Déplacement du centre de gravité par la transposition d'une partie d'un corps. Méthodes élémentaires pour trouver le centre de gravité d'un arc de cercle, d'un secteur ou d'un segment. Le centre de gravité d'un petit arc ou d'un segment, respectivement, se trouve aux $\frac{2}{3}$ et $\frac{2}{5}$ de la distance de la corde de l'arc. Formules générales du centre de gravité d'une surface, d'un arc, d'un volume et d'une surface de révolution. Théorèmes de Guldin. Attraction d'une barre rectiligne sur un corpuscule (1) dans la direction de sa longueur (2) ; dans une position quelconque donnée. Attraction d'une lame circulaire sur une particule de l'axe vertical passant par le centre. Principe des vélocités virtuelles. Démonstration, dans les cas (1) d'un système de forces agissant sur un corpuscule libre ou retenu sur une courbe régulière ou une surface unie; (2) sur deux corpuscules réunis par une tige ou ligne inextensible; aussi sur un nombre de particules uniformément unies, c'est-à-dire sur un corps non-flexible; (3) lorsque deux corpuscules sont réunis par une corde inextensible passant autour d'un point fixe ou d'une poulie, ou d'un point qui forme partie du système. Réciproque de cette proposition. Application du principe des vélocités virtuelles. Quand un système de corpuscules est en équilibre sous l'action de la pesanteur, son centre de gravité est (généralement) au point le plus élevé ou le plus bas ; dans la première position. l'équilibre n'est pas stable; dans la seconde, il est stable. Condition de stabilité d'un corps à forte courbure reposant sur un plan horizontal; aussi d'un corps plat sur une surface rugueuse. Démonstration élémentaire du principe que les extrémités d'une chaîne passant par une poulie unie doivent reposer sur un plan horizontal, mais sont dans un état d'équilibre instable. Courbe parabolique d'un pont suspendu à tiges verticales. Chaînette ordinaire, son équation, longueur de l'arc, tension à un point quelconque, similitude avec une parabole près du sommet; position d'équilibre d'une lourde chaîne reposant sur deux chevilles unies. Tiges de suspension d'égale force, équation de la courbe extérieure. Chaînettes d'égale force. Pression produite sur une courbe par une corde de tension donnée, enroulée autour. Rapport des tensions aux extrémités d'une corde qui passe autour de l'arc d'une courbe irrégulière; application pour obtenir l'avantage de passer le câble trois fois autour du treuil d'une chèvre. Problème de la traction d'un affût ; point de contact entre l'axe et la boîte; angle de traction. Forces qui agissent sur l'affût d'une pièce de campagne au moment de la décharge. *Coefficient, avril*, 400.

SECTION Q —*Dynamique.* (*Traité de Todhunter pour les commençants.*)—Questions plus difficiles du cours obligatoire. Perte de force vive après le choc, § 108. Lire seulement ce qui concerne le mouvement d'un cercle ou d'une section conique, la démonstration devant être donnée plus loin. Chapitres XIV, XV. Lois de Képler, § 178.

Notes.—Equations différentielles du mouvement. Application au mouvement rectiligne, sous l'action d'une force : (1) constante ; (2) variant en raison inverse du carré de la distance. Loi d'attraction à l'intérieur et à l'extérieur d'un corps. Mouvement d'une chaîne pesante : (1) passant sur une poulie unie; (2) dont une partie repose sur une table unie. Corps en mouvement vertical dans un milieu résistant, proportionnellement au carré de la vitesse; mouvement rectiligne, négligeant la pesanteur, le mouvement étant en raison du carré de la vitesse. Motion curviligne, parabole de projection. Equations générales d'un mouvement donné, dans deux directions verticales; calculer les accélérations suivant la tangente et la normale, équation de la force vive. Surfaces égales décrites dans des temps égaux, sous l'influence d'une force centrale. Si la force varie en raison inverse du carré de la distance, l'orbite est une ellipse, une parabole ou une hyperbole suivant la vélocité $<=>$, vitesse d'une chute de l'infini. Mouvement d'un corpuscule sur une courbe régulière; vitesse acquise. Pendule cycloïde; durée d'une oscillation; longueur du pendule à secondes; oscillation dans un petit arc circulaire. Pendule conique. Théorème de D'Alembert. L'accélération angulaire $= \frac{\text{La somme des forces appliquées.}}{\text{Le moment d'inertie.}}$

Pendule composé. Centres d'oscillation et de suspension. Méthode de Kater pour trouver le pendule simple équivalent. Expression de la variation de la vitesse angulaire produite par les chocs. Recherche simple de la pression sur un axe fixe, centre de percussion et axe de rotation spontanée. Application du principe de D'Alembert au mouvement de deux corpuscules de poids égal reliés par une tige légère et en mouvement sur deux axes, l'un vertical et l'autre horizontal; aussi de deux poids égaux reliés par une corde passant sur deux poulies horizontales, lorsqu'on attache subitement un troisième poids au milieu. *Attention spéciale à l'équation de la force vive partout où elle se manifeste.* Travail fait pour étendre une tige élastique. Vibrations d'une tige élastique mince causées par un anneau tombant et arrêté par une projection à son extrémité inférienre ....*Coefficiant, juin*, 400.

SECTION R. — Hydrostatique — (*Traité élémentaire de Besant*) — Questions plus difficiles dans le cours obligatoire, avec les sections omises, chapitres I à VI. Unités représentées par $W = Vsw$ et $W = Wgpw$.

Notes.—Recherche élémentaire de la distribution des pressions sur un joint plan rectangulaire, avec application aux murs des réservoirs; deux conditions de stabilité. Moments d'inertie d'un carré, d'un rectangle, d'un cercle, d'une ellipse, d'un triangle équilatéral, d'un polygone régulier et d'autres figures, aussi d'une sphère; des lames suivant un axe vertical. Démonstration de $I = M(h^2 + k^2)$. Rayon du mouvement gyratoire. Application du calcul pour déterminer la pression totale sur une surface et le centre de pression sur une surface plane. Démontrer que le centre de pression est généralement au-dessous du centre de gravité. Métacentre; détermination de sa hauteur au-dessus du centre de flottaison, condition de stabilité. Application à la flottaison des solides simples. Positions diverses de stabilité d'un billot de bois équarri, à mesure que sa densité varie de zéro à 1.

Loi de pression du gaz. Fluides dont les densités varient suivant des lois différentes. Mesure barométrique. Démonstration de $z = 26215 \log \frac{H}{h}$; $z = 26215. \frac{H - h}{h}$; $z = 52430 \frac{H - h}{H + h}$. Hauteur de " l'atmosphère homogène."

Efforts des chaudières et des cylindres en métal mince. Sphère creuse et mince. Relation entre la pression sur une surface et les tensions dans la direction de la courbure principale. Cylindre épais et creux $t = p\frac{R^2 + r^2}{R^2 - r^2}$. Résistance des tubes à la pression d'un fluide extérieur.

Ecoulement de l'eau dans les tuyaux. Théorème de Toricelli. Veines contractées. Friction fluide indépendante de la pression et proportionnelle à la surface humide et au carré de la vitesse. Calcul des dimensions des tuyaux d'eau. Canaux ouverts..*Coefficient—juin*, 400.
Notes, 100.

1ÈRE CLASSE—FACULTATIVE--COEFFICIENT, 1,500.

SECTION *S.*—*Algèbre et trigonométrie.* Repasser le cours précédent. Probabilités; (*Todhunter*), Chapitre LIII, jusqu'à § 737 et exemples 1-10. Théorie des équations d'un degré quelconque. Transformation des équations en d'autres équations ayant des racines différentes. Solution des équations du 3ème degré par la méthode de Horner et autres. Déterminants; facteurs à l'inspection; réduction de degré pour l'addition de colonnes ou de rangées de leurs multiples. Application à la solution d'un système de deux équations simples et méthode d'élimination. Théorème de Demoivre; démonstration pour un nombre entier positif seulement; donner quelques-unes des applications les moins difficiles. (*Trigonométrie rectiligne de Todhunter*). Chapitre XIX, § 266-7. Lire § 268, § 269-70; 72-6; 78. Valeurs exponentielles du sinus, du cosinus et de la tangente. Série de Grégorie. Calcul de π. Chapitre XXI omettre § 298 jusqu'à la fin du chapitre. Sommation des séries, ou chapitre XXII, § 303-4; 6-9, et autres de la même nature..*Coefficient*, 250.

SECTION *T.*—*Géométrie analytique et sections coniques.* Repasser et compléter le cours précédent. Exemples faciles du tracé des courbes. Notes élémentaires sur la

solution des équations différentielles. Différences finies considérées relativement à la sommation des séries algébriques rationnelles ; interpolation et correction. Sommation des surfaces. Approximation de Weddle............................*Coefficient*, 500.

SECTION *V.—Mécanique appliquée.* (*Notes.*) Repasser et compléter la section P. (*Statique.*) Moment d'inertie. Ellipse d'inertie. Construction graphique des moments et des produits d'inertie. Planimètre d'Amsler. Efforts intérieurs dans une lame plane. Efforts principaux, direction de l'effort par glissement. Ellipse de l'effort. Effort intérieur dans les poutres ; moment de résistance ; formules générales et application aux poutres de section symétrique. La force de glissement et le coefficient différentiel du moment de courbure ; diagramme de la force de glissement employé pour déterminer le moment de courbure. Distribution de l'effort par glissement; application aux poutres-maîtresses. Théorie des poutres fixes ; application à une poutre fixe aux deux extrémités : (1) chargée au centre ; (2) chargée uniformément. Poutres sur trois appuis ; pression sur les appuis. Maximum du moment de courbure. Distribution des pressions sur un joint plan ; intensité supposée être la fonction linéaire des coordonnées du point ; formule générale de l'intensité à un point quelconque. Application au rectangle, au cercle ou à l'ellipse, au rumb, à l'anneau circulaire ou elliptique. Calculer la force qu'il faut appliquer à un point donné d'un joint rectangulaire pour que : (1) le maximum d'intensité n'excède pas un montant donné ; (2) pour que l'intensité soit toujours positive, c'est-à-dire une pression ; application aux joints simples ci-dessus.. *Coefficient*, 500.

SECTION *W.* — *Hydrostatique.* Repasser et compléter le cours précédent. *Coefficient*, 250.

Section *X.—Mécanisme de la machine à vapeur* (*Goodeve et Notes*). Omettre les applications telles que celles aux métiers à tisser et aux calandres. Omettre chapitre III, relatif aux roues dentées.

N. B. On pourra substituer cette section à l'une quelconque des sections ci-dessus, sauf la section V concernant la mécanique appliquée et pour laquelle le coefficient sera de 500.

ANNEXE F2.

COLLÈGE ROYAL MILITAIRE DU CANADA.

PROGRAMME DU COURS DE GÉNIE MILITAIRE.

Coefficients. { Cours obligatoire, 6,000.
Cours facultatif, 2,000

Le cours théorique du génie militaire est partie obligataire et partie facultatif. Le cours pratique—ou les exercices du génie—est entièrement obligatoire.

Auteurs.—Suit la liste des auteurs en usage :

Guide to the Course of Military Engineering pursued at the R. M. C., Canada. (*En préparation.*)

Text-book of Fortification and Military Engineering, for use at the R. M. A. Woolwich. Parts 1 and II.

Instruction in Military Engineering, S. M. E., Chatham. Part III, Bridging; and Part V, Miscellaneous

Explosives, their use for Military Engineering purposes, including elementary electrical testing. (*En préparation.*)

Sommaire général des sujets.

Fortification,—
- Fortification passagère.
- Fortification permanente.
- Fortification semi-permanente.
- Attaque et défense des forteresses.

Ecole des sapeurs,—
- Construction, démolition et restauration des voies de communication pour le transport des hommes, des chevaux et du matériel, et pour la transmission des dépêches.

Service dans le camp.

Méthode d'instruction.—Les matières sont enseignées théoriquement en y joignant, autant que possible, l'instruction pratique. L'instruction théorique se fait par le moyen de conférences et de leçons individuelles, pour l'explication des auteurs sus-mentionnés et d'autres matières données, de temps à autre, suivant les besoins sous forme de notes. Les cadets doivent dresser de nombreuses planches et des exercices et écrire soigneusement les notes qui leur sont dictées.

L'instruction pratique, ou exercice du génie, doit se faire en exécutant les différents travaux, etc., à l'échelle, à cause du manque de temps et de main-d'œuvre; mais chaque fois que la chose est possible, les ouvrages sont exécutés de dimensions réglementaires. Dans cette partie du cours, une attention spéciale est donnée à exercer les cadets à la surveillance des travaux.

La partie théorique du cours est enseignée dans les quatre classes.

La partie pratique est étudiée pendant les deux dernières années de résidence (3ème et 4ème cours).

Voici la distribution de ce sujet étudié dans chaque classe :

Théorie.

IVe classe. Fortification passagère.—Nature et construction des ouvrages nécessaires pour la défense d'une position.

IIIe clase.—Fortification permanente et semi-permanente.

IIe classe.—Attaque et défense des forteresses, y comprises les mines et la fortification passagère appliquée.

Ie classe.—Fortification passagère appliquée—Continuation. Usage de la fortification passagère pour l'attaque, et école des sapeurs.

Exercice du génie.

3me cours (IIe classe principalement).—Fortification passagère et attaque des forteresses, moins les mines.

4me cours (Ie classe principalement).—Mines. Service d'électricité et école des sapeurs. Voici le programme détaillé du cours de chaque classe.

4ME CLASSE.

OBLIGATOIRE.

FORTIFICATION PASSAGÈRE.

1. INTRODUCTION.—Esquisse de la défense et de l'attaque d'une position, montrant l'avantage de l'emploi des fortifications passagères et de la connaissance intime des ouvrages nécessaires. Ces ouvrages doivent être conformes aux principes de la défense qui ne changent pas, mais leur nature dépend aussi de l'effet des armes en usage. Etude des principes de la défense. Effet des armes en usage aujourd'hui.

2. *Outils.*—Différentes espèces; comment transportées.

3. *Matériaux.*—Bruts; comment obtenus; terre, bois, broussailles, fer, etc.

Fabriqués: comment faits; pieux, fascines, gabions, claies, etc.

4. *Revêtements.*—Quand nécessaires; comment faits. Manière de les fixer. Comparaison des différentes espèces.

OUVRAGES requis pour la défense d'une position.

5. *Déblaiement du terrain en avant.*—Son objet. Conditions; comment remplies.

6. *Obstacles.*—Objet; divisés en obstacles naturels et artificiels. Principes et conditions. Description des divers obstacles artificiels en usage, savoir: Abattis de divers genres. Embarras. Fils de fer. Fosses irrégulières avec haie en fil de fer. Chevaux de frise. Palissades. Fraises. Trous-de-loup. Inondations, etc.

Couvert pour les troupes—Pour l'infanterie :—

7. Couvrir la ligne de combat.—Conditions; comment remplies généralement. Descriptions des divers ouvrages usités, savoir: Tranchées-abris, parapets en terre; (les grands parapets sous le titre *redoutes*). Parapets en pièces de bois. Estacades. Murs défendables, haies vives, clôtures en zig-zag, etc.

8. Couvrir les soutiens.—Conditions; comment remplies généralement. Descrip-

tions des divers ouvrages usités, savoir: utiliser les couverts naturels, tranchées profondes, tranchées masquées, casemates passagères, etc.

9. Couvrir les réserves.—Conditions ; comment remplies généralement. Description des divers ouvrages usités, savoir: utiliser les couverts naturels, abris, etc.

Pour l'artillerie :—

10. Couvrir la pièce, les servants et les munitions.—Conditions ; comment remplies généralement. Description des ouvrages usités, savoir: utiliser les couverts naturels, tranchées, épaulements pour les canons. (Le montage des pièces en redoutes est étudié sous ce titre.)

11. Couvrir l'avant-train.—Conditions ; comment remplies généralement. Description des ouvrages usités, savoir: utiliser les couverts naturels. Tranchées pour l'avant-train.

12. *Blindages.*—Etude spéciale.

13. *Retranchements rapides.*—Nature et objet.

14. *Ouvrages de flanquement.*—Objet, conditions spéciales ; comment remplies généralement. Description de divers ouvrages spéciaux, savoir : tambours, caponières, etc.

15. *Pivots tactiques.*—Objet et conditions spéciales ; espèces diverses, savoir

16. Redoutes passagères, tracé, profil, détail et exécution, garnison, etc.

17. Monticules défendables, tracé, profil, etc.

18. Maisons et villages défendables.

19. Bois défendables.

20. *Etablir et détruire les communications dans une position défendable.*—O détail des travaux à faire.

Planches.—Voici la liste des planches à dessiner :—

I. Sections diverses d'une tranchée-abri.
II. " " " "
III. Profil de redoute passagère.
IV. Plan d'une redoute passagère.
V. Banquette pour les canons, avec section.
VI. Monticule défendable.
VII. Maison défendable.
VIII. Village défendable.
IX. Bois défendable.

Exercices.—Sur les sujets qui précèdent ; exemples numériques principalement.

Sujets de chaque examen :

Décembre.—Sections 1 à 9, inclusivement.

Mars.—Sections 10 à 15, inclusivement.

Juin.—Tout le sujet.

Coefficients :

Pour les travaux du terme	400
Pour les examens :—	
Décembre	150
Mars	150
Juin	300
Total	1,000

3e CLASSE.

OBLIGATOIRE.

FORTIFICATION PERMANENTE.

A. INTRODUCTION :—

Définition de la fortification permanente.

Principes et objets les mêmes que dans la fortification passagère sont invariables.

Détails sujets à changement, suivant les armes employées.

Situations dans lesquelles des constructions permanentes sont nécessaires.
Classification des forteresses par rapport à leur objet.
Application des forteresses à la défense d'un pays.
Considérations stratégiques générales ; méthode des lignes-frontières ; son insuffisance démontrée par des exemples.
Expérience de l'invasion allemande en France en 1870–71 ; discussion du meilleur système de défense.
Utilité tactique des forteresses.
Distinction entre une place fortifiée, ou forteresse, et une position fortifiée.

B. CONDITIONS NÉCESSAIRES DANS UNE FORTERESSE,—

a. *Sécurité absolue* contre une attaque par les moyens à la disposition de l'armée d'opération de l'ennemi, savoir:
α. Par surprise.
β. Assaut à ciel ouvert.
γ. Bombardement.
δ. Blocus.
b. *Maximum de sécurité* contre une attaque par siège en règle.
Esquisse de l'attaque et de la défense sous les chefs ci-dessus, dans le but de définir la nature générale des travaux nécessaires pour donner effet à ces conditions.

C. APPLICATION DES PRINCIPES CI-DESSUS AUX OUVRAGES PERMANENTS—

La forteresse, dans son idée élémentaire, est un espace fermé, protégé contre le feu de l'ennemi et environné par un obstacle qui la met à l'abri d'un assaut. Conditions ; comment remplies.
a. *Le rempart* comme plateforme pour le feu d'artillerie et d'infanterie et comme offrant protection aux hommes et aux canons.
b. *Profil et plan de l'obstacle ;* le protéger contre un assaut et le garnir de feu de flanc.
c. *Ouvrages en dehors de l'obstacle* pour le garder et le défendre, et assurer le passage aux défenseurs.
d. *Retranchements* ou réduits, pour empêcher l'ennemi de s'établir à l'intérieur, même si l'obstacle est forcé.
e. *Contremines* pour défendre les approches.
a. *α.* Le rampart, son objet, commandement, épaisseur, terre-plein, talus, rampes.
β. Parapet, son objet, commandement, épaisseur, forme, talus.
γ. Moyens d'employer le feu d'artillerie et d'infanterie, banquettes, barbettes, embrasures, casemates Haxo, fosses Moncrief, casemates à mortier, défenses en fer, lanternes.
δ. Tracé, pour un feu de front, aussi direct que possible.
ε. Moyens d'abri pour les hommes et le matériel, traverses solides ou creuses, parados, abri à l'épreuve de la bombe, sous le rempart, pour les hommes, dans les traverses pour les canons, abris à l'épreuve de la bombe pour les réserves, leur construction et position.
b. *α.* Conditions de défense que tous les profils doivent remplir.
β. Profil, avec fossés secs et fossés pleins d'eau, largeur et profondeur des fossés dans chaque cas, comparaison des avantages des fossés secs et pleins d'eau.
γ. Différentes espèces de revêtements, leur construction, avantages et désavantages comparés de chaque espèce.
δ. Tracé pour obtenir le feu de flanc, pourquoi il est nécessaire, comment on l'obtient. Trois systèmes.—
1. A tenaille.
2. A bastion.
3. Polygonal.
Décrire et comparer ces systèmes.

c. Sous ce titre sont compris les ouvrages extérieurs, les ouvrages avancés, les ouvrages détachés, et les communications.

α. Ouvrages extérieur.

1. Chemin couvert et glacis, et ravelin, leurs réduits, objet et construction.
2. Contregardes, leur objet, construction, défauts; quand elles sont utiles.
3. Tenaillons et demi-tenaillons, mention seulement.

β. Ouvrages avancés—

Ouvrages à cornes, couronnes, lunettes, flèches, leur objet et tracé.

Discuter les objets généraux des ouvrages extérieurs et des ouvrages avancés et montrer que la multiciplité de ces ouvrages que l'on croyait autrefois désirable, est maintenant abandonnée.

γ. Ouvrages détachés—

Conditions, leur usage. (*Voir aussi fortification passagère appliquée.*)

δ. Communications—

Conditions, simples, faciles, sûres, comment établies.

d. Retranchements—

Conditions, comment exécutées.

α. Ouvrages ouverts, cavaliers, retranchements de gorge, coupures.

β. Ouvrages fermés, réduits casematés, glacis extérieur, revêtements en fer.

γ. Citadelles, en quoi elles diffèrent des retranchements ordinaires ; conditions, comment remplies.

e. Contremines (voir Mines).

D. Disposition des éléments dans les forteresses.

Considérations générales qui régissent la combinaison des éléments ci-dessus

a. Forts détachés.

Conditions.

α. Bonnes positions d'artillerie.

β. Sécurité contre l'assaut.

Comment on l'obtient.

Où l'on emploie les forts détachés.

b. Enceintes fermées.

α. Cas où une attaque régulière est impossible.

1. Saillants aigus simples.
2. Ouvrages extérieurs simples.
3. Escarpes, caponières et réduits complètement à l'abri de la vue.

β. Cas où l'on ne prévoit pas une attaque régulière.

1. Fronts moindres, plus élaborés dans le détail.
2. Ouvrages extérieurs forts et saillants, non-seulement pour couvrir les communications à travers le fossé, mais pour fournir des places d'armes spacieuses et sûres pour les troupes en dehors du fossé et pour diriger les feux de flanc et de revers sur l'ennemi qui tente d'approcher des saillants de l'enceinte. Contremines sous le glacis.
3. Escarpes, caponières et réduits, complètement à l'abri non seulement de la vue, mais aussi du feu éloigné de l'artillerie à trajectoire courbe, de là les positions masquées, revêtements en fer, glacis intérieur, ce dernier contreminé.

c. Combinaison des enceintes fermées et des forts détachés—Etablir des forteresses modernes de premier ordre.

α. Enceinte comme aux § (D—*b*—β) ci-dessus.

β. Forts détachés.

1. Forts isolés, comme aux § (*D*—*a*) ci-dessus.
2. Considérations qui ont donné de l'importance, dans la fortification moderne, la combinaison des forts détachés et des enceintes fermées.

E. Esquisse des progrès de la fortification permanente avec exemples détaillés, empruntés aux meilleurs ouvrages modernes.

a. Fortification permanente avant l'introduction de la poudre à canon; méthodes d'attaque auxquelles elle était exposée et moyens en usage pour y résister.

Démontrer que les principes étaient les mêmes que dans la fortification moderne.

b. Période de transition.

Effets de l'introduction du canon et de la mine avec poudre à canon.

α. Sur l'emplacement.

β. Sur la construction.

γ. Sur le profil.

δ. Sur le tracé.

c. Ecole italienne.

Introduction du tracé bastionné, origine du ravelin. Tracé de Paciotto, premier ouvrage bastionné régulièrement.

d. Ecole hollandaise.

Son origine et ses caractères distinctifs.

Exemple Coevorden.

Améliorations de Coehorn, ses principes et ses méthodes de construction.

e. Ancienne école française.

f. Ecole française sous Vauban et ses successeurs.

α. Systèmes de Vauban, 1er et 3me. Améliorations de Cormontaingne.

β. Système français moderne, école de Mézières, école de Metz.

g. Opposition au système bastionné, en France, par Montalembert. Esquisse de ses propositions en partie adoptées par Carnot.

Méthode proposée par Carnot.

h. Progrès du système polygonal en Allemagne.—Ce qu'il doit à Montalembert et aux premiers dessins de Dürer (16me siècle).

Système prussien moderne.

Anvers, comme exemple du dessin le plus récent du système polygonal.

FORTIFICATION SEMI-PERMANENTE.

A. Introduction :—

Définitions.

Objets en vue. Conditions.

Moyens disponibles pour la construction d'ouvrages semi-permanents, y compris le temps.

Traits caractéristiques des ouvrages semi-permanents.

Cas dans lesquels ils sont applicables.

B. Application :—

a. Aux forts détachés semi permanents.

b. Aux enceintes sémi-permanentes.

Conditions et comment les remplir sous chacun des chefs ci-dessus.

C. Exemples d'ouvrages semi-permanents.

Divers.

Planches :—

I. Profils permanents.

II. Tracés bastionnés.

III. Sections et élévations du système français moderne.

IV. Sections et élévations de l'enceinte d'Anvers.

V. Fort détaché.

VI. Ouvrage semi-permanent.

Notes copieuses.—Sur les conférences données dans le cours.

Exercices.—Exemples de profils permanents et tracés bastionnés.

Sujets pour chaque examen.

Décembre.—Sections A, B, C. Fortification permanente.

Mars.—Sections D et E. " "

Juin.—Tout le cours.

Coefficients :

Pour travail durant le cours	500
Pour examens, décembre	250
" " mars	250
" " juin	500
Total	1,500

3ME CLASSE.

FACULTATIF.

FORTIFICATION PERMANENTE.

SECTION E DU COURS OBLIGATOIRE—
Sous-sections *d*, *f*, *g* et *h*, en plus grand détail.

SYSTÈME DE BASTIONS PERFECTIONNÉS—
Chasseloup, Dufour et Choumara.

DÉFENSE DES COTES.

A. INTRODUCTION—
Principes.
Considérations qui influencent les modifications en détail, traits caractéristiques de la défense des côtes.
Esquisses des méthodes d'attaque auxquelles ces défenses sont exposées.
Conditions et moyens pour les mettre à effet.
a. Par une disposition spéciale des batteries—emplacement.
b. Détail des constructions pour la protection des canons et pour en faciliter le service.
c. Utilisation des obstacles naturels et créations d'obstacles artificiels.

B. COMBINAISON DE CES PRINCIPES DANS LES OUVRAGES POUR LA DÉFENSE DES CÔTES—
Nature des défenses :
a. Batteries.
b. Obstructions.
c. Mines sous-marines.
a. *Batteries.*—Conditions ; comment remplir les suivantes :
α. Batteries en terre, sans ou avec les affûts Moncrief.
β do do avec revêtements sous-marins en fer.
γ. Batteries casematées do do
δ. Batteries à front revêtu de fer, fixes ou à révolution.
Situations dans lesquelles ces batteries sont d'usage, respectivement.
b. *Obstructions.* Conditions et comment remplir les suivantes :
α. Obstructions submergées.
β. do flottantes.
Situations dans lesquelles elles sont d'usage, respectivement :
c. *Mines sous-marines.* Conditions, et comment remplir les suivantes :
α. De défense.
1. Mécaniques.
2. Electriques.
Situations dans lesquelles elles sont d'usage, respectivement. Attaque des mines sous-marines. (Pour les matières explosives employées, *voir :* Matières explosives.)
β. D'attaque (torpilles).
1. Moteur.
2. Gréement.
3. Remorquage.

Courte esquisse de l'usage des torpilles.
Discussion générale de la méthode de défense des côtes par la combinaison des moyens ci-dessus.

G. Opérations militaires générales pour la défense des côtes —
Planches.—VII, VIII, IX. Défense des côtes.
Notes copieuses sur les conférences du cours.
Exercices.—Projet d'un ouvrage original.
Sujet de l'examen.
Juin.—Tout le cours.
Coefficients :

Pour travail durant le cours	200
Pour l'examen de juin	300
Total	500

2ème classe.

Obligatoire.

Attaque et défense des forteresses.

ATTAQUE.

A. Les méthodes d'attaque des forteresses sont déterminées par leur importance stratégique et leur force.
Différentes méthodes d'attaque qui peuvent être employées par une armée en campagne. Quand elles sont applicables respectivement et comment on les applique.
a. *Par surprise.*
b. *Assaut à ciel ouvert.*
Application à l'attaque régulière.
c. *Bombardement.*
α. Destruction des arsenaux, etc.
β. Obtenir possession d'une place.
Application en employant les autres méthodes.
d. *Blocus.*
Dans un blocus, on peut employer les méthodes *a, b et c.*
Application du blocus à l'attaque régulière.

B. Attaque régulière.
a. *Introduction.*—Quand on l'emploie; esquisse générale de la manière d'approcher une forteresse.
Corps d'observation, sa nécessité.
Corps de siège, son effectif et sa composition.
Trains de siège, artillerie et génie.
b. *Investissement*—
Objet, effectif et composition du corps d'investissement. Méthode d'exécution.
Esquisse des dispositions et de la fortification de la ligne d'investissement; (Voir fortification passagère appliquée.)
c. *Préparatifs d'un siège régulier.*
Choix du front d'attaque.
Projet d'attaque.
Emplacement et disposition des parcs de siège.
Préparation des matériaux.
Batteries préliminaires, discuter la question de savoir si on doit les recommander.
d. *Siège régulier.*
α. Première position de l'artillerie, objet et conditions des batteries. Considération affectant leur emplacement.

Type de la batterie employée, méthode d'exécution.
β. Progrès de l'attaque jusqu'à la formation de la première parallèle.
Objet de la première parallèle, ancienne méthode pour l'ouvrir, méthode actuelle.
Tracé et extension.
Exécution pour le travail ordinaire des tranchées.
Approches.
Etendue de la parallèle.
Couvrir les troupes.
γ. Seconde position de l'artillerie.
Son objet; emploi des batteries; leurs positions; nombre de canons requis et leur distribution; conditions des batteries.
Type de batterie employée; modifications de la batterie typique.
Demi-parallèle, leur objet et leur mode de construction.
Communications avec les batteries.
Armer les batteries et ouvrir le feu.
δ. Avance de la première à la troisième parallèle,
Seconde parallèle, son objet et sa position.
Conditions, exécutions de la seconde parallèle et de ses abords, généralement par tranchées. Arriver en avant de la seconde parallèle généralement au moyen de sapes.
2. Définitions et conditions des sapes.
Sapes simples avec et sans profondeur, quand on les emploie, comment on les exécute.
3. Demi-parallèles, leur objet et leur position.
4. Troisième parallèle, son objet et sa position, conditions et méthode d'exécution.
ε. Avance jusqu'à l'abri.
1. Difficultés spéciales que l'on rencontre en avant de la troisième parallèle.
2. Parties circulaires.
3. L'attaque à la mine est nécessaire s'il existe des contremines. (Voir Mines.)
4. Avance des portions circulaires par double sape sur les lignes capitales.
5. Demi-parallèles, leur objet et position.
6. Quatrième parallèle, son objet, sa position et ses conditions.
7. Couronnement de l'abri couvert par voie d'assaut, lorsqu'on le tente.
8. Sapes doubles et cubes, objet, conditions, comment on les exécute.
9. Couronnement de l'abri par l'assaut, lorsqu'on le tente.
10. Cinquième parallèle, son objet, sa position et ses conditions.
ξ. Faire brèche à l'enceinte.
1. Dispositions générales et façon ordinaire de procéder contre les différents ouvrages successivement.
2. Brèche dans l'escarpe, position et portée des batteries, manière de faire la brèche, observation des effets du feu. Batteries dans les logements, quand elles sont nécessaires, position, exécution et armement.
3. Brèche à l'aide de la mine, réduire au silence le feu de flanc, descente dans le fossé, passage du fossé.
4. Occupation de la brèche.
Par assaut, préparatifs de l'assaut, disposition des troupes, exécution.
Occupation graduelle, méthode d'exécution.
5. Opérations subséquentes contre les retranchements, s'ils existent.
Faire une brèche par feu plongeant à distance, quand les escarpes ne sont pas bien couvertes.
Attaque par les mines.

C. Exemples—
Application à l'attaque d'un front du système français moderne.
Mode probable d'attaque sur un front polygonal.
Attaque contre une chaîne de forts détachés.

DEFENSE.

A. INTRODUCTION—

Préparatifs de résistance à l'attaque.
Préparatifs, durant la paix, dans les arsenaux et sur les divers ouvrages.
Garnison en temps de paix et en temps de guerre.
Armement complet de défense, nature des pièces, quantité de munitions.
Arsenal du génie.
Provisions.
Préparatifs de défense ; organisation intérieure de la place. Travaux que le génie et l'artillerie doivent exécuter. Distribution des troupes.
Mesures rapides pour résister à l'attaque.
Attaque par l'armée ennemie, sous les chefs donnés dans le programme de l'attaque, section A, savoir :
a et *b*. Par surprise ou assaut à ciel ouvert.
c. Bombardement.
d. Blocus.

B. ATTAQUE RÉGULIÈRE.—

a. Dispositions préliminaires.
b. Résistance à l'investissement.
c. Obstructions des préparatifs d'un siège régulier.
d. Résistance aux opérations d'un siège régulier.
α. Contre le feu d'une position d'artillerie.
Modifications de l'armement. Commencement des retranchements. Forteresses spéciales de première classe,—batteries intermédiaires et retranchements en arrière, forts détachés.
β. Résistance à l'attaque jusqu'à la parallèle.
Défense des postes avancés (voir) ; sorties en masse.
Eclairer le terrain la nuit et faire des observations minutieuses.
Feu sur les partis des travailleurs ; sorties en masse.
Attaque contre la seconde position d'artillerie.
Concentration du feu des batteries successives.
Interruption, par le feu Shrapnell, des partis de travailleurs.
Empêcher le cheminement jusqu'à la troisième parallèle.
1. Mêmes opérations contre la seconde parallèle que contre la première.
2, 3 et 4. Contre les sapes, les demi-parallèles et la troisième parallèle.
Feu dirigé contre les têtes de sapes. Sorties partielles. Contre-approches.
ε. Contre le cheminement vers la voie couverte.
1. Création de difficultés, obstacles, mines.
2. Comme pour les autres sapes.
3. Contre-mines pour opposer aux mines des assiégeants. (Voir aussi "mines.")
4, 5, 6, 7 et 8. Contre les sapes doubles, les demi-parallèles, la quatrième parallèle.
Couronnement du chemin couvert, par une sape.
Concentration du feu et sorties partielles, comme pour les autres sapes.
Pièces de rempart pour armes, feu plongeant, tiré des batteries élevées.
9. Contre le couronnement de la voie couverte par assaut.
Concentration du feu comme ci-dessus ; sentinelles sur les flancs.
10. Contre la cinquième parallèle.
Comme pour les autres sapes.
ς Contre l'attaque de l'enceinte.
1. Préparatifs généraux.
2. Contre la brèche de l'escarpe.
Contravention du fer et sortie contre les secondes batteries, dans le logement et la galerie de descente, retenir possession de la voie couverte aussi longtemps que possible.

3. Contre les bréches par mines, etc.
   Sorties et feu vertical dans le fossé. Manœuvres dans le fossé submergé. Bombes et feu de flanc contre les mineurs. Contre-mines sous le fossé.
4. Contre l'occupation de la brèche.
   Escarpe et brèche de contre-mine. Disposer les obstacles. Retranchements dans le fossé sur le rempart. Rétablir les flancs. Concentration du feu sur la brèche et les approches. Corps nombreux de troupes à l'abri, près de la brèche. Feu nourri du réduit sur la brèche.
5. Contre l'attaque des retranchements.
   Contremines sur les glacis, feu nourri d'infanterie, facilités pour la contre-attaque à la baïonnette. Défense finale de la citadelle ou de la seconde forteresse.

C. EXEMPLES DE LA DÉFENSE DES FORTERESSES.
Divers.

D. DISCUSSIONS GÉNÉRALES.—
Sur les avantages relatifs et les pertes de l'attaque et de la défense dans les conditions modernes, et conditions probables de l'attaque à l'avenir.

MINES.

A. INTRODUCTION—
Courte esquisse des méthodes employées pour miner, avant l'emploi de la poudre à cet effet.
Application de la poudre dans les mines.
a. *Par l'attaque.*
Objet, faire brèche aux escarpes et faire sauter les contrescarpes; moyens que les assiégés ont pour résister à pareille attaque.
Contremines, galleries derrière l'escarpe, sous le fossé derrière la contrescarpe.
b. *Offensive prise par les assiégés.*
Objet, faire sauter les ouvrages de l'ennemi sur la contrescarpe et retarder ainsi le cheminement.
Mesures à cet effet.
Contremines, galeries arrangées systématiquement à cet effet, dans un ou plusieurs plans (mines à faible charge).
c. *Mines sous-marines.*
α Usage pour la défense, mines sous-marines proprement dites.
β Usages pour l'offensive, torpilles.

B. CONDITIONS. Moyens de placer les charges.
a. *Mines de sable*, offensive et défensive.
α Puits et galeries, objet, dimensions, méthode de construction et revêtement.
Outils, appareils et temps requis.
β Mines et aiguillette, objets, dimensions, méthode de construction et revêtement.
γ Ventilation des mines, conditions, manière de l'établir.
δ Préparation des charges, charge, bourrage et inflammation des mines. (Voir aussi).
b. *Mines sous-marines.*

C. MATIÈRES EXPLOSIVES GÉNÉRALEMENT EN USAGE. Leurs effets divers et quantité requise de chacun.
a. *Matières explosives.*
α Poudre à canon, fulmi-coton et dynamite, comparaison de leurs effets et quand on doit les employer respectivement.
β Calcul des charges, mines de sable, mines surchargées et mines à faible charge, camouflet, rayons de rupture. Règles pour calculer les charges et les effets des mines. Influence de la nature du sol sur la charge.

γ Mines sous marines, voir défense des côtes et matières explosives, comme ci-dessus.

Pour l'application des mines, voir le programme du cours volontaire.

Application de la fortification passagère à la défense d'une position—

Objet de la défense d'une position. Subdivsion de la défense active et passive. La défense active comprend l'offensive, la défensive et les mouvements purement défensifs. Application des diverses sortes de défense.

Les positions des ouvrages doivent être conformes à celles des troupes (1er principe de la défense), mais on peut faire une légère modification pour raisons théoriques.

Liste * des conditions tactiques et disposition des troupes en conséquence.

Disposition générale des ouvrages conformes à cette disposition, savoir, lignes à intervalles et des lignes continues.

Objet des ouvrages avancés et de la seconde ligne de défense et disposition générale des uns et de l'autre.

Disposition et nature des ouvrages, suivant le genre de défense :

(1) Offensive, défensive ; (2) défense active ; (3) défense passive.

Choix d'une position. L'emplacement approximatif dépend de considérations stratégiques, l'emplacement définitif de considérations tactiques, principalement, et un peu de considérations théoriques. Conditions générales. conditions spéciales suivant le genre de défense. Défauts que peuvent présenter les positions et manières de les neutraliser. Description des des différents genres de position.

Choix des emplacements des ouvrages. Le choix de l'emplacement dépend de considérations tactiques principalement, et un peu de considérations théoriques Conditions, comment les remplir dans chacun des cas suivants :

a. Ligne de feu de l'infanterie, appuis et réserves.

b. Artillerie, canons et avant-trains.

c. Points forts. Postes avancés. Pivots de la ligne principale. Pivots de la 2e ligne. Réduits de position. Ouvrages couvrant la retraite.

d. Flancs.

e. Communications directes et latérales.

Ordre dans lequel on doit exécuter les divers ouvrages.

Effectif requis pour défendre une position suivant le genre de défense. Disposition des troupes.

Application de ce qui précède à la défense des positions occupées pour les fins suivantes, en donnant, dans chaque cas, l'objet de la défense de la position, les conditions spéciales et les moyens de les remplir.

a. Champ de bataille. Offensive, défensive et défensive pure. Etudier l'effet des retranchements sur le champ de bataille.

b. Lignes d'investissement.

c. Défense des environs d'une forteresse.

d. Ouvrages de contournement—têtes de ponts et passes de montagnes.

e. Camps retranchés, dépôts, etc.

Attaque et défense des ouvrages temporaires.

Usage de la fortification temporaire par l'attaque.—

Objet.—L'assaillant peut employer la fortification temporaire pour deux objets distincts, savoir, l'offensive et la défensive pure. Cas dans lesquels on emploie aussi la fortification temporaire.

Usage purement offensif.

Nature des ouvrages.—Les mêmes que pour la défense, très rapides. Mais l'offensive comprend aussi la destruction des ouvrages de l'ennemi lorsqu'ils sont pris. Manière d'opérer cette destruction.

* La considération de ces conditions tactiques fait partie du cours de tactique.

Application sur le terrain.—Les emplacements des divers ouvrages dépendront de la tactique de l'attaque. Expliquer la tactique de l'attaque et en déduire la disposition des ouvrages.

Choix des emplacements des ouvrages.—Il est très restreint. Conditions et comment on les remplit généralement pour l'infanterie, l'artillerie et les communications.

Usage purement défensif.

Nature des ouvrages.—Les mêmes que pour la défense, ouvrages rapides; mais elle comprend, en outre, l'emploi des ouvrages de l'ennemi, lorsqu'ils sont pris. Moyens de s'en emparer.

Application sur le terrain.—Comme pour la défense d'une position; mais, dans certains cas, le choix des emplacements dépendra de la tactique de l'attaque. (Voir *a* et *b* ci-dessous). Considération des cas suivants :

a. Retranchements pour aider à une attaque de flanc.
b. Retenir les positions prises.
c. Préparer les positions d'arrière-garde dans le cas de rapport inverse entre l'usage de la fortification passagère et l'attaque "régulière" au moyen d'ouvrages de siège.

Planches :—
I.—Attaque jusqu'à la troisième parallèle.
II.—Attaque jusqu'au sommet de la brèche principale.
III.—Travaux de siège.
IV.—Défense.
V.—Mines.
VI.—Fortification passagère appliquée (projet).

Notes copieuses—Sur les conférences du cours.
Exercices—Journal de l'attaque. Rapport sur le projet.

Sujets de chaque examen.

Décembre.—Jusqu'à la fin de l'attaque.
Mars.—Jusqu'à la fin de la défense et des mines. (Sections A à C, inclusivement.)
Juin.—Attaque, défense, mines. (Sections A à C et fortification passagère appliquée.)

Coefficients :—

Pour travail durant le cours	500
Pour examens, décembre	250
mars	250
juin	500
Total	1,500

CLASSE II.—FACULTATIVE.

ATTAQUE.

SECTION B—Cours obligatoire.
SOUS-SECTIONS *d*, α, γ, δ, ε, ς, plus en détail.

MINES.

D. APPLICATION DES MINES—

a. A la défense.
α. Défense d'un glacis ; objet ; comment en remplir les conditions. Systèmes de contremine.

β. Défense de la brèche, objet, comment en remplir les conditions. Systèmes de contremine.

b. *Application à l'attaque.*

α. Des contremines sous glacis, tactique des assiégeants, méthode ordinaire d'attaque par galeries, attaque par le moyen de mines.

β. Des contremines pour la défense de la brèche.

γ. Des revêtements d'escarpe et de contrescarpe pour faire la brèche.

c. *Démolition des ouvrages permanents* après la prise de la place ou pendant la paix.

Planches—

VII. Travaux de siège.

VIII. Système de contremines.

IX. Attaque d'un système de contremines.

Notes copieuses sur les conférences du cours.

Exercices—Exemples d'application aux mines ; journal de l'attaque des contremines.

Sujet de chaque examen—

Juin—Tout le cours.

Coefficients—

Pour travail durant le cours	200
Pour l'examen, juin	300
Total	500

1re classe.

Obligatoire.

Emploi des matières explosives dans les opérations du génie militaire.

Matières explosives généralement employées. Examen de ces matières explosives au point de vue du génie militaire.

La nature, les propriétés et la fabrication des matières explosives sont traitées dans les cours d'artillerie et de chimie.

Poudre à canon.—Grosseur du grain le plus convenable pour les opérations du génie militaire.

Fulmi-coton.—Formes et dimensions dans lesquelles on fournit le fulmi-coton, et usage de chaque forme et dimension. Avantages de la propriété de détoner à sec ou mouillé. Grain d'amorce de fulmi-coton pour faire détoner le fulmi-coton sec. Faire sécher le fulmi-coton, vérifier le degré de sècheresse.

Dynamite.—Gargousses dans lesquelles on l'emploie ordinairement. Avantages de sa propriété de détoner dans toutes les conditions.

Fulminate de mercure.—Autres matières explosives que l'on peut employer.

Conditions générales suivant que le magasin est destiné à recevoir de la poudre ou du fulmi-coton et qu'il est exposé ou non au feu de l'artillerie. Comment remplir les conditions dans chaque cas.

Manière d'employer les matières explosives. (Opérations sur terre seulement.)

Charge proprement dite. Observations générales sur la manière de la disposer. Différentes sortes de fusées, leurs usages.

Moyens de déterminer l'explosion d'une fusée.

Par concussion.

Cas dans lesquels elle est applicable et dispositions générales à prendre.

Avec mèche incendiaire ou étoupille.

Cas dans lesquels on l'emploie.—Description des diverses sortes de mèches incendiaires et étoupilles, leur usage.

ÉLECTRICITÉ.

Cas dans lesquels on l'emploie. Considérations générales. Sources d'électricité en distinguant celles qui sont nécessaires pour les fusées à faible tension et celles

qu'exigent les fusées à forte tension ; pour les premières, batteries galvaniques et dynamomètres; pour les secondes, dynamomètres à fusée et machines à friction. Emploi de ces deux sortes de fusées. Calcul de la force d'une batterie.

Circuit. Dispositions diverses des circuits continus et interrompus. Fils de reliement.

Reliement et disposition pour faire feu.

Explication de l'essai (électrique ou autre) à faire pour s'assurer que tout est bien disposé.

Essai électrique (autant que possible avec les instruments contenus dans la boîte à essai et à rejointoiement pour service de campagne).—Description et usage des instruments contenus dans cette boîte, savoir : plombs de reliement, galvanomètre, torches, cellules d'essai, etc.

Vérifier la source d'électricité, batteries et dynamomètres ; vérifier la force et mesurer la résistance intérieure par la fusion du fil de platine. Dynamomètre à frein, mesurer la longueur de l'étincelle au moyen d'un micromètre attaché à la machine ; longueur minimum de l'étincelle.

Essai du fil. Continuité et isolations constatées au moyen du galvanomètre. Trouver la position d'un défaut.

Essayer le circuit. Mesurer la résistance du circuit au moyen du chevalet de Wheatstone attaché aux torches. Essai au dégorgeoir pour localiser un défaut.

PRÉCAUTIONS à prendre quand on emploie des matières explosives et pour assurer l'explosion.

APPLICATION. *Mines.*

Démolitions rapides. Murs, maisons, ponts, coupe des arbres, coupe du fer dans différents cas. Démolition des estacades.

SERVICE DES SAPEURS.

Communications considérées sous trois chefs : construire, détruire, rétablir.

COMMUNICATIONS POUR LE TRANSPORT DES HOMMES, CHEVAUX ET MATÉRIAUX.

CONSTRUCTION.

PONT (en omettant le pont de chemin de fer).—Objet, conditions, méthodes pour déterminer les dimensions de la tranchée, considérations qui déterminent l'espèce de pont que l'on doit construire, suivant la nature et les dimensions de la tranchée, savoir : ponts de charpente et ponts suspendus pour les tranchées étroites et profondes, ponts à chevalets pour les tranchées larges et peu profondes, et ponts flottants pour les tranchées contenant de l'eau profonde.

Règles approximatives pour calculer rapidement les dimensions des chevrons.* Considérations générales au sujet de la plateforme, des supports, poutres à armature, madriers, tringles, brêlage, culées.

Manière de relier les poutrelles, amarrage, clous, fiches et crampons.

Outillage pour la construction d'un pont.—Moufle, treuil espagnol, grues, cisailles, chèvres, ancres de forces diverses.

Ponts de charpente.—Description générale, matériaux requis ; détails de la construction ; manière de construire et calculer les traverses pour les espèces suivantes de ponts de charpente : boulons simples et doubles, crampon simple ordinaire, crampon triple, sans ou avec cadres verticaux aux extrémités.

Ponts de chevalets.—Description générale de ces ponts ; matériaux nécessaires ; détail de la construction ; manière de construire et de calculer les traverses pour les espèces suivantes de chevalets : à deux, trois et quatre pieds. Avantage et désavantages de chaque espèce. Construction du pont.

Diverses manières d'obtenir des points d'appui, caissons, piliers, etc.

Ponts flottants.—Description générale de ces points ; matériaux requis ; détails de la construction ; méthode pour calculer les dimensions et la force requise pour les ponts flottants faits sur pontons, tonneaux de diverses sortes, radeaux et bateaux de

* Les méthodes de précision sont indiquées dans le cours de mathématiques et de génie civil.

différentes espèces. Dispositions que l'on doit prendre aux extrémités : 1. Quand le niveau de l'eau ne varie que légèrement ; 2. Quant la variation de niveau est considérable. Ponts volants, conditions de leur structure.

Divers.—Ponts grossiers faits d'arbres ; faire passer des poids sur une tranchée large au moyen de grandes cisailles ; dispositions diverses.

Routes.—Objet, conditions, mode de construction d'une route militaire ordinaires sur un marais ou savane, machines, réparations.

Chemins de fer.—Indiquer l'usage des chemins de fer en temps de guerre. Objet de la construction des chemins de fer en temps de guerre. Conditions, considérations à ce sujet ; tracé, largeur, locomotives et matériel roulant des chemins de fer militaires. (*) Adapter les stations existantes aux opérations militaires. Transport des troupes.

Chemins de fer français.—Objet, conditions, considérations relatives à la section de la ligne, largeur, locomotives et matériel roulant. Travaux requis et comment les exécuter (ne mentionner que les ponts).

DÉMOLITION.

Objet. Description des méthodes généralement adoptées. 1. A main d'homme. 2. En employant des matières explosives. 3. Par le feu.

Routes.—Points vulnérables : ponts, tranchées, remblais. Démolition.

Chemins de fer.—Points vulnérables : ponts, tranchées, tunnels, remblais, voie permanente, locomotives et matériel roulant. Démolition rapide pour la cavalerie et démolition définitive de chacune de ces constructions.

Canaux.—Points vulnérables : écluses, tranchées et remblais. Démolition de chacune de ces constructions.

RÉPARATIONS.

Objet. Considérations générales.

Routes.—Réparations, remplacer la construction première par une construction passagère. Réparer les tranchées et les remblais et faire d'autres constructions pour les remplacer, si l'on n'a pas le temps de les réparer assez vite.

Chemins de fer.—Considérations générales seulement.

Communications pour la transmission des dépêches.

CONSTRUCTION.

Objet et description générale de ce genre de communications.

Signaux.—Objet. Alphabet. Code. Chiffres. Signaux divers : drapeaux, lampes, volets, héliographe. Choix et disposition des stations de signaux et manière de les utiliser.

Télégraphe.—Combinaison de piquets de cavalerie, signaux, et télégraphie pour le service de l'armée.

DÉMOLITION.

Télégraphe.—Briser le circuit. Intercepter le circuit.

RÉPARATION.

Télégraphe.—Comme pour la construction.

SERVICE DES CAMPS.

Approvisionnement d'eau.—Sources de l'approvisionnement. Purification de l'eau. Distribution de l'eau. Moyens d'obtenir de l'eau. Puits abyssiniens à tuyaux, de Morton. Forages pour trouver de l'eau.

(*) On ne s'occupe pas ici de la construction de la ligne ; cela fait partie du cours de génie civil.

Gourbis.—Conditions, gourbis de différentes sortes. Bivouacs.
Divers.—Cuisines et fours de campagne. Latrines.

PLANCHES :—

I. Projet de défense d'une position.
II. Projet de démolition.
III. Projet de pont militaire.

NOTES COPIEUSES sur les conférences du cours.

EXERCICES.—Rapports sur les projets.

SUJETS DE CHAQUE EXAMEN :—

DÉCEMBRE.—Fortification passagère ; usage des matières explosives et des ponts, jusqu'aux ponts à chevalets, inclusivement.
MARS.—Fortification permanente et complément du service des sapeurs.
JUIN.—Attaque et défense, et cours complet de cette classe.

COEFFICIENTS :—

Pour travail durant le cours			500
Pour les examens,	décembre		300
do	do	mars	300
do	do	juin	900
Total			2,000

1RE CLASSE.

FACULTATIVE.

EXPÉRIENCES D'ÉLECTRICITÉ.

Considérations des mesurages requis pour le service du génie militaire et des unités auxquelles se rapportent ces mesurages.

Instruments.—Usage des instruments suivants : clés de contact, galvanomètres, (galvanomètre différentiel, indicateur de Clark, galvanomètre à sinus, galvanomètre à tangente, galvanomètre à réflection de Thompson,) précautions à prendre dans l'emploi des galvanomètres, méthodes pour obtenir de bonnes indications, constante du galvanomètre, calibrage, serpentins de résistance, cellules-types.

Expériences.—Différentes méthodes de mesurer : La résistance, la résistance extérieure d'un galvanomètre de terre, etc., résistance intérieure d'une cellule, différence d'effet, courants et capacité.

SERVICE DES SAPEURS.

Communications pour le transport des hommes, chevaux et matériaux.

PONTS.

Ponts suspendus.—Description générale de ces ponts. Matériaux requis. Construction détaillée. Méthode de construction et calcul des efforts pour les ponts suivants : ponts suspendus ordinaires, de diverses espèces; ponts à tensions et ponts à tension de divers modèles, avec contrefiches.

Ponts de chemins de fer (temporaires).—Objet, conditions, matériaux employés, construction détaillée, méthode de construction, calcul des dimensions pour les ponts suivants: ponts en charpente pour les petites ouvertures ; ponts à chevalets pour les grandes ouvertures sans profondeur, et ponts à chevalets en rangées pour les grandes ouvertures profondes.

Communications pour la transmission des dépêches.

Ballons.—Considérations générales.

Observatoires.—Objet, conditions, mode de construction des observatoires de diverses sortes.

PLANCHES.—IV. Projet d'un pont de chemin de fer militaire.

NOTES COPIEUSES sur les conférences du cours.

EXERCICES.—Rapport sur le projet.

SUJET D'EXAMEN.—JUIN. Tout le cours.

COEFFICIENTS.—Pour le travail du terme..........	400
Pour l'examen, juin..........	600
Total..........	1,000

EXERCICES DU GÉNIE

3ME COURS—COEFFICIENTS, 500.

FORTIFICATION PASSAGÈRE.

Préliminaires.

Transport.

Obstacles

Abattis ordinaire. Abattis allemand de branches. Fosses militaires peu profondes. Fosses irrégulières avec ombarras en fil de fer. Palissades. Fraises. Chevaux-de-frise.

ABRI DES TROUPES.

Infanterie.

Ligne de combat.—Fosses d'abri et fosses de fantassins. Exercice des tranchées-abris. Tranchées-abris blindées, haies, murs et clôtures défendables. Parapets en troncs d'arbres, claies et madriers. Estacades de différents genres.

Soutiens.—Tranchées-abris profondes. Tranchées-abris blindées. Casemates passagères de différents genres.

Réserves.—Appui sur un hangar couvert de terre.

Artillerie.

Canons et servants.—Fosses à canons. Epaulements pour canons. Fosses pour les canonniers.

Munitions.—Renfoncements pour munitions dans les ouvrages ci-dessus.

Avant-train—Fosses d'avant-train.

Usage des broussailles.

Pour faire des piquets, gabions, fascines et claies.

Revêtements.

Faits des matériaux suivants : gabions, tonneaux, fascines, troncs d'arbres, madriers, claies, clayonnage, sacs de terre, briques, pierre, divers.

Redoute passagère.

Tracé, profil et défilement, de dimensions réelles. Exécution d'un modèle. La redoute devra contenir des traverses et parfois des banquettes à canon, à l'épreuve des bombes.

Attaques des forteresses.

Première position de l'artillerie.—Exécution d'un modèle de batterie.

Jusqu'à la première parallèle.—Travaux ordinaires de tranchées pour les parallèles et les approches.

Deuxième position de l'artillerie.—Tracé de dimension d'une batterie de siège et exécution d'un modèle avec magasins, écrans, plateformes et approches.

Jusqu'à la deuxième parallèle.—Tranchée volante.

Jusqu'à la troisième parallèle.—Sape simple, sans et avec profondeur.

Avance jusqu'au chemin couvert.—Parties circulaires. Sapes doubles. Sapes blindées. Couronnement du chemin couvert.

Entrée dans l'enceinte.—Batteries dans le logement sur le chemin couvert. Descente dans le fossé. Passage du fossé, (1) à sec, (2) plein d'eau. Occupation de la brèche.

Coefficient :—
Pour le cours... 250

4ME COURS.

Attaque des forteresses.—(Suite.)

Mines.—Creusement de puits, avec caissons et charpentes. Etablissement de galeries, avec caissons et charpentes. Préparer la charge de la mine.

Usage des matières explosives.

Préparation des charges et percement du bois et du fer avec le fulmi-coton ou la dynamite, ignition de la charge avec la mèche incendiaire, l'étoupille et par l'électricité.

Essai de l'électricité.—Essai de la source d'électricité, en ce qui regarde la force et la résistance intérieure. Essai du fil pour vérifier la continuité et l'isolation et trouver les points défectueux. Essai du circuit complet pour la résistance, épreuve de la pointe pour déterminer un point défectueux. (Les méthodes d'essai seront celles qui sont détaillées dans la partie théorique du programme du cours obligatoire.)

SERVICE DES SAPEURS.

SIGNAUX.

Théorie des signaux. Exercice avec les fanions. Exercice avec les lampes sourdes. Exercice avec les lampes. Exercice avec l'héliographe. Choix des stations. Transmission des messages.

PONTS.

Préliminaires.—Reconnaissance de l'emplacement. Mesurer la largeur, prendre les sections (forage et nivellement). Faire les nœuds, attacher les espars. Construire des grues, des bigues et des chèvres. Poutres à armature.

Ponts de charpente.—Attaches simples et doubles, taquet simple.

Ponts à chevalets.—Construire des chevalets à deux, trois et quatre pieds, avec divers matériaux. En faire un pont.

Divers.—Points d'appui formés par des gabions, des tonneaux et des caissons, etc.

Ponts sur l'eau.—Théorie des culées de tonneaux. Construction des radeaux. Préparation des bateaux. Faire un pont de bateaux.

SERVICE DU CAMP.

Bivouacs. Cuisines et fours de campagne. Latrines.

COEFFICIENTS :—
Pour le cours (sous-officiers seulement)................................ 250
Pratique de l'enseignement de l'exercice........... 170

ANNEXE F 3.

PROGRAMME D'ARTILLERIE.

Les deux cours occupent la seconde et la troisième année et se font simultanément..*Coefficient*, 400

DEUXIÈME COURS—COEFFICIENT, 200—(OBLIGATOIRE).

Artillerie de campagne. Exercice avec canons de 6 se chargeant par la bouche et canons de 9 rayés, se chargeant par la bouche. Grosse artillerie. Exercice avec affût de place fixe. Canon de 7, rayé, se chargeant par la culasse, sur châssis mobile.

Exercice du mortier de 8 et 10 pouces.

Manœuvres et évolutions d'une batterie de campagne de quatre canons. (De 6, se chargeant par la bouche.)

Monter et démonter les pièces de campagne ; changer la roue d'un affût hors de service.

Tir à poudre.

TROISIÈME COURS—COEFFICIENT, 200—(OBLIGATOIRE.)

Remplissage des bombes et fabrications des munitions.

Pratique avec une pièce de 9 rayée, se chargeant par la bouche.

Pratique avec un mortier de 8 pouces.

Nœuds et épissage.

Manœuvres de force élémentaire, trévire, etc. ; soulever un canon ; faire passer un canon, sur des rouleaux, à travers une poterne ; estroper les tourillons ; aligner un canon ; sortir un canon des encastrements ; le monter et le démonter avec la planche et le cylindre, ou à l'aide d'un seul chantier, etc. Le faire passer d'un affût sur un autre avec la planche et le cylindre ou en le levant et l'estropant à un affût placé à côté.

Exercice de la chèvre.

Evolutions d'une batterie de campagne.

Pratique de l'enseignement de l'exercice (sous-officiers seulement). *Coefficient*, 160.

PROGRAMME D'INSTRUCTION DANS LA THÉORIE ET LA CONSTRUCTION DE L'ARTILLERIE.

Coefficients. { Cours obligatoire ..... 3,000.
Cours facultatif........ 1,000.

L'instruction est donnée principalement à l'aide de notes imprimées et extraites par le major Fairtlough, A.R., des auteurs en usage dans les divers cours de l'école royale de Woolwich. Ces notes sont complétées par des conférences jusqu'à date, d'après la liste mensuelle des " changements dans le matériel de guerre."

Quelques cadets avancés dans le cours volontaire étudieront l'ouvrage intitulé : " *Sladen's Principles of Gunnery.*"

On s'est procuré quelques dessins lithographiés au ministère de la guerre, pour les cadets qui désirent les avoir.

AUTEURS.

Manuel of Siege and Garrison Artillery, 1879.

Printed Notes on Artillery, by Major Fairtlough, R.A.

Principles of Gunnery, by Major Sladen, R.A.

Tracts on Mechanics containing Problems on Artillery Machines, by Crofton and Kensington.

Manuals of Drill for Canadian Artillery. by Col. Strange, R.A.

Tables of Ordnance and Ammunition by R.A. Institution.

LIVRES À CONSULTER.

Owen's Modern Artillery, (remplacé comme auteur à étudier.)

Treatise on Construction of Ordnance, R. G. F. Woolwich.

Treatise on Ammunition, R. Laboratory, Woolwich.
Treatise on Military R. C. Department, Woolwich.
Current numbers of R. A. Institution proceedings.

COURS OBLIGATOIRE.

3ÈME CLASSE.—COEFFICIENTS, 1,500.

MUNITIONS.—Matières explosives généralement en usage dans l'armée, comprenant poudre à canon, fulmi-coton, fulminate de mercure; leur composition; idée générale de leur fabrication; leurs propriétés physiques et chimiques; leurs usages, classification et emmagasinage; précautions à prendre pour leur sûreté.

Gargousses: qualités nécessaires de l'enveloppe; caractères distinctifs des gargousses pour canons à âme lisse, rayés et se chargeant par la culasse, rayés et se chargeant par la bouche. Lubrificateur, cylindre de papier, etc., employés dans les canons rayés se chargeant par la culasse.

Charges à battre en brèche, réglementaires et réduites; leurs usages respectifs.

Remplissage des gargousses; emmagasinage des gargousses pleines; précautions à prendre en maniant la poudre.

Projectiles pour pièces à âme lisse. Boulets pleins, mitraille et enveloppe; obus ordinaires, de marine, à diaphragme, Shrapnel, à mortier, etc. Carcasses, petites balles, etc.; leurs caractères distinctifs et usage.

Fusées pour artillerie à âme lisse, y comprises les fusées pour projectiles ordinaires, à diaphragme et pour mortier. Fusée à percussion de Pettman, pour artillerie de place et service de terre; leurs divers usages et applications.

Projectiles pleins et creux pour canons Palliser rayés; obus ordinaire et double; obus Sharpnell à segment de Boxer; obus à battre en brèche; boîte à balles; obus à étoile. Leurs usages et leurs avantages comparatifs.

Fusées pour les pièces rayées. Différentes fusées à durée variable pour les rayés se chargeant par la bouche et les rayés se chargeant par la culasse. Fusées des marques I, II du laboratoire royal. Fusée à concussion; fusée à intervalle de temps; fusée à percussion de Pettman, service de place; fusée commune à percussion, d'Armstrong. Courte description de ces fusées, avec diagrammes et sections; leurs usages et objets.

Roquettes: leur historique, usage, construction et traitement général.

Obturateur ordinaire; valet obturateur; leur historique, description et usage.

Valet de précaution.

Remplissage des obus et emmagasinage des obus remplis. Explosions prématurées et comment les prévenir.

Moyens d'enflammer la charge.—Description des diverses étoupilles; porte-feu; mèche incendiaire; étoupille.

ARTILLERIE À AME LISSE. Courte description des pièces encore en usage.

ARTILLERIE RAYÉE. Canons, obusiers, mortiers.

Classification: artillerie de montagne, de campagne, de siège, grosse artillerie.

Autre classification: rayée, se chargeant par la bouche.

Composition d'un train de siège.

Comparaison entre les canons se chargeant par la culasse et ceux qui se chargent par la bouche.

COURS OBLIGATOIRE.

2E CLASSE.—Coefficients, 1,500.

AFFUTS MILITAIRES—

Affûts de montagne, de campagne, de siège et de place.

Principes de construction.

Efforts divers sur un affût de canon; considérations d'après lesquelles on peut les réduire au minimum.

Construction des roues: (1) ancien modèle; (2) nouveau modèle ou roue de "Madras" et ses avantages.

Qu'entend-on par "tôle," "dégorgement," "chambre" et "découplement" des roues; nécessité de chacun de ces éléments.

Comparaison des affûts de bois et de fer.
Affût et avant-train d'une pièce de campagne.
Titre II, affût d'une pièce de 9 rayée, se chargeant par la bouche.
Caractères distinctifs des grands affûts.
Pose sur la plateforme.
Plateformes pour obusiers.
Maîtriser la compression du recul.
Affûts de place en bois; (1) fixes; (2) mobiles.
Plateformes de bois.
Affûts en fer, simples et doubles.
Affût en fer, fixe.
do en fonte (ancien modèle).
Plateformes en fer forgé; compresseur d'Elswich; tampon hydraulique.
Système de Moncrief.

Artillerie (théorie).—Principes généraux et résultats; les recherches subséquentes sont réservées pour le cours facultatif.

Objet des rainures, angle de la spirale, torsion des rainures, avantages de la torsion à pas constant et de la torsion elliptique.

Vitesse de rotation; comment on la mesure; considérations desquelles dépend la rotation.

Dérivation ou écart; comment on y obvie par le pointage.

Systèmes de rainures les plus usités, leurs avantages et leurs défauts. Diverses formes de rainures; des avantages des rainures, des tétons et des ailettes.

Soin et garde de l'artillerie et des magasins.

COURS FACULTATIF.

2me CLASSE—*Coefficient*, 1,000.

SECTION A.—Construction et effet des fusées à portée fixe et à percussion.

Principaux métaux employés dans la construction des pièces d'artillerie et des magasins. Leurs propriétés les plus importantes relativement à leur usage. Attention spéciale aux caractères distinctifs du fer forgé, de l'acier et des diverses sortes de fonte. Puddllage et autres procédés métallurgiques en usage à l'Arsenal Royal et ailleurs, en rapport avec les opérations militaires.

Histoire et construction des pièces d'artillerie, y comprises les pièces de bronze, de fonte et les canons de Woolwich. Explication détaillée de tous les procédés de la fabrication moderne telle que pratiquée à l'Arsenal Royal.

Essais du fer forgé; tubes d'acier avant l'alisage avec mention spéciale du trempage dans l'huile; finissage du tube après le trempage; finissage complet du canon.

Construction des affûts et propriétés physiques des bois les plus en usage, sans trop s'arrêter aux détails.

Manufacture des munitions et autres articles employés dans l'artillerie.. *Coefficient*, 400.

Section B. (Sladen's Principles of Gunnery).

Chapitre I.—Définitions des termes employés dans l'artillerie.

Chapitre II.—Relation entre les problèmes relatifs à "l'angle de la spirale" et à "la torsion des rainures." La vitesse de la rotation est déterminée par celle de la translation. "L'énergie" est due à la translation et à la rotation, en omettant la note aux pages 15, 16. Vitesse du recul sans tenir compte du poids de la gargousse et des considérations aux pages 18 et 19, qu'il faudra lire néanmoins pour noter les inexactitudes. Energie du recul sans tenir compte de la gargousse, comme ci-dessus. Omettre la table du major Kemmis.

Chapitre III.—Pression dans l'âme du canon.

Chapitre IV.—Travail fait par une charge de poudre; en omettant le tableau du travail et ses applications. "Facteur de l'effet." Vitesse ramenée à la bouche. Vitesse en omettant les détails aux pages 31, 32.

Chapitre V.—Résistance de l'air. Historique jusqu'aux expériences et aux conclusions de Bashforth. Calculs conduisant à l'équation $v = \frac{V}{1 + cVs}$ et aux tableaux du reste de la vitesse. Usage pratique de ces tables. Examiner aussi le tableau de K, page 48.

Chapitre VI.—Calcul des trajectoires; hauteur verticale et angle de descente. Omettre les pages 69 à 84.

Chapitre VII.—Dérivation des projectiles allongés. Voir aussi le manuel canadien d'artillerie.

Chapitre VIII.—Probabilité de feu.

Chapitre IX.—Pénétration des projectiles. Principes généraux, sans détails.

Annexe.—Connaissance générale des principes du chronographe de Le Boulenge; horloge et chronographe de pesanteur de Bashforth; chronographe électrique de Watkins; chronoscope à calibre de Nobles.. .... *Coefficient*, 500.

Section C.— (Traité de mécanique, 3me partie.)

Application des mathématiques aux pièces d'artillerie, y compris les moufles et palans; cries hydrauliques et autres. Vis de pointage; chèvre triangulaire, cisailles, grues, chariot porte-corps chèvre de Gibraltar, tensions sur la plateforme de traverse, etc.. *Coefficient*, 100.

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

SOMMAIRE DU COURS D'INSTRUCTION RELATIVE A L'ADMINISTRATION ET AU CODE MILITAIRE.

Coefficient.................................... 2,500

Troisième classe.

Coefficient total (cours obligatoire) 1,500

Administration militaire.	Examens........	850	900	1,500
	Notes.	50		
Code militaire.............	Examens........	550	600	
	Récitations et notes.	50		

ADMINISTRATION MILITAIRE.

Principes généraux de l'organisation des armées et lois spéciales relatives aux soldats.

Maintien de la discipline et ordre de la responsabilité.

Unités dans l'armée anglaise, depuis les compagnies, les troupes et batteries jusqu'au corps d'armée.

Effectif de l'armée anglaise.

Idée du système anglais pour le maintien d'une armée; recrutement, durée du service, etc. Comparaison entre l'enrôlement volontaire et l'enrôlement obligatoire, avantages et désavantages relatifs de chaque système. Règles de l'enrôlement. Comparaison entre le service de longue et de courte durée.

Réserve de l'armée anglaise; réserve de l'armée, réserve de la milice, forces auxiliaires. Force militaire de la Grande-Bretagne, solde, service des chirurgiens et des vétérinaires de l'armée.

Solde et allocations, indiquer brièvement comment le capitaine d'une compagnie doit tenir ses comptes.

Approvisionnements et transport en temps de paix: rations, quartiers, équipement, habillement, fosses d'aisance.

Esquisse des divers systèmes militaires: Empire allemand, France, Autriche, Russie, Italie, Etats-Unis, Canada, Suisse.

Nomination et promotion des officiers dans les différentes armées.

Organisation et répartition de l'état-major de l'armée anglaise. Etat-major appartenant aux diverses unités. Etat-major général prussien.

Travail de bureau et manière de conduire la correspondance officielle.

Conditions et principes de l'approvisionnement d'eau en temps de guerre.

Approvisionnement de munitions en campagne; quantités employées en cas de bataille.

Equipement de l'infanterie et de la cavalerie.

Rations.—Quantité d'aliments requise; carbone et nitrogène contenus dans les diverses sortes d'aliments; rations journalières pour homme et cheval, comment on les transporte et quantités requises par une armée en campagne.

Billets de logement pour les troupes, dépôts de fourrage et de rations, dépôts de chemins de fer. Système prussien d'approvisionnement.

Transports militaires.—Utiliser les moyens de transport par eau à l'intérieur, tels que rivières navigables, lacs, canaux; comparer ces moyens de transport aux chemins de fer. Usage des chemins de fer en temps de guerre, construction des chemins de fer militaires. Mérites relatifs du transport par bêtes de trait et par bêtes de somme, ainsi qu'à dos d'homme. Conditions d'un bon chariot militaire, mérites relatifs des véhicules à deux et à quatre roues.

Machines de traction.

Organisation du transport militaire. " Transport régimentaire " d'un bataillon, d'un régiment de cavalerie et d'une batterie d'artillerie.

Transport d'un corps d'armée par les soins du commissariat. Corps de service de l'armée. Calcul de la longueur de la route occupée par un transport militaire. Avantages du " transport général " par le système des diligences.

Chemins de fer.—Leur valeur et leur usage pour le transport des troupes et des approvisionnements; leur influence sur l'approvisionnement. Organisation requise pour le fonctionnement des chemins de fer. Personnel administratif et exécutif. Nombre de convois que l'on peut expédier dans un jour. Mettre les troupes sur le convoi; les faire quitter le convoi. Vitesse du trajet. Conditions d'une station de chemin de fer.

Dispositions à prendre pour protéger et maintenir les *lignes de communication* d'une armée en campagne.

Devoirs de l'inspecteur général, des commandants sur la ligne, des commandants aux stations, etc. Effectif requis pour défendre la ligne de communication.

Camps. Conditions militaires et sanitaires. Principes pour établir les camps. Espaces requis par les différentes unités. Formation des camps. Calcul de la quantité d'eau requise et dispositions pour se la procurer. Bivouacs, cantonnements, surface sur laquelle on peut développer les troupes; calcul de l'effectif que l'on peut cantonner dans une ville ou un district; dispositions à prendre pour cantonner les troupes

Marches.—Nombre de routes nécessaires pour une armée; vitesse de la marche; longueur des étapes. Dispositions à prendre pour la marche. Ordre de la marche à proximité et à distance de l'ennemi. Longueur de la colonne de route des divisions et de l'armée anglaises. Calcul de l'espace requis. Considérations limitant l'effectif des colonnes qui peuvent marcher sur une route. Marche en échelons. Ordres pour la marche.

Embarquement et débarquement.—Transports et navires à chargement. Comment et par qui noliser les navires. Bureaux de surveillance. Navires les plus convenables pour les troupes; tonnage requis. Dispositions intérieures des transports. Calcul du nombre d'hommes et de chevaux que l'on peut mettre à bord d'un navire. Opération de l'embarquement des troupes et des chevaux. Débarquement en présence de l'ennemi; ordres à cet effet. Choix des points de débarquement.

CODE MILITAIRE.

Comparaison entre le code militaire et le code civil.

Loi martiale comparée au code militaire ; quand on peut la proclamer et par quelle autorité.

Loi martiale telle qu'applicable aux officiers et aux soldats, aux provinces durant la guerre et à toute la société en cas d'insurrection. Enseignements à tirer du passé et opinion d'avocats éminents à ce sujet.

Historique sommaire du code militaire en Angleterre.

Articles de guerre proclamés en vertu des prérogatives de la couronne.

Circonstances qui ont consommé l'adoption de la première loi concernant les séditions (*Mutiny Act.*)

Tribunaux établis par la loi, cours de prérogative.

Code militaire en ce qui concerne la milice du Canada.

Aperçu de la loi concernant la discipline de l'armée.

Personnes sujettes au code militaire.

Maintien du bon ordre et de la discipline militaire, échelle de responsabilité.

Procédures relatives aux offenses commises. Emprisonnement militaire.

Pouvoirs de l'officier commandant, avec observations relatives aux punitions qu'il peut infliger.

Grand prévôt de l'armée.

Cours martiales.—Définition, mandats, convocation, composition, juridiction, ordre de réunion.

Echelle des punitions; quand on peut infliger des punitions spéciales et comment elles sont réglées.

Application spéciale de la loi aux officiers, sous-officiers et aux personnes qui n'appartiennent pas à l'armée.

Préliminaires du procès, enquête, avis donné à l'accusé.

Responsabilité, devoirs et privilèges des personnes qui composent la cour.

Témoins, juge, avocat, plaignant, prisonnier, interprète, président, membres.

Procédures, règles concernant les récusations, mise en accusation de l'accusé, règles pour les plaidoyers, interrogatoire des témoins, verdict, sentence, etc. Confirmation de la sentence, personnes ayant l'autorité de confirmer. Devoirs et pouvoirs de ces personnes. Personnes ayant droit de modifier la sentence après confirmation. Annulation des procédures, règlement des procédures.

Crimes.—Leur classification et punitions pour chacun. Crimes punissables seulement par la loi civile, avec les exceptions. Définitions de quelques termes légaux, avec explications.

Cours d'enquête.—Commissions royales, cours tenues en vertu de la loi, cours ordinaires d'enquête. Comment elles s'assemblent, devoirs des membres, ordre des procédures, pouvoirs, etc.

Preuve.—Règles générales de la preuve, *Res gestae* présomptions de la loi, présomptions tirées de la preuve, preuve par écrit et preuve secondaire, quand elles sont admissibles, etc., identification de l'écriture, preuves relatives à la moralité, aveux des accusés, dépositions, témoins, nombre requis, leur compétence, interrogotoire des témoins. Ordre des procédures d'une cour martiale générale, comment en tenir les minutes, etc., forme des procédures des cours d'enquête et des bureaux.

Ouvrages à étudier :—

Military Administration, by Major Douglas Jones, R. A.
Regulations and Orders for the Militia of Canada.
Notes on Military Law, by Major Douglas Jones, R. A.

Ouvrages à consulter : —

The Armies of Europe and Asia, by General Upton.
Sir Garnet Wolsebey's Soldier's Pocket Book.
Queen's Regulations and Orders for the Army.
Army Discipline and Regulation Act.
Regulations and Instructions for Encampments.
Army Circulars and General Orders.

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

SOMMAIRE DU COURS D'INSTRUCTION EN TACTIQUE ET STATÉGIE.

COEFFICIENT..............................1,500

Seconde classe.

Coefficient (cours obligatoire)..................1,500

Examens ....1,400 } 1,500
Notes. ....100 }

Signification de "la tactique" distinguée de "la stratégie."

Court exposé des changements qui ont eu lieu dans la tactique à diverses époques, y compris la tactique moderne telle que modifiée par les guerres les plus récentes et l'emploi des armes modernes.

Unités de tactique des différentes armes.

Fonctions et caractères généraux des différentes armes.

Temps et espace occupés aux marches et formations.

Principes de l'attaque et de la défense.

Moyens par lesquels les armées obtiennent la sécurité et les renseignements dans une halte ou pendant la marche:—

Avant-postes.—Objet, comment on les place, etc., de jour et de nuit, avant-postes de cavalerie et d'infanterie, distance du corps d'armée, infanterie et cavalerie combinées, emploi de l'artillerie.

Avant-gardes.—Infanterie et cavalerie de toutes armes, isolées et combinées.

Arrière-gardes.—Infanterie et cavalerie de toutes armes, isolées et combinées.

Reconnaissance de l'ennemi.—Différentes méthodes de la faire, patrouille d'infanterie et de cavalerie, reconnaissances.

Protection et reconnaissance par la cavalerie, en avant de l'armée.

Emploi tactique de l'infanterie dans l'action, attaque et défense.

Emploi tactique de la cavalerie dans l'action; attaque de cavalerie; service à pied de la cavalerie.

Emploi tactique de l'artillerie dans l'action; positions et objectif de l'artillerie, dans l'attaque et la défense.

Emploi tactique des trois armes combinées; dans l'attaque, la défense, la poursuite et la retraite.

Devoirs et responsabilités du commandant d'un corps mixte.

Marches.

Conditions d'une bonne position de défense.

Occupation du terrain.

Attaque et défense des positions prises délibérément.

Attaque et défense des rivières, des défilés, des villages, bois, escortes.

Explication des principes de la tactique par l'étude des batailles à diverses époques.

Première classe.

Coefficients (cours obligatoire): examens, 1,800; notes, 200; total, 2,000.

Stratégie offensive et défensive; avantages et désavantages de l'une et de l'autre.

Base d'opération; étendue, description, effets de la configuration et de la position; angulaires.

Choix de l'objectif et de la base des opérations.

Influences des bonnes communications, telles que bonnes routes, rivières navigables et chemins de fer, dans les opérations militaires; aussi le télégraphe.

Lignes d'opération; désavantages de plusieurs lignes; lignes indépendantes; avantages d'opérer par plusieurs routes.

Armées combinées opérant sur des bases divergentes et armées opérant sur des intérieures.

Armées interceptant les communications de l'ennemi.

Effets des opérations d'une armée sur un front parallèle à sa ligne de communications.

Avantages de forcer l'ennemi à se présenter de front à un mouvement de flanc.

Emploi des retards.

Forteresses considérées au point de vue stratégique.

Influence des obstacles, tels que chaînes de montagnes et rivières, sur les opérations offensives et défensives, lorsque leur direction générale est parallèle ou perpendiculaire à la ligne d'opérations.

Science de la stratégie expliquée par l'étude des campagnes à diverses époques.

Essais sur des sujets militaires.

Revue des cours d'administration et du code militaire.

Coefficients pour les examens (cours obligatoire) : Administration militaire, 600 ; code militaire, 400 ; total, 1,000.

Ouvrages à étudier :

Clery's Minor Tactics.
Hamley's Operations of War.
Infantry Field Exercises.
Notes on Tactics, etc., by Major Douglas Jones, R. A.

Ouvrages à consulter :

Home's Precis of Tactics.
Bognslawski's Campaigns of 1870-71.
Great Campaigns in Europe, by Major C. Adams.
Journal of the Royal United Service Institution.
R. A. and R. E. Institution Papers.
Cavalry Regulations.

ANNEXE F 5.

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

Sommaire du cours d'arpentage, de topographie militaire, de reconnaissance et d'astronomie pratique.

Coefficient........................ 6,000.

3ème classe (*Obligatoire.*)

Principes généraux de l'arpentage. Echelles ordinairement employées. Signes topographiques de convention. Différence entre les arpentages faits avec soin et les esquisses rapides pour des opérations militaires.

Chaînes en usage, méthode des arpentages à la chaîne, et tenue des notes. Problêmes, sur le terrain, relatifs aux arpentages à la chaîne. Trouver des courbes. Faire et rapporter un petit arpentage à la chaîne.

Principes des triangulations. Obliques. Forme du livre de notes. Usages de la boussole et du sextant et leurs avantages respectifs. Défauts de la boussole, comment on y remédie. Obliques tirées à la chaîne et à la boussole.

Faire et rapporter la triangulation au sextant et fixer les détails à l'aide de la boussole et au pas.

Différentes méthodes de représenter les talus et les collines. Usage des contours. Echelle des assises, niveau à air, clinomètre et leur usage.

Tracer les contours d'un arpentage.

Arpentages vérifiés à la boussole et au sextant.

Coefficients............ { Arpentages et dessins.................. 700
Examens................................. 700 }

2ème classe.—(Obligatoire.)

Ajustage et emploi du théodolite et de la lunette méridienne, triangulation et obliques à l'aide de ces instruments. Forme du livre de notes. Rapporter au méridien et aux coordonnées. Calculer les hauteurs et les distances.

Mesurer la base et faire la triangulation au théodolite, calculer tous les côtés d'un triangle et rapporter l'arpentage. Remplir les détails à l'aide de la planchette. Vérifier un arpentage à la chaîne.

Principes du nivellement. Corrections à faire pour la courbure et la réfraction. Ajustage et emploi des niveaux à air et en Y.

Tirer une oblique à la chaîne et au théodolite, en nivelant.

Courtes conférences sur le tracé des chemins de fer et des courbes. Copies de modèles, au crayon et à l'encre.

Faire une esquisse sans instruments.

Arpentages sur la glace et dans les régions boisées.

Principes généraux d'astronomie. Temps du lieu, latitude et longitude. Former les lettres pour les signaux. Prendre les hauteurs à l'aide du sextant et de l'horizon artificiel. Corrections appliquées à une hauteur. Trouver la latitude à l'aide du sextant ou du théodolite; hauteur méridienne du soleil ou d'une étoile, particulièrement l'étoile polaire. Calcul des angles. Trouver le méridien par les hauteurs égales d'une étoile.

Coefficients.................. { Arpentages et planches.. 800
Examens........................ 800 }

Total...... 160

RECONNAISSANCES.

Principes généraux des reconnaissances. Leur usage pour compléter les cartes des opérations militaires. Différentes espèces de reconnaissances.

Faire la reconnaissance d'une route.

Faire la reconnaissance (par sections) d'une position de défense.

Reconnaissance rapide d'une étendue de pays.

Faire une reconnaissance rapide d'une route, avec rapport militaire à ce sujet.

Coefficient pour les reconnaissances............ 700

1ère classe (Obligatoire.)

Reconnaissances des villes, des camps, des rivières, des points, des régions montagneuses.

Faire une reconnaissance soignée d'une position de défense, avec rapport à ce sujet.

Défendre cette position avec un effectif donné.

Reconnaissance d'un emplacement de camp.

Une ou deux reconnaissances rapides d'un terrain.

Combiner les plans de reconnaissances faites par différents individus.

Coefficients pour les reconnaissances 800

1ère classe (Facultative.)

Ajustage et emploi des grands théodolites; nouveaux exercices avec le théodolite et le niveau; usage du théodolite pour mesurer les bases et tracer les sections; calculer les hauteurs à l'aide du baromètre anéroïde et du point d'ébullition; calculer les coordonnées à partir d'une oblique.

Mesurage exact des bases et triangulation sur une grande échelle ; lignes de compensation ; corrections diverses à la triangulation pour l'excédant sphérique, etc., base de vérification ; configuration de la terre, comment on la détermine ; mesurer un arc de méridien ; convergence des méridiens ; tracer les limites des townships, etc., calcul des erreurs probables.

Suite de l'astronomie pratique ; différentes espèces de temps ; convertir le temps moyen en temps sidéral, et *vice versâ ;* déterminer le point où une étoile se trouvera sur le méridien ; trouver le méridien par la plus grande élongation d'une étoile circumpolaire ; trouver le temps du lieu et la longitude par la hauteur et l'angle horaire d'un corps céleste ; trouver les variations de la boussole par une amplitude et par une azimuth.

Interpolation par 1ère et 2ème différences.

Description d'un télescope portatif des passages ; son emploi pour corriger l'horloge d'après les passages ; trouver la latitude par les passages des étoiles sur le méridien principal et les longitudes par la position de la lune ; étoiles culminantes ; phases de la lune.

Coefficient (pour examens facultatifs).................. 1,500

ANNEXE F 6.

COLLÈGE ROYAL MILITAIRE DU CANADA.

PROGRAMME DES COURS DE DESSIN LINÉAIRE ET DE GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE.

Coefficients.—Dessin linéaire, cours obligatoire, 600 ; cours facultatif, 500 ; géométrie descriptive, cours obligatoire, 400 ; cours facultatif, 2,500.

Les cours de dessin linéaire et de géographie descriptive sont divisés en deux parties : obligatoire et facultative.

Ouvrages à étudier.—Pour la partie obligatoire des cours et pour la partie facultative du cours de dessin linéaire, on n'emploie pas d'auteurs, mais on a recours aux notes écrites. Le traité de géométrie descriptive employé dans le cours facultatif est le suivant : " *Practical Geometry and Engineering drawing,*" *by G. S. Clarke, Lieut. R. E.*

Aperçu des cours.—Dessin linéaire. On n'essaiera que des constructions simples dans le cours obligatoire ; celles du cours facultatif seront plus difficiles. L'intention de tout le cours est d'enseigner aux élèves à faire aisément, avec l'instrument, des dessins exacts et clairs.

Géométrie descriptive.—Le cours obligatoire comprend les problèmes faciles nécessaires pour la fortification. Le cours facultatif comprend les parties les plus difficiles de cette science qui sont en usage dans le génie civil.

Méthode d'enseignement.—L'enseignement est donné dans des conférences ou des leçons particulières. Chaque cadet devra prendre des notes copieuses sur les conférences données dans la partie obligatoire des deux cours et dans la partie facultive du cours de dessin linéaire. Les conférences des cours facultatifs de géométrie descriptive consisteront en explications de l'auteur sus-mentionné et le professeur pourra y faire des additions dont les élèves devront prendre des notes copieuses. Les cadets devront, en outre, exécuter de nombreuses planches et exercices.

Le cours de dessin linéaire (obligatoire et facultatif) sera étudié dans la 4ème classe et le cours obligatoire de géométrie descriptive dans les premiers six mois de la 3ème classe. Le cours facultatif de géométrie descriptive sera commencé dans la 3ème classe et continué dans la 2ème.

Voici le programme détaillé des cours de chaque classe. (Les détails complets ne sont donnés que quand il n'y a pas d'auteur à consulter.)

PROGRAMME DÉTAILLÉ—CLASSE IV—DESSIN LINÉAIRE—(OBLIGATOIRE).

Sujets.—Règles générales concernant l'usage des instruments, construction et usage des échelles de comparaison et proportionnelles et des verniers. Explication des problèmes indiqués par les planches.

Notes copieuses sur tous les sujets ci-dessus.

Planches—Voici la liste des planches :

I. Planche générale.

II. Diviser en deux parties égales une ligne droite finie. Tirer des perpendiculaires et des parallèles à une ligne droite donnée.

III. Diviser en deux parties égales un angle donné. Tirer par un point donné, une ligne droite qui passe pour le point d'intersection de deux lignes droites données, cette intersection étant inaccessible. Rapporter un angle au moyen d'un tableau des cordes. Rapporter un angle égal à un angle donné. Diviser en *n* parties égales une ligne droite finie.

IV. Echelles ordinaires.

V. Echelles proportionnelles.

VI. Verniers.

VII. Tracer un cercle, étant donné son rayon et deux points par lesquels il doit passer. Tracer un cercle passant par trois points donnés. Inscrire un cercle dans un triangle donné. Tracer un segment de cercle sous-tendu par une corde donnée et mesurant un angle donné.

VIII. Tirer une tangente à un cercle donné. Tirer une tangente à deux cercles donnés. Tracer des cercles tangents à des lignes droites données, conditions diverses.

IX. Tracer des cercles tangents à des cercles donnés, à des lignes droites données, conditions diverses.

X. Trouver une troisième, une quatrième, ou une moyenne proportionnelle à des lignes droites finies. Diviser une ligne droite finie en raison extrême et moyenne.

XI. Tracer des triangles dans diverses conditions données. Réduire une figure rectiligne irrégulière à un triangle de superficie égale.

XII. Inscrire un carré, un pentagone ou un hexagone régulier dans un cercle donné. Tracer les mêmes polygones réguliers, étant donnée la longueur du côté.

XIII. Inscrire dans un cercle un polygone régulier d'un nombre quelconque de côtés. Tracer un polygone régulier d'un nombre quelconque de côtés, étant donnée la longueur du côté. Circonscrire à un cercle donné un polygone régulier d'un nombre quelconque de côtés. Tracer une figure semblable à une figure irrégulière, étant donné le rapport entre les côtés.

XIV. Trouver $\sqrt{2}$, $\sqrt{3}$, etc., $\sqrt{\frac{1}{2}}$, $\sqrt{\frac{1}{3}}$, etc., d'une ligne droite finie. Tracer des figures rectilignes d'une surface donnée.

XV. Tracer une ellipse, étant donnés le grand axe et le petit axe. Tracer une ellipse, étant donnés les diamètres conjugués. Tirer une tangente à une ellipse. Tirer une normale à une ellipse.

Exercices—Divers exercices pour apprendre l'usage des instruments. Lavis.

Sujets de chaque examen, décembre.—Depuis le commencement jusqu'à la planche VII. Mars.—De la planche VIII à la planche XV. Juin.—Tout le cours.

Coefficients—Pour travail durant le terme			260
"	Pour examens, décembre		60
"	"	mars	60
"	"	juin	110
	Total		500

DESSIN LINÉAIRE (FACULTATIF).

Sujets. Explication des problèmes indiqués par les planches.

Notes copieuses sur les explications précédentes.

Planches.—Voici la liste des planches:

XVI. Tracer une parabole. Tracer une tangente à une parabole. Tracer une hyperbole. Tracer une tangente à une hyperbole.

XVII. Tracer diverses courbes.
XVIII. Copier un dessin.
XIX. " "
XX. " "

Les dessins des planches XVIII, XIX et XX, consisteront surtout en parties de machines et seront quelquefois coloriés.

Exercices.—Néant.

Sujets de chaque examen.—Il n'y aura qu'un examen, en juin, dans lequel seront posés les problèmes du cours obligatoire et du cours facultatif.

Coefficients—Pour travail durant le terme	....	260
" Pour l'examen de juin	....	240
Total	....	500

Classe III.—Géométrie descriptive (obligatoire).

Sujets.—Objet de la géométrie descriptive. Nécessité de quelques moyens de représenter, sur une feuille de papier, les points, les lignes, les plans, etc., situés dans l'espace. Explication des deux méthodes employées dans ce but, savoir, méthode des deux plans et méthode des projections. Raisons pour lesquelles la méthode des projections convient mieux aux fortifications. (N.B. Par suite, les problèmes du cours obligatoire seront résolus par la méthode des projections.)

Définition des termes suivants :—Plan de projection, projecteur, plan projetant d'une ligne droite, ligne de terre, projection d'un point ou d'une ligne droite, plan, élévation, perspective, unité, projection d'un point, plan figuré d'un point ou d'une ligne droite, horizon, inclinaison d'un plan, ligne de descente rapide, tracé d'une ligne droite, d'un plan, projection du contour d'un angle plan, inclinaison d'une ligne droite sur un plan, angle de deux plans, définition ordinaire de l'inclinaison d'une ligne droite, inclinaison d'un plan.

Notation.

Enoncé seulement des théorèmes de géométrie dans l'espace nécessaire pour la continuation de cette étude.

Démonstration et corollaires des théorèmes suivants :

I Le plan (ou élévation) d'un point quelconque est formé par une ligne droite faisant angle droit avec la ligne de terre.

II. La distance de l'élévation d'un point quelconque de la ligne de terre est égale à la différence de niveau entre ce point et le plan horizontal contenant la ligne de terre.

III. La longueur de la projection d'une ligne droite finie sur un plan est égale à la longueur de cette ligne droite multipliée par le cosinus de l'angle d'inclinaison de la ligne droite sur le plan.

Problèmes élémentaires—1 *à* 23.

1. Trouver l'élévation d'un point sur une ligne de terre donnée, à partir de son plan figuré.

2. Trouver l'élévation d'une ligne droite donnée sur une ligne de terre quelconque. Corollaires : (*a*) Trouver la longueur d'une ligne droite donnée. (*b*) Trouver l'inclinaison d'une ligne droite donnée.

3. Trouver le plan figuré d'une ligne droite donnée : (*a*) L'angle d'inclinaison. (*b*) La distance et la différence de niveau entre deux points.

4. Trouver la trace verticale d'un plan sur une ligne de terre parallèle.
Corollaire. Trouver l'angle d'inclinaison d'un plan donné.

5. Trouver l'échelle de pente d'un plan d'une inclinaison donnée.
Points remplissant certaines conditions.

6. Trouver les conditions pour qu'un point se trouve sur une ligne droite donnée.

7. Trouver les conditions pour qu'un point se trouve dans un plan donné.

8. Trouver les conditions pour qu'une ligne droite passe par un point donné.

9. Trouver les conditions pour qu'une ligne droite soit parallèle à une ligne droite donnée.

10. Trouver les conditions pour qu'une ligne droite se trouve dans un plan donné.

11. Trouver les conditions pour qu'une ligne droite soit parallèle à un plan donné.

12. Trouver les conditions pour qu'une ligne droite soit perpendiculaire à une ligne droite donnée.

13. Trouver les conditions pour qu'une ligne droite soit perpendiculaire à un plan donné.

14. Trouver les conditions pour qu'une ligne droite passe par un point donné à une inclinaison donnée.

Plans remplissant certaines conditions.

15. Trouver les conditions pour qu'un plan passe par un point donné.

16. Trouver les conditions pour qu'un plan passe par un point donné ou contienne une ligne droite donnée.

17. Trouver les conditions pour qu'un plan soit parallèle à un plan donné.

18 Trouver les conditions pour qu'un plan soit parallèle à une ligne droite donnée.

19. Trouver les conditions pour qu'un plan soit perpendiculaire à une ligne droite donnée.

20. Trouver les conditions pour qu'un plan soit perpendiculaire à un plan donné.

21. Trouver les conditions pour qu'un plan passant par un point donné, ait une inclinaison donnée.

Manière de construire ou de représenter les figures planes sous leur forme véritable :

22. En calculant les longueurs des côtés et des diagonales.

23. En les rabattant dans le plan horizontal.

Combinaison des méthodes ci-dessus pour résoudre les problèmes suivants, de 24 à 43.

24. Tracer une ligne droite d'une inclinaison donnée, située dans un plan donné et parallèle à un plan donné.

25. Tracer une ligne droite passant par un point donné et perpendiculaire à un point donné.

26. Trouver un plan passant par trois points donnés. Corollaire. Trouver un plan qui passe par deux lignes droites qui se coupent.

27. Trouver un plan d'une inclinaison donnée, contenant une ligne droite donnée et parallèle à une ligne droite donnée.

28. Trouver un plan contenant une ligne droite donnée et perpendiculaire à un plan donné.

Problèmes relatifs aux intersections.

29. S'assurer si deux lignes se coupent.

30. Trouver l'intersection de deux plans donnés.

31. Trouver l'intersection d'une ligne droite et d'un plan.

Problèmes relatifs aux mesures.

32. Mesurer l'angle compris entre deux lignes droites qui se coupent.

33. Mesurer l'angle d'inclinaison d'une ligne droite sur un plan.

34. Mesurer l'angle de deux plans.

35. Mesurer la distance entre deux lignes droites parallèles.

36. Mesurer la distance entre deux plans parallèles.

Problèmes sur le terrain.

37. Trouver le plan d'une route d'une inclinaison uniforme donnée et conduisant sur le versant d'une hauteur.

38. Trouver l'intersection d'une ligne droite et d'un terrain indiqué par ses contours.

39. Trouver l'intersection d'un plan et d'un terrain indiqué par ses contours.

40. Déterminer un plan contenant une ligne droite donnée et tangent à une hauteur.
41. Déterminer un plan contenant un point donné et tangent à deux hauteurs.
42. Trouver la hauteur qui commande le mieux un point donné.
43. Trouver les plans exposés d'une construction.
(*a*) Plans exposés à partir d'une hauteur.
(*b*) Plans exposés à partir de deux hauteurs.
Notes copieuses sur tous les sujets qui précèdent.
Planches—Voici les sujets des planches :
I. Problèmes divers.
II. Problèmes divers.
III. Contours.
IV. Problèmes relatifs au terrain.
Exercices—Nombreux problèmes au crayon, avec solutions expliquées par écrit.
Sujets d'examen—Décembre—Du commencement jusqu'au problème 36 inclusivement. Mars—Tout le cours. Juin—Tout le cours et revue du cours obligatoire de dessin linéaire.

	Coefficients.
Pour travail durant le cours	200
Pour les examens	
Décembre	50
Mars	50
Juin (100 D. L. + 100 D. L.)	200
Total	500

GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE.—(COURS FACULTATIF.)

Sujets—Définitions des termes requis dans l'emploi de la méthode de deux plans de projection. (Clarke, p. 13, 16 et 21.)
Notation. (Clarke, p. 13 et notes.)
Théorèmes. (Clarke, théorèmes 1 à 26.)
Problèmes élémentaires—Application de la méthode des deux plans aux problèmes élémentaires du cours obligatoire. Résoudre les problèmes suivants par les deux méthodes :
44. Trouver les conditions pour qu'une ligne droite passant par un point donné sur une ligne droite donnée, fasse un angle donné avec cette ligne droite.
45. Trouver les conditions pour qu'une ligne droite passant par un point donné, fasse un angle donné avec un angle donné.
46. Trouver la condition pour qu'un plan passe par un point donné sur une ligne droite donnée, en faisant un angle donné avec cette ligne droite.
47. Trouver la condition pour qu'un plan passe par un point donné et fasse un angle donné avec un autre plan donné.
48. Trouver les traces horizontales et verticales d'un cône, étant donnée la position de son axe. (Ce problème est nécessaire pour la solution des problèmes 44 à 48.)
Application des problèmes ci-dessus à la solution des problèmes relatifs aux lignes droites et aux plans et à la projection des figures planes. (Clarke, chapitre II et III.)
Projections sur un plan ; méthode des deux plans ; rabattements. (Notes.)
Notes copieuses—sur les questions qui ne se trouvent pas dans l'auteur.
Planches—voici la liste des planches :—
V. Problèmes relatifs aux lignes droites et aux plans.
VI. Problèmes relatifs aux figures rectilignes planes.
VII. Problèmes relatifs aux courbes planes.
Exercices—Problèmes divers résolus au crayon.
Sujets de chaque examen.—Il n'y aura qu'un examen, au mois de juin il comprendra toutes les matières du cours.

	Coefficients.
Pour travail durant le cours	500
Pour l'examen, juin	500
Total	1,000

9—24

GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE—2ÈME CLASSE (FACULTATIVE.)

Sujets.—Projections des solides. (Clarke, chapitre V.) Description des solides les plus en usage. Projections des solides dans des positions simples. Démontrer que, quelles que soient les données, le problème se réduit au suivant : Trouver les projections d'un solide, étant donné le plan d'une de ses forces et la position d'une arête située dans le plan ; solution de ce problème et arriver ainsi à la projection des solides dans une position quelconque. (Notes.) Projection des cylindres droits et des cônes. (*a.*) Etant donnée la position de l'axe. (*b.*) Etant donnée l'inclinaison du plan de base. Projection des hélices tracées sur les cylindres droits et les cônes ; en déduire la projection des vis ordinaires. Contours des solides. (Note.)

Section des solides a des plans. (Clarke, chapitre VI.)

Interpénétration des solides. (Clarke, chapitre VII.)

Développement des solides. (Clarke, chapitre VII.)

Plans tangents à des surfaces telles que sphères, cônes, cylindres, surfaces de révolution. (Clarke, chapitre VIII.)

Projection des surfaces courbes tangentes entre elles. (Note.)

Détermination des ombres. (Clarke, chapitre IX.)

Déterminer quelles faces d'un corps limité par des plans sont dans l'ombre et quelles faces exposées à la lumière. (Note.)

Projection isométrique. (Clarke, chapitre XI.)

Projection perspective.—Définition et usage.

Définition des termes suivants: Objet, sommet.

Plan de projection.—Démontrer que l'on peut obtenir la projection perspective d'un point quelconque au moyen de ses projections orthographiques, et en déduire la projection perspective d'un objet dans une position quelconque, au moyen de ses projections orthographiques. Changement de méthode dans le cas spécial où il y a des systèmes de lignes parallèles. Point de fuite. Comparaison de cette méthode avec la méthode ordinaire. (Notes.)

Notes copieuses—sur les questions qui ne sont indiquées dans l'auteur.

Planches—Voici la liste des planches :

VIII. Interpénétration des solides.

IX. Ombres.

X. Projection isométrique.

XI. Projection perspective.

Exercices.—Problèmes divers, résolus par la projection simple ou la méthode des deux plans.

Sujets de chaque examen. Décembre.

Projection des solides. Mars—Section des solides par les plans. Interpénétration des solides. Développement des surfaces. Juin—Tout le cours de géométrie descriptive.

	Coefficients.
Pour travail durant le cours	700
Pour l'examen—	
Décembre	150
Mars	150
Juin	500
	1,500

ANNEXE F 7.

COLLEGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

SOMMAIRE DU COURS DE FRANÇAIS.

Coefficient...... 3,000.

4ème classe.

Coefficients (cours obligatoire)....	500	Examens	200
		Notes et récitations....	300

3ème classe.

Coefficients (cours obligatoire)....	600	Examens	250
		Notes et récitations	350

2ème classe.

Coefficients (cours obligatoire)....	800	Examens	350
		Notes et récitations . ..	450

1ère classe.

Coefficients (cours obligatoire)....	1,100	Examens.	500
		Notes et récitations	600

Grammaire, lecture, dictée ; exercices de traduction de l'anglais en français et *vice versâ ;* conversation ; usage du vocabulaire ; comparaison des idiotismes anglais et français les plus usités.

Les exercices sont d'une difficulté graduelle, suivant la capacité des élèves.

Dès le début, on attachera la plus grande importance à la connaissance et à la bonne prononciation des phrases les plus usitées dans la conversation.

On donne aussi un cours complet de littérature française pour les élèves qui comprennent suffisamment le français.

Auteurs en usage :

1. *Contanseau, French Dictionary.*
2. " " *Grammar.*
3. *Classiques français, Gustave Masson.*
4. *Horace, Corneille.*
5. *Cinna* "
6. *Les Ecrivains militaires de la France, Karcher.*
7. *Histoire de Charles XII, par Voltaire.*
8. *Frederick the Great, by Lord Macaulay.*
9. *Le Page's " French Master for beginners."*
10. do " *Petit lecteur des collèges."*
11. do " *Juvenile Treasury of French conversation."*

ANNEXE F 8.

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

PROGRAMME DU COURS ALLEMAND.

Coefficient.. 3,000

4ème classe.

Coefficients (cours facultatif)...... 500 { Examens .... 375 / Notes et récitations.. 125

3ème classe.

Coefficients (cours facultatif)...... 600 { Examens .... 450 / Notes et récitations.. 150

2ème classe.

Coefficients (cours facultatif)...... 800 { Examens .... 600 / Notes et récitations.. 200

1ère classe.

Coefficients (cours facultatif) .. 1,100 { Examens...... .... 800 / Notes et récitations.. 300

Grammaire; lecture; exercices de traduction de l'allemand en anglais; conversation allemande; construction des phrases allemandes; examen critique des auteurs lus; conférence sur la philologie de l'allemand.

Auteurs en usage :
Otto's Conversation Grammar and Exercises.
Kramer's German Dictionary.
" *Das Iahr*, 1813," (*Clarendon Series*).
Schiller's Wilholm Tell.
Goethe's Egmont.

ANNEXE F. 9.

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

SOMMAIRE DU COURS DE CHIMIE.

Coefficient.. 2,500

2ème classe (obligatoire).

Principes généraux—constitution de la matière.
Matière—simple et composée.
Eléments et leur classification.
Etat solide, liquide et gazeux de la matière.
Rapport du volume d'un gaz à la température et à la pression.
Affinité chimique—combinaisons chimiques et mélange mécanique—solution.
Lois de combinaison par le poids et le volume.
Nombres équivalents et atomiques—théorie des atomes.
Notation et nomenclature chimiques.

Usage des formules et équations.
Métalloïdes—à l'effet naturel—modes de préparations.
Oxygène—Ozone—Anhydres—Acides—Bases.
Hydrogène—Eau—Analyse et synthèse de l'eau. Types moléculaires.
Nitrogène—Atmosphère—Diffusion des gaz.
Oxydes de nitrogène—Acide nitrique—Ammoniaque—Carbone—monoxyde et dioxyde.
Silice—Silicates—Verre soufflé.
Principaux composés de l'hydrogène et du carbone.
Fabrication du gaz de houille. Nature de la combustion—Structure de la flamme.
Effets de la flamme pour oxider, réduire et illuminer. Chimie des combustibles.
Soufre—Acide sulfureux—Fabrication de l'acide sulfurique—Hydrogène sulfuré, etc.
Poudre à canon—chimie de sa fabrication; explosion.—Préparation des ingrédients. Produits gazeux. Calcul de la force de la poudre à canon.
Fulmi-coton. Théorie des explosions. Nitro-glycérine. Fulminate.
Coefficients pour la chimie :

2ème classe.

	Cours obligatoire.
Notes et récitations	100
Examens	400

1ère classe (facultative).

Chlore, brome et iode.—Théorie du blanchiment. Acide hydrochlorique.
Fluor et acide hydrofluorique.
Phosphore—ses principaux composés avec l'hydrogène et l'oxygène. Théorie des acides—à une, deux et trois bases.
Métaux—Caractères généraux—à l'état naturel.
Alliages—Classification des métaux—Principaux procédés métallurgiques.
Propriétés générales des oxydes, hydrates, sulfites, chlorures, carbonates, sulfates, nitrates, silicates.
Potassium—Nitre—Chlorate de potasse.
Sodium—Manufacture de carbonate de soude.
Barium, strontium et calcium, mortiers, ciments,—gypse.
Magnesium, aluminium, glaise, porcelaine, verre.
Fer, fonte, fer forgé, acier.
Manganèse, cobalt, nickel, chrome.
Zinc, cadmium, plomb, manufacture de blanc de plomb.
Cuivre, mercure, amalgames, étain, arsenic, antimoine.
Argent, or, platine.
Principaux composés des métaux, avec éléments métalliques de fer.
Sels métalliques—théorie des sels.
Théorie de l'analyse du spectre.
Principes de chimie organique.
Classification des composés organiques, basée sur les propriétés atomiques du carbone.
Auteurs en usage : "Bloxam's Chemistry, inorganic and organic."
Chimie pratique : Analyse sous le rapport de la qualité. Usage du chalumeau. Réactions de la flamme. Analyse de la poudre à canon.
Auteur en usage : "Bloxam's Laboratory Teaching."
Coefficients pour la chimie :

1ère classe :

	Cours facultatif.
Notes et récitations	200
Laboratoire	400
Examens	1,200

ANNEXE F. 10.

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

SOMMAIRE DU COURS DE PHYSIQUE EXPÉRIMENTALE.

Coefficient........................ 2,500

2me classe.—Cours élémentaire.—Obligatoire.

Constitution de la matière. Condition physique de la matière. Unités de mesure. Système métrique. Lois du mouvement. Forces atomiques et moléculaires.

Variétés de l'énergie ; conservation de l'énergie.

Ondulations, sens, vibrations des corps sonores. Température, dilatation des solides, liquides et gaz par la chaleur, changements d'état et autres effets de la chaleur, conductibilité et connexité, chaleur spécifique, chaleur latente, équivalent mécanique de la chaleur.

Energie de rayonnement, sa nature et ses rapports avec les autres formes d'énergie; réflection et réfraction de la lumière, instruments d'optique simples; dissémination à l'aide du prisme, rayonnement et absorption de la lumière.

Electricité et magnétisme, développement et mesure de l'électricité, induction électrique, machines électriques.

Magnétisme, batteries voltaïques, action réciproque des aimants et des courants, induction voltaïque, effets du courant électrique.

Rapports des différentes formes d'énergie.

Auteur en usage.—"Balfour Stewart's Elementary Physics."

N.-B.—Le cours volontaire comprend une étude plus détaillée des sujets précédents.

COEFFICIENTS POUR LA PHYSIQUE.

2ème classe.

	Cours obligatoire.	Cours volontaire.
Notes et récitations........................	200	......
Examens..	400	200

1re classe—(obligatoire).

Propriétés générales et conditions physiques de la matière. Théorie de la constitution de la matière. Gravitation. Forces moléculaires et atomiques.

Capillarité, endosmose, diffusion.

Propriété des gaz, atmosphère, baromètre, force élastique des gaz et manière de les mesurer. Appareils basés sur les propriétés de l'air.

Son.—Production, propagation et réflexion du son, mesurage des vibrations, vibrations de cordes tendues, colonnes d'air, tiges, plaques et membranes.

Théorie physique de la musique.

Chaleur.—Dilatation des solides, des liquides et des gaz. Thermomètres. Changement de l'état physique et phénomènes qui s'y rattachent. Conduction ou radiation de la chaleur. Calorimètre. Machine à vapeur. Théorie de la chaleur. Equivalent mécanique de la chaleur.

Lumière.—Transmission, vitesse et intensité de la lumière. Réflexion et réfraction de la lumière. Miroirs et lentilles; instruments d'optique; l'œil.

Dispersion, achromatisme, interférence, polarisation, phosphorescence.

Magnétisme.—L'aimant et ses propriétés. Magnétisme terrestre. La boussole. Déclinaison et inclinaison. Loi des attractions et répulsions magnétiques. Magnétisation.

Electricité.—Notions fondamentales. Développement de l'électricité. Lois quotitatives de l'action électrique. Potentielle et capacité. Electricité produite. Machines électriques. Condensation de l'électricité.

Pile de Volta.—Découvrir et mesurer les courants voltaïques. Effets du courant. Electro-dynamique. Action mutuelle des courants. Magnétisation par les courants. L'induction voltaïque. Télégraphe.

La lumière électrique. Thermo-électricité. Constants électriques. Electricité animale. Aperçus de la météorologie et de la climatologie.

Auteur en usage :—" Elementary Physics," (9me édition).

COEFFICIENTS POUR LA PHYSIQUE.

1re classe.

	Cours obligatoire.	Cours volontaire.
Notes et récitations	200	....
Examens	830	800

ANNEXE F 11.

COLLEGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

SOMMAIRE DU COURS DE GÉOLOGIE.

Coefficient 1,000

1re classe—(facultative.)

Caractères généraux de la configuration de la terre. Distribution de l'eau et de la terre. Système des mouvements atmosphériques et océaniques.

Charpente rocheuse du globe. Minéraux constituant les rochers. Structure et dispositions des masses de rochers.

Roches dans l'ordre de leur formation et événements contemporains dans l'histoire géologique. Flore. Faune. Progrès géographique. Progrès de la vie.

Effet de la vie sur la croute de la terre, de l'atmosphère, de l'eau, de la chaleur, des glaciers, des tremblements de terre, etc.

Géologie pratique. Méthode de recherche. Mesurage. Emploi du clinomètre et du polariscope.

Auteur en usage :—" Dana's Manual of Geology (third edition)."

MINÉRALOGIE.

1re classe—(facultative.)

Caractères généraux des minéraux.

Cristallisation. Système de cristallisation en détail. Clivage. Dimorphisme. Mesurage des angles. Agrégats cristallins.

Propriétés physiques et chimiques des minéraux. Action des acides, chalumeaux, etc.

Classification des minéraux. Description des minéraux en détail. Minerais. Composition chimique des minéraux.

Méthodes de détermination des minéraux.

Auteur en usage :—" Dana's Manual of Mineralogy and Lithology (third edition)."

Coefficients pour la géologie et la minéralogie.

1re classe.

	Cours facultatif.
Notes et récitations	200
Examens	800

ANNEXE F 12.

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

SOMMAIRE DES COURS DE DÉSSIN A MAIN LEVÉE ET DE PEINTURE.

4ME CLASSE—OBLIGATOIRE—COEFFICIENT, 300

Dessin d'après le modèle et la bosse	Examen	100
	Travail du cours.	200

3ME CLASSE—OBLIGATOIRE—COEFFICIENT, 400

Dessin d'après le modèle et la bosse........	Examen	150
	Travail du cours	250

COURS FACULTATIF—COEFFICIENT, 100

Peinture d'après le modèle et la bosse.—Travail du cours....... 100

2ME CLASSE—OBLIGATOIRE—COEFFICIENT, 800

Dessin d'ap. le modèle, la bosse et la nature.	Examen	100
	Travail du cours.	400
Peinture, copies..................................	Examen	50
	Travail du cours.	250

COURS FACULTATIF—COEFFICIENT, 300

Dessin d'après le modèle, la bosse et d'après nature......	200
Peinture do do do	100

1RE CLASSE—OBLIGATOIRE—COEFFICIENT, 1,100

Dessin d'après la bosse et d'ap. nature,......	Examen..........	100
	Travail du cours	500
Peinture d'après le modèle	Examen	100
	Travail du cours	400

COURS FACULTATIF—COEFFICIENT, 500

Dessin d'après la bosse et d'après nature—Travail du cours......	200
Peinture do do do do do	300

SOMMAIRE DU COURS DE DESSIN À MAIN LEVÉE.—OBLIGATOIRE ET FACULTATIF.

1*er degré.*

Cours préliminaires de perspective pratique et détails d'architecture.
Ebauches à main levée d'après des modèles d'ornement, bosse et modèles.
Esquisse d'objets et ornements d'après la bosse et les modèles.
Ombres, d'après modèles.
Ombres, d'après la bosse.
Esquisses dans un temps donné et de mémoire.
Dessin de la figure humaine et de formes animales d'après copies. (Ebauches.)
Dessin de fleurs, feuillages et paysages, détail d'après nature.

2*me degré.*

Etudes de styles historiques d'ornement et dessin appliqué.

Dessiner, dans un temps donné, les os et les muscles dans les contours d'une figure antique.

Dessiner la figure humaine et des formes animales d'après la bosse.

Peindre d'après tableaux et d'après des moules en monochromes et couleur.

Peindre directement d'après nature, à l'aquarelle ou à l'huile, des fleurs ou la nature morte, des paysages et des vues de bâtiments.

Ce degré doit embrasser une connaissance générale des principes et de la pratique de l'art, c'est-à-dire les compositions de la lumière et de l'ombre, la science des couleurs et les principes du coloris harmonieux.

3me degré.

Peindre la figure humaine ou des animaux à l'aquarelle ou à l'huile, d'après le modèle et d'après nature.

Etudes.

Auteurs en usages:

Burchett's Perspective.
Bonomi's Proportions of the Human Figure.
Redgrave's Catechism on Colour.
Warren's Artistic Anatomy of the Human Figure.
do do of the Horse.
Merrifield's Manual of Light and Shade with reference to Model Drawing.

ANNEXE F 13.

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

GÉNIE CIVIL.

SOMMAIRE DU COURS ET RÉPARTITION DES COEFFICIENTS.

Coefficient total.......... 5,400.

GÉNIE CIVIL ET ARCHITECTURE.

SECTION I.—*Nature, production et usage des matériaux de construction.*

Coefficients............................ 1,900.

SOUS-SECTION A.	Matériaux, description, procédés	Coefficient	Examen............400
B.	Force des matériaux..............	Coefficient	Examen ....300 Notes et récitat..200
C.	Efforts des charpentes..............	Coefficient	Examens . . ..500 Notes et récitat..500

Section II—Dessin et exécution des constructions.

Coefficient .... 1,900.

SOUS-SECTION A. Travail de bureau et sur le terrain relatif à l'exploration et à la construction des chemins de fer et grands chemins, y compris les tracés, les dessins des ponceaux, piliers, etc.

Coefficients.................................. { Examens......... .... 600 / Notes et récitations.. 400 }

SOUS-SECTION B. Routine de la construction, maçonnerie, fondations, excavations sur la ligne, voies, routes ordinaires.

Coefficient.. 900

Section III—Evaluations.

Cofficient.............................. 200.

Sous-section A. Evaluation, commencement et surveillance des travaux.
Coefficient .... Examens. 200

Section I V—Génie hydraulique.

Coefficient.. 1,900

Sous-section A. Emmagasinage, évaporations, écoulement par des orifices et tuyaux sous pression.

Coefficient............................ Examens......................... 500

Sous-section B. Construction pratique des aqueducs.

Coefficients........................	Examens.......................	400
	Dessins et notes.........	200

Section V. Mécanisme et moteurs principaux.

Coefficient.. 300

Sous-section A. Machines à vapeur et machines hydrauliques.

Coefficient................. .. Examens.............................. 300

Note.—Quand un élève suit le cours de génie et celui d'achitecture, on ne lui comptera, pour chaque sujet, que les coefficients assignés à la section I, (laquelle est commune aux deux cours).

COURS DE GÉNIE CIVIL—COEFFICIENT, 5,400

Section I—Coefficient.. 1,900

Nature, production et usage des matériaux de construction. (Cette section est commune aux cours de génie civil et d'architecture.)

(A) Matériaux, description, procédés.

Coefficient, pour l'examen............. 400

Pierres à bâtir—leur classification, calcaires, silices, argiles, pierres sédimentaires, ignées, métamorphiques, grès, pierres à chaux, granits, ardoises, trapp.

Durabilité de la pierre—Dureté de la pierre, poids requis, par pied carré, pour broyer la pierre et la brique.

Production artificielle de la pierre et de la brique.

Chaux—Chaux vive, chaux hydraulique, ciments. Caractères physiques des chaux hydrauliques ; calcination de la chaux ; fours à chaux; combustible ; mélange de la chaux ; fabrication des chaux artificielles, du ciment de Portland et des puzzolanes.

Mortier.—Sable ; manipulation ; proportions. Pose et durabilité des mortiers. Théorie du durcissement des mortiers. Essai de la chaux et des mortiers à ciment.

Béton—ingrédients; proportions; applications.

Bois—Structure du bois; bois de sapin.

Bois dur ; apparence du bois de bonne qualité.

Influence du climat et du sol.

Age et saison de l'abattage.

Séchage, naturel et artificiel

Durabilité, détérioration, préservation.
Force moyenne de tension et de broyage des bois.
Bois submergés.
Fer—Sources de production du fer et différentes espèces.
Impuretés.
Fonte. Source de production; procédés.
Fer forgé. Source de production ; procédés.
Préservation du fer.
Force de tension et de broyage.

(B)—*Force des matériaux.*

Coefficients	Examens	300
	Notes et récitations.	200

Tension, effort, niveau du travail, épreuve, pose.
Facteurs de sûreté; module d'élasticité.
Résistance au glissement; à la détorsion.
Résistance à la compression et au broyage direct.
Broyage par bris transversal.
Longs piliers—Résistance à l'écrasement.
Action d'une charge transversale sur une poutre.
Effort de glissement; moment de courbure.
Exercices de glissement.
Résistance des poutres au bris transversal.
Exercices sur les moments de résistance.
Sections transversales de force égale.
Module de rupture des poutres de fonte.
Calcul du poids de la poutre.
Distribution de l'effort de glissement dans les poutres.
Déflection des poutres.
Proportion de la plus grande épaisseur d'une poutre à l'arche.
Procédé sommaire pour dessiner une poutre.
Charge subitement appliquée; charge en mouvement rapide.
Dilatation et construction des poutres.
Poutre fixée aux deux extrémités.
Poutre fixée à une extrémité.

Ce cours commence par la considération de la force intérieure des poutres et piliers, comme il est dit dans la partie B du programme.

Résistance d'une poutre à la pression ou à la torsion, formule de Gordon.

Problèmes pratiques sur les poutres destinées à supporter une charge donnée, dans la position de piliers.

Formule de la somme des moments des fibres d'une poutre pour résister à la courbure.

Formule de la somme des moments des fibres d'une poutre, pour résister à la courbure transversale.

Formule de la somme des moments des fibres d'une poutre pour résister à la courbure transversale avec un facteur donné de sûreté.

Conditions d'équilibre de tout corps dur sollicité par un système de forces dans l'espace.

Conditions d'équilibre d'un corps dur sollicité par un système de forces, dans une charpente.

(C)—*Détermination des efforts sur les charpentes.—(Ponts et toits).*

Coefficients	Examens	500
	Notes et récitations....	500

Théorème de Rankin, concernant l'équilibre de toutes les forces agissant d'un côté d'une section.
Généraliser ce théorème de manière à former une méthode de sections.
Poids-mort, charge longitudinale, charge spéciale, charge au sommet.
Effet des réactions aux culées.
Section de trois barres.
Infinité à droite et à gauche du centre des moments.
Rotations positives et négatives.
Différentes sortes d'efforts—marque rouge du coté de la section; marque bleue en s'éloignant de la section.
Efforts sur les cordes.
Efforts sur les verticales.
Efforts sur les diagonales.
Liens—liens du centre.
Définition de l'armature de Howe.
Séparation en systèmes.
Détermination, en détail, des efforts sur chaque partie de l'armature de Howe.
Dessin de la travée de Howe.
Essai de l'armature de Howe.
Position dans laquelle une charge roulante produit l'effort maximum sur les liens principaux.
Position do do do sur les centres.
Position do do do sur les cordes.
Définition, dessin, essai et calcul de l'armature de Pratt (*The Whipple.*)
Armature de Phœnixville.
Séparation en systèmes.
Calcul des efforts sur toutes les parties d'une armature de Phœnixville.
Poutre en treillis de Towne—ses défauts.
Définition, dessin, calcul et essai de la longrine de Warren.
Armature de Fink.
Armature de Bollman.
Devis pratique des ponts de bois et de fer.
Dessins de diverses armatures de pont.
Longrine tubulaire.
Autres formes d'armatures de ponts.
Pression de la neige et du vent sur les ponts et sur les toits. Calculs du pont de la Tay.
Efforts sur les grues.

COURS DE GÉNIE CIVIL—SECTION II.

Dessin et construction—Coefficient, 1,000.

(A)—*Principes de génie civil, travail au bureau et sur le terrain pour la construction des chemins de fer et des routes ordinaires.*

Coefficient.................................... { Examen, 600. Notes et récitations, 400.

Explorations d'ingénieurs—Choix de la route.
Organisation du personnel.
Manière de pénétrer dans une région.
Exploration aérienne—ligne à vol d'oiseau.
Traverses des routes et rivières.
Lignes d'essai tirées à la boussole et au transit.
Topographie, bassins, faîtes.
Points de repère, pentes et niveaux.
Calculs approximatifs à partir de la ligne d'essai.
Tracés projetés à partir de la ligne d'essai.

Profil et alignement, sections transversales.
Contours, relevé du profil.
Quantités approximatives.
Tracés, tangentes, courbes, pentes.
Approximation désirable.
Réduction de la quantité d'ouvrages par des améliorations successives des tracés.
Equilibrer les excavations et les levées.
Terriers, trop-pleins.
Travail du génie civil, au bureau.
Plans, profils, sections transversales, calculer les quantités d'après les sections.
Dessins généraux des constructions.
Dessin spécial de chaque construction dans des conditions locales.
Evaluation générale du prix des travaux.
Mesurages mensuels, évaluations et rapports.

Ce cours de génie civil est fait aux cadets sur le terrains où ils font des essais de tracés et d'arpentages, comme s'ils étaient au service ; le travail de bureau est fait de la même manière.

(B.) Dessin et construction en bois, pierre, terre, etc.

Coefficient.. Examens, 900

Charpentier—Cadres, joints à mortaise, d'assemblage, hémisphériques.
Poutres posées.
Briquetage—assises en liaison, mesurage des cheminées.
Maçonnerie.

Cette section comprend un cours complet relativement aux devis des diverses sortes de maçonneries employées sur les chemins de fer du gouvernement du Canada. Ce cours est encore complété par des excursions faites pour examiner les constructions de l'Intercolonial et autres chemins de fer.

Construction de la maçonnerie des piliers et culées de ponts, des ponceaux et des barrières à bestiaux.

Indiquer les dimensions des piliers et culées à la base et au sommet, la longueur des culées et l'épaisseur des murs d'appui.

Différence entre les culées latérales et les culées droites.

Méthode pour trouver la longueur des murs latéraux.

Méthodes pour calculer les longueurs des aqueducs en siphon sur le terrain incliné ou uni : 1, par l'expérience ; 2, par la géométrie analytique ; 3, par le dessin.

Economiser la maçonnerie des ponceaux en réduisant leur longueur, en employant des murs latéraux, des couronnements, etc., etc.

Economiser la maçonnerie des culées en employant des celles et des puits.

Fondations.

Explications générales des matériaux que l'on trouve en creusannt les fondations.

Moyens d'assurer la permanence des fondations, affouillement, gelée, sources, pilotis, plateformes, bétons, pilotis de sable, fondations submergées.

Caissons, procédés pneumatiques.

Dessin et exécution d'excavations dans la terre et le roc, levées, tunnels, talus, fossés, drainage, clôtures à neige.

Cuvelage, maçonnerie à pierre perdue, détourner le courant.

Voie de chemin de fer, ballastage, traverses, lisses, pose de la voie, largeur, évitements, aiguilles, stations.

Routes ordinaires, tracé, pentes, section transversale, excavations, drainage, levée, matériaux convenables pour l'empierrement, traction.

COURS DE GÉNIE CIVIL—SECTION III.

Evaluation, débuts et surveillance des travaux—Coefficient pour les examens, 200.

(A)—*Construction et usage des tables d'excavation et de levée.*

Renseignements nécessaires pour évaluer les excavations, dans la terre ou le roc, d'une ligne de chemins de fer ou d'un canal.

Cuber les tranchées et les levées par la méthode et les tables des hauteurs moyennes.

do do par la formule et les tables prismatiques.

do do par la méthode des moyennes.

Comparaison des avantages et désavantages de ces méthodes sous le rapport de l'exactitude théorique et pratique, et sous le rapport du temps et du travail de l'opérateur.

Construction de tables, MacNeils.

do chemin de fer du Pacifique canadien.

Méthodes en usage sur le chemin de fer Intercolonial, le chemin de fer du Pacifique canadien et les chemins de fer du gouvernement de Québec pour les évaluations définitives des travaux des entrepreneurs.

Commencement des excavations et des ponceaux.

Mesurage des excavations, des sablonnières, au niveau, à la perche, au cordeau, exactitude requise dans la pose des piquets de talus, pentes, tranchées, gorges, etc., etc.

Déterminer sur les terrains, la position et la longueur de ponceaux droits.

do do de ponceaux inclinés.

Quatre méthodes, comme l'indique la partie précédente de ce programme.

Limite de l'inclinaison d'un ponceau.

Le pavé doit se trouver à quelques pouces au-dessous du niveau du cours d'eau.

Mesurer l'étendue des inondations et les marques que laisse la glace.

Décharge des diverses sortes de ponceaux.

Précautions à prendre pour les fondations.

Niveau de gelée, sources, affouillement, murs en aile, fondations artificielles, etc., etc.

Manières d'économiser la maçonnerie dans les ponceaux en réduisant la longueur au moyen de murs en aile, couronnements, etc.

Evaluation des quantités de maçonnerie et de pavé.

Dans les culées, piliers et ponceaux, d'après les dessins.

Tables pour les ponceaux.

Forme générale des évaluations des quantités, d'après un tracé de chemin de fer.

Tassement, balancement, niveau de l'excavation et de la levée, trop-plein, emprunts.

Détail des items.

do des prix.

Diverses manières d'adjuger des contrats.

Cédule des prix pour limiter les travaux.

Somme en bloc.

Comparaison et historique de ces méthodes.

COURS DE GÉNIE CIVIL. SECTION IV.

Génie hydraulique—Coefficient, 1,100.

(A) Approvisionnement d'eau, évaporation, écoulement par des orifices et à travers des tuyaux, sous une pression.

Coefficient—examens, 500.

INTRODUCTION. Nécessité d'approvisionnement d'eau pour le public; effets physiologiques de l'eau ; effets hygiéniques de l'eau.

Consommation.

Quantité d'eau requise.
Statistique de la consommation.
Villes anciennes, villes d'Europe; villes d'Amérique, consommation croissante.
Rapport de l'approvisionnement d'eau au chiffre de la population.
Variations mensuelles et horaires de l'écoulement.
Consommation mensuelle.
Réserve pour les cas d'incendie.

PLUIE.

Successions liquides et gazeuses.
Statistique de la pluie.
Effets climatériques—sections du maximum.
Pluies dans l'ouest de l'Amérique.
Pluies au centre do
Pluies à l'est do
Influence de la hauteur, ou précipitation.
Pluies dans les bassins des rivières.
Statistique des pluies.
Variations mensuelles.
" séculaires.
Influences locales.
Effets uniformes des lois naturelles.
Grandes pluies.
Inondations.
Volume de l'eau de pluie.
Mesurer l'eau tombée.

Cours d'eau.

Le volume des inondations est en raison inverse de la superficie des bassins.
Formules du volume de l'inondation.
Tables do do
Saisons des inondations.
Influence de l'évaporation et de l'absorption sur les cours d'eau.
Cours d'eau dans les saisons où il pleut le moins.
Statistique de l'écoulement mensuel.
Ecoulement minimum, moyen et maximum des cours d'eau.
Ecoulement mensuel.
Ecoulement annuel.
Tables d'écoulement équivalentes à des profondeurs données d'eau de pluie.

Réserve et évaporation.

Réserve artificielle.
Pertes de la réserve.
Percolation à la sortie du bassin.

Perte d'un réservoir par l'évaporation.
Evaporation provenant de l'eau.
" " du sable.
" " de la terre.
Proportion de l'évaporation.
Effets réunis de la pluie et de l'évaporation.
Effet pratique sur la réserve.

Capacité du bassin naturel.

Ecoulement annuel des cours d'eau. (Evaluation).
Réserve mensuelle. (Evaluation).
Réserve additionnelle.
Utiliser les inondations.
Proportions réduites.
Influence de la réserve sur l'approvisionnement continu.
Bassins artificiels.

Sources et puits.

Eaux souterraines.
Porosité de la terre et des roches.
Causes de percolation.
Réservoirs souterrains.
Puits débordants.
Puits artésiens en Amérique.
Approvisionnement provenant des sources et des puits.

Impuretés de l'eau.

Composition de l'eau.
Solutions dans l'eau.
Impuretés minérales.
Impuretés organiques.
Tables d'analyse des eaux potables.
Impuretés au fonds du puits et à la surface.
Organismes végétaux dans les tuyaux d'eau.
Propagation des organismes aquatiques.
Effet purificateur de la vie aquatique.
Relations intimes entre les degrés des organismes et la qualité de l'eau.
Impuretés provenant de l'agriculture, des minéraux et des égoûts.

Approvisionnement aux puits, sources, lacs et rivières.

Emplacements de puits ; impuretés des vieux puits.
Eaux de source ; imprégnations ; sources minérales.
Eaux des lacs ; réclusion ; plantes.
Maintien de la pureté ; clarification naturelle.
Eau de rivière ; pollutions ; discussions sur l'hygiène.
Clarification spontanée.
Clarification artificielle.
Qualité de l'eau constatée à l'aide du sucre.

Ecoulement de l'eau par les écluses, les tuyaux et les canaux.

Poids, pression et motion de l'eau.
Théorie atomique—théorie moléculaire.

Influence du calorique—Densités et volumes relatifs.
Poids de l'eau et de ses constituants.
Formes crystallines de l'eau.
Formules des volumes à différentes températures.
Poids de l'eau stagnante.
Compressibilité et élasticité.
Poids des molécules isolées.
Pression de l'eau.
Pression proportionnelle à la profondeur.
Réaction moléculaire individuelle.
Pression des colonnes d'eau verticales, inclinées et courbes.
Pression sur l'unité de surface.
Forces équivalentes ; poids sur la mesure de pression.
Tracer une mesure de poids et une mesure de pression sur une surface.
Force diagonale des pressions combinées représentées graphiquement.
Effets angulaires d'une force représentée par le sinus et le cosinus de l'angle.
Direction de l'effet maximum.
Pression sur une surface courbe et effet sur son plan de projection.
Centre de pression sur une surface circulaire.
Pressions sur les corps flottants et submergés.
Pression de bas en haut sur un linteau submergé.
Syphon—syphon renversé,
Transmission de la pression à distance.
Ecoulement de l'eau. Action de la pesanteur sur l'écoulement.
Molécules isolés.
Mouvement sans friction des molécules.
Accélération du mouvement.
Equations du mouvement.
Trajectoire parabolique du jet.
La vitesse de l'écoulement est proportionnelle à la vitesse à source.
Conversion en mouvement de la force de pesanteur.
Effet de la pression sur le mouvement du jet.
Résistance de l'air—vitesses théoriques.

Ecoulement par les orifices.

Volume théorique de l'écoulement.
Parcours convergent des particules.
Classification des orifices.
Forme de l'orifice submergé du jet d'eau.
Section minimum du jet.
Volume de l'écoulement—coefficient d'écoulement.
Maximum de vitesse du jet.
Facteurs du coefficient de l'écoulement.
Coefficient d'expérimentation d'après Michalotti, Bussuet, Rannie, Castel, Lespinasse, Ellis.
Détail des coefficients.
Effets du changement de l'orifice et de ses proportions.
Coefficients de vitesse et de contraction.
Valeur variable de la vitesse et de la contraction.
Jets des diverses sections transversales.
Ecoulement de l'eau par des tubes courts.
Ajustage—Vide de l'ajustage et son effet.
Tube divergent—Ajustage projetant à l'intérieur.
Expériences avec des tubes cylindriques et composés.
Echelle de la table d'Egtalwein.

Ecoulement de l'eau par les tuyaux sous l'effet de la pression.

Définitions du tuyau et conduit.
Volume théorique de la décharge.
Ecoulement moyen des tuyaux.
Subdivision de l'orifice H en h, qui engendre la vitesse dans le tuyau; h' qui vainct la résistance à l'entrée; h'' qui vainct la résistance de la paroi du tuyau.

La résistance de la paroi du tuyau varie en raison directe de la longueur, et (approximativement) du carré de la vitesse, et (approximativement) de la circonférence divisée par une fonction de la superficie.

Valeurs variables du coefficient m, et ses particularités.
Effets des tubercules.
Equation de vitesse neutralisée par la résistance à l'écoulement.
Equation de la section de résistance.
Equation de tout l'orifice.
Equation du diamètre.
Equation du volume.
Valeur relative des subdivisions de l'orifice.
Equations classifiées pour les valeurs ci-dessus.
Coefficients moyens pour les tuyaux unis, rudes et sales.
Bandes.
Branches.
Comment réduire les proportions de l'orifice.

(B)—*Construction pratiques des aqueducs.*

Coefficient...............	Examens........................	500
	Dessins et notes................	100

Réservoir, levées et chambres.

Economie définitive d'une habile construction; fondations de la levée; sources sous les fondations; sol de surface; murs isolés de béton; strates dangereuses; matériaux perméables de la levée; reconnaissance de l'emplacement; couvert en glacis; mur de revêtement du talus; réservoirs de distribution; levée à revêtement en maçonnerie; ventelles et tuyaux dans la levée; chambres des portes; surfaces de la soupape des ventelles; fondation de la chambre des portes.

Mur de soutènement—Equations de stabilité; matériaux; dimensions et sections transversales des murs de soutènement construits de nos jours.

Conduits en maçonnerie.
Tuyaux principaux et tuyaux de distribution.
Systèmes de distribution; bornes-fontaines; approvisionnement en cas d'incendie.

COURS DE GÉNIE CIVIL—SECTION V.

Mécanisme et moteurs principaux—Coefficient, examens, 300.

(A)—*Machines à vapeur et machines hydrauliques.*

Forces en travail—Vitale, de l'eau, de la vapeur, du vent.
Friction—Lois, coefficient, tables.
Travail—Mesure, égalité des moments, module.
Machines hydrauliques—Roues, pompes, bélier.
Vapeur—Chaudières, à foyer intérieur, tubulaires, de Cornouailles.
Vapeur—machines, à condensateur, sans condensateur, à action directe, rotative, rotatoires, composées, machines pour navires, locomotives, machines mixtes.
Chaleurs—Combustion, surface la grille, surface d'évaporation.

Dilatation de la vapeur et usage des soupapes.

(*a*) Application du calcul à la recherche analytique de la pression moyenne de la vapeur pendant la dilatation.

Formule du travail accompli pendant la dilatation.

Travail de la vapeur considéré relativement à la quantité d'eau évaporée.

Tables du volume de vapeur provenant d'un pied cube d'eau évaporée sous diverses pressions.

Manières de calculer la force et l'action des machines et des chaudières.

Force de chevaux.
Fonctionnement des machines et chaudières.
Indicateur.
Dynamomètre et éprouvette.
Proportions des chaudières.
Evaporation dans les chaudières.
Action de l'air pendant la locomotion.
Chambre et jet de la vapeur.
Force des chaudières.
Explosions des chaudières.
Proportions des machines.
Passages de vapeur.
Pompe à air—Condensateur et pompes à eau chaude et eau froide.
Roue à aile.
Force des locomotives de chemins de fer.
Force des machines de bateaux à vapeur.

Détails de la construction des machines.

Machines à pomper.
Formes diverses des machines de navires.
Cylindres, pistons et soupapes.
Pompe à air—condensateur.
Pompes, robinets et tuyaux.
Détails de la vis et de l'arbre de vis.
Détails de la roue et de l'arbre de roue.
Locomotive.

Perte de travail due à la friction des machines.

(*b*) Recherche analytique du travail absorbé par la friction d'un axe dans un tourillon.

Problèmes pratiques sur les frictions d'un axe.

(*c*) Recherche analytique du travail absorbé par la friction sur un pivot plat.

Problèmes pratiques relatifs au travail absorbé par la friction des roues de turbine sur leurs pivots.

(*d*) Recherche analytique du travail absorbé par la friction entre la courroie et la poulie.

Calcul du travail absorbé par la friction de la courroie sur la poulie.

(*e*) Recherche analytique du travail absorbé par la compression d'un gaz, d'une vapeur élastique ou de l'air.

Application de la recherche (*e*) au calcul du travail absorbé (puis rendu) par les machines à comprimer l'air dans le tunnel du Mont Cenis.

Application de la recherche (*e*) au calcul du travail fait pendant l'expansion d'une machine à haute pression.

Application de la recherche (*e*) au calcul du travail fait pendant l'expansion d'une machine à condensateur.

ANNEXE F 14.

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

ARCHITECTURE.

Sommaire des cours et coefficients.

Coefficient.......................... 1,900

SECTION I.—(Génie civil et architecture.)

Nature, production, et usage des matériaux de construction.

Coefficient.......................... 1,900

Sous-section A—Matériaux. Description et procédés.

Coefficient — Examens		400

Sous-section B—Force des matériaux.

Coefficients	Examens	300
	Notes et récitations	200

Sous-section C—Effets sur les charpentes.

Coefficients	Examens	500
	Notes et récitations	500

SECTION II.

Histoire et principes.

Coefficient	200

Sous-section A—Histoire et principes.

Coefficient—Examens	200

SECTION III.

Dessin et exécution des structures.

Coefficient	700

Sous-section A—Constructions particulières.
do B— do publiques—civil.
do C— do do —militaire.

Coefficients	Examens	300
	Notes et dessins	400

SECTION IV.

Evaluation et surveillance.

Coefficient	200

Sous-section A—Mesurages, quantités, prix.

Coefficients	Examens	0
	Notes et récitations	200

NOTE.—Quand l'élève suit les cours de génie civil et d'architecture, on ne lui accorde, pour chaque sujet que la moitié des points assignés à la section I (qui est commune aux deux cours).

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

COURS D'ARCHITECTURE.

SECTION I.

Nature, production et usage des matériaux de construction.

(Cette section est commune au cours de génie civil et à celui d'architecture. Pour les détails, voir le programme du cours du génie civil.)

Coefficient 1,900

SECTIONM II.

Histoire et principes.

Coefficient	}	200
Examens	}	

(A)—*Description et histoire.*

Origine.
Architecture grecque.
" romaine.
" bysantine.
" romane.
" moyen-âge, à flèches.
" anglaise du moyen-âge.
" du règne d'Elizabeth.
" de la renaissance.
" moderne.

Dessin et exécution des structures.

Coefficient	Examens...............	300
	Notes et dessins......	400

(A)—*Construction.*

Principes généraux. Fondations naturelles et artificielles, béton, chaux hydraulique, fondations submergées, pilotis, pose des piliers, piliers en fer.

Maçonnerie brute, à assises, parpaings, moellons, assises en liaison, joints, outils employés.

Briquetage, briques, dimensions, épaisseur des murs en brique.

Principes de la maçonnerie, boutisses et parements, plans et élévations des murs, appareil anglais. Plans et élévations des murs, appareil flamand. Plans et élévations des murs, appareil en épi.

Protection contre la gelée, application des filets, temples, arcs en décharge, linteaux, construction des arches en brique, règles générales pour le briquetage, outils employés.

Dessins pour les briquéteurs.

Modèles d'arche ordinaire, fenêtres à panneaux, intrados, extrados, centres, portes à panneaux, arcs de décharge, entrait, fenêtres à arc en mur, arche gothique en bouleau, avec cintre.

Boiserie.

Trait de repère, rallonge des poutres, lacets, œillets, assemblage à mi-bois, à empatement, poutres à armature, assemblage à tenon, mortaises, queue d'aronde tenon.

Construction des toits.

Toits en pignon, en croupe, mansard, à chevrons, chevrons ordinaires, moises, poinçons doubles, écharpes, courbe de l'arche, entraits, contre-fiches, pannes, détermination des efforts dans les toits, pression du vent et de la neige.

Construction des planchers.

Planchers simples, ajustages, arches et poutrelles, armature en queue d'aronde, planchers solides, planchers doubles, planchers à carreaux, rabattements, languette, goujons.

Cloisons.

Principes de construction, à l'épreuve du feu, elles doivent former partie de la charpente.

Menuiserie.

La distinguer de la charpenterie, buscs, queue d'aronde, escalier, corps d'escalier à jambe de force, butte-avant.

Constructions à l'épreuve du feu.

Différents matériaux sous l'action du feu, assises à l'épreuve du feu.

Dispositions générales.

Caves, drains, égoûts, ventilations, trappes, chauffages, approvisionnement d'eau, sortie facile en cas d'incendie, portes s'ouvrant de dedans en dehors.

B et C—On continuera cette section de manière à comprendre les dessins pour la construction des édifices particuliers, publics et militaires.

SECTION IV.

Evaluation.

Coefficients.......... { Examens.............. / Notes et récitations.... } 200

(*A*) *Méthode d'évaluation des quantités dans les constructions.*

Maçonnerie en pierre, en brique, boiserie, plâtrage, couvertures, peintures, dorures.

ANNEXE F 15.

COLLEGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

SOMMAIRE DU COURS D'EXERCICE D'INFANTERIE.

Coefficient........................ 500.

1*er cours.—Coefficient*, 200.—(*Obligatoire*).

Exercice d'infanterie, titres I à III, manœuvres, et titre VII, comprenant:
Marche.
Monter la garde.

Relever la garde.
Instruction des sentinelles.
Maniement de l'épée.
Exercice du fusil.
Maniement des armes.
Feux.
Escrime à la baïonnette.

INSTRUCTION DE TIR.

Instruction de tir, y compris les principes théoriques, l'appréciation des distances, tir à la cible, tirant 100 charges comme suit:

Recrues.	Préliminaire.		Pratique.
100 verges.	10 charges.		Debout.
200 "	10 "		Agenouillé.
500 "	10 "		Dans toute position militaire.
Feux de salve.	10	300 verges.	
Tir à volonté.	10		

PRATIQUE ANNUELLE.

200 verges.	10 charges.		Debout.
500 "	10 "		Dans toute position militaire.
700 "	10 "		" "
800 "	10 "		" "
Feux de salve.	5	400 verges.	
Tir à volonté.	5		

2me cours.—Coefficient, 200.—(*Obligatoire.*)

Exercice d'infanterie, titres I, II, III, VI et titre VII jusqu'à l'article 21, y compris l'avant-garde et l'arrière-garde, postes détachés, etc.
Dresser les tentes.
Maniement et salut de l'épée.
Exercice du fusil.
Maniement des armes.
Feux.
Escrime à la baïonnette.
Instruction de tir, y compris le tir individuel, comme suit:

200 verges.	10 charges.		Debout.
500 "	10 "		Dans toute position militaire.
700 "	10 "		" "
800 "	10 "		" "
400 verges.	5 "	Feux de salve.	
	5 "	Tir à volonté.	

Appréciation des distances de 100 à 1,000 verges.

3me cours.

Exercice d'infanterie, titres I, II, III, VI, y compris l'avant-garde, l'arrière-garde, le service des postes détachés et le titre VII.
Maniement du sabre.
Tir à la cible et appréciation des distances, comme pour le 2ème cours.

4me cours.

Coefficient, 170.—(sous-officiers seulement.)
Pratique de l'enseignement des exercices d'infanterie.
NOTE.—Ce cours vient après la pratique annuelle du tir, comme celle du 2ème et du 3ème cours.

ANNEXE F 16.

COLLEGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

SOMMAIRE DU COURS D'ÉQUITATION MILITAIRE.

Coefficient.. 300

4me cours—Coefficient, 300—(*Obligatoire.*)

Amener le cheval.
Monter et descendre.
Exercices d'assouplissement.
Siège quand le cheval est en mouvement.
Alignement.
Le pas et le trot.
Monter à selle sans étriers.
Selles.
Brides.
Fixer les étriers.
Monter et descendre sans étriers.
Aide pour changements de direction et de pas.

Sur un rang.

Formation du rang.
Conversions.
Faire par le flanc pendant les conversions.
Galop.
Position avec étriers.
Position relative de la main et du mors.
Monter et descendre avec les étriers.
Equitation en maniant le sabre.
Saut.
Salut.

Sur deux rangs.

Formation des rangs, etc.
Conversions.
Instructions élémentaires sur les soins à donner au cheval, maniement, soins vétérinaires.

ANNEXE F. 17.

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

SOMMAIRE DU COURS ET EXERCICES MILITAIRES.

Coefficient.. 200

SECTION I.—GYMNASTIQUE.

1er cours—(obligatoire)—coefficient.. 100
2me cours—(facultatif)—coefficient.. 200

1er cours—Exercices préliminaires.

1ère pratique—Mouvements et positions.
2ème " Avec les haltères.
3ème " Avec la grande haltère.

2ème cours.—Exercices simples.

Course—Lentement sur une petite distance.
Barre à voltige—voltige sur la barre, trois mouvements.
" " " deux "
" " " un "
Cheval de voltige—Voltige sur le cheval, deux mouvements debout.
" " " un mouvement "
" " " " en courant.
" Franchir le cheval en courant.
Barres parallèles—Marche ordinaire, en avant.
" " redoublé, "
" " ordinaire, à reculons.
" " redoublée, "
" Sauter la barre droite en avant, balancement.
" Se tenir sur la barre droite et sauter la gauche, en avant, balancement.
" Se tenir sur la barre droite, en arrière, et la sauter en avant.
Paire d'anneaux—Tour simple, évoluer.
" Double tour, évoluer.
Rangée d'anneaux—Pas ordinaire.
Barre horizontale—Marcher sur la main droite.
" Faire le tour de la barre, en s'élevant au-dessus.
" " " mains renversées, s'élever au-dessus.
S'élever au-dessus de la barre, main droite et main gauche.
" " avec les deux mains.
Echelle—Monter avec les deux mains en arrière.
" " " " en avant.
Perche verticale suspendue—Monter à la main, avec les pieds et les mains.
" " à deux mains.
" " pas double, à deux mains.
Corde verticale suspendue—Monter avec la main droite.
" " " " gauche.
" " " à deux mains.

Section II—Natation (obligatoire).

Cœfficient 50

EXERCICES PLUS AVANCÉS ET PLUS DIFFICILES.

Troisième cours.

Courir—Vite sur une petite distance.
Sauter—Saut de hauteur en courant.
Barre de voltige—Voltiger en arrière.
Cheval de voltige—Voltiger, à droite, en courant.
" " à gauche, "
" " saut complet "
Paire d'anneaux—Faire la ligne droite en arrière.
" " " en avant.
Rangée d'anneaux—Pas simple en arrière.
Echelle—Monter à deux mains, en arrière, par les montants.
" " " en avant, "
" " avec la main droite, de côté.
" " " gauche, "
" " à deux mains "

Barre horizontale—Faire la ligne droite, sur le dos.
" " par devant.
" Tour complet et voltige, à droite et à gauche.
" Balancement à bras raccourci.
" " à bras tendu.
Barres parallèles—Faire la ligne droite sur le dos.
" Balancement à bras raccourci par devant.
" " tendu "
" Descendre lentement et faire la ligne droite sur le dos.
Corde verticale—Monter à deux mains.
Perche verticale "

Cours supplémentaire.

Escrime.
A l'épée.
A la baïonnette.
Epée et baïonnette.
Exercice du bâton.

SECTION II.—NATATION (obligatoire). Cœfficient......................50

NOTE.—Les élèves des classes facultatives 1, 2, 3 et 4 font un cours de gymnastique complet, escrime, boxe, etc.

RAPPORT SUR LES DERNIERS EXAMENS DES CADETS DIPLOMÉS EN DÉCEMBRE 1880, ADRESSÉ PAR LE COMMANDANT DU COLLEGE MILITAIRE ROYAL A L'ADJUDANT GÉNÉRAL DE LA MILICE.

KINGSTON, le 23 décembre 1880.

MONSIEUR.—1. Mon rapport annuel sur le collège militaire royal de Kingston vous a déjà été soumis. Celui que j'ai l'honneur de vous présenter maintenant n'a trait qu'aux six cadets qui viennent de passer leur dernier examen et qui ont été gradués aujourd'hui.

2. Ces messieurs sont entrés au collège militaire royal en février 1877, et ont fait leurs quatre années de service, comme cadets du Canada.

3. En vertu des nouveaux règlements, un seul examen d'admission à l'école aura lieu chaque année, et les cadets ne seront aussi gradués qu'en juin.

4. Voici les noms des gradués, par ordre de mérite, avec les distintions qu'ils ont méritées, telles qu'indiquées par les coefficients qu'ils ont obtenus pour leurs études, les exercices, la conduite et la discipline, depuis la date de leur entrée, jusqu'à celle du dernier examen :

Rang.	Nom.	Province.	Distinctions.	Total des coefficients depuis l'entrée au C. R. M. jusqu'à l'examen.	Ordre définitif de mérite.
Sergent-major de bataillon.	Alexander Bell Ross.	Ontario.	Certificats—1ère classe. Honneurs—Discipline, exercice. Mention spéciale—Génie civil. Prix—Exercice militaire, conduite et discipline.	31,277	3
Sergent-major de compagnie.	Arthur Hope Van Straubenzee	Ontario.	Certificats—1ère classe. Honneurs—Histoire militaire, discipline, exercice. Mention spéciale—Néant. Prix—Histoire militaire, topographie militaire, allemand.	32,378	2
Sergent-major de compagnie.	Arthur Emile Doucet.	Québec.	Certificats—1ère classe. Honneurs—Français, exercice, discipline. Mention spéciale—Néant. Prix—Dessin à main levée, français.	23,626	6
Sergent-major de compagnie.	George Curtis Clarke.	Ontario.	Certificats—1ère classe. Honneurs—Néant. Mention spéciale—Discipline. Prix—Néant.	25,234	5
Sergent.	Richard Carney Laurie.	Manitoba.	Certificats—1ère classe. Honneurs—Artillerie, discipline. Mention spéciale—Mathématique, géométrie descriptive, fortification, génie civil. Prix—Mathématique, fortification, génie militaire, géologie, physique, chimie, génie civil et prix de la classe.	36,799	1
Caporal.	John Gordon Gibson.	Québec.	Certificats—1ère classe. Honneurs—Néant. Mention spéciale—Exercice. Prix—Néant.	28,381	4

5. En moyenne, les connaissances des gradués de cette promotion sont plus élevées que celles des candidats en juin dernier ; bien que les premiers n'aient point passé des examens aussi brillants que les premiers de l'année dernière, ceux qui étaient au pied de la liste, l'an dernier, étaient bien inférieurs à tous les gradués de cette année.

6. Le sergent Laurie qui est le premier de la promotion et a mérité la médaille d'or de Son Excellence le gouverneur général, a fait d'excellentes études, comme le prouvent ses notes d'examen pendant quatre ans. Sa conduite et son activité méritent aussi les plus grands éloges. Le sergent-major de bataillon Ross et le sergent-major

de compagnie A. Van Straubenzee, méritent aussi une mention spéciale et font honneur au collège. Aucun pays, aucun service, ne peuvent demander de meilleurs hommes. Si les capacités naturelles du sergent-major Clarke eussent été égales à sa persévérance et à son énergie, il eût probablement atteint un rang beaucoup plus élevé.

7. Il est bon de prévenir les cadets que deux ou trois des gradués n'ont pas obtenu de certificats de première classe, uniquement pour avoir négligé certaines études essentielles, comme histoire militaire, stratégie, tactique, administration, etc., et l'arpentage.

8. Pour la connaissance de leurs devoirs, responsabilités et de la discipline, les gradués de cette année sont supérieurs généralement, à ceux de juin dernier. Ces qualités sont celles qui distinguent surtout un bon militaire et sont précieuses dans toutes les positions importantes et responsables. Sous ce rapport, deux anciens sous-officiers, les sergents-majors Ross et Straubenzee ont donné un très bon exemple.

9. Je suis heureux de mentionner aussi pour sa bonne conduite, son travail et son habileté, le sergent-major Doucet, qui est le premier Canadien-français gradué au collège.

10. Tous ces gradués remplissent donc les conditions requises pour obtenir des commissions dans le service de Sa Majesté, s'il y en avait de disponibles.

11. Dans le concours pour les quatre commissions dans l'armée régulière de Sa Majesté, offertes pour 1881, les sergents Laurie et Straubenzee, le sergent-major Ross et le caporal Gibson, ont droit les premiers, par ordre de mérite, à des commissions dans la cavalerie ou l'infanterie. MM. Laurie, Ross et Gibson ont refusé d'accepter des commissions dans l'armée régulière, préférant de chercher de l'emploi en Canada. Le sergent-major de compagnie Straubenzee a accepté une commission dans l'armée régulière.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E.O. HEWETT, lieut.-colonel,
Commandant du Collège militaire royal.

ANNEXE No 9.

RAPPORT DU DIRECTEUR DE L'INTENDANCE MILITAIRE.

DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE,
DIVISION DE L'INTENDANCE,
OTTAWA, 31 décembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant concernant les opérations de l'année dernière, de cette division du département, dont j'ai été chargé le 1er novembre dernier en remplacement du lieutenant-colonel Wily.

HABILLEMENT.

L'habillement distribué à la milice est fourni à l'entreprise et est soumis à une inspection à l'arrivée au magasin à Ottawa.

DISTRIBUTION.

Tuniques de drap.					Tuniques de serge.				Pantal., serge, paires.		Pantalons, serge, paires.			Bonnets de police.				Capotes.		
Cavalerie.	Artillerie.	Génie.	Infanterie.	Carabiniers.	Cavalerie.	Artillerie.	Infanterie.	Carabiniers.	Cavalerie.	Artillerie.	Artillerie.	Infanterie.	Carabiniers.	Cavalerie.	Artillerie.	Infanterie.	Carabiniers.	Cavalerie.	Artillerie.	Infant. et carabin.
410	1016	110	2462	1060	358	625	11	60	123	735	850	3126	1941	283	1023	1855	267	320	299	3531

MUNITIONS.

Suivant les règlements, 342,858 cartouches à balle Snider et 360,790 cartouches sans balle ont été distribuées cette année à la milice active pour la pratique annuelle du tir. (Voir annexe A.)

MUNITIONS DISTRIBUÉES SUR REMBOURSEMENT.

706,041 cartouches ont été vendues pendant l'année aux différents corps de la milice et associations de carabiniers pour la pratique du tir et les concours. La somme de $11,579.17 a été reçue en certificats de dépôts au crédit du receveur général. Cette somme comprend la valeur de la poudre et des étoupilles à friction fournies au département des postes pour le service du canon du midi à Ottawa. (Voir annexe B.) 26,616 lbs. de poudre à canon et 8,291 étoupilles à friction ont aussi été distribuées aux différentes batteries de campagne et batteries de place pour les pratiques ordinaires et les salves d'artillerie, avec quantité proportionnelle de boulets, bombes, fusées, etc. (Voir annexe C.)

CERTIFICATS DE DÉPÔTS.

Les sommes réalisées par la vente de munitions et autres matériel, et les loyers des propriétés militaires, pendant la période écoulée entre le 1er janvier et le 31 décembre 1880, sont données dans l'état suivant :

Munitions.		Uniformes.		Armes et fournitures.	Dégradations.	Loyers.	Divers.	Montant total.
Cartouches.	Montant.	D'officiers.	De soldats					
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.
706,041	11,579 17	87 93	819 16	842 54	94 07	6,555 71	875 57	20,854 15

COMMISSION D'INSPECTION.

Des commissions d'inspection des munitions et du matériel confiés à la garde des garde-magasins ont, conformément aux règles et ordonnances, siégé dans les différents districts militaires à l'époque ordinaire, et leurs rapports ont été satisfaisants.

Il n'y a rien que d'ordinaire à rapporter sur ce chapitre, et il n'y a pas eu à enrégistrer de pertes sérieuses par le feu ou autrement.

LOYERS DES PROPRIÉTÉS MILITAIRES.

Le tableau suivant fera voir les sommes perçues dans le cours de l'année des locataires des propriétés militaires. La somme perçue pour les loyers de l'année est de $5,394.79; celle perçue pour les arrérages, de 1,160.92 ; total, $6,555.71. Il reste dû $561.

Nombre de locataires.	Localités.	Loyer par année.	Arrérages.
		$ cts.	$ cts.
1	Manitoba	1 00	....
1	Chatham, Ont	1 00	....
1	London	25 00	....
2	Niagara	40 00	120 00
4	Toronto	320 00	90 00
1	Ottawa	1 00	....
25	Kingston	532 51	....
4	Montréal	250 75	....
1	Laprairie	1 00	....
2	Ile aux Noix	64 00	....
26	Québec et district	3,077 33	111 50
35	Pointe-Lévis	815 45	239 50
18	Nouveau-Brunswick	164 75	....
1	Nouvelle-Ecosse	100 00	....
1	Ile du Prince-Edward	1 00	....
....	Arrérages reçus durant l'année	1,160 92	....
123	Total	6,555 71	561 00

MUSÉE MILITAIRE.

Il m'appartient peut-être de parler du musée récemment établi dans le bâtiment des exercices militaires aux quartiers généraux, à Ottawa, sous la direction du lieutenant-colonel Wily, ci-devant directeur de l'intendance militaire, à qui revient beaucoup de mérite, en raison des peines prises par lui dans la création de ce musée,

et dans la collection de plusieurs précieux et intéressants documents et objets d'un caractère historique se rapportant à la milice du Canada, ainsi que dans l'arrangement des spécimens d'armes, de fourniments, de projectiles, etc.

En réponse à l'intimation des ordres généraux de la milice sur le sujet, plusieurs lettres ont été reçues offrant au musée des objets d'intérêt, et nul doute que de nouvelles donations continueront d'y être faites. On peut donc s'attendre que le musée sera bientôt un centre d'intérêt pour les citoyens et les visiteurs de la capitale.

En terminant ce court rapport, il me sera permis de parler des services des différents garde-magasins de district, qui me paraissent bien s'acquitter de leurs devoirs. Les rapports mensuels ordinaires sont généralement corrects et expédiés avec exactitude aux quartiers généraux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très humble serviteur,

J. MACPHERSON, lieut.-colonel.

Directeur de l'intendance et gardien des propriétés militaires.

A l'honorable
Ministre de la milice et de la défense,
Ottawa.

[A.]

Munitions fournies pour le tir de la carabine pendant l'année 1880.

Date.	Corps et stations.	Cartouches.	
		A balle.	Blanches.
	District militaire n° 1, London.		
21 juin	Compagnie d'infanterie de Windsor	840	840
21 do	Camp à London		26,000
21 do	7e bataillon, London		6,720
8 juillet	Compagnie n° 9, 30e bataillon, Hollen	840	
22 do	Compagnie d'infanterie de Leamington, Leamington	840	
26 do	Compagnie n° 7, 33e bataillon, Clinton	800	
17 août	do 1, 33e do Goderich	840	
17 do	do 2, 33e do Wingham	840	
17 do	do 3 33e do Seaforth	840	
17 do	do 4, 33e do Clinton	840	
17 do	do 5, 33e do Brussels	840	
17 do	do 7, 33e do Gorie	840	
18 do	do 9, 33e do Goderich	840	
18 do	do 1, 29e do Conostigo	840	
18 do	do 2, 29e do Galt	840	
18 do	do 3, 29e do Cross Hill	840	
18 do	do 4, 29e do Galt	840	
18 do	do 5, 29e do Hespeler	840	
18 do	do 6, 29e do Berlin	840	
19 do	do 1, 30e do Douglas	840	
19 do	do 2, 30e do Guelph	840	
19 do	do 3, 30e do Fergus	840	
19 do	do 4, 30e do Elora	840	
19 do	do 5, 30e do Forest	840	
19 do	do 6, 30e do Guelph	840	
19 do	do 7, 30e do Erin	840	
19 do	do 8, 30e do Orangeville	840	
19 do	do 9, 30e do Moorfield	840	
19 do	do 10, 30e do Arthur	840	
19 do	do 5, 28e do Kirkton	840	
19 do	do .. 7e do London	5,880	
30 do	do 6, 25e do Saint-Thomas	840	840
4 sept.	do 4, 25e do Sainte-Marie	840	
21 do	do .. 26e do Middlesex	6,720	6,720
29 do	do 2, 1er régiment de cavalerie, London.	700	700
	Total	38,460	41,820
	District militaire n° 2, Toronto.		
7 juin	39e bataillon, Simcoe	6,720	6,720
16 do	Gardes du corps du gouverneur général. Toronto	1,680	1,680
21 do	12e bataillon, Aurora	6,720	6,720
22 do	36 do Orangeville	6,720	6,720
24 do	35 do Barrie	8,400	8,400
24 do	34 do Whitby.		3,000
24 do	Batterie de campagne, London	800	
3 juillet	Compagnie de génie, Toronto	1,400	1,400
4 do	13e bataillon (compagnie du cap. Gibson) Hamilton	840	
11 août	13e do Hamilton	5,040	
20 do	44e do Clifton	6,720	6,720
14 oct.	Compagnie n° 1, 19e bataillon, Niagara	840	840
	Total	45,880	42,200

Munitions fournies pour le tir de la carabine, etc.—*Suite.*

Date.	Corps et dépôts.	Cartouches — A balle.	Cartouches — Sans balle.
	District militaire no 3, Kingston.		
14 mai	Collége militaire Royal, Kingston		3,000
25 do	Batterie de campagne, Gananoque		1,000
7 juin	Batterie de place, Cobourg	840	
16 do	14e bataillon, Kingston	5,040	5,040
17 do	49e bataillon, Stirling	4,200	5,040
21 do	4e cavalerie	2,520	
23 do	40e bataillon, Cobourg	3,220	6,720
24 do	Génie, Montréal	1,000	1,000
29 do	Batterie "B", Kingston		1,500
29 do	Collége militaire Royal, Kingston		2,600
29 do	Génie, Toronto		1,000
3 août	45e bataillon, Bowmanville	4,200	
3 do	Batterie "B", Kingston	9,650	4,710
27 do	Batterie de place, Port-Hope	840	
2 sept	57e bataillon, Peterboro'	5,040	5,040
5 nov	Collége militaire Royal, Kingston		2,600
	Total	36,550	39,250
	District militaire no 4, Ottawa.		
15 juin	Dragon de la garde de la Princesse Louise, Ottawa		700
15 do	Batterie de place, Prescott	900	900
15 do	Compagnie no 1, 18e bataillon, Hawkesbury	680	840
15 do	do no 2, do do	740	340
15 do	do no 3, do L'Orignal	800	800
15 do	do no 4, do Hawkesbury	840	840
15 do	do no 5, do Plantagenet	300	840
15 do	56e bataillon, camp de Prescott		6,000
15 do	Compagnie d'infanterie de Vernon, camp de Prescott	840	840
	Total	5,100	12,100
	Districts militaires nos 5 et 6, Montréal.		
21 mai	65e bataillon, Montréal		7,500
21 do	6e do do		7,500
21 do	1er do do		7,500
21 do	3e do do		7,500
21 do	5e do do		7,500
21 do	Compagnie d'infantrie, Saint-Jean-Baptiste	840	840
15 juin	53e bataillon, Sherbrooke	5,000	5,000
15 do	54e do Richmond	3,200	3,200
16 do	50e do Huntingdon	6,720	6,720
19 do	51e do Hemmingford	6,720	6,720
22 do	5e régiment de cavalerie provisoire	2,400	2,400
22 do	54e bataillon, Richmond	1,800	1,800
22 do	58e do Cookshire	8,000	8,000
23 do	11e do Saint-André	3,200	3,200
23 do	1er do Montréal	4,138	
6 juillet	54e do Richmond	5,040	5,040
6 do	Compagnie no 1, 80e bataillon, Saint-Edouard de Gentilly	840	840
6 do	do no 6, do Victoriaville	840	840
17 do	Troupe de cavalerie no 1, Montréal	640	640
27 do	6e bataillon, Montréal	4,600	
24 août	Génie, do	1,000	1,000
31 do	5e bataillon, do	5,000	5,000
31 do	85e do	840	840

9—26

A.—Munitions fournies pour le tir de la carabine, etc.—*Suite.*

Date.	Corps et dépôts.	Cartouches	
		A balle.	Sans balle.
	Districts militaires nos 5 et 6 Montréal.		
2 sept.	Compagnie no 1, 52e bataillon, Abercorn	840	840
2 do	do no 3, do Sutton	840	840
4 do	Troupe no 2, 6e cavalerie	640	640
4 do	do no 5, do	640	640
14 do	65e bataillon, Montréal	5,040	5,040
17 do	Compagnie no 5, 79e bataillon, Chutes de Roxton	840	840
21 do	do no 3, do Waterloo	840	840
21 do	do no 7, do Lawrenceville	840	840
21 do	do no 8, do Waterloo	840	840
21 do	Troupe no 4, 6e cavalerie	560	....
6 octobre	85e bataillon	840	840
6 novembre	Compagnie no 4, 84e bataillon	840	840
25 do	do no 5, do	840	840
17 décembre	Artillerie de place, Montréal	4,800	....
	Total	80,058	103,460
	District militaire no 7, Québec.		
4 mars	8e bataillon, carabiniers royaux, Québec	4,210	....
5 mai	Batterie no 3, artillerie de place, Québec	840	840
6 do	9e bataillon, Québec	....	2,400
13 do	Batterie no 1, artillerie de place, Québec	1,000	....
13 do	do no 2, do do	1,000	....
13 do	8e bataillon, Québec	3,000	....
13 do	9e do do	3,000	....
21 do	Sous-adjudant général, Québec	....	21,320
2 juillet	Bataillon provisoire de Dorchester, Saint-Anselme	3,360	3,360
3 do	Batterie no 2, artillerie de place, Lévis	840	....
5 do	23e bataillon de Beauce, Sainte-Marie	3,360	3,360
6 do	Troupe no 2, 2e cavalerie, Québec	840	....
13 do	Bataillon de Charlevoix	3,360	3,360
9 do	70e bataillon, Sainte-Geneviève de Batiscan	5,040	5,040
10 do	Batterie no 1, artillerie de place, Lévis	840	....
15 do	Bataillon de Rimouski	3,360	3,366
21 août	17e bataillon, Lévis	6,720	6,720
13 sept.	Batterie no 2, artillerie de place, Québec	840	....
5 octobre	Batterie de Gaspé, Gaspé	840	840
		42,450	50,600
	District militaire no 8, Nouveau-Brunswick.		
14 mai	62e bataillon, Saint-Jean	....	5,040
7 juin	62e do do	5,040	....
3 juillet	Lieut.-colonel Domville	2,520	2,520
3 do	74e bataillon, Sussex	1,680	1,680
3 do	Compagnie de génie, Saint-Jean	840	840
27 do	73e bataillon, Chatham, Miramichi	840	840
27 do	73e do do	840	840
27 do	Compagnie d'infanterie, Saint-George	840	840
18 août	Batterie no 7, A.P., Chatham	840	840
	Total	13,440	13,440
	District militaire no 9, Nouvelle-Ecosse.		
16 janvier	Compagnie no 5, 78e bataillon, Windsor	800	800
16 do	do no 6, 78e do Mill Brook	800	800
23 février	Colonel Laurie, S.A.G., New Glasgow	3,000	....

Munitions fournies pour le tir de la carabine en 1880—*Suite.*

Date.	Corps et dépôts.	Cartouches	
		A balle.	Sans balle.
	District militaire no 9, Nouvelle-Ecosse—Fin.		
28 mai	Troupe de King, Kentville	660	660
9 juin	1re brigade d'artillerie de place d'Halifax	5,520	....
9 do	63me bataillon, Halifax	5,520	5,520
16 do	66me do	7,200	7,200
18 do	Batterie d'artillerie de place, Digby	780	780
18 do	do Lunenburg	780	780
18 do	do Pictou	800	800
18 do	Batterie de campagne, Halifax	1,500	....
18 do	Batterie d'artillerie de place, Liverpool	780	780
18 do	Batterie no 2, 2me brigade d'artillerie de place, Dartmouth	840	840
18 do	do no 3, 2me do do Richmond	840	840
18 do	do no 4, 2me do do Halifax	840	840
18 do	do no 5, 2me do do Anse Purcell	840	840
18 do	do no 6, 2me do do hav. d'Halifax	800	800
18 do	78me bataillon, Truro	780	780
20 juill.	Argyle Highlanders	780	780
20 do	do	780	780
22 do	Compagnie no 2, 72me bataillon, Wilmot	780	780
22 do	do no 3, 72me do	780	780
22 do	Batterie d'artillerie de place, Yarmouth	780	780
27 do	Compagnie no 1, bataillon provisoire, Amherst	780	780
27 do	do no 5, do Oxford	780	780
11 août	do no 3, 69me do Grandville	780	780
11 do	do no 4, 69me do Port William	780	780
11 do	do no 8, 69me do rivière à l'Ours	780	780
11 do	do no 9, 69me do Port Clément	780	780
12 do	do no 5, 75me do rivière Martin	780	780
12 do	do no 6, 75me do New Ross	780	780
21 do	do no 2, 68me do Canard	780	780
30 do	do no 1, 68me do Kentville	780	780
30 do	do no 9, 68me do	780	780
30 do	do no 5, 68me do Billtown	780	780
1er sept.	78me bataillon, Truro	780	780
3 do	78me do	780	780
3 do	78me do	780	780
9 oct.	Compagnie no 4, 78me bataillon, Shubénacadie	780	780
11 do	do no 8, 78me do New Laing	780	780
11 nov.	do no 5, 78me do Windsor	780	780
	Total	51,020	41,000
	District militaire no 10, Winnipeg.		
30 juin	Compagnie d'infanterie, Winnipeg	840	840
6 juill.	do Saint-Jean-Baptiste	840	840
	Total	1,680	1,680
	District militaire no 11, Colombie-Britannique.		
3 août	Batterie d'artillerie de place, Victoria	700	1,700
3 do	do do no 2, Victoria	800	800
3 do	Compagnie de carabiniers no 1, New-Westminster	800	800
3 do	Batterie d'artillerie de place, Seymour	600	600
3 do	Compagnie de carabiniers no 1, Nanaïmo	800	800
23 do	do do do	4,200	....
1er sept.	Cie de carabiniers de la Colombie-Britannique	840	....
1er do	Compagnie no 1, New Westminster	8,400	....
1er do	do do	....	1,300
7 oct.	Batterie d'artillerie de place, Victoria	1,680	....
	Total	18,820	6,000

Munitions fournies pour le tir de la carabine en 1880—*Suite.*

Date.	Corps et dépôts.	Cartouches A balle.	Cartouches Sans balle.
	District militaire no 12, Ile-du-Prince-Edouard.		
28 mai	Batterie d'artillerie de place, Georgetown	840	840
31 do	82me bataillon, Charlottetown	840	840
15 juill.	Bataillon provisoire, Summerside	840	840
5 juill.	Bataillon du comté de Kings, Georgetown	840	840
7 do	Compagnie no 1, 82me battaillon, Charlottetown	840	840
16 do	do no 2, do do	840	840
21 do	Batterie d'artillerie de place no 1 do	840	840
23 do	Compagnie du génie do	720	840
26 do	Batterie d'artillerie no 2 do	760	840
25 août	Battaillon du comté de Kings, Georgetown	840	840
9 sept.	Compagnie no 4, 82me bataillon, Charlottetown	840	840
28 oct.	82me bataillon, Charlottetown	360	....
	Total	9,400	9,240

RÉCAPITULATION.

	Cartouches A balle.	Cartouches Sans balle.
District militaire no 1, London	38,460	41,820
do 2, Toronto	45,880	42,200
do 3, Kingston	36,550	39,250
do 4, Ottawa	5,100	12,100
do 5 et 6, Montréal	80,058	103,460
do 7, Québec	42,450	50,600
do 8, St. Jean, N.-B	13,440	13,440
do 9, Halifax, N.-E	51,020	41,000
do 10, Winnipeg	1,680	1,680
do 11, Victoria, C.-B	18,820	6,000
do 12, Charlottetown, I.-P.-E	9,400	9,240
Total	342,858	360,790

J. MACPHERSON, lieut.-colonel,
Directeur de l'intendance militaire.

A l'honorable
ministre de milice et de la défense,
Ottawa.

1 décembre 1880.

(B.)

MUNITIONS pour carabines vendues durant l'année 1880.

District militaire nº 1, London.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1880.				$ cts.
20 mars ...	Lieut.-col. Attwood	26e bataillon................	1,000	16 00
3 mai ...	do	26e do	1,000	16 00
7 do ...	F. W. Macqueen...	Association de carabiniers de Woodstock....	2,000	32 00
12 do ...	Cap. Cook..	33e bataillon	500	10 00
17 do ...	Major Wilson................	33e do	2,000	32 00
18 do ...	Major Macdonald............	Batterie de campagne de Wellington...........	1,000	16 00
29 do ...	W. F. Ellis	25e bataillon................	2,000	32 00
2 juin ...	Major Ellis	22e do	2,000	32 00
1er do ...	Lieut.-col. Moffatt.	Association de tir, Western District	4,000	64 00
10 do ...	Cap. Thom..................	26e bataillon.	500	8 00
14 do ...	F. W. Macqueen...	Association de tir, Woodstock..................	2,000	32 00
19 juill. ...	W. F. Ellis..................	25e bataillon.	2,000	32 00
24 do ...	Sergt. Fysh	7e do	1,000	16 00
31 do ...	Cap. Williamson	22e do	800	12 80
3 août ...	Major Dingwall	46e do	1,000	16 00
6 do ...	Cap. Thom	26e do	500	8 00
11 do ...	W. T. Ellis	Club de tir, Saint-Thomas	2.000	32 00
10 do ...	F. W. Macqueen	Association de tir, Woodstock..................	2,000	32 00
11 do ...	Lieut.-col. Attwood	26e bataillon................	1,000	16 00
11 do ...	Cap. Stevenson	26e do	1,000	16 00
12 do ...	Lieut -col. O'Malley.......	25e do	1,000	16 00
16 do ...	W. H. Rainsford	Association de tir, Huron	1,000	16 00
20 do ...	Major Wilson..............	33e bataillon................	2,000	32 00
20 do ...	Club des carab., London.	....	1,000	16 00
20 do ...	Lieut.-col. O'Malley.......	25e bataillon................	500	8 00
20 do ...	W. Lawrence	Association de tir, Perth	1,000	16 00
20 do ...	Cap. McKenzie	7e bataillon................	1,000	16 00
11 sept. ...	Cap. Stevenson	26e do	1,000	16 00
8 do ...	F. W. Macqueen	Association de tir, Woodstock..................	1,000	16 00
6 do ...	Wm. Lawrence..............	Association de tir, Perth..................	1,500	24 00
20 do ...	Major Ellis	22e bataillon................	2,000	32 00
20 do ...	W. H. Rainsford............	Association de tir, Huron..................	1,000	16 00
25 do ...	Capt White..................	28e bataillon	500	8 00
14 oct. ...	F. W. Macqueen...	Association de tir, Woodstock	1,000	16 00
14 do ...	W. H. Rainsford............	Association de tir, Huron	1,000	16 00
1er nov...	Capt. Mackenzie...	7e bataillon................	1,000	16 00
22 do ...	Lieut.-col. Attwood.........	26e do	1,000	16 00
23 déc. ...	do	26e do	1,000	16 00
		Total	48,800	$782 80

District militaire nº 2, Toronto.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
23 janv. ...	Lieut.-col. Alger..	Association de tir, Ontario..................	4,000	64 00
23 mars ...	Lieut.-col. Otter	2e bataillon................	500	8 00
5 avril ...	do	2e do	3,000	48 00
16 do ...	C. S. Jones	38e do	1,000	16 00
23 do ...	Lieut.-col. Otter...........	2e do	2,000	32 00
5 mai ...	do	2e do	2,000	32 00
7 do ...	J. L. Rawbone	Garde du corps du gouverneur général........	500	8 00
20 do ...	C. S. Jones	38e bataillon................	1,000	16 00
1er juin...	Lieut.-col. Otter...	2e do .... M.H	500	12 00
15 do ...	C. S. Jones	38e do	1,000	16 00

(B.)—Munitions pour carabines vendues durant l'année 1880.—*Suite.*

District militaire no 2, Toronto—Suite.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1880.				$ cts.
16 juin	Cap. Fothergill	34e bataillon	1,000	16 00
24 do	Lieut.-col. Alger	Association de tir, Ontario	22,200	355 20
7 juill.	C. S. Jones	38e bataillon	1,000	16 00
27 do	do	38e do	2,000	32 00
3 août	do	38e do	1,000	16 00
3 do	Lieut.-col. Alger	Association de tir, Ontario	50,000	800 00
30 juill.	J. L. Rawbone	Garde du corps du gouverneur général	500	8 00
11 juill.	Lieut.-col. Davis	37e bataillon	2,656	42 50
5 août.	C. S. Jones	38e do	3,000	48 00
2 oct	Association de tir, Bowmanville		1,000	16 00
5 do	Sergt. Sanderson	45e bataillon	500	8 00
13 do	J. S. Rawbone	Garde du corps du gouverneur général	500	8 00
6 nov.	do	do do	500	8 00
4 déc.	J. L. Rawbone	do do	500	8 00
27 do	Lieut.-col. Algier	Association de tir, Ontario	46,000	736 00
		Total	147,856	$2,369 70

District militaire no 3, Kingston.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1er avril	Lieut.-col. Bog	16e bataillon	3,000	48 00
3 mai	do	16e do	4,000	64 00
17 do	do	16e do	2,000	32 00
26 do	Lieut. Strachan	47e do	1,500	24 00
7 juin	Lieut.-col. Bog	16e do	2,000	32 00
29 do	do	16e do	2,000	32 00
6 juill.	Lieut.-col. Rogers	Association de tir, Peterborough.	1,000	16 00
23 do	Cap. Harrison	49e bataillon	2,000	32 00
23 do	Cap. Hooper	Artillerie de place, Napanee.	1,000	16 00
26 do	Lieut.-col. Bog	16e bataillon	2,000	32 00
26 do	Association de tir, Hastings		2,000	32 00
13 août	Lieut.-col. Bog	16e bataillon	6,000	96 00
12 do	Assoc. de tir, Hastings		2,000	32 00
20 do	Major Hooper	Artillerie de place, Napanee	1,000	16 00
31 do	Lieut.-col. Bog	16e bataillon	2,000	16 00
7 sept.	do	16e do	2,000	32 00
14 do	Assoc. de tir, Hastings		2,000	32 00
25 do	Lieut.-col. Rogers	Association de tir, Peterborough	1,000	16 00
4 oct.	do	do do	2,000	32 00
4 do	Assoc de tir, Hastings		3,000	48 00
2 nov.	Major Dingwall	46e bataillon	1,000	16 00
17 do	Cap. Murray	47e do	600	9 60
		Total	45,100	$705 60

(B.)—MUNITIONS pour carabines vendues pendant l'année 1880 —*Suite.*

District militaire no 4, Ottawa.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1880.				$ cts.
6 avril...	Major Cates	Compagnie d'infanterie de Wakefield	500	8 00
13 do ...	F. Clayton.	Gardes à pied du gouverneur général, M.H.	200	5 00
21 do ...	Major Cates	Compagnie d'infanterie de Wakefield	2,500	40 00
5 mai ...	Bureau du gouv. général	....	100	1 60
5 do ...	Sergt. Cawdron............	Gardes à pied du gouverneur général.........	1,000	16 00
10 do ...	Bureau du gouv. général	....	500	10 00
11 do ...	Major Cates	Compagnie d'infanterie de Wakefield	500	8 00
12 do ...	R. Reardon...................	Gardes à pied du gouverneur général.........	500	8 00
12 do ...	Sergt. Cawdron............	do do	500	8 00
12 do ...	F. W. Smith..................	Association de tir Métropolitaine	500	8 00
17 do ...	Sergt. Cawdron............	Gardes à pied du gouverneur général.........	500	8 00
21 do ...	Ministère de la marine et des pêcheries, Ottawa.	Munitions—revolver Colt..........................	1,000	10 00
21 do ...	Sergt. Clayton..............	Gardes à pied du gouverneur général	500	8 00
28 do ...	Mr. O'Grady.................	do do	500	8 00
29 do ...	Major Cates	Compagnie d'infanterie de Wakefield	500	8 00
31 do ...	Sergt. Cawdron	Gardes à pied du gouverneur général	1,000	16 00
4 juin...	do	do do	1,000	16 00
2 do ...	F. W. Smith..................	Association de tir Métropolitaine	500	8 00
11 do ...	Sergt. Cawdron............	Gardes à pied du gouverneur général.........	1,000	16 00
12 do ...	Cap. Sparham	42me bataillon..	2,000	32 00
15 do ...	J. W. Motherwell...........	Association de tir de Perth..........................	2,000	32 00
18 do ...	Sergt. Cawdron	Gardes à pied du gouverneur général.........	500	8 00
21 do ...	Mr. Fraser....................	do do	500	8 00
30 do ...	Sergt. Cawdron............	do do	1,000	16 00
29 do ...	W. P. Anderson............	do do	500	8 00
15 juillet...	J. S. Huntington..........	Club de tir de Prescott..................................	1,000	16 00
8 do ...	Sergt. Cawdron............	Gardes à pied du gouverneur général....... .	1,000	16 00
15 do ...	do	do do	500	8 00
19 do ...	Cap. Macdonald............	42me bataillon..	500	8 00
27 do ...	Sergt. Gray	Gardes à pied du gouvernenr général	500	8 00
23 do ...	Sergt. Cawdron............	do do	500	8 00
26 do ...	J. W. Motherwell..........	Association de tir de Perth..........................	2,000	32 00
30 do ...	Sergt. Cawdron............	Gardes à pied du gouverneur général.........	1,000	16 00
3 août...	Chirurgien vét. Harris....	Batterie de campagne d'Ottawa..................	500	8 00
4 do ...	Sergt. Cawdron.	Gardes à pied du gouverneur général.........	1,500	24 00
2 do ...	W. P. Anderson	do do	500	8 00
9 do ...	J. W. Motherwell...........	Association de tir de Perth..........................	2,000	32 00
12 do ...	Sergt. Cawdron............	Gardes à pied du gouverneur général	1,000	16 00
16 do ...	W. G. Rowley...............	....	500	8 00
16 do ...	F. W. Smith..................	Association de tir Métropolitaine	3,000	48 00
10 do ...	Major McKenzie.	Batterie de campagne de Gananoque	500	8 00
24 do ...	Sergt. Cawdron............	Gardes à pied du gouverneur général	1,000	16 00
24 do ...	G. T. Booth..................	do do	500	8 00
24 do ...	Assoc de tir de Ramsay..	......................................M.H.	1,120	18 00
24 do ...	James Harris, C.V.........	Batterie de campagne d'Ottawa................	500	8 00
24 do ...	Pte. O'Grady	Gardes à pied du gouverneur général.........	500	8 00
24 do ...	Cap. McKenzie..............	Batterie de campagne de Gananoque..........	2,000	32 00
27 do ...	Dominion Rifle Association	......................................M.H.	7,100	170 40
30 do ...	J. Deslaurier.	Gardes à pied du gouverneur général	500	8 00
30 do ...	Major Cates	Compagnie d'infanterie de Wakefield	500	8 00
2 sept...	J. W. Motherwell.	Association de tir de Perth..........................	2,000	32 00
14 do ...	Sergt. Cawdron............	Gardes à pied du gouverneur général.........	2,000	32 00
9 do ...	Major McKenzie..........	Batterie de campagne de Gananoque..........	2,000	32 00
18 do ...	H. White	....	3,000	48 00
20 do ...	Dominion Rifle Association	....	27,540	440 64
20 do ...	Sergt. Cawdron............	Gardes à pied du gouverneur général.........	2,000	32 00

(B.)—MUNITIONS pour carabines vendues pendant l'année 1880—*Suite.*

District militaire no 4, Ottawa—Fin.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1880.				$ cts.
23 sept...	Major McKenzie............	Batterie de campagne de Gananoque.........	2,000	32 00
23 do ...	I. K. Fairburn............	....	2,000	32 00
23 do ...	J. W. Motherwell..........	Association de tir de Perth...............	2,500	40 00
24 do ...	Cap. Chamberlain..........	Compagnie d'infanterie d'Aylwin...........	500	8 00
2 oct ...	Dominion Rifle Association	..................................M.H.	2,050	47 70
11 do ...	Thos. Coulter.............	Association de tir de Ramsay	1,850	30 00
12 do ...	Cap. Wiley	41me bataillon	1,500	24 00
15 do ...	Major McKenzie............	Batterie de campagne de Gananoque.........	2,000	32 00
19 do ...	Cap. Morgan	Infanterie de Metcalfe	500	8 00
20 do ...	J. D. Hunton..............	....	500	8 00
21 do ...	Sergt. Cawdron............	Gardes à pied du gouverneur général	500	8 00
30 do ...	Major Cates	Compagnie d'infanterie de Wakefield	500	8 00
2 nov....	Sergt. Cawdron............	Gardes à pied du gouverneur général........	1,500	24 00
4 do ...	do	do do	1,000	16 00
15 do ...	Major McPherson.	do do	4,000	64 00
22 do ...	Cap. Lang.................	Carabiniers d'Ottawa......................	125	2 00
21 déc....	Cap. Todd.................	Gardes à pied du gouverneur général........	500	8 00
....	Postes, Ottawa............	Canon du midi, poudre... .... lbs., 500	....	131 76
		Total	111,085	$1,995 30

Districts militaires nos 5 et 6, Montréal.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
26 janv....	J. H. Edwards............	3me bataillon ..........................M.H.	3,000	72 00
13 avril...	Cap. Chamberlain..........	Cie d'infanterie d'Aylwin..................	500	8 00
26 do ...	J. Marks..................	Gardien du champ de tir....................	2,800	44 80
26 do ...	Lieut. Abbott.............	3me bataillon.............................M.H.	3,000	72 50
28 mai ...	J. Marks..................	Gardien du champ de tir....................	4,480	71 68
2 juin...	Major Maclean.............	50me bataillon.............................	560	8 96
11 do ...	J. Marks..................	Gardien du champ de tir....................	4,480	71 68
12 do ...	Major Morehouse...........	53me bataillon	1,120	17 92
28 do ...	Cap. Chamberlain..........	Cie d'infanterie d'Aylwin..................	500	8 00
29 do ...	J. Marks..................	Gardien du champ de tir....................	4,480	} 100 48
29 do ...	do	do do ..............M.H.	1,120	
2 juillet...	Jas. Ross.................	50me bataillon.............................	560	8 96
12 do ...	Major Morehouse...........	53me bataillon	1,680	26 88
8 do ...	J. Marks..................	Gardien du champ de tir....................	4,480	71 68
16 do ...	do	do do	4,480	71 68
23 do ...	do	do do	4,480	71 68
26 do ...	Cap. Hall.................	52me bataillon.............................	560	8 96
29 do ...	Lt.-col. Sheppard	53me bataillon	560	8 96
30 do ...	J. Marks..................	Gardien du champ de tir	4,480	71 68
6 août...	do	do do	5,600	89 60
6 do ...	Lt.-col. Bacon	Association de tir de Québec	11,200	179 20
18 do ...	J. Marks..................	Gardien du champ de tir....................	6,720	107 52
18 do ...	Cap. Mavis................	54me bataillon.............................	1,000	16 00
27 do ...	J. Marks..................	Gardien du champ de tir	4,480	71 68
30 do ...	Lt. Cook	Association de tir de Wellington...........	1,120	17 92
31 do ...	Lt.-col. Houde............	86me bataillon.............................	560	8 96
3 sept...	J. Marks..................	Gardien du champ de tir....................	5,600	89 60
3 do ...	Cap. Sheppard.............	Troupe de cavalerie de Brome	560	8 96
13 do ...	J. Marks..................	Gardien du champ de tir....................	4,480	71 68
13 do ...	Lt. Edwards	3me bataillon..............................	560	8 96
16 do ...	Lt.-col. Sheppard.........	83me bataillon.............................	560	8 96
17 do ...	J. Marks..................	Gardien du champ de tir....................	4,480	71 68

(B.)—MUNITIONS pour carabines vendues durant l'année 1880—*Suite.*

Districts militaires nos 5 et 6, Montréal—Fin.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1880.				$ ct.s
22 sept	Lt. Martin	79e bataillon	560	8 96
27 do	Lt.-col. Houde	86e bataillon	560	8 96
6 oct	Lt.-col. Fletcher, D.A.G.		1,120	17 92
9 do	Cap. Roberts	65e bataillon	560	8 96
12 do	J. Marks	Gardien, champ de tir	2,240	35 84
12 do	Cap. Turnbull	Artillerie de place de Montréal	560	8 96
12 do	Cap. McAllen	do do	560	8 96
		Total	100,400	$1,665 78

District militaire no 7, Québec.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
9 mars	Cap. Scott	8e bataillon	560	8 96
16 do	do	do	2,800	44 80
10 avril	Cap. Miller	do	560	8 96
16 do	Cap. Scott	do	2,240	35 84
21 do	Cap. Ray	do	1,120	17 92
24 do	Cap. Millar	do	1,120	17 92
12 juin	Cap. Scott	do	2,240	35 84
15 do	Lt.-col. Hudon	Association de tir de Témiscouata	2,000	32 00
25 do	Major Martin	Bataillon de Rimouski	1,120	17 92
28 do	Cap. Scott	8e bataillon	560	8 96
18 juillet	do	do	1,680	26 88
16 do	Cap. Hamell	Artillerie de batterie de place de Lévis	560	8 96
19 do	Cap. Lesueur	Association de tir de Stadacona	3,360	53 76
29 do	Major Stewart	do Mégantic	3,000	48 00
30 do	Cap. Scott	8e bataillon	2,240	35 84
3 août	Lt.-col. Hudon	Association de tir de Témiscouata	2,000	32 00
7 do	Cap. Scott	8e bataillon	1,120	17 92
16 do	Lt.-col. Hudon	Association de tir de Témiscouata	2,000	32 00
27 do	Cap. Laurin	Bataillon de Québec	800	12 80
24 do	Cap. Scott	8e bataillon	1,120	17 92
26 do	Lt. Martin	Troupe de cavalerie	500	8 00
27 do	Lt.-col. Hudon	Association de tir de Témiscouata	1,000	16 00
30 do		do Rimouski	1,000	16 00
1er sept	Cap. Scott	8e bataillon	1,120	17 92
10 do		Association de tir de Rimouski	1,120	17 92
13 do	Cap. Scott	8e bataillon	1,120	17 92
11 déc	do	do	560	8 96
		Total	38,620	$617 92

District militaire no 8, Saint-Jean.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
30 mars	Serg. Carmichael	Compagnie du génie du Nouveau-Brunswick	1,120	17 92
23 avril	E. L. Philips	do do	560	8 96
7 mai	Lieut. Hart	do do	560	8 96
21 do	Lieut. Hunter	do do	2,800	44 80
19 juin	Lieut. Goddard	62e bataillon	560	8 96
1er do	Cap Hartt	62e do	560	8 96
10 do	Lieut. Hunter	Compagnie du génie du Nouveau-Brunswick	1,120	17 92

(B.)—MUNITIONS pour carabines vendues durant l'année 1880—*Suite.*

District militaire n° 8, Saint-Jean—Fin.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1880.				$ cts.
21 juin....	Major Stickney	Assoeiation de tir du comté de Charlotte.....	1,120	17 92
30 do	Cap. Langstroth............	8e cavalerie..........	560	8 96
21 juillet...	Cap. Loggie...............	71e bataillon............	1,120	17 92
28 do ...	Lieut. Hunter...............	Génie du Nouveau-Brunswick............	560	8 96
27 do ...	Major Vince	do Brighton............	560	8 96
31 do ...	Cap. Langstroth	Cavalerie du Nouveau-Brunswick............	1,680	26 88
5 août.....	Cap. Stewart	Compagnie d'infanterie de Saint-Etienne.....	560	9 00
7 do	Major Stickney	Association de tir du comté de Charlotte.....	2,240	35 84
7 do	Serg. Thompson	Génie du Nouveau-Brunswick	560	8 96
9 do	Cap. Hartt...............	62e bataillon............	560	8 96
10 do	Cap. Bourne...............	67e do	1,120	17 92
10 do	Lieut. Goddard............	62e do	560	8 96
14 do	Lieut. Shives...............	Club de tir de Saint-Jean	560	8 96
17 do	Lieut. Hunter...............	Génie du Nouveau-Brunswick............	1,120	17 92
18 do	Major Parks...............	Ass. de tir du do	11,200	179 20
21 do	Lieut. Hunter...............	Génie du do	560	8 96
18 do	Cap. Loggie...............	71e bataillon............	1,120	17 92
7 sept.....	Lieut. Goddard............	62e do	560	8 96
9 do	A. T. du Co. de Charlotte	....	1,120	17 92
11 do	W. B. Howard...............	Ass. de tir du comté de Northumberland	1,680	26 88
15 do	Cap. Hartt...............	62e bataillon	560	8 96
22 do	D. Carmichael............	Génie du Nouveau-Brunswick	1,120	17 92
24 do	Lieut.-Col. Beer............	Ass. de tir du comté de King............	1,120	17 92
28 do	Lieut. Goddard............	62e bataillon	560	8 96
4 oct......	Cap. Hartt	do	560	8 96
8 do	Major Stickney	Ass. de tir du comté de Charlotte............	560	8 96
		Total............	40,880	$654 12

District militaire n° 9, Halifax.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
17 mars....	Lieut-col. Hudson.........	Association de tir du comté de Pictou.........	560	8 96
29 do ...	Lieut. Egan	63e bataillon............	500	8 00
31 do ...	Cap. Bland	Association de tir Provinciale............	500	8 00
2 avril....	Cap. Gordon	Artillerie de place de Pictou.	560	8 96
8 do ...	Cap. Lawrence............	78e bataillon	500	8 00
24 do ...	Cap. Stairs............	2e brigade d'artillerie de place, étoupilles à friction	....	10 00
29 do ...	Lieut. Masters............	Troupe de cavalerie de King............	500	8 00
21 mai	Lieut.-col Mackintosh...	63e bataillon	500	8 00
25 do ...	Cap. Bland............	1re brigade d'artillerie de place............	1,000	16 00
20 do ...	Lieut.-col. Mackintosh...	63e bataillon	500	8 00
7 do ...	do ..	do	500	8 00
19 do ...	do ...	do	500	8 00
1er do ...	Lieut.-col. Mitchell.........	1re brigade d'artillerie de place	500	8 00
12 do ...	Major Graham	Batterie de campagne d'Halifax............	500	8 00
25 juin	do	do 100 étoup. à fric.	....	2 50
25 do ...	Cap. Gordon.	Artillerie de place de Pictou, 25 do	....	0 63
26 do ...	Col. Laurie............	Association de tir Provinciale............	1,500	24 00
16 do ...	do	do do	1,500	24 00
1er do ...	do	do do	5,000	80 00
2 do ...	do	do do	1,000	24 00
3 do ...	Cap. Oxley............	Bataillon de Cumberland............	500	8 00
4 do ...	Cap. Borden............	68e bataillon............	500	8 00
7 do ...	Lieut.-col. Mackintosh....	63e do	500	8 00
11 do ...	Major Graham............	Batterie de campagne d'Halifax............	500	8 00

(B.)—MUNITIONS pour carabines vendues durant l'année 1880—*Suite.*

District militaire no 9, Halifax—Fin.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1880.				$ cts.
14 juin	Major Lydiard	Association de tir, comté de King	1,500	24 00
14 do	Cap. Borden	68e bataillon	500	8 00
14 do	Lieut.-col. Mackintosh	63e do	1,000	16 00
27 juillet	Col. Laurie	Association de tir Provinciale	1,000	16 00
28 do	do	do do	1,500	24 00
20 do	do	do do	4,000	64 00
19 do	Cap. Burgess	78e bataillon	500	8 00
20 do	Cap. Lawrence	do	2,000	32 00
21 do	do	do	500	8 00
27 do	Cap. Bland	Association de tir d'Halifax	4,000	64 00
29 do	Cap. Oxley	Bataillon de Cumberland	500	8 00
29 do	Lieut.-col. McPherson	2e brigade d'artillerie de place d'Halifax	1,000	16 00
27 août	Cap. Mills	63e bataillon	500	8 00
30 do	Col. Laurie	Association de tir Provinciale	1,000	16 00
2 do	do	do do	1,000	16 00
7 do	Lieut.-col. Macintosh	63e bataillon	4,000	64 00
10 do	Lieut. Bremner	66e do	500	8 00
10 do	Cap. Barnhill	78e do	500	8 00
11 do	Lieut.-col. Mitchell	Artillerie de place d'Halifax	500	8 00
11 do	Cap. Bland	Association de tir d'Halifax	500	8 00
16 do	Cap Burnhill	78e bataillon	500	8 00
18 do	Lieut.-col. Mackintosh	63e do	500	8 00
27 do	Cap. Bremner	66e do	2,500	40 00
27 do	Col. Laurie	Association de tir Provinciale	21,000	336 00
24 sept	Ass. de tir, co. de Digby		1,500	24 00
24 do	Col. Laurie	Association de tir provinciale	1,000	16 00
18 do	C. A. Knowles	Artillerie royale, comté de Hants	1,500	24 00
28 do	Lieut.-col. Mowbray	Artillerie de place d'Halifax	1,000	16 00
15 do	Cap. McLeod	78e bataillon	500	8 00
14 do	Cap. Lawrence	78e do	1,000	16 00
3 do	Cap. Gordon	Artillerie de place de Pictou	1,500	24 00
4 do	Lieut.-col. Mackintosh	63e bataillon	500	8 00
4 do	Cap. Payne	78e do	500	8 00
2 nov	Cap. Bland	Association de tir du comté d'Halifax	500	8 00
2 do	Lieut.-col. Mackintosh	63e bataillon	1,000	16 00
		Total	80,120	$1,295 05

District militaire no 10, Winnipeg.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
25 mai	A. McNee	Association de tir, Manitoba	1,000	16 00
25 do	D. Huston	do do	500	8 00
18 juin	E. G. Conklin	do do	2,400	38 40
4 août	A. McNee	do do	7,200	115 20
13 do	do	do do	4,800	76 80
26 oct	J. H. Smith	do do	2,400	38 40
20 déc	do	do do	2,400	38 40
		Total	20,700	$331 20

(B.)—Munitions pour carabines vendues durant l'année 1880—*Suite.*

District militaire no 11, Victoria, C.B.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1880.				$ cts.
17 février.	Cap. Fletcher	Carabiniers de Victoria	1,680	26 88
6 avril	do	Association de tir, Colombie-Britannique	5,460	87 36
27 do	do	do do	840	13 44
3 juillet	do	do do	840	13 44
10 do	do	do do	4,200	67 20
13 do	Cap. McDonald	Carabiniers de Nanaïmo	1,680	26 88
20 août	do Bryden	do do	4,200	67 20
16 do	do A. Peel	Carabiniers de New-Westminster	8,400	134 40
7 oct	do Dupont	Artillerie de place de Victoria	1,680	26 88
22 do	Cap. McDonald	Carabiniers de Nanaïmo	4,200	67 20
		Total	33,180	$530 88

District militaire no 12, Charlottetown.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
5 mars	Major Dogherty	Compagnie du génie	1,680	26 88
20 mai	do	do	2,000	32 00
29 do	Cap. Longworth	82e bataillon	1,120	17 92
10 juin	Major Dogherty	Compagnie du génie	2,800	44 80
9 do	do Mabon	82e bataillon	550	8 80
17 do	do Dogherty	Compannie du génie	1,000	16 00
26 do	do do	do	2,000	32 00
23 juillet	Cap. Longworth	82e bataillon	1,120	17 92
29 do	Major Dogherty	Compagnie du génie	2,000	32 00
5 do	Cap. McLeod	Bataillon du comté de King	1,000	16 00
7 do	do Mabon	82e bataillon	530	8 50
15 do	do McRae	do	1,000	16 00
11 do	do Owen	Artillerie de place de Georgetown	1,000	16 00
6 août	Association de tir provinciale		6,000	96 00
7 do	Cap. McLeod	Bataillon du comté de Kings	500	8 00
11 do	Major Dogherty	Compagnie du Génie	500	8 00
12 do	do	do	2,000	32 00
12 do	Cap. McRae	82e bataillon	1,000	16 00
18 do	do Owen	Artillerie de place de Georgetown	500	8 00
15 sept	do do	do do	1,000	16 00
27 do	do McLeod	Bataillon du comté de Kings	1,000	16 00
20 do	Ass. de tir, co. de Queen.		4,000	64 00
8 do	Cap Owen	Artillerie de place de Georgetown	1,000	16 00
13 nov	Cap. Owen	do do	1,000	16 00
3 déc	do Mabon	82e bataillon	500	8 00
8 do	do McLeod	Bataillon du comté de Kings	1,000	18 00
18 do	do Bartlett		500	8 00
20 do	do McRae	82e bataillon	1,000	16 00
		Total	39,300	$630 82

(B.)—MUNITIONS pour carabines vendues jusqu'au 1er décembre 1880.

RÉCAPITULATION.

District militaire.	Cartouches.	Montant.
		$ cts.
District militaire n° 1, London	48,800	782 80
do 2, Toronto	147,856	2,369 70
do 3, Kingston	45,100	705 60
do 4, Ottawa	111,085	1,995 30
do 5 et 6, Montréal	100,400	1,665 78
do 7, Québec	38,620	617 92
do 8, Saint-Jean	40,880	654 12
do 9, Halifax	80,120	1,295 05
do 10, Winnipeg	20,700	331 20
do 11, Victoria	33,180	530 88
do 12, Charlottetown	39,300	630 82
Total	706,041	$11,579 17

J. MACPHERSON, lieut.-colonel,

Directeur de l'intendance et gardien des magasins militaires.

DIVISION DE L'INTENDANCE,
31 décembre 1881.

9—28

[C.]

POUDRE à canon et étoupilles à friction fournies pour le tir et les salves pendant l'année 1880.

	Station.	Corps.	Poudre à canon.	Etoupilles à friction.
D.M.			Lbs.	No.
N° 1.	London	Batteries de campagne et de place	496	400
2.	Toronto	do do	2,155	904
3.	Kingston	do do	3,417	969
4.	Ottawa	Bureau de poste, canon du midi	500	395
4.	do	Salves	445	130
4.	do	Batterie de campagne	275	225
5 et 6.	Montréal	Batteries de campagne et de place	646	539
7.	Québec	do do	2,667	620
7.	do	Batteries "A" et "B"	4,202	1,078
8.	Saint-Jean, N.-B.	Batteries de campagne et de place	2,865	816
9.	Halifax, N.-E	do do	7,700	1,910
10.	Manitoba	Batteries de campagne de Winnipeg	80	47
11.	Victoria			
12.	Charlottetown, I.P.-E.	Batteries de place	1,168	258
		Total	26,616	8,291

J. MACPHERSON, lieut.-colonel,

Directeur de l'intendance et gardien des magasins militaires.

31 décembre 1880.

A l'honorable
Ministre de la milice et de la défense,
Ottawa.

RAPPORT

DU

SECRÉTAIRE D'ÉTAT

DU

CANADA

POUR

L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE

1880

Imprimé par ordre du Parlement



OTTAWA
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET Cie, RUE WELLINGTON
1881

RAPPORT

DU

SECRÉTAIRE D'ÉTAT

POUR

L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DECEMBRE 1880.

A *Son Excellence le très honorable sir* JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, *marquis de* LORNE, *C.C., G.C.M.G., C.P., gouverneur géneral du Canada.*

S'IL PLAIT A VOTRE EXCELLENCE :—

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport du secrétaire d'Etat du Canada, pour l'année 1880, et les annexes A. B. C.

J'ai fait dresser les tableaux ci-joints des adresses et des ordres votés par le Sénat et la Chambre des communes, pendant la session terminée le 7 mai 1880, et des réponses qui y furent faites, indiquant le nombre des adresses votées pour chaque sujet le nombre des réponses envoyées et de pages de manus crit, papier-ministre, contenues dans chacune des réponses.

Il est souvent impossible de présenter la réponse demandée pendant la même session, ceci expliquera la différence qui existe entre le nombre d'adresses votées et de réponses produites.

TABLEAU des adresses et des ordres de la Chambre des communes pendant la session commencée le 12 février et terminée le 7 mai 1880, et des réponses qui y ont été faites.

Sujet.	Nombre voté.	Nombre de réponses faites.	Nombre de pages de manuscrit, papier-ministre, contenues dans les réponses.	Observations.
Banques	3	2	22	
Canaux	11	10	461	
Brise-lames et jetées	12	11	137	
Service civil	2	1	69	
Douanes	4	4	381	
Remise de droits	4	4	129	
Elections	1	....	....	
Emigration	2	1	19	
Indemnité des pêcheries	1	1	28	
Exploration géologique	1	1	6	
Havres	15	15	378	
Compagnie de la Baie d'Hudson	5	4	255	
Sauvages	11	10	509	
Revenu de l'intérieur	2	1	568	
Assurances	2	1	27	
Juges	5	1	41	
Terres, Canada	9	4	29	
Législation	1	....	....	
Phares	4	4	188	
Prêts, Canada	1	1	101	
Marine et pêcheries	8	7	364	
Limites du Nord-Ouest	2	2	112	et documents imprimés.
Syndics officiels	2	2	54	
Police	6	5	2,351	
Postes	13	4	44	
Impressions	2	2	75	
Chemins de fer	33	23	1,165	
Recettes et dépenses	3	3	19	
Sucre	3	3	52	
Thé	3	2	15	
Télégraphes	2	2	509	
Commerce et navigation	12	11	405	
Poids et mesures	4	4	16	
Cours Suprême et de l'Echiquier	3	2	92	
*Divers	45	29	1,081	
	237	177	9,702	Equivalent à cinq rames de papier-ministre.

* Indépendamment des manuscrits, il y avait des plans de la grandeur suivante : 12 pds. 6 p. × 2 pds. 9 p., 2 pds. 6 p. × 1 pd. 6 p., 1 pd. 5 p. × 1 pd. 11 p., 2 pds. 1 p. × 3 pds. 1 p.

TABLEAU des adresses du Sénat pendant la même période.

SUJET.	Nombre voté.	Nombre de réponses faites.	Nombre de pages de manuscrits papier-ministre, contenues dans les réponses.	Observations.
Banques	1	1	16	
Pénitenciers	3	3	126	
Canaux	1	1	7	
Divers	9	6	61	
Chemins de fer	2	2	12	
	16	13	222	

Durant les douze derniers mois le département a reçu neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit lettres, pétitions et autres documents, et envoyé sept mille huit cent soixante-seize lettres.

Dans le cours de l'année on a accordé des chartes de corporation aux compagnies ci-dessous mentionnées, en vertu de "l'Acte des Compagnies par actions du Canada, 1877"

Noms.	Fonds social.	Nombre de parts.	Montant de chaque part.
	$		$
"The North American Chemical Company"	30,000	300	100
"The Montreal Milk Company" (Responsabilité limitée)	25,000	500	50
"The Saint Lawrence River Steamboat Company"	25,000	1,000	25
"The Canada Pacific Express Company" (Respons. limitée)	50,000	500	100
"The Hart Emery Wheel Company" (Responsabilité limitée)	10,000	400	25
"The Northern Transportation Company" (Resp. limitée)	25,000	250	100
"The Canadian Telephone Company"	300,000	3,000	100
"The British and North-West Colonization Company" (Res. lim.)	200,000	2,000	100
"The Niagara District Fruit Growers Stock Company" (Res. lim.)	10,000	100	100
"The Trenton & Bay of Quinté Navigation Company" (Res. lim.)	8,500	425	20
"The Imperial Oil Company"	500,000	5,000	100
"The Hull Iron Company"	48,000	480	100
"The Great Northern Transit Company" (Responsab. limitée)	200,000	2,000	100
"The Montreal News Company"	10,000	1,000	10
"The Deseronto Navigation Company" (Resp. limitée)	20,000	200	100
"The Canada Lake Superior Transit Company"	150,000	1,500	100
"The Sarnia Transportation Company" (Resp. limitée)	30,000	300	100
"The Souris Coal and Fuel Company" (Resp. limitée)	300,000	3,000	100

Les honoraires et les ventes de statuts ont produit, pendant le dernier exercice, une somme totale de mille sept cent soixante-seize piastres et quatre-vingt-cinq centins. Voici le détail des recettes :—

Chartes de corporation	$1,375 00
Commissions	39 00
Copies de documents	34 65
Passe-ports	28 00
Ampliation de brevets	16 00
Honoraire perçu en vertu de 40 Vict., chap. 48	10 00
Certificats de légalisation	7 50
Certificats d'enregistrement	2 00
Recherches	0 60
Ventes de statuts	264 10
	$1,776 85

Le tout respectueusement soumis,

JOHN O'CONNOR,
Secrétaire d'Etat.

ANNEXE A.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA,
DIVISION DE L'ENREGISTREMENT,
OTTAWA, 10 janvier 1881.

A l'honorable JOHN O'CONNOR,
Secrétaire d'Etat,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément à votre demande, j'ai l'honneur de vous adresser un état du travail exécuté par la division de l'enregistrement au département du secrétaire d'Etat, du 1er janvier au 31 décembre 1880.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

L. A. CATELLIER,
Sous-registraire général du Canada.

ETAT du travail accompli dans la division de l'enregistrement au département du secrétaire d'Etat, du 1er janvier au 31 décembre 1880.

Documents.	Grossoyés.	Enregistrés.	Total.
Commissions sous le grand sceau et le sceau privé	124	124	248
Brefs d'élections	....	14	14
Brefs de *supersedeas*	1	1	2
Proclamations	29	34	63
Lettres patentes, portant nomination de sénateurs	....	3	3
do portant création d'annuités	2	2	4
Chartes	18	18	36
Mandats	36	36	72
Licences	1	1	2
Baux	4	4	8
Ampliations	5	5	10
Pardons	1	1	2
Certificats d'organisation de chambres de commerce	1	1	2
Cautionnements	....	126	126
Cancellations	....	57	57
Remises	....	82	82
Décharges d'hypothèques	....	5	5
Lettres patentes pour terres.			
Ventes de terrains des Sauvages	275	275	550
do de l'artillerie	57	57	114
do du domaine fédéral	520	520	1,040
Concessions du domaine fédéral (33 Vict.)	130	130	260
Attributions de lots à des Métis	155	155	310
Concessions à titre de prime militaire	48	48	96
do à la police à cheval du Nord-Ouest	40	40	80
do de *homesteads*	158	158	316
do de *homesteads* avec lots à bois	49	49	98
Lots à bois	2	2	4
Concessions en commutation de droits de commune et de coupe de foin	76	76	152
do au chemin de fer P.C	5	5	10
do spéciales	8	8	16
Total	....	....	3,782

Indépendamment du travail compris dans cet état, il a été copié 2,190 pages de manuscrit.

Cette division est chargée de dresser, pour l'instruction du Parlement fédéral, un état annuel des cautionnements et sûretés enregistrés au département en exécution de l'acte 31 Victoria, chapitre 37, section 15, et d'expédier au régistrateur de chaque comté intéressé, des relevés trimestriels des ventes de terrains des Sauvages et de l'artillerie.

L. A. CATELLIER,
Sous-régistraire général du Canada.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT,
DIVISION DE L'ENREGISTREMENT,
OTTAWA, 10 janvier 1881.

ANNEXE B.

A l'honorable JOHN O'CONNOR,
Secrétaire d'Etat du Canada,
etc., etc., etc.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant des services sous ma surveillance, pour l'année terminée le 30 juin 1880 :

GAZETTE DU CANADA.

Le volume de la *Gazette*, qui formait 1,711 pages en 1878-79, en a contenu 1,828 l'an dernier, et, par cette raison la dépense a un peu augmenté, savoir, de $3,612.92 à $3,672.50. Ci-suivent les différents items de cette dépense :—

Papier	$1,208 48
Impression et distribution (y compris les frais de poste)	2,357 72
Traduction	106 30
	$3,672 50

Le revenu provenant de la *Gazette* est comme suit :—

Insertions d'annonces	$ 865 38
Abonnements	243 93
Ventes	25 10
	$1,134 41

soit une augmentation de $135.09 sur l'année précédente.

Pendant les derniers six mois, la dépense a été de $1,548.92, et la recette de $843.62.

Etat de la distribution totale au dernier samedi de juin :—

Gratis à fonctionnaires, etc	1,170
Aux abonnés et annonceurs	70
	1,240

Le total, le dernier samedi du mois de décembre précédent, avait été de 1,200.

STATUTS.

Le tirage des différents volumes des statuts de l'année 1880, est comme suit :

Exemplaires anglais, tome 1	18,250	
" 2	4,500	
		22,750
Exemplaires français, tome 1	4,250	
" 2	1,250	
		5,500
Total		28,250

De ces deux tomes ensemble on a relié, à l'usage des membres des deux chambres du parlement et des juges, etc., 3,750 exemplaires anglais et 1,249 français, faisant un total de 4,999. Il restait à relier la quantité suivante :—

Tome 1, édition anglaise	14,465	
" 2,	472	
		14,937
Tome 1, édition française	3,251	
" 2, "	1	
		3,252
		18,189

Soit un total de 23,188 volumes reliés.

Voici le détail de la dépense :

Papier	$4,260 13
Impression et traduction	1,591 38
Reliure	3,055 89
Distribution	805 45
	$9,672 85

La ré-impression des lois criminelles pour l'usage des juges de paix récemment nommés se poursuit.

IMPRESSIONS, RELIURE, ETC., POUR LES DÉPARTEMENTS.

Vous trouverez ci-annexé des tableaux comparatifs de la dépense de ces services pendant l'année terminée le 30 juin dernier, et celle expirée le 30 juin 1879. Ils font voir une diminution dans la dépense par suite de la réduction des prix des nouveaux contrats, quoique le travail fait et les matériaux employés pour ces ouvrages aient augmenté. La quantité des réquisitions faites pendant l'année est comme suit :

A l'imprimeur	2,623
Au relieur	1,388
Au bureau de la papeterie	2,996
	7,007

Pendant l'année précédente le nombre en a été de 6,314.

J'inclus de plus un état de la dépense pendant les six mois terminés le 31 décembre dernier.

ANNONCES.

Le tableau annexé indique la quantité d'annonces publiées dans les différentes provinces, pour les départements, pendant la dernière année civile. L'on remarquera que, principalement pendant les premiers six mois, il y eut une augmentation considérable sur les années précédentes.

Le tout respectueusement soumis.

R. CHAMBERLIN,

Imprimeur de la reine.

BUREAU DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE,
Ottawa, 11 janvier 1881.

Coût des impressions départementales, etc., par département, pendant les années expirées le 30 juin 1879 et 1880.

Département.	Impressions et reliure. 1878-79.	Impressions et reliure. 1879-80.	Matériaux pour ces ouvrages. 1878-79.	Matériaux pour ces ouvrages. 1879-80.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Aux prix des contrats d'entreprise.				
Agriculture	3,054 52	1,447 00	898 26	1,045 59
Auditeur général	178 94	182 93	178 95	103 79
Bureau du service civil	3 00	1 30	1 79	0 98
Greffier de la couronne en chancellerie	52 69	10 76	41 48	2 63
Douanes	6,586 79	5,097 44	3,049 39	2,919 07
Finances	2,299 75	1,895 78	1,131 43	962 65
Secrétaire du gouverneur général	589 33	153 70	84 48	53 28
Revenu de l'intérieur	5,048 28	5,408 62	1,873 27	2,760 08
Intérieur	1,351 04	1,941 79	704 56	1,552 90
Justice	2,057 19	466 60	1,175 91	236 64
Bibliothèque du parlement	25 60	29 07	20 41	32 96
Marine et pêcheries	1,350 68	1,247 03	710 60	830 19
Milice et défense	1,714 51	3,481 59	989 74	1,368 77
Postes	18,083 64	18,066 56	13,952 81	14,510 44
Conseil privé	248 30	111 03	124 08	71 57
Travaux publics	4,301 42	1,765 82	1,209 82	815 94
Chemins de fer et canaux	....	3,004 60	....	1,449 73
Secrétaire d'Etat	884 73	510 21	454 22	220 24
Cour Suprême	1,388 18	1,817 13	575 53	1,137 35
Départements en général	46 44	....	3 01	....
Total	49,265 03	46,638 96	27,179 74	30,074 80
Aux prix des ouvrages de nature confidentielle.				
Agriculture	105 03	16 95		
Greffier de la couronne en chancellerie	16 25	....		
Douanes	....	10 70		
Revenu de l'intérieur	476 29	9 62		
Intérieur	272 93	....		
Justice	....	29 20		
Milice et défense	1,272 75	1,037 53		
Conseil privé	....	38 89		
Travaux publics	25 68	....		
Chemins de fer et canaux	....	87 00		
Cour suprême	....	132 00		
Départements en général	7 50	....		
Impressions diverses	1,052 92	960 81		
Total	3,229 35	2,322 70		

Coût des impressions, etc., pour les départements, par trimestre, pendant les années expirées le 30 juin 1879 et 1880.

Trimestre.	Impressions et reliure.		Matériaux pour ces ouvrages.	
	1878-79.	1879-80.	1878-79.	1879-80.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Aux prix des contrats d'entreprise.				
Trimestre de septembre	12,531 42	10,127 93	7,616 09	6,426 38
" décembre	11,624 44	15,013 97	6,088 02	8,304 64
" mars	9,073 05	9,296 93	5,581 28	6,420 45
" juin	16,036 12	12,200 13	7,894 35	8,923 33
Total	49,265 03	46,638 96	27,179 74	30,074 80
Aux prix des ouvrages de nature confidentielle.				
Trimestre de septembre	53 85	1 50		
" décembre	575 56	185 57		
" mars	1,692 69	869 47		
" juin	907 25	1,266 16		
Totaux	3,229 35	2,322 70		

Coût des impressions, etc., par départements, pour le semestre expiré le 31 décembre 1880.

Département.	Impression et reliure.	Matériaux pour ces ouvrages.
(Aux prix des contrats d'entreprise.)	$ cts.	$ cts.
Agriculture	1,728 43	282 97
Auditeur général	87 25	86 86
Bureau du service civil	0 46	0 00
Commission du service civil	369 41	43 46
Greffier de la couronne en chancellerie	3 94	1 04
Douanes	2,098 38	1,546 98
Finances	1,362 09	827 26
Secrétaire du gouverneur général	61 27	45 87
Revenu de l'intérieur	2,894 77	1,880 83
Affaires des Sauvages	348 20	327 20
Intérieur	1,365 59	739 82
Justice	337 58	229 21
Bibliothèque du parlement	891 41	180 47
Marine et pêcheries	378 37	325 07
Milice et défense	1,043 80	437 02
Commission du chemin de fer du Pacifique	2 56	1 18
Postes	9,108 55	8,744 83
Conseil privé	49 57	66 20
Travaux publics	1,160 45	424 83
Chemins de fer et canaux	1,209 47	673 18
Secrétaire d'Etat	182 79	87 20
Cour Suprême	815 13	596 72
	25,499 47	17,548 20
(Aux prix des ouvrages de nature confidentielle.)		
Agriculture	14 73	
Revenu de l'intérieur	175 81	
Intérieur	192 16	
Justice	40 68	
Milice et défense	249 50	
Chemins de fer et canaux	9 95	
	682 83	

Ouvrages d'impression exécutés par d'autres que les entrepreneurs, et dont les comptes ont été envoyés à ce bureau pour être vérifiés, année exp. le 30 juin 1880

Mois.	Département.	Montant. $	cts.
1879.			
Juillet	Douanes	182	28
do	Intérieur	23	25
do	Postes	17	00
do	Travaux publics	131	52
Août	Douanes	11	85
do	Intérieur	20	62
do	Travaux publics	62	04
do	Chemins de fer et canaux	63	83
Septembre	Postes	101	00
do	Travaux publics	51	50
do	Chemins de fer et canaux	28	05
Octobre	Agriculture	772	50
do	Douanes	30	45
do	Intérieur	113	08
do	Postes	9	75
do	Travaux publics	86	51
do	Chemins de fer et canaux	367	56
Novembre	Agriculture	262	20
do	Intérieur	118	00
do	Travaux publics	317	15
do	Chemins de fer et canaux	97	16
Décembre	Agriculture	603	10
do	Intérieur	13	25
do	Chemins de fer et canaux	138	32
1880.			
Janvier	Douanes	67	83
do	Justice	84	20
do	Postes	24	25
do	Conseil privé	5	20
do	Travaux publics	19	20
do	Chemins de fer et canaux	136	52
Février	Agriculture	1,079	00
do	Douanes	7	20
do	Intérieur	1,305	26
do	Chemins de fer et canaux	22	44
Mars	Justice	23	75
do	Travaux publics	8	00
Avril	Agriculture	3,430	24
do	Finances	330	00
do	Intérieur	492	63
do	Justice	79	65
do	Postes	894	70
do	Travaux publics	16	00
Mai	Agriculture	283	40
do	Finances	211	20
do	Intérieur	10	75
do	Postes	75	00
do	Travaux publics	483	00
do	Chemins de fer et canaux	4,092	89
Juin	Agriculture	1,433	48
do	Intérieur	13	35
do	Postes	43	00
do	Chemins de fer et canaux	216	59
	Totaux	18,500	70

Ouvrages d'impression exécutés par d'autres que les entrepreneurs, et dont les comptes ont été envoyés à ce bureau pour être vérifiés—semestre expiré le 31 décembre 1880.

Mois.	Département.	Montant.	
1880.		$	cts.
Juillet	Agriculture	281	60
do	Postes	34	75
Août	Chemins de fer et canaux	208	60
Septembre	Postes	40	50
Octobre	Justice	7	00
do	Chemins de fer et canaux	18	10
Novembre	Marine et pêcheries	3	34
do	Postes	18	25
do	Travaux publics	56	40
Décembre	Agriculture	318	00
do	Affaires des Sauvages	17	50
do	Postes	24	50
do	Chemins de fer et canaux	2,887	47
	Total	3,916	01

Coût des insertions d'annonces dans les journaux ayant le patronage du gouvernement, du 1er janvier au 31 décembre 1880.

Département.	Ontario.	Québec.	Nouvelle-Ecosse.	Nouveau-Brunswick.	Manitoba.	Colombie-Britannique.	Ile du Prince-Edouard.	Divers.	Total.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Douanes	120 28	25 00	1 50	....	....	....	....	....	146 78
Gouverneur général	84 20	....	....	....	....	....	....	....	84 20
Affaire des Sauvages	1,432 55	456 81	....	....	191 96	....	....	Etats-Unis. 105 80	2,187 12
Revenu de l'intérieur	....	59 91	....	....	....	....	....	....	59 91
Intérieur	2,066 02	1,384 25	141 66	172 86	1,980 18	....	78 90	*210 00	6,033 87
Justice	....	61 20	20 02	31 50	....	....	....	....	112 72
Marine et pêcheries	531 60	466 25	242 28	175 05	....	95 70	90 53	†128 77	1,730 18
Milice et défense	256 54	328 07	....	....	....	....	....	....	584 61
Postes	1,162 81	1,201 28	656 98	481 58	38 66	106 26	123 64	Angleterre. 41 81	3,813 02
Travaux publics	1,377 69	1,232 22	283 81	438 38	61 36	....	71 69	....	3,465 15
Chemins de fer et canaux	23,232 89	12,839 81	3,858 42	2,878 55	826 71	472 80	592 88	....	44,702 06
Secrétaire d'Etat	146 10	21 78	....	5 00	....	....	....	....	172 88
Totaux	30,410 68	18,076 58	5,204 67	4,182 92	3,098 87	674 76	957 64	486 38	63,092 50

* Angleterre, $50; Territoires du Nord-Ouest, $60; Etats-Unis, $100.
† Angleterre, $39.57; Etats-Unis, $89.20.

B. CHAMBERLIN,
Imprimeur de la reine.

ANNEXE. C.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT,
DIVISION DE LA PAPETERIE,
OTTAWA, 10 janvier 1881.

A l'honorable JOHN O'CONNOR,
Secrétaire d'Etat.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre les comptes de ce bureau pour l'année expirée le 30 juin 1880, et pour le semestre écoulé du 1er juillet au 31 décembre 1880. Les trois relevés ci-joints donnent tous les détails de la dépense et des livraisons faites. En voici un résumé :

Valeur des fournitures en magasin, le 1er juillet 1879	$16,954 27	
" " reçues dans l'année	67,736 70	
Bénéfice sur les opérations de l'année	2,245 29	
		$89,936 26
Livraisons faites aux départements	$18,345 31	
" " aux services extérieurs	19,974 15	
" " à l'imprimerie de la reine, compte d'ouvrage	32,773 93	
		$71,093 56
Valeur des fournitures en magasin, le 30 juin 1880, (certifiée)		15,842 70
		$86,946 26

Les affaires du semestre terminé le 31 décembre 1880, résumées de cette manière, présentent les chiffres suivants :—

Articles en magasin, par report, 1er juillet 1880	15,842 70	
" reçus jusqu'au 31 décembre	36,785 15	
		52,627 85
Livraisons faites aux départements	8,947 45	
" " aux services extérieurs	9,570 39	
" " à l'imprimeur de la reine, compte d'ouvrage	17,336 71	
		35,854 55
Articles en magasin, le 31 décembre, par report		16,773 30
		$52,627 89

Ces états font voir qu'il y a eu dans les fournitures livrées pendant l'année une augmentation de $8,685.45 sur l'année précédente (1878-79). Pendant cette dernière année, il y avait eu aussi une augmentation de $7,321.52. Ce résultat doit être attribué presque entièrement à une plus grande demande, les prix des fournitures étant à peu près les mêmes qu'avant. L'augmentation dans les différents comptes est comme suit :—

	1878-79	1879-80		
Ministères	$16,524 58	$18,345 48	Augmentation,	1,820 90
Service extérieur	16,592 56	19,794 15	"	3,381 59
Imp. de la reine, ouv. additionnel	29,290 95	32,773 93	"	3,482 98
				$8,685 47

Pendant le dernier semestre, les fournitures livrées ont été de $2,291.04 plus considérables que pour la même période de l'année derniére. Les détails en sont donnés dans l'état no 3.

Cette demande plus grande de fournitures occasionne en même temys une augmentation proportionnée dans l'ouvrage de ce bureau. Il me suffira de citer pour exemple, la quantité de caisses envoyées aux services extérieurs, qui a été de 3,593, cette année, soit une augmentation de 1,128 sur l'année précédente.

Je constate aussi une augmentation dans la quantité des papiers de rebut que l'on recueille et qui a été pendant l'année de 28,155 lbs., vendus aux prix de $222.05, et pendant le semestre de 23,238 lbs., rapportant la somme de $197.52. Ces montants, et le produit de la vente de caisses vides, soit les sommes de $9.20 et $250, ont été déposés au crédit du receveur général.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant séruiteur,

JAMES YOUNG.

BUREAU DE LA PAPETERIE.

ETAT de la dépense en achats et de la valeur des livraisons, par mois, pendant l'année expirée le 30 juin 1880, et le semestre expiré le 31 décembre 1880.

—	Entrées.		Sorties.
	Sterling. £ s. d.	$ cts.	$ cts.
1879.			
Juillet	679 19 11	2,932 34	5,855 84
Août	181 7 1	3,095 30	4,235 77
Septembre	844 19 8	1,791 27	4,899 91
Octobre	461 18 11	2,674 66	5,736 60
Novembre	201 16 10	5,456 23	7,160 89
Décembre	594 5 11	2,899 71	5,674 50
1880.			
Janvier	392 15 6	3,028 46	5,343 32
Février	518 1 6	2,706 07	5,276 15
Mars	377 19 3	2,906 63	4,546 83
Avril	690 13 8	3,849 88	6,156 61
Mai	364 3 3	4,227 54	8,371 19
Juin	479 6 5	4,047 09	7,835 95
Dépense nette en cours canadien		39,615 18	
do sterling	5,778 7 11	28,121 52	
Dépense totale		67,736 70	
Par report, existences au 1er juillet 1879		16,954 27	
Bénéfices sur les opérations de l'année		2,245 29	
Valeur totale des sorties			71,093 56
A reporter par existences au 30 juin 1880			15,842 70
		86,936 26	86,936 26
1880.			
Juillet	936 9 3	4,999 26	7,659 91
Août	525 1 3	2,655 21	3,609 40
Septembre	504 1 8	3,370 93	6,025 57
Octobre	608 12 8	3,245 97	6,666 67
Novembre	472 6 3	2,467 18	5,000 10
Décembre	68 6 11	4,887 42	6,892 90
Dép. nette du semestre en cours canadien		21,625 97	
do do sterling	3,114 18 0	15,159 18	
Total do do		36,785 15	
Par report des existences au 1er juil. 1880		15,842 70	
Valeur totale des sorties			35,854 55
Valeur en existences au 31 déc. 1880			16,773 30
		52,627 85	52,627 85

BUREAU DE LA PAPETERIE.

ETAT de compte général indiquant en détail la dépense pour les fournitures reçues et la valeur des fournitures livrées au service civil, pendant l'année écoulée du 1er juillet 1879 au 30 juin 1880, et le semestre écoulé du 1er juillet au 31 décembre 1880.

Nature des articles.	Articles entrés pendant l'année expirée le 30 juin 1880.		Articles entrés du 1er juillet au 31 décembre 1880.		Départements et services.	Articles sortis pendant l'année expirée le 30 juin 1880.		Articles sortis du 1er juillet au 31 décembre 1880.	
						Département.	Service extérieur.	Département.	Service extérieur.
	Sterling £ s. d.	$ cts.	Sterling £ s. d.	$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Papier à livres	729 8 11	631 65	587 6 10	795 57	Agriculture	766 42	...	480 51	...
do tellière	1,435 5 9	1,187 04	775 6 5	1,168 24	do départem. de l'immigration	...	166 55	...	24 86
do do double	161 14 1	512 16	239 8 9	19 25	Douanes	795 60	3,253 95	273 64	1,990 29
do écu in-folio	219 6 10	793 10	228 1 3	102 12	Finances	1,314 80	...	408 85	...
do d'impressions	...	7,386 52	...	5,637 62	do département des assurances	107 72	...	43 25	...
do parchemin	279 15 7	...	31 3 1	...	Secrétaire du gouverneur général	144 65	...	131 30	...
do buvard	17 7 0	820 36	4 6 0	435 00	Hôtel du gouvernement	...	586 94	...	286 23
do à copier	69 14 0	417 74	...	9 00	Revenu de l'intérieur	727 64	2,447 90	410 05	638 15
do de manille	...	3,242 65	...	1,070 76	Justice	491 11	...	216 89	...
do à cartouche	39 7 3	68 82	35 8 1	24 75	do cour suprême	...	257 42	...	97 03
do à dessiner	151 14 5	523 42	161 18 1	452 95	do inspecteur des pénitenciers	...	108 76	...	53 34
do coupé in-40 et in-8	756 6 8	174 34	176 12 6	12 00	do pénitencier de Kingston	...	454 06	...	295 95
do et enveloppes B.B.	124 3 5	13 74	...	23 90	do do de St-Vincent-de-Paul	...	251 57	...	362 96
Enveloppes	155 14 10	9,035 36	34 11 1	4,324 35	do do de Dorchester	...	20 48	...	116 13
Parchemin, etc	95 17 6	181 56	79 12 6	...	do do de Saint-Jean	...	26 39	...	...
Instruments et matériaux					do do du Manitoba	...	78 31	...	88 70
pour dessin	190 13 0	695 48	119 2 4	372 88	do do de la Col.-Britanniq.	...	8 99	...	...
Coul., encre de chine, etc	39 12 6	101 78	35 18 6	34 00	do do des territ. du N.O.	...	29 13	...	...
Plumes d'acier et d'oie	272 16 4	382 43	201 7 1	86 56	do police fédérale	...	42 80	...	56 51
Porte-plumes	8 3 7	7 54	11 12 2	0 60	Marine et pêcheries	816 28	183 66	387 75	167 43
Crayons	52 4 0	979 58	19 6 0	351 59	Milice et défense	481 00	...	347 68	...
Divers A. et B.	47 15 3	324 88	21 18 8	72 60	do bureau de l'adjudant général	859 66	...	441 76	...
Cartes et cartons	7 3 6	62 24	...	38 84	Conseil privé	290 83	...	88 73	...
Cahiers et chèques	...	120 00	...	...	Travaux publics	3,844 36	637 78	1,738 71	65 25
Divers, C	31 4 0	21 17	22 4 0	9 15	Postes	1,659 87	6,024 78	841 58	2,191 29
Matériaux à copier et					do département des caisses d'éparg.	377 94	...	100 59	...
presses	8 14 6	913 98	...	433 34	do départ. des mandats sur la poste.	...	...	24 54	15 33
Divers D	12 18 0	368 12	...	328 21	Chemins de fer et canaux	2,219 94	234 05	1,194 37	622 77
Boîtes à dépêches	98 12 6	31 50	0 16 6	...	do du Pacifique canadien	...	2,286 68	...	1,386 30
Bandelettes élastiques	72 18 4	2,183 89	43 15 0	1,212 06	Intérieur	326 82	...	259 23	...

Divers	6 8 6	4 80		5 80
Epingles à papiers	26 17 6	20 10	18 8 2	5 40
Serre-papiers et ploirs	20 8 0	288 90	23 4 0	129 79
Mucilage de gomme		353 20		220 50
Bout. et pinc. à gomme	2 8 0	113 54	3 2 0	34 53
Encre	24 4 0	790 40	8 9 6	499 87
Encriers et godets	38 17 6	250 93	8 9 6	60 74
Divers, I	36 4 6	146 66	4 4 0	248 52
Couteaux de poche	186 19 0	1 25	77 19 3	4 58
do de bur. et grat.	49 6 11	12 75	14 11 0	
Ciseaux	29 7 5	5 10	24 9 3	
Divers, L	15 5 0	35 96	17 9 0	30 20
Agendas à garn. met., etc	18 6 0	200 58	7 4 0	72 00
Divers, N		102 40		42 00
do P	10 14 0	389 02	1 4 0	111 91
Règles	18 14 6	28 71	2 0 0	10 56
Divers, S	34 6 6	314 51		134 43
Galons	99 10 6	5 70	67 0 1	15 68
Ficelles		1,429 82		977 80
Bougies de cire, porte-bougies et thermomètres	4 17 0	32 75	6 6 0	4 00
Pains à cacheter, cire, etc	111 5 0	264 37	68 19 0	53 75
Livres en blanc		1,483 06		746 03
Almanachs et annuaires	0 7 6	80 77		31 80
Livres imprimés	4 18 4	303 58	10 14 6	258 30
Impression, reliures, etc		366 55		58 48
Timbres et gravures	68 18 9	562 85	25 9 2	350 00
Divers	57 14 1	120 01	4 4 0	53 10
Frais de transport	42 10 1	10 93	23 3 4	8 50
Caisses	144 0 2	58 61	71 2 1	22 87
Transport	1 19 6	1,858 51	3 14 2	981 07
	6,133 0 0	40,817 37	3,321 0 10	22,187 55
Escompte	354 12 1	1,202 19	206 2 10	561 58
Cours canadien		39,615 18		21,625 97
do sterling	5,778 7 11	28,121 52	3,114 18 0	15,159 18
Total		67,736 70		36,785 15

do div. des terres des de l'artillerie	88 55		33 48	
do do fédérales	1,180 07	707 95	602 10	288 23
do do des écoles	19 15			
do do de la police du N.O.		906 78		185 62
do do territoires du N.O.		30 92		19 46
Affaires des Sauvages	574 35	835 81	153 48	149 50
Secrétaire d'Etat	275 65		211 31	
do division du régistraire	60 19		55 45	
do do de l'imp. de la reine	43 74		36 12	
do do do compte d'ouv.		32,773 93		17,336 71
do do du bur. de la papet.	43 88		10 56	
do do de la comm. du S.C.				94 11
Auditeur général	375 79		249 64	
da frais d'administration		367 41		309 55
Bibliothèque du parlement	226 47		102 74	
Greffier de la couronne en chancellerie	9 73		10 19	
Bureau du service civil	16 88		8 87	
Départements en général	206 39		84 08	
Articles retournés, secrétaire d'Etat		10 82		3 06
do intérieur		1 02		
do justice		4 83		4 49
do ch. de fer c. du Pac.		2 20		37 19
do greffier du sénat		2 05		
do finance		2 70		4 66
do travaux publics		1 10		
do postes		0 36		
do agriculture				16 00
Service extérieur		52,748 08		26,907 10
Départements		18,345 48		8,947 45
Valeur totale des livraisons		71,093 56		35,854 55
Rentrées des montants payés de trop		2 15		
do comptes d'articles		25 08		65 40
Reçu pour papiers de rebut		222 05		197 52
do des caisses vides		9 50		2 50
Montant déposé au crédit du recv. gén.	258 78		265 42	

BUREAU DE LA PAPETERIE.

ETAT comparatif des livraisons de fournitures faites aux départements dans les années 1878-79 et 1879-80.

Départements.	Livraisons, 1878-79.		Livraisons, 1879-80.		Augmentation en 1879-80.		Diminution en 1879-80.	
	Départe-ment.	Service extérieur.	Départe-ment.	Service extérieur.	Départe-ment.	Service extérieur.	Départe-ment.	Service extérieur.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Agriculture	825 58		766 42				59 16	
do division de l'immigration		53 61		166 55		112 94		
Douanes	1,142 08	2,666 56	795 60	3,253 95		587 39	346 48	
Finances	1,683 75		1,314 80				368 95	
do division des assurances	96 01		107 72		11 71			
do compte des dépenses contingentes	22 60						22 60	
do trésorerie	2 75						2 75	
do sous-receveur général		243 68						243 68
Secrétaire du gouverneur général	429 00		144 65				284 35	
Hôtel du gouvernement		478 62		586 94		108 32		
Revenu de l'intérieur	523 45	1,025 23	727 64	2,447 90	204 19	1,422 67		
Justice	474 71		491 11		16 40			
do cour suprême		183 82		257 42		73 60		
do inspecteur des pénitenciers		85 96		108 76		22 80		
do pénitencier de Kingston		446 46		454 06		7 60		
do do de Saint-Vincent de Paul		285 92		251 57				34 35
do do de Dorchester		22 29						22 29
do do d'Halifax		48 83		26 39				22 44
do do de Saint-Jean				20 48		20 48		
do do du Manitoba				78 31		78 31		
do do de la Colombie-Britannique		139 37		8 99				130 38
do do des territoires du Nord-Ouest		2 04		29 13		27 09		
do do police fédérale		30 95		42 80		11 85		
Marine et pêcheries	842 61	230 41	816 28	183 66			26 33	46 75
Milice et défense	463 24		481 00		17 76			
do bureau de l'adjudant général	995 48		859 66				135 82	
Conseil privé	196 37		290 83		94 46			
Travaux publics	3,131 84	753 57	3,844 36	637 78	712 52			115 79
Postes	2,282 37	6,137 70	1,659 87	6,024 78			622 50	112 92
do division des caisses d'épargne	437 15		377 94				59 21	
do do des mandats d'argent	26 84						26 84	
Chemins de fer et canaux			2,219 94	234 05	2,219 94	234 05		
Chemin de fer du Pacifique canadien		1,944 94		2,286 68		341 74		

Intérieur	380 07		326 82				53 25	
do division des terres de l'artillerie	81 11		88 55		7 44			
do do do fédérales	544 90	414 74	1,180 07	707 95	635 17	293 21		
do do do des écoles			19 15		19 15			
do do de la police du Nord-Ouest		359 08		906 78		547 70		
do Territoires du Nord-Ouest				30 92		30 92		
Affaires des Sauvages	377 10	570 19	574 35	835 81	197 25	265 62		
Secrétaire d'Etat	237 00		275 65		38 65			
do division du régistraire	177 37		60 19				117 18	
do do de l'imprimeur de la reine	50 39		43 74				6 65	
do do do compte d'ouvrage		29,290 95		32,773 93		3,482 98		
do do de la papeterie	58 06		43 88				14 18	
do do de la police du N.-O		364 46						364 46
Auditeur général	456 72		375 79				80 93	
do frais d'administration		48 28		367 41		319 13		
Greffier de la couronne en chancellerie	19 35		9 73				9 62	
Bureau service civil	14 29		16 88		2 59			
Départements en général	196 75		206 39		9 64			
Bibliothèque du parlement	355 64		226 47				129 17	
Rentrées		55 85		25 08				30 77
Total des livraisons pour les départements	16,524 58		18,345 48					
do do services extérieurs		45,883 51		52,748 08				
Augmentation pour les départements					4,186 87			
d do services extérieurs						7,988 40		
A déduire, diminution pour les départements					2,365 97		2,365 97	
do do serv. extérieurs						1,123 83		1,123 83
Augmentation nette pour les départements					1,820 90			
do do serv. extérieurs						6,864 57		
Augmentation totale						8,685 47		

